L'ART FRANÇAIS

COLLECTION DIRIGÉE PAR GEORGES WILDENSTEIN

LA TOUR

LA VIE ET L'ŒUVRE DE L'ARTISTE

PAR

ALBERT BESNARD

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

CATALOGUE CRITIQUE

PAR GEORGES WILDENSTEIN

L'ŒUVRE DE L'ARTISTE
EN DEUX CENT SOIXANTE-HUIT HÉLIOGRAVURES

LES BEAUX-ARTS

ÉDITION D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTS

RUE LA BOËTIE, N° 39

A PARIS

LA TOUR

DÉJA PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

JEAN BABELON. — **Germain Pilon.** In-4° de VIII-152 pages dont 64 pages d'illustrations contenant 81 héliogravures, plus un frontispice.

FRANÇOIS GÉBELIN. — **Les Châteaux de la Renaissance.** In-4° de 300 pages dont 104 pages d'illustrations contenant 221 héliogravures.

LOUIS RÉAU. — **Les Lemoyne.** In-4° de 248 pages dont 80 pages d'illustrations contenant 137 héliogravures.

GEORGES WILDENSTEIN. — **Lancret.** In-4° de 254 pages dont 100 pages d'illustrations contenant 213 héliogravures, plus un frontispice.

EN PRÉPARATION

PIERRE FRANCASTEL. — **Girardon.**

GEORGES HUARD. — **L'Art en Normandie.**

FLORENCE INGERSOLL-SMOUSE. — **Pater.**

PAUL VITRY. — **Houdon.**

GEORGES WILDENSTEIN. — **Lancret.** 2e édition.



LA TOUR
Gravé par Schmidt
243

L'ART FRANÇAIS

COLLECTION DIRIGÉE PAR GEORGES WILDENSTEIN

LA TOUR

LA VIE ET L'ŒUVRE DE L'ARTISTE

PAR

ALBERT BESNARD

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

CATALOGUE CRITIQUE
PAR GEORGES WILDENSTEIN

L'ŒUVRE DE L'ARTISTE
EN DEUX CENT SOIXANTE-HUIT HÉLIOGRAVURES

LES BEAUX-ARTS
ÉDITION D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTS
RUE LA BOËTIE, N° 39
A PARIS

MAURICE-QUENTIN DE LA TOUR

L'ART DU PASTEL ET L'ART DU PORTRAIT

SOUVIENS-TOI, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ». C'est ainsi que Diderot parlait à La Tour de ses pastels, sans prévoir, peut-être, que cette poussière perpétuerait à travers les siècles l'image de ce qui ne serait plus qu'une cendre anonyme.

Un esprit supérieur se reconnaît souvent à l'heureux choix qu'il fait de ses moyens d'expression. L'accord entre l'esprit et la matière, entre le génie et la technique, nous le trouvons parfaitement réalisé entre La Tour et le pastel.

De technique, il est vrai, le pastel n'en a pas, à proprement parler. Tour à tour, la main caresse, efface ou affirme les traits que le crayon a tracés. Le procédé ne peut tenir la place qu'il tient dans la peinture à l'huile. Le pastel est avant tout un crayon. Pour cette raison, il convient parfaitement à ceux pour qui le dessin est la plus précieuse façon de s'exprimer, il devait par conséquent convenir à La Tour.

L'ordre et la clarté dans l'expression des idées sont les deux qualités maîtresses que l'on reconnaît le plus volontiers à notre génie national. Elles font la gloire de notre langue et c'est d'elles que procède notre esthétique. Ceci se dit un peu partout, mais ce qui se dit moins, c'est que cet ordre, cette clarté, ce besoin d'équilibre qui, par exemple, font l'harmonie de notre poésie, ont fait de nous des dessinateurs.

Ce n'est pas que nous soyons insensibles à la couleur, non, certes ! Mais nous ne l'acceptons qu'autant qu'elle n'altère pas le sens que nous donnons à la forme. Sans doute, à certains moments, montrons-nous des aptitudes de coloriste, goûtons-nous le charme subtil des couleurs. Seulement, nous n'en faisons jamais le thème unique de nos tableaux, comme tel Espagnol ou tel Anglais. D'ailleurs, ces moments sont trop rares et de trop courte durée pour produire un Goya, un Rubens, un Turner. Il a fallu le romantisme pour amener Delacroix. Et qui sait ce que serait devenu celui-ci s'il n'avait gagné sa folie, sa belle folie, au contact des Anglais? En réalité, nous sommes plutôt des dilettantes de la couleur que de véritables coloristes.

De semblables paroles étonnent toujours et froissent souvent le lecteur français. Surtout, elles font suspecter le patriotisme de qui les prononce : il serait doux, en effet, de se dire que son pays possède tous les dons à la fois. Comme si posséder le génie du dessin n'était pas une gloire suffisante pour une nation ! Le dessin n'est-il pas l'expression première de tout art? Ne voyons-nous pas, par exemple, dans le tapis oriental, création due avant tout au goût le plus passionné de la couleur, que celle-ci est déterminée par l'arabesque : les Orientaux, qui furent peut-être les artistes les plus subtils, ont compris que la couleur sans le trait, c'est le chant sans la cadence. Et les « primitifs », donc? Et, plus haut, les « préhistoriques »?

Ne saurions-nous comprendre, à notre tour, que, si les bruits de la nature ont leur rythme, les formes aussi en ont un qui est le dessin? Le dessin n'est pas seulement, comme a dit M. Ingres, la probité de l'art, il en est la philosophie. Un regard suffit pour voir que tout dans la nature est sinué, dessiné, même la flamme, même l'eau qui s'écoule, même l'air, car la forme des nuages indique la marche des vents.

* * *

Les traditions de la peinture française, dont La Tour incarne au XVIIIe siècle la plus haute expression, ne procèdent pas, comme celles d'Italie, par la prédominance du ton local. Elles ne présentent pas non plus, comme chez les maîtres anglais, de ces contrastes qui, bousculant la lumière sur les ombres, anéantissent le plus souvent la forme au profit de l'effet. Elles se transmettent avec une continuité sans heurts, par cette caractéristique de notre art qui est le souci de l'exactitude linéaire. Le portrait s'affirme par son réalisme quelquefois, par sa parfaite sincérité toujours.

Le paysage lui-même s'impose par une juste ordonnance des plans et des proportions.

Il n'est pas jusqu'à l'art des jardins, cet art si français, qui ne témoigne du don particulier à une race d'ornemanistes, de constructeurs, en un mot, de dessinateurs.

Si loin en arrière que l'on porte ses recherches, on voit dans la peinture française cette préoccupation de la forme ; dans les enluminures du XIIIe siècle, chez ces « primitifs » que caractérise la préoccupation d'une ordonnance géométrique, toujours l'art français incline vers cette fidélité du dessin qui trouve en Fouquet son génial interprète. Et lorsque, plus tard, avec les Clouet, avec Vouet, avec les frères Lenain, puis avec Poussin, notre art connaît les grandes heures de son histoire, c'est encore le dessin qui fait sa gloire, non point tant la pureté du dessin, mais son juste emploi. Dessiner, ce fut enfin la grande passion du XVIIIe siècle. Partout, c'est le goût, le culte du dessin, ce dessin qui donne au portrait cette probité, cette profondeur psychologique sans laquelle il n'est rien.

* * *

Que le dessin ait eu, pour La Tour, la première importance, cela n'est pas dû seulement à l'inclination naturelle de son génie, à la qualité de ses dons particuliers, mais encore, selon l'avis de certains critiques, aux disciplines qu'il s'imposa, selon les principes d'une tradition scrupuleuse. Je crains bien qu'il faille remettre au quatrième plan des influences qu'il subit les principes tirés de la tradition et cette tradition elle-même.

Les biographes de La Tour content que, dans sa jeunesse, il fit le portrait de la fille du peintre Louis de Boullogne, et que celui-ci, ayant découvert de grandes dispositions mêlées à de grands défauts dans l'œuvre du débutant, désira en connaître l'auteur. Après quelques regards jetés sur le jeune homme, le saisissant au collet, le vieux maître lui cria : « Malheureux ! regarde un peu si tu es digne des dons que le Ciel t'a départis? Va-t'en dessiner et dessine, dessine toujours si tu veux devenir un homme ! »

Ce sont là de ces paroles qui déterminent le talent d'un artiste. Dessiner toujours ! c'est poursuivre la forme au travers de l'effet, sacrifier le hasard piquant d'une lumière à la conservation d'un contour, parfois suivre celui-ci dans ses mensonges apparents... Ainsi, nous voilà près du Corrège et de Rosalba Carriera, la Vénitienne aux clartés d'aurore !

C'est d'un peintre saint-quentinois que La Tour enfant apprit à dessiner tout d'abord. Auparavant, sans maître, sans conseils, il avait fait la découverte patiente de son art.

Né à Saint-Quentin le 5 septembre 1704, il ne vint à Paris qu'adolescent et y passa peu de temps, passant dans l'atelier du graveur Tardieu, puis travaillant avec Jacques-Jean Spöede. En 1723, il revient au foyer paternel, qu'il quitte bientôt pour l'Angleterre. Les renseignements font défaut sur le séjour du jeune artiste dans ce pays ; pourtant l'on sait que, de retour à Paris en 1727, il se donne pour peintre anglais et bénéficie de la vogue que le talent de Rosalba Carriera donnait au pastel. Imbroglio qu'il serait intéressant de démêler, car rien dans sa peinture n'indique une provenance anglaise.

Tout de suite apprécié comme portraitiste, La Tour ne manque pas de travail, — les Français sont toujours prêts à accueillir le talent des étrangers. — Son nom, cependant, demeure ignoré du grand public jusqu'au moment où il est reçu en qualité d'agréé à l'Académie royale de peinture et de sculpture, en 1737. Chargé par l'Académie d'exécuter les portraits de Restout et de François Lemoine le jeune, La Tour travaille, en outre, pour l'exposition annuelle, et c'est désormais avec une faveur croissante que le public accueille ses envois au Salon.

Successivement, Mme Rouillé de l'Étang, Mlle de la Fontaine-Solare, M. de Fontpertuis, Voltaire, Bachaumont, Mlle Sallé, vingt autres, viennent poser devant cet observateur subtil, renommé dès ses débuts, — ce qu'il est intéressant de noter, — pour la parfaite exactitude de ses ressemblances.

En 1751, l'Académie royale lui confère le grade de conseiller. La Tour est alors le peintre à la mode et le pastel devient le procédé de prédilection de la clientèle d'élite qui fréquente son atelier.

Des émules du pastelliste saint-quentinois surgissent, mais ils n'ont ni la souplesse, ni la pénétration, ni la rapidité d'exécution de La Tour. Dans la peinture de l'élégance féminine, si prisée en cette époque de haut luxe, il atteint à tant de vérité, à tant de finesse, que sa réputation s'accroît rapidement. Mme de Pompadour lui demande son image. Enfin, appelé à Versailles peu après, Maurice-Quentin de La Tour exécute le portrait de Louis XV. Heureux siècle qui avait enfin trouvé son portraitiste dans cet homme de génie, évocateur immortel de la face humaine, sans le talent duquel nous n'aurions qu'une faible image de ce qui fut, pendant cinquante ans, l'expression française de l'intelligence, du faste et de l'élégance !

Son caractère original, sans timidité comme sans fatuité, ne fut point altéré par les honneurs. Sujet aux sautes d'humeur les plus inattendues, La Tour est dépeint par ses contem-

porains comme un brillant causeur, aimant à aborder les sujets les plus variés et s'entretenant avec aisance de philosophie, d'histoire, de politique : il avait des opinions arrêtées sur toutes choses, en homme qui a réfléchi et que tout intéresse en ce monde. Mais les mêmes contemporains nous le représentent aussi comme un bourru très autoritaire, n'ayant aucun égard pour le rang social et ne le cédant à personne, pas même au Roi.

On conte à ce sujet que, travaillant à quelque portrait sous les yeux de Louis XV, il s'oublia jusqu'à blâmer les dépenses de la Cour : d'un ton rogue, il en faisait ressortir la futilité, et cela au lendemain d'un combat malheureux pour nos armes. « Eh ! Sire, nous n'avons plus de marine, s'écria-t-il, sans plus mesurer ses mots. — Pardon, riposta le Roi, souriant de haut avec grâce, nous avons encore M. Vernet. » Vraie ou fausse, l'anecdote peint l'homme.

Cependant, la grande préoccupation de toute sa vie fut la recherche de la perfection dans son art ; à lui aussi, cette recherche apporta des heures de tourment, de découragement, d'incertitude ; elle l'obligea, comme le plus obscur d'entre nous, à reprendre, recommencer, corriger mainte fois ses œuvres.

Titulaire d'un logement au Louvre, célibataire, il vivait avec l'un de ses frères, Charles. Sa liaison avec Mlle Fel, cantatrice de l'Opéra, dura jusqu'à l'époque où le peintre, âgé, très affaibli, rentra à Saint-Quentin. Aucun drame dans sa vie privée. Un voyage l'amena en Hollande vers 1766 ; il y demeura longtemps, heureux de retrouver une atmosphère familiale chez ses amis de Tuyll, car la mort venait de lui ravir son frère Charles.

Reportant sur son dernier frère, Jean-François, toute son affection, La Tour se retira auprès de lui en 1784.

Enseveli dans sa ville natale, le grand artiste y vécut ses quatre dernières années qu'il employa à former une école de dessin, à laquelle il légua des œuvres de lui, précieux dépôt qui, pour les générations d'artistes, sera toujours d'un enseignement fécond.

Telle fut l'existence simple et droite mais pleine d'inquiétudes et de bouillonnements intérieurs de ce fouilleur d'âmes. Ces troubles, ces recherches continuelles, même si nous ne connaissions pas la biographie de La Tour, nous pourrions les deviner au zèle acharné avec lequel il poursuit, chez ses modèles, toutes les manifestations de la vie. Mais nous le savons mieux encore par les témoignages directs.

* * *

Diderot écrit un jour : « J'ai vu peindre La Tour ; il est tranquille et froid ; il ne se tourmente point ; il ne fait aucune de ces contorsions du modeleur enthousiaste en lequel on voit se succéder les ouvrages qu'il se propose de rendre et qui semblent passer de son âme sur son front, et de son front sur la terre ou sur la toile. Il n'imite point les gestes du furieux ; il n'a point le sourcil relevé de l'homme qui dédaigne, le regard de la femme qui s'attendrit ; il ne s'extasie point, il ne sourit pas à son travail. Il reste froid. C'est un machiniste merveilleux. »

Un machiniste merveilleux ! La Tour n'est-il plus que cela pour Diderot qui, autrefois, l'a si bien encensé? Ces lignes sentent l'auteur du *Paradoxe sur le Comédien*. Verbiage et taquinerie littéraires, ingratitude aussi envers tant de belles œuvres. D'ailleurs, Diderot n'a-t-il pas écrit dans l'un de ses *Salons*, en s'adressant aux artistes : « Ce que j'écris vous chagrine peut-être, mais si vous saviez comme cela m'amuse ! » Qu'importe !

Au reste, voici qui vaut mieux que cette raillerie. Une conversation rapportée par le même Diderot qui, à ce moment, élevait La Tour jusqu'aux nues, précise toute la portée que l'artiste attribuait à son art et nous explique le caractère incisif, l'individualité profonde de ses portraits, de ces masques célèbres qui possèdent tout à la fois le caractère du dessin et celui de la sculpture. « Les professeurs de notre école, disait La Tour, font deux fautes graves dans leur enseignement ; la première, c'est de parler trop tôt à leurs élèves du principe d'embellir la nature ; la seconde, c'est de le leur proposer sans y attacher aucune idée. » Admirable pensée que toute école de peinture devrait faire graver sur son fronton !

Plus loin, parlant du caractère qui s'attache à chaque visage, La Tour dit encore : « Il n'y a dans la nature aucun être oisif. Tout être a dû souffrir plus ou moins de la fatigue de son état, des obligations de sa caste. Il en porte l'empreinte... et le premier point dans un portrait est de bien saisir cette empreinte et d'y donner à chacun la juste portion d'altération qui lui convient. » C'est tracer la plus belle règle du portrait.

Enfin, et voilà notre leçon à tous, il disait encore à Diderot que la fureur d'embellir la nature et de l'exagérer s'affaiblissait à mesure que l'on acquérait plus d'expérience, plus d'habileté, et qu'il venait un temps où on la trouvait si belle, si une, si liée même dans ses défauts, qu'on penchait à la rendre telle qu'on la voyait, penchant dont on n'était détourné que par l'habitude de l'éluder au profit d'un vague embellissement et surtout par l'*extrême difficulté* que l'on trouvait à être assez vrai pour plaire en suivant cette route.

Que ces paroles sont belles et justes ! C'est en méditant de telles pensées que La Tour se fit une âme capable de résister au goût du monde qu'il peignait. Cette haute confiance dans la mission de l'art lui permit d'être le peintre des grandeurs et des élégances sans compromettre son intégrité d'artiste.

* * *

Le précieux musée de la société du XVIIIe siècle que constitue l'œuvre de La Tour diffère si complètement de l'art immédiatement antérieur, il se distingue de façon si nette de la production artistique contemporaine, que l'on en vient à se demander les raisons d'une si belle originalité. Faut-il les voir dans l'apprentissage premier de l'artiste qui, on l'oublie souvent, avait débuté dans l'art par la gravure? Faut-il les voir seulement dans la technique choisie par lui, dans l'emploi exclusif du pastel? Peut-être. Le pastel, grâce à sa fraîcheur, grâce à la multiplicité et la légèreté des nuances qu'il permet, la faculté de rendre jusqu'au grain des tissus, était sans doute bien la matière qu'il fallait pour immortaliser cette génération. Mais il fallait qu'un grand artiste s'emparât de ces fragiles crayons pour consacrer à jamais un procédé si riche en possibilités.

Avant Maurice-Quentin de La Tour le pastel était, en France, un genre bien peu cultivé.

Sans doute de grands artistes, tels que Rigaud, Robert Nanteuil, Wallerant Vaillant, — comme, bien avant eux, Lucas Cranach, qui a fait les superbes dessins au crayon que possède le musée de Reims, — l'utilisaient. Ils faisaient servir ce procédé à des études, à des recherches, qui ont un grand intérêt. Mais à cette matière délicate ils insufflaient le même esprit, le même caractère qui animent leurs toiles. Ils ne se sont pas adaptés aux exigences ou aux facilités qu'entraîne l'usage du pastel ; ils n'ont point cherché à traduire, avec ces tendres crayons, autre chose que ce qu'ils exprimaient avec leur palette. Aussi ne dit-on

pas : « les pastels de Rigaud », « les fameux pastels de Cranach », mais bien les « pastels de Rosalba », et aussitôt s'évoque de la grâce enveloppée d'un nuage lumineux que viennent teinter les roses mourants.

Quoi de plus naturel? D'abord, il est probable que les crayons dont Cranach s'est servi n'étaient point semblables à ceux dont La Tour et son époque ont fait usage et dont nous nous servons encore. Ensuite, un peu d'attention nous montrerait que ce n'est pas le procédé qui modifie le talent d'un peintre, mais le peintre qui modifie le procédé. S'il était possible de concevoir un Cranach vivant en plein XVIII[e] siècle, il n'y a nul doute qu'il eût procédé comme en pleine Renaissance. Le Suisse Liotard ne nous en a-t-il pas, notamment dans son admirable portrait de M[me] d'Épinay, fourni un exemple concluant?

Le pastel s'est toujours montré le fidèle serviteur des successives générations d'artistes qui l'ont employé. Réservé et sombre avec le XVII[e] siècle, il se révèle tout à coup, sous le doigt de Rosalba, souple et étincelant. Sous celui de La Tour, il concourt à la force du dessin, le faisant, grâce à la facilité de son emploi, clair, exact, lumineux. De notre temps, Degas, Manet ont montré toute la force que peut donner un procédé par lequel on peut peindre et dessiner à la fois.

Une volumineuse correspondance publiée naguère en Italie nous montre Rosalba Carriera non seulement comme une femme de grand cœur et de haute vertu, — ce qui met à néant la légende fort répandue d'une Rosalba romanesque, fantôme de taffetas noir, masquée de blanc et coiffée du tricorne cher à Guardi, — mais encore comme une artiste consciencieuse. Et d'ailleurs, courant les fêtes et les aventures, eût-elle autant produit? C'était donc, en réalité, une travailleuse que cette Vénitienne, et qui travailla toute sa vie, jusqu'au jour où pauvre, aveugle et folle, la mort la prit, à quatre-vingt-deux ans.

Retrouver l'écho de son succès dans les lettres que lui adressaient ses contemporains est intéressant. On sent tout le rayonnement qui se dégageait de cette femme aux louanges attendries qu'ils ne lui marchandaient pas : « Vous qui valez plus de cent hommes », lui écrivait-on un jour, et une autre fois : « Je ne connais que M. Watteau capable de faire quelque ouvrage à pouvoir vous être présenté. » Le correspondant ajoute, pour renforcer la louange qu'il donne à Rosalba : « Si celui-ci a quelque défaut, c'est qu'il est très long dans tout ce qu'il fait. » Ne trouvera-t-on pas plaisante cette comparaison du travail de Rosalba et celui du maître de l'*Embarquement pour Cythère?* C'était Crozat qui écrivait ainsi, Crozat, le grand collectionneur de l'époque, celui qui détermina, plus tard, la Vénitienne à faire le voyage de Paris, où elle devait être acclamée.

Rosalba, miniaturiste grandement réputée, n'essaya du pastel que vers trente ans. Sa tentative eut sans doute le plus grand succès, si l'on en croit le peintre Crespi, — encore un enthousiaste, celui-là, — qui s'écrie, dans un accès d'étrange hyperbolisme que seules l'époque et la nation excusent, que, depuis la mort du Guide, aucun homme n'était digne de recevoir dans son lit une femme aussi bien douée qu'elle pour le dessin et pour la couleur. Que penseraient les femmes artistes de nos jours d'un semblable éloge?

Mais ni la faconde du vieux Crespi ni la *Salle Rosalba* à Dresde ne suffiraient à nous expliquer la vogue de l'artiste si un délicieux portrait, — celui de la comtesse Miari, exposé naguère aux « Cent Pastels », — et la *Jeune fille au singe* du Louvre ne venaient nous révéler ce qu'une intelligence supérieure, unie à un sentiment subtil de la vie, à l'habitude de manier des couleurs brillantes, avait pu faire de ce procédé. A peine en possession des crayons

colorés, Rosalba jette sur toutes les gorges comme une lueur de matin argenté, rosit les lèvres et en fait les rivales des fleurs, donne aux yeux des éclats de pierrerie et aux visages l'attrait des fruits que la rosée a poudrés de givre.

Sans doute, cette Vénitienne est plus séduite par l'exaltation du vrai que par le vrai lui-même ; elle est peut-être plus matérielle que nos peintres, sans pour cela être aussi exacte, car, plus voluptueuse, elle est moins observatrice ; n'importe, le pastel présenté par elle dut, certainement, sembler un procédé nouveau.

* * *

La tradition affirme que ce fut l'influence d'une œuvre de Rosalba qui détermina La Tour à pratiquer le pastel. C'est bien possible.

Pourtant, le tempérament de La Tour est absolument différent de celui de Rosalba ; ces deux artistes ne se rejoignent par aucune affinité. L'Italienne, par goût et par nature, était l'élève du Corrège. Son admiration pour ce maître l'avait façonnée de bonne heure à ces modelés noyés dans la lumière qui forment la technique de son art, et La Tour, Français qui avait vu de près la gravure, devait apprécier faiblement cette façon un peu molle de représenter la nature. On est donc réduit à croire que, s'il adopta ce procédé, c'est qu'il pressentait tout le parti qu'en pourrait tirer son dessin.

D'ailleurs, au moment où Rosalba usa du pastel, le monde manifestait pour ce procédé un tel engouement, qu'il n'était si mince artiste qui ne s'y adonnât.

Avec ses crayons nuancés de tant de couleurs, chacun croyait avoir la nature au bout des doigts. Frédéric de Prusse, le Grand Frédéric lui-même, enfermé sur l'ordre de son père au château de Kustrin, charma son ennui de captif en faisant des portraits au pastel. Les meilleurs crayons étaient ceux qui venaient de France. C'est du moins ce que nous apprend Rosalba. En choisissant le pastel comme moyen d'expression habituel, La Tour a donc pu ne faire que suivre la mode, sans qu'il soit besoin d'invoquer à ce sujet l'influence de la Rosalba.

Cependant, on ne peut nier que les artistes d'une même génération fassent impression l'un sur l'autre et que l'œuvre de chacun d'eux réagisse en de certaines proportions sur l'œuvre des autres.

Peut-être en fut-il ainsi pour un grand pastelliste français, contemporain de La Tour dont la destinée singulière n'est pas sans rapport avec notre modernité, et qui eut à souffrir de l'incompréhension de la foule : c'est Perronneau.

Perronneau, le coloriste du pastel, fut, en somme, incompris de son époque et très vite oublié par ses contemporains. La raison en est-elle dans ses voyages fréquents, dans son caractère aventureux, dans sa vie agitée de coureur de chemins, qui allait de ville en ville, de châteaux en châteaux, chargé de son attirail de peintre, proposer leur portrait à de riches bourgeois ou à des gentilshommes de province? — Qui pourrait imaginer qu'un artiste aussi délicat ait mené une pareille existence, qu'il ait dû vraiment travailler pour vivre, peindre, pour y parvenir, des portraits en grande quantité ? et comment s'étonner dès lors que son œuvre offre quelques inégalités ?

Son succès avait été un moment si grand qu'il inquiétait La Tour. On raconte à ce sujet une piquante anecdote. Poussé par ses amis à voir en Perronneau, plus jeune que lui,

un rival bientôt redoutable, La Tour aurait imaginé, pour le désarçonner, le stratagème suivant. Allant un beau jour trouver Perronneau, après mille choses gracieuses sur sa peinture et ses succès, débitées avec cette bonhomie dont les artistes savent si bien doser entre eux les termes, et comme entraîné par l'ardeur d'un désir soudain, il lui demande son portrait. Il est facile d'imaginer la scène. L'autre, l'âme dilatée par cet honneur à lui fait par un homme d'un aussi grand talent et si célèbre que La Tour, oubliant, dans la candeur du succès, les sarcasmes dont il ne pouvait ignorer la source, balbutie, se confond, se noie en reconnaissance et, finalement, consent à faire le portrait demandé. Jour est pris et les séances commencent. Mais ce que La Tour se garda bien de dire à Perronneau, sa victime, c'est qu'une fois rentré chez lui il commençait son propre portrait pour l'opposer, au futur Salon, à celui de Perronneau. Le Salon vint, les deux portraits furent exposés côte à côte et, naturellement, ce fut La Tour qui triompha. Le tour est noir, s'il est vrai. Le regard malin et le nez à facettes du peintre de Saint-Quentin disent assez qu'il était bien capable de l'avoir imaginé. Au reste cette méchante action, indigne d'un grand artiste, eût pu lui coûter cher, car la foule et la critique sont versatiles et la concurrence pouvait tourner à son désavantage ; pour cette fois, il échappa au danger.

La critique, le public, les amateurs voulaient à toute force opposer ces deux hommes l'un à l'autre. Avec toute la hauteur d'un protecteur des artistes, M. de Caylus reconnaissait à Perronneau de la facilité, sans plus, et Coypel, le vieux routinier, l'exhortait à dessiner comme son rival, tellement que l'on pût modeler d'après ses portraits, « comme on serait en état de le faire d'après ceux de M. de La Tour ». Ce sont les propres paroles de ce président de l'Académie.

En réalité, les deux artistes se valaient l'un l'autre, et, d'ailleurs, la postérité les a placés au rang des dieux.

Si Perronneau fut si mal compris de son temps, c'est qu'il est venu trop tôt, voilà tout. Des gens accoutumés à l'acuité d'un La Tour ne pouvaient se faire à la liberté du dessin d'un Perronneau. Le public, qui n'aime pas à être gêné dans ses habitudes, l'était par Perronneau, parce que celui-ci l'obligeait à regarder une chose dont personne n'avait eu jusqu'alors la révélation : la couleur. Il y avait bien Watteau, Rubens. Mais, le premier, on le considérait comme un fantaisiste et le second comme un étranger. D'ailleurs, portraitiste, Watteau eût peut-être été négligé. L'homme le plus indulgent devient féroce dès qu'il s'agit de sa figure.

Combien est étrange cette propension des foules à faire l'éducation de l'artiste ! pourtant il serait bien temps de reconnaître que c'est toujours l'homme de talent qui, en fin de compte, impose sa loi, par la raison très simple que l'intelligence des foules est dispersée et que la sienne étant concentrée, ramassée, tassée, par conséquent plus pénétrante, doit fatalement triompher.

L'incompréhension du public contemporain pour Perronneau fut égalée par celle des critiques. Dédaigneux de l'œuvre d'un tel artiste, Diderot n'a pas manqué de le ranger parmi « les pauvres diables qui ne valent pas ensemble une ligne d'écriture », et il déclare « que, s'il a semblé autrefois vouloir être quelque chose, il a bien changé d'avis, comme il apparaît par trois ou quatre pastels faibles de couleur, fades et sans effet ». Jugement oiseux, facond, autoritaire, qui aboutit à ceci : Perronneau, comprenant que le triomphe complet ne lui viendrait jamais dans sa patrie, bien que l'Académie lui eût ouvert ses portes, s'en alla en

Hollande, devinant que là, non loin de Rubens et tout près de Rembrandt, était sa vraie patrie. Il y mourut, à Amsterdam, en novembre 1783. Peu s'en inquiéta le public, et l'Académie, inconsciente jusqu'au bout, oublia de notifier son décès en temps voulu dans les séances mensuelles.

* * *

Chardin est, avec La Tour et Perronneau, le plus glorieux de nos pastellistes. Chardin, rival tardif de Perronneau et de La Tour, ne fit du pastel qu'à la fin de sa vie, désolé de voir sa vue s'affaiblir. Peintre de nature morte, il donne à chaque objet sa couleur propre. Il est exact, il met toute sa conscience à copier son modèle, fût-ce un lapin mort ou une bassine à confitures. Sur ces objets inanimés, il a projeté le drame intime de l'ombre et de la lumière, il leur a donné leur atmosphère ; ils acquièrent ainsi une sorte de vie, une vie d'objets auprès desquels se devine la présence de l'homme qui, malgré tout, sans s'en douter, leur a laissé son empreinte. C'est pour cela que nous ne pouvons passer indifférents devant ces ustensiles qui nous font ressouvenir de silhouettes, d'attitudes, ombres fugitives, mais qui nous sont chères pour avoir été entrevues ou aimées dans notre passé ou, qui sait..., peut-être dans une vie antérieure.

Ce ne fut, nous l'avons dit, qu'à la fin de sa carrière que ce grand peintre fit l'essai du pastel, alors que ses yeux fatigués lui rendaient d'autres procédés difficiles. Nous avons au Louvre son portrait et celui de sa seconde femme, deux merveilles qui ne laissent deviner nulle part l'âge avancé de leur auteur. Chardin se mettant au pastel quand il voit sa peinture délaissée, quelle admirable leçon d'énergie ! Et c'est le moment où triomphe La Tour, le moment qu'a choisi Diderot pour s'écrier : « Chardin s'en va ! » A cette époque, le grand artiste a soixante-dix ans. Une brochure du temps dit cependant fort noblement, mais bien prématurément, au sujet de ses œuvres nouvelles : « C'est l'effort de ces athlètes qui, chancelant après un combat terrible, rappellent toutes leurs forces pour aller expirer dans l'arène. » Chardin était encore debout et redoutable cependant, car, chose étrange, ses pastels furent à cette époque plus goûtés du public que des artistes et lui ramenèrent avant sa mort un reste de succès.

Au-dessus de La Tour et de Perronneau, placerons-nous Chardin? Au dedans de nous-mêmes une voix qui ressemble bien à celle de la vérité nous dit qu'il est le plus grand, celui dont l'enseignement vibre encore jusqu'à nous. Plus que les deux autres encore, il a tout rendu dans ses copies de la Nature. Que de choses il y a vues et quel enseignement il nous a légué ! N'eût-il peint que son portrait et celui de Mme Chardin, il serait le plus grand dans le futur comme dans le passé. Il a dépassé les autres et est venu jusqu'à nous non pas en lutteur, mais en maître.

* * *

Quels pouvaient être, après ces grands hommes, les lendemains du pastel?

Directement soumis à l'enseignement de La Tour, Ducreux, tout d'abord, se classe parmi les bons pastellistes ; s'il n'a pas toute la subtilité, toute la finesse de son maître, il en rappelle cependant les méthodes, sincérité, probité artistique. Mais il ne serait pas le seul à mériter notre attention, si la liste des gens de talent de cette époque n'était pas trop longue

à parcourir. Plusieurs, sans doute même, mériteraient une étude à part, si la place qui nous est donnée ici se trouvait plus vaste.

Un seul homme mérite d'être comparé à Quentin de La Tour, c'est Liotard, son contemporain, un Suisse, l'auteur du portrait de Mme d'Épinay, l'amie de Rousseau, qui se voit au musée de Genève, l'œuvre fameuse dont M. Ingres a dit que c'était la plus belle *peinture* que l'on pût voir, même en Italie, ce qui en dit long sur son mérite. Devant ce portrait on éprouve une sensation de réalité telle que, l'ayant quittée, on s'attend à retrouver à la sortie cette femme encore jeune avec ses yeux de pigeon et ses lèvres minces. Cette main maigre qu'un bras mince repousse vers la joue, ces cheveux ondulés, jusqu'à cette échelle de rubans de couleur si franche mais si fine qui orne le corsage, sont d'une réalité troublante, devant laquelle s'efface l'idée de beauté, de temps, de mode et surtout de procédé. Liotard professait, — notons-le au passage, — que l'artiste devait s'efforcer de dissimuler la touche, afin, sans doute, de compléter l'illusion de la vie par la simplicité d'un travail exempt d'accidents. Une telle manière de procéder ajoute beaucoup à la saillie des personnages et, en favorisant le dessin, ajoute une grande intensité à la lumière. De ce travail minutieux se dégage une réalité qui est comme une imitation de la Nature, un véritable trompe-l'œil. Suivant beaucoup d'avis, j'en conviens moi-même, c'est un défaut plus qu'une qualité, mais il faut avouer qu'ici, ce *fini* (il faut dire le mot), venant affirmer la force et l'expression d'un dessin sans défaillance, contribue pour une large part à faire de l'effigie de la maigre et capricieuse amie de Rousseau un chef-d'œuvre hors pair. Au reste, toutes les œuvres de Liotard n'égalent pas celle-ci.

Indépendamment des maîtres du pastel dont je viens de parler, plusieurs grands artistes de leur temps se sont, par aventure, servis de ce procédé sans y puiser un renouvellement d'expression. Nattier, Boucher, Greuze, Vien, entre autres, ont fait du pastel comme tous leurs confrères ; leurs qualités habituelles s'y retrouvent sans doute, ces œuvres intéressantes nous charment toujours pour elles-mêmes, mais ni plus ni moins que leurs autres œuvres peintes à l'huile.

Tout rapide qu'il soit, on ne saurait oublier dans ce coup d'œil d'ensemble d'autres peintres du passé qui se sont, avec maîtrise, servis du pastel : Raoux, Jean Pillement, Mme Alexandre Roslin, Charles-Antoine Coypel, dont le portrait trop classique d'Adrienne Lecouvreur demeure un modèle d'effigie théâtrale ; enfin, Tocqué, cet amoureux des reflets et des fugitives nuances, grand artiste très proche de La Tour. Et ce n'est pas tout encore, il faudrait citer Davesne, Louis Vigée, Claude Bornet, d'autres encore qui furent habiles à employer les délicates poussières colorées.

Dans l'École d'outre-Manche, enfin, Russel est de ceux qui ont manié le pastel avec le plus de bonheur. L'« Enfant aux cerises » du Musée du Louvre, chef-d'œuvre de grâce et de naturel, a toutes les qualités de la belle peinture anglaise.

Mais voici que nous touchons à la fin de cette brillante période des pastellistes du XVIIIe siècle. Le monde s'assombrit, les temps dramatiques s'annoncent. L'architecture, le meuble, la peinture semblent s'épurer ; en réalité, ils s'amincissent. Le pastel fait comme eux ; il se fait peut-être plus intime, mais se refroidit. Tout en restant aimable, il devient discret et, sans quelques femmes, Mme Vigée-Lebrun, Mme Capet, Mme Labille-Guiard, puis Boze et quelques autres, peut-être disparaîtrait-il. Encore est-il inférieur aux œuvres de peinture de ces maîtres. A la lettre, il languit.

Les artistes de ce temps n'ont mis dans leurs portraits aucun accent nouveau. Au lieu d'œuvres expressives, au lieu d'effigies tragiques, — les modèles pourtant ne leur manquaient pas en ce temps-là, — ils ne nous ont donné que de faibles visages d'un modelé timide. Aucune observation. Rien de ce qu'un Chardin, par exemple, aurait mis dans la reproduction des traits d'un Mirabeau ou d'un Robespierre. Il semblerait vraiment que la Nature, indifférente au cataclysme que l'homme subissait, ait dédaigné de teinter, tout au moins d'un peu de sang, les sources d'eau de rose. A l'heure où l'on s'assassinait méthodiquement, aucune tête sanglante n'a tenté le crayon d'un homme de talent. Non, rien ne subsiste de ce temps affreux, rien que la preuve un peu attristante que, portraituré par un artiste sans talent, l'homme, s'appelât-il Danton, Marat ou Robespierre, André Chénier ou l'abbé Delille, fût-il un criminel, fût-il un bienfaiteur de ses semblables, n'est, pour la foule qui passe, qu'un homme comme les autres.

Rien que pour cela, les grands artistes, qui, eux, sont au-dessus de la foule, sont nécessaires à l'histoire d'un peuple ; ils mettent les gens à leur place. Ils guident l'opinion des foules, ils fixent enfin le jugement de la postérité.

Passé cette époque, le pastel glisse vers la fadeur et le joli et ne semble plus devoir servir qu'à retracer ce qui ne vaut pas la peine d'être peint. Les portraits de famille deviennent impossibles à regarder ; la mode achève de les rendre ridicules. La technique même semble disparaître. D'ailleurs, les grandes époques guerrières sont venues, on n'a plus le temps de poser. Emporter au camp le pastel d'une amie ou d'une épouse, il n'y faut guère penser. La miniature est là, qui, enfermée dans un écrin, peut se porter sous l'uniforme à la place du cœur, comme une amulette.

Je ne puis, je le sens, terminer cette revue sans citer au moins le nom d'un artiste dont le génie éclaire encore notre école moderne. C'est de Prud'hon que je veux parler. Il s'est surtout aidé du pastel pour chercher l'effet de ses compositions. Mais, grâce à ce procédé, il fit de fort beaux portraits. J'en connais deux : ceux du baron et de la baronne Martin, de Gray qui, d'un dessin sérieux et d'un coloris brillant, mériteraient d'être mis, au Louvre, à côté de ceux de La Tour.

Le temps a marché, l'observation de la Nature s'est étendue aux phénomènes lumineux. Le goût du clair-obscur va réapparaître, grâce à ce grand artiste. Dans ses tableaux, ce n'est déjà plus la simple lumière d'une fenêtre qui éclaire les visages, mais une lumière arbitraire. Le modèle ne sera plus désormais qu'un prétexte. Prud'hon a compris les jeux de l'atmosphère et leurs conséquences ; il en jouera avec un art consommé, inconnu jusqu'à lui. Mais, en réalité, il ne fut pastelliste que juste pour prouver qu'un artiste de race fait de l'art avec toutes les techniques et qu'au besoin il en invente.

* * *

Quelle place La Tour a-t-il dans l'histoire du portrait? Que vaut-il par rapport à ses ancêtres, à ses émules?

L'École française de portrait a formé des artistes si divers, en vérité, que les plus différents aspects de la vie humaine ont nécessairement reçu les hommages de notre art.

D'une part, les peintres du faste et de l'élégance donnèrent à la splendeur du décor toute sa valeur : Rigaud, Largillierre, — ce sont les plus grands d'entre eux, — connurent cette science admirable de placer un gentilhomme dans la brillante atmosphère des cours sans toutefois sacrifier l'analyse des traits à l'amour des subtiles recherches décoratives. Virtuoses incomparables, ils ont fait d'une tenture et d'un manteau l'opulente parure évocatrice des splendeurs de Versailles.

D'autre part, les peintres du travestissement flatteur, tels Raoux, Nattier, Tocqué, montrèrent les grands de leur époque dans les jolies attitudes de leurs divertissements, dans la grâce exquise de ces atours d'emprunt qui constituaient un des charmes de la société sous Louis XV.

Enfin, une autre classe d'artistes trouva dans le portrait, traité pour lui-même, la matière d'une analyse psychologique. On pourrait appeler ceux-là les *réalistes-psychologues*. Cette tendance à l'analyse du visage humain, qui vient sans doute du caractère observateur de la race, nous la trouvons, dès l'origine, chez Fouquet, nous la suivons chez les Clouet, elle s'agrandit avec Philippe de Champaigne, se familiarise chez Chardin, chez Aved, ce frère cadet de Chardin, et combien d'autres qui, pourrait-on dire, charment par leur simplicité. Elle produit des œuvres infiniment sensibles, frappantes de réalisme, de franchise, de douce vérité ou de digne et intime modestie.

Détournons-nous un peu maintenant et considérons les grands maîtres de l'étranger. Nous voyons le faste noyer la simplicité ; s'ils ménagent celle-ci, ils ne la pratiquent plus que pour assaisonner d'un peu de vérité leur fastueuse fantaisie. Italiens, Espagnols, Flamands, cèdent au désir d'embellir, d'orner leur modèle. La Tour le peignait tel qu'il était.

Sous le soleil méditerranéen éclosent les œuvres puissantes, les traditions vivifiantes dont l'influence se répand si largement parmi les artistes de France.

En Italie, le chef de l'École vénitienne, Titien, aux incomparables éclairages, au coloris à la fois si robuste et si fin, crée autour de son modèle, par la magie de son pinceau, une chaude atmosphère.

Pourvu qu'un Vélazquez trouve du gris et quelque lambeau rose à placer à côté, son âme de peintre respire à l'aise ; il vous fera des confidences. Les ciels, pour lui plaire, se font brumeux, au-dessus de montagnes bleues légèrement neigeuses à la cime. Pour lui, les plaines de la Manche, couleur de peau de lion, se font interminables. Il faut l'aller voir chez lui, car, ayons le courage de le dire : en France, nous ne le connaissons pas.

Rembrandt est un soleil sombre, mais c'est un soleil ; il brille et règne en certaines contrées de l'âme où les autres n'ont pas accès. Laissons-le donc drapé dans ses rayons. Faisons volte-face, voici M. Van Dyck, le prince des portraitistes. Un Rubens attiédi, mais élégant, ingénieux, raffiné, superbe encore. Comme La Tour, il est un maître des physionomies. Ce n'est pas un dieu, c'est seulement un roi qui fait en perfection des mains et des pieds et qui, au besoin, les invente. On peut cependant le consulter, non pas dans l'intimité, ce qui serait dangereux, plutôt au grand jour, dans la solennité mondaine et le champ des convenances. La Tour est à la fois plus simple et plus didactique.

Nous avons passé devant Franz Hals, le coloriste à l'éblouissante palette qui semble peindre en s'amusant ; c'est l'artiste par excellence des attitudes libres et familières. Avec lui, le portrait ne connaît ni rigidité ni hauteur : tout s'éclaire d'un rayon de bonne humeur sous l'action de ce pinceau agile et prodigue. La Tour est moins puissant, mais plus subtil que ce batteur d'estrade.

C'est Franz Hals qui nous amène à Reynolds ; celui-ci a quelques points de contact avec La Tour, mais on devine que Titien s'est mêlé de ses affaires pour obscurcir sa limpidité anglaise. Éloignés de quelques pas, brillent d'un éclat presque égal le charmant et spontané Gainsborough, l'idéaliste Romney. Notre La Tour ne communique pas avec eux.

Que sert, d'ailleurs, de comparer les artistes entre eux? Ce qui importe à la postérité, le devoir qui lui incombe, c'est de mettre les grands hommes à leur place et parmi eux les peintres, surtout ceux qui, comme La Tour, ont illustré leur génération, laissant d'elle une image immortelle.

Si nous établissons une comparaison entre le maître de Saint-Quentin et les grands noms qui viennent d'être cités, trouvons-nous qu'il existe un lien unissant La Tour à ces illustres chefs d'école? Sans hésiter, je dirai : « Aucun ! » Il est différent d'eux tous, car il n'est ni Anglais, ni Italien, ni Espagnol, ni Hollandais, mais un Français, un pur Français. Lumineux sans éclat, coloriste sans paroxisme, c'est un dessinateur perspicace. Il n'est ni Titien, ni Vélazquez, ni Rembrandt. Dans notre école même, sa place est sienne, il n'est ni Chardin, ni Perronneau. Il est Maurice-Quentin de La Tour, et cela nous suffit.

* * *

Dans cette œuvre si purement originale, c'est, nous l'avons dit, mais il faut le répéter pour conclure, cette prédominance du dessin, ce culte de la forme juste et précise, qualité essentiellement française, qui prévaut. La couleur est enfermée dans les formes ; elle sert, elle ne règne pas ; jamais elle ne nuit à la précision des lignes ou ne détruit par son éclat l'équilibre de la composition. Soucieux avant tout d'être vrai, La Tour y est si bien parvenu que même l'immense variété de son œuvre, loin d'égarer le jugement de la postérité, prouve la parfaite sincérité de l'auteur.

Jamais vulgaire, jamais commun, même dans l'humour (le maître de Saint-Quentin n'en est pas dépourvu), il a cette distinction naturelle qui, mieux que tous les principes, éloigne un artiste de toute trivialité. Jusque dans le réalisme, il maintient son élégance naturelle.

On ne peut dire de lui qu'il soit un poète, encore moins un voluptueux ou un virtuose ; en cela il diffère essentiellement de Boucher, de Watteau, de Fragonard. Ce qu'il voit, il le dit sans emphase, sans emportement, sans fantaisie, mais en homme qui comprend l'humanité et la peint telle qu'il la voit. La Tour est avant tout intelligent, il regarde, il enregistre ; c'est un tranquille analyste, un observateur habile, un spectateur qui contemple le monde : il est, par excellence, le portraitiste.

ALBERT BESNARD,
de l'Académie française.

NOTES

On trouvera ci-après sur la vie, la famille et les œuvres de La Tour des notes et des textes qui ne pouvaient figurer dans la magistrale introduction de M. Albert Besnard, mais qui en sont le complément naturel.

NOTE I

Les biographes anciens de La Tour

A. — Mlle FEL

Le témoin le mieux informé de la vie et de l'œuvre de La Tour fut évidemment Mlle Fel ; on en jugera par ce qu'en dit M. Tourneux dans son petit livre, si riche en renseignements de toutes sortes, qui est, à coup sûr, ce qu'on a écrit de meilleur sur La Tour. On regrette seulement que ce témoignage soit si bref.

Les *Confessions* de Rousseau ont de bonne heure sauvé de l'oubli le nom de Mlle Fel qui créa le rôle de Colette dans le *Devin du village* et qui aurait inspiré à Cahusac et à Grimm une passion telle que le premier en perdit la raison et que le second feignit une léthargie dont Jean-Jacques prétend avoir été le témoin ; mais c'est seulement de nos jours, et même tout récemment, que l'état civil et la carrière musicale de la cantatrice ont été débrouillés par M. Émile Campardon et surtout par M. F. Prodhomme, auteur d'une étude en français publiée dans une revue allemande. Née à Bordeaux le 26 octobre 1713, Marie Fel, fille légitime d'un organiste, débuta en 1734 à Paris au Concert spirituel et à l'Opéra : elle appartint à ce théâtre jusqu'en 1758 et paraît y avoir été fort employée et fort applaudie. Retraitée avec pension, elle chantait encore au Concert spirituel et à celui de la Reine et ne se retira définitivement qu'en 1778. La merveilleuse « préparation » de Saint-Quentin est sans doute antérieure au portrait du Salon de 1757, car Marie Fel avait alors quarante-quatre ans, et l'on peut présumer qu'à cette date ses rapports avec La Tour étaient depuis longtemps intimes. Non seulement elle demeurait rue Saint-Thomas-du-Louvre, à deux pas du logement officiel de La Tour, mais plus tard elle eut à Chaillot une maison de campagne où La Tour résidait volontiers, après avoir cédé à Mme Helvétius, en 1772, cette maison d'Auteuil qu'il aurait, selon M. Guillois, possédée deux ans seulement et que, de nos jours, la mort tragique de Victor Noir avait rendue célèbre…

Cette liaison, librement acceptée par l'opinion publique et par la famille du peintre, se prolongea jusqu'au retour forcé de celui-ci à Saint-Quentin, et des rapports affectueux semblent avoir persisté de tout temps entre le chevalier de La Tour et la maîtresse de son frère. Dans le brouillon de testament de 1783, celui-ci léguait en viager à Mlle Fel tout ce qu'il avait à Chaillot (sauf son fameux télescope de Dollond), son piano-forte, ses glaces, ses meubles, son argenterie, et, le 5 janvier 1785, après l'interdiction de La Tour, elle accusait réception au chevalier de l'état des meubles « dont son honnêteté lui laissait la jouissance », en le priant de donner des ordres pour des réparations urgentes au logement du Louvre. La date exacte du décès de Mlle Fel n'est point connue, mais d'après un document retrouvé par M. Prodhomme aux archives de la Seine, cette date pourrait être placée en février 1794, car il est question, dans une lettre d'affaires du 2 floréal an II (21 avril 1794), de ce décès survenu depuis environ deux mois[1].

Mlle Fel était-elle jolie? L'inspecteur de police Meunier, dans un rapport secret, dit brutalement le contraire ; mais il loue le charme de sa voix et, à cet égard, leurs contemporains sont unanimes. Les nôtres le sont aussi sur

1. *Sämmelbande der internationalen Musikenschaft*, Leipzig, 1902, 3e année. Mlle Fel est morte à Chaillot le 2 février 1794 (Prodhomme, *Revue Pleyel*, novembre 1924).

le charme de cette « tête étrange, imprévue et charmante qui, à Saint-Quentin, semble dépaysée, au milieu de cette galerie de femmes du XVIIIe siècle », et que les Goncourt comparent à « une Levantine, telle que l'on rêverait l'Haydée de don Juan ».

Tourneux, *La Tour*, p. 88-92.

On comprend pourquoi nous avons tenu à faire figurer en tête des biographes de La Tour une lettre écrite au chevalier de La Tour par Mlle Fel, où celle-ci donne l'écho d'une note adressée à Dezallier d'Argenville et qui semble être la source de quelques-unes des anecdotes les plus souvent répétées sur l'artiste.

Un monsieur d'Argenville, conseiller au Châtelet, je crois, qui estimoit beaucoup votre frère, s'occupe depuis longtems à recueillir des anecdottes pour satisfaire l'envie qu'il a d'écrire la vie de son ami, pour mettre au grand jour ses vertus et ses grands talents[1]. J'ai creusé ma tête, monsieur le chevalier, pour luy en trouver, d'après ce qu'il m'a conté luy même, comme son arivée à Paris, sa vie dissipée, le portrait de Mme Boulogne, la remarque du vieux Boulogne, beau-père de la dame. Ce grand peintre voulut connoître le jeune homme, on luy présenta ; il le trainne par le collet de son habit, vis à vis du portrait, en luy disant : « Regarde, malheureux, si tu es digne du don que t'a fait la nature ; va t'en dessiner, si tu veux devenir un homme. »

Je luy ai aussi raconté, d'après luy, les portraits de M. et Mme de l'Arenière, qu'il ne voulût livrer à moins de deux mille écus, en leur disant que les riches devoit payer pour les pauvres. Il m'a raconté aussi qu'en peignant les enfans de France, à Meudon, il avait eu le courage de dire à M. le dauphin que ses enfans étoit mal élevés. Il m'a raconté aussi que, peignant Mme de Pompadour[2], le roy, après l'affaire de Rosbach, arriva fort triste, elle luy dit qu'il ne falloit point qu'il s'affligeât, qu'il tomberoit malade, qu'au reste, après eux le déluge.

La Tour retint le mot ; quand le roy fut party, il dit à la dame que ce mot l'avoit affligé, qu'il valoit mieux que le roy fût malade que si son cœur étoit endurcy. Voila, monsieur le chevalier, ce que ma tête a pu fournir d'anecdottes à M. d'Argenville ; si vous en avez que je ne connoisse pas, vous voudrez bien me les envoyer, pour que je les luy fasse parvenir.

Adieu, monsieur le chevalier, recevez sans cérémonie l'assurance des sentimens que vous me connoissez pour vous et qui dureront autant que moi.

Fel.

Desmaze, 1874, p. 61.

B. — MARIETTE

La note biographique de Mariette a l'avantage d'avoir été rédigée du vivant de La Tour par un critique éprouvé qui, tout en reconnaissant la valeur de l'artiste, ne se laissa pas influencer par l'engouement général, mais sut juger l'homme et voir ses travers. Cette biographie sert de correctif aux véritables hagiographies de Duplaquet et de Bucelly d'Estrées.

La Tour (Maurice-Quentin de), né à Saint-Quentin, le 5 septembre 1704, s'est fait de lui-même et a acquis une très grande réputation par la vérité qu'il a sçu mettre dans ses portraits peints en pastel. Il n'a pas dans sa couleur la fraîcheur qu'a mis dans la sienne la Rosalba, mais il dessine mieux. Il entre dans le plus grand détail et il a le talent précieux de faire parfaitement ressembler. Mais son humeur est singulière, et sa façon d'agir avec une infinité de gens, qu'il disoit être de ses amis, et dont, à ce titre, il a voulu faire le portrait, ne lui fait pas honneur. Il a méprisé de très-honnêtes présens qu'ils lui offroient et les a traités en vrai corsaire. On n'en finiroit pas si l'on entreprenoit d'en faire l'histoire, non plus que des scènes ridicules qu'il a données à la Cour, et qui ont beaucoup ralenti le désir qu'on y mettoit dans la recherche de ses ouvrages. Il croyait s'y faire admirer par une sorte de philosophie qui tiroit de celle de Diogène le cynique, et il n'y a gagné d'autre avantage que d'être regardé comme un impoli et qui n'avoit aucun usage du monde. On lui a aussi reproché de n'apporter dans les sociétés où il vouloit briller et se donner pour homme de lettres, qu'un reste à moitié digéré de ce qu'il avoit lu dans quelques livres un moment avant que de sortir de chez lui, et ces lectures étoient ordinairement faites dans des livres qui traitoient de matières fort au-dessus de la portée de son intelligence. Je lui pardonnerois ces écarts, mais non la hardiesse avec laquelle il vient de gâter le beau portrait de Restout, qu'il avoit donné pour son morceau de réception à l'Académie. Il se l'est fait remettre, je ne sais sous quel prétexte ; apparemment qu'il s'est cru

1. M. d'Argenville a publié deux volumes : *Vies des fameux architectes et sculpteurs*, Paris, 1787, Debure. — Il n'y est pas fait mention de la note ci-dessus, que l'auteur n'a pu, sans doute, utiliser à temps. (Note de Desmaze.)
2. Sur le portrait de Mme de Pompadour, lire les articles de Sainte-Beuve et d'Arsène Houssaye. (Note de Desmaze.)

en état de mieux faire, et, sans s'apercevoir de combien il étoit déchu, il l'a retravaillé et l'a entièrement perdu. Quel dommage!

En voici un trait. Il peignoit le portrait de Mme de Pompadour ; le roi étoit présent, et dans la conversation il fut question des bâtimens que le roi avoit fait construire ; La Tour, qu'on n'interrogeoit pas, prit la parole et eut l'impudence de dire que cela étoit fort beau, mais que des vaisseaux vaudroient beaucoup mieux. C'étoit dans le temps que les Anglois avoient détruit notre marine et que nous n'avions aucun navire à leur opposer. Le roi en rougit et tout le monde regarda comme une bêtise une sortie si imprudente, qui ne menoit à rien et ne méritoit que du mépris.

Maurice-Quentin de La Tour est né à Saint-Quentin, ville de Picardie, le 5 septembre 1704. Dès sa plus tendre enfance, il montra du goût et de l'amour pour le dessein. Son père s'étoit mis dans la tête d'en faire un ingénieur ; mais on lui fit sentir qu'avec une vue aussi courte que l'avoit son fils, il lui seroit impossible d'en faire le service et il abandonna ce projet. Ce qui l'y avoit fait penser étoit l'ardeur avec laquelle il voyoit son fils se porter à dessiner ; il copioit à la plume toutes les estampes qui lui tomboient sous la main. Un élève du peintre Vernansal apporta à Saint-Quentin des académies que ce maître avoit dessinées. Il les dévoroit des yeux et brûloit du désir d'en faire autant. Ce n'étoit pas là, cependant, l'intention de son père. Il avoit une trop mauvaise opinion de la peinture et n'auroit jamais voulu consentir que son fils en eût fait sa profession. Il le lui fit sentir de façon que, voulant se soustraire à cette espèce de tyrannie, le fils, qui alors comptoit à peine quinze ans, prit la résolution de quitter la maison paternelle et alla se réfugier à Paris, qu'il regardoit avec raison comme le véritable centre des beaux-arts. Il avoit lu sur des estampes le nom de Tardieu, le graveur ; il lui écrit, lui demande aide et conseil, et Tardieu lui répond qu'il peut se mettre en chemin et le venir trouver. Il imaginoit que l'intention de La Tour étoit de faire un graveur. Celui-ci lui déclare, à son arrivée, qu'il veut être peintre. Où le placer? Tardieu jette les yeux sur Delaunay, qui tenoit boutique de tableaux sur le quai de Gesvres. Il est refusé. Vernansal, chez qui on le conduit, ne lui fait pas un meilleur accueil ; enfin, il trouve entrée chez Spoëde, peintre tout à fait médiocre, mais galant homme, et, pendant tout le temps qu'il demeure avec lui, il travaille avec l'ardeur de quelqu'un qui a l'ambition de se distinguer et de percer. Le voilà bientôt en état de reconnoistre la faiblesse des talens de son maître. Il le quitte et passe à Londres, résolu de voir ensuite la Hollande, si son compagnon de voyage ne fût pas mort. Au bout de quelques mois d'absence, il revient à Paris. Il s'affiche pour peintre de portraits ; il les faisoit au pastel, y mettoit peu de temps, ne fatiguoit point ses modèles ; on les trouvoit ressemblants ; il n'étoit pas cher. La presse étoit grande ; il devint le peintre banal. Quelques portraits qu'il fit pour des personnes de la famille du sieur de Boullongne furent vus par Louis de Boullongne, permier peintre du roy, qui, à travers des défauts, sut y lire ce qu'il y avoit de bon, c'est-à-dire ce tact et ce don de la nature qui saisit du premier coup les traits d'un visage et s'assure de la ressemblance. Il demanda à voir l'artiste ; il l'encouragea. « Vous ne sçavez ni peindre ni dessiner, lui dit-il ; mais vous possédez un talent qui peut vous mener loin ; venez me voir ». La mort de celui qui lui parloit avec tant de franchise et de bonté, arrivée en 1733, le priva du secours qu'il devoit s'en promettre. Il ne chercha plus de ressources que dans lui-même, et, redoublant d'efforts, il arriva bientôt au point de perfection qu'il se proposoit depuis longtemps. Ses succès, car il jouissoit alors de toute sa réputation, l'engagèrent à se présenter à l'Académie royale de peinture pour y être reçu ; il y fut admis en 1744 avec distinction et, peu d'années après, en 1751, il monta au rang de conseiller, qui est le grade le plus honorable auquel puisse prétendre un peintre de portraits. Depuis cette époque, il ne s'est pas fait d'exposition au Salon du Louvre qui n'ait fait voir de nouveaux chefs-d'œuvres de sa façon. Un des premiers qu'il y ait mis sous les yeux du public, en 1745, fut le portrait de M. Duval d'Épinoy, secrétaire du roi, qui vivoit alors avec lui sur le pied d'ami, et c'est ce qui l'engagea de faire graver sur la bordure de son tableau ces deux vers :

La peinture autrefois naquit du tendre amour ;
Aujourd'hui l'amitié la met dans tout son jour.

Sentiments fort nobles, mais que l'amour du gain démentit bientôt, car, lorsqu'il fut question du paiement, il fallut batailler et se quitter bien mécontents l'un de l'autre. Le portrait étoit excellent ; il étoit plus grand que ne le sont ordinairement les portraits au pastel. La figure étoit jusqu'aux genoux ; mais c'étoit La Tour qui l'avoit voulu ainsi. Étoit-il juste de payer si chèrement ses caprices? On le verra bientôt jouer des scènes encore plus singulières. Mais, si cette conduite a fait trop souvent tort à son cœur, la perfection de ses tableaux ne lui en a pas moins fait une réputation durable et méritée. Il n'y a jamais mis cette fraîcheur et cette facilité de touche avec laquelle la Rosalba, en suivant la même carrière, s'est rendue si recommandable. Mais il est plus précis qu'elle ; il dessine mieux, et, ce que l'Italienne n'a jamais fait, il n'a presque jamais manqué une ressemblance. Ses pastels ont toujours fait l'honneur des expositions. On y a vu avec admiration les portraits du peintre Dumont et Restout, qu'il a faits pour ses morceaux de réception à l'Académie, ceux du président Bernard de Rieux

et de la marquise de Pompadour, figures entières et d'une grandeur où l'on ne croiroit pas que le pastel pût atteindre, ceux du roy, de la reyne et de toute la famille, et, pour le dire, en un mot, les portraits de tout ce qu'on connoît de plus distingué par leur naissance ou par leurs talents. Il avoit entrepris le mien, et je crois qu'il lui auroit fait honneur. Il me fit souffrir, car il y employa un si grand nombre de séances que je n'ose le dire. Le malheur a voulu qu'il en fit choix pour essayer s'il pouvoit parvenir à fixer le pastel à l'imitation de Loriot, qui prétendoit en avoir trouvé le secret et qui refusoit de le lui communiquer. On m'a assuré que le tableau en avoit tellement souffert que de dépit il l'avoit jeté au feu ; je ne sais si l'on m'a dit vrai, mais il est certain qu'il n'en a plus été question entre nous, et de là je juge qu'on m'a dit vrai ; ce n'est pas la seule fois qu'il en a agi ainsi avec ses propres ouvrages. Il seroit à souhaiter qu'il se fût défait de cette mauvaise prévention, qui lui fait croire que l'expérience lui a fait acquérir des connoissances qui lui manquoient dans le temps de sa plus grande vigueur, et qui lui fait regarder de mauvais œil des ouvrages où les plus difficiles ne trouvent qu'à louer. Il est juste qu'un peintre soit son critique, et il ne l'est même jamais assez. La paresse, l'amour-propre fournissent trop fréquemment des excuses sur des défauts qu'on reconnoît et qu'on veut oublier ; mais il est tout aussi pernicieux de se dégoûter mal à propos de ce qui est sorti de ses mains, quand on le pousse à un certain degré d'excellence. Car, comme il n'est pas donné à l'homme d'atteindre à une entière perfection, il ne faut pas croire que quelque ouvrage que ce soit puisse être exempt de défauts ; le meilleur est celui qui en a le moins et, presque toujours, quand on ne sait pas se retenir, on détériore une première production au lieu de l'améliorer ; le plus sûr est d'aller en avant, et, supposé que l'on ait aperçu quelques parties foibles dans un ouvrage sur lequel on s'est épuisé, de s'en corriger dans celui qui vient ensuite. Ce seroit sans doute la conduite qu'auroit dû suivre notre peintre ; il en a pris une autre plus courte, mais qu'on ne lui peut pas pardonner. Il a détruit par humeur d'excellents morceaux, uniquement parce qu'ils lui déplaisoient, et il est arrivé, ce que j'ai déjà remarqué, que ce qu'il a jugé à propos de substituer à ce qu'il effaçoit lui étoit très-inférieur. Qu'il dise tout ce qu'il voudra, il ne persuadera jamais ni à moi, ni à aucun de ceux qui en ont été témoins, que le portrait de Dumont, qui est dans la salle de l'Académie, vaille, tout excellent qu'il est, celui qu'il avoit fait précédemment et qu'il recommença sans en avoir pu donner de raisons plausibles à ceux qui l'interrogèrent là-dessus et qui lui en témoignèrent leurs regrets. Il avoit peint, à peu près dans le même temps, le portrait de M. Bernard de Rieux ; c'étoit un ouvrage de la plus longue haleine et tel qu'on n'en avoit point encore vu au pastel de pareille taille. Il quitte l'appartement dans lequel il l'avoit peint, vient en habiter un autre ; les jours ne sont plus les mêmes, et le tableau ne lui paroît pas produire l'effet qu'il s'en étoit promis ; le voilà qui l'efface et qui en recommence un nouveau. Est-ce donc là une raison pour faire soupirer quelqu'un après un portrait dont il est bien aise de jouir, et qu'il sera, outre cela, obligé de payer le double? Cela a effrayé bien des gens, et certainement de La Tour auroit eu beaucoup plus de pratiques encore s'il eût été plus traitable. L'on sçait ce qui s'est passé entre lui et M. et Mme de la Reynière ; leurs portraits lui restèrent, parce qu'en ayant mesuré le prix sur les richesses de ceux qui s'étoient fait peindre, il eut le front d'en vouloir exiger cinq mille francs de chacun, et M. de la Reynière prit le parti de les lui laisser.

Plusieurs années s'écoulèrent, après lesquelles, se lassant de voir ces deux portraits dans son atelier, il demanda qu'on les retirât et à en être payé, et il eut l'impudence d'appuyer sa demande d'un exploit. De véritables amis, consultés, lui auroient fait apercevoir le risque qu'il courroit en tenant une pareille conduite ; il pouvoit être traduit vis-à-vis des arbitres, qui, jugeant du prix de ces tableaux sur le prix qu'ils mettoient aux leurs, auroient peut-être réduit à deux ou trois cens écus ce qu'il estimoit dix mille francs, et, les juges ne pouvant prononcer autrement, il ne lui seroit resté de ses prétentions que la honte de les avoir soutenues. Mais, comme les procès ont leurs désagréments, quels que bons qu'ils soient, M. de la Reynière a envisagé son repos ; il a été entretenu dans cette disposition par M. de Malesherbes, son gendre. On a prié M. Silvestre, alors directeur de l'Académie de peinture, homme prudent et sage, de donner sa décision. M. de la Reynière a ouvert sa bourse et lui a permis d'y prendre tout ce qu'il jugeoit à propos, et ce n'est pas sans peines que cet arbitre judicieux a déterminé M. de La Tour, je ne dis pas de s'en rapporter à son jugement seul, car il a eu la malhonnêteté de lui témoigner de la défiance en lui donnant pour adjoint M. Restout, mais à accepter 4,800 livres, à quoi tous deux réunis ont estimé le prix des deux tableaux. S'il continue sur ce pied, qui sera assez riche pour se faire peindre par lui? Moi-même, à quoi me serois-je reposé, s'il m'avoit fallu fixer un prix au portrait qu'il avoit voulu faire de moi et presque malgré moi? Car il commence à ne plus connoître d'amis, lorsqu'il est question de ses portraits. M. de Mondonville, célèbre musicien, est un de ceux chez qui il va plus familièrement. Il a fait son portrait. Mme de Mondonville, qui joint au goût de la musique celui de la peinture, dans laquelle elle s'est quelquefois exercée, désire avoir pareillement le sien ; mais, avant que de rien entamer, elle lui a fait l'aveu qu'elle n'a que vingt-cinq louis à dépenser. Là-dessus, M. de La Tour la fait asseoir et fait un portrait qui a plu à tout le monde ; il a enchanté Mme de Mondonville, qui, sans perdre un moment, tire l'argent de sa cassette, et, le mettant dans une boîte sous des dragées, l'envoie à son peintre. M. de La Tour garde les dragées, renvoie l'argent. Mme de Mondonville imagine dans ce jeu une galanterie, et que, ne s'étant pas autrement expliqué lors de la première propo-

sition, M. de La Tour veut lui faire présent du portrait, et, comme elle ne veut pas lui céder en générosité, elle lui fait remettre un plat d'argent qu'elle s'est apperçu manquer dans son buffet et qu'elle a payé 30 louis. Le nouveau présent éprouve le sort du premier ; il est renvoyé, et Mme de Mondonville apprend que M. de La Tour a mis à son portrait sa taxe ordinaire de douze cens livres, et qu'il ajoute à cela qu'il ne doit avoir aucuns égards pour des gens qui ne pensent comme lui sur le compte des bouffons, dont la musique et les représentations comiques divisoient dans ce moment tous ceux qui, dans Paris, se piquoient de se connaître en musique, et M. de La Tour avoit le faible de vouloir s'en mesler, et ne s'appercevoit pas qu'il donnoit au public une scène encore plus comique. A l'entendre, il s'est dégoûté de faire des portraits. Ils lui ont cependant procuré une assez honnête fortune. Ceux de la famille royale, qu'il a peints, ont été bien reçus et payés largement ; il a obtenu un logement aux galeries du Louvre, une pension de mille livres. Que lui faut-il de plus? Seroit-ce pour faire naître de plus grands désirs, et ne craint-il pas le contraire? La conduite qu'il a tenu avec Mme la Dauphine, qui souhaitoit avoir son portrait de sa main, est trop singulière pour que je ne la rapporte pas, sans y rien changer, dans les termes que s'en est expliqué avec moi M. Silvestre, chargé de la négociation. Il avoit reçu une lettre de Mlle Silvestre, sa fille, attachée à Mme la Dauphine, par laquelle il demandoit à son père de faire ressouvenir M. de La Tour de l'engagement qu'il avoit pris avec la princesse, mais qu'elle désiroit qu'au lieu de Fontainebleau dont on étoit convenu, le portrait se fît à Versailles ; elle marquoit que sa maîtresse avoit d'autant plus lieu de le désirer que son embompoint étoit revenu, et que peut-être n'auroit-elle pas un aussi bon visage à lui offrir si elle redevenoit enceinte ; elle faisoit assurer le peintre qu'elle se revêtiroit ce jour-là de toute sa bonne humeur et qu'elle l'invitoit à en faire autant de sa part. Qui ne croirait qu'à la lecture d'une lettre si honnête et si obligeante, M. de La Tour ne montreroit un désir égal à sa reconnoissance? Point du tout. Il répond froidement qu'il ne peut se rendre à l'invitation, qu'il n'est point fait pour ce pays-là, et cent autres choses qui alloient à le perdre si elles avoient été redites. Heureusement, il les disoit à M. Silvestre, qui, fort éloigné de lui nuire, n'en étoit que plus embarrassé sur ce qu'il devoit répondre à la lettre, qui finissoit par témoigner une sorte d'impatience de la part de Mme la Dauphine. Il tâche de remettre son homme et de lui faire prendre un meilleur parti. Il le tourne par tous les bouts. Il le voit enfin s'éclipser, et, dans le moment qu'il n'en attend plus rien, il reparoît avec une lettre où, tant bien que mal, il s'excuse sur des occupations indispensables, sur les jours trop courts et trop sombres, et prie de remettre la partie au printemps, sûr apparemment de ce qui devoit arriver ; car Mme la Dauphine devint grosse, et il ne fut plus question de portrait. Ce n'est pas le seul mauvais personnage qu'il ait joué à la cour. Il y a quelquefois pris des libertés qu'à peine se seroit-il permis avec ses égaux. Une fois qu'il y peignoit le portrait de Mme la marquise de Pompadour, le roi présent, Sa Majesté fit tomber la conversation sur ses bâtiments, sur ceux qu'il faisoit construire alors, et en parloit avec une sorte de complaisance. Tout à coup La Tour prend la parole, et, feignant de l'adresser à lui-même : « Cela est beau, dit-il, mais des vaisseaux vaudroient mieux. » Il disoit cela au moment que les Anglois venoient de détruire notre marine. Le roi en rougit et se tut, tandis que le peintre s'applaudissoit en secret d'avoir dit une vérité dans un pays qui ne la connoît pas ; il ne sentit pas qu'il avoit commis une imprudence qui ne vaut que du mépris. Je ne sçais si je me trompe ; mais je crains que ce ne soit quelque pareille indiscrétion qui l'ait éloigné de chez Mme Geoffrin, où je l'ai vu pendant quelques années assister au dîner du lundi avec assez d'assiduité. Peut-être crut-il qu'il y avoit pour lui plus d'avantages de se trouver dans d'autres sociétés, qui lui laissoient une entière liberté de parler avec hardiesse sur des matières fort au-dessus de sa portée, et de débiter des traits d'érudition dont il ne manquoit jamais de faire provision dans le dictionnaire de Bayle, son livre favori, avant que de sortir de chez lui[1]. Pour égayer ce que je viens d'écrire, je vais raconter une avanture assez plaisante qui lui est arrivée et que je tiens de lui. Un particulier, qu'il ne connoissoit pas et qu'il n'a plus revu, vint lui demander son portrait, et La Tour s'y étant prêté de bonne grâce, cet homme, qui avoit affecté de venir toujours seul et qui paroissoit jaloux de garder l'incognito, le portrait fait, demande à La Tour de le couvrir d'une glace et de le mettre dans une bordure étroite semblable à celles dont on est assez dans l'usage d'entourer les miroirs de toilette. Au jour donné, il vient un matin, encore seul, prendre le portrait, l'enveloppe lui-même d'un linge, le prend dans son bras, le place dans son fiacre, le tout en présence de La Tour, dans le plus grand silence et sans lui dire un mot de paiement. Celui-ci lui voyoit faire ses opérations et n'osoit parler dans l'attente que l'argent alloit paroître. Intérieurement il se disoit :

1. Il est curieux de rapprocher ici ce que dit de La Tour Marmontel, parlant de la société de Mme Geoffrin : « La Tour avait de l'enthousiasme, et il l'employait à peindre les philosophes de ce temps-là ; le cerveau déjà brouillé de politique et de morale, dont il croyait raisonner savamment, il se trouvait humilié lorsqu'on lui parlait de peinture. Vous avez de lui, mes enfants, une esquisse de mon portrait ; ce fut le prix de la complaisance avec laquelle je l'écoutais, réglant les destins de l'Europe. » Marmontel en parle encore en un autre endroit : « Mais je ne fus d'abord que de sa société particulière (à M. de la Poplinière). Là je trouvai le célèbre Rameau ; La Tour, le plus habile peintre en pastel que nous ayons eu ; Vaucanson, le merveilleux mécanicien ; Carle Vanloo, ce grand dessinateur et ce grand coloriste, et sa femme qui, la première, avec sa voix de rossignol, nous avait fait connaître les chants de l'Italie. » Marmontel, *Mémoires*, éd. Verdière, 1818, t. I, p. 359 et 208. (Note de l'éditeur de l'*Abécédario*.)

Emporteroit-il sans payer le tableau? Et, quand il fut parti : Il l'emporte, dit-il d'un ton tranquille. La singularité de l'aventure lui ferme la bouche ; il en reste là. Notre homme arrive cependant chez lui. Son premier soin est de s'informer si sa femme n'est pas encore levée ; elle ne l'étoit pas, et c'étoit tout ce qu'il souhaitoit. Il entre dans sa chambre, ôte le miroir de dessus sa toilette, y substitue son portrait, et va se mettre en embuscade dans un cabinet voisin ; son épouse éveillée, sort du lit, et tout de suite elle va se mettre à sa toilette. Le mari profite de ce mouvement ; il quitte son poste et va se placer précisément derrière le fauteuil de sa femme qui, levant le dessus de sa toilette, voit son mari vis-à-vis d'elle et s'imagine que c'est lui qui se miroit dans sa glace ; elle se retourne, le trouve en effet derrière elle et se confirme dans son opinion. Jamais portrait ne produisit peut-être d'illusion semblable à celle-ci. Elle ne cessa que lorsque le mari, déplacé, fit apercevoir son épouse de la méprise, et, content d'une scène si bien jouée et si agréable pour lui, il retourne le lendemain chez M. de La Tour lui faire ses excuses de l'avoir mis en inquiétude, avoue le tour, lui raconte ce qui s'est passé depuis leur dernière entrevue, ce qui ne pouvoit manquer de flatter son amour-propre, jette une bourse sur la table : il y a dedans cent louis, dit-il, prenez ce que vous voudrez, tout, si vous le jugez à propos ; encore n'en serait-ce pas assez pour vous témoigner ma reconnoissance et égaler le plaisir que vous m'avez fait goûter. M. de La Tour ne conserva que ce qu'il crut devoir lui appartenir légitimement, remit le reste de l'argent à son homme, qui disparut et qui ne s'est plus montré depuis. J'imagine que c'étoit quelque Anglois ; car, où trouver un François qui en eût agi de la sorte?

Abécédario de P.-J. Mariette et autres notes inédites de cet amateur sur les arts et les artistes..., t. III, 1854-1856, p. 66-78. (*Archives de l'Art français*, t. VI).

C. — DIDEROT

Nous donnons ici quelques anecdotes rapportées par le célèbre critique et qui ne pouvaient trouver place dans le Tableau chronologique, où l'on verra reproduit tout ce qu'il a dit de La Tour et de ses œuvres au fur et à mesure des expositions.

C'est un rare corps que ce La Tour ; il se mêle de poésie, de morale, de théologie, de métaphysique et de politique. C'est un homme franc et vrai. C'est un fait qu'en 1756, faisant le portrait du roi, Sa Majesté cherchait à s'entretenir avec lui sur son art pendant les séances et que La Tour répondit à toutes les observations du monarque : « Vous avez raison, Sire, mais nous n'avons point de marine. » Cette liberté déplacée n'offensa point, et le portrait s'acheva. Il dit un jour à Monseigneur le Dauphin qui lui paraissait mal instruit d'une affaire qu'il lui avait recommandée : « Voilà comme vous vous laissez toujours tromper par des fripons, vous autres. » Il prétend qu'il ne va à la cour que pour leur dire leurs vérités, et à Versailles il passe pour un fou dont les propos ne tirent point à conséquence, ce qui lui conserve son franc parler.

J'y étais, chez M. le baron d'Holbach, lorsqu'on lui montra deux pastels de Mengs, aujourd'hui, je crois, premier peintre du roi d'Espagne. La Tour les regarda longtemps. C'était avant dîner. On sert, il se met à table ; il mange sans parler ; puis, tout à coup, il se lève, va revoir les deux pastels et ne reparaît plus.

Ces deux pastels représentent l' « Innocence » sous la figure d'une jeune fille qui caresse un agneau, et le « Plaisir » sous la figure d'un jeune garçon enlacé de soie, couronné de fleurs et la tête entourée de l'arc-en-ciel.

Diderot, *Salon de 1763* (*Œuvres*, éd. Assézat, t. X, p. 197).

Lorsque le jeune Perronneau parut, La Tour en fut inquiet ; il craignit que le public ne pût sentir autrement que par une comparaison directe l'intervalle qui les séparait. Que fit-il? Il proposa son portrait à peindre à son rival qui s'y refusa par modestie ; c'est celui où il a le devant du chapeau rabattu, la moitié du visage dans la demi-teinte et le reste du corps éclairé. L'innocent artiste se laisse vaincre à force d'instances et, tandis qu'il travaillait, l'artiste jaloux exécutait le même ouvrage de son côté. Les deux tableaux furent achevés en même temps et exposés au même Salon ; ils montrèrent la différence du maître et de l'écolier. Le tour est fin et me déplaît. Homme singulier, mais bon homme, mais galant homme, La Tour ne ferait pas cela aujourd'hui ; et puis il faut avoir quelque indulgence pour un artiste piqué de se voir rabaissé sur la ligne d'un homme qui ne lui allait pas à la cheville du pied. Peut-être n'aperçut-il dans cette espièglerie que la mortification du public et non celle d'un confrère trop habile pour ne pas sentir son infériorité, et trop franc pour ne pas le reconnaître. Eh ! ami La Tour, n'était-ce pas assez que Perronneau te dît : « Tu es le plus fort » ; ne pouvais-tu être content, à moins que le public ne te le dît aussi? Eh bien, il fallait attendre un moment, et ta vanité aurait été satisfaite et tu n'aurais point humilié ton confrère. A la longue, chacun a la place qu'il mérite. La société c'est la maison de Bertin ; un fat y prend le haut bout la première fois qu'il s'y présente, mais peu à peu il est repoussé par les survenants ; il fait le tour de la table et il se trouve à la dernière place au-dessus ou au-dessous de l'abbé de la Porte.

Diderot, *Salon de 1767* (*Œuvres*, éd. Assézat, t. XI, p. 150-152).

D. — DUPLAQUET

L'*Éloge historique de La Tour*, prononcé le 2 mai 1788 par l'abbé Duplaquet, devrait être une des sources les plus précieuses de la biographie du maître. Duplaquet avait connu personnellement l'artiste et écrivait deux ans après sa mort. Par malheur, il avait un tel goût pour la rhétorique que, dépouillé de ses fleurs, son *Éloge* se réduit à quelques faits qu'on trouvera insérés à l'endroit voulu dans le Tableau chronologique. Il ne pouvait être question de le reproduire *in extenso*.

E. — BUCELLY D'ESTRÉES

Bien que postérieure de près d'un demi-siècle à la mort de La Tour, la notice de Bucelly d'Estrées se recommande par le dessein qui l'anima. « C'est, dit-il, pour laisser dans nos archives quelques faits ignorés qui ont rapport à cet illustre citoyen, que j'ai rassemblé dans une notice tout ce que j'ai recueilli et même *ce que j'ai vu dans mon enfance.* » C'est le plus complet des biographes anciens de La Tour ; après lui, on a fait dans les archives d'intéressantes découvertes dont notre Tableau chronologique offrira le résultat.

NOTICE HISTORIQUE
SUR MAURICE-QUENTIN DE LATOUR

PAR M. BUCELLY D'ESTRÉES, MEMBRE RÉSIDANT [1]

Maurice-Quentin de La Tour naquit à Saint-Quentin le 5 septembre 1704, dans une maison, petite place Saint-Quentin, côté de l'impasse. Son père était musicien attaché au chapitre royal de la collégiale de Saint-Quentin. Il termina ses jours dans la maison nº 2 de la rue à laquelle la reconnaissance publique a donné le nom de de La Tour, nom qu'elle a toujours conservé, malgré tant de révolutions.

Maurice était en apparence d'une complexion faible : 5 pieds 2 pouces était sa taille ; bien pris dans toute sa personne, il avait la démarche prompte et décidée, il portait la tête haute, son œil était vif, plein de feu, l'ovale de sa figure bien pris ; des lèvres minces annonçaient un penchant à la critique. Cet indice était vrai, mais jamais les traits qu'il lançait ne blessaient : le fond de son cœur était la bonté même. Très recherché dans ses habits, il était d'une propreté exquise. Il avait le genre nerveux très irritable, ce qui a décidé le choix qu'il fit du pastel, les émanations des couleurs à l'huile l'incommodant. D'une société agréable et d'une conversation intéressante, il joignait à son talent de vastes connaissances en littérature, il était bon mathématicien et bon géomètre. Dans son atelier, on voyait Rethou, qu'il a peint et dont nous possédons le portrait, artiste qu'il se plaisait à appeler son maître ; le sculpteur Lemoine, auquel nous devons le buste de de La Tour ; Vien, qui fut le maître de David ; Carle Vanloo, Pigale, Vernet, Parocel, Greuze, Largillière et Rigaud. Dans son salon on voyait Helvétius et Nollet, qu'il nommait ses bons amis ; Crébillon, J.-J. Rousseau, Duclos, Dupuis, Voltaire, Diderot, d'Alembert, de La Condamine, Buffon, le vainqueur de Fontenoy, Paulmy, d'Argenson, sous le protectorat duquel l'Encyclopédie fut mise ; l'abbé Hubert, dont il aimait tant la conversation ; Orry, ministre des Finances ; Piron ; Mondonville, célèbre violoniste, et tant d'autres.

Sobre, cependant sa table était toujours bien servie et ouverte à ses nombreux amis, mais surtout à ses compatriotes.

Avec une âme de feu il devait avoir les passions vives ; aussi ses ouvrages portent l'empreinte du génie. Ses crayons se refusaient à retracer les traits d'un sot. Être peint par de La Tour était un brevet d'esprit. Il ne voulait se mettre à son chevalet qu'inspiré par son modèle. La naissance, le haut rang, la fortune [2] ne faisaient pas excep-

1. De la Société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de la ville de Saint-Quentin, dans les *Mémoires* de laquelle parut cette notice.

2. M. de la Reigner, fermier général, voulut à tout prix avoir son portrait peint par de La Tour, qui, à force de sollicitations, y consentit. On pose, on est prêt à rendre l'œuvre, mais de La Tour, mécontent de son travail pour lequel il n'avait pas été inspiré, exige encore une séance. Le jour donné, le financier envoie un domestique dire au peintre, qui déjà était à son chevalet, qu'il n'avait pas le temps. De La Tour, se sentant bien disposé et mécontent, dit au domestique : « Mon ami, ton maître est un imbécile que je n'aurais jamais dû peindre ; ta figure me plaît, assieds-toi, tu as des traits spirituels, je veux faire ton portrait ; je te le redis, ton maître est un sot. — Mais, Monsieur, vous n'y pensez pas ; si je ne retourne pas à l'hôtel, je perds ma place. — Hé bien ! je te placerai : commençons. » De La Tour fait un chef-d'œuvre, et, comme le domestique l'avait prévu, il est renvoyé. — Cependant, le portrait est mis au Salon ; on l'admire ; l'anecdote circule ; on veut connaître le spirituel valet d'un sot riche, et bientôt il n'eut plus que l'embarras du choix pour une place. Mais il ne voulut s'en rapporter qu'à son nouveau protecteur, qui, en effet, le plaça chez un ambassadeur.

Mon talent est à moi, disait-il ; jamais il ne voulut terminer les têtes des deux sœurs du roi, parce qu'elles l'avaient fait attendre. (Note de Bucelly d'Estrées.)

tion à cette loi. On retrouve encore son âme de feu dans la répartition de sa fortune : de La Tour ne fit rien d'imparfait.

Dans les deux dernières années de sa vie ses facultés intellectuelles semblèrent disparaître ; cependant de ce flambeau prêt à s'éteindre jaillissaient encore des lueurs intermittentes qui indiquaient que l'âme de feu et le cœur bienfaisant étaient encore là. Un verre de vin généreux ranimait-il le feu de la vie, c'était à sa divinité qu'il buvait, et sa divinité était la belle Mlle Fay, dont nous possédons un portrait fait par lui. Nous l'avons vu dans ses promenades, quand un rayon de soleil si vivifiant pour les jeunes plantes, les enfans et les vieillards, redonnait de l'activité à son sang, s'adresser aux arbres, les mesurer de ses bras, leur disant : bientôt tu seras bon à chauffer les pauvres. Tel était notre illustre et bienfaisant concitoyen. Nous allons maintenant le suivre dans toutes les phases de son talent et de sa fortune.

« Le style, c'est l'homme. » De La Tour se peint par ses œuvres. On lit son histoire en suivant l'ordre dans lequel il a exécuté ses ouvrages. Il nous manque, à la vérité, ses premiers ouvrages. Si nous ne pouvons le suivre dans ses progrès, nous pourrons juger de sa supériorité dans un genre qui n'avait eu de renommée que par les ouvrages de Rose Alba.

A dix-huit ans, de La Tour ne put résister au penchant qui l'entraînait. Il quitte les études du collège qu'il suivait sous le principalat de Nicolas Desjardins, laisse à son frère aîné la carrière de la finance, celle des armes à son cadet, et, malgré les instances de sa famille et de ses amis, suit sa vocation : il devient peintre. Il reçut les premiers élémens du dessin d'un professeur de cette ville dont le nom n'est point passé jusqu'à nous. N'ayant pas les moyens d'aller en Italie pour y étudier les grands maîtres, il se rendit à Reims, cité dans laquelle le sacre de nos rois attirait les artistes de tout genre, qui y laissaient de leurs œuvres ; il les étudia. C'est là qu'il commença la carrière illustre qu'il parcourut. Des ouvrages estimés des connaisseurs l'enhardirent. Ne pouvant aller en Italie, il veut visiter la Flandre, y étudier le brillant coloris de Rubens, la sagesse et la vérité de Van Dyck. Alors Cambrai était le centre de grandes négociations diplomatiques, il y fait quelques portraits des hommes illustres qui s'y trouvaient ; sa réputation s'accroît, il est distingué par l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, qui lui offre un logement dans son hôtel, à Londres. A cette libérale protection il joint la renommée qui l'avait précédé à son départ du continent. Une aventure galante [1], qui ne fut pas tout à fait à son avantage, fut en partie cause de son voyage en Angleterre où il lutta avec succès contre les artistes anglais et finit par les surpasser. C'est sur les bords de la Tamise qu'il reprit le goût des études sérieuses et des méditations philosophiques qu'il avait négligées pour se livrer à la peinture. Alors la légèreté de la cour de France, les mœurs, reste et suite de la Régence, faisaient un contraste avec la vie des Anglais, au point que chez nous qui disait Anglais disait philosophe. L'anglomanie était une maladie à la mode et telle qu'un prince français ne rougissait pas de dire qu'il avait été en Angleterre pour y apprendre à penser.

La réputation de Maurice s'augmentant, il retourne à Paris, apportant avec lui ce qu'il fallait alors, ce qu'il faut encore aujourd'hui pour assurer une réputation : je ne veux pas parler de son talent, mais d'un peu d'or qu'il avait amassé.

Deux peintres de portraits tenaient à cette époque le premier rang dans la capitale : Largillière et Rigault. Le premier, véritable artiste, jaloux des progrès de l'art plus que de sa propre gloire, aimait à encourager les artistes, à leur donner des conseils. De La Tour n'avait que vingt-trois ans et de prime abord Largillière fut son ami. Rigault aussi était jaloux, mais ce n'était pas chez lui le noble sentiment de Largillière, sa jalousie était celle qui éloigne les concurrents ; cependant, enraîné par le talent de de La Tour, il rechercha son amitié, mais ce fut

1. Pendant que de La Tour était à Cambrai, il se prit de belle passion pour une jeune femme ; il l'obsédait de ses poursuites, et il n'éprouvait que des refus ; il crut que par la persévérance il obtiendrait tout ce qu'il désirait. Enfin, Lucrèce semble céder à une constance si rare ; on accorde un rendez-vous de jour, bien entendu pour le premier, puis deux, puis trois, mais toujours dans la boutique, car la dame était l'épouse d'un marchand sur la grand'place. On semble enfin s'humaniser et l'on finit par accorder un rendez-vous de nuit, mais on ne peut entrer dans une maison par une boutique bien fermée. De La Tour savait que l'or vient à bout de tout ; une bonne et forte Flamande est séduite ; elle se fait fort d'abord du consentement de sa maîtresse, et ensuite d'introduire notre coureur d'aventures. Tout est convenu ; de La Tour est prêt ; un vendredi, remarquez bien, un vendredi jour réputé malheureux, à minuit, heure du berger, il se rend devant la porte de sa belle et, suivant que tout avait été arrangé, se met dans un panier à jour, qui était destiné à hisser, au moyen d'une poulie, les marchandises dans les magasins. Porté sur les ailes de l'amour, ou, pour mieux dire, tiré par la forte et officieuse servante, il monte..., il monte..., ô comble du bonheur, il voit sa belle..., il va lui parler, lui peindre tout à son aise ses sentiments ignés... Mais voyez l'influence du vendredi, tout à coup il se sent descendre très rapidement, il se croit perdu, cette crainte ne dure qu'un moment ; le panier s'arrête au milieu de sa course, et notre amoureux reste suspendu entre deux étages. On ouvre une croisée, il croit qu'on vient à son secours... ; mais que voit-il, grands dieux ! le mari et la femme qui lui souhaitent une bonne nuit et referment la croisée. Or, de tout temps, le lendemain du vendredi vient le samedi, et le samedi partout est jour de marché. Jugez de la position de l'oiseau dans sa cage ; cependant, on eut compassion de lui, on le descend... ; il sort de son panier, il court, mais poursuivi par la canaille ; heureusement il peut se réfugier dans l'hôtel du plénipotentiaire de l'Angleterre qui rit, comme on peut se l'imaginer, de la mésaventure de de La Tour, qui lui-même, prenant son parti en homme d'esprit, rit aussi ; mais sentant bien que la place n'était plus tenable, le soir il était sur la route de Londres. (Note de Bucelly d'Estrées.)

dix ans après, quand Louis XV s'était fait peindre, et que Maurice-Quentin était peintre du roi et membre de l'Académie de peinture, etc., etc.

C'est une singulière chose que la carrière d'un artiste. Le plus beau talent passe souvent inaperçu, par des causes futiles. Un rien peut détruire les espérances les mieux fondées et même une réputation commencée[1] sous les plus heureux auspices. C'est parce que de La Tour savait cela que, ne se fiant pas tout à fait à sa réputation, il eut recours à une petite supercherie. Comme nous l'avons dit, l'anglomanie était la maladie du jour ; il s'annonça comme peintre anglais. On l'admira parce qu'il n'était pas Français. *Français et Picard*, cette ruse répugnait au caractère de notre compatriote ; il se fit connaître. Les mystifiés se contentèrent de dire : c'est en Angleterre qu'il a appris. Il n'avait plus rien à redouter de ses rivaux qu'il avait surpassés ou égalés[2]. Ce qui lui attira surtout de la part des dames une si grande vogue fut le genre du pastel qui, par son velouté, à leurs yeux, rendait mieux celui de la peau et des étoffes. Dès lors il fut le peintre à la mode, et la mode fut d'accord avec la raison, le bon sens et le vrai talent.

De La Tour avait peint Crébillon, J.-J. Rousseau, Duclos, Helvétius, l'abbé Hubert, Mondonville, Rethou, le maréchal de Saxe, il peignit les princes et les rois. Il n'avait que trente-trois ans lorsqu'il fut nommé membre de l'Académie royale de peinture. Faire l'énumération de tous ses ouvrages serait donner un catalogue raisonné de ses chefs-d'œuvre que nous possédons et qui auront une place distinguée dans notre Muséum.

Jouissant de la plus brillante réputation, étant dans la plus grande faveur du monarque, ami du ministre des Finances, de La Tour n'emploie tous ces moyens de parvenir à une grande fortune que pour servir l'amitié. Le maréchal de Saxe, qui le visitait dans sa retraite d'Auteuil, laisse apercevoir son inquiétude sur son sort après la guerre. La franchise d'un militaire n'est pas propre au rôle de solliciteur... De La Tour conçoit le projet d'être utile à l'amitié ; le peintre devient courtisan et solliciteur ; il sait qu'il a du crédit, il en use, met tout en œuvre et obtient une pension de deux cent mille francs, payable sur les États d'Artois. Ce n'est qu'en allant remercier le roi que le maréchal connaît le solliciteur.

Il est des hommes, bien rares à la vérité, dont une notice devient une louange par le simple récit de leurs actions. De La Tour avait une probité à toute épreuve, un noble désintéressement. Un de ses amis lui lègue en mourant la plus grande partie de sa fortune ; il sait que cet ami a des parens peu fortunés, il remet la succession entière aux héritiers naturels. Par le temps qui court, de pareils traits, malheureusement, sont rares. Il en est encore un que je citerai sans réflexions. Dans la vieille monarchie de Louis XV encore resplendissante d'un reste de l'éclat du grand siècle, les cordons étaient d'autant plus estimés qu'ils étaient moins donnés, j'allais dire prodigués. On lui offre le cordon de Saint-Michel, il refuse ; cependant il savait que cet ordre conférait la noblesse ; mais, conséquent avec lui-même, il ne briguait pas de titres lorsqu'il avait dit qu'il ne connaissait de noblesse que celle des sentimens, et de prééminence que celle des talens. Il est une distinction qu'il ne refusa pas, c'est celle de peintre du roi, de conseiller de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, parce que là il était avec ses égaux et qu'il avait été appelé par eux ; que là, la prééminence venait du talent.

Je vous ai fait voir Maurice-Quentin de La Tour s'élevant par son talent, devenu l'ami des sommités aristocratiques et financières, prenant rang parmi les savans, arrivant par son mérite à la fortune. La tradition, mes souvenirs de l'enfance, les mémoires du temps m'ont aidé dans cet exposé.

Je vais parler de sa bienfaisance.

Je pourrais ne pas abuser de votre attention plus longtemps et en peu de mots peindre cet homme si rare en disant comme l'auteur de Saint-Quentin ancien et moderne : *Cet homme aimait son art avec idolâtrie, les hommes comme il aimait son art, il éleva avec son travail une fortune plus considérable et la répandit avec son cœur.*

. . . .

Il fonda à Paris un prix qui devait se donner alternativement au meilleur ouvrage pour *la perspective et le*

1. De La Tour avait donné la vogue au pastel, genre abandonné depuis la célèbre Rosa Alba, née à Venise en 1664 et morte dans sa patrie en ... Jamais aucune réputation n'avait été si loin. Il existait à Paris un jeune peintre plein de talent, qui s'adonnait aussi à ce genre ; il se nommait Perronneau. Il vint trouver de La Tour, lui demandant de faire son portrait. D'abord, cette demande étonna de la part d'un rival ; cependant il y consentit. De La Tour prend jour, fait une toilette de cour, habit de velours, chapeau sous le bras, veste de brocard d'or ! Perronneau travaille et fait réellement un beau portrait, que nous possédons dans la collection de l'école de dessin. De son côté, de La Tour, retiré dans son atelier, fait aussi son propre portrait dans le costume de Démocrite. Perronneau met son tableau au Salon, on l'admire, on le loue, car il mérite d'être loué ; on exagère, et ne voyant aucun ouvrage de de La Tour, on le croit vaincu. Après ce premier feu jeté, de La Tour place son propre ouvrage. Soit hasard, soit malignité, le doigt moqueur de Démocrite est tourné vers l'œuvre du jeune peintre, ayant l'air de désigner l'objet de sa causticité. Le vent de l'éloge tourne. De La Tour est l'homme par excellence. Son rival, prenant peut-être trop à cœur cette mystification, quitte la France, se rend dans le Danemark, y porte un beau talent, y fait des portraits estimés qui ornent des galeries, et de La Tour reste maître du champ de bataille. (Note de Bucelly d'Estrées.)

2. Le nom de de La Tour jouissait encore en 1794 d'une grande réputation ; un émigré français, obligé de vivre de son talent, obtint une vogue assez forte parce qu'il portait le même nom. (Note de Bucelly d'Estrées.)

paysage, et un autre prix pour la tête d'expression, prix qui se distribue encore sous le nom de La Tour à l'école de dessin de Paris, et qu'a obtenu M. Lemasle, professeur actuel de l'école de Saint-Quentin.

A Amiens, il a donné dix mille francs pour une médaille de cinq cents francs à décerner à la plus belle action ou à la découverte la plus avantageuse dans les arts, dans la Picardie. Qu'est devenue cette belle fondation? Nous n'entendons jamais parler de la distribution de ce prix. Il est à regretter, Messieurs, que la Société académique de Saint-Quentin ait été établie si tard. Si elle eût existé, ce dépôt sacré, n'en doutons pas, lui aurait été confié et existerait encore, comme les autres fondations faites par de La Tour.

C'est surtout dans sa ville natale qu'il a répandu avec profusion ses bienfaits. Il a pris l'homme aux deux extrémités de la vie : à l'enfant qui vient de naître il veut que les premiers vêtemens soient donnés ; il veut aussi que le bonheur d'être mère ne soit pas troublé par la misère et le besoin ; des secours sont donnés en son nom aux pauvres femmes en couches. Il n'a pas oublié, dans sa sollicitude, l'artisan infirme qui va bientôt terminer une carrière laborieuse. Vingt-six mille sept cent quatre-vingt-neuf francs sont donnés pour assurer à perpétuité ces philanthropiques fondations. Là se serait arrêté un homme ordinaire ; mais Maurice-Quentin de La Tour, artiste qui devait sa fortune à son talent, veut ouvrir la noble carrière des arts à ses compatriotes ; il fonde à Saint-Quentin notre école gratuite de dessin, il use encore de son crédit auprès du souverain et, par lettres patentes du mois de mars 1782, la fondation est reconnue, avec le titre de royale. Les élèves qui suivent les leçons et qui ont des médailles sont assimilés à ceux des collèges royaux, et par ce fait seul exempts de tirer à la milice. Ami de J.-J. Rousseau, avec lui il disait que « lorsqu'il s'agit de bienfaisance on n'a rien fait quand il reste quelque chose à faire ». Il ne craint pas, comme nous l'avons dit, d'user son crédit, il sollicite et obtient des lettres de maîtrise gratuites pour l'élève qui aurait suivi exactement et avec succès le cours de l'école royale de dessin. Quarante-sept mille cinq cent cinq francs sont versés au trésor. Il croit par là assurer la perpétuité de ses bienfaits ; mais je ne veux ni ne dois retracer des temps trop funestes et parler de désastres, quand une main bienfaisante les a réparés.

Ici je finis l'énumération des bienfaits publics de notre bon de La Tour. Il est des secrets que la tombe a ensevelis. Je ne puis retracer le chiffre des sommes qu'il déposa entre les mains du mayeur, sous le sceau du plus inviolable secret, pour être distribuées aux pauvres.

Si, dans une société secrète dont il faisait partie, sans doute parce que la bienfaisance en est la base, on tenait registre des bienfaits, nous saurions qu'il a fait le plus souvent les frais des secours donnés par la caisse des pauvres[1]. Je m'arrête, ma voix citant tant de belles actions semble adulatrice ; cependant elle n'est que l'interprète de la vérité.

De La Tour, dans sa retraite d'Auteuil, entouré de ses bons et savans amis, avait atteint sa quatre-vingt-deuxième année. Il pense toujours à sa chère patrie, il veut y finir ses jours ; il annonce sa détermination, et le 21 juin 1784, seconde année de la fondation de l'école de dessin, on annonce aux habitans qu'ils vont revoir le bienfaiteur de leur patrie. La population quitte ses travaux, tout prend un air de fête ; le canon citoyen tonne, le carillon de la cité fait retentir les airs de ses sons joyeux, la rue qui se nommait alors de la Vignette est encombrée ; c'est à qui le verra le premier. Le corps municipal avec le mayeur, véritable élu du peuple, se rend dans la modeste demeure d'un simple citoyen pour lui porter le tribut de la reconnaissance publique, et l'homme qui refusa un ordre royal est fier du don d'une couronne de chêne. Je l'ai vue cette joie publique, je me la rappelle. C'était là de l'enthousiasme ! C'était là du patriotisme ! Le magistrat illumine l'hôtel de ville, les élèves défilent devant la façade de l'école et tous les citoyens suivent spontanément.

Pendant deux années, Maurice-Quentin de La Tour, près d'un frère qu'il aimait, auquel aussi il avait assuré un sort heureux, reçut constamment les marques de la vénération publique, jouissant du bonheur des heureux qu'il avait faits, couronnant lui-même ses enfans adoptifs et voyant déjà en espérance le don qu'il faisait à la ville d'artistes utiles.

Je dois ici terminer la notice que j'ai promise.

Le dix-sept février mil sept cent quatre-vingt-huit, une nouvelle vie commença pour un bienfaiteur de l'humanité, pour Maurice-Quentin de La Tour.

Mémoires de la Société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de la ville de Saint-Quentin, 1834-1836, p. 231 et suiv.

1. L'abbé Duplaquet, citant, dans son énumération des pauvres méritants soulagés grâce à La Tour, Marie Ponthieu et Joseph Roche, ajoute, en note : « La loge de l'Humanité leur a donné des récompenses, des médailles et les a couronnés à l'hôtel de ville [de Saint-Quentin]. (G. W.) »

NOTE II

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

d'après MM. E. Fleury et G. Brière.

PIERRE DE LA TOUR
né à Laon
ép. de

JEAN DE LA TOUR
né à Laon en 1639
reçu maître maçon en 1671
ép. de MARIE GARBE
mort après 1683

FRANÇOIS DE LA TOUR
né à Laon le 5 janvier 1670
ép. : 1° de REINE-FRANÇOISE HAVART († 1723) ; 2° de FRANÇOISE DULIÈGE

ANNE DE LA TOUR
ép. de PHILIPPE BOUGIER,
chantre de l'église de Sens

HONORÉ DE LA TOUR
né 1700, † jeune

CHARLES DE LA TOUR
1702-1766
bourgeois de Paris

MAURICE-QUENTIN DE LA TOUR
1704-1788
l'artiste

JEAN-FRANÇOIS DE LA TOUR
1727-1807
officier de cavalerie

ADRIEN-HONORÉ DE LA TOUR
1729-1760

ANNE BOUGIER
(1700-1742)

NOTE III

SUR LA TECHNIQUE DE LA TOUR

La Tour, au contraire de Perronneau, a une technique de pastelliste, il n'use pas des procédés du peintre à l'huile. Avec quelques critiques anciens, les Goncourt ont distingué chez lui deux manières, l'une, plus fondue, pour le public, l'autre, plus libre et plus heurtée, pour les artistes. Ils opposaient ainsi, au Salon de 1741, le président de Rieux au Nègre ; au Salon de 1746, Pâris de Montmartel à Restout. La seconde manière, moins caressée, aurait prédominé à partir de 1746, justement. Maurice Tourneux voit la même évolution à partir de 1753. Je dois avouer que, pour ma part, je serais moins net : je distingue mal l'évolution de La Tour.

Au contraire, sur la conscience de l'artiste, sur son désir de pousser son œuvre à fond, de fixer non seulement l'apparence mais l'âme même du modèle, tout a été dit et plus haut M. Albert Besnard rappelle cet effort avec plus d'éloquence que je ne saurais le faire. On me permettra seulement de signaler ici les textes principaux qui éclairent cet aspect du génie de La Tour :

Dès 1750, le témoignage de Bachaumont (« il ne sait pas s'arrêter à propos, il cherche toujours à faire mieux qu'il ne fait... ») ; la lettre à Marigny (1er août 1763), où La Tour peint avec véhémence ses angoisses ; les lettres de Belle de Zuylen (1766) qui le montrent à l'œuvre ; la critique par Diderot du Salon de 1769, que M. A. Besnard a commentée si justement ; la lettre à Belle de Zuylen (5 mars 1770 : « Je devrois être dégoûté de ce zèle de perfection, puisqu'il m'a fait gâter tant d'ouvrages ») ; l'expertise du portrait de Mlle Costé qu'il signa avec Greuze (29 novembre 1774) et que j'ai eu la bonne fortune de dé-

couvrir et de publier le premier (« un peintre alors est bien à plaindre ») ; la lettre, enfin, du 4 juillet 1778 où La Tour refait pour un nouveau directeur des Bâtiments, le comte d'Angiviller, le plaidoyer écrit treize ans plus tôt pour Marigny, etc. (voir, par exemple, les *Additions* de Diderot à sa *Lettre sur les aveugles* et surtout la note de Mariette).

On trouve la preuve de cette conscience dans la façon dont il traitait ses œuvres de grande dimension qu'il découpait, à la façon d'un vitrail, en plusieurs morceaux qu'il traitait et poussait séparément pour les fondre harmonieusement dès qu'il les avait réunis.

C'est à ce même sentiment qu'il faut demander l'explication du nombre de « préparations » qu'il a laissées. On s'étonne de ce nombre : je suis, pour ma part, persuadé qu'il en a détruit lui-même beaucoup ! Qui relira ses lettres sera de mon avis : La Tour ne voulait rien laisser au hasard. Qu'il ait gardé tant de répétitions de ses portraits, ce qui étonne Maurice Tourneux, je ne m'en étonne pas davantage : il voulait conserver le témoignage de son labeur, le souvenir des difficultés vaincues et des moyens qu'il avait employés pour le surmonter.

Dans la plupart des textes cités plus haut, on verra combien La Tour attache d'importance à la fixation de ses œuvres. J'ai pu étudier moi-même de près l'un de ses plus importants pastels, le *Président de Rieux*, et j'ai pu constater que les fonds y ont une épaisseur de matière qui les fait ressembler à de la peinture à la colle, ce qui, évidemment, est dû au vernis de fixage. Nous savons, enfin, que tous les pastels qu'il avait laissés à son frère avaient été fixés par lui. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de le voir s'intéresser à tout ce qui s'inventait en cet ordre d'idées. Je crois utile de reproduire ici une note fort intéressante des Goncourt sur ce thème.

> La Tour chercha toute sa vie la fixation du vernis. Dès 1747, l'abbé Le Blanc, dans sa *Lettre sur l'exposition des ouvrages de peinture*, dit : « que le vernis de La Tour fixe la durée du pastel sans en altérer la fleur, et qu'il est à espérer que ses ouvrages dureront autant que les choses humaines peuvent durer ». La même année, Lieudé de Septmanville, dans ses *Réflexions nouvelles d'un amateur*, dit : « Il est vrai que M. de La Tour s'est donné la torture pour trouver un vernis qui lui a manqué totalement et qui lui a gâté totalement quantité de tableaux. On n'ignore pas qu'il a offert une somme d'argent au sieur Charmeton, qui s'est flatté d'avoir trouvé la façon de fixer le pastel. On convient qu'il a découvert par ses soins quelque *corps subtil* avec lequel il prétend donner plus de consistance à cette façon de peindre. » Cette fixation est, du reste, la grande recherche de tout le siècle. Dans ce goût et cette mode du pastel qui « met les crayons de couleur à la main de tout le monde », aux mains des hommes, des femmes, du chevalier de Boufflers et de Mme [de] Charrière, qui peuple les expositions de la place Dauphine des pastels des Montjoie, élèves de La Tour. Il y a une émulation d'inventions, de procédés, de secrets, pour assurer un peu de durée à cette peinture fragile. De 1708 [1758] à 1773, ce n'est dans l'*Avant-Coureur* qu'annonces de découvertes : les demoiselles Beauvais préviennent le public qu'elles ont trouvé un secret pour fixer le pastel sans altérer la beauté et la vivacité des couleurs ; un sieur Mauge entretient le public, dans une longue lettre, sur un nouveau procédé ; un sieur Bréa déclare qu'on peut passer, sur les pastels fixés par lui, la main, même la pierre ponce. M. de Saint-Michel, gentilhomme piémontais, peintre du roi de Sardaigne, muni d'un certificat de Cochin, se vante d'être parvenu à fixer le pastel d'une manière inaltérable et d'avoir trouvé la composition d'un pastel très beau. Il propose son secret à mille souscripteurs, à raison de trois louis, en échange desquels ils recevront chacun un livre qui contiendra les fameuses recettes. On donne le procédé du prince de San-Severo, qui consistait à employer la colle de poisson. On indique un autre moyen de fixation, qui est de couvrir tout le pastel de poussière de gomme arabique passée au tamis, de dissoudre cette poussière avec de la vapeur d'eau chaude et de recouvrir cet enduit d'une couche de vernis à l'huile. M. [de] Monpetit attaque tous ces procédés, qui ont le défaut de brunir et de charger les tons du pastel, et renvoie à l'invention de Loriot, qu'il regarde comme la meilleure. Enfin, le secret de Loriot est divulgué et publié en 1780 par Renou, secrétaire de l'Académie royale de peinture. Quant au secret de La Tour, dont on peut étudier l'effet à Saint-Quentin, il est encore enfermé dans une lettre autographe du peintre, que M. Villot devait publier.
>
> Ed. et J. de Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, p. 371, note 2.

Voir également notre Tableau chronologique à la date du 5 juillet 1781 et les *Procès-verbaux de l'Académie royale* à celle du 2 juin 1763 (t. VII, p. 253-254 de l'édition).

NOTE IV

La collection de Saint-Quentin

Le développement tout à fait inattendu qu'a pris ce livre m'empêchera d'insérer ici, comme je l'aurais voulu, l'histoire de la célèbre collection de Saint-Quentin, si célèbre que trop d'écrivains n'ont consulté qu'elle pour parler de La Tour, ce qui est sûrement excessif, car elle contient plus de préparations que de portraits achevés et garde même, d'après ses plus récents historiens, un certain nombre de faux que d'aucuns auraient tendance à grossir. Cet historique a heureusement été fort bien fait, et par Maurice Tourneux (*La Tour*, p. 104-111) et par MM. Élie Fleury et Gaston Brière (*Catalogue des Pastels...*, p. 13-20). Je ne saurais faire mieux que de renvoyer le curieux à leurs travaux.

NOTE V

Iconographie de La Tour

En dehors des portraits de La Tour par lui-même, les principaux portraits de La Tour sont ceux de J.-B. Lemoyne, de J.-B. Perronneau et de Mme Roslin.

J.-B. Lemoyne exposa un buste de La Tour au Salon de 1748 et un autre au Salon de 1763, tous deux en terre cuite. On ne sait ce qu'est devenu le premier. Le second est conservé au Musée La Tour, à Saint-Quentin. « Ce buste fut envoyé par La Tour au corps de ville de Saint-Quentin, à la demande du maire et des échevins, qui désiraient placer à l'hôtel de ville le buste de leur illustre compatriote (Louis Réau). » On trouvera ce buste reproduit dans l'ouvrage de M. Louis Réau, *Les Lemoyne*, publié dans la même collection que le présent volume.

Le portrait de La Tour, par Perronneau, au pastel, fut exposé au Salon de 1750. « Ce portrait, vraisemblablement offert à l'artiste par son confrère, faisait partie de son atelier ; Jean-François de La Tour a soin de spécifier, dans son testament, qu'il s'agit bien de l'original, et non de la copie qui en a été faite (Fleury et Brière). » Il est aujourd'hui au Musée La Tour, à Saint-Quentin.

Enfin, Mme Roslin eut la piquante idée de se peindre elle-même en train de faire le portrait de La Tour ; et ce portrait n'est autre chose qu'une répétition du *La Tour à l'index* dont le maître fit lui-même plusieurs répétitions. Ce tableau, qui était resté jusqu'en 1913 chez les descendants de Mme Roslin, appartient aujourd'hui à M. le baron Robert de Rothschild, à Paris. On le trouvera reproduit à la fin du présent volume.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

1596-1704

Les découvertes de M. Grandin, conservateur du musée de Laon, établissent que la famille de La Tour appartient à la ville de Laon :

1° Adrien de La Tour est reçu sergent royal le 26 juin 1596 ; il est nommé garde des prisons de Laon le 15 mars 1601.

Un Laurent de La Tour devient sergent royal à Laon vers la même date.

2° Pierre de La Tour, sonneur de Saint-Jean, au bourg de Laon, laisse trois fils, ouvriers tous trois ; le plus jeune, seul, nous intéresse.

3° Jean de La Tour, troisième fils de Pierre de La Tour, naît à Laon vers 1639 ; il épouse Marie Garbe le 2 février 1669 et est reçu maître maçon le 26 mai 1671. De son mariage naissent quatre fils et une fille. Nous n'avons à nous occuper que de l'aîné.

4° François de La Tour, fils du précédent, né à Laon et baptisé le 5 janvier 1670, était, au mois d'août 1694, trompette au régiment des carabiniers de Mgr le duc du Maine. Il épouse Reine-Françoise Havart, morte à Saint-Quentin le 6 juillet 1723. Il exerçait la profession de chantre à Saint-Quentin, où il est établi dès 1704. L'extrait baptistaire de son fils François le qualifie d'ingénieur-géographe (corps créé en 1696). Il se remarie le 21 juin 1725 (contrat de mariage du 7 juin 1725) avec Marie-Françoise du Liège.

Nouvelles archives de l'Art français, nouvelle série, t. X, 1894, p. 5, 62.

1700

21 *juin*. — « Baptême d'Adrien-François, fils de François De La Tour et de Reine Avart. »

Lapauze, p. 9.

1702

14 *avril*. — « Baptême de Charles, fils de François De La Tour et de Reine Havar, le parrain est Charles Havar. — *Signé* : Charles Havard. »

Lapauze, p. 9.

1704

5 *septembre*. — Naissance à Saint-Quentin de Maurice-Quentin, fils de Me François de La Tour, chantre, et de Reine Havart. Il est baptisé le même jour à l'église Saint-Jacques [1].

1. M. Charles Desmaze, qui a le premier publié l'acte de baptême du peintre : *De La Tour, peintre du roi Louis XV*, Saint-Quentin, 1853, in-12, p. 7, donne à la mère de l'artiste le nom de Reine Zanar. Cette erreur a été reproduite par les biographes de l'artiste Dréolle de Nodon et Goncourt, mais ce défaut de lecture a été corrigé depuis.

Paroisse Saint-Jacques, septembre 1704.

Le cinquième de septembre 1704 est né et a été baptizé par le sous. pr. curé Maurice Quentin, fils légitime de Me François de La Tour, chantre, et de Reine Havar, sa femme ; son parrain, Mr Maurice Mégniol ; la marraine, Damelle Marie Meniolle, épouse de noble homme Mr Jean Boutillier l'aîné, ancien mayeur de cette ville, lesquels ont signez :

De La Tour, Marie Meniolle, Maillet, curé, Maurice Meniolle.

Archives de l'hôtel de ville de Saint-Quentin.

Dès que j'ay appris, dans ma première jeunesse, qu'en 1704 la destinée m'avoit fait naître le même jour, un vendredy, cinquième de septembre, et à la même heure que Louis quatorze...

Lettre de La Tour au comte d'Angiviller, le 4 juillet 1778. (Voir à cette date.)

1706

24 *juin.* — « Baptême de Edme-Jean, fils de François Delatour, musicien, et de Reine Avart. »

Lapauze, p. 10.

1708

1er *mars.* — « Baptême de Marie-Madeleine, fille de François Delatour et de Reine Havart. »

Lapauze, p. 9.

4 *mars.* — Mort de Marie-Madeleine de La Tour.

Lapauze, p. 9.

1712

7 *juin.* — « Baptême de Louis-Joseph-Ambroise, fils de François Delatour et de Reine Avart. »

Lapauze, p. 9.

1714

9 *mars.* — « Décès d'Edme-Jean De La Tour. »

Lapauze, p. 9.

1717

26 *décembre.* — « Décès de Louis-Joseph-Ambroise De La Tour. »

Lapauze, p. 9.

1718

La Tour, âgé de quatorze ans, dédie au principal du collège, Nicolas Desjardins, une vue perspective de Saint-Quentin faite au crayon.

Louis Hordret, *Histoire des droits anciens... de la ville de Saint-Quentin*, 1781.

Vers 1722

D'après ses anciens biographes, La Tour se présente à Paris au graveur Nicolas-Henri Tardieu qui le conduit chez Delaunay, marchand de tableaux, quai de Gesvres, puis chez Vernansal, qui le refuse ; enfin il travaille chez J.-J. Spoëde et chez Dupouch, académiciens de Saint-Luc.

1722

Octobre. — Les anciens biographes de La Tour disent, sans citer leurs références, que La Tour aurait

été à Reims au moment du sacre de Louis XV (25 octobre 1722) et aurait travaillé au portrait de plusieurs personnages.

Décembre. — La Tour, déjà qualifié peintre, entretient, à Saint-Quentin, d'intimes relations avec sa cousine germaine, Anne Bougier.

Voir plus loin à la date du 3 novembre 1723.

1723

Mars. — Anne Bougier, maîtresse de La Tour, étant enceinte, retourne à Laon. C'est sans doute à la même époque que La Tour quitte Saint-Quentin pour venir à Paris.

Voir à la date du 3 novembre 1723.

15 *août.* — Anne Bougier accouche d'un enfant mort à l'Hôtel-Dieu de Laon, où elle était traitée pour hydropisie.

Voir à la date du 3 novembre 1723.

3 *novembre.* — Anne Bougier, à Laon depuis huit mois, est condamnée à trois livres d'amende pour avoir caché sa grossesse.

Du 3 novembre 1723. A comparu Anne Bougier, âgée de 22 ans, fille de Philippe Bougier, chantre en l'église métropolitaine de Sens, où il demeure à cause de son emploi, et d'Anne de La Tour, sa mère, avec laquelle elle réside à Laon, depuis huit mois, et auparavant à Saint-Quentin, n'ayant, non plus que sa mère, d'autre métier que celui de tricotter des bas. A dit : qu'elle était née à La Fère, mais que sa famille était originaire de Laon. Feu Nicolas Bougier, Chantre en l'Église Collégiale de Laon, étoit son ayeul paternel, et feu Jean de La Tour, maître maçon à Laon, étoit son ayeul maternel.

A dit : qu'elle s'étoit bien comportée, n'avoit jamais eu d'habitudes criminelles avec aucun homme, ni garçon, à l'exception qu'elle s'est abandonnée trois fois au nommé *Quentin de La Tour*, garçon de dix-neuf ans, peintre de son métier, demeurant à Saint-Quentin, son cousin germain, et cela, dans le temps qu'elle demeuroit avec sa mère à Saint-Quentin.

Interrogée si c'est des œuvres dudit *de La Tour*, son cousin, qu'elle est devenue enceinte de l'enfant mort, dont elle est accouchée le 15 août 1723, après avoir célé sa grossesse, a dit que oui, qu'elle s'est crue hydropique, parce qu'après avoir eu ses habitudes avec le dit *de La Tour*, elle a eu ses purgations ordinaires huit jours après et ne les a plus vues depuis.

Anne Bougier, ne sachant signer, est déclarée atteinte et convaincue d'avoir tenu sa grossesse célée jusqu'au jour de ses couches et, pour ce fait, condamnée à être admonestée en la chambre du Conseil à ne plus récidiver, et en 3 livres d'amende, applicables aux pauvres de l'Hôpital de Laon.

Pièce communiquée par M. Charles Desmaze et publiée dans les *Nouvelles archives de l'Art français*, 1875, p. 303-304.

1724-1725

D'après la tradition, La Tour aurait été à Cambrai, où se tenait le congrès qui avait pour but la réconciliation de l'Empereur et du roi d'Espagne. Il y aurait fait connaissance des plénipotentiaires anglais, avec l'un desquels il serait parti pour Londres. Les ministres de la Grande-Bretagne envoyés à Cambrai étaient, d'après les documents conservés aux archives du ministère des Affaires étrangères, MM. Walpole, ambassadeur extraordinaire, de Marchimont et Witwort. Le beau portrait qu'il fit d'un ambassadeur d'Espagne décida l'ambassadeur d'Angleterre à amener à Londres le jeune portraitiste ; il y séjourna jusqu'en 1727 qu'il revint à Paris.

D'après l'abbé Duplaquet, *Éloge historique de La Tour.*

Nous avons vainement cherché trace, aux archives du ministère des Affaires étrangères, d'un passage de La Tour à Cambrai et à Londres. Ni Mariette ni Mlle Fel n'en parlent.

7 juin. — Le père de Maurice-Quentin de La Tour signe à Saint-Quentin le contrat de son second mariage avec Marie-Françoise du Liège.

> *Donation de part d'enfant.* — Par contrat de mariage passé devant Dorigny de Blamant, notaire à Saint-Quentin, le sept juin mil sept cent vingt cinq, et controllé audit lieu le dix huit dudit mois, entre François de La Tour, musicien, demeurant à Saint-Quentin, et Marie Françoise du Liège, dudit lieu, portant 600 livres pour la future épouse, le futur époux pris aves ses droits et actions ; par lequel contrat il a été stipulé entre autres choses, scavoir, en faveur du présent mariage, et pour la bonne amitié que ledit futur époux porte à ladite future épouse, présente et acceptante, de luy authorisé en tant que besoin, luy a donné et donne par ces présentes la part d'un enfant, pour la tenir par elle suivant et conformément à l'édit des secondes nopces et à la coustume de Saint-Quentin. Insinué à Saint-Quentin le 17 décembre 1736...
>
> RIGUET.

Archives départementales de l'Aisne, B. 2903, et *Nouvelles archives de l'Art français*, 1894, p. 62.

1726

27 mars. — Naissance de Jean-François de La Tour, frère consanguin de l'artiste.

Cette date de naissance est confirmée par un document que M. François Boucher nous a communiqué. Elle contredit la date de 1727, ordinairement donnée par les biographes de La Tour : MM. Fleury et Brière (*Catalogue*, p. 2), Dacier et Ratouis de Limay (*Pastels français*, p. 80). Voir au 19 janvier 1774.

Tourneux, *Un testament inédit de La Tour*, 1904, p. 3, note 1.

1727-1729

Sur les conseils d'un membre de l'Académie royale [Louis de Boullongne, peintre du Roi], qui lui conseille de « dessiner beaucoup », La Tour s'enferme pendant deux ans, cessant de peindre et ne s'occupant « que du dessin ».

Pendant ce temps, il apprend aussi les mathématiques, la géométrie, la physique, et il lit les poètes.

Duplaquet, p. 15.

1731

Mort de François de La Tour, père de l'artiste.

Tourneux, p. 20.

1734

Lépicié fait paraître une gravure datée de 1734 représentant Charles de Roddes de La Morlière, d'après le pastel de La Tour.

Tourneux, p. 32.

1736

La Tour habite avec son frère Charles, directeur des vivres d'Italie, à Paris, au coin des rues Saint-Honoré et Jean-Saint-Denis.

Voir ci-après, 31 octobre 1736.

Avril. — Lettre de Voltaire à l'abbé Moussinot au sujet de son portrait, dont il fait faire des copies.

> A Cirey, ce...
>
> Grand merci, mon cher correspondant. Faites faire d'abord deux bonnes copies, après quoi nous en ferons d'autres ; mais voici ce que je voudrais : que la première copie se fasse avec tout le savoir-

> faire et toute l'habileté de la copiste, afin qu'elle puisse servir d'original aux autres. Dès que cette première copie sera faite, je vous prierais de la faire examiner et retoucher par Latour. Cependant, vous m'enverriez mon original bien encadré, bien empaqueté, et, sur cette première copie, vous me feriez faire une miniature pour porter en bague. Le plus tôt, mon cher abbé, en cette affaire, comme en tout, sera le mieux.

Voltaire, *Œuvres complètes*, t. XXXIV, p. 61-62.

31 octobre. — La Tour et son frère donnent, à Saint-Quentin, leur procuration au libraire Pierre Boscher pour faire procéder à l'inventaire des biens laissés par leur père.

> Par devant les nottaires royaux et tabellions au bailliage de Vermandois à Saint-Quentin, soussignés, furent présens Charles De Latour, directeur des vivres d'Italie, et Maurice-Quentin De Latour, peintre, demeurants à Paris, au coin des rues Saint Honoré et Jean Saint Denis, paroisse Saint Germain, étant tous deux présents au dit Saint-Quentin. Les dits Charles, Maurice-Quentin De Latour, enfants et héritiers parti civiles de deffunct le sieur François Delatour, musicien en cette ville, leur père, et de feue demoiselle Reine Havart, leur père et mère, lesquels héritiers nous ont fait et constitué leur procureur général et spécial la personne du sieur Pierre Boscher, marchand libraire et imprimeur, demeurant audit Saint-Quentin, de pour eux et esdits noms, de faire procedder à l'inventaire et vente au priser des biens délaissés par ledit deffunct sieur François Delatour, leur père ; recevoir par ledit sieur procureur et prélever sur la masse des biens de ladite succession la somme de 400 livres qui reste due audit Charles De Latour, l'un desdits constituants, de ladite succession de laditte Reine Havart, sa mère, en donner par le sieur procureur toute quittances et descharges vallables, comme aussy consentir par ledit seur procureur pour lesdits constituants, esdits noms, que les deux enfants mineurs du second mariage leur serviront pour eux, leur mère et tutrice pour elle aussy, sur la masse des biens de laditte succession, la somme de 400 livres, de laquelle le dit Maurice Quentin De Latour leur a bien voulu faire don sur ce qui luy revenoit de la succession de laditte Reine Havart, sa mère, recevoir par ledit sieur procureur tout ce qui pourra revenir auxdits constituants esdits noms de la succession de feu sieur François De Latour, leur père ; vendre par ledit sieur procureur à telles personnes et moyennant tel prix qu'il jugera à propos les parts et portions des immeubles qui appartiendront auxdits constituants comme héritiers dudit feu sieur François De Latour, leur père, passer, signer à cette effet par ledit sieur procureur, tous contracts et quittances nécessaires et générallement faire par ledit sieur procureur tout ce que lesdits constituants pourroient faire esdits noms, s'ils étoient présents en personnes et générallement, etc... obligeant ...
>
> Fait et passé audit Saint-Quentin, par devant lesdits notaires, audit lieu, soussignés, le 31 octobre 1736, avant midi, et ont signé ainsi :
>
> *Signé :* DELATOUR et DE LATOUR, Étienne BELLOT et MALÉZIEU, notaires.
>
> Insinué à Saint-Quentin le 12 novembre 1736, premier volume de ladite année, folio 48 v°, et reçu pour le droit principal de ladite donation entre vifs la somme de 4 livres et 16 sols pour les 4 sols pour livres.
>
> *Signé :* RIGUET.

Extrait du registre des insinuations du bailliage de Vermandois existant aux archives du département de l'Aisne, à Laon. Publié dans les *Nouvelles archives de l'Art français*, 1893, p. 110-111.

1737

25 mai. — La Tour est agréé par l'Académie royale de peinture, sur la présentation de portraits au pastel.

> Ensuite, le sieur *Maurice-Quentin de La Tour*, Peintre de portraits en pastel, aïant fait apporter de ses ouvrages, l'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation, et incessamment la Compagnie luy donnera les sujets des portraits qu'il doit faire pour sa réception.

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 205.

1er *juin.* — L'Académie ordonne à La Tour, pour sa réception, les portraits de François Le Moyne et de Restout.

Mr de La Tour ayant demandé à faire ses morceaux de réception, la Compagnie luy a donné pour sujet les portraits de Mr *Le Moyne*, Premier Peintre du Roy, et de M. *Restout*, peintre et professeur.

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 206.

28 *juin*. — François Le Moyne étant décédé, l'Académie demande à La Tour le portrait de Jean-Baptiste Van Loo.

M. de La Tour chargé de faire le portrait de Jean-Baptiste Van Loo, professeur, à la place de celui de M. Lemoyne.

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 207.

Août. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Deux portraits en pastel, l'un représentant Madame Boucher, et l'autre celui de l'Auteur qui rit.

Livret.

1738

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

No 15. — Le portrait en pastel de M. Restout, Professeur de l'Académie, dessinant sur un porte-feuille.

No 56. — Un portrait en pastel représentant Mme de [Mme Rouillé de l'Estang], habillée avec un mantelet polonois, réfléchissant, un livre à la main.

No 69. — Portrait en pastel de Mlle de la Boissière, ayant les mains dans un manchon, appuyée sur une fenêtre.

No 70. — Portrait de Mme Restout, en coëffure.

Livret.

La première édition du *Livret* porte au no 70 : « Autre représentant M. Mansard, architecte du Roi », au lieu de Mme Restout. Une note manuscrite sur le *Livret*, 1re édition, conservé à la Bibliothèque nationale (Estampes, coll. Deloynes), dit : « Depuis a encore été exposé un portrait en pastel de Mme Restout, par M. de La Tour, qui est un excellent morceau. » Ceci explique que le portrait de Mme Restout, exposé après l'impression du *Livret*, ait été porté à la deuxième édition sous le même numéro.

Critique. — Quelque admiration qu'on ait donné à tout ce dont je viens de vous entretenir, Madame, il faut en redoubler à la vûë des *Pastels* de M. *La Tour*. Il en a produit cinq. C'est la nature même pour la vérité de la ressemblance : si bien que, d'un bout à l'autre du Salon, et au milieu d'une foule toujours interrompue par le flux et le reflux de spectateurs nouveaux, il n'a fallu qu'un coup d'œil pour reconnoître M. et Mme *Restout*, long-tems même après avoir perdu leurs portraits de vûë : quoi qu'à dire vrai, on ne puisse sortir sans les avoir été contempler souvent, de même que celui de Mlle *La Boissiere*, à laquelle il a sçu conserver toutes les graces qu'on lui connaît, et qui, sans la rendre belle, lui donnent le triomphe sur la Beauté.

Son attitude est aisée, naturelle et artistement négligée. Elle est appuyée sur une fenêtre, les mains passées dans un de ces petits manchons, que vous avez pris en déplaisance, mais avec lesquels vous vous réconcilieriez en faveur de celui-ci.

Rien n'est plus leger et plus gracieux que sa touche. On voit, on sent, on croit aller toucher tout ce qu'il peint. C'est du velours, c'est une pelisse, c'est de la gaze ; il n'est pas possible que ce ne soit qu'une imposture de couleurs.

Description raisonnée des tableaux exposés au Louvre. Lettre à Mme la marquise de S. P. R., par le chevalier de Noeufville de Brunaubois de Montador.

22 *octobre*. — Lettres de Voltaire à Thiériot, à Monmartel et à La Tour au sujet de Bonneval, homme de lettres, précepteur d'Amédée de Monmartel, que Voltaire accuse d'avoir surpris la confiance des Monmartel. En réalité, Voltaire tenait rancune à Bonneval, qui avait écrit un libelle contre lui.

Voltaire a Thiériot

... Quant à Bonneval que vous m'apprenez être précepteur chez M. de Monmartel, je ne crois pas qu'il y reste longtemps. Il ne tient qu'à vous de contribuer à le punir : faites tenir le paquet inclus à

M. de Monmartel et datez mes lettres. Souvenez-vous bien qu'en votre présence et devant notre ami Berger, La Tour m'a dit tout ce que je lui rappelle dans ma lettre. Faites-vous confirmer les faits par La Tour, et ensuite faites rendre à M. de Monmartel mon paquet. Conduisez-vous dans cette affaire avec la même prudence que dans celle de Dalainval, et vous réussirez de même... Rafraîchissez la mémoire à La Tour, afin qu'il puisse répondre en conformité à ma lettre que lui fera rendre M. de Monmartel, qui par là connaîtra Bonneval à ne pouvoir s'y méprendre...

Voltaire a Monmartel

Je suis obligé, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous instruire que vous avez chez vous un homme de lettres nommé de Bonneval qui, ayant imprimé, il y a quelque temps, un libelle contre moi, a dit pour excuse qu'il n'avait fait ce libelle[1] qu'à la sollicitation de Madame votre femme. Je suis loin de croire à cette infâme calomnie ; mais comme il est bon que tout homme qui est à la tête d'une famille et d'une maison considérable connaisse ses domestiques, je fais avec vous, en cette occasion, ce que je voudrais qu'on fît avec moi.

J'insère dans ce paquet une lettre ouverte au sieur La Tour, fameux peintre en pastel, c'est un de ceux de qui je tiens ce que j'ai l'honneur de vous mander. Vous pouvez, Monsieur, lui faire remettre ce billet et lui demander la réponse. Vous jugerez de la vérité de ce que je vous écris, et vous connaîtrez l'homme en question. Ma principale intention est de vous donner en cette occasion une marque de mon véritable attachement. Un aussi honnête homme que vous mérite de n'avoir auprès de lui que des personnes qui lui ressemblent...

Voltaire a La Tour

On vient de me confirmer ce que vous m'avez dit à Paris, que le sieur Bonneval était l'auteur de je ne sais quel mauvais libelle contre moi. Mais je suis plus persuadé que jamais qu'il a fait un mensonge plus odieux encore que son libelle, quand il vous a dit que Mme de Monmartel l'avait encouragé à cette indignité. Je ne connais Mme de Monmartel que par la réputation de sa vertu ; je ne connais M. de Monmartel que par les services qu'il m'a rendus, et je ne connais Bonneval que pour l'avoir vu une fois chez Mme de Prie, où il m'a emprunté dix louis qu'il ne m'a jamais rendus...

Voltaire, *Correspondance*, t. XXXV, p. 21-22. Cf. Dubois-Cornuau, *Paris de Monmartel*, p. 120-121.

1739

Septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Sans numéro. — Le Portrait en pastel de M. de Fontpertuis, conseiller au Parlement.
Au-dessous, celui de M. Dupouch, appuyé sur un fauteuil.
Un portrait en pastel représentant le Frère Fiacre de Nazareth.

Livret.

Critique. — M. *La Tour* ne dégenère pas non plus, Madame ; ses Pastels ont toujours un ton ravissant, et cette perfection qui les rend la nature même. Je confesse que je ne peux bien vous faire entendre combien ils sont dignes de loüanges. Entr'autres il a peint le Frère *Fiacre*, quêteur des PP. de Nazareth, qui est achevé. Comme c'est un personnage fort répandu dans le monde, il n'y a pas un enfant qui ne le reconnoisse, et il semble que lui-même reconnoisse tout le monde ; c'est surtout les symptômes de son état qui sont marqués dans toute sa figure, et qui le caractérisent à impatienter ceux qui le considèrent ; c'est une pièce impayable.

Description raisonnée des tableaux exposés au Louvre. Lettre à Mme la marquise de S. P. R., par le chevalier de Noeufville de Brunaubois de Montador.

23 *décembre*. — La Tour travaille au portrait de Mme de Mailly.

Mémoires du duc de Luynes, 1860, t. V, p. 90.

1740

19 *février*. — Lettre du duc d'Aumont à La Tour.

1. *Lettre de M. de B. sur la critique des lettres philosophiques de M. de Voltaire.*

M. le Duc D'Aumont prie Monsieur de La Tour de n'avoir aucune inquietude sur son portrait. Madame Adelaïde desirant le garder quelques jours. Elle promet d'en avoir grand soin.

M. le Duc charge Monsieur de Cindré d'en dire demain davantage à M. de La Tour.

A Versailles, ce 19 février 1740.

Desmaze, 1874, p. 11.

25 *juin*. — L'Académie, réclamant aux agréés leurs morceaux de réception, accorde un délai de six mois à La Tour.

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 273.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Nº 113. — Un portrait en pastel représentant M. de Bachaumont.

Nº 114. — Un autre, représentant Mme Duret, dans une bordure ovale.

Nº 115. — Un portrait, jusqu'aux genoux, de M. de *** [Perrinet de Jars ; Maurice Tourneux avait lu, sur une note de Mariette, Perrinet de *Faugnes*] qui prend du tabac.

Livret.

1741

Septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Nº 118. — Un tableau en pastel de 6 pieds 2 pouces d'hauteur, sur 4 pieds 8 pouces de large, représentant M. le Président de Rieu, en robe rouge, assis dans un fauteuil, tenant un livre dont il va tourner le feuillet, avec les attributs qui composent un cabinet, comme bibliothèque, par-à-vent, table et un tapis de Turquie sous les pieds.

Nº 119. — Autre tableau représentant le buste d'un Nègre qui attache le bouton de sa chemise.

Livret.

Nº 119. — Autre tableau en pastel représentant Mlle Sallé, actrice de l'Opéra, en demie figure. (Note manuscrite sur le *Livret*, conservé à la Bibl. nat., Estampes, coll. Deloynes et *Mercure de France*.)

Critique. — Dans l'enfoncement qu'on trouve ensuite est placé un grand *Pastel* qui est le Portrait en pié de *M. le President de Rieux* dans son *Cabinet*. Il est assis dans un *Fauteuil* de Velours Cramoisi, adossé à un *Paravant*, et ayant sur sa droite une *Table* couverte d'un *Tapis de Velours bleu*, enrichi d'une *Crépine d'or*. Entre les objets qui chargent cette Table, on remarque come inimitables une *Tabatiere* de ces *Maubois entrelassés* et une *Plume* un peu jaspée d'encre sur ses barbes.

Quant à la figure, elle est d'une ressemblance qui passe toute expression, toute imagination même, et d'une Etude qui tient du Prodige. Ele est terminée avec le dernier soin, et a cependant un air de liberté qui en déguise le travail. Ele est vétue d'une *Simarre noire* et d'une *Robe rouge ;* l'un se recrie : *la Peruque ;* l'autre : *le Rabat ;* les plus somptueux sont jaloux des *Manchetes*. On sent la legereté du Cheveu, la finesse de la Trame du Linge et l'Aprêt de l'Ouvriere, la délicatesse et le détail immense de la Dentele. C'est un Ouvrage miraculeux, c'est de la *Saxe* même, il n'est pas possible que ce ne soit que du crayon. Cette figure a sous les Pieds un *Tapis de Turquie*, qui n'est pas moins admirable dans son genre. Ce M. *La Tour* a les secrets de toutes les Manufactures.

Tout ce que les gens les plus dificiles trouvent à redire dans ce grand morceau roule sur les accidens. C'est que le *Paravant* est trop près du Fauteüil : il ne fait pas bien son effet. Une *Table couverte* les choque : ils disent qu'un Bureau à pié de Biche doneroit plus de dégagement, et n'auroit pas mis tant d'étofe l'une sur l'autre. Enfin, malgré ces legeres circonstances, ce Tableau sera toujours un chef-d'œuvre en son espéce ; et pour vous doner une idée de son Prix, on prétend que la Glace et le Cadre coutent seuls cinquante loüis.

Un autre de la même main, qui représente un *More* à demi corps, ne frape pas tant le gros des Spectateurs, mais s'attire presque autant d'estime des Conaisseurs.

Lettre à M. de Poiresson-Chamarande, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Chaumont en Bassigny, au sujet des tableaux exposés au Salon du Louvre, 1741.

1742

30 *août*. — Lettre du comte d'Egmont à La Tour.

De Paris, ce 30 aoust 1742.

Si vous voulés vous trouver, ce soir, Monsieur, a l'opera comique, comme nous sommes convenus hier au soir, je vous meneray a Passy, et je vous rameneray, après le souper. — Je suis charmé d'avoir cette occasion de vous assurer de la considération avec laquelle je suis, Monsieur, votre très humble et tres obéissant serviteur.

Le comte D'EGMONT.

Afin que nous puissions nous trouver plus sûrement, le rendés vous sera sur le théâtre, après la piece.

Desmaze, 1874, p. 11.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Nº 127. — Le portrait de Mme la Présidente de Rieux, en habit de bal, tenant un masque.

Nº 128. — Celui de Mlle Sallé, habillée comme elle est chez elle.

Nº 129. — Celui de l'abbé *** [Huber], assis sur le bras d'un fauteuil, lisant à la lumière un in-folio.

Nº 130. — Celui de M. du Mont le Romain, professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, joüant de la guitare.

Nº 131. — Un petit buste de l'auteur, ayant le bord de son chapeau rabattu.

Livret.

1743

Août. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Nº 103. — Un portrait au pastel représentant M. le Duc de Villars, gouverneur de Provence, chevalier de la Toison d'or.

Nº 104. — Autre, représentant M. ***.

Nº 105. — Autre, représentant Mlle de ***.

Livret.

Le *Livret* de la collection Deloynes porte ces notes manuscrites : « Nº 104. M. Parossel. — Nº 105. Mlle de Beaupré ; il n'a pas été exposé. — Autre représentant, M. Frémin, sculpteur ; très beau portrait jusqu'aux genoux, fait en sept jours. »

1745

La Tour fait le portrait de la Reine (voir au 4 mai 1747).

10 *mars*. — La Tour obtient un brevet de logement aux galeries du Louvre.

10 mars 1745. — Brevet de Logement aux galeries du Louvre à Maurice-Quentin de La Tour, peintre en pastel, sous la grande galerie, en place de feu sieur Martinot, valet de chambre-horloger du Roi.

Arch. nat., O1 1057, p. 388. Publié par M. Guiffrey dans les *Nouvelles archives de l'Art français*, 1873, p. 90.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Nº 164. — Le Roy.

Nº 165. — Le Dauphin.

Nº 166. — M. Orry, Ministre d'État, Contrôleur Général ; peint en grand.

Nº 167. — M. *** [Duval de L'Epinoy], amy de l'auteur ; aussi en grand.

Nº 168. — Plusieurs autres portraits, sous le même numéro.

Livret.

Une note manuscrite de la main d'Antoine Duchesne, prévôt des Bâtiments du Roi, tracée en marge de son exemplaire, nous apprend que cet ami de La Tour s'appelait M. Duval et que ce portrait était « le roy des portraits de La Tour » (*Livret*, réimpression, notice de M. Guiffrey).

L'exemplaire de la collection Deloynes porte cette note manuscrite : « 167. M. Duval... C'est le triomphe de la Peinture en Pastel. » On y lit ces deux vers gravés sur la bordure :

La Peinture autrefois nacquit du tendre Amour
Aujourd'hui l'Amitié la met dans tout son jour.

Critique. — [Vers à l'occasion de la place où l'on a mis le portrait de M. Orry à la Salle des tableaux, nº 166. On l'a placé audessus d'un Abbé et à *coté de celui du* Roi.]

De la Tour au Salon met un pretre sous toi
et place ton portrait avant celui du roi.
Chacun soutient à tort que c'est bizarerie
parce qu'il n'en sçut pas toute l'allegorie.
On te voit tous les jours tel que Law l'apostat
foulant l'église aux pieds gouverner seul l'état,
et c'est ce que le peintre exprime sans rien dire,
ou peut-être qu'encore, par un trait de satire,
il songeait au calvaire ou Jesus autrefois
fut entre deux voleurs placé sur une croix.
Si Dieu n'en eut que deux, un au roi doit suffire,
et d'aillieurs tel est à mon avis :
qu'un gros en vaut bien deux petits.

Manuscrit sur le Livret. Bibl. nat., coll. Deloynes.

1746

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Nº 124. — Quatre portraits au pastel sous le même numéro.

Livret.

L'exemplaire de la collection Deloynes porte, rectifié à la main : « Trois portraits... », et donne les noms suivants : « Monseigneur le Dauphin ; M. Paris de Montmartel ; M. Retout, pour morceau de réception à l'Académie ; morceau admirable » (Bibl. nat., Estampes).

Critiques. — Extrait d'une lettre de Monsieur de Bonneval au Sieur De La Tour, imprimée dans le *Mercure* d'octobre dernier, p. 137 :

« ... Il seroit à souhaiter qu'elle fût suivie (cette exposition) d'un examen judicieux, dans lequel on feroit sentir le caractère de chaque Peintre, et les différentes parties dans lesquelles ils excellent. Je conviens que ce projet exigeroit de l'Auteur de l'examen beaucoup de connoissance, et surtout de cette aménité de stile, qui fait rendre la critique utile sans blesser. Un pareil Ouvrage instruiroit par degrés, et insensiblement mettroit les Spectateurs qui ont quelque génie en état de ne pas hazarder des jugemens aussi bizarres que ceux que j'ai quelquefois entendus. La beauté du coloris ne séduiroit plus assez pour faire grace à la pesanteur des Draperies et à l'irrégularité de l'Ordonnance. On ne confondroit pas la dureté avec la force de l'expression, les graces avec les mignardises, et ainsi du reste. »

Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France, avec un examen des principaux ouvrages exposés au Louvre le mois d'août 1746, par M. de La Font de S.-Yenne.

— Je viens aux Pastels, espéce de Peinture excessivement à la mode, et à laquelle le Sieur de La Tour a donné une vogue et un crédit qui semble ne pouvoir pas augmenter, par les prodiges qu'il a enfanté en ce genre. Il est vrai qu'il a fait une foule de misérables imitateurs. Tout le monde a mis ces craïons de couleur à la main : il en est de même chez nous de tout ce qui est de mode, le Public l'adopte avec fureur. Combien l'inimitable Vatteau a fait de mauvais singes dans son tems !

Parmi les Pastels de cette année, le Portrait du Sieur Restout fait par le Sieur de La Tour pour sa réception à l'Académie, a rassemblé le plus de suffrages. Il a su éviter le contresens que j'ai observé cidessus, et s'est bien donné de garde de faire contempler sotement le public à celui qu'il fait dessiner d'après un modéle. Bien des gens auroient souhaité qu'il eût fait entrer ce modéle dans sa composition, et que le Public eût été instruit de ce qu'il regarde avec cette vivacité d'attention qui donne l'ame et la vie à son portrait. On a trouvé cependant l'expression un peu trop forte pour une action aussi tranquille ; elle paroît même chargée. L'on a encore desiré plus d'union dans les chairs du visage dont

les touches sont un peu séches et découpées ; elles auroient pu être mieux fondües sans faire tort à la ressemblance, ce qu'il a excellemment pratiqué dans plusieurs de ses portraits, et particulièrement dans celui de M. Paris de Montmartel, qui est tout auprès, et qui est parfait. Toutes les autres parties du Portrait du Sieur Restout méritent une attention particulière et semblent disputer de vérité avec la nature. L'Etoffe de l'habit, le linge, le porte-feüille, tout y est à admirer.

Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France, avec un examen des principaux ouvrages exposés au Louvre le mois d'août 1746, par M. de La Font de S.-Yenne.

— Cette description, un peu en style de Journal, n'empesche pas qu'on ne rende justice aux excellens Peintres en portraits. Les sieurs Natier, Tocqué, La Tour, Aved, Nonnotre sont celebrés ici au point de nous faire esperer qu'un jour ils consoleront le public des Rigaud, des Largiliere et des de Troye. « On trouve chez eux un pinceau agreable, de la vie et de la verité dans les teintes des chairs, une imitation singuliere des étoffes de toute espece, chez quelques uns une assez belle ordonnance, et de la science dans les couleurs locales et la distribution des parties qui en composent les fonds et les détails. » [La note entière manuscrite.]

Lettre de l'auteur des Réflexions sur la peinture et de l'examen des ouvrages exposés au Louvre en 1746, par M. de La Font. *Jugement des journalistes de Trévoux sur cet ouvrage.*

24 septembre. — La Tour présente à l'Académie son morceau de réception, le portrait de Restout. Il est reçu académicien après le vote de l'Assemblée.

Le Sieur *Maurice-Quentin de La Tour*, Agréé, natif de S. Quentin, Peintre en pastel, a présenté à l'Assemblée le portrait de M. *Restout*, adjoint à Recteur, qui lui avoit été ordonné pour sa réception. Les voix prises en conséquence, la Compagnie a reçu et reçoit ledit Sieur *de La Tour* Académicien, pour avoir séance dans les assemblées et jouir des privilèges, honneurs et prérogatives attribuées à cette qualité, en observant par lui les Statuts et Règlemens d'icelle Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Cazes*, Directeur, Chancelier et Recteur.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VI, p. 35-36.

26 novembre, 31 décembre. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1747

4 mai. — On expose dans les appartements de Versailles le portrait de la Reine, peint par Carle Van Loo, d'après le pastel de La Tour.

4 mai 1747. — On a exposé aujourd'hui dans les appartements un grand tableau de Carle Van Loo ; c'est un portrait de la Reine, de hauteur naturelle, regardant un buste du Roi, qui est fort ressemblant ; au-dessous du buste est un petit bouquet de fleurs et aux pieds de la Reine est un petit épagneul. La tête de ce portrait a été copiée par Carle Vanloo sur le beau portrait que La Tour fit en pastel, il y a deux ans, dans le temps que la Reine logeoit chez Mgr le Dauphin. L'ordonnance de ce tableau-ci et la peinture sont admirables ; on va en faire une copie pour envoyer à Madrid à Madame Infante ; le Roi garde l'original.

Mémoires du duc de Luynes, 1862, t. VIII, p. 205.

Juillet. — Le graveur Aubert fait paraître une estampe représentant le Dauphin, d'après le pastel par La Tour.

Mercure de France, juillet 1747, p. 135.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre :

Nº 111. — Plusieurs portraits au Pastel sous le même numéro.

Livret.

L'exemplaire de la collection Deloynes porte en note manuscrite les noms suivants ; portraits : « De M. le Comte de Clermont. Du Maréchal de Saxe. De Mad^e de Monmartel, en habit de bal. De Mad. de

Lovendalh. De M. Gabriel, premier architecte. De M. Le Moyne le fils, sculpteur. De M. de Mondonville, excellent musicien. De M. Cupy, musicien. De M. L'abbé Le Blanc. Du Prince, aujourd'hui Cardinal d'Yorck. De la femme de M. Drevet, graveur. »

Mariette, *Abecedario.*

Ajoutons à cette liste « M. Binet » (voir les critiques qui suivent).

Critiques. — A côté et au bas du Portrait de Monseigneur le Dauphin, on voit onze Portraits en Pastel, peints par Monsieur de La Tour. Je crois devoir n'en omettre aucun ; attendu que tous les Ouvrages de cet illustre Artiste sont intéressans pour le Public. Les voici dans l'ordre où ils sont placés : du côté de l'escalier, Madame la Comtesse de Lovendal, Monsieur le Maréchal de Saxe[1] ; de l'autre, Monsieur le Duc d'Yorck, Madame de Montmartel ; plus bas, au milieu, Monsieur le Comte de Clermont[2] ; à sa droite, Monsieur Le Moine, Sculpteur, Monsieur Binet, Monsieur l'Abbé Le Blanc ; à sa gauche, Monsieur Gabriel, premier Architecte du Roi, Monsieur Cupis, Monsieur Mondonville. Le Public quoi qu'accoutumé aux merveilles que Monsieur de La Tour produit tous les jours, admire la ressemblance, la force, la vérité et la vie qui sont dans tous ces Portraits. On y voit régner la variété qui est en effet dans la nature. Le Peintre ne se contente pas de rendre le visage, il sçait encore *exprimer l'esprit* et le caractere distinct de la personne qu'il peint. La plûpart de ceux qui font des Portraits ne connoissent que deux tons pour la chair, l'un pour les personnes brunes, l'autre pour les blondes. Monsieur de La Tour, qui observe mieux la nature, ou qui sçait mieux la rendre, varie comme elle et donne à chacun la véritable nuance qui lui est particuliere. Il n'y a personne qui n'ait fait cette réflexion en voyant les différens Portraits qui sont ici exposés.

Le Public a trouvé celui de Monsieur l'Abbé Le Blanc un des plus forts qui ayent jamais été faits dans aucun genre, et celui de Monsieur Mondonville un des plus picquans. Celui-ci est un chef-d'œuvre dont il seroit difficile de donner l'idée à ceux qui ne l'ont pas vû. Ce célèbre Musicien est représenté dans l'attitude la plus pittoresque et qui cependant lui est naturelle ; il paroît écouter si son violon est d'accord. Ses yeux sont pleins de feu. On y voit l'impatience d'exécuter ce que son génie lui inspire. Quand on le considère attentivement, on croit presque l'entendre :

La Tour reçut du ciel le talent précieux
De peindre la parole et de parler aux yeux.

Quoi qu'en ait dit l'Auteur des Réflexions, qui a peut-être prononcé un peu trop légérement, quand un Artiste se rend recommandable et surpasse tous les autres dans quelque partie, c'est un homme de génie, et des Portraits tels que ceux dont nous parlons demandent une grande intelligence des différentes parties de la Peinture. Pour y réussir comme Titien et Vandeick, il faut que la Nature et l'Art y concourent également, je veux dire qu'il faut de grands talens et une grande étude. Il y a bien des observations à faire pour acquérir la perfection où les grands Maîtres sont arrivés.

Dans les Portraits de Monsieur de La Tour, tout est dessiné avec science et peint avec soin. Dans ceux où il faut de la grace, ses Pastels sont fondus, dans ceux qui demandent de la force, sa touche est telle qu'elle est inimitable[3]. Qui mieux que lui sçait donner de la rondeur à une tête, exprimer la transparence du cristallin dans les yeux et y répandre ce brillant et cette vie qui doit les animer?

Si les Peintres les plus communs réussissent à faire ressembler, c'est qu'ils font la *charge* des traits

1. On a mis ces vers-ci au bas de ce portrait :

« Héros sans vanité, Courtisan sans bassesse,
Jamais d'aucun revers il n'éprouva les coups ;
Condé de sa valeur aurait été jaloux ;
Turenne eût vanté sa sagesse. » (*Note du critique.*)

2. Voici d'autres vers qui ont été écrits au-dessous du portrait de ce prince :

« Louis, par ces Héros dignement secondé,
Du Germain, de l'Anglois rend l'alliance vaine :
Maurice est un autre Turenne,
Clermont est un second Condé. » (*Id.*)

3. « Ce qui a fait croire à beaucoup de gens que l'Auteur des Réflexions n'étoit pas un véritable connoisseur en Peinture, c'est qu'il a blâmé dans les Pastels de M. de La Tour ce que tous les habiles gens y admirent le plus. Il en ignore apparemment le prix et ne sent pas l'effet de cette touche. Le Peintre a eu grande raison de ne pas s'arrêter à cette censure :

Virtus affectus animi vigor exprimit ardens,
Solliciti nimiùm quam sedula cura laboris. » (*Id.*)

les plus frappants du visage, chose si aisée à faire, qu'avec quelques traits de crayon on peut en venir à bout, ce qui ne laisse pas de plaire fort aux ignorans. Le difficile est de rendre la nature avec vérité, et la perfection consiste à l'embellir sans détruire la ressemblance.

Quant aux discours que la jalousie fait tenir à plusieurs Artistes qui prétendent que le Pastel est beaucoup plus facile que l'huile, il s'en faut beaucoup que la chose soit vraie du Pastel tel que M. de La Tour le traite. C'est ce que j'ai entendu dire à beaucoup d'habiles gens qui l'ont vu travailler. Ces essais de quelques-uns de ceux qui ont voulu l'imiter leur ont assez mal réussi pour avoir dû les faire changer d'opinion. En tout genre il est aisé de faire communément, le difficile est d'exceller[1]. J'ose encore dire hardiment que les Portraits au Pastel de M. de La Tour ont un avantage considérable sur ceux qui sont peints à l'huile. C'est qu'ils ne changeront pas. L'huile noircit avec le tems et ternit l'éclat des plus belles couleurs. Combien de Tableaux de plus grands Maîtres sont tellement altérés qu'on n'y reconnoît plus rien? Le Pastel couvert d'une glace brave les injures de l'air ; il est invariable. D'ailleurs, il est plus vrai pour le Portrait. L'huile a des luisans qui ne sont pas dans la nature. Le *Mate* du Pastel la rend bien plus fidellement. M. de La Tour, comme je l'ai dit, a remedié au seul inconvenient qui y étoit attaché. Il ne duroit pas, parce que ceux qui jusqu'ici s'en étoient servis ne sçavoient pas le fixer. Beaucoup de belles choses de la *Rosa Alba* ont déjà péri. Le vernis de M. de La Tour, dont j'ai parlé, en fixe la durée sans en altérer la fleur. Ce coloris si fort et si vrai qu'il donne à tous ses Portraits sera toujours le même. Ses ouvrages dureront autant que les choses humaines peuvent durer.

Lettre sur l'Exposition des ouvrages de peinture, sculpture, etc., de l'année 1747. A Monsieur R. D. R. [par l'abbé Le Blanc][2].

— Passons maintenant aux portraits que l'on n'a pas assez loués ou que l'on a mis en oubli. Notre Auteur n'a pu s'empêcher d'admirer celui de M. Carle Vanloo. Il ne pouvoit trop louer un *si magnifique Portrait où tout annonce un homme qui est Maître dans toutes les parties de son Art* ; mais en faisant son éloge il a préparé celui qui a été son principal objet, ayant eu soin d'observer que la *tête est prise d'après celle peinte en pastel par M. Delatour.*

Vous sçavez comme moi, Madame, qu'elle n'a été copiée d'après lui que pour épargner des peines à la Reine ; le Public qui connoît le talent superieur de M. Carle Vanloo n'a jamais douté qu'il ne fût en état lui-même de peindre Sa Majesté, et on auroit souhaité qu'il l'eût fait d'après nature, ce Tableau n'auroit rien perdu de son prix.

*Réflexions nouvelles d'un amateur des Beaux-Arts adressées à Mme de X***,* par M. de Lieudé de Sepmanville, *pour servir de supplément à la Lettre sur l'Exposition des ouvrages de peinture, sculpture, etc..., de l'année 1747.*

— Vous vous impatientez peut-être de ce que je n'ai point encore parlé des Portraits en Pastel pour faire usage des remarques que vous m'avez envoyées et qu'un Artiste dont la réputation est établie vous a communiquées. Vous prétendez donc, Madame, que M. Delatour ne gagneroit pas à la comparaison si on plaçoit ses portraits à côté de ceux de l'illustre M. Vivien et de Mlle Roza-Alba. Je vois bien que vous avez consulté des Maîtres de l'Art quand vous vous écriez dans votre lettre en parlant des Portraits de M. Vivien : « Avec quelle facilité ils sont peints, et quelle vigueur dans sa couleur? quelle légéreté dans sa façon de traiter les cheveux que l'air semble agiter. La touche est telle qu'on la demande dans un habile Peintre. Il sçavoit, dites-vous, ajouter l'art à la nature et n'étoit *servile* qu'autant qu'il le croyoit nécessaire... » Pour achever son éloge, je vous observerai que nous avons de lui à Versailles un Portrait de l'Empereur qui est peint avec toute la force et la noblesse qu'on puisse demander dans un pareil Tableau... Quel contraste de beautés vous me faites remarquer dans la D^lle Rosa-Alba ! quelle grace, quelle légéreté dans ses Pastels ! La touche en est admirable, moëleuse et

1. « Il faut donc être un habile homme pour bien faire en quelque genre que ce soit : il faut donc être un habile homme pour bien faire le Pastel. M. de La Tour le fait bien, par conséquent M. de La Tour est un habile homme. Malgré toute l'habileté de ceux qui sont sortis de leur talens pour entreprendre de faire du Pastel, nul ne l'a si bien fait, à beaucoup près ; donc M. de La Tour est plus habile homme que ces habiles gens qui ont fait cette tentative, etc. » (M. l'abbé des Fontaines, *Observations sur les Écrits modernes*). (*Note du critique.*)

2. D'après la correspondance de Grimm, La Tour aurait été l'inspirateur des critiques de l'abbé Le Blanc sur les Salons : « L'auteur des jugements que je viens de rédiger en a hasardé d'autres sur quelques morceaux de peinture. On peut y ajouter quelque foi, parce que La Tour, notre grand peintre en portraits et en pastels, a conduit la plume de l'auteur, qui n'entend rien en ces matières » (*Correspondance*, t. I, p. 93). On connaît l'épigramme de Piron :

« La Tour va trop bien, il me semble,
En nous peignant l'abbé Le Blanc.
N'est-ce pas assez qu'il ressemble,
Faut-il encore qu'il soit parlant. » (Desmaze, 1853, p. 14.)

sans *dureté ;* nous avons en France dans plusieurs de ces *Cabinets merveilleux* des Ouvrages de cette fille incomparable.

Après ce que je viens de rapporter, et tous les endroits que j'ai tirés de votre lettre, notre Auteur ne s'est-il pas trompé dans la sienne en nous observant que *les femmes qui portent souvent plus loin que les hommes la vivacité de l'imagination et la finesse du sentiment ne se croyent pas faites pour juger de la Peinture, pour laquelle,* dit-il, *elles semblent avoir une espèce d'éloignement qu'il a peine à concevoir.* Mais comme cet article vous est personnel, et que vous y avez répondu, je me réserve à lui rendre fidélement ce que vous pensez, après que j'aurai satisfait à tout ce que vous exigez de moi.

Parmi les 11 Portraits en Pastel de M. Delatour dont notre Auteur *a crû devoir n'en obmettre aucun,* il nous observe que *le Public a trouvé celui de* M. l'Abbé Leblanc un des plus forts qui *ayent jamais été faits dans aucun genre.* Mais ne pourroit-on pas lui appliquer ici ce qu'il dit en parlant des *erreurs* dans lesquelles il prétend que l'*Auteur des Réflexions* sur la Peinture *a pû tomber.* Il me pardonnera si les emprunts que je lui fais ne sont pas à son profit. Ce sera à vous, Madame, de lui en payer l'intérêt... *C'est souvent,* dit-il, *de la meilleure foi du monde qu'on croit être l'Interprête du Public en lui prêtant ses sentimens particuliers ou ceux de ses amis. C'est un effet de l'amour propre.* Je ne cherche point, Madame, à pénétrer comme vous dans les motifs de prévention qui l'ont porté à faire des éloges extraordinaires des Ouvrages de M. Delatour, il en est si rempli, et surtout du Portrait dont la ressemblance lui fait partager en secret avec le Peintre une satisfaction qui les rend tous deux tributaires d'une reconnoissance réciproque.

Après cela pouvez-vous être surprise qu'il n'ait pas daigné parler d'un grand portrait en pastel de M. Loir. Je conviens avec lui qu'il n'est pas possible de refuser à M. Delatour le titre *d'habile homme,* les ouvrages qu'il a répandus dans le Public en sont un sûr garand. Mais les éloges trop outrés font souvent faire des réflexions à ceux même qui resteroient dans l'inaction. Notre Auteur a-t-il oublié que *quand on a des préventions contre les personnes ou contre les genres on se flatte en vain de tenir la balance égale, on n'a pas la main juste.* Qu'il donne à M. Delatour le titre *d'habile homme,* on ne disputera point cette qualité qui lui a été confirmée au Tribunal [1] de l'abbé Desfontaines. Mais qu'il ose le mettre de niveau avec *Titien et Vandeick,* c'est ce que le Public n'adoptera jamais. Puisque sans approuver le parallèle il a senti parfaitement la distinction qu'on pourroit faire des ouvrages de ces deux grands hommes d'avec ceux de ce Peintre, il suffit de voir dans l'Académie Royale le Portrait qu'il a peint de M. Restout, placé à côté de celui [2] de M. *Veugle,* ancien Directeur de l'Académie de France à Rome, fait par M. *Peine,* premier Peintre du Roi de Prusse qui est encore vivant et qui mérite les plus grands éloges. Point de Connoisseurs qui n'admirent la vérité, la force du colori, l'harmonie et l'effet qui se trouvent dans ce Tableau, je laisse au Public, que notre Auteur reclame, à juger lui-même s'il n'est pas le seul dont on pourroit dire qu'il est *un des plus forts qui ayent jamais été faits dans aucun genre.*

Pour résoudre cette espece de Problesme qu'on place dans le même endroit le beau Portrait de M. Mignard peint par M. Rigaud. Rien ne pourroit exprimer les louanges qu'il faudroit donner à cet ouvrage. Je dirai seulement que cette tête de M. Mignard peut se mettre avec tout ce que nous avons de plus précieux dans le Titien et le Vandeick. Il nous reste encore de M. Rigaud des portraits de nos Rois. Mais il ne s'est point trompé dans l'exacte copie de la nature, il a réellement peint un Roi, c'est-à-dire avec toute la Majesté et la grandeur de son rang. Nous avons aussi de sa main des Heros qu'il nous a peint avec autant de vérité et de noblesse que l'on jugeroit de leurs grandes actions en voyant leur portrait. De notre temps, n'avons-nous pas aussi des portraits de femmes des célèbres Detroys et des Largillieres? Avec quelles graces ne les ont-ils pas rendus, quel beau pinceau, quel dessein sçavant ; le silence que notre Auteur a gardé sur ces grands hommes feroit soupçonner (si on veut l'en croire) que leurs ouvrages ne sont rien auprés de ceux de M. Delatour, surtout depuis que *ce genie heureux qui lui fait produire tous les jours de nouveaux chef-d'œuvres lui a fait imaginer un secret qui en garantit la durée* [3]. C'est à vous, Madame, que je dois la note que vous me recommandez de ne pas oublier, et qui

1. Voyez ses *Observations sur les Écrits modernes.* (*Note du critique.*)

2. Ce Portrait a été donné par M. Dejulienne, aussi grand Connoisseur qu'Amateur, qui a un des plus beaux Cabinets et des plus précieux en différens genres, et qui a nouvellement fait construire une galerie où il a rassemblé quantité de Tableaux et de Dessins des plus grands Maîtres. (*Id.*)

3. Il est vrai que M. Delatour s'est donné la torture pour trouver un *Vernis* qui lui a manqué et qui lui a gâté totalement quantité de tableaux. Ce fait peut être attesté par *ces habiles gens qui l'ont vu travailler et ausquels* notre auteur a entendu dire que *si plusieurs Artistes prétendent que le Pastel est beaucoup plus facile que la Peinture à l'huile, il s'en faut beaucoup que la chose soit vraye du Pastel tel que M. Delatour le traite.* On n'ignore pas qu'il a offert une somme d'argent au sieur Charmeton, qui s'est flatté d'avoir trouvé la façon de fixer le Pastel. On convient qu'il a découvert par ses soins quelque *corps subtil* avec lequel il prétend donner plus de consistance à cette façon de peindre. Mais ce *secret* est général et deviendra celui de tous nos Artistes en ce genre, si la chose réussit, parce que le sieur Charmeton, moyennant un profit raisonnable, se fera un plaisir de servir le Public. Il ne

devoile aussi un secret que notre Auteur ne sçavoit pas ou qu'il a crû devoir ignorer pour faire *sentir tout le merite de celui de nos Peintres de portraits qui nous a consolé, dit-il, de la perte de Rigaud et dont le nom est si célèbre par toute l'Europe.* Aussi a-t'il bien sçû observer à l'Auteur des réfléxions sur la Peinture *qu'on ne doit point confondre dans la foule un homme qui est le premier dans son genre.* Mais n'est-il pas plus coupable que celui dont il veut corriger les *erreurs,* puisqu'il n'a eu des yeux que pour cet *homme* et qu'il a mis dans l'oubli un portrait [1] qui a reçû les suffrages du Public. Vous l'avez admiré comme bien d'autres, Madame, en rendant justice à ce jeune Peintre qui avec le temps n'acquerrera pas moins de réputation que les plus célébres en ce genre.

Tout homme qui a du talent est recommandable pour ceux qui ont le bonheur d'aimer les Arts ; il y a de l'injustice à le priver de la louange qui est dûe à son mérite... ! Ce sont les termes de notre Auteur, et je ne l'attaque qu'avec ses propres armes pour lui prouver que le portrait de M. Loir *valoit bien la peine* d'oublier un moment son Heros en rendant hommage à la verité. Il n'y a pas au monde un plus beau caractere d'esprit que d'aimer la verité. Cet amour est dans notre entendement le remede de toutes les erreurs, dans notre cœur le frein de toutes nos passions et dans la vie civile le lien le plus assuré de la societé. Cet amour nous rend presqu'également incapables de tromper et d'être trompés. Si notre Auteur en étoit aussi pénétré que vous et moi, Madame, il ne m'auroit pas procuré la gloire de relever le merite de ceux dont je prens la défense. Il ne tiendra qu'à M. Loir de n avoir à l'avenir que peu de Rivaux à craindre et de les égaler dans le genre du pastel qu'il pratique dans un goût très-gracieux. Le Public n'ignore pas les efforts qu'il a faits pour parvenir avec plus d'honneur dans une Académie aussi respectable, ayant *modelé* le portrait de M. Carle Vanloo et une figure représentant le *Satyre Marsias* [2], mais la foiblesse de son tempérament ne lui ayant pas permis d'exercer un talent dont il ne fait aucun usage aujourd'hui, il s'est entierement fixé à l'amour qu'il a pour le genre du pastel. Je me souviens, Madame, des deux observations que vous m'avez faites au Salon, et que vous n'avez pas obmises dans votre lettre. En attendant que je puisse vous envoyer un exemplaire de la petite Comédie [3] dont vous avez vû la premiere Représentation, je vais vous copier les vers que vous me demandez, et que j'oubliai de vous donner le jour de votre départ, comme je vous l'avois promis en les écrivant sur mes tablettes, tandis que vous les applaudissiez avec les Spectateurs, qui ont eu autant de plaisir à les entendre qu'ils en ont eu en admirant au Salon le Portrait qui en fait le Sujet...

On applaudit avec ardeur
Ce Portrait d'une Reine auguste,
Dont les tendres regards s'attachent sur le Buste
Du Héros qui fixe son cœur :
Quel Port majestueux ! quelle noble attitude !
Non, non, je ne crois pas que l'Art joint à l'Étude
Puisse jamais la rendre mieux.
Une bonté qui flatte, une douceur qui touche
Donnent à sa Grandeur l'air le plus gracieux,
L'aimable vérité se montre sur sa bouche
Et l'on voit son cœur dans ses yeux.

*Réflexions nouvelles d'un amateur des Beaux-Arts adressées à Mme de X***,* par M. de Lieudé de Sepmanville, *pour servir de supplément à la Lettre sur l'Exposition de 1747.*

Septembre. — Le graveur Petit fait paraître une estampe représentant La Tour, d'après le pastel peint par lui-même, en Démocrite, avec ces vers de Pesselier :

Tandis que spectateur de ce vaste univers,
Il a sur nos défauts des yeux de Démocrite,
De ses fameux crayons les chefs-d'œuvre divers
Changent tous ses rivaux en autant d'Héraclite.

Mercure de France, septembre 1747, p. 123.

s'agit donc que de nous donner des preuves certaines de ce *secret,* et c'est ce que nous n'avons pas encore vû en réalité. (*Note du critique.*)

1. Portrait de M. L***, peint par M. Loir, son parent. Voyez le livre d'*Explication,* p. 29, nº 120. (*Id.*)

2. Ces deux ouvrages *modelés* sont dans l'Académie, qui lui a fait l'honneur de les agréer. (*Id.*)

3. *Les tableaux,* comédie en un acte et en vers par M. Panard. (*Id.*)

Décembre. — Le graveur Basan fait paraître un portrait du Dauphin, d'après le pastel de La Tour.

Mercure de France, décembre 1747, p. 120.

1748

11 *mars.* — La Tour reçoit une lettre de Pierre Demours.

Lettre de Demours a de La Tour [1]

Je devrois actuellement, mon cher ami, être bien près de votre bonne ville, et pour mon malheur me voilà encore à Avignon. Ce ne sont ni mes affaires, ni mes plaisirs qui m'y retiennent. C'est le temps, qui est ici le plus mauvais qu'on aie vu depuis bien des années. Il y a six pieds de neige sur la route de Lyon, et nous en avons eu notre part, qui est tombée par un vent du Nord des plus piquants, et qui ne paroît pas prête à fondre. Je ne trouve ni compagnon, ni voiturier qui veuille s'hazarder à faire le voyage. De sorte que je ne pourrai partir que quelques jours après le dégel. Mon départ est donc encore incertain, et cette incertitude me désole. Mettez-vous à la place d'un homme qui s'ennuie, qui est loin de chez soi, et qui sent que ses affaires souffrent de son absence. Il n'est point de jour que je ne fasse des vœux pour les galeries du Louvre et pour la vie des bons enfants.

Les oliviers ont beaucoup souffert ici, peut-être sont-ils morts. On en paroît si persuadé qu'on a renchéri l'huile de la moitié. Heureusement j'en avois fait une petite provision, qui doit être arrivée à Paris depuis quelques jours.

Pour me distraire de l'ennui qui me dévore, je vais vous parler de la fontaine de Vaucluse, qu'on met au rang des sept merveilles du monde, et qui, je crois, n'y figure pas mal. Je regrette beaucoup que le hazard ou la curiosité n'ayent pas conduit Bachaumont et Chapelle à Vaucluse. Ils auroient trouvé de quoi exercer leur pinceau. Que n'ai-je le talent de peindre comme eux ! Je repandrois dans ma description ces graces qui leur sont si naturelles, et qui conviendroient si bien dans un sujet tel que celui-ci, où il est question de peindre la Nature, mais la Nature dans son plus beau. Je vous transporte d'abord à la fontaine.

Un rocher des plus secs qu'on puisse voir s'élève perpendiculairement à perte de vue. Il y a au pied de ce rocher, dont la face est un peu concave, un espace d'environ 15 à 20 toises de long sur un peu moins de large. Cet espace, qui est un ovale terminé en pointe par ses deux extrémités et un peu applati du côté du rocher, est occupé par un bassin, dont la plus grande moitié représente parfaitement le pavillon d'un entonnoir. L'autre est inégalement arrondie et perpendiculaire comme le rocher. Le fond de ce bassin est occupé par un gouffre, situé en partie sur le rocher, et dont on n'a jamais pu atteindre le fond, quelque quantité de corde qu'on y ait jettée. Ce gouffre est toujours plein de l'eau la plus pure et la plus limpide qu'on puisse voir. Le terrain qui conduit jusqu'au bord de l'eau est en pente assez rude, mais non pas impraticable. Il est assez uni, formé de morceaux de rochers, et tel qu'il faut y descendre avec beaucoup d'attention, et à petit pas, car si le pied manquoit il ne seroit plus question de vous. L'eau de ce gouffre n'a jamais tari ; mais le bassin se trouve quelques fois plein à verser, et d'autres fois l'eau y est extrêmement basse, sans qu'on ait jamais pu sçavoir ni le pourquoi, ni le comment. Je soupçonne que les neiges du mont Ventous, le plus haut des environs, y contribuent beaucoup, quoique cette montagne en soit éloignée d'environs 5 lieuës. La raison en est que la fontaine de Vaucluse est ordinairement fort haute lors de la fonte des neiges, et fort basse dans les mois d'août et de septembre. Sur ce soupçon j'oserois presque prédire qu'elle versera cette année au mois d'avril ou de mai, attendu la prodigieuse quantité de neige qui est tombée non seulement sur le mont Ventous, et sur les montagnes voisines, mais encore dans la plaine, où on en voit rarement.

Quand la fontaine verse, elle monte jusqu'à un figuier qui a pris naissance dans la roche même, où sûrement personne ne s'est avisé de l'aller planter. On l'a vuë quelques fois si basse qu'elle est descenduë à 11 toises de cet arbre, et alors elle ressemble à un puits, et laisse la liberté d'entrer dans une caverne assez grande pratiquée naturellement dans le rocher, dont le sol est en glacis, et où il est dangereux d'entrer, par la difficulté qu'on a d'en sortir. Autour de ce bassin est un petit chemin en dos d'âne, fort étroit dans l'endroit qui est vis-à-vis le lit de la rivière à laquelle la fontaine de Vaucluse donne naissance, un peu plus large ailleurs. Quand cette source enfle, au point de verser par dessus les bords de son bassin, elle se précipite à travers mille quartiers de pierre qui se sont détachés des rochers voisins, dont quelques

1. Demours (Pierre), né à Marseille en 1702, mort en 1795, le célèbre oculiste.

uns menacent encore d'une chute prochaine, et font trembler les passants. Je n'ai point vû le bassin verser, mais quand on est sur les lieux, on se représente sans peine l'effet que doit produire à travers un si grand nombre de rochers, dont les uns se touchent, par quelques'uns de leurs angles, et les autres ne laissent entre eux qu'un espace de quelques pouces, une si prodigieuse quantité d'eau, qui tombe dans un lit dont la pente est extrèmement roide. Mon imagination a été si loin, que j'ai été saisi d'une secrete horreur, à l'idée seule du bouillonnement, du bruit epouvantable et de l'écume que doit faire cette eau dans sa chûte, et j'ai vû des momens où je cherchais des yeux un azyle sûr contre ce torrent impetueux. Quel spectacle ! Quelles cascades ! Les cataractes du Nil offrent-elles rien de semblable? J'oublie de vous dire que tous les rochers qui sont dans le lit de cette rivière sont autant d'émeraudes, c est-à-dire qu'ils sont tous couverts de mousse, de façon qu'on ne voit la pierre nulle part.

Le 20 du mois de février dernier l'eau étoit à environ 15 pieds du figuier. Il n'y avoit point de neige sur les rochers, ni sur les montagnes voisines, quoique celles de Provence et de Dauphiné en fussent couvertes.

Je vous ai d'abord transporté à la source même. Mon avide curiosité ne m'a pas permis de vous faire rien observer sur la route, autrefois impraticable depuis le pont de Vaucluse jusqu'à la fontaine, mais réparée aujourd'hui, de façon qu'on peut y aller à cheval, et que les carosses en approchent d'environ 50 pas.

En descendant le long du lit de cette rivière, on voit sortir l'eau de tous côtés. Ici c'est un filet d'eau, et là un torrent impétueux, qui sort de dessous vos pieds, qui bouillonne en sortant et qui paroit se réduire en neige, tant l'écume en est blanche. Ces cascades sont en très grand nombre, et offrent un des plus beaux spectacles de la Nature. La pente du lit de cette rivière est si grande que l'eau s'éloigne de sa source avec une impétuosité extraordinaire, qu'elle conserve longtemps. Le Rhosne, ce fleuve fougueux, dont l'aspect offre quelque chose d'effrayant, est tranquille en comparaison de la rivière de Vaucluse.

Le lit est tout jonché de plusieurs sortes de plantes aquatiques. Celle qu'on nomme la Berle y domine sur toutes les autres, et dans les endroits où elle est naissante, son beau verd, vû à travers une eau aussi limpide que le crystal de roche le plus pur, offre un coup d'œil ravissant. Imaginez-vous un ruisseau d'émeraudes rendu liquides, et coulant très rapidement, dont le verd est fondu de côté et d'autre avec un semblable ruisseau de crystal de roche, le tout veiné de quelques filets de vif argent. La comparaison n'est pas outrée, et ces coups d'œil sont souvent répétés dans le cours de cette rivière, qui porte batteau à sa source, qui nourrit les meilleurse anguilles qu'il y ait au monde, et une grande quantité de truites et d'écrevisses. Sur la droite de la rivière est le village de Vaucluse, et entre ce village et la source un rocher très escarpé, au sommet duquel est un vieux château abandonné qui étoit autrefois la demeure de Pétrarque et de Mad. Lora sa maitresse. A une heure et demie du chemin de Vaucluse, cette rivière se divise et se subdivise en 7 autres gros ruisseaux, qui tous peuvent porter de petits bateaux. C'est à Lile que se fait cette division, Lile, petite ville du Comtat dont les dehors sont enchantés. Ce n'est partout que ruisseaux de crystal. Chaque particulier en a un, qui entoure son prés, sa terre, sa maison de campagne. On ne voit partout que cascades, que petites cataractes. Les chemins y sont de belles promenades. Mais il ne faut point entrer dans la ville, qui est fort sale, et mal batie, et dont les habitans perpétuellement enveloppés dans les vapeurs que fournissent ces différents ruisseaux sont aussi froids qu'on est vif dans tout le reste du Comtat et de la Provence.

Je vous embrasse et suis...

Demours.

A Avignon, ce 11 mars 1748.

Desmaze, 1874, p. 12.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

Portraits au pastel représentans :
« 77. — Le Roy.
« 78. — La Reine.
« 79. — Le Dauphin.
« 80. — Le prince Édouard.
« 81. — M. le Maréchal de Belle Isle.
« 82. — M. le Maréchal de Saxe.
« 83. — M. le Maréchal de Lowendal.
« 84. — M. le comte de Sassenage.

« 85. — M. ***[1].
« 86. — M. ***.
« 87. — M. de Moncrif, de l'Académie françoise.
« 88. — Madame ***.
« 89. — M. du Clos, de l'Académie françoise et Belles-Lettres.
« 89 *bis*. — Madame ***.
« 89 *ter*. — M. du Mont le Romain, adjoint à Recteur. »

Livret.

Critiques. — Les Pastels de M. de La Tour entr'autres ont été vûs cette année avec la même avidité que les années précédentes, ainsi on adoptera volontiers les louanges que M. l'Abbé le B. lui a données, quoi qu'elles aient pû être dictées autant par des principes de reconnoissance que d'équité ; mais a-t-il prétendu ajouter à son éloge en le donnant pour un homme à secret[2]? N'a-t-il pas craint de la confondre dans la foule de ces misérables Artisans, dont toute la science s'aprend dans un instant? S'il étoit un secret pour faire aussi bien que M. de La Tour, pourroit-on l'achepter à prix d'argent? Y a-t-il rien de mieux, par exemple, que les Portraits de M. Restout et de M. Paris de Montmartel, quoi que travaillés dans un goût tout différent? Dans le premier qui a été fait pour les gens d'Arts, il a principalement visé à l'effet ; dans le second, il a cherché par un fini moelleux et séduisant à plaire universellement à tout le monde. Il a atteint dans l'un et dans l'autre le but qu'il s'étoit proposé ; mais on a vû avec peine que cet Académicien, en qui on n'avoit point découvert jusqu'alors de maniere, tomboit dans des tons briquetés. Ne pouvoit-il rendre l'air martial de M. le Comte de Clermont sans lui donner une couleur qu'il n'a pas? Il y a deux extrémités à craindre en peignant : pour viser à l'effet, on tombe dans la charge, et en voulant devenir gracieux, l'effet échappe. Que faire donc? Ce que M. La Tour faisoit les années précédentes, ce qu'il a fait même dans quelques-uns des Portraits du Salon dernier, tels que ceux de MM. Le Moine et Mondonville.

*Lettre sur la peinture, sculpture, architecture, à M. ***, par une Société d'amateurs*, 1748. Seconde partie, contenant des notes critiques sur la lettre de M. l'abbé Le B. sur la peinture de l'année 1747.

— M. La Tour n'a pas si universellement soutenu sa réputation dans les morceaux de cette année que dans ceux des années précédentes.

Il est vrai que tous ses Portraits sont parlans. On ne peut trop louer le soin avec lequel il a sçu rendre la cuirasse et l'habillement de celui du Roi[3].

Mais il n'y a rien de si parfait que le Portrait de la Reine ; c'est un chef-d'œuvre, tant par la ressemblance que par l'art avec lequel les ajustemens y sont traités. Un Peintre qui a donné autant de preuves d'habileté que M. de La Tour n'auroit-il pas pu varier davantage ses attitudes? La trop grande uniformité de tous ses Portraits, placés à la file l'un de l'autre, frappe la vûe du Spectateur d'une maniere peu satisfaisante.

*Lettre sur la peinture, sculpture, architecture, à M. ***, par une Société d'amateurs*, 1748. Troisième partie : *Examen des principaux ouvrages exposés au Louvre le 25 août 1748.*

— M. de La Tour... est de tous nos habiles gens celui dont les portraits réunissent le plus de parties. Tous ceux qu'on voit de lui au Salon sont estimables : mais le portrait de la Reine est un chef-d'œuvre ; la douceur et la bonté de cette Princesse sont exprimées sur son front, dans son air et son maintien, que M. de La Tour a si bien saisis. On applaudit avec raison au beau choix qui regne dans ce Portrait, qui est d'un grand fini. Mais un des grands talens de M. de La Tour, c'est d'attraper dans chacun de ceux qu'il peint cette situation habituelle du corps, qui fait presque deviner le caractère. On se sent frappé de respect à la vue du portrait d'un Prince dont toute l'Europe admire la hauteur dans l'âme, l'audace, le courage, les talens et les vertus...

Que le portrait de M. du Mont peint par M. de La Tour est une chose admirable ! Quel feu, quelle vie, quelle force de pinceau, quelle vérité dans les étoffes ! Je doute qu'il y ait jamais eu rien de plus vigoureux. Lorsqu'on voit un morceau de M. de La Tour, on le croit au comble de la perfection : l'année

1. 85. M. Savalette père. — 86. M. Savalette fils (Baillet de Saint-Julien, *Réflexions*...).
2. S'il y avoit un autre secret pour fixer le Pastel que celui que tout le monde sçait, on est persuadé que M. La Tour le donneroit au Public.
Mais tout ce mystère consiste à appliquer un beau vernis blanc à l'esprit de vin derrière le papier peint et, afin qu'il pénètre mieux sans tâcher le Tableau, on passe auparavant une couche d'excellent esprit de vin, et le vernis immédiatement après. (*Note du critique.*)
3. Peu de jours après l'exposition, l'Auteur a jugé à propos de le retirer, pour le faire copier, dit-on. (*Note du critique.*)

d'ensuite, un nouveau phénomene se montre, et il efface le souvenir du premier. Qui peut aussi dans le genre de M. de La Tour voler comme lui de merveilles en merveilles? Ce sera M. Peronneau, s'il veut continuer ainsi qu'il a commencé. Deux portraits (nos 96 et 97) qu'il a exposés cette année sont d'heureux présages de la gloire qui l'attend. Mais ce ne sera certainement point ce tas de jeunes Peintres, qui enyvrés des succès de M. de La Tour, ne semblent manier les crayons colorés que pour faire sentir le mérite de celui-ci. Ces reproches ne sont pas faits pour M. Peronneau, que je viens de louer, et pour M. Loir, qui mérite de l'être : connu comme un bon sculpteur, on le verra dans peu un excellent Peintre.

M. Addison, ou M. le Chevalier Temple, nous a reproché d'être une nation *Moutonnière*. Sans doute qu'il avoit en vûë quelques serviles imitateurs François, contre lesquels il étoit de mauvaise humeur, et qu'il rejettoit sur le général de la nation le blâme que méritoient quelques particuliers. D'ailleurs, ce reproche n'est pas plus fait pour nous que pour les Anglois, et les autres peuples du monde. La seule nation Moutonière éxistante est celle des hommes médiocres, dispersés sur la surface de la terre ; ils sont tous compatriotes. Entraînés par l'impulsion qui les maitrise, les seuls esprits supérieurs se frayent des routes nouvelles, et il leur est aussi difficile de devenir des copistes, qu'aux gens médiocres de cesser de l'être. Revenons à M. de La Tour.

Quelques personnes lui reprochent sa touche, qui en certaines occasions est vigoureuse ; mais ne daignant pas alléguer les raisons de leur dégoût, il est bon de chercher à les pénétrer. Peut-être apprendrons-nous enfin quelle mesure d'estime on doit à cet égard à chaque Peintre.

Le Peintre doit certainement imiter les objets tels qu'ils sont dans la nature, vûs à une distance qu'on peut évaluer environ à cinq pieds tant pour le portrait que pour l'histoire : parce que soit qu'il fasse ses études pour l'une, ou qu'il peigne d'après nature pour l'autre, dans ces deux cas il se trouve à peu près à cette distance de la personne qui lui sert de modelle. Il n'est pas douteux aussi qu'à cette même distance, il ne s'efface une infinité de traces légeres qui, étant sur le naturel, ne parviennent point jusques aux yeux, qui ne saisissent qu'une surface unie. Ainsi la barbe, les cheveux et les sourcils, quoique divisés en une infinité de parties qui se confondent à la distance de cinq pieds, sont pris par masses. En conséquence de ce principe, Raphaël, Correge, Poussin, Le Sueur, Titien, Paul Veronese, Rubens, Pietro de Cortone, Carlo Marati, Vandeyck, ont peint d'un pinceau uni et fondu. Pourquoi donc d'un autre côté, d'habiles gens nés avec du feu et une grande liberté dans la main, ont-ils touché fortement certaines parties de leurs tableaux? Le tissu de la peau étant uni, le pinceau doit être de même. On répond à cela que si le Peintre ne rend que ce qu'il voit, son imitation sera plus foible que l'objet imité, de tout ce que la distance de cinq pieds lui a fait perdre de choses qui sont dans l'original. Cette même imitation considerée à son tour à cinq pieds d'éloignement s'affoiblit[1] encore d'autant, et celui qui la considere ainsi se trouve par ce moyen à dix pieds de l'objet qu'on a voulu imiter, et dont l'imitation ne fera plus d'effet. C'est à dessein d'éviter l'affoiblissement que souffre une imitation de la nature, quand elle n'est pas un peu chargée, que les grands Dramatiques éxagerent les passions qu'ils mettent au Théâtre.

Il n'est donc pas étonnant qu'un Peintre ayant fait cette réflexion, et cherchant à conserver à la nature toute sa force, qui dégenere dans l'imitation, comme l'imitation dégenere par la distance d'où elle est considerée, charge les parties qui en ont le plus de besoin de touches fortes, qui à leur tour se confondant à un certain éloignement, ne forment plus qu'un tout uni[2] aux yeux du spectateur. Par cet artifice du Peintre, il se trouve rapproché de la nature, qui n'est éloignée de lui que de la distance de lui au tableau. Il est si vrai que les touches ont ce pouvoir qu'on ne peut se passer d'en faire usage dans les tableaux qui, devant être placés à un grand éloignement, resteroient sans effet. Pourquoi donc faire un crime à l'Artiste du don précieux qu'il a reçu de la nature, qui, loin d'être un obstacle à son imitation, ne sert, en lui conservant sa force, qu'à la rendre plus fidelle?

— Les figures de vieillards, et de ce qui a un caractere approchant, lorsqu'elles excedent la taille ordinaire de l'homme, demandent nécessairement à être touchées vigoureusement. Les chairs délicates des femmes et des enfans ne peuvent au contraire être rendues qu'avec un pinceau uni et moelleux : celui-ci répand la grâce inséparable de la douceur ; la touche énonce le feu, imprime la force et donne l'air de facilité. Mais en ceci où il ne peut y avoir de précepte fixe, le meilleur est de ceder aux

1. Quoi qu'on avance ici sur le pouvoir qu'ont les touches fermes de rendre la nature avec force, il ne faut pas croire qu'on en veuille conclure que ceux qui se sont abstenus de ces touches fussent des peintres sans vigueur. Toutes les manières sont bonnes : chacune fournit des moyens pour arriver à la même fin, et tous les grands peintres ont également chargé la nature, mais d'une façon différente. (*Note du critique.*)
2. Le portrait de M. Peronneau (no 96), vû de près et ensuite à la distance de cinq pieds, servira à nous faire entendre. (*Note du critique.*)

inspirations de son génie, et surtout d'éviter l'excès. Pour vouloir être trop mâle, on devient dur, et si l'on finit trop, on tombe dans la sécheresse, ou l'on est mou, froid et leché. Toutes les manieres sont bonnes : le grand mérite d'un Peintre est cependant d'avoir differentes fabriques, qu'il employe tour à tour, de proportionner ses touches au caractere des choses, à leur place dans la composition, et à celle que leur imitation doit occuper. Personne n'observe mieux cette regle que M. de La Tour.

On aura à se plaindre à la verité qu'il ne se soit pas attaché à l'huile : avec un talent tel que le sien, on est toujours du premier ordre : la posterité eût admiré ses tableaux et ne doit-on pas craindre qu'il ne soit connu d'elle que par notre admiration, dont l'expression paroîtra suspecte? Le pastel peut se fixer, on en conveint : M. de La Tour en a le secret, et on le croit. Mais avec cet avantage sur la Rosalba, dont les ouvrages dépérissent tous les jours, les morceaux de M. de La Tour ne seront jamais remis sur toile, ni nétoyés, et quelques précautions que l'on prenne pour empêcher la poussiere de pénetrer, elle s'insinue et, s'attachant sur la superficie du pastel, elle fait corps avec lui : ce qui est sans remede. Il a de plus les vers à craindre, qui se nichant dans le papier, le rongent. L'idée que les portraits de M. de La Tour n'auront pas la durée qu'ils méritent d'avoir est affligeante pour ceux qui s'intéressent à la gloire des Artistes célebres.

Observations sur les arts et sur quelques morceaux de peinture et sculpture exposés au Louvre en 1748, où il est parlé des embellissements dans les villes, par une Société d'amateurs.

— Mais, en fait de pastels, c'est à M. La Tour à qui on en doit les honneurs : et je ne peux mieux terminer cette lettre que par la description de ses portraits :

A leur tête on voit ce Brave homme,
Ce digne et vaillant Maréchal,
Qu'on loue assez quand on le nomme;
En deux mots le Grand Lowendal.
Suit cet illustre Général,
Ce Guerrier, ce Mars de notre âge;
De l'ennemi tant redouté,
Du François si souvent fêté,
Mais en vers si mal ajusté,
Qu'on ne peut l'être d'avantage.
Le Peintre ici l'a mieux traité,
Et, par un trait d'habileté
Qui m'a surpris dans son ouvrage,
Il a sçu peindre la bonté,
Des mêmes traits que le courage.

Mon zéle m'aveugle : car en vérité je n'y songe pas de vouloir finir cette lettre en vers. Ce sera tout ce que je pourrai faire en prose, et ma plume commence à se lasser trop visiblement. Dieu veuille que vous n'ayez point fait la remarque avant moi!

M. La Tour a donné encore les Portraits suivans. M. Duclos, de l'Accadémie Françoise, MM. Savalette pere et fils, M. le Maréchal de Belle-Isle, parfaitement ressemblant, Monseigneur le Dauphin, plus encore; la Reine et le Prince Édouard. Chacun de ces Portraits mérite en particulier de grands éloges, mais celui de la Reine est au dessus de tout ceux qu'on peut lui donner. On n'a jamais vû saisir plus parfaitement l'exacte ressemblance; et quant au détail, c'est tout ce qu'on peut de mieux traité et de plus brillant.

Je crois qu'on peut parler de M. Peronneau après M. La Tour. Il suit ses traces de fort près, et probablement doit prendre un jour de ses mains le sceptre du pastel, lorsque celui-ci, satisfait de la grande multitude de ses triomphes, songera enfin à se reposer à l'ombre de ses lauriers.

. . . .

— M. La Tour a ajouté à ses autres Portraits celui de M. Dumont le Romain. Si je n'étois pressé comme je le suis, je ne vous quitterois pas de cet article, à moins d'une page d'éloges. Je me contenterai de vous dire en deux mots que ce morceau est un des plus parfaits de ce brillant Auteur.

. . . .

Avant de finir, pour montrer qu'on ne désire rien tant que d'encourager les talens et de leur rendre justice quand l'occasion s'en présente, on ajoute ici des vers en l'honneur de M. La Tour. On souhaiteroit en avoir reçu pour tous Messieurs les Academiciens. On en feroit usage avec la même joye. Ceux-ci furent fait à l'occasion du Sallon précédent, et n'en sont que plus justes[1].

A Monsieur la Tour.

Par les tons ravissans d'un pastel enchanteur,
Fascinant tous les yeux d'une commune erreur,
Ces chefs-d'œuvres divers de ta main noble et sûre
Sont au-dessus de l'art et trompent la nature.

*Réflexions sur quelques circonstances présentes, contenant deux lettres sur l'Exposition des tableaux du Louvre en 1748 à M. le comte de R****, et une autre à M. de Vollaire au sujet de sa tragédie de « Sémiramis »*, par M. Louis-Guillaume Baillet de Saint-Julien, originaire de Dijon, né à Paris.

7 décembre, 31 décembre. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1749

11 mars. — La Tour reçoit de la Direction des Bâtiments un acompte de 2,000 livres.

LENORMANT A COYPEL

A Versailles, ce 11 mars 1749.

... Je donne à M. de La Tour un acompte de 2,000 liv...

Nouvelles archives de l'Art français, 3e série, t. XXII, 1906. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, 23e année : Correspondance de M. d'Angiviller avec Pierre, publ. par M. Marc Furcy-Raynaud (2e partie), p. 343.

26 novembre. — Pinel est chargé par le Roi de faire une miniature du Dauphin d'après le pastel de La Tour.

Le 26 novembre 1749.

Le Roy, Monsieur, désire que l'on fasse un portrait en mignature de M. le Dauphin, pour un bracelet, sur le portrait que vous venez de faire.

Il charge le Sr Pinel de cet ouvrage et je vous invite à vous concerter avec luy, pour qu'il puisse y travailler promptement.

Je suis entierement à vous.

ORRY.

A M. de La Tour.

Desmaze, 1879, p. 19.

6 décembre. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Vers 1750

La Tour loue une maison de campagne à Auteuil, dans l'actuelle rue d'Auteuil[2].

1750

4 avril. — La Tour change de logement aux galeries du Louvre.

Certificat de don d'un logement aux galleries du Louvre pour le S. de La Tour. — Nous, Charles François Paul Le Normant de Tournehem, conseiller du Roy en ses Conseils, Directeur et Ordonnateur général de ses Batimens, Jardins, Arts, Académies et Manufactures.

Certifions que Sa Majesté désirant traiter favorablement le S. Maurice Quentin de La Tour, Peintre

1. On n'avoit pas encore exposé le Portrait de du Mont le Romain quand on a écrit ceci (note manuscrite).

2. Cette maison, construite au début du règne de Louis XV sur des terrains dépendant de la seigneurie de Passy, était suivie d'un parc de deux arpents, au fond duquel s'élevait un pavillon dont la pièce principale, éclairée par un dôme, servait sans doute d'atelier. La propriété donnait sur l'emplacement du no 59 actuel de la rue d'Auteuil. — A. Doniol, *Histoire du XVIe arrondissement*. Paris, 1902, in-4o, p. 287.

en pastel et l'un des membres de son Académie de peinture et sculpture établie au Louvre à Paris, lui a accordé et fait don du logement aux galleries du Louvre vacant par le décès de la Vve du S. d'Hermand, vivant Ingénieur du Roy, pour par mondit S. de La Tour jouir et occuper ledit logement tant qu'il plaira à Sa Majesté, conformément au plan qui en a été dressé et déposé au grefe de la Direction générale de ses batimens et des privilèges, droits et avantages y attachés, tels et semblables à ceux qu'occupent tous les autres artistes logés sous ladite galerie, à condition toutefois de ne point louer ni ceder à personne sous quelque prétexte que ce soit. En foi de quoi Nous avons délivré le présent certificat au S. de La Tour pour lui servir en tems et lieu ce que de raison, lequel Nous avons signé de notre main, fait contresigner par le secretaire ordinaire des Batimens du Roy et y aposer le cachet de nos armes.

A Versailles, le quatrième jour du mois d'Avril mil sept cent cinquante. *Signé :* LENORMANT ; et plus bas par Monsieur le Directeur Général. *Signé :* DE GILLET, avec paraphe.

Bon pour copie : GILLET.

Arch. nat. Dons de terrains, O[1] 1250.

7 *avril.* — Brevet de logement aux galeries du Louvre en faveur du sieur Maurice Quentin de La Tour, peintre en pastel et membre de l'Académie de peinture, en place du feu sieur d'Hermand, ingénieur.

7 *avril.* — Brevet de logement aux galeries du Louvre en faveur de Jean-Baptiste Pigalle, sculpteur de l'Académie, en place du sieur de La Tour, qui change de logement.

Arch. nat., O[1] 1058, p. 241, 243. Signalés par M. Guiffrey, *Nouvelles archives de l'Art français*, 1873, p. 91.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

N° 109. — Plusieurs têtes au Pastel sous le même numéro.

Livret.

Critiques. — M. Delatour a donné de nouvelles preuves de ses grands talens, par les beaux pastels qu'il a exposés ; on ne peut lui refuser l'admiration que mériteront toujours la précision du trait et la parfaite intelligence.

*Description raisonnée sur l'Exposition de 1750 qui se trouve dans le « Mercure de France », et à laquelle M. le comte de C***, qui en est auteur, a joint son sentiment sur les talens du S. Meysonnier, orfèvre.* (Collection Deloynes, tome IV.)

— M. de La Tour... n'a point eu de maître que la nature ; il la rend bien sans manière ; il se donne beaucoup de peine et ne se contente pas aisément, ce qui nuit beaucoup à ses portraits. Il ne sait pas s'arrêter à propos ; il cherche toujours à faire mieux qu'il n'a fait, d'où il arrive qu'à force de travailler et de tourmenter son ouvrage souvent il le gâte. Il s'en dégoûte, l'efface et recommence, et souvent ce qu'il fait est moins bien que ce qu'il avait fait d'abord. De plus, il s'est entiché d'un vernis qu'il croit avoir inventé et qui, très souvent, lui gâte tout ce qu'il a fait ; c'est grand dommage : le pastel ne veut pas être tourmenté, trop de travail lui ôte sa fleur et l'ouvrage devient comme estompé.

Bachaumont. Cf. Tourneux, p. 75.

Quant à M. La Tour, c'est un Protée, dont l'art se montre sous toutes les formes imaginables : tantôt sévère, tantôt enjoué ; tantôt facile, tantôt plus réfléchi ; ici noble et majestueux, là piquant, vif et spirituel ; ses Portraits, pour quelqu'un qui sait lire dans la nature, sont autant de caractères ; et jamais peut-être on n'eut ni de meilleurs yeux pour la voir, ni une meilleure main pour la rendre. M. Peronneau semble l'avoir pris pour modele, et ce choix est déjà une preuve de son goût ; on ne saurait trop espérer sans doute de ses talents ; et il est probable que cet Auteur doit prendre un jour des mains de M. La Tour le sceptre du Pastel, lorsque celui-ci, satisfait de la grande multitude de ses triomphes, songera enfin à se reposer à l'ombre de ses lauriers.

Lettre sur la peinture à un amateur, par M. Louis-Guillaume Baillet de Saint-Julien, 1750.

Péronneau expose au Salon un portrait de La Tour, daté du mois de janvier de cette année.

31 *octobre.* — La Tour donne à l'Académie le portrait de Dumont le Romain.

M. *de La Tour*, qui a été reçu sur le portrait de M. *Restout*, voulant prouver à l'Académie son zèle

et son attachement et ne point s'écarter de l'usage, lui a donné celui de M. *Dumont le Romain*, de la même forme et grandeur que le premier.

La Compagnie a été aussi satisfaite de la beauté de l'ouvrage que sensible à la façon de penser de l'auteur.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VI, p. 234.

1751

9 *janvier*, 6 *mars.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

27 *mars.* — La Tour est nommé conseiller de l'Académie royale.

La Compagnie, après avoir délibéré, a pris les voix par scrutin, et M[rs] *Desportes* et *De La Tour*, Académiciens, ont monté au grade de Conseiller.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VI, p. 265.

3 *avril.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

8 *avril.* — Lettre de l'abbé Le Blanc à La Tour.

Mon cher et très cher Ami, je me fais un vray plaisir de vous donner de mes nouvelles, puisque vous avés bien voullu m'assurer que vous en aviés à en recevoir. Ce ne sera pas pourtant aussi souvent que je le voudrois bien, loin d'avoir le tems d'écrire à mes Amis, dans la plus part des villes ou nous passons, je n'ay pas même celuy qui seroit nécessaire pour prendre note des choses dignes de remarque ; ce que je vous dis là est vray à la lettre. Nous partons demain de Florence où nous avons passé quinze ou seize jours ; pour bien voir cette ville, il faudroit y rester trois mois et les bien employer, encor ne sais je si l'on seroit en l'état d'en rendre comte. Nous ne voyageons que pour nous. On n'a pas le tems de faire autrement.

Je vous avoue que j'ay passé dans une ivresse continuelle les jours qui se sont écoullés depuis que je suis ici. Quelle ville que Florence ! Que de chefs d'œuvre dans tous les genres renferme cette Gallerie des Grands Ducs ! Il n'y auroit que la Vénus de Médicis qu'il faudroit faire le voyage de Toscane exprès pour la voir, j'ai un plaisir singullier à parcourir les Édifices Publics sacrés ou prophanes pour y voir les commencements de la Peinture et de la Sculpture : Florence a été le berceau des Arts renaissants ; quelle obligation n'a pas toutte l'Europe aux Grands hommes que cette ville a produits dans tous les genres? C'est ici que quelques Grecs fugitifs de leur Patrie ont rallumé le flambeau des sciences éteint depuis si longtems dans notre Occident, ce sont des Florentins formés par eux qui nous ont retirés du mauvais goût et de la Barbarie. J'avois déjà une haute idée des princes de la Maison de Médicis, mais depuis que j'ay vû tout ce qu'ils ont fait de grand en ce pays ci, je les trouve eux mêmes encor bien plus grands. Pendant mon séjour à Rome, autant que je l'ay pû, j'ay fait honneur à la recommendation que vous m'avés faitte de M. de La Grenaye, ou plus tot c'est luy même qui y a fait honneur, et par la bonté de son caractere et par la variété de ses tallents. J'ay vû avant que de partir de grands tableaux esquissés de luy ou il y a bien du feu. J'ay même vû dans le genre de Portraits des Essais qui luy font honneur, et c'est pour cela que j'ay déterminé M. le duc de Nivernois à se faire peindre par luy ; ce Portrait étoit commencé, bien commencé quand nous sommes partis. Du reste s'il continue on pourra l'apeller *il Fattore*, il a peint tous ses camarades de l'Académie chacun dans une matinée, ce qui prouve qu'il a la pratique de l'art, quand il aura un peu plus étudié peut être en aprendra-t-il les difficultés ; il est, je crois, fait pour les connoitre, avec vos conseils il pourroit esperer de les vaincre.

Je reviens à Florence et à la Gallerie pour vous dire que dans la salle des Peintres j'ay été très scandalisé de trouver le Portrait du *Chianlit* qui s'y est dit luy même *surnommé le Peintre Turc*. Encor est-ce le plus mauvais qu'il ait fait. Il est plat, plat, plat, trois fois plat, et tout ce qui a jamais existé de plus plat. Il est au Pastel. Un qui luy est supérieur comme le Ciel l'est à la terre et qui n'est pourtant pas une bonne chose est celuy de la *Rosa-Alba*. C'est en effet une chose très curieuse que tous ces Portraits de Peintres peints par eux mêmes, seulement on a eu tort d'y admettre un chianlit parmi tant d'hommes celebres à juste titre.

Et dans cette lettre et dans celles que je pourrai continuer à vous écrire, je continuerai à vous parler surtout comme je pense, ainsi il y aura bien des choses qui ne seront que pour vous. Je ne vous

les indiquerai, ni ne vous recommanderai de ne les faire voir à personne. Je connois votre discernement et je suis sûr de votre discrétion.

Si par hazard vous voyés l'Ami Doussin, je vous prie de l'embrasser pour moy. Vous savés que M. Soufflot nous a quitté, le camarade de voyage qui nous reste me charge de vous faire bien des compliments : les miens je vous en prie à M. de La Pouplinière et à M. Duval. Je vous embrasse et suis de toute mon âme avec l'estime la plus parfaitte et l'amitié la plus sincere

Votre très humble et très obeissant serviteur.

L'abbé LE BLANC.

[Flore]nce, le 8 avril-1751.

Lettre originale de l'abbé Le Blanc à La Tour. (Bibl. d'art et d'archéologie. Documents originaux, amateurs. Dossier Le Blanc.)

24 *avril*, 29 *mai*, 26 *juin*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

25 *août-septembre*. — La Tour expose au Salon du Louvre.

« 48. — Plusieurs têtes au pastel sous le même numéro. »

Livret.

L'exemplaire annoté de la collection Deloynes donne les noms de : « M. de la Reynière, fermier général. Mme de la Reynière. M. [Garnier] d'Isle, Controlleur des Batimens. M. Roittiers, graveur général des Monnoyes de France. Mlle Sylvia, comedienne Italienne. M. Baillon, horloger du Roi. »

Critiques. — Le plus grand éloge qu'on puisse faire des six Pastels de M. Delatour, c'est de dire qu'ils sont peut être supérieurs à ceux des années précédentes. Le Public éclairé a vû avec admiration les grandes parties de la peinture énoncées dans tous ces morceaux. On a été surtout frappé de l'Art avec lequel le Peintre a surmonté dans le Portrait de Madame de la Reiniere deux très grandes difficultés : celle de conserver le brillant de la couleur dans les ajustemens sans détruire les fraîcheurs de la tête, et celle de faire ressembler une jolie femme sans lui faire de tort. Le portrait de Monsieur de la Reiniere est parlant. L'empatement et les effets de chair dans la tête de M. Dille presentent la nature sous un aspect qui a ravi les amateurs.

Exposition des ouvrages de l'Académie royale de peinture faite dans une des sales du Louvre le 25 novembre 1751, par M. le comte de C***. (*Mercure* d'octobre 1751, p. 158.)

— L'illusion est si frappante dans les Portraits de *Mr La Tour*, qu'il semble que la nature se soit peinte elle-même. Il n'y a rien à desirer.

« Pour bien faire, La Tour n'a qu'à se ressembler » et Monsieur Perroneau qu'à l'imiter.

Jugement sur les principaux ouvrages exposés au Louvre, le 27 août 1751.

— On rend aussi justice aux talens bien connus de MM. Chardin, Oudry, de La Tour, Nattoire, etc.

Article CXX des Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts. Jugement sur les principaux ouvrages exposés au Louvre en 1751.

28 *août*, 25 *septembre*, 2 *octobre*, 27 *novembre*, 31 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1752

8 *janvier*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

26 *février*. — Lettre du marquis de Marigny à La Tour au sujet du portrait de Mme de Pompadour.

A Versailles, le 26 fevrier 1752.

M. de La Tour, peintre de l'Academie, aux Galleries du Louvre à Paris.

Ma sœur voudrait sçavoir Monsieur dans quel tems vous comptés faire son portrait. Je me suis chargé de vous en écrire, vous me ferés plaisir de me le mander par votre réponse que j'attendrai demain et que je pourrai recevoir de bonne heure si vous voulés bien me la faire tenir par la voye des voitures de Versailles.

Je suis M., etc.

Original de la main de Marigny ; Arch. nat., O1 1907. Copie. Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale*, t. III, p. 33.

4, 24 *mars*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

13 *juillet*. — Lettre de La Tour au marquis de Marigny au sujet du portrait de Mme de Pompadour.

Monsieur,

J'ay mil remercimens à vous faire sur les bontés que vous avez pour mon bon ami M. Restout et sur ce que vous avez bien voulu répondre de mon zèle à Made la Marquise de Pompadour. — Il est tel que je partirais sur le champ, si les portraits n'avaient grand besoin d'être préparés icy pour réparer le dommage qu'ils ont souffert ; je ne sçais le temps qu'il me faudra parceque le chagrin que j'en ay eu m'a furieusement dérangé la cervelle, mais vous pouvez compter que je feray tous mes efforts pour me hatter, les bontés du Roi et la manière obligeante dont vous m'annoncez cette grâce me penètre de reconnaissance et de tous les sentimens, que vous devez inspirer à ceux qui aspirent à l'honneur de votre estime, et j'ose dire amitié, comme celuy qui est très respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble

et très obéissant serviteur.

DE LA TOUR.

A Paris, ce 13 juillet 1752.

Je ne suis plus si fâché d'avoir ignoré l'heure de la poste, puisque je puis, dans cette même lettre, vous faire part de ma situation, je ne sçay pas si ce sont les efforts que j'ay fait, hier après la lecture de vôtre lettre ou la complication d'idez differentes, mais je me trouve dans un abbattement, un aneantissement, qui me fait craindre la fièvre, la teste vuide, etonnée et tout le corps brisé, je ne scay que devenir, j'ay cru que le lit repareroit mes forces, il n'a rien opéré, je dois essayer si l'air me fera du bien, car je suis bien pressé de répondre au plus vite aux marques d'amitiés dont vous m'honorez.

Desmaze, 1874, p. 20.

24 *juillet*. — Réponse du marquis de Marigny à La Tour.

A Compiègne, le 24 juillet 1752.

M. de La Tour, Peintre de l'Academie, aux Galleries du Louvre à Paris.

Lorsque je receus votre lettre du 11 de ce mois, Monsieur, je la communiquai à ma sœur, à qui il fut aussi impossible qu'à moi d'en interpretter le sens du post scriptum. Elle me dit de vous écrire pour sçavoir déterminement si vous vouliés venir, ou non, et je l'eusse déjà fait si je n'avois trouvé l'interprétation désirée dans la lettre que vous avés écrite à M. Gabriel ; quoy Monsieur, vous luy faittes part du chagrin que vous avés des accidents arrivés en conséquence aux deux portraits de ma sœur et vous ajouttés que j'en suis la cause innocente? Pour innocente, cela est très certain, mais expliqués moy, je vous prie, en quoy j'ai pu en être la cause? Je comptois, je vous l'avoue, un peu plus sur votre amitié et je me flattois que vous auriés recours à moy pour faire cesser des chagrins que j'aurois pu occasionnés ; vous me deviés, Monsieur, cette marque de confiance. Je me pique d'être juste et sensible, vous êtes l'un et l'autre, je laisse à votre cœur le soin de vous faire sentir combien je dois être blessé d'un pareil reproche de la part de quelqu'un à qui je n'ay cessé de temoigner amitié.

Ayés agréable, Monsieur, de m'écrire quels sont les griefs que vous pouvés avoir et quels sont les moyens que vous désirés que j'employe pour y remedier, vous devés compter sur tout le cas que je fais de vos talents et sur le plaisir que j'auray de vous le prouver en vous faisant justice. Ma sœur peut elle compter d'être peinte par vous? elle est impatiente de vous voir finir son portrait, faittes honneur aux sentiments dont vous faittes profession en venant au plustot terminer ce portrait pour la satisfaction de ma sœur, à qui vous devés de la reconnoissance, et pour celle de son frère, à qui vous deviés plus d'amitié. Je suis, etc...

J'attans votre reponse.

Arch. nat., O1 1907. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale*, t. III, p. 205-206.

1er *septembre.* — La Tour est proposé par le Directeur général des Bâtiments pour une pension de 1,000 livres.

7 septembre 1752. — Il vaque les pensions cy-après :

Du Sr De Troy	400 l.
Parocel	600 l.
Coypel	1,000 l.

Je propose à Votre Majesté d'en faire la distribution ainsi qu'il suit :

Au S. La Tour	1,000 l.
Au S. Colin de Vermont	500 l.
Au S. Chardin	500 l.

[*En marge :*] Bon du Roy, 1er septembre 1752.

Arch. nat. Renvois et décisions, O1* 1195, fol. 212.

30 *septembre*, 2, 30 *décembre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1753

26 *mars.* — Le marquis de Prohengues écrit au Directeur général des Bâtiments au sujet du mausolée du maréchal de Saxe et ajoute qu'il vient d'envoyer au roi de Pologne le portrait du maréchal peint par La Tour.

Monsieur,

... Estant persuadé, Monsieur, que le projet de ce mausolée est quelque chose de parfait, puisque le Roy l'a approuvé, je souhaitterois avoir l'agrément de Sa Majesté d'en avoir une copie pour l'envoyer au Roy de Pologne, Électeur de Saxe, dont le souvenir du Maréchal sera toujours dans sa mémoire. Je lui ay envoyé depuis peu son portrait fait par La Tour qu'il m'avoit demandé...

Le M. de Prohengues.

Paris, Place Royale, 26e mars 1753.

Arch. nat., O1 1908. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale*, t. IV, p. 83.

31 *mars*, 7 *avril*, 26 *mai.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

4 *août.* — La Tour est désigné par l'Académie pour participer à l'examen des tableaux présentés pour être exposés au Salon.

Il a été réglé que, conformément aux intentions du Roy, il y auroit, le Samedi 18 du présent, à trois heures, une assemblée particulière, pour examiner les ouvrages qui seront exposés dans le Salon, et, en conséquence, on a nommé par la voie du sort, indépendamment de M. le Directeur, de Mrs les Recteurs et Adjoints à Recteurs, qui sont de tous les jugemens, M. *Le Clerc*, Ancien Professeur, Mrs *Oudry, Coustou, Pierre, Pigalle, Nattier* et *Dandré-Bardon*, Professeurs ; Mrs Slodtz, Hallé et *Allegrain*, Adjoints à Professeurs, et Mrs *Duchange* et *de La Tour*, Conseillers.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VI, p. 358.

18, 23 *août.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

25 *août-septembre.* — La Tour expose au Salon du Louvre.

74. — Le portrait de Madame le Comte, tenant un papier de musique.
75. — Celuy de Madame de Geli.
76. — Madame de Mondonville, appuyée sur un clavessin.
77. — Madame Huet, avec un petit chien.
78. — Mademoiselle Ferrand, méditant sur Newton.
79. — Mademoiselle Gabriel.
80. — M. le Marquis de Voyer [d'Argenson], lieutenant général des armées du Roy, Inspecteur général de la Cavalerie, honoraire associé-libre de l'Académie royale de peinture et sculpture.

81. — M. le Marquis de Montalembert, Mestre de camp de cavalerie, Gouverneur de Villeneuve d'Avignon, associé-libre de l'Académie royale des sciences.
82. — M. de Silvestre, ecuyer, premier peintre du Roy de Pologne, directeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.
83. — M. de Bachaumont, amateur.
84. — M. Watelet, receveur général des finances, honoraire, associé-libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture.
85. — M. Nivelle de la Chaussée, de l'Académie françoise.
86. — M. Duclos, des Académies françoise et des Inscriptions, historiographe de France.
87. — M. l'abbé Nolet, maître de physique de M. le Dauphin, de l'Académie royale des sciences et de la Société royale de Londres.
88. — M. de la Condamine, chevalier de Saint-Lazare, de l'Académie royale des sciences, de la Société royale de Londres et de l'Académie de Berlin.
89. — M. Dalembert, de l'Académie royale des sciences, de la Société royale de Londres et celle de Berlin.
90. — M. Rousseau, citoyen de Genève.
91. — M. Manelli jouant, dans l'opéra du Maître de Musique, le rôle de l'Impressario.

Livret.

Critiques. — La ressemblance jointe aux autres grandes parties de l'Art, a rempli complettement cette année tout ce que le public étoit en droit d'attendre des beaux pastels de M. Delatour : cet Artiste, Citoyen et Philosophe, donne à l'Europe entiere un spectacle, dont il nous paroît qu'on n'est pas assez frappé ; il préfere la consolation de faire le portrait des hommes illustres, à l'avantage de faire celui des gens opulens.

Explication des peintures, sculptures et autres ouvrages de Messieurs de l'Académie royale, 1753. Exposition faite dans une salle du Louvre le 25 août 1753, *par M. de Caylus. Mercure de France*, octobre 1753, p. 162. (Collection Deloynes, t. V.)

Vous vous êtes plaint souvent, Monsieur, de ce qu'on préféroit le Pastel pour les Portraits aux Tableaux peints à l'huile. En effet le Pastel a toujours une crudité, une poussiere farineuse, une touche dure et désagréable, que l'Art et le talent ne peuvent sauver entierement. Il est vrai que la glace lui donne un vernis brillant ; mais elle déguise ses défauts sans les détruire ; d'ailleurs elle n'empêche pas que le grain du crayon ne se détache par la suite et que la fleur de la Peinture en disparoisse peu-à-peu. C'est M. de La Tour qui sans doute a beaucoup contribué à établir cette mode dominante. L'ame qui anime ses *Pastels* en a imposé. Cet Artiste célébre a exposé au *Salon* plusieurs de ces chefs-d'œuvres de l'Art qu'on ne peut se lasser d'admirer. Il semble avoir voulu donner un double prix à ses Ouvrages ; les curieux les rechercheront un jour, parce qu'ils sont de M. de La Tour et parce qu'ils représentent des Hommes Illustres de notre siécle. Le Portrait de M. le Marquis de Voyer, Lieutenant Général des Armées du Roi, Honoraire de l'Académie de Peinture et Sculpture, intéressera, comme vous le voyez, Monsieur, la postérité a plus d'un titre ; ainsi que celui de M. le Marquis de Montalembert, Mestre de Camp de Cavalerie, et Associé libre de l'Académie des Sciences. Il sera glorieux à un *Amateur* de posséder le Portrait de ce Geometre fameux qui unit l'esprit avec le sentiment, le génie avec le goût, la science avec le talent. Nos descendans voudront voir les traits de ce bel Esprit Philosophe qui fit des Comedies et écrivit contre les Lettres, qui composa des vers galans et une musique tendre, après avoir prêché une morale austere. On gravera sans doute son Portrait d'après ce tableau, et l'on ne manquera point de rappeller les vers de M. Marmontel :

A ces traits par le zèle et l'amitié tracés,
Sages arrêtez-vous ; gens du monde passez.

On retrouvera dans le Portrait de M. Duclos une partie de ce beau feu qui anime ses Écrits. On s'empressera de connoître l'Auteur du préjugé à la mode, de Mélanide, de la Gouvernante, de l'École des Meres, etc. Les traits de M. l'Abbé Nollet et de M. de la Condamine intéresseront les Partisans de la saine Philosophie ; les Amateurs cheriront ceux de Messieurs Watelet et Bachaumont. Madame Mondonville paroîtra encore enchanter par ses belles piéces de Clavessin. On ne pourra s'empêcher de sourire à la figure du boufon Italien dont l'arrivée excita dans la capitale de France une guerre féconde en bons mots.

Le Salon, par M. Jacques La Combe, avocat, auteur du *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts*, 1753.

— On compte dans le Sallon jusqu'à dix-huit portraits de M. de La Tour. Parmi ce grand nombre, il n'y a que celui de M. Bachaumont qui soit fait dans le goût de ce que vous avez déjà vû de cet Artiste. Tous les autres portraits sont d'une nouvelle manière. Les couleurs y sont moins fonduës, et on ne doit pas les regarder de près. Malgré ce reproche, on ne peut se défendre de reconnoître dans le pastel de ce Maître une fraîcheur qui efface tout ce qui est à l'huile. Il y a le portrait du sieur Manelli, tel qu'il a paru dans la pièce du Maître de Musique, et qui est admirable pour l'expression. Il fait des éclats de rire et on ne peut que l'imiter en le voyant. Celui de Madame Mondonville est étonnant pour la ressemblance. On peut dire des crayons de M. de La Tour qu'ils sont l'image du Caméléon, ils prennent la couleur de tous les objets.

Lettre à un ami sur l'Exposition des tableaux faite dans le grand sallon du Louvre le 25 août 1753, par M. Estève.

— Quelle aimable variété dans les talens ! et quelle sagesse la Nature fait paroître dans leur différente distribution ! Quels éloges sur-tout ne méritent pas ceux qui savent reconnoître le leur propre, et s'y attacher ! Je vois des portraits qu'Apelles eut admirés. Ce grand homme, dit l'Historien de la Nature, exprimoit distinctement, dans l'image de ceux qu'il représentoit, l'âge, le tempérament, l'esprit, l'humeur, les passions et le caractère. La Tour est l'Apelles de nos jours. La Tour semble ravir à ceux qu'il peint l'esprit qui nous enchante dans leurs Ouvrages. Son art réunit le double avantage d'exprimer également bien l'esprit et la beauté, qualités si incompatibles quelquefois dans la nature. La beauté sous ses crayons enchanteurs, loin de perdre rien de sa fleur, semble acquérir au contraire de ces graces naïves et ingénues qui en sont le plus grand charme. Il sçait par son tact subtil et magique, saisir et fixer le sel volatil de l'esprit, si facile à s'évaporer des mains de qui que ce soit, et de ceux même qui le possèdent.

La peinture, ode de Milord Telliab [Baillet], *traduite de l'anglais par M. ***, un des auteurs de l'* « *Encyclopédie* », *1753*.

— Les Tableaux de M. Jeaurat m'ont rapproché des portraits du célébre, de l'immortel M. de La Tour. Quelle vérité ! Que sa maniere de faire est facile? Qu'il est heureux dans le choix de ses attitudes? L'effet chez lui semble ne dépendre aucunement des ombres ; sans y recourir, il en fait un prodigieux. On lui reproche, je le sçai bien, de n'avoir pas également travaillé tous ses ouvrages, d'en avoir même négligé plusieurs : on lui reproche encore, et peut-être n'a-t-on pas tort, une touche trop heurtée, ou plutôt trop peu caressée dans ses portraits de femme ; on ajoute que cette touche nuit au gracieux, lors du moins que les têtes sont vuës de près ; on se récrie contre ce que celle de la Dame, qui médite sur Newton, a perdu depuis qu'elle est déplacée ; on prétend enfin que M. de La Tour terminoit autrefois, finissoit ses ouvrages, et qu'il les termine, qu'il les finit moins quelquefois. Je n'ai qu'un mot à répondre à cela, M. de La Tour enleva toujours tous les suffrages par sa manière de faire ; il les enlevera toujours. On ne le louë plus, parce qu'on se lasse de louer, parce qu'il est au-dessus de tous les éloges.

Comment m'y prendrai-je donc pour lui prouver, combien je suis sensible au zèle, qui le porte à rassembler chez lui les portraits de tous les hommes illustres? Je laisserai faire ceux-ci : ils rendront immortalité pour immortalité.

Sentimens d'un amateur sur l'Exposition des tableaux du Louvre et la critique qui en a été faite. Deuxième lettre le 4 septembre 1753, par l'abbé Garigue.

— Vous seriez bien étonné si je ne vous prononçois pas le nom de M. de La Tour. Il est si accoutumé à briller dans les expositions, qu'on s'attend à y trouver de lui grand nombre de beaux ouvrages. Ce charmant Artiste a poussé le pastel au point de faire craindre qu'il ne dégoûte de la peinture. Il a exposé dix-huit portraits plus agréables les uns que les autres. Tout ce que peut produire de delicieux une singuliere étude de la nature, une profonde connoissance de la couleur, un esprit vif qui anime tout et qui répand les graces à son gré, se trouve réuni dans les différens morceaux qu'il a mis au Salon. Ce sont des visages si vrais, des airs de têtes si vivans, des phisionomies si parlantes, des cheveux si flexibles, des habits si bien ajustés, du linge, des étoffes si naïvement caractérisées, que la nature ne peut être mieux. On y voit les Portraits de plusieurs de nos plus célébres Littérateurs. On est charmé de retrouver ces favoris des Muses peints par un autre Zeuxis dans un lieu destiné au triomphe des Arts.

*Jugement d'un amateur sur l'Exposition des tableaux. Lettre à M. le marquis de V***[ence]*, par le Père Laugier.

— Vous croirez peut-être qu'après tant de chefs-d'œuvre il n'y aura plus rien digne d'admiration? le nom seul de M. *de La Tour* va vous prouver le contraire. Il y a 18 portraits de lui tous fort ressemblans, j'en juge par ceux que je connois, comme celui de M. le Marquis de Voyer, celui de M. Silvestre, Directeur de l'Académie de Peinture ; celui de M. Vatelet, Madame Mondonville et l'incomparable Manelli. Ce dernier est peint en riant, et sa figure est si animée et si gaie, qu'il est impossible de l'envisager sans éclater de rire aussi : il est peint sous le même habit avec lequel il fait le rôle d'Impressario dans le Joueur, Intermede italien.

Lettre sur l'Exposition des tableaux au Louvre, avec des notes historiques, par M. Huquier le fils.

— Il trouve une grande difference de maniere entre le Portrait de M. Bachaumont, peint par M. de La Tour, et les autres Portraits de ce même Maître. Cette différence n'existe que dans son imagination, car ces Portraits sont tous également faits d'une maniere ferme et hardie, qui caracterise sensiblement les diverses formes de la nature. Dans ces formes, ainsi que dans les couleurs, il se trouve des différences plus ou moins grandes ; voilà pourquoi M. de La Tour, imitateur scrupuleux de la nature, met tant de variété dans ses Portraits. La force de la couleur, l'effet et la ressemblance font une si parfaite illusion, qu'on croit voir les personnes qu'ils représentent.

Lettre à un ambassadeur en réponse aux critiques qui ont paru sur l'Exposition des tableaux, par M. Cochin, [*attribuée par erreur à M. Jombert, libraire.*]

— Le Public est tellement accoutumé à ne voir au Sallon que des chefs-d'œuvre de M. de La Tour, qu'il ne peut plus l'étonner que par la multiplicité, et c'est l'effet qu'ont produit les dix-huit Tableaux qu'il y a mis cette année, qui tous semblent se disputer, et pour le degré de ressemblance, et pour la perfection de l'Art. Si les connoisseurs ont paru donner la préférence à celui qui représente Madame le Comte tenant un papier de Musique, c'est qu'en effet il y a dans ce Portrait une science de Peinture et une intelligence de lumiere qui surprend les Maîtres de l'Art. Jamais on n'a traité les ombres et les reflets avec plus de force et de vérité : la main qui tient le papier de Musique sort entierement du Tableau. Il y a dans ce bras une harmonie de clair-obscur et de couleurs dont on ne voit que peu d'exemples dans les Ouvrages des meilleurs Maîtres.

Indépendamment de la ressemblance, il y a dans le Portrait de Madame Geli une vigueur et une beauté de coloris qui le rendent très-piquant. Ceux de M. le Marquis de Voyer et de M. Silvestre ne sont pas moins parfaits chacun dans son genre. Comme ce dernier est un Portrait de Peintre, on pourroit dire que M. de La Tour l'a fait pour les Peintres, et qu'en effet ce sont ceux qui connoissent le mieux les difficultés de l'Art qui l'admireront le plus. Il y a dans cette tête des passages imperceptibles, des clairs dans les ombres, et des ombres dans les clairs, qui lui donnent tout le relief et toute la rondeur de la nature.

Je n'entreprendrai pas de détailler les autres Portraits, il me suffira de remarquer un talent qui est propre à cet illustre Artiste, c'est de rendre non seulement la ressemblance des traits, mais jusqu'au caractere d'esprit de ceux qu'il peints. Cette partie où le Titien et Vandick sont peut-être les seuls qui ayent excellé avant lui, est remarquable dans les Portraits de M. Duclos et de M. de La Chaussée, de M. de La Condamine et de M. d'Alembert. C'est-là ce qui y donne cette vie qui étonne toujours, beaucoup de Peintres ont l'art de faire ressembler un Portrait, bien peu ont le talent de l'animer, et quel prodige n'est-ce pas, en effet, que de faire avec un peu de couleurs que l'ame soit en quelque sorte visible ! Ici la science de l'Art ne suffit pas, il n'appartient qu'au génie d'opérer de si grandes merveilles.

Il me reste encore une remarque à faire à la louange de M. de La Tour, c'est qu'il ne se distingue pas moins par le but que par l'excellence de son travail. Dans cette suite nombreuse de Portraits qu'on voit de lui, il est aisé de s'appercevoir que la gloire a été son principal objet : la plûpart sont une preuve qu'il se fait un plaisir de peindre ceux qui comme lui ont sçu se rendre célébres dans les Arts ou dans les Sciences. La Postérité qui se plaît à rechercher la vie et à connoître les traits des hommes, qui de quelque maniere que ce soit se sont rendus recommandables dans le tems où ils ont vécu, trouvera dans les Ouvrages de M. de La Tour des Portraits fideles de la plûpart de ceux qui font honneur au Siécle où nous vivons.

*Observations sur les ouvrages de Messieurs de l'Académie de peinture exposés au Sallon du Louvre de l'année 1753, et sur quelques écrits qui ont rapport à la peinture. A Monsieur le Président de B****, par M. l'abbé Le Blanc.

— M. *de La Tour* reçoit l'encens qui lui est dû. Mais dire qu'il *sçait par son tact subtil et magique saisir et fixer le sel volatil de l'esprit, si facile à s'évaporer des mains de qui que ce soit, et de ceux*

même qui le possèdent, outre que ce n'est qu'un précieux galimathias, c'est pousser l'hyperbole au dernier dégré. Qui est-ce qui croira jamais, par exemple, que le principe qui pense et qui a dicté à M. *de la Chaussée* tant de Comédies morales soit identifié avec le Pastel et réside sous la glace de son portrait?

Lettres sur quelques écrits de ce temps au sujet des tableaux qui ont été exposés dans le grand Salon du Louvre.

— Il y a beaucoup d'élévation dans le portrait qu'on nous fait ici de M. de La Tour. « C'est, *dit-on,* l'Appelle de nos jours. Il semble ravir à ceux qu'il peint l'esprit qui nous enchante dans leurs ouvrages (il faut supposer que ceci regarde des portraits d'Auteurs, de Littérateurs), son art réunit le double avantage d'exprimer également bien l'esprit et la beauté, qualités si incompatibles quelquefois dans la Nature. La beauté, sous ses crayons enchanteurs, loin de perdre rien de sa fleur, semble acquérir au contraire de ces grâces naïves et ingénues qui en sont le plus grand charme. Il sait, par son charme subtil ou magique, saisir ou fixer le sel volatil de l'esprit, si facile à s'évaporer des mains de qui que ce soit, et de ceux même qui le possèdent. » On ne goûtera peut-être pas le style Chymique de cet endroit, et l'on renverra ce *sel volatil* de l'esprit au Dictionnaire des précieuses.

La Peinture, ode de Milord Telliab [Baillet], *traduite de l'anglais par M.***, et jugement d'un amateur sur l'exposition des tableaux à M. Voltaire.*

Si j'ai réservé les portraits en Pastel du Sr de La Tour pour les derniers, donnez-vous bien de garde, mon cher Monsieur, de penser que je le mette dans un rang inférieur à ceux dont je viens de parler. Quels termes pourrois-je trouver pour exprimer les sentimens d'admiration que ses ouvrages m'ont toujours inspirés ! Quelle plume peut égaler son crayon ! Je n'en ferai point d'éloge, il en a tant essuyé de toutes les façons qu'il en doit être rassasié. Je dirai seulement que ce rival de la nature lui a dérobé tout ce qu'elle avoit de plus secret, de plus imperceptible, en un mot ce qu'elle cachoit avec le plus de soin. Il faut cependant qu'elle ne soit pas fort courroucée de tous ses larcins, puisque je ne vois jamais entre eux la moindre brouillerie, et qu'ils me semblent même tous les jours plus d'accord. Enfin les ouvrages de cet excellent homme me trompent à tout moment, et je ne m'accoutume point au silence de tant de phisionomies à qui je veux addresser la parole.

Je dois encore une louange au Sr de La Tour qu'il aura la bonté de souffrir. C'est son amour et son zéle pour l'honneur de la nation, qui lui fait ajouter à l'immortalité des écrits de nos auteurs illustres celle de leurs Portraits, qui transmettront à la postérité l'esprit de leurs phisionomies et la vie de leurs traits gravés d'après lui à la tête de leurs ouvrages. Tels sont ceux des la Condamine, les Bouguer, les d'Alembert, les La Chaussée, les Duclos, les Montalembert, les Mondonville, les Nolet, les Le Moine, les Silvestre et une infinité d'autres, parmi lesquels vous aurez surement distingué le Sr Silvestre, premier peintre du Roi de Pologne, par le savant pittoresque et le caractere fier et vigoureux que le Sr de La Tour a mis dans le clair obscur de cette belle tête. Je ne serai point assés adulateur à son égard, ne l'étant de qui que ce soit, pour dire que tous ses portraits soient égaux et qu'ils ayent tous le même degré de perfection ; et quel est l'auteur dans aucun genre toujours semblable à lui-même? Il y en a donc quelques-uns dont le Pastel est moins fondu et la ressemblance moins heureuse. Vous savez, mon cher Monsieur, combien il entre de caprice et de bizarrerie dans le jugement des ressemblances ! et c'est un des plus grands supplices pour les peintres en ce genre, sur-tout de la part des Dames, si rarement satisfaites d'elles dans leurs portraits. Il en est cependant qui méritent des exceptions, et parmi plusieurs j'en connois une [en marge : *Me de Géli*] dont le portrait exposé au Sallon est un des plus beaux Pastels du Sr de La Tour. Comme elle a beaucoup d'esprit et de justesse dans le raisonnement, elle a senti combien l'expression du vrai dans les traits, quels qu'ils soient, quand ils peignent un beau caractere, est préférable à tous ces agrémens faux et empruntés qui n'embellissent jamais. Aussi l'ingénieux La Tour l'a-t'il *portrait* en peintre plus estimateur de l'expression de l'ame et des agrémens de l'esprit, que de ceux de la figure.

Sentimens sur quelques ouvrages de peinture, sculpture et gravure, écrits à un particulier en province, par Mons. de La Font de S.-Yenne. (Collection Deloynes, t. VI.)

M. Jean-Jacques Rousseau se trouve aussi parmi les illustres dont les images décorent le Salon. Les traits, sans être vivants, font plaisir à la vue ; tout ce que l'art imite parfaitement plaît aux yeux. Je ne sais si c'est une plaisanterie, mais on m'a assuré que l'austère Genevois avait fait une querelle à M. de La Tour de ce qu'il l'avait représenté assis sur une chaise mollement garnie de paille,

et dont les bâtons avaient des pommes. Un banc, une pierre, ou même la terre, voilà le siège que notre philosophe demandait.

Fréron, *Éloge du Salon et des peintres en général et en particulier,* cité par Hippolyte Buffenoir, *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau,* t. I, p. 28-29.

Nous arrivons aux portraits de M. de La Tour ; il en a exposé dix-huit. Ce grand artiste a poussé l'art de ses pastels si loin qu'il ne lui suffit pas de peindre parfaitement les ressemblances, il sait encore animer ses portraits et leur donner une vie qu'on n'a jamais connue avant lui. Il y a un grand nombre de portraits de gens illustres, entre autres celui de M. Duclos, de M. de la Chaussée, de M. l'abbé Nollet, de M. de Sylvestre, premier peintre du roi de Pologne, de M. le marquis de Voyer, de M. le marquis de Montalembert, de M. de la Condamine, de M. Rousseau, citoyen de Genève, pour qui M. de Marmontel a fait ces vers :

A ces traits, par le zèle et l'amitié tracés,
Sages, arrêtez-vous ; gens du monde passéz.

Il faudrait, à mon avis, ôter le premier, qui est froid et inutile, et ne laisser que le second. Le portrait de M. d'Alembert est surprenant. M. Marmontel a fait ces vers pour lui :

A ce front riant, dirait-on
Que c'est là Tacite ou Newton?

N'oublions pas le portrait du sieur Manelli, qui est peint en habit d'*impressario,* tel qu'il a joué dans l'opéra du *Maître de musique.*

Correspondance de Grimm..., t. II, p. 283-284.

C'est pour la même raison que M. de La Tour, si vrai, si sublime d'ailleurs, n'a fait, du portrait de M. Rousseau, qu'une belle chose, au lieu d'un chef-d'œuvre qu'il en pouvait faire. J'y cherche le censeur des lettres, le Caton et le Brutus de notre âge ; je m'attendais à voir Épictète en habit négligé, en perruque ébouriffée, effrayant, par son air sévère, les littérateurs, les grands et les gens du monde, et je n'y vois que l'auteur du *Devin du village,* bien habillé, bien peigné, bien poudré, et ridiculement assis sur une chaise de paille, et il faut convenir que le vers de M. de Marmontel dit très bien ce qu'est M. Rousseau, et ce qu'on devrait trouver, et ce qu'on cherche en vain dans le tableau de M. de La Tour.

Diderot, *Essai sur la peinture* (*Œuvres,* t. X, p. 483).

31 *août.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1er *septembre.* — Lettre de Mme de Gelly à La Tour au sujet de son portrait.

Ce 1er septembre 1753. — De Beauregard.

Recevez, je vous prie, mon très cher illustre Monsieur, le plus sincère compliment qui vous ait jamais etté fait, sur la beauté et les succès de vos ouvrages, ausy personne n'a-t-il plus sujet que moy d'en èstre emerveille, et enchantée, vous avez éleves mon portrait au comble de la perfection, c'est l'admiration et le plaisir de tout Paris ; le bruit en a retantit jusque sur ma montagne, ausy vai-je la quitter un de ses jours, pour aller au Louvre montrer ma figure au public, joindre mes aclamation au leurs, les assurer, et les convaincre, que de leur vie, ils n'ont jamais eut tant de raison. Je puis pourtant vous protester mon très cher illustre, que je n'avois que faire de tout ce tracas, pour me persuader, que vous aviez fait de moy un chef d'œuvre ; il y a lomtems, que vous êstes mon heros, et que je desirois vivement destre a vous, ou de n'êstre a personne ; c'est de quoy puis vous asurer vôtre tres humble et tres obéissante servante.

BARBAUT-GELLY.

Desmaze, 1874, p. 22.

7, 28 *septembre,* 6 *octobre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

23 *octobre.* — Lettre de Mlle Prévost, institutrice de Belle de Zuylen, de passage à Paris, à son élève.

Vendredi, Mme Vernet [une Genevoise] me mena passer la soirée chez un vieux Monsieur qui est un vrai savant. A notre retour à l'auberge, nous trouvâmes le grand peintre M. de La Tour, avec qui vous avez dîné à Bersi [Bercy]. Je me réjouissais de recueillir quelque chose de sa conversation touchant son art, pour en faire part à ma bonne amie : l'on toucha la corde de ce fameux musicien dont je

vous ai parlé et dont le talent l'a ravi. Il entra dans un enthousiasme de musique qui fit tomber le pinceau de ses mains. Je regrettai de voir employer son éloquence pour un talent qui n'est pas le sien, quoiqu'il en parlât pertinemment. Le résultat fut qu'il n'y a de musique que l'italienne, et par conséquent point de musicien en France ; que les beautés et les agréments que l'on a recherchés dans les paroles de celle de ce royaume ont toujours ébloui, au point que l'on n'a pas aperçu les défauts de la musique, et qu'enfin elle ruine la poitrine de ceux qui l'exercent, et que cette première (l'italienne) n'exige que de la flexibilité dans le gosier. Au reste, l'on dit que cela venait de ce que les maitres exigeaient de grands éclats de voix et criaient sans cesse : « Ouvrez la bouche [1] ! »

Gazette des Beaux-Arts, 1905.

29 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1754

5 *janvier*, 9 *février*, 6, 27 *avril*, 25 *mai*, 6 *juillet*, 22, 31 *août*, 29 *novembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

31 *décembre*. — Conversation de La Tour avec le Dauphin.

M. l'abbé Coyer a donné, il n'y a pas longtemps, une petite dissertation satirique sur le vieux mot de *Patrie*. M. de La Tour, célèbre peintre en pastel, qui joint au talent si supérieur qu'il possède la fureur de passer pour philosophe et surtout pour citoyen zélé, eut l'occasion de se trouver la semaine dernière auprès de M. le Dauphin. Il avait la brochure de l'abbé Coyer et il la présenta à ce prince en l'invitant à la lire. M. le Dauphin lui demanda sur quoi elle roulait : « Sur un vieux mot que nous avons presque oublié, lui répondit La Tour, et vous êtes bien fait pour en faire ressouvenir : sur le vieux mot de Patrie, monsieur. — Je n'aime point les brochures, lui dit M. le Dauphin. — Vous aimez trop le vrai pour ne pas aimer celle-là, répliqua le peintre, étant né pour gouverner la nation, et vous devez savoir ce qu'elle pense. » M. le Dauphin lui dit encore : « Je ne lis jamais de nouveautés. » Il entra du monde, et M. de La Tour remit sa brochure dans sa poche. Il m'a conté lui-même cette aventure, et il n'y a pas d'apparence qu'il en impose : cela est bien dans son caractère.

Correspondance de Grimm..., t. II, p. 214.

1755

4, 25 *janvier*, 22 *mars*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

58. — Le portrait de madame la Marquise de Pompadour, peint au pastel : de 5 pieds et demi de haut, sur 4 pieds de large.

Livret.

Critiques. — Le premier objet digne d'attention qui se présente à la vue, est le Portrait de Madame de Pompadour : il semble que M. de La Tour ait épuisé dans cet ouvrage toutes les ressources de l'Art ; ce n'est pas une représentation, c'est la nature, c'est un être animé, assis derriere une glace ; draperie, ornement, ajustement, tout est riche dans ce Tableau, et tout fait effet. C'est un ouvrage qui fait naître pour son Auteur, des sentimens d'admiration et de reconnoissance ; on est enchanté de voir les Arts faire de si grands efforts pour quelqu'un qui les protege avec tant de générosité, de discernement et de grandeur ; il resteroit à désirer pour ce Tableau, qu'il fut mieux placé ; il est dans la partie la plus éclairée du Salon ; tous les objets extérieurs viennent se peindre dans la glace, ce qui rend ce Portrait très-difficile à être vu ; je ne doute pas que ce Tableau vu à nud ne fit encore plus d'effet ; la glace paroît brune, et je crois qu'elle le noircit.

Lettre sur le Salon de 1755 adressée à ceux qui la liront, 1755.

1. La Tour venait d'exposer le portrait de Rousseau, qui allait publier sa fameuse *Lettre sur la musique*.

— Le portrait de Me la Marquise de Pompadour a de très-beaux détails ; je les ai admirés.

Sentimens sur plusieurs des tableaux exposés cette année dans le grand Sallon du Louvre, par M. Delaporte, professeur de mathématique (*sic*).

— N'allez-vous pas maintenant, ajouteront mes respectables Censeurs, sçavoir gré à M. de La Tour de l'esprit et des graces que toute la France admire dans le portrait en pied de la belle Laure qui, par la delicatesse de son goût, inspire nos Pétrarques modernes? C'est à la vérité un très grand et très brillant pastel où l'on voit toute la force et tout le fini de l'huile. Mais il ne faudroit pas être étonné de ce vif intérêt qui fixe tous les regards. Interrogés chaque Artiste en particulier, et il vous dira que cette noblesse respectable qu'on applaudit, que cette douceur enchanteresse qui subjugue les cœurs ne sont que de très foibles expressions de ce que la reconnoissance a gravé dans le cœur de tous les Peintres.

Lettre à un partisan du Bon Goût sur l'Exposition des tableaux dans le grand Sallon du Louvre le 28 août 1755, faite par M. Estève.

— Vous devez vous rappeller que M. Vanloo a représenté dans un dessus de porte une très belle Sultane [en marge : *n*o 17] *prenant le caffé que lui présente une Négresse*. Cette Sultane est un profil : on dit qu'elle ressemble parfaitement à la personne que M. de La Tour a eu dessein de peindre dans son pastel en grand [en marge : *n*o 58]. Pour moi je ne puis me persuader que ces deux figures ayent été travaillées d'après la même tête. Si la Sultane est ressemblante, le pastel ne l'est pas. Il est vrai que ce pastel n'a pas été posé par le Peintre d'une façon avantageuse. On n'apperçoit que les trois quarts de la tête et il auroit fallu la voir en face. Les regards sont perdus et cela donne un air de distraction qui ne va pas avec les graces. La coeffure n'est pas mieux imaginée. Elle est en cheveux relevés par derriere et sans poudre. Quoique la plûpart des femmes se coeffent de cette maniere, il auroit fallu donner à la tête un ornement plus pictoresque. On diroit que M. de La Tour s'est proposé de faire le portrait d'un Philosophe. Ne sçait-il pas que la distraction et la négligence des ajustemens doivent être évités, lorsqu'on veut représenter une belle femme? Ce Peintre habile a eu trop de confiance en son art. Il a cru mal-à-propos qu'il pourroit rendre la nature sous l'aspect le moins favorable, sans lui faire perdre ses agrémens les plus précieux. Afin que son hardi projet n'échappât pas aux Spectateurs, il a eu le soin de placer sur une table qui est dans ce tableau des livres très-sérieux. De pareils voisins ne sympathisent pas avec l'agréable, leur proximité est contagieuse. En présence de l'Encyclopédie, on est forcé de prendre un maintien grave et sevère. La tête de ce portrait est bien peinte, il en est de même du corps ; mais le col qui devroit unir l'un avec l'autre ne le fait pas. M. de La Tour y a placé des ombres fausses, et qui ne produisent pas un bel effet. On ne sait de quelle étoffe est la robe et les plis pouvoient être mieux. Dans ce même tableau on voit une estampe gravée,au bas de laquelle on lit *Pompadour sculpsit*.

Seconde lettre à un partisan du Bon Goût sur l'Exposition des peintures et sculptures faite par Messieurs de l'Académie royale dans le grand Sallon du Louvre le 28 août 1755, par M. Estève.

Malgré tous les donneurs d'avis,
Par parenthèse mal suivis,
Du Public éclairé respectant les censures,
Les *Vanlo*, les *Restout*, les *Toquet*, les *Vernet*,
Les *Wateau*, les *Latour*, *Cochin* et *Falconet*,
Passeront aux races futures.
N'allant sans doute pas si loin,
Les brochures pourront terminer leur carrière,
Les unes en cornets, chez l'épicier du coin,
Et les autres chez la beurrière

Avis aux critiques des tableaux exposés au Sallon.

Le Public, en disant de M. de *Latour* que c'est un très-habile homme, ne fait que lui rendre justice : le pastel en grand qu'il a mis cette année au sallon laisse beaucoup de choses à désirer ; mais il faut convenir qu'il renferme de grandes beautés de détail.

Réponse d'un aveugle à Messieurs les Critiques des tableaux exposés au Sallon.

M. de La Tour, si célèbre par ses pastels, a exposé celui de Mme de Pompadour assise devant un bureau, tenant un papier de musique, ayant sur sa table des plans, des dessins, tout ce qui peut caractériser l'amour des arts : l'*Encyclopédie*, l'*Esprit des lois*, l'*Histoire naturelle* ; c'est être en bonne compagnie. Ce portrait a été généralement déprisé ; trop, à mon avis ; la composition en est très riche ; il y a

dans le dessin et dans l'exécution des détails admirables, mais le total est froid ; la tête est trop tourmentée et fatiguée ; à force de retoucher, M. de La Tour lui a ôté ce premier feu sans lequel rien ne peut réussir en fait d'art.

Correspondance de Grimm..., t. III, p. 91-92.

29 *novembre*, 31 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1756

8 *mai*, 30 *octobre*, 31 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1757

25 *février*, 18 *mars*, 5, 30 *avril*, 26, 27 *août*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

« N° 40. — Plusieurs portraits peints en pastel, sous le même numéro. »

Livret.

L'*Année littéraire* de 1757 donne les noms suivants : Mlle Fel ; M. Monet ; M. Tronchin.
Le *Mercure* ajoute : le R. P. Emmanuel, capucin de Saint-Quentin. — H. Lapauze ajoute : le Bailli de Breteuil.

Critiques. — M. de La Tour a lieu de se plaindre qu'on ait placé ses portraits si loin de la vue ; on les détailleroit avec plaisir, et ils sont dignes de sa réputation.

Extrait des *Observations sur la physique et les arts*, M. Toussaint (note manuscrite à la table). *On a attribué cette lettre à M. Renon, secrétaire à l'Académie de peinture et sculpture*. (Collection Deloynes, t. VII.)

— M. *de La Tour* a embelli cette Exposition Publique de plusieurs pastels dignes de lui ; c'est tout dire. Mademoiselle *Fel* y est parfaitement rendue aussi bien que M. *Monet* à qui on est tenté d'adresser la parole, et le fameux M. *Tronchin* qui doit mettre l'avantage d'être si bien peint au nombre des succès qu'il a eus à Paris.

L'Année littéraire, 1757, par M. Fréron, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caen, de Marseille et des Arcades de Rome.

22, 29 *octobre*, 25 *novembre*, 31 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1758

14, 27 *janvier*, 7 *avril*, 26 *mai*, 27 *octobre*, 10 *novembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1759

Août-septembre. — Salon. Quoique porté sur le livret du Salon, La Tour n'exposa pas, parce qu'il ne put placer ses tableaux comme il le désirait.

« N° 44. — Plusieurs portraits en pastel sous le même numéro. »

Livret.

La Tour avait peint plusieurs pastels qui sont restés chez lui, parce qu'on lui refusait les places qu'il demandait.

Diderot, *Salon de 1759* (*Œuvres complètes*, t. X, p. 98).

27 *octobre*, 10 *novembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1760

26 *janvier*, 3, 31 *mai*, 7 *juin*, 5 *juillet*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

19 *septembre*. — Mort d'Adrien-François de La Tour, frère de l'artiste.

Tourneux, *La Tour*, p. 80.

6, 31 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1761

Un factum judiciaire nous apprend que La Tour et son frère aîné, Charles, ancien fournisseur des vivres de l'armée en Italie, revendiquent de concert l'exécution de l'obligation contractée envers eux par un banquier, le sieur Salles, et sa femme. La part du peintre, dans ses prêts, se monte à plus de cinquante mille livres.

Maurice Tourneux, *La Tour*, p. 80.

28 *février*, 30 *mai*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Juin. — La Tour signe avec les autres artistes logés au Louvre une supplique tendant à faire respecter leurs privilèges menacés par l'Académie de Saint-Luc.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE MARIGNY

Monsieur,

Les artistes des Galleries du Louvre, suplient, Monsieur, de vouloir faire attention à la justice de leur demande, énoncée dans le mémoire cy joint. La communauté des maîtres peintres de St-Luc attaquent leurs privilèges accordés de tems immémorial, autorisés par le Roy Louis quatorze, ils joignent icy tant copie des lettres patentes enregistrées en Parlement que dans les autres cours ; ils se flattent, Monsieur, que vous voudrez bien les honorer de leur protection, et comme leur supérieur né, intervenir en cette cause.

Nous sommes avec respect
Monsieur
Vos très humbles et très obeissants serviteurs.

COCHIN, DESPORTES, BAILLY, CHARDIN, DELATOUR, RESTOUT.

Arch. nat., O^1^ 1909. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale*, t. X, p. 299.

27 *juin*, 24 *juillet*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

« N° 47. — Plusieurs tableaux en pastel, sous le même numéro. »

Livret.

Un catalogue illustré par Saint-Aubin donne, sous les croquis des portraits exposés, les noms suivants : M. de Crébillon ; M. Bertin ; M. Philippe, employé des Aides ; M. de Pauche ; Monseigneur le duc de Bourgogne ; Madame la Dauphine ; Monseigneur le comte de Lusace (Xavier de Saxe) ; M. Chardin ; M. Lesdeguive, notaire, chez lequel demeure M. de Laporte.

Critiques. — Les Portraits qu'a exposés M. *de La Tour* soutiennent tous la réputation qu'il s'est acquise à si juste titre ; c'est en faire l'éloge le plus flatteur, et le plus généralement entendu. Il en est plusieurs qui feraient la gloire des Peintres du premier genre, par la manière sçavante dont les têtes sont travaillées. Tel est celui d'un Prince cher aujourd'hui à notre Nation [1], et d'un Poëte Tragique [2] qui

1. M. le comte de Lusace. (*Note du critique.*)
2. M. de Crébillon. (*Note du critique.*)

jouit de sa mémoire, comme *Corneille*, dont il a vu les derniers jours, avoit joui de la sienne. Une des ressemblances les plus frappantes dans les autres Portraits, est celle d'un Citoyen fort connu, et remarquable par la décoration d'une Charge dans les Ordres du Roi. Non-seulement le Peintre a saisi le caractère distinctif de la physionomie, mais encore, dans le seul buste, toute l'habitude du corps, par laquelle on reconnoît distinctement celle de l'esprit.

Nous ne devons pas omettre un autre Citoyen estimé, que l'on voit en robe de chambre, assis de côté sur une chaise dont le dossier lui sert d'appui. On ne parle pas de la ressemblance, mérite ordinaire à ce Peintre ; mais on ne peut voir une position plus facile, plus vraie, et plus d'illusion dans aucun Portrait qui soit sorti des mains de M. *de La Tour*.

Observations d'une Société d'amateurs sur les tableaux exposés au Salon de 1761, tirées de l'*Observateur littéraire* de M. l'abbé Joseph de La Porte.

Les pastels de M. de La Tour sont toujours comme il sait les faire. Parmi ceux qu'il a exposés cette année, le portrait du vieux *Crébillon*, à la romaine, la tête nue, et celui de M. *Laideguive*, notaire, ajouteront beaucoup à sa réputation.

Diderot, *Salon de 1761* (*Œuvres complètes*, t. X, p. 130).

31 *octobre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1762

16 *mai*. — Le Roi autorise le paiement de 3,000 livres à La Tour pour son portrait du duc de Berry.

16 may 1762.

Monseigneur le Dauphin m'ayant dit qu'il désiroit que le portrait de Monseigneur le Duc de Berry, peint par le Sr La Tour, fût payé, je suplie très humblement Votre Majesté de m'authoriser à faire payer 3,000 livres au Sr La Tour. (*Bon.*)

Arch. nat. Maison du Roi. Dons de portraits, O1 1074 (dossier 2).

26 *juin*, 21 *août*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Août. — Il paraît dans le *Mercure* un quatrain pour mettre au bas du portrait de La Tour :

Latour, par un enchantement,
A ses portraits donne la vie.
Avec le pinceau du génie,
Il rend toujours le sentiment.

« Par M. de C. »

Mercure de France, août 1762, p. 14.

15 *octobre*. — Lettre de l'abbé Pommyer à La Tour.

Reims, ce 15 octobre 1762.

Je suis gros, cher amy, d'avoir de vos nouvelles, et j'en ai bien besoin. J'aurais aussi gros besoin de vous, pour me distraire de tout le brouillamini dont je suis chargé, et qui n'est pas agreable, car depuis le matin jusqu'au soir avoir affaire à des prêtres et des moines qui cherchent souvent à vous attraper, n'est point amusant. Aussi, pour me dedomager de tout cela, je voudrais bien que vous me donniés des nouvelles de votre santé. Pour ce qui est de votre amitié, j'en connois trop le prix, pour ne pas croire que j'en suis bien en possession. Je la merite, cher amy, par celle que je vous ai voué, et par l'attachement sincère et inviolable avec lequel je serai toute ma vie.

Votre serviteur et amy de tout mon cœur,

L'abbé POMMYER, doyen [1].

J'embrasse le cher frère, mile choses a Mr et Me Chardin. Faite memoire de moy a Mlle Navarre. Si vous pouvés employer ses petits doigts en faveur de mon frere Prieur, qui vous feroit des compliments de bon cœur, s'il sçavoit que je vous ecris. Je serois bien aise de luy faire la petite niche de la caisse à son adresse : a M. L'abbé Pommyer chanoine de l'Eglise de Reims au bourg S.-Denis, à Reims. La voiture est Ruë S.-Martin, vis a vis celle de Montmorency, elle part le Samedy et arrive le Dimanche. Si cela est possible, je vous prierai de le faire. Adieu encore une fois, cher amy, et de tout mon cœur.

Desmaze, 1874, p. 23.

1. Il y a eu plusieurs Pommyer au chapitre de Reims ; le signataire de cette lettre est François-Emmanuel Pommyer, chanoine le 30 avril 1732, doyen le 5 février 1748 et conseiller au Parlement de Paris (note de Desmaze).

27 *novembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

17 *décembre*. — Lettre de Cramer l'aîné à La Tour.

La letre que vous avés pris la peine de m'ecrire, Monsieur, m'a fait le plus grand plaisir ; outre qu'elle m'a aidé a decider Monsieur de Voltaire, je la regarde comme une marque de vôtre souvenir auquel je suis très sensible ; il ne sera donc plus question des desseins du bourguignon, et monsieur Gravelot restera seul chargé de la besogne. Vous nous aviez fait espérer une visitte, je l'avais annoncée a nôtre Maitre et à toute la bonne Compagnie du pays qui s'en prend à moy de ce que vous ne venés pas. Mon frère qui est a Paris depuis deux jours aura l'honneur de vous voir, je languis fort d'avoir le même plaisir que lui soit ici soit à Paris.

Agréez, Monsieur, le dévouement et l'estime distinguée avec lesquels je suis
Votre très humble et très obéissant serviteur.

CRAMER L'AÎNÉ [1].

Genève, le 17 décembre 1762.

Desmaze, 1874, p. 25.

1763

9 *janvier*. — Lettre de J.-J. Rousseau à son ami Le Nieps, banquier à Paris, au sujet de la gravure de son portrait et d'une copie de son portrait offerte par La Tour et qu'il refuse.

... Je suis bien touché de toutes les honnêtetés de M. de La Tour : c'est un homme si estimable que les témoignages d'amitié qu'il donne font toujours honneur à celui qui les reçoit, et j'en ai tant reçu de lui qu'ils laisseront toujours dans mon cœur un souvenir plein de reconnaissance. Je suis bien aise qu'il daigne présider à la gravure de mon portrait ; ses soins empêcheront que son ouvrage ne soit défiguré : mais il est bien difficile qu'il ne le soit pas, si le format de l'estampe est assez petit pour entrer dans un livre ; et, quoique dans la circonstance présente je ne sois point fâché que mon portrait gravé paroisse à Paris, s'il dépendoit de moi il ne seroit jamais mis à la tête de mes écrits : malheureusement on ne me consulte pas plus là dessus que sur la collection même...

... Pour revenir à M. de La Tour, je puis d'autant moins accepter sans indiscrétion le présent de mon portrait qu'il a retouché a Montmorenci, qu'il m'en a déjà donné une copie faite par lui-même, et si magnifiquement qu'il y a joint à ses frais le cadre et la glace, sans que j'aie jusqu'ici fait mon devoir, du moins quant au remboursement. Ce portrait est dans le Cabinet de Monsieur le Maréchal de Luxembourg, qui a bien voulu l'honorer de cette place, après m'avoir, comme vous savez, fait présent du sien. Après cela, jugez vous même s'il est possible que j'en accepte encore un. Ce n'est pas que je n'eusse un usage convenable et même important à en faire, si j'en étois possesseur : mais comme rien ne peut autoriser une vilenie, et que ce qui d'abord fut amitié deviendroit alors vilenie et avidité de ma part, je vous prie de marquer a M. de La Tour toute ma vive et tendre reconnoissance sur cette seconde offre et de le prier au surplus qu'il n'en soit plus question.

Lettre publiée par P.-P. Plan. *Journal des Débats*, 7 juin 1927. Cf. Dacier et Ratouis de Limay, no 55.

2 *mars*-4 *mai*. — Correspondance de Jeaurat, garde des tableaux du Roi, avec le marquis de Marigny au sujet du portrait du Dauphin par La Tour.

1. La famille Cramer fut nombreuse et a donné plusieurs savants : 1o J.-André, Allemand, né en Saxe en 1710, mort en 1777. Métallurgiste ; 2o Gabriel, né à Genève en 1704, mort en 1752. Géomètre ; 3o J.-André, Allemand, né en 1723, mort en 1788. Littérateur ; 4o Th.-Frédéric, né en 1748, mort en 1808. Imprimeur à Paris et littérateur ; 5o André-Guillaume, né à Kiel, en 1760, mort en 1833. A publié des ouvrages sur la philologie et la jurisprudence ; 6o Ch.-Gotllob, né en Saxe en 1758, mort en 1817. Fécond romancier.

[Note de Jeaurat]

... Pour me conformer à vos derniers ordres j'ay écrit à M. de La Tour de m'envoyer le portrait qu'il a fait de Mgr le Dauphin, il m'a répondu qu'il ne sçavoit pas quand il pourroit être finy, qu'il m'en instruiroit.

[Réponse]

A Versailles, le 2 Mars 1763.

... Aussitot que M. de La Tour vous aura envoyé celui qu'il a fait de Mgr le Dauphin vous m'en informerés. Je suis, M. V. T. h. et T. O. S. [*Signé :*] le Marquis de Marigny.

Arch. nat., O1 1911. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale*, t. XII, p. 53, 55.

[Lettre de Jeaurat]

4 may 1763.

[Note de Marigny : *M. de Vahiny me fera signer l'ordre.*] — ... Vous m'avés fait esperer, Monsieur, un ordre en règle pour faire travailler au portrait de Mgr le Dauphin en pieds pour Mme la princesse Christine. M. De La Tour ne m'envoie point ce portrait, puis je luy ecrire encore?

[Réponse]

... Pour ce qui concerne le portrait du Dauphin en pied pour la princesse Christine, j'ecris par ce courrier à M. de La Tour de vous envoyer ce portrait sans délai et ma presente vous servira d'ordre pour en faire faire une copie tout de suitte aussitot que vous l'aurés reçu...

[*En marge :*] Écrivés vous même au Sr de La Tour à cet effet, de la main de Mr le D. G.

[*Signé :*] le Marquis de Marigny.

Arch. nat., O1 1911. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale*, t. XII, p. 91, 94.

7 mai. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1er août. — Lettre de La Tour au marquis de Marigny à propos du prix des portraits de la famille royale.

Monsieur le Marquis,

Le vif intérêt que vous prenez aux Arts dont vous estes le protecteur et l'ami m'engage à prendre la liberté de vous communiquer quelques réflections sur la peinture, mon genre et ses difficultez ; elles pourront justifier les bontés dont vous m'honnorés. Je respecte votre tems ; quelque peine que j'aye à écrire, je tacheray d'être court ; d'ailleurs vous m'avez invité si obligeament d'avoir cet honneur que je suis bien aise d'en profiter pour vous demander avant tout une grâce qui me flatteroit infiniment, ce seroit de me procurer les moyens de vous prouver ma sensibilité et l'étendue de ma reconnoissance de ce que vous faittes pour moi ; j'en suis si pénétré que je ne crains plus de vous faire connoître la source des dégoûts et amertumes qui se sont répandûes sur ma vie, ma conduite et plusieurs de mes ouvrages.

Je n'ay pas eu assez de philosophie pour me mettre au-dessus des injustices, et quoiqu'une vieillesse mal à l'aise m'ait toujours fait trembler, je n'ay jamais pu gagner sur moi de raisonner avec M. Coypel sur son règlement de 1,500 l. par portraits de la Cour ; il auroit senti la différence qu'il y a des hommes qui travaillent par routine et qui, se contentant d'un à peu près, peuvent faire dix tableaux pour un, à ceux qui veulent sérieusement imiter la nature dans un beau chois ; la peinture est un amusement pour eux, et pour ceux cy elle est la mer à boire. Que d'attentions, que de combinaisons, que de recherches pénibles pour conserver l'unité de mouvements malgré les changements que produit sur la phisionomie et dans les formes la succession des pensées et des affections de l'âme! C'est un nouveau portrait à chaque changement ; et l'unité de lumière qui varie et fait varier les tons de couleurs suivant le cours du soleil et le temps qu'il fait ! Ces altérations sont d'autant plus perfides qu'elles arrivent insensiblement. Un homme dévoré de l'ambition de son art est bien à plaindre d'avoir à combattre tant d'obstacles.

Le pastel, Monsieur le Marquis, en fournit encor d'autres, tels que les poussières, la foiblesse de certaines couleurs, jamais un ton juste, être obligé de faire les teintes sur le papier et de donner plusieurs coups avec différens crayons au lieu d'un, risquer d'altérer le mérite de la touche et de n'avoir point de ressource si l'esprit en est ôté. A l'huile, les teintes se font au bout du pinceau, la touche reste pure, et quand on a le malheur d'avoir gâté son ouvrage, il est facile, en effaçant sa faute, de retrouver ce qui étoit dessous.

Les gens délicats sont blessés d'un tableau dont le point de distance est près et n'a pas au moins vingt-cinq pieds. Partant de ce principe, quel embarras pour une vûe courte et foible, forcée d'être à deux ou trois pieds du modelle, obligée de se hausser et baisser à mesure, de tourner à droite, à gauche, pour tâcher d'appercevoir de près ce qu'on ne peut voir bien que de loin! Il faudroit être à ma place pour sentir les efforts que je fais pour mettre une figure et une teste ensemble dans les règles de la perspective. Les angles sont si courts que la personne qu'on peint de près ne peut pas regarder de ses deux yeux à la fois l'œil du peintre. Ils vont et viennent sans être jamais ensemble. C'est pourtant de leur parfait accord que résulte l'âme et la vie du portrait. De là naissent les inquiétudes qui occasionnent tant de changements qu'ils font passer le malheureux peintre pour fou ou tout au moins capricieux, fantasque ; à la vûe de tant de difficultés l'humeur gagne l'artiste et, au souvenir de M. Coypel qui n'a pas rempli les intentions du Roi, elle s'aigrit et s'éloigne de beaucoup de choses telles que des devoirs, des bienfaisances[1], etc.

Vos bontez, Monsieur le Marquis, répareront tout ; je rentreray dans l'ordre et ce sera votre ouvrage ; je renonce dès à présent à courre la Calabre. Je ne veus plus m'occuper qu'à mériter une place dans votre cabinet ; si vous daignés me l'accorder mes vœux seront remplis.

Puisque j'ay la main à la plume, je vais, Monsieur le Marquis, soumettre à votre jugement ce que j'ay pensé sur les varietez qui se remarquent dans les mêmes organes tels que ceux de la vûe. On prétend que les peintres voyant différemment les mêmes objets, soit pour la forme, soit pour la couleur, c'est à cette variété dans leurs organes qu'on reconnoit leurs ouvrages dès le premier abord et de loin. Il me semble que, s'ils étoient exacts à imiter la nature, on ne devroit reconnoître leurs tableaux que suivant le degrez de perfections où chacun seroit parvenu, et de près à leur manière d'opérer. Cette prétention me paroit fatale aux progrès de l'art. Elle entretient la paresse en nous laissant persévérer dans une routine, une manière fort éloignée de la nature qui n'en a pas et qui varie si fort ses productions qu'on ne voit pas deux personnes dessinées et colorées de même.

Il seroit aisé de démontrer la fausseté de cette opinion en faisant peindre par plusieurs quelque chose d'inanimée et facile à conserver dans sa pureté, comme la porcelaine sur le premier plan du tableau, au nord ou au midy, dans un beau tems et à une heure donnée ; chaque peintre dont l'organe luy feroit voir cette porcelaine tirant un peu sur le rouge ou tel autre ton quelconque, s'il a le sentiment fin de la vérité, fera et employera ses teintes si justes à la nature que ceux dont les organes veroient la porcelaine un peu bleue, jeaune, violette, grise ou verte, ne trouvant pas de différences dans les tons de l'original et ceux de la copie seront persuadés que le peintre voit comme eux et qu'ils ont les yeux organisez de mêmes que luy. Si les copies ne soutiennent pas la comparaison, on ne pourra pas en accuser les organes, mais la routine, et la manière qu'on a prise ou le deffaut d'intelligence et de talent.

On sent en général le ridicule des hommes ; le seul Molière a eu l'intelligence de le saisir et de le bien rendre. Tout étonnant et admirable qu'est Corneille, il me paroît loin de cette variété qui est dans la nature ; il a donné sa grande âme à la pluspart de ses personnages ; nous nous ressemblons si peu que je désirerois que chacun eut la sienne. Ce deffaut (si c'en est un) dans un tel génie prouve l'extrême difficulté de tous les arts d'imitation. Pardonnez-moy, Monsieur le Marquis, de vous avoir fait une lettre si longue ; la confiance que vous m'avez inspiré par vos reproches obligeants en est la cause, quoique je désirasse depuis longtemps que vous fussiez instruit de ma situation. De moi-même je n'eusse jamais ozé vous entretenir de tant de misères.

Je suis avec un très profond respect, Monsieur le Marquis, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

Aux Galleries du Louvre, le 1er Aoust 1763.

Plus occupé des moyens de bien faire que du profit qui peut en revenir, j'ignore ce que j'ay receu ; je vous supplie donc, Monsieur le Marquis, de vouloir bien ordonner un relevé de mes quittance, afin de remettre à la Cour un portrait de la Reine et un de Monseigneur le Dauphin faits avant 1750, s'ils sont payés.

Voicy l'État que vous m'avez fait l'honneur de me demander :

Portraits de Madame la Dauphine,

1. La Tour veut probablement dire : des bienséances.

Monseigneur le duc de Bourgogne,
commencés en 1756 et finis en 1760.
Depuis la fin de l'année 1761 jusques et compris 1762 :
Monseigneur le Dauphin,
Madame la Dauphine,
Monseigneur le comte de Provence.
Cinq Portraits.
Celui de Monseigneur le duc de Berry est payé.

Guiffrey et Tourneux, p. 10.

13 *août*. — Réponse du marquis de Marigny à La Tour.

Au haut de la première page de la lettre de La Tour : « Répondu que j'ay lu avec beaucoup de plaisir et admiré tout ce qu'il me dit sur la peinture. Que j'attendrai qu'il fixe ses demandes pour en rendre compte au Roy. A l'égard du relevé de ses quittances, cette affaire à mettre en règle. »

Guiffrey et Tourneux, p. 13.

20 *août*. — Arrêt du Parlement, en faveur des artistes logés au Louvre, contre l'Académie de Saint-Luc (voir plus haut, en juin 1761).

Arrest de la cour de Parlement en faveur des artistes logés aux galeries du Louvre, du 20 aout 1763. EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT... Et entre... ; Maurice-Quentin de La Tour, notre peintre ;... Tous artistes logés par nous aux galeries du Louvre, demandeurs, en requeste du 11 janvier 1763, à ce qu'ils fussent reçus parties intervenantes... dans la contestation... entre les directeurs et les gardes de l'Académie de St-Luc..., etc.

Nouvelles archives de l'Art français. Recueil de documents inédits..., 1873, p. 49.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

63. — Monseigneur le Dauphin.
64. — Madame la Dauphine.
65. — Monseigneur le duc de Berry.
66. — Monseigneur le comte de Provence.
67. — Le prince Clément de Saxe.
68. — La princesse Christine de Saxe.
69. — Autres portraits, sous le même numéro [parmi lesquels ceux du sculpteur Lemoyne et d'un ecclésiastique : voir ci-après].

Livret.

Critiques. — Les productions en pastel de M. de La Tour ne manqueront jamais d'admirateurs, sur-tout quand il nous tracera, avec sa supériorité ordinaire, des Portraits aussi précieux pour notre Nation que ceux qu'il a exposés cette année [1]. J'y ai remarqué assez de précision, et même une sorte d'éclat dans les draperies que les Pastels ont rarement. Il faut en convenir ; les beautés qu'on trouve dans les ouvrages de M. de La Tour sont de lui, et les défauts qu'on y voit sont de son art. Genre froid et borné, qui manque presque toujours d'expression et d'effet, qui rend foiblement les passions, et qui ne sauroit exciter l'enthousiasme sublime que les Arts inspirent à ceux qui les aiment.

*Lettres de M. Mathon de La Cour, de Lyon, à Mme***, sur les peintures, sculptures, gravures, exposées dans le Sallon du Louvre.*

Les suffrages du Public sont toujours les mêmes sur les productions du célèbre M. *de La Tour*. Parmi un grand nombre de Portraits qu'il a présentés cette année, on y distingue ceux de *Monseigneur le Dauphin* et de *Madame la Dauphine*, ainsi que ceux de *Monseigneur le Duc de Berry*, de *Monseigneur le Comte de Provence*, du Prince *Clément* et de la Princesse *Christine* de Saxe. Il est difficile d'exprimer

1. « Ce sont les Portraits de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, du Duc de Berry, du Comte de Provence, du Prince Clément de Saxe et de la Princesse Christine de Saxe. Parmi les autres morceaux de M. de La Tour, on a remarqué surtout celui d'un Ecclésiastique respectable et celui de M. Le Moyne, Sculpteur du Roi. » (*Note du critique.*)

avec quel plaisir tout le monde est frappé de l'étonnante vérité des Portraits de M. Le Moine, Sculpteur du Roi, et d'un Ecclésiastique connu du Public, et très-considéré dans la Magistrature.

Description des tableaux exposés au Salon du Louvre, avec des remarques, par une Société d'amateurs. Extraordinaire du *Mercure* de septembre 1763 (L'abbé de La Porte). (Collection Deloynes, t. VIII.)

La Tour est toujours le même. Si ses portraits frappent moins aujourd'hui, c'est qu'on attend tout ce qu'il fait.

Il a peint le prince *Clément de Saxe* et la princesse *Christine de Saxe*, le *Dauphin* et presque toute sa famille. Le portrait du célèbre sculpteur *Le Moyne* est surprenant pour la vie et la vérité qui y sont.

Diderot, *Salon de 1763* (*Œuvres complètes*, t. X, p. 197).

25 *août*. — La Tour est à Versailles et, en traversant les appartements du roi, il est volé de sa tabatière en or.

L'an mil sept cent soixante trois, le Samedy vingt sept aout en l'hotel et par devant nous Pierre Chenon, conseiller du Roi, commissaire au Chatelet de Paris, est comparu S. Maurice-Quentin Delatour, pensionnaire du Roi, conseiller de l'Academie royale de peinture, demeurant aux galeries du Louvre à Paris Lequel nous a dit que jeudi dernier fête de St-Louis, sur les dix heures du matin en traversant les appartemens de Versailles, il lui a été volé dans la poche droitte de sa veste, une tabatiere de chasse en or ayant des Trophées, dont celui de dessus sont des attributs de la chasse, le dessous les attributs de l'amour, les deux cotés des attributs de musique et les deux bouts des rosettes de fleurs, lesdits attributs en or de couleur ; de laquelle déclaration nous lui avons donné acte et a signé en notre minute.

CHENON.

Vu la déclaration, je requiers pour le Roy être informé des faits contenus, pour, l'Information faitte à moi communiquée, requérir ce que de raison, fait ce premier septembre 1763.

MOREAU.

Soit fait ainsi qu'il est requis fait, ce deux Septembre 1763.

LENOIR.

Arch. nat., Châtelet, Y 9689.

Information faitte par Mons. Pierre Chenon, Conseiller du Roy, commissaire au Chatelet de Paris, à la Requeste de Monsieur le Procureur du Roy, au sujet du vol fait au S. Delatour, suivant sa déclaration en datte du vingt sept aoust dernier.

En execution de l'ordonnance de M. le Lieutenant Criminel,

Du Mercredy vingt un septembre Mil sept cent soixante trois, dix heures du matin,

Sr Maurice-Quentin de La Tour, agé de cinquante neuf ans, pensionnaire du Roy, Conseiller de l'Académie Royale de painture, demeurant aux galeries du Louvre à Paris, assigné par exploit du jour d'hier dont il nous est apparu après serment par luy fait de dire vérité et qu'il a déclaré n'être parent, allié, serviteur, ny domestique des parties, lecture a luy faitte de sa declaration.

Dépose que le jour de la feste de St-Louis dernier, sur les dix heures du matin, en traversant les appartements de Versailles, il luy a été volé dans la poche droite de sa veste une tabatiere de chasse en or ayant des Trophées dont celuy de dessus est des attributs de chasse et dessous des attributs de l'amour, les deux cotés des attributs de musique et les deux bouts des rosettes à fleurs, lesdits attributs sont en or de couleur qui est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture a luy faitte de sa déposition a dit icelle contenir vérité, n'a requis taxe et a signé en nottre minutte.

CHENON.

Vu la Déclaration et l'Information, je requiers pour le Roy icelle être continuée.
Fait le 23 septembre 1763.

MOREAU.

Soit fait ainsi qu'il est requis, fait ce 27 septembre 1763.

LENOIR.

Arch. nat., Châtelet, Y 9689.

27 *août*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

7 octobre. — Lettre de La Tour au marquis de Marigny à propos du prix des portraits de la famille royale.

Monsieur le Marquis,

Avant de répondre à la bonté que vous avez d'exiger que je mette un prix à mes ouvrages, permettez-moi de vous faire observer que les inquiétudes, les fatigues et le tems se multiplient en travaillant à la Cour : c'est par son talent qu'un homme délicat doit prouver toute l'étendue de son zèle, de son respect et de son amour pour ses souverains. Jugez, Monsieur le Marquis, de quel chagrin il est accablé quand l'ouvrage n'est pas digne de l'hommage qu'en qualité de bon sujet il voudroit rendre à tout ce que mérite le Roi et son auguste famille.

L'intérêt est noyé dans la masse des désirs de bien faire, et si malheureusement il surnage quelquefois, c'est que sa très petitte fortune est dans un grand danger et qu'il est de son honneur de retirer un billet de 12,600 livres.

Je me trouve donc forcé, Monsieur le Marquis, pour vous obéir, de vous asseurer que je seray content de 2,000 livres par portrait au lieu de 3,000 livres dont M. Gabriel m'avoit flatté, et que je me soûmets avec la plus parfaitte résignation à tout ce que Sa Majesté voudra bien en ordonner ; je puis même protester que j'abandonnerois volontiers le payement des cinq portraits, si mon désinterressement engageoit au même sacrifice ceux qui ont fait de si grandes fortunes dans ce qui s'appelle affaires, tant la gloire du Roi et le bonheur de l'État font uniquement toute mon ambition.

Je suis, avec le sentiment de la reconnoissance la plus dévouée et la plus respectueuse, Monsieur le Marquis, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

Aux Galleries du Louvre, ce 7e octobre 1763.

Le mauvais tems m'a empêché d'envoyer plus tôt à la Surintendance, à mes frais, les deux portraits de la Reine et de Monseigneur le Dauphin, suivant vos ordres. En voicy le receû.

Guiffrey et Tourneux, p. 14.

25, 26 *novembre*, 31 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1764

26 *mai.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

2 *juin.* — La Tour collabore au rapport sur l'invention du sieur Pellechet pour fixer le pastel qui est reconnu utile et méritant d'être encouragé.

Approbation du secret pour les pastels à l'huile. — M. *Hallé*, Professeur, M. *Bachelier*, Ajoint à Professeur, M. *De La Tour*, Conseiller, et M. *Roslin*, Académicien, ont fait rapport à l'Académie qu'ils ont fait usage et éprouvé par plusieurs essais une nouvelle façon de préparer avec des huiles les toiles ou tafetas, et les pastels destinés a y peindre, dont le résultat est que ce pastel s'attache et prend toute la consistance d'un tableau peint à l'huile, qu'ils en ont trouvé l'usage facile et avantageux, et que les diverses épreuves auquelles ils ont exposé les tableaux qu'ils ont faits par ce procédé n'y ont causé aucune altération. En conséquence, sur la demande faite par la Dame Pellechet, veuve du sieur Pellechet, qui avoit inventé cette nouvelle préparation, l'Académie déclare que cette découverte lui paroist très utile à l'exercice des Arts, et du nombre de celles qui méritent d'être encouragées.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VII, p. 253-254.

28 *septembre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

14 *octobre.* — Lettre de J.-J. Rousseau à La Tour, incluse dans la lettre adressée à Le Nieps.

Môtiers, le 14 octobre 1764.

Oui, monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez que j'ai fait du premier un usage aussi honorable à vous qu'à moi, et bien précieux à mon cœur. M. le Maréchal de Luxembourg daigna l'accepter : madame la maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié, de votre générosité, de vos rares talents, occupe une place digne de la main dont il est sorti. J'en destine au second une

plus humble, mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point, monsieur, cet admirable portrait qui me rend en quelque façon l'original respectable ; il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie ; il parlera sans cesse à mon cœur ; il sera transmis après moi dans ma famille ; et ce qui me flatte le plus dans cette idée est qu'on s'y souviendra toujours de notre amitié.

Je vous prie instamment de vouloir bien donner à M. Le Nieps vos directions pour l'emballage. Je tremble que cet ouvrage, que je me réjouis de faire admirer en Suisse, ne souffre quelque atteinte dans le transport.

H. Buffenoir, *Les portraits de J.-J. Rousseau*, t. I, p. 36-37.

— Lettre de J.-J. Rousseau, envoyée de Môtiers-Travers, à Le Nieps au sujet du transport de son portrait.

Puisque, malgré ce que je vous avais marqué ci devant, mon bon ami, vous avez jugé à propos de recevoir pour moi mon second portrait de M. de La Tour, je ne vous en dédirai pas. L'honneur qu'il m'a fait, l'estime et l'amitié réciproque, la consolation que je reçois de son souvenir dans mes malheurs, ne me laissent pas écouter, dans cette occasion, une délicatesse qui, vis à vis de lui, serait une espèce d'ingratitude. J'accepte ce second présent, et il ne m'est point pénible de joindre pour lui la reconnaissance à l'attachement.

Faites-moi le plaisir, cher ami, de lui remettre l'incluse, et priez le, comme je fais, de vous donner ses avis sur la manière d'emballer et voiturer ce bel ouvrage, afin qu'il ne s'endommage pas dans le transport. Employez quelqu'un d'entendu pour cet emballage, et prenez la peine aussi de prier MM. Rougemont de vous indiquer des voituriers de confiance, à qui l'on puisse remettre la caisse pour qu'elle me parvienne sûrement, et que ce qu'elle contiendra ne soit point tourmenté. Comme il ne vient pas de voituriers de Paris jusqu'ici, il faut l'adresser, par lettre de voiture, à M. Junet, directeur des postes à Pontarlier, avec prière de me la faire parvenir.

Vous ferez, s'il vous plait, une note exacte de vos déboursés, et je vous les ferai rembourser aussitôt. Je suis impatient de m'honorer en ce pays du travail d'un aussi illustre artiste et des dons d'un homme aussi vertueux.

H. Buffenoir, *Les portraits de J.-J. Rousseau*, t. I, p. 35-36.

21 *octobre.* — Lettre de J.-J. Rousseau à Mme La Tour de Franqueville au sujet du transport de son portrait.

A Motiers, le 21 octobre 1764.

La fin de votre dernière lettre, chère Marianne, m'a fait penser que je pourrais peut-être vous obliger, en vous mettant à portée de me rendre un bon office. Voici de quoi il s'agit. Mon portrait peint en pastel par M. de La Tour, qui m'en a fait présent, a été remis à M. Le Nieps, rue de Savoie, pour me le faire parvenir. Comme je ne voudrais pas exposer ce bel ouvrage a être gâté dans la roûte par des rouliers, j'ai pensé que si votre bon papa était encore à Paris et qu'il put sans incommodité mettre la caisse sur sa voiture, il voudrait bien peut-être, en votre faveur, se charger de cet embarras. Cependant, comme il se présentera dans peu quelqu'autre occasion non moins favorable, je vous prie de ne faire usage de celle-ci qu'en toute discretion.

H. Buffenoir, *Les portraits de J.-J. Rousseau*, p. 37.

27 *octobre*, 1er *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

16 *décembre.* — Lettre de Rousseau à Mme La Tour de Franqueville au sujet de son portrait.

Je n'ai pas eu, chère Marianne, en recevant mon portrait, que M. Breguet a eu la bonté de m'envoyer, le plaisir que vous m'annonciez de le recevoir de lui-même. La fatigue, le mauvais temps qu'il a eu durant son voyage l'ont retenu malade dans sa maison, et moi, depuis deux mois enfermé dans la mienne, je suis hors d'état d'aller le remercier et lui demander, un peu en détail, de vos nouvelles, comme je me l'étais proposé.

H. Buffenoir, *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau*, t. I, p. 38.

1765

2 *mars.* — La Tour est désigné pour faire partie du Comité chargé de régler le rôle de la capitation et la reddition des comptes de l'Académie pour l'année 1764.

Il a été arrêté que, le samedi 30 du présent mois, Mr le Directeur, MM. les anciens Directeurs, les anciens Recteurs, les Recteurs et Adjoints à Recteurs, le Professeur en exercice, et, à tour de rôle : dans les Professeurs, M. *Vien ;* dans les adjoints à Professeurs, M. *Pajou ;* dans les Conseillers, M. De La Tour ; le Trésorier et le Secrétaire ; et dans les Academiciens, M. *Venevault,* s'assembleront dans l'Académie, à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1764.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VII, p. 293.

3 *août.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

25 *août.* — La Tour n'expose pas au Salon, mais son portrait de Pâris de Montmartel, exécuté en tapisserie par Cozette, est exposé au Louvre.

Je ne dois pas oublier, Monsieur, les Chefs-d'œuvre de la Manufacture des Gobelins. Elle a fourni cette année deux morceaux exécutés en haute lisse par M. Cozette. L'un est un Portrait de M. Paris de Montmartel, d'après l'original de M. de La Tour ; et l'autre un Tableau de la Peinture, d'après Carle Vanloo. Ces morceaux sont d'une précision et d'une vérité surprenantes. Ils étoient encadrés comme les autres Tableaux, et quoiqu'on les vit de fort près, plusieurs personnes s'y sont trompées.

*Lettres de M. *** sur les peintures, sculptures et gravures exposées au Salon du Louvre,* 1765, par Mathon de La Cour le fils.

Octobre. — La Tour, ayant reçu une ordonnance de 3,000 livres qu'il croyait toucher, mais qui n'était qu'une régularisation de trésorerie, est porté pour recevoir un acompte de 1,200 livres.

[Lettre de Cochin]

8 octobre 1765.

4. — ... Vous avés envoyé il y a environ un mois à M. de La Tour une ordonnance de 3,000 l. Vous avés peut être crû lui mettre de l'argent dans son goucet ; point du tout ; il s'est trouvé qu'il avoit reçu il y a un an ou deux sur un *mandat* au comptant cette même somme de 3,000 l. Quand il s'est présenté chés M. le Trésorier, avec beaucoup de politesses on lui a rendu son ancienne quittance sous seing privé : il s'est en allé fort esbahi, aussi léger d'argent qu'il étoit venu. Si votre intention en expédiant cette ordonnance n'a été que de mettre le trésorier en règle, tout est bien ; mais si vous avés voulu que M. de La Tour palpât quelques deniers, alors il faudroit que vous en expediassiés une nouvelle au moyen de laquelle il recevroit vrayement. Ce ne seroit que les fonds que vous avés cru employer.

[Réponse]

31 octobre 1765.

4e article. — ... C'est par ordre de compte et pour remplir le Trésorier que j'avois ordonné les mille écus au Sr de La Tour. Puisque vous jugés qu'il a besoin de secours, je vais luy faire donner un acompte de 1,200 l...

Arch. nat., O1 1911. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale,* t. XIV, p. 163, 198.

31 *décembre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1766

Avril-mai. — Jeaurat, garde des tableaux du Roi, reçoit des ordres de la direction générale des Bâtiments au sujet du portrait de la Dauphine peint par La Tour dont on doit faire des copies.

M. Jeaurat, garde en survivance des Tableaux du Roy, remettra à M. Pierre, sur son récépissé, le portrait de Madame la Dauphine peint par M. La Tour.

A Versailles, le 9 avril 1766.

M. Jeaurat, garde en survivance des tableaux de la Couronne, fera faire sans perdre aucun tems par le Sr Fredou trois copies en buste du portrait de Madame la Dauphine d'après M. de La Tour.

A Paris, le may 1766.

Arch. nat., O1 1911. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale,* t. XV, p. 103, 151.

12 *mai.* — Lettre de l'abbé Le Blanc à La Tour au sujet de son voyage en Hollande.

A Monsieur
Monsieur de La Tour
Peintre du Roy

Aux Galeries du Louvre.

J'apprends dans le moment même que M. De La Tour part demain pour la Hollande, mon parapluye est décroché et je me propose de l'aller embrasser, mais comme je ne serai pas probablement assés heureux pour le trouver, je lui écris d'avance ce petit billet pour lui souhaitter un bon voyage.

De plus j'ai une grâce à lui demander tant en mon nom qu'en celui de Mme Fortier qui y est la seule interessée, c'est s'il en trouve l'occasion de vouloir bien faire parvenir à la Cour du Stathouder qu'il est à Paris un grand et beau tableau du celebre Vandeck representant le Portrait du Prince Bisayeul de Son Altesse. Ce Prince y est peint avec la Princesse son épouse et ses enfants qui sont je crois au nombre de trois ou quatre. Le dernier prince d'Orange, Père du jeune Prince d'aujourd'hui en avoit entendu parler et vouloit dit on en faire l'acquisition quelque tems avant que de mourir. Ce Tableau est à present dans la Maison du Roule de la Dame Fortier à qui il appartient. La haute célébrité de M. de La Tour et l'estime générale où il est par toutte l'Europe, donneront certainement du poids à tout ce qu'il dira et Mme Fortier ne lui demande que d'annoncer ce tableau qui ne peut guère se vendre à Paris à cause de son prix et de son excessive grandeur, et qui a été fait et est extremement convenable pour orner le Palais du Prince dont il represente les ancêtres.

Ce faisant, M. De La Tour obligera beaucoup une femme aimable qu'il connoit et moi, qui fais profession d'être et l'un de ses plus anciens amis et le plus humble et le plus obeissant de ses serviteurs.

L'abbé Le Blanc.

Ce 12 mai 1766.

Bibl. d'art et d'archéologie. Dossiers autographes (dossier Le Blanc).

13 *mai.* — La Tour quitte Paris pour se rendre en Hollande.

Voir ci-dessus la lettre de l'abbé Le Blanc.
(Nous n'avons rien trouvé aux archives du ministère des Affaires étrangères au sujet du voyage de La Tour en Hollande.)

3 *juillet.* — Mort de Charles de La Tour, frère aîné du peintre, rue des Poulies, à Paris.

Charles de La Tour, « bourgeois de Paris, garçon, agé d'environ 66 ans », mourut à Paris, rue des Poulies, le 3 juillet 1766, et fut enterré le lendemain.

Jal, *Dict. critique,* col. 745.

21 *juillet.* — Lettre de La Tour au marquis de Marigny.

Monsieur le Marquis,

On vient de m'apprendre le gain de votre procès. Je me hatte de vous en témoigner ma joye, elle suspend le chagrin que j'ay d'avoir perdu un frère que j'aimois autant que je le respectois. Je ne puis me résoudre à retourner sitôt dans un lieu où je ne le reverray plus. Son image me suit partout. J'ay besoin de promener la douleur qui m'accable.

J'ay l'honneur de vous souhaiter la santé la plus parfaitte et d'être très respectueusement, Monsieur le Marquis, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

A Amsterdam, chez M. Noguerre, ce 21 juillet 1766.

Tourneux et Guiffrey, p. 15.

Août. — Lettre de Belle de Zuylen à M. de Constant d'Hermenches au sujet de son portrait par La Tour.

Depuis quinze jours, je passe toutes les matinées chez mon oncle et j'y dîne avec La Tour quand il a travaillé deux ou trois heures à mon portrait. Je ne m'ennuie point, parce qu'il sait causer ; il a de l'esprit, et il a vu bien des choses, il a connu des gens curieux... Je lui donne une peine incroyable, et quelquefois il lui prend une inquiétude de ne pas me réussir, qui lui donne la fièvre, car absolument il veut que le portrait soit moi-même.

Gazette des Beaux-Arts, 1905.

25 *août.* — Réponse du marquis de Marigny à La Tour.

A Compiègne, ce 25 aoust 1766.

Je vous suis trez obligé, Monsieur, de la part que vous me marquez, par votre lettre du 21 du mois dernier, avoir prise au gain de mon procez. Ce n'est pas sans peine que je vois se prolonger votre absence d'un pays auquel vos talens font honneur. Mais les motifs qui vous en éloignent encore pour quelque temps font trop l'éloge de votre cœur pour que je puisse les désapprouver.

Je suis, Monsieur, etc.

Tourneux et Guiffrey, p. 16.

Septembre. — Lettre de Belle de Zuylen à M. de Constant d'Hermenches au sujet de son portrait par La Tour.

J'ai pensé me rompre la cuisse en tombant d'un tabouret sur lequel j'étais montée... Mais cela ne m'empêcha de rire qu'un petit moment, et, au lieu de me plaindre, tout le monde en était bien aise, parce que je ne pouvais partir. On déjeunait, on jouait sur mon lit... J'y serais encore sans M. de La Tour, qui avait recommencé mon portrait et qui s'impatientait de m'attendre... Tous les moments que je ne suis pas obligée de donner au portrait, je les donne à ma cuisse...

Gazette des Beaux-Arts, 1905.

25 *septembre.* — Autre lettre de Belle de Zuylen sur le même sujet.

Nous menâmes dimanche La Tour à Zyst pour lui faire entendre les Hernutes : cela est admirable dans son genre. Nous vîmes dans ce bois le coucher du soleil, des taches de feu sur ces beaux arbres et entre les feuilles une lumière rouge et éblouissante ; un moment après, la lune prit la place du soleil, les lumières étaient blanches ; cela nous fit grand plaisir. Et puis nous entrons à l'église ; la propreté et le recueillement en font un spectacle agréable, et cette dévote musique si douce des orgues, des violons, des flûtes, avec ce chant si juste, éloignent les passions du cœur pour plus d'une heure et font entrevoir un charme attrayant dans la retraite et dans la dévotion. On est dans cette église à mille lieues du monde.

Mon portrait de La Tour a été admirable ; nous pensions toucher à une ressemblance parfaite, tous les jours nous pensions que ce serait la dernière séance, il n'y avait qu'un rien à ajouter aux yeux. Mais ce rien ne voulant pas venir, on cherchait, on retouchait, ma physionomie changeait sans cesse. Je ne m'impatientais pas, mais le peintre se désolait, et à la fin il a fallu effacer la plus belle peinture du monde, car il n'y avait plus de ressemblance, ni espoir d'en donner. Cependant, il recommence tous les matins, et ne me quitte de tout le jour non plus que mon ombre. Heureusement il est fort aimable et raconte mille choses curieuses. Le voilà qui lit dans ma chambre à côté de moi ; je n'avais que ce moyen pour qu'il me laissât écrire. Il a fait un excellent portrait de mon oncle et vivifié celui que j'avais fait autrefois de ma mère, de sorte qu'il est charmant et me fait un plaisir infini...

Gazette des Beaux-Arts, 1905.

7 *octobre.* — Autre lettre de Belle de Zuylen sur le même sujet.

Il n'y a qu'à prendre garde quand on me parle de ressemblance ; je suis devenue d'un orgueil insupportable là-dessus depuis que La Tour voit souvent Mme d'Étioles dans mon visage et la belle princesse de Rohan dans mon portrait. Depuis deux mois, il en est au second et me peint tous les matins, toute la matinée, de sorte que je ne fais rien du tout que m'informer de la cour de Versailles et de toutes sortes de choses de Paris. Nous parlons aussi raison ; c'est un homme d'esprit et fort honnête homme. J'ai dit le second portrait ; je veux dire le second achevé ; je vous ai dit, je crois, que le premier était détruit. J'espère qu'il laissera vivre celui-ci ; car, en vérité, il vit : l'effacer serait un meurtre. Sa manie, c'est d'y vouloir mettre tout ce que je dis, tout ce que je pense et tout ce que je sens, et il se tue. Pour le récompenser, je l'entretiens quasi toute la journée, et ce matin, peu s'en est fallu que je ne me laissasse embrasser.

Gazette des Beaux-Arts, 1905.

31 *décembre.* — Le secrétaire de l'Académie lit en séance une lettre de La Tour, alors à Amsterdam, présentant ses compliments à l'Assemblée à l'occasion du renouvellement de l'année.

Le Secrétaire fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à l'Académie à l'occasion du renouvellement de l'année . . . . . de M. *De La Tour*, Conseiller, présentement à Amsterdam.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VII, p. 349.

1767

28 *mars.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

24 *juillet.* — La Tour est désigné par l'Académie pour faire partie du Comité chargé d'examiner les œuvres qui seront exposées au Salon.

On a tiré au sort selon la coutume, les Officiers qui doivent former le Comité, conjointement avec M^r^ le Directeur, les anciens Directeurs et Recteurs, les Recteurs et Adjoints à Recteur en exercice. Les six professeurs nommés par le sort sont : M. *Pierre*, M. *Vien*, M. *Lagrenée*, M. *Allegrain*, M. *Belle*, M. *Pajou ;* M. *Caffieri* et M. *Bachelier* ont été nommés parmi les Adjoints à Professeur, et M. *De La Tour* et M. *Tocqué*, parmi les Conseillers.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VII, p. 361.

Août. — La Tour ainsi que Boucher et Greuze n'auraient pas voulu exposer au Salon, afin de ne pas être victimes des critiques, dit Diderot, et le catalogue ne mentionne, en effet, aucun envoi de notre artiste. Pourtant le même auteur cite plus loin trois portraits exposés par La Tour : une tête de femme, le portrait de l'oculiste Demours et celui de l'abbé de Lattaignant.

Ils ont dit, pour leurs raisons, qu'ils étaient las de s'exposer aux bêtes et d'être déchirés.

Diderot, *Salon de 1767* (*Œuvres complètes*, t. XI, p. 4).

Critique. — Tout ce que je sais, c'est qu'il y avait cette année, au Salon, beaucoup de portraits, peu de bons, comme cela doit être, et pas un pastel qu'on pût regarder, si vous en exceptez l'ébauche d'une tête de femme dont on pouvait dire : *ex ungue leonem ;* le portrait de l'oculiste Demours, figure hideuse, beau morceau de peinture, et la figure crapuleuse et basse de ce vilain abbé de Lattaignant. C'était lui-même, passant sa tête à travers un petit cadre de bois noir. C'est certes un grand mérite aux portraits de La Tour de ressembler ; mais ce n'est ni leur principal, ni leur seul mérite. Toutes les parties de la peinture y sont encore. Le savant, l'ignorant, les admire sans avoir jamais vu les personnes ; c'est que la chair et la vie y sont : mais pourquoi juge-t-on que ce sont des portraits, et cela sans s'y méprendre? Quelle différence y a-t-il entre une tête de fantaisie et une tête réelle? Comment dit-on d'une tête réelle qu'elle est bien dessinée, tandis qu'un des coins de la bouche relève, tandis que l'autre tombe, qu'un des yeux est plus petit et plus bas que l'autre, et que toutes les règles conventionnelles du dessin y sont enfreintes dans la position, les longueurs, la forme et la proportion des parties? Dans les ouvrages de La Tour, c'est la nature même, c'est le système de ses incorrections telles qu'on les y voit tous les jours. Ce n'est pas de la poésie, ce n'est que de la peinture. J'ai vu peindre La Tour ; il est tranquille et froid ; il ne se tourmente point ; il ne souffre point ; il ne halète point ; il ne fait aucune de ces contorsions du modeleur enthousiaste, sur le visage duquel on voit se succéder les ouvrages qu'il se propose de rendre et qui semblent passer de son âme sur son front, et de son front sur sa terre ou sur sa toile. Il n'imite point les gestes du furieux ; il n'a point le sourcil relevé de l'homme qui dédaigne le regard de sa femme qui s'attendrit ; il ne s'extasie point ; il ne sourit point à son travail ; il reste froid, et cependant son imitation est chaude. Obtiendra-t-on d'une étude opiniâtre et longue le mérite de La Tour? Ce peintre n'a jamais rien produit de verve ; il a le génie du technique ; c'est un machiniste merveilleux. Quand je dis de La Tour qu'il est machiniste, c'est comme je le dis de Vaucanson, et non comme je le dirais de Rubens. Voilà ma pensée pour le moment, sauf à revenir de mon erreur, si c'en est une.

Diderot, *Ibid.*, p. 150-151.

29 *août.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

27 *octobre.* — Lettre de l'abbé Pommyer à La Tour.

Je serois bien flatté, mon cher amy, d'apprendre de vous le résultat des bonnes vües et intentions que vous, Mrs Chardin et Cochin avés eus pour moy. Cela a si fort affecté mon cœur et ma reconnois-

sance, que je suis dans le plus grand empressement de sçavoir ce qui aura été conclu. Si vous avés l'amitié de m'écrire ce qui aura été fait, vous m'adresserés sous l'envelope de M. le p. Président : à M. le Premier [1] Président, au chateau de Bryères, par Luzarche, votre lettre.

Recevés d'avance tous mes remercimens, et les renouvelements d'amitié et des sentimens que je vous ai voué pour la vie.

L'abbé POMMYER.

Au château de Bryères, ce 27 octobre 1767.

A M. de La Tour, peintre ordinaire du Roy, aux galleries du Louvre.

Desmaze, 1874, p. 26.

31 *octobre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie. Il est chargé, avec Chardin, par l'Académie de faire part à l'abbé Pommyer de sa nomination à la place d'associé libre de l'Académie.

M. *Boucher*, Directeur, et M. Bergeret, associé libre, ont bien voulu se charger de faire part à M. d'Azincourt de sa nomination à la Place d'Associé libre, et M. *Chardin* et M. *De La Tour*, Conseillers, se sont pareillement chargés d'en faire part à M. l'Abbé Pommyer.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VII, p. 371.

28 *novembre*, 31 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1768

30 *janvier*, 25 *juin*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

20 *octobre*. — Premier testament de La Tour.

Au nom de l'Etre suprême, dont la bonté et la toutte puissance embrassent l'infini des globes et l'immensité de l'espace, je déclare cet Écrit mon testament qui institue mon frère du second lit, Jean François de La Tour, lieutenant de cavalerie gendarmes Bourguignon, mon légataire universel, et Monsieur Gillard, procureur au Chatelet, près Saint-Merri, mon exécuteur testamentaire.

Mes effets vendus, il fera prélevé dix mille livres pour mon frère et quatre mille livres pour sa mère, veuve de mon père de La Tour. En argent ou un diamant, douze cent livres à M. Gillard, trois mille livres à mon cousin Joret, marchand tailleur à Beaune en Bourgogne. A Mrs Laideguive, notaire, Geulette, conseiller de Pondichery, hotel de Conti, rue des Poulies, à Mrs les abbez Raynal et Reigley, de Bar sur Seine, chez M. l'abbé de Crillon, place Royalle, à chacun des quatre, un diamant ou en argent cent pistoles.

A mon cousin Deschamps, chanoine de Laon, à la fille de son frère, à ses sœurs Masse et Mauclair, mes cousines, à chacun cent pistoles ; deux mille livres à mes arrières petittes cousines Beaudemont, qu'elles partageront, et [à] sa sœur Joseph, rue du Petit-Pont, à Saint-Quentin, et à leurs cousins Dominique et Jean Baptiste Devrin, à chacun cinq cents livres ; à Made Rouillé les tablettes garnies en or dont elle m'a fait présent, et à Melle sa fille ma petite lorgnette en or à ressort, à Mr des Robinières mon couteau à lame d'or, à Made Piscatory son portrait, à Mrs ses frères les essays de portraits faits d'après eux, avec les migniatures qui ont été copiées d'après mes ouvrages ou d'après d'autres. Mrs Restout, Montjoye, Ensiaume partageront mes crayons de pastels et couleurs et toutes mes études qui ne seront pas sous verre ou glace et qui ne sont pas collez sur des cartons ou des toilles. A l'Académie Royalle de peinture le portrait de M. Parocel et, si elle me fait l'honneur d'accepter ma tête que M. Schmith a gravée à Paris, je lègue trois mille livres pour distribuer aux élèves un prix d'anatomie et un de perspective, alternativement tous les deux ans pour que le prix soit plus fort.

Les tableaux étant supposés des fenêtres et placés à trois ou quatre pieds du plancher, je demande que la ligne orizontale soit basse et le point de distance au moins de trente pieds ; j'en excepte les veues comme celles de M. Vernet dont l'orizon est plus élevé et la distance infiniment plus grande. La moindre faute excluera du prix, qui sera remis à l'année suivante.

Je lègue à ma patrie, Saint-Quentin, deux mille livres pour une ou plusieurs pompes à feu de Hol-

1. Le premier président du Parlement de Paris était alors Meaupou (René-Nicolas-Augustin).

lande ; à M. Hubert, de Genève, qui a tant de talens différens, le portrait de Mr son oncle, l'abbé Hubert ; à Mlle Clairon, sa tête ; les quatre de Mesdames de France à Monsieur le Marquis de Marigny.

J'ai douze mille six cents livres de rente viagère sur Mgr le Prince de Condé, onze actions de tontines de 1734 chez M. Lepot d'Auteuil, un contrat de cinq cent livres de rente viagère de M. l'abbé Hubert, douze cent cinquante livres à la Compagnie des Indes, à la Ville douze cent livres, chez M. Laideguive quatorze cent, chez M. Fortier, rue de Richelieu, une pension du Roi de mille livres, dix huit mille livres en contrat sur les cuirs qui font neuf cent livres par an (900 l.), un billet de dix mille livres sur la Ville qui échéera le 30 avril 1769. Je demande l'enterrement le plus simple et lègue à M. le curé de Saint Germain six cent livres pour les pauvres honnêtes, à mes domestiques deux années de leurs gages, à Chaumont deux mille livres.

DE LA TOUR.

Ce jourd'hui 20 octobre 1768.

J'exclus de leur legs ceux qui voudront chicanner et leur part sera délivrée aux Enfants-Trouvés, à qui je lègue deux mille livres.

Les susdits nommés et les suivants partageront également ce qui proviendra de la vente et des arrérages de mes rentes et pension.

J'ay : 45 cuillères, 57 fourchettes, 7 plats, 4 caffetières, chocolatières, 7 grandes et une à sucre, une casserolle et 2 pistolets à secret, le tout en argent, une cuillère, fourchette et couteau de vermeille, 6 cuillères à caffé d'argent et 14 couteaux à manche d'argent, un maillet d'argent, un grand oval, 2 petits ovales, quatre ronds, ce qui fait sept plats d'arg[ent], 4 douzaines de couteaux, une belle écuelle et soucoupe de Saxe avec des sujets en peinture émaillée, 2 tabattières d'or, l'une émaillée de fleurs et d'oyseaux et l'autre de six tenières [*sic*], un service de porcelaine de Saxe, une lorgnette et un couteau à lame d'or, 2 bourses de cent jettons d'arg[ent] chacune à l'Académie française, 6 flambeaux d'arg[ent] avec le port et sa mouchette.

	J'ay trois contrats de tontine faisant environ par an	400 l.
	De feu mon ami l'abbé Hubert, sur ma tête	500 l.
	3 sur la Compagnie des Indes, le Pot d'Auteuil	1,250 l.
	1 à mon frère	225 l.[1]
M. Therese M. Doyen rue du Roule	1 à M. Laideguive	1,200 l.
	1 à M. Fortier	1,400 l.
	et plusieurs de l'hôtel de Condé	12,600 l.
	Une pension sur les batiments (du Roi)	1,000 l.
	Un billet de dix mille livres	500 l.
	Trois contrats sur les cuirs	900 l.
		19,750 l.

Si par malheur il n'y avoit pas de quoy fournir a tout, les legs seront diminués dans la juste proportion, ceux de mon frère, de sa mère et celui de Mons. Gillard seront excepté de la diminution.

DE LA TOUR.

Ce 20 octobre 1768.

Ce qui restera sera employé a marier de pauvres filles honnêtes à Saint-Quentin, ma patrie, a trois cent livres chacune.

Tourneux, *Un testament inédit de La Tour.*

1769

29 *juillet*, 23 *août*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

« No 37. — Plusieurs têtes sous le même numéro. »

Livret.

Un catalogue illustré par Saint-Aubin donne, sous des croquis des portraits exposés, les noms suivants : M. Gravelot ; M. l'abbé Reglet ; M. Patiot, secrétaire du duc de Belle-Ille ; M. Cars.

1. Cette somme de 225 l. n'est pas comprise dans l'addition.

C'est par erreur que Desmaze, dans son édition de 1854, cite, d'après Diderot, le portrait de Restout comme ayant figuré au Salon. Diderot, dans son Salon de 1769, dit qu'en sortant de l'exposition il a été voir La Tour qu'il trouva travaillant au portrait de Restout. Voir le texte ci-après.

Critiques. — Je sortais du Salon, j'étais fatigué ; je suis entré chez La Tour, cet homme singulier qui apprend le latin à cinquante-cinq ans, et qui a abandonné l'art dans lequel il excelle pour s'enfoncer dans les profondeurs de la métaphysique qui achèvera de lui déranger la tête. Je l'ai trouvé payant un tribut à la mémoire de Restout, dont il peignait le portrait d'après un autre de lui dont il n'était pas satisfait. « Oh ! le beau jeu que je joue ! me dit-il. Je ne saurais que gagner. Si je ne réussis pas, il me restera celui de mon ami. » Il m'avoua qu'il devait infiniment aux conseils de Restout, le seul homme du même talent qui lui ait paru vraiment communicatif ; que c'était ce peintre qui lui avait appris à faire tourner une tête et à faire circuler l'air entre la figure et le fond en reflétant le côté éclairé sur le fond, et le fond sur le côté ombré ; que, soit la faute de Restout, soit la sienne, il avait eu toutes les peines du monde à saisir ce principe, malgré sa simplicité ; que, lorsque le reflet est trop fort ou trop faible, en général vous ne rendez pas la nature, vous peignez ; que vous êtes faible ou dur, et que vous n'êtes plus ni vrai, ni harmonieux.

La Tour travaillait, je me reposais. En me reposant je l'interrogeais, et il me répondait. Je lui demandai pourquoi, dans un morceau aussi parfait que la *Petite Fille au chien noir* de Greuze, où l'on voyait le talent difficile des chairs porté au suprême degré, l'artiste n'avait pas su faire du linge, car le bout de chemise qui couvre un des bras de la figure est un morceau de pierre sillonné en forme de plis. « L'origine de ce défaut, me dit-il, l'est aussi d'une infinité d'autres plus essentiels. Cela vient de ce que l'on prêche de trop bonne heure aux enfants d'embellir la nature, au lieu de la rendre d'abord scrupuleusement. Ils se livrent à ce prétendu embellissement avant de savoir ce que c'est ; en sorte que, quand il s'agit d'imiter servilement, comme il faut s'y résoudre dans les petites choses, ils ne savent plus où ils en sont. »

Je voulus savoir ce qu'il entendait, lui, par *embellir la nature*, et j'eus la satisfaction de voir qu'un homme qui avait vaincu une nature ingrate qui s'opposait à ses progrès, et qui n'avait excellé qu'à force de travail et de réflexion, était précisément dans les mêmes idées que moi.

« Les professeurs de notre école, me dit-il, font deux fautes graves : la première, c'est de parler trop tôt aux enfants de ce principe ; la seconde, c'est de le leur proposer sans y attacher aucune idée ; d'où il arrive qu'entre ces enfants les uns s'assujettissent en esclaves aux proportions de l'antique, à la règle et aux compas, d'où ils ne se tirent plus et sont à jamais faux et froids, et que les autres s'abandonnent à un libertinage d'imagination qui les jette dans le faux et le maniéré, d'où ils ne se tirent pas davantage.

« Voici donc ce que j'entends, continue-t-il, par embellir la nature. Il n'y a dans la nature, ni par conséquent dans l'art, aucun être oisif. Mais tout être a dû souffrir plus ou moins de la fatigue de son état ; il en porte une empreinte plus ou moins marquée. Le premier point est de bien saisir cette empreinte ; en sorte que s'il s'agit de peindre un roi, un général d'armée, un ministre, un magistrat, un prêtre, un philosophe, un portefaix, ces personnages soient le plus de leur condition qu'il est possible ; mais comme toute altération d'une partie a plus ou moins d'influence sur les autres, le second point est de donner à chacune la juste proportion d'altération qui lui convient ; en sorte que le roi, le magistrat, le prêtre ne soient pas seulement roi, magistrat, prêtre de la tête ou de caractère, mais soient de leur état depuis la tête jusqu'aux pieds. Ajoutez à cette étude longue, pénible, difficile, à ce goût, qui n'est pas si déterminé qu'il ne laisse à la fantaisie de l'artiste une assez grande marge, un peu d'exagération, assez pour que la scène et les personnages qui la composent soient merveilleux, et l'on dira de vos figures, comme de celles de Raphaël, que, quoiqu'elles n'existent peut-être nulle part, il semble pourtant qu'on les ait toujours vues... » Vous voyez, c'est là exactement ce que j'établissais dans mon préambule du Salon de 1767.

Mais il ne vous faut rien céler. Il me confia que la fureur d'embellir et d'exagérer la nature s'affaiblissait à mesure qu'on acquérait plus d'expérience et d'habileté, et qu'il venait un temps où on la trouvait si belle, si une, si liée, même dans ses défauts, qu'on penchait à la rendre telle qu'on la voyait, penchant dont on n'était détourné que par l'habitude contraire et par l'extrême difficulté qu'on trouvait à être assez vrai pour plaire en suivant cette route... Autre principe qui, comme vous savez, m'était venu d'instinct, comme vous vous en assurerez en relisant le premier chapitre de mon petit *Traité de peinture*.

Mais venons aux morceaux de cet artiste.

Savez-vous ce que c'était? Quatre chefs-d'œuvre renfermés dans un châssis de sapin, quatre *portraits*. Ah ! mon ami, quels portraits, mais surtout celui d'un abbé ! C'était une vérité et une simplicité, dont je ne crois pas encore avoir vu d'exemples : pas l'ombre de manière, la nature toute pure et sans art, nulle prétention dans la touche, nulle affectation de contraste dans la couleur, nulle gêne dans la position. C'est devant ce morceau de toile grand comme la main que l'homme instruit qui réfléchissait s'écriait : « Que la peinture est un art difficile !... » et que l'homme instruit qui n'y pensait pas s'écriait : « Oh ! que cela est beau ! »

C'est évidemment pour faire acte de suzeraineté qu'il avait exposé ces têtes ; c'était pour nous montrer l'énorme distance de l'excellent au bien, et il est sûr qu'au sortir du coin où on l'avait relégué, il était difficile de regarder d'autres ouvrages du même genre.

Diderot, *Salon de 1769* (*Œuvres complètes*, t. XI, p. 411-414).

Nous devons faire grand état de nos Artistes distingués qui s'appliquent au Portrait. Et entre ceux-là, pourrois-je ne pas vous nommer d'abord le célèbre M. de La Tour? Ce Peintre de la vérité : qui n'a ni manière, ni touche qui le distinguent, et qu'on ne peut reconnoître qu'à cette perfection qui le rend l'égal de la Nature, et qui fait disparoître l'imitateur, pour ne laisser voir que la chose. Il est, selon moi, en peinture, ce qu'est Paschal en diction. Comme celui-ci rend la pensée aussi pure, aussi lumineuse, aussi sublime qu'il l'a conçue ; celui-là représente l'objet nettement, fidélement, identiquement tel qu'il l'a voulu peindre. Le stile de l'un est une parole distincte, qui porte dans notre esprit les idées qu'elle énonce, sans qu'elles se dénaturent par l'expression ; le pinceau de l'autre est une glace, qui répète à nos yeux les traits dont elle s'est imprégnée, sans qu'ils s'altérent en rien par la réflexion. Cette extrême fidélité d'imitation rappelle le conte de Lamotte [1], où un Particulier, pour confondre des flatteurs qui critiquoient son Portrait comme moins beau que lui, passe sa tête à travers la toile découpée, et leur crie, lorsqu'ils viennent encore contester la ressemblance, *vous vous trompez, Messieurs, c'est moi-même*. Il semble que les Têtes de M. de La Tour vont en dire tout autant à quiconque oseroit faire l'incrédule sur leur parfaite vérité. Cet habile Maître ne nous a donné que peu de Pastels cette année ; mais dans ce peu même, il se retrouve tout entier, c'est tout dire.

Lettre sur le Salon de peinture, 1769, par M. de Beaucousin, *rectification de M. **** Boulmiers, ancien capitaine de cavalerie.* (Collection Deloynes, t. IX.)

Quatre Portraits en Pastel sont les seuls ouvrages de M. de Latour à ce Sallon. Il y a une facilité de touche et une force étonnante dans la couleur de ces tableaux. On ne peut rien ajouter à la vérité de la nature, et au caractere de ressemblance de ces portraits, ils semblent respirer. C'est bien dommage qu'il n'y ait point de procedé sûr pour fixer de pareils pastels, ils sont faits pour aller à la postérité. Vous ne les trouverés pas entourés de superbes bordures ; mais ils n'en ont pas besoin : c'est une belle femme qui dédaigne les ajustemens. Je vous dis ceci à cause du grand nombre, qui est souvent séduit par la richesse des accessoires.

Lettre sur les ouvrages exposés au Sallon du Louvre, 1769.

— Pour toi, de La Tour, Artiste, Philosophe, sçavant, fidèle imitateur, ami de tes modèles ; ils semblent annoncer par leur extérieur content l'agrément de ton entretien, le plaisir de s'être reconnu dès les premiers traits, et celui de n'être point gênés. Tu parviens à peindre l'esprit même par des détails infinis sans sécheresse, sans rien perdre de la chaleur des tons, ni du large des effets ; mais tes Tableaux plus fragiles que ta réputation me feroient craindre doublement la perte d'un ami que tu aurois représenté.

Sentimens sur les tableaux exposés au Salon, 1769.

— Plusieurs têtes de M. *de La Tour*, rendues avec ce sçavoir et cette sûreté qui lui ont acquis une réputation si brillante, associent la vérité la plus exacte à un art inexprimable dans l'exécution. On distingue particulièrement le portrait de M. *Gravelot*, célèbre dessinateur.

Année littéraire de Fréron.

— M. de La Tour est toujours le même, son beau est sublime : quelle vérité ! On le voit sur tout par le portrait de M. Gravelot, un des quatre qu'il a exposés.

Lettre adressée aux auteurs du « Journal encyclopédique » au sujet des ouvrages exposés au Salon du Louvre en 1769. Critique du Salon extraite dudit journal.

1. Fable V, liv. IV.

— M. de Latour est en possession depuis longtems de captiver l'admiration du public par des portraits en pastel pleins de force et de vérité. Cet Artiste, ainsi que M. Peronneau, dont le Salon nous offre aussi quelques portraits peints au pastel, et d'autres à l'huile, ne se contente pas de rendre la physionomie des personnes qu'il peint; mais il exprime encore leur caractère distinct, et pour nous servir d'une expression familiere aux Anglais, leur humeur.

L'Avant-Coureur, 11 septembre 1769. *Exposition des ouvrages qu'on a vus au Sallon en 1769*, par le Dr La Combe.

Vers 1770

La Tour achète la maison d'Auteuil dont il était locataire.

A. Doniol, *Histoire du XVIe arrondissement*, p. 287.

1770

5 *mars*, 14 *avril*. — La Tour écrit une longue lettre à Mlle de Zuylen où il parle de son portrait de Restout et de ses essais malheureux.

Mademoiselle,

Accablé de projets qui se heurtent et se croisent, d'embarras qui se multiplient, je ne say le plus souvent que devenir; quelque dissipation que je prenne, mes torts me suivent partout, et je passe mes jours à ne rien faire de ce que devrois et voudrois; quand je suis dans la meilleure intention, des importuns me font remettre au lendemain suivi d'autres lendemains. Je profite de cet instant pour me jetter à vos pieds et obtenir le pardon que je crois mériter par la vivacité de mes regrets.

Quand on a seu enfin où j'étois à la campagne, on m'a envoyé le joli étuy d'Aix la Chapelle, garni d'un billet digne de vous, aussi prétieux que vous-même. Le cœur et l'esprit plein de vos charmes, j'ai été enlevé au plaisir de vous en témoigner ma sensibilité, ainsi que le chagrin d'avoir perdu l'occasion de recevoir Monsieur le baron de Thuyl; il n'étoit plus à Paris lorsque j'y suis accouru. Je n'ai jamais été à la campagne si à contretemps. Je voudrois bien que la curiosité de voir les fêtes de Mgr le dauphin pût me procurer la satisfaction de vous prouver combien je suis et serai toujours plein de la plus vive reconnoissance et du plus tendre attachement pour tout ce qui porte le nom de Zuylen et de Thuyl. Je vous supplie de présenter mes hommages et mes souhaits pour tout ce qui peut être agréable à Monsieur le baron votre très honoré père, Messieurs vos frères, et Monsieur et Madame votre cher oncle et chère tante, Made et Mesdelles de Mars, Milord et Milady, et tout ce qui vous appartient.

J'ay l'honneur d'être, avec le dévouement le plus respectueux, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

Aux Galeries du Louvre, ce 5 mars 1770.

Je vais ajouter un mot à cette lettre que je n'ay pas jugée digne de vous être envoyée, ainsy que bien d'autres jettées au feu. Vous jugerez combien je crois avoir rempli mes devoirs, dès que je m'en suis occupé; cette tournure d'esprit m'a fait beaucoup de torts et me laisse dans un désordre pénible, et dont je ne sortirai peut-être jamais.

Toujours occupé de perfections en tout genre, et par conséquent du bonheur du genre humain, je m'oublie comme un atôme dans l'espace de l'univers. Je devrois être dégoûté de ce zèle de perfection, puisqu'il m'a fait gâter tant d'ouvrages. Ce n'est point par vanité que je les regrette, c'est qu'il prive la nature des sentiments de reconnoissance pour les talents singuliers qu'il luy plaît de dispenser. Les poëtes, les musiciens reviennent à ce qu'ils ont fait de mieux, quand leur correction éteint le feu qui avoit produit le sublime; mais tout est perdu dans mon pastel quand je me suis livré à un instant qui diffère de l'instant donné; l'unité est rompue. Le peintre à l'huile, avec de la mie de pain et de l'esprit de vin, retrouve l'esprit.

Comme je voudrois que les tableaux eussent des touches, des manières de peindre aussi différentes entre elles que les choses représentées le sont dans la nature, de même je désirerois que nos poëtes eussent varié leur style, suivant les personnages; de grands vers nerveux pour les Hercules, pompeux pour les héros, majestueux pour les grands hommes, terribles pour les scélérats, doux, coulans, faciles, tendres suivant le caractère des femmes mises en scène, de mesure et de rime variées, redoublées quelquefois, ainsi que pour les sujets subalternes. C'est s'occuper de chimères, on ne fait ny tableaux ny poëmes tels que je les désire. Cette perfection est au-dessus de l'humanité; je l'éprouve actuellement: j'ay sur le chevallet le portrait de feu M. Restout, fait et donné à l'Académie en 1744; j'ay voulu depuis sa mort luy témoigner ma reconnoissance des grands principes de peinture qu'il m'a communiqué, en remaniant cet ouvrage. Après avoir fait cent changemens, on me dit: « Quel dommage! » Il y avoit un mouvement qui se communiquoit à ceux qui le voyoient. Je suis encore après et ay changé jusqu'à ce jour; je ne puis dire quand il sera fini. On attend d'autres ouvrages faits anciennement, que j'ai eu en fantaisie de remanier; je les renverray si un compagnon de voyage arrive avant. Il n'y a pas d'apparence que je puisse faire ce que vous désirez pour celuy de Made d'Athlone. J'ay bien du regret que vous ne vous soyez pas amusé aussi agréablement dans le temps que j'avois le bonheur d'être à Zuylen, je vous aurois conseillé de ne pas tourmenter les teintes quand elles sont justes, de passer légèrement le petit doigt, d'employer peu de couleurs et de conserver le papier pur pour les ombres fortes; l'ouvrage en sera aussi plus légèrement fait.

Quant aux taches de moisissures par le sel qui est dans les pierres noires et dans presque tous ceux en pastel, il faut éviter qu'il fasse corps, épaisseur; simplement frottés sur le papier, ils ne font pas taches: alors avec la pointe d'un couteau elles s'enlèvent; on leur présente un fer chaud près, pour épuiser l'humidité du sel qu'ils contiennent, et en ôter avec le couteau l'épaisseur. C'est l'essay que j'en ai fait depuis peu, ainsi que de mettre avec une brosse une légère teinture d'ocre jaune à l'eau simple, bien délayée ensemble avec un peu de jaune d'œuf sur du papier bleu; cela empêche le lourd qu'il est difficile d'éviter par la quantité de couleurs nécessaires pour couvrir le bleu du papier.

Post-scriptum. — Me flattant toujours pouvoir vous annoncer que mes tourmens alloient finir, j'ay differé d'achever ce barbouillage d'écritures; les regrets de l'Académie m'obligent de tacher de remettre le portrait de M. Restout à peu près comme il était. Voilà bien du temps perdu et des efforts *in vanum*. Mieux que bien est terrible! On ne se corrige pas, puisque j'ay tombé dans le cas plus de cent fois. Bonne leçon pour vous, Mademoiselle, qui courez cette carrière. Si vous n'avez pas l'ambition de trop bien faire, je vous estimeray bien heureuse de vous être procuré un aussi agréable amusement, sans qu'il vous soit aussi pénible qu'il me l'a été. On vient m'enlever; je ne say quand je pourrois reprendre. J'avois mille choses à vous dire sur tout ce que vous mérités et les bontés de votre honorable famille; mais la crainte de vous impatienter me force de finir par les asseurances de tous les sentimens que vous a voué, Mademoiselle, le plus humble et le plus obéissant de tous vos serviteurs.

De La Tour.

Aux Galeries du Louvre, le 14 avril 1770.

A Mademoiselle de Zuylen, à Utrecht.

Eugène Piot, *Le cabinet de l'amateur*, p. 14-16.

1er *septembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Octobre. — Le graveur J. Massard fait paraître une estampe représentant Hubert Gravelot, d'après un pastel de La Tour.

Mercure de France, octobre 1770, p. 178.

6 *novembre*. — Lettre de La Tour sur un testament fait en sa faveur par l'abbé Huber.

Je partage avec la plus grande douleur, mon cher Monsieur, la perte irréparable que vous venez de faire, vous voyez que l'on meurt à tout âge; je viens moy même d'essuyer deux maladies consécutives, l'une causée par un accident sur l'œil, l'autre par une transpiration interceptée, et dans laquelle il s'est meslé de la goute qui a monté du pied à la tête, j'ay vu deux fois mon dernier moment dans l'espace d'un mois, et je vous avoue que j'éprouvois dans l'ame un regret bien douloureux de voir sonner ma dernière heure sans avoir eu la précaution de faire des changemens à mon testament suivant les différens évènemens arrivés à ceux qui en sont l'objet. Je profite de ma convalescence pour donner un ordre à tous mes papiers, parmi lesquels il m'est tombé sous la main le plus cher à mon Cœur, c'est une copie du testament de notre ami commun M. l'abbé Hubert, j'y vois avec étonnement que sa volonté est que j'aye 2,000 liv. de rentes viagères bien assurées. En outre et par dessus un contrat de 500 liv. qu'il avait placé sur ma tête peu de tems avant le malheur de sa mort dans le cas que je ne prenne pas la qualité d'héritier légataire universel, il charge M. son frère Pierre Hubert de me faire 1,000 liv. de rentes s'il accepte la calandre qu'il estime 30,000 liv., et vous, Monsieur, à son refus de la vendre et de m'assurer 1,000 liv. de rente sur le produit de cette vente, vous pouvez vous rappeller comment vous m'avez

engagé à la prendre et ensuite a vous la céder avec tous mes droits sur le legs universel, pour 15,000 liv. En ajoutant les 500 liv. du petit contrat, vous avez cru probablement que cela était suffisant pour remplir sa volonté. Voilà, Monsieur, l'étrange méprise que nous avons faitte l'un et l'autre, car pour que j'eusse suivant la volonté du Testateur 2,000 liv. de rentes viagères bien asseurées en outre et par dessus le contrat de 500 liv. qu'il n'avait pu placer sur ma tête, selon mon âge alors, qu'à huit pour cent, il falloit nécesseraiment que je receusse de vous vingt cinq mille livres, et il se trouve que je n'en ay effectivement reçu que quinze mille livres, en vous emparant de la calandre que notre ami évaluait à trente mille livres. Vous pensiez bien que, n'entendant rien au commerce ni à toute espèce d'affaire d'interet et étant fort négligent d'ailleurs, je ne pouvais pas la faire valoir n'y en tirer aucun profit, vous l'auriez au prix que vous voudriez. Il doit donc rester dix mille livres, dont vous estes redevable, avec les intérêts depuis le tems, vous êtes trop équitable pour vous y refuser.

Ce n'est point, Monsieur, par un motif de cupidité que je vous fais ces representations, le tien et le mien, qui ont tant souillé la pureté de la morale, n'ont aucun empire sur mon ame, cette cupidité, cette soif des richesses ont pu infecter des cœurs ambitieux sans entrer dans le mien, hé ! voudrai-je me livrer aux passions factices si opposées au dessein de l'auteur de la nature et au bonheur du genre humain, dans un moment où je me suis trouvé si près du terme fatal qui nous arrache à nos thrésors et à touttes les passions qui nous y attachent! Non, Monsieur, un sentiment plus noble me porte à vous écrire : Je voudrois qu'en prenant pour base commune l'Equité naturelle, nous puissions nous juger nous mêmes, faire nos arrangemens, autant pour la paix de votre conscience que pour la seurté de la mienne ; je dis la conscience, car je crois que cecy interesse la votre et la mienne ; la votre, suivant le principe gravé par le burin de la nature, que nous ne devons point arracher les vetemens de notre frère pour nous revêtir de ses dépouilles, la mienne par une suitte de ce même principe qui nous confie nos biens comme un dépôt sacré et nous ordonne de les transmettre à ceux à qui les liens du sang en destine la possession après nous. Ne nous y trompons pas, Monsieur, enlever des biens par une séduction insinuante et trompeuse, ou les ravir par la force, c'est toujours les ravir au possesseur légitime. Je me suis restreint à quinze mille livres tant pour la calandre que pour le legs universel qui aurait été au dela de trente mille livres si vous eussiez eu égard aux désirs et à la volonté de votre ami qui était aussi le mien, j'en conviens, mais pesons icy les choses au sanctuaire ; vous sçavez que naturellement pour faire deux mille livres de rentes viagères à huit pour cent il en falloit vingt cinq mille par le legs de notre ami commun, et que je n'ay cédé tous mes droits pour quinze mille livres, qu'à vos sollicitations et à vos importunitez mêmes. Vous employâtes toutes les adresses imaginables pour me séduire et je ne consultai pour me rendre que ma facilité et mon désintéressement ; d'après cela vous pouvez être justifié aux yeux de la Loy, qui cependant n'admet point les lésions d'outre moitié, mais vous n'êtes pas justifié aux yeux de l'Être suprême qui exige que nous aimions la vérité ; comme il est la vérité même, quelquefois il nous abandonne à nos passions et à nos erreurs, il se cache derrière le Rideau, mais il n'en sort que plus terrible pour déchirer le voile que son œil a percé et nous livrer au désespoir d'une ame dévorée par les remords. Je crois, Monsieur, que vous êtes persuadé comme moi que tôt ou tard il arrive un moment ou les possesseurs injustes éprouvent des regrets bien cuisans et ou le secret dictamen de la conscience leur fait souhaitter d'être un peu moins riches, mais plus tranquils. Au reste, Monsieur, cette morale pure ne vous est point étrangère, je l'aye puisée autant dans mon cœur que dans les ouvrages de M. votre frère pour qui je suis pénétré de la plus respectueuse estime. Ha ! qu'il differe bien de nos prêtres dont le plus grand nombre ensevelit la postérité pour ne s'occuper que des moyens trop souvent tiraniques et barbares et des ruses les plus propres à étendre le bandeau de la superstition, laquelle les maintient dans leurs funestes usurpations et les favorise à frustrer pieusement de légitimes heritiers. Je joins icy mes remercimens aux honnêtes gens qu'il a éclairés. C'est, Monsieur, à la lueur de ce flambeau que j'ose vous inviter à rapprocher votre conscience, jugez-vous, tenez vous-même la balance, mais tenez-là en juge impartial et sévère, oubliez ce que j'ay fait pour ne songer qu'à ce que j'aurais pû faire et à ce que vous auriez dû faire vous même, placez-vous pour mieux voir les objets, au dernier de tous les instans, où l'illusion des passions cesse et où l'or n'est plus qu'une vile poussière qui ne nous aveugle plus, mais qui nous échappe. S'il s'élève au dedans de vous même une voix qui réclame mes droits, ne l'étouffés pas, cette voix foible mais pretieuse, et daignez l'entendre.

J'abandonne le reste à vos réflexions, à vos lumières. Je crains de vous ennuyer par la longueur de cette lettre, elle est cependant l'ouvrage du plaisir secret que je trouve à m'entretenir avec vous et vous seriez injuste si vous la croiez dictée par un misérable intérêt ; j'ay vu de bien près la demeure des morts, les ames des justes étoient dépouillées de touttes les passions humaines, et je proteste que la mienne n'en sera jamais souillée dans le court espace qui me reste à la parcourir ; j'ay suivi ma carrière, ma plus

grande sensibilité s'est partagée aux soins et fatigues de faire de mon mieux dans mon talent et aux souhaits de devenir vertueux. Ce sont les seules passions que je veux emporter au tombeau. La bouillante ardeur de ma jeunesse m'a précipité trop souvent dans des écarts dont je ne puis assez me repentir, je vous en fais l'aveu ; mais elle ne m'a jamais inspiré cette impiété hardie qui veut entreprendre de renverser le maître de tous les êtres de dessus son thrône, lequel thrône embrasse, couvre, et discerne tout ce qui existe dans l'immensité de l'espace, et anéantir l'ame pour donner à la matière, à un atôme, le sentiment, la pensée, et même une intelligence sublime qui se manifeste dans les ouvrages des grands génies de tous les tems. Je crois avec Paschal que le désir de l'immortalité est au dedans de nous mêmes, uni avec l'amour de la vérité, de la justice, et de la bienfaisance, et que ceux qui en suivent exactement touttes les impressions seront récompensés par le plaisir toujours nouveau de contempler la sagesse suprême dans le gouvernement de tant de millions de mondes, et le bonheur délicieux de pouvoir réfléchir sur les ressorts admirables et les plus cachés de sa divine providence. Quelle foulle d'objets à parcourir dans des scènes si vastes et si variées! Je souhaite avec impatience avant de jouir de ce spectacle si brillant, pourvoir embrasser M. de Voltaire et le remercier de tous les services qu'il a rendu plus que tous les philosophes ensemble n'ont fait, à la raison, à la justice, à l'humanité, en se rendant protecteur efficace des malheureux comme les Calas, les Servin et tant d'autres qui ont eu besoin de son secours contre les injustices qu'on leur faisoit ou qu'on vouloit leur faire. Je présume, d'après cette confession de foy, que vous voudrez bien penser que ma croyance est toujours raisonnable, que j'aime toujours la vérité, qui sera à jamais l'idole de mon âme, et que l'aspect de la mort ne m'a point fait tomber dans des foiblesses puériles. Les grandes vérités, les vérités sublimes existoient de tous les tems et par conséquent bien avant nous, et elles survivront à jamais à tout ce qui nous survivra. L'Equité naturelle est sans doute une de ces vérités indestructibles, et peut être la première de touttes, c'est à elle que je vous rappelle encore, et je ne feray qu'y joindre les assurances de mon attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

Aux galeries du Louvre, ce 6 novembre 1770.

Desmaze, 1874, p. 35.

24 *novembre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1771

5 *janvier.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

23 *juillet.* — Belle de Zuylen, devenue Mme de Charrière, de passage à Paris, écrit à son frère qu'elle peint chez La Tour.

> J'ai vu M. de La Tour, et je peindrai chez lui ; c'est la grande affaire que j'ai ici.
>
> *Gazette des Beaux-Arts*, 1905.

Août. — La Tour, bien que son nom ne figure pas sur le *Livret* du Salon, expose trois portraits.

> ... Trois portraits d'hommes peints aussi en pastel par M. de La Tour paroissent être modelés. Il y a dans ces portraits de M. de La Tour une chaleur de tons et une variété de nature qui, avec l'heureux choix des attitudes, contribuent à rendre l'illusion parfaite...
>
> *Mercure de France*, octobre 1771, t. I, p. 194-195.

25 *août.* — Belle de Zuylen (Mme de Charrière) donne à son frère des détails sur les derniers jours qu'elle passe à Paris.

> Je peins chez La Tour, et je sens que ce ne sera qu'avec chagrin que je dirai adieu à ses instructions... Mais je partirai de bonne grâce quand on voudra ; pendant le voyage, je ne regretterai que La Tour, et quand je serai auprès de vous, je ne regretterai plus rien...
>
> Je n'ai point trouvé de peintre en miniature comme il le fallait pour nous satisfaire, vous et moi ;

ils ne font que des bijoux, au lieu de ressemblance, et leurs portraits blonds conviendraient presque également à toutes les blondes ; les bruns à toutes les brunes. On peint M. de Charrière en huile chez M. Du Plessis. La Tour préside à l'ouvrage. Je lui ai dit : « Gardez-vous de la lèvre de M. Du Plessis ! il a une lèvre de dessous, banale, qui sert pour tous les visages ; d'ailleurs il fait très bien... »

Gazette des Beaux-Arts, 1905.

Novembre. — Le graveur Ficquet fait paraître une estampe représentant Jean-Jacques Rousseau, d'après le pastel de La Tour.

Ce portrait est renfermé dans un ovale orné d'attributs allégoriques. Un livre placé au bas du portrait et éclairé par une lampe présente cette maxime que M. Rousseau a adopté pour devise : *Vitam impendere vero.* On retrouve dans ce portrait le burin pur, fini et précieux de M. Ficquet.

Mercure de France, novembre 1771, p. 162.

23 *novembre*, 31 *décembre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1772

30 *avril.* — La Tour vend sa maison d'Auteuil à Mme Helvétius pour le prix de 30,000 livres.

A. Doniol, *Histoire du XVIe arrondissement*, p. 288.

31 *décembre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1773

8 *mai.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie. Il est désigné pour faire partie du Comité chargé de régler le rôle de la capitation et la reddition des comptes.

L'Académie a arrêté que, le samedi 29 de ce mois, MM. les Directeurs, anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice et à tour de rôle : dans les Professeurs, M. *Bachelier*, dans les Adjoints à Professeur, M. *Lépicié ;* dans les Conseillers, M. *De La Tour*, le Trésorier et le Secrétaire, et, dans les Académiciens, M. *Voiriot*, s'assembleront dans l'Académie à neuf heures du matin pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1772.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VIII, p. 122.

29 *mai*, 31 *juillet.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Août-septembre. — La Tour expose au Salon du Louvre.

No 38. — Plusieurs têtes, sous le même numéro.

Livret.

Critique. — Mgr FABRETTI. — J'imaginais que le portrait devait être la perfection de l'art ; qu'outre les parties de l'histoire il fallait quelque chose de plus encore : une observation fine et profonde de son modèle, vivre avec lui, saisir son âme et ses passions, l'attitude, le mouvement propre, enfin faire un choix parmi les deux cents figures que chaque personne a dans la journée.

MILORD. — Ils avaient autrefois un petit La T... qui avait beaucoup de ça. C'était un des plus studieux copistes de la nature, un de ses plus fins observateurs.

M. REMY. — Nous l'avons bien encore.

MILORD. — Tous ne sont pas des Sophocles pour faire des chef-d'œuvres à cent ans. J'ai mes raisons pour en parler comme d'un défunt. Il vient d'estropier un de ses plus beaux morceaux, le portrait de feu M. Restout, en voulant le repeindre. La peinture n'est pas seulement une science : il faut de la justesse, mais grand feu par-dessous. La flamme s'éteint, la science reste, mais ne suffit pas.

M. REMY. — C'est dommage, car c'était de son temps un des meilleurs de ce genre.

Antoine Renou, *Dialogues sur la peinture. Seconde édition enrichie de notes.* Paris, Tartouillis, aux dépens de l'Académie et se distribue à la porte du Salon (1773), in-8o, p. 53.

2 *octobre*, 31 *décembre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1774

19 *janvier.* — Les deux frères La Tour se constituent une rente viagère de 5,400 livres sur la trésorerie du prince de Condé.

19 janvier 1774. — *Constitution de rente viagère.* — Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, constitue 5,400 l. de rente viagère au « Sieur Maurice-Quentin De La Tour, conseiller de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, et au Sr Jean-François De La Tour, lieutenant de cavalerie, son frère, et au survivant d'eux ; lesquels sont nés, savoir, le premier le cinq septembre mil sept cens quatre suivant l'extrait de son baptistaire annexé à la minute d'un contrat de rente viagère passé à son profit par Son A. S. devant Maréchal qui en a gardé minute et son confrère notaires à Paris, le cinq avril mil sept cens soixante six ; et le second né au mois de mars mil sept cens vingt-six, ce que ledit Sr Delatour l'aîné s'oblige de justifier en rapportant incessament l'extrait baptistaire dudit Sr son frère pour être joint à ces présentes. Ce accepté par ledit Sr Delatour l'aîné, demeurant à Paris aux galeries du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, à ce présent, acquereur tant pour lui que pour ledit Sr son frère, pendent leur vie ».

Le 1er paiement à compter du 1er juillet 1774, moyennant 54,000 livres à 10 o/o, payées par La Tour au trésorier du prince, Ambroise Piot.

Signé : DELATOUR, PIOT, BOUTET, BRO.

En marge : ft. ext. le 3 septembre 1792.

Pièce jointe :

Jean-François Delatour

« Ainsi qu'il est constaté par son extrait baptistaire tiré du registre du baptême de l'église paroissiale de St-André de la ville de Saint-Quentin sertiffiant qu'il est né le 27 mars 1726, annexé à la minute d'un contrat passé devant me Billeheu et son confrère, notaire à Paris, le 18 juin 1749, de rente viagère au profit dud. Charles Delatour et son frère aîné Jean-François Delatour [1]. »

Minutier de Me Fontana, 10, rue Royale. (Communiqué par M. François Boucher.)

24 *avril.* — Lettre de La Tour à Voltaire ou à l'abbé Le Blanc.

Mon cher Monsieur,

Je suis fort sensible à l'honneur de votre souvenir et de la charmante galanterie, que vous voulez me faire de votre nouvelle édition de Londres. J'ay offert à M. votre cousin de lui fournir ce que vous souhaitterez de chocolat. Il me fait grand plaisir d'apprendre qu'il vous fait du bien. Je voudrois qu'il vous fit appeler à présent la jeune mine, quoiqu'on soit jeune tant qu'on se porte bien. — Je crois que de l'eau à jeun est un bon préservatif contre les maladies, elle netoye l'estomac, lave les reins, et prépare une bonne digestion. En s'y accoutumant peu à peu, on peut parvenir à deux pintes par jour ; ceux qui suivent mon régime m'appellent leur sauveur. L'intérêt que je prens à votre santé me fait jouer le rôle de médecin d'eau douce. On est jamais aussi sûr des autres remèdes que de celuy-là ; c'étoit l'axiôme de M. Cochi de Florence.

J'ay l'honneur d'être, mon cher Monsieur, avec la franchise et la cordialité d'un Picard,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LA TOUR.

Aux galeries du Louvre, le 24 avril 1774.

Archives de l'art français (15 juillet 1852, 4e section, p. 149) : Lettre communiquée par M. Jules de Boilly. Desmaze, 1874, p. 42.

25 *juin.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

13 *août.* — La Tour est nommé expert par le Châtelet de Paris pour examiner et estimer avec Greuze le portrait de Mlle Costé peint par Renou.

1. Voir la mention de cette rente viagère dans le testament de La Tour rédigé en 1784.

29 *novembre*. — La Tour rédige le procès-verbal d'estimation du portrait de M[lle] Costé, peint par Renou, qu'il signe avec Greuze. Les deux artistes jugent la ressemblance exacte et le prix demandé, 2,400 livres, raisonnable.

> En vertu de la nomination faitte de nous par sentence contradictoire du Chatelet de Paris du 13 aoust der. et à chacun de nous signifiée par exploit du 27 dudit présent mois, à l'effet de voir et visitter un portrait représentant la dem[elle] Costé par le s[r] Renou, peintre agréé de l'Accademie Royalle, décider si ledit portrait est ressemblant et fait suivant les règles de l'art, et au dit cas l'estimer ; après nous être ce jourd'huy transporté heure de midy à l'audience du Chatelet au desir de la sommation à nous faitte et y avoir prêté le serment en tel cas requis, après avoir pareillement bien examiné et considéré attentivement les traits de la dem[elle] Costé qui s'est venu présenter dans la matinée à chacun de nous, aux termes de la ditte sentence, nous nous sommes transporté de suitte en l'attelier du s[r] Renou, où étant, et ayant été introduit dans la pièce où le tableau en question étoit, lecture faitte de la ditte sentence, et le dit sieur Renou retiré, nous avons attentivement examiné le dit tableau qui est de six pieds et demie de hauteur sur quatre et demie de largeur, avons trouvé le portrait ressemblant à Mad[elle] Costé, mais cette ressemblance seroit bien plus piquante si la dem[lle] Costé ne se fut pas tant ennuyée selon son aveu, un peintre alors est bien à plaindre, car ne pouvant résister à l'impression que la nature fait sur luy, ses efforts mêmes pour combatre cette impression ne font qu'augmenter ses difficultés de la vaincre. La dem[lle] Costé est peinte en nimphe appuyée sur le pied destal de la statue de Vénus, de sa main droite elle couronne l'Amour en récompense du sacrifice qu'il luy fait de son inconstance, s'étant laissé couper les ailes qu'elle foule aux pieds. L'ordonnance du tableau nous a paru neuve et bien rendue. Depuis cette visite, le sieur Renou, désirant satisfaire la dem[lle] Costé, s'est bien voulu soumettre à la sévérité de sa critique et de ses amis, ce qui luy a occasionné des changemens qui insensiblement en ont entrainé tant d'autres, tant pour la forme que pour la couleur, que c'est à présent un tableau presque entièrement repeint.
>
> Nous estimons donc que la somme de deux mille quatre cent livres est bien au-dessous de ce que tant de fatigues si souvent rebutantes et le tems considérable qu'il a employé à cet ouvrage pouvoient mériter.
>
> Tel est notre avis unanime et désintérressé, reférant à Monsieur le lieutenant civil d'ordonner sur ce ce qu'il appartiendra, et avons signés.
>
> Maurice-Quentin DE LA TOUR, conseiller de l'Académie Royalle de peinture et sculpture, demeurant aux Galeries du Louvre ; Jean-Baptiste GREUZE, peintre de l'Académie Royalle de peinture, demeurant rue Thibotodé. A Paris, ce 29 novembre 1774.
>
> Arch. nat., Y 1904. Publié par G. Wildenstein, *Rapports d'experts*, 1921, in-4°, col. 108-110 (fac-similé de l'autographe de La Tour).

30 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1775

29 *juillet*. — La Tour est désigné par l'Académie pour faire partie du Comité chargé d'examiner les œuvres qui seront exposées au Salon.

> L'Académie a arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Salon s'assemblera dans l'Académie le mercredi 9 du mois d'Aoust, à trois heures de relevée, et Elle a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les anciens Directeurs, les Recteurs et Adjoints à Recteur, Trésorier, Secrétaire qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voye du sort, M[rs] *Dandré Bardon, Vien, Allegrain, Belle, Vanloo, Bachelier*, Professeurs ; M[rs] *Doyen* et *Brenet*, Adjoints à Professeur, et M[rs] *De La Tour* et *Le Bas*, Conseillers.
>
> *Procès-verbaux de l'Académie*, t. VIII, p. 194-195.

30 *septembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

17 *octobre*. — Mort de la belle-mère de La Tour.

> Tourneux, *Un testament inédit de La Tour*, p. 3, note 2.

30 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1776

5 *janvier*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1[er] *février*. — Lettre de La Tour au comte d'Angiviller sur l'intention qu'il a de fonder quatre prix à l'Académie royale de peinture.

> Aux Galleries du Louvre, ce 1[er] février, à 9 heures 1/2 du soir.
>
> Monsieur le Comte,
>
> J'ay été si mortifié de n'avoir pas été averti du jour de votre audiance pour vous y rendre mes hommages, que mon esprit en a battu si fort la campagne que j'ay pris la liberté de vous écrire à ce sujet bien des choses que mon apathie m'a fait jetter au feu. Je ne puis me faire connoitre qu'après l'accomplissement des projets d'utilité publique, puis que ce sont eux qui m'ont forcé de vouloir vivre pour y pouvoir parvenir. Un de ces projets interesse votre goût pour les arts, si le Roi, qui vient d'établir plusieurs prix de cent louis pour les élèves des ponts et chaussées veut bien permetre la fondation de quatre prix, et si vous, Monsieur le Comte, voulez bien leur donner votre approbation ; ces prix sont pour la perspective, l'anatomie, des desseins très corrects des belles statues anciennes et modernes et des pieds et des mains d'après nature ; le quatrième prix seroit pour la vérité de la couleur, en donnant aux élèves une belle tête à peindre trois fois et des deux cotez éclairés et ombrés ; cette étude me paroît indispensable pour éviter la manière ; la chaire n'a aucun ton entier ; tout y est rompu ; de sorte qu'il n'y a point d'élève qui ne puisse sentir ses deffauts en voyant la nature au milieu de dix ou douze têtes peintes d'après elle. C'est la leçon la plus utile pour bien apprendre à lire dans la nature, et ses études bien refléchies donneront une facilité à colorer tous les autres objets avec plus de vérité. Pardon de mon griffonage ; je finis pour vous prier d'agréer tous mes vœux et le respectueux dévouement avec lequel je suis, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.
>
> DE LA TOUR [1].
>
> Guiffrey et Tourneux, p. 18.

4 *février*. — Réponse du comte d'Angiviller.

> Versailles, 4 février 1776.
>
> M. de La Tour, peintre du Roy.
>
> J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous me faites part du dessein où vous êtes de fonder 4 prix à l'Académie Royale de peinture, à l'instar de ceux qui viennent d'être fondés pour l'école des ponts et chaussées. Je connoissois déjà en vous l'artiste célèbre, mais le projet que vous m'annoncez indique en vous l'excellent citoyen, et je suis faché de n'être pas en ce moment à portée d'en conférer avec vous, pour connoitre plus particulierement votre plan et vos vues. Je charge M. Montucla de vous informer du premier séjour que je ferai à Paris pour qu'il vous amène chez moi ; vous ne devez point douter de l'accueil qu'un pareil projet doit mériter à son auteur de la part de celui que S. M. a chargé du maintien et du progrès des arts en France, non plus que des sentiments avec lesquels, je suis, Monsieur, votre, etc...
>
> Arch. nat., O[1] 1913. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale*, t. XXII, p. 133.

24 *février*, 2, 30 *mars*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie. Il propose à l'Académie la fondation de plusieurs prix destinés à encourager les élèves de l'Académie. L'Assemblée accepte quatre prix : anatomie, perspective, tête peinte, académie.

> Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture d'un projet de M. *De La Tour*, Conseiller, par lequel il propose de fonder, avec la permission du Roy et l'approbation de M. le Directeur général, plusieurs prix dans l'Académie, propres a exciter l'émulation des Elèves, et il soumet ce projet à l'examen de l'Académie.
>
> L'Académie a accepté unanimement les deux Prix proposés en premier lieu, l'un pour l'Anatomie et l'autre pour la Perspective et l'Architecture ; pareillement Elle a accepté la proposition d'un prix

1. La lettre de La Tour n'indique pas l'année ; mais la réponse qui s'y trouve jointe porte la date du 4 février 1776. L'objet de la lettre suffirait d'ailleurs, avec les procès-verbaux de l'Académie, pour déterminer sa date précise. (Note de Guiffrey et Tourneux.)

pour une tête peinte d'après nature sous trois aspects differens et un Prix pour une académie, dessinée d'après nature avec la plus grande exactitude. — M. De La Tour a depuis fait quelques changemens à ces dispositions ; voyés à l'assemblée suivante du 27 avril.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VIII, p. 214.

13, *27 avril.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie. Les règlements pour les prix fondés par La Tour sont arrêtés définitivement.

Séance du samedi 27 avril 1776.

1° Un prix d'anatomie.

Les élèves pourront s'y préparer en dessinant d'abord l'écorché qui est dans l'Académie sous plusieurs aspects. Ensuite ils dessineront ou modelleront une figure d'après nature, posée dans une attitude qui ait quelque action, vue par devant et par derrière ; enfin ils dessineront ou modelleront cette figure pour la seconde fois, sous ces deux différents aspects, comme si elle étoit écorchée, c'est-à-dire qu'ils y traceront tous les muscles visibles dans leurs fonctions, avec les contractions et extensions exigées par l'attitude ; et à ces figures ils mettront les noms des muscles, soit sur les figures mêmes, soit par lettres de renvoy.

Le professeur d'anatomie interrogera entre les concurrents ceux en qui on aura le plus aperçu les connoissances anatomiques, et le prix sera accordé à celui qui aura le mieux rempli ces conditions.

2° Un prix de perspective et d'architecture.

Sur un programme d'une composition d'architecture peu compliquée, les élèves dessineront au trait le plan et l'élévation géométrale de ce programme demandé. Ils en dessineront ensuite le plan de l'élévation perspective, en traçant en lignes ponctuées celles qui auront servi à leur opération pour faire connoître leur manière d'opérer. Ils finiront par faire un dessin ombré de leur élévation perspective ; le professeur de perspective les interrogera, si on le juge nécessaire, sur la manière dont ils ont procédé et sur la perspective en général. Le prix sera accordé à celui qui paroistra le plus instruit et qui aura le mieux composé et dessiné son morceau.

On ne recevra à ce concours que les élèves déjà connus et qui se trouveront sur la liste de l'Académie, comme peintres, sculpteurs ou graveurs. On n'y admettra non plus que ceux que leur jeunesse peut encore faire regarder comme élèves, et en général, pour éviter la confusion, on n'admettra aux deux prix d'anatomie et de perspective cy dessus énoncés que les élèves qui auront déjà gagné au moins des troisièmes médailles de dessin.

3° Un prix de l'étude d'une tête avec les mains peintes d'après nature sous trois aspects différents.

On choisira, autant qu'il sera possible, un modèle dont la tête ait du caractère et soit en quelque manière propre à entrer dans un tableau d'histoire. Les élèves la peindront sous trois aspects différents, dont l'un la présentera en partie dans l'ombre, afin de les accoutumer à sçavoir rendre les divers tons de la chair dans les parties privées de la lumière directe.

Ils y joindront les mains, peintes aussi dans ces trois vues diverses. Comme ce prix exige que les concurrents soyent avancés dans les études on n'y admettra que ceux qui auront déjà gagné quelques grands prix ou la première médaille de dessin.

M. De La Tour remet à l'Académie la somme de *dix mille livres* pour produire, à 3 °/₀, la rente de quatre cents livres par an destinée à être employée à ces prix et l'Académie se charge de l'exécution de ses intentions.

M. De La Tour désire que, dans le cours de trois années, il y ait toujours deux de ces prix (au choix de l'Académie) dont le concours soit ouvert aux élèves, et que le plus fréquemment ce soit celui de peinture.

Le prix d'anatomie sera de *quatre cents livres*, les frais compris, et pareillement celui de perspective de *quatre cents livres*. Le prix des trois têtes peintes sera, les frais compris, de *huit cents livres*, c'est-à-dire que ces prix seront de la somme restante, les frais prélevés de celle cy-énoncée.

Dans les cas où quelqu'un de ces prix n'aura pu être accordé à cause de la faiblesse des concurrens, l'Académie sera maîtresse de former de cette somme réservée ou une augmentation de valeur à ces mêmes prix, ou des prix de quelque autre genre, comme de peindre une académie d'après nature, ou de dessiner correctement une figure antique sous plusieurs aspects[1], ou enfin tels autres que l'Académie jugera convenables, relativement au progrès et à l'encouragement des élèves.

1. Ces exercices devaient primitivement faire l'objet d'un concours spécial ; peut-être l'Académie jugea-t-elle qu'ils rentraient dans les études réglementaires des élèves et vit-elle là une sorte d'empiétement sur les concours trimestriels. (Note de Guiffrey et Tourneux.)

Elle pourra également faire à ces arrangements les changements et améliorations que l'expérience fera juger nécessaires[1].

Procès-verbaux de l'Académie, t. VIII, p. 217-219. Guiffrey et Tourneux, p. 19.

25 *mai.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

26 *mai.* — Lettre de La Tour au comte d'Angiviller.

Aux Galleries du Louvre, ce 26 may 1776.

Monsieur le Comte,

Je suis si ingénieux à me tourmenter pour mes portraits de l'Académie que ma pauvre tête n'est pas en état de mettre en ordre mes réflexions sur quelques parties de la peinture dont je me proposois de vous faire hommage dans ma lettre de remerciment sur vos bontez pour moi auprès de Sa Majesté ; la reconnoissance dont je suis si vivement pénétré ne veut pas attendre la tranquilité dont j'ay besoin ; elle veut éclater. Je cède à son impulsion d'autant plus qu'elle a pris de nouvelles forces en voyant la satisfaction se répandre dans l'assemblée d'hier, à l'Académie, à la lecture que M. Pierre a fait faire de votre lettre ; elle est si interessante qu'elle prouve l'excellence du choix de Sa Majesté.

Je suis et seray le reste de mes jours, avec la reconnoissance la plus respectueuse, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

Guiffrey et Tourneux, p. 21.

27 *juillet.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

28 *août.* — Lettre de La Tour au mayeur de Saint-Quentin sur un projet de fondation pour les femmes en couches.

Monsieur,

Je suis si touché des sentimens que vous témoignez pour la mémoire de mon père qui vous a mis la plume à la main et de votre zèle à bien assurer aux pauvres femmes en couche les secours qui leur sont destinés sur le fond des six mille livres déposés chez de M. Demoustier Delatre, que je me résigne à accepter l'honneur que vous et Messieurs de l'Hostel-de-Ville me faittes en me demandant mon portrait pour être mis en pendant de celui de Monsieur Maillet. J'espère y travailler le plutôt que je pourrai, ceux que j'avais de moi n'existant pas, les idées de perfection qui m'ont fait détruire tant d'ouvrages [*sic*]. Je suis également touché des peines et des attentions que vous avez eu pour les trois projets ; quelque bien raisonnés qu'ils soient, j'y vois toujours des inconvénients pour l'avenir, et ces irrésolutions m'ont fait différer avec ma répugnance à écrire, de répondre plutôt aux lettres charmantes dont vous m'avez honoré.

J'ose donc à présent vous supplier de vouloir bien communiquer à mes respectables compatriotes Messieurs les officiers Municipaux, le désir extrême que j'ai de voir les six mille livres hypothéquées sur les Octrois du droit d'entrée, afin que la rente puisse toujours produire le même secours à peu près qu'il est aujourd'huy.

Messieurs,

Je me flatte que votre bienfaisance générale qui vous fait veiller au bien de ma chère patrie me pardonnera si j'ose vous prier d'être vous-même les seuls dispensateurs des soulagemens aux infortunées femmes en couches ; les filles de mauvaise vie exceptées, cette charité pourroit faciliter leur libertinage, et elles ont la ressource de Paris.

Il vaut donc mieux que les indigentes femmes en couche reçoivent chez elles les secours nécessaires à leur état. Leur ménage n'en sera point dérangé, n'y ayant point de frais inutiles, tout concourra à leur bien être et à récompenser ceux qui les auront délivrées et traittées ; les sages-femmes et les accoucheurs ne sont pas tous si honnêtes que Monsieur Rigaut qui donne gratis ses soins aux pauvres.

J'espère, Messieurs, augmenter ce fond peut-être l'année prochaine, si vous daignez agréer toutes

1. C'est seulement le 4 septembre 1874, et pour des motifs restés inconnus, que le règlement définitif du concours dit de « la figure peinte avec deux mains de grandeur naturelle » entra en vigueur. (Tourneux, p. 100.)

mes intentions, mes hommages et le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs et très chers protecteurs des pauvres, votre très humble et très obéissant serviteur.

DELATOUR.

Aux galeries du Louvre, ce 28 aoust 1776.

30 *août.* — Les mayeur et échevins de Saint-Quentin acceptent un don de 6,000 livres de La Tour en faveur des femmes en couches et demandent au peintre son portrait pour orner l'hôtel de ville.

Du vendredy trente aoust 1776.

Monsieur le Mayeur a mis sur le bureau et a communiqué une lettre de M. Delatour, peintre ordinaire du Roy, dont la teneur suit... [*Ici, copie de la lettre précédente.*]

Mesdits sieurs, après avoir pris lecture de la lettre de ce généreux citoyen, ont accepté avec reconnaissance les 6,000 livres pour être employées suivant les instructions du bienfaiteur, et arrêté qu'il sera incessamment passé acte devant notaires de ladite acceptation, par lequel acte tous les revenus de l'Hôtel-de-Ville seront affectés et hypothéqués au payement annuel et perpétuel d'une somme de 300 livres pour le soulagement des pauvres femmes en couches, qu'il sera également formé le plustôt possible un projet d'Administration de cet établissement si louable et si intéressant pour l'humanité ; lequel projet sera communiqué à mondit sieur Delatour aussitôt que faire se pourra, et qu'il luy sera aussi addressé copie en forme dudit acte d'acceptation et de la présente délibération.

Mesdits sieurs ont prié Monsieur le Mayeur de faire en leurs noms une lettre de remerciment à Mondit sieur Delatour, de lui témoigner au nom de tous ses compatriotes la plus vive reconnaissance, de l'intéresser le plus fortement possible à ne point différer l'envoi de son portrait, de donner à sa patrie la satisfaction de posséder au moins le tableau d'un homme célèbre à qui elle s'honore d'avoir donné la naissance, afin de pouvoir perpétuer sa mémoire ainsi que la bienfaisance dont les effets doivent s'étendre sur nos descendans les plus reculés ; et ont ordonné que leur lettre sera inscrite à la suitte de la présente délibération :

Monsieur et très cher compatriote,

Nous sommes pénétrés de reconnaissance de vos bienfaits en faveur de vos concitoyens, nous avons la satisfaction de vous rendre les justes applaudissements que mérite l'application sage et prudente que vous indiquez devoir être faite du produit de votre libéralité.

M. Dumoustier Delatre vient de nous remettre de votre part une rescription de 6,000 livres sur M. Néret, receveur général des gabelles du Roy en cette ville, pour être placée à constitution de rente sur le domaine de notre Hôtel-de-Ville et le revenu annuel appliqué à secourir les femmes indigentes dans leurs couches ; nous acceptons ce dépôt et sa régie ; nous donnerons à l'acte toute l'authenticité nécessaire pour sa sureté et bon employ ; mais sous votre bon plaisir nous différerons de trois à quatre mois à dresser le projet d'administration, nous vous demandons ce délay pour ne vous rien laisser à désirer sur le bon employ de votre bienfait et il n'aura force de loi qu'avec la communication qui vous en sera faite pour avoir votre approbation ; nous en jugerons par expérience lorsque nous aurons eu occasion d'exercer l'œuvre sur deux ou trois sujets, après en avoir conféré avec Monsieur Rigaut qui mérite à tous égards considération et confiance. Soyez persuadé, Monsieur, de tout notre zèle pour remplir les vues charitables qui vous animent.

Nos vœux seront comblés lorsque nous posséderons votre portrait, qui sera placé dans notre Chambre du Conseil et vous, Monsieur, dans notre cœur. Vivez pour votre gloire, vivez pour l'honneur et le bonheur de votre patrie, vivez pour vos amis et admettez nous dans le nombre de ceux qui vous sont les plus attachés.

Nous avons l'honneur d'être avec autant d'admiration que d'estime et de dévouement, Monsieur et notre cher compatriote, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

LES MAYEUR ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN.

Arch. municipales de Saint-Quentin : Lecocq, 1875, p. 8.

31 *août*, 20, 28 *septembre*, 29 *novembre*, 28 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1777

25 *janvier*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

16 *mai*. — Les mayeur et échevins de Saint-Quentin acceptent un don de 6,000 livres en faveur des artisans hors d'état de gagner leur vie.

Cejourd'huy vendredy seize may mil sept cent soixante-dix sept, Messieurs les Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Quentin étant assemblés en leur Chambre du Conseil pour y délibérer de leurs affaires, Monsieur le Mayeur auroit exposé qu'il recevoit journellement des plaintes des artisans à qui il étoit dû des sommes considérables pour les ouvrages par eux faittes pour l'Hôtel-de-Ville, que plusieurs avoient des ordonnances sur la caisse, à jours nommés, échus depuis longtemps sans pouvoir être payéz par le receveur du domaine faute de fonds à la caisse et que, n'y ayant pas d'apparence de pouvoir remplir ces obligations avec le produit de la recette ordinaire, il falloit nécessairement recourir à un emprunt pour ne point laisser des ouvriers dans l'impossibilité de continuer leur métier par l'insuffisance de fonds pour acheter les matières qui leur sont nécessaires.

Monsieur le Mayeur a adjouté qu'il venoit de recevoir de la pure générosité de Monsieur Delatour, originaire de cette ville, peintre de l'Académie de peintures de Paris, une somme de six mille livres pour être placée à constitution de rente au denier vingt sur le domaine de l'Hôtel-de-Ville et les intérêts employés au secours des artisans infirmes, et âgés et hors d'état de gagner leur vie.

Mesdits sieurs, considérant qu'il est absolument indispensable pour les raisons cy-dessus énoncées d'avoir recours à un emprunt, ont unanimement arretté qu'il falloit présenter requette à Mgr l'Intendant de la Généralité d'Amiens à l'effet d'être autorisés à prendre à constitution de rente perpétuelle au denier vingt ladite somme de six mille livres pour être employée à acquitter les obligations contractées vis-à-vis plusieurs ouvriers souffrant du retard du paiement par impossibilité de les satisfaire avec les deniers de la caisse du domaine, et pour ne point surcharger le domaine de la ville d'une rente de 300 livres Mesd. sieurs affecteront le produit nouveau de la ferme des loges de la foire franche de Saint-Denis donnée à bail de dix-huit ans au nommé Jacques Dhier, menuisier en cette ville, moyennant la redevance annuelle de la somme de 300 livres, et celui du jardin de la maison appellée la Ploirie Faucon aussi affermé pour dix-huit ans au nommé Mourette, jardinier, moyennant la redevance annuelle de deux cent cinquante-six livres, et pour remplir le désir de l'arrest du Conseil du vingt-quatre juillet mil sept cent soixante-quinze. Mesd. sieurs s'engageront de destiner au remboursement de cet emprunt les deniers qui proviendront par la suitte, tant du profit sur le montant des dettes éteintes par la bonne économie des revenus du domaine pour successivement éteindre ce principal de 6,000 livres sur d'autres constitutions, par des remboursements successifs, étant naturel de garder celle de Mond. sieur Delatour dont Mesd. sieurs les Mayeur et Echevins resteront à perpétuité les administrateurs, ainsi qu'ils le sont d'un pareil bienfait par le même citoyen en faveur des femmes indigentes en couches, fait et arrêté, etc.

Signé : HUET DE SAUCY, BLONDEL, GABET,
CAMBRONNE ADAM, FOUQUIER.

Cette délibération a été approuvée par l'Intendant.

Lecocq, 1875, p. 12.

28 *juin*, 20, 27 *septembre*, 31 *octobre*, 6, 30 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

30 *décembre*. — La Tour est désigné par l'Académie pour faire partie du Comité chargé d'examiner les envois des élèves de l'Académie de France à Rome.

Les tableaux et modèles envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome n'ayant pu être examinés, cet examen a été remis au jugement d'un Comité, composé de Mrs les Officiers en exercice ; de MM. *Allegrain* et *La Grenée* l'aîné, dans la Classe des Professeurs ; de MM. *Brenet* et *Bardon*, dans celle des Adjoints ; de MM. *Chardin* et *La Tour*, dans celle des Conseillers et de Mrs les Secrétaires. Ce comité est fixé au 4 janvier, à dix heures du matin.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VIII, p. 315.

1778

28 *février*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

12

2 mars. — Lettre de La Tour au sujet de ses fondations.

Monsieur,

J'approuve avec satisfaction l'ordre de la distribution et l'excellente application des deniers formant la rente annuelle de six cents livres, au principal de douze mille livres, qu'il vous a plu placer à ma demande sur le domaine de la ville, pour être employée, suivant mes désirs, au soulagement des pauvres femmes en couches et à ayder, pendant l'hyver, des artisans caducs ou infirmes et de bonnes mœurs dans l'impuissance de fournir par leur travail à la vie alimentaire.

Je vois avec plaisir le bon effet qui résulte de cette sage distribution et pour en constater le plan à perpétuité je vous prie, Monsieur, de concourir avec l'Intendant de la province et avec Messieurs vos collègues à donner toute l'authenticité possible à cet établissement charitable offert de la part d'un citoyen qui a toujours conservé pour sa ville natale cet amour de la patrie qui est né avec luy ; il me rend précieuse l'estime de tous mes concitoyens, me fait considérer ces secours en faveur des pauvres comme un devoir dont je m'acquitte.

Je me suis fait rendre compte de l'institution faitte par Mons. Jacques Lescot, d'une maison pour retirer les vieux hommes, l'Administration en est confiée à cinq personnes.

Je désire former une pareille Administration pour l'objet de celle que je viens de fonder, qu'elle soit composée de deux de Messieurs les Mayeurs, des deux premiers Echevins de chaque nomination et du procureur fiscal qui seroit secrétaire et dépositaire du registre des délibérations. Le Mayeur en exercice seroit président et les assemblées se tiendroient chez luy ; le Mayeur sortant d'exercice seroit le premier délibérant et resteroit deux années, jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le Mayeur sorti d'exercice après luy. Le premier Echevin de la deuxième année second délibérant, le premier Echevin de ladite nomination troisième délibérant, le procureur fiscal le quatrième, le Mayeur en exercice président prononcera, après avoir donné son avis sur le motif de la délibération.

J'ay entendu honorer la place du Mayeur en demandant l'assistance de deux et, par ce moyen, perpétuer successivement l'uniformité de l'Administration. Dans l'ordre successif de la magistrature, et lorsqu'il y aura continuité du même Mayeur ou suspension de renouvellement de magistrature, l'Administration sera continuée de même.

Mon intention étant de secourir les vrais pauvres, Messieurs les Administrateurs économes des biens qu'ils auront à distribuer sont priés de n'avoir égard aux recommandations, de ne point accorder de ces bienfaits à leurs domestiques ou personnes employées à leur service, à moins que leur indigence ne paraisse plus grande que celles des personnes qui ne les intéressent pas. Il n'y a que les vrais pauvres de bonnes mœurs, hors d'état de servir, pour cause d'infirmité ou de caducité, des femmes infirmes ou en couche qui doivent participer à cette charité. Je regarde tous les hommes également frères et l'ouvrage du Créateur. La différence des opinions religieuses ne doit jamais être un motif d'expulsion mais, pour ne point favoriser le vice et le libertinage j'exclue les filles et les femmes étrangères, excepté les cas particuliers qui mériteroient quelque attention.

Vous voudrez bien, Messieurs, inspirer dans le cœur des vrais pauvres que les secours leur viennent par un effet de la Providence, qu'ils doivent à Dieu des actions de grâces, avec le désir de lui plaire et de prier pour celui des mains duquel Elle s'est servie pour leur procurer ses secours.

La reconnaissance du bienfait inspire le respect pour la main qui les distribue. Ce sera, Messieurs, la reconnaissance de vos peines.

Agréez, je vous prie, les sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DELATOUR.

Aux galeries du Louvre, ce 2 mars 1778.

M. votre fils trouvera ici les mesmes assurances de mes sentiments pour luy.

Lecocq, 1875, p. 15. Desmaze, 1874, p. 4.

7, 28 *mars*, 4 *avril*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

29 *mai*. — Délibérations des mayeur et échevins de Saint-Quentin au sujet des rentes fondées par La Tour.

Du vendredy vingt-neuf may 1778.

Messieurs les Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Quentin étant assemblés en leur Chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville se sont fait représenter leur délibération du 30 aoust mil sept cent soixante-seize, et après en avoir pris lecture ont déclaré qu'il est de leur connaissance que les six mille livres envoyées par mondit sieur Delatour pour fondation ont été employées au remboursement du fond principal de pareille somme due par l'Hôtel-de-Ville au bureau de la Charité de cette ville ; que l'acte en a été passé devant Fouquier et son confrère, notaires royaux en cette ville, le six septembre 1776, et sont comparus tous Mesdits sieurs les Mayeur et Echevins et acceptées par Messieurs Picot et Carlier, curés de Sainte-Pessine (*sic*) et de Saint-Jacques, président et secrétaire dud. bureau, de sorte que le domaine de l'Hôtel-de-Ville, étant libéré de cette rente vers le bureau de la Charité, est resté chargé à perpétuité vers la fondation de Mondit sieur Delatour, applicable suivant ses vues, intentions et volontés, au secours des pauvres femmes en couche.

Mesdits sieurs ont arrêté qu'il sera envoyé deux copies de la présente déclaration à Monseigneur l'Intendant, suivant ses ordres, pour être par luy authorisée, dont l'une sera déposée aux archives de la ville et l'autre envoyée à Mond. sieur Delatour pour par luy servir de titre.

Fait et arrêté, etc.

Du même jour.

Messieurs les Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Quentin étant assemblés en leur Chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville se sont fait représenter leur délibération du seize mars mil sept cent soixante-dix sept, ont déclaré qu'en conséquence de la délibération cy-dessus rapportée la seconde somme de six mille livres envoyée par Mondit sieur Delatour a été prise à constitution de rente par le domaine en vertu de la même délibération et en conséquence de l'autorisation de Monseigneur l'Intendant de la Généralité d'Amiens du vingt-quatre dudit mois de may mil sept cent soixante-dix sept et qu'il est de leur connaissance que la même somme a été employée sur le champ à l'extinction de quelques principaux de rentes et à la libération des dettes du domaine de la ville, pour quoy Mesdits sieurs ont affecté les revenus énoncés en laditte délibération du 16 may 1777 et la rente perpétuelle demeurera spécialement destinée au désir de Mond. sieur Delatour pour secourir pendant six mois de l'hiver douze pauvres vieux artisans insuffisant par leur travail à se procurer leur nourriture et entretien, et Mesd. sieurs ont arrêté qu'il sera envoyé deux copies, etc... (comme plus haut même jour).

Dudit jour.

Messieurs les Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Quentin étant assemblés en la Chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville se sont fait représenter la délibération prise dans l'Assemblée généralle le trente mars mil sept cent soixante-dix-huit et, après en avoir pris lecture, ont déclaré qu'en conséquence de la délibération cy-dessus rapportée [1], la troisième somme de six mille livres envoyée par Mond. sieur Delatour pour cette fondation, a été prise à constitution de rente par le domaine de la ville, en vertu de la même délibération et en conséquence de l'hautorisation de Monseigneur l'Intendant de la Généralité d'Amiens du 24 avril dernier, et qu'à cette effet ils ont chargé le domaine de la ville d'en payer annuellement la rente de 300 livres au 1er may de chaque année pour être employée suivant les désirs de Mond. sieur Delatour aux frais de son institution en cette ville d'une Ecole gratuite de dessein en faveur des pauvres artisans, et ont authorisée Monsieur Blondel, échevin et argentier dépositaire de lad. somme de 6,000 livres, à les employer à la liquidation des dettes les plus urgentes, et ont arretté qu'il sera envoyé, etc... (comme plus haut).

Lecocq, 1875, p. 18.

27 *juin*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

4 *juillet*. — Lettre de La Tour au comte d'Angiviller au sujet de son logement au Louvre.

Monsieur le Comte,

Dès que j'ay appris dans ma première jeunesse qu'en 1704 la destinée m'avoit fait naître le même jour, un vendredy, cinquième de septembre, et à la même heure que Louis quatorze, j'ay eu la vanité, toutte chétive qu'étoit notre condition, de vouloir ressembler à ce prince dont mon père me vantoit souvent le mérite et la gloire ; cette ressemblance n'a été que pour les revers et à peu près dans le même âge. Ma soumission aux décrets de la Providence m'a interdit toutte espèce de deffence, les envisageant comme une juste punition de mes fautes ; et je ne me plaindrois pas aujourd'huy du chagrin actuel, s'il ne mettoit obstacle au payement de ma dette à l'Académie ; c'est cette dette du véritable honneur qui

1. Dans le registre, il n'y a aucune délibération à la date du 30 mars. (Note de Lecocq.)

m'attache encor à la vie. Vous me la conserverez pour finir mon ouvrage, Monsieur le Comte, si vous daignez avoir pitié de mon état, en m'accordant une permission tacite de profiter du noble et généreux désistement de M. le médecin Trusi du logement de M. Greuse, qui doit me garantir de tous les vols auxquels mes distractions et mes négligences m'exposent tous les jours. Quand on est absorbé de la perfection des sciences et des arts et qu'on a le fanatisme du bien public, il est bien difficile de s'occuper d'autre chose et même de ses propres affaires. La quantité d'effets qui concernent le talent, les sciences et mes études peuvent se placer avec ordre dans les différentes pièces qui composent le logement ; au lieu que, resserré dans de petits espaces, ils sont tous les uns sur les autres, en tas ; je n'y puis trouver ce dont j'ay besoin qu'en y produisant la confusion ; les tems se perd, la tête tourne, on voit en mal son ouvrage, l'humeur se met de la partie, on efface, on recommence, ce qui n'est plus se représente à l'esprit avoir été mieux que ce qu'on vient de changer, le livre des regrets s'ouvre, on se désespère d'avoir perdu l'esprit de la chose que l'on croit y avoir mis, on reculbute tout et, pour éviter l'ennuy et le dégoût de recommencer ce qu'on avoit déjà fait, on se jette sur une tourneure neuve au tableau pour reprendre courage. Ce sont de nouvelles études à faire, ensuite de nouveaux ambaras pour le choix, et rien n'avance à sa fin. Cependant, comme M. Pierre n'a pas trouvé mal ma dernière disposition que j'ay rapproché de celle qui est gravé, pour y observer la prespective et pour ne pas fâcher ceux qui en étoient content, j'espère m'y tenir, et finir dès que ma pauvre tête sera remise en meilleur état, et mon logement dégagé d'une multitude de choses, pourtant nécessaires, qui l'embarrassent furieusement. Vous serez, Monsieur le Comte, mon sauveur et celuy de mon ouvrage. Si cette folie pommée d'avoir voulu produire un ouvrage à ma parfaite satisfaction n'eut point étouffé tout autre sentiment, et que j'eusse employé pour le public le même tems et le même acharnement, je serois en état de faire et de contribuer à faire des choses utiles à l'humanité ; c'est encore un regret de plus à ajouter à celuy que j'ay maintenant de vous avoir ennuyé par une si longue jérémiade. J'oze vous supplier de vouloir bien en recevoir mes excuses et d'agréer le sentiment du plus profond et respectueux dévouement avec lequel je suis, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

Aux Galeries du Louvre, ce 4 juillet 1778.

J'ay oublié qu'il s'agit du portrait de M. Retout, que j'ay enlevé pour un mot de critique de feu M. Toqué : c'est un maître à danser. Ce mot et le désir de donner aux élèves l'exemple avec le précepte de la perspective qui manquoit dans mes portraits sont les causes funestes des peines infinies que je me suis donné jusqu'à présent. Dieu et Monsieur le Comte me soient en ayde, j'en ay un très grand besoin. Ainsi soit-il[1].

Guiffrey et Tourneux, p. 23.

8 *juillet*. — Prise à bail par La Tour d'un appartement sis aux galeries du Louvre appartenant à J.-B. Greuze.

Par devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, soussignés,

Furent présents M. Jean-Baptiste Greuze, peintre du Roy et de son académie, et Dame Anne-Gabrielle Babuty, son épouse, qu'il autorise à l'effet des présentes, demeurant à Paris rue Thibautodez, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois,

Lesquels ont, par ces présentes, fait bail et donné à loyer pour trois, six ou neuf années consécutives, au choix respectif, en avertissant six mois auparavant, desdits sieur et dame bailleurs ou du sieur preneur cy-après nommé qui voudra la restitution, lesquelles trois permières années ont commencé à courir du premier avril de la présente année et promettant pendant ledit temps faire jouir,

A M. Maurice De La Tour, conseiller de l'Académie Royalle de peinture, demeurant aux Galleries du Louvre, sur la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, à ce présent et acceptant :

L'appartement aux Galleries du Louvre concédé audit sieur Greuze, le troisième appartement des Galleries après le guichet de la rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Ainsy que le dit appartement se poursuit et comporte, sans aucune réserve et en l'état qu'il est, sans que lesdits sieur et dame soyent obligés d'y faire faire aucune réparation, ledit sieur De La Tour déclarant le connaître parfaitement et n'être besoin de plus ample désignation.

Pour et par ledit sieur De La Tour jouir dudit appartement pendant lesdites neuf années.

Le présent bail fait moyennant le prix et somme de huit cents livres pour et par chacune des neuf

1. En tête de la lettre est écrite, par un des commis de l'administration des Bâtiments, la note suivante : « M. le Comte lui a verbalement fait sa réponse, ce 5 juillet 1778. » (Note de Guiffrey et Tourneux.)

années du présent bail, laquelle somme ledit sieur De La Tour promet et s'oblige payer auxdits sieur et dame Greuze en leur demeure en cette ville, en deux payements égaux de six mois en six mois, dont les six premiers mois écherront et seront payés le premier octobre prochain, les seconds six mois, le premier avril mil sept cent soixante-dix-neuf et ensuitte ainsy continués de six mois en six mois par chacune année de présent bail et jusqu'à l'expiration d'yceluy. En outre, le présent bail est fait aux charges, clauses et conditions suivantes, que ledit sieur De La Tour s'oblige d'exécuter et accomplir sans pour ce pouvoir prétendre aucune diminution du prix dudit bail, dépens, dommages et intérêts, c'est à savoir de garnir et tenir ledit appartement garni de meubles et effets suffisants pour répondre dudit loyer, de l'entretenir et rendre en fin du présent bail en bon état de toutes menues réparations locatives et nécessaires et conformément à l'état double qui en sera incessamment fait entre les parties, de souffrir les grosses réparations s'il en survient à faire pendant le cours dudit bail, payer la taxe des pauvres et autres auxquelles ledit appartement pourrait être imposé, satisfaire aux charges de ville et de police auxquelles les personnes acceptantes semblables logements peuvent être tenues et enfin de ne pouvoir ceder ny transporter son droit à personne quelleconque sans le consentement exprès desdits sieur et dame Greuze, auxquels la grosse des présentes en bonne forme sera incessamment remise, lesquels, de leur part, promettent et s'obligent de faire tenir ledit sieur De La Tour, autant qu'il sera en leur pouvoir, clos et couvert suivant qu'il est d'usage.

Est convenu par condition d'essence au présent bail : 1° Que dans le cas du décès du sieur De La Tour pendant le cours du présent bail, ledit bail demeurera résilié trois mois après le terme qui suivra le décès, et que toutes les cloisons, lambris, boiseries et armoires adhérentes au mur, ainsi que les vitrages, châssis et chambranles de cheminées resteront audit sieur Greuze, audit cas sans aucune indemnité ; que les mêmes objets resteront encore au sieur Greuze sans aucune indemnité dans le cas où le dit sieur De La Tour aurait joui de la totalité des neuf années du bail, et 2° que ledit sieur Greuze renonce pendant le cours dudit bail de pouvoir user du privilège bourgeois de donner congé pour occuper en personne[1].

Car, ainsy et pour l'exécution des présentes, les parties ont fait élection de domicille en leurs demeures susdites, auxquels lieux nonobstans, promettans, obligeants chacun en son droit, renonçant... Fait et passé à Paris, l'an mil sept cent soixante-dix-huit, le huit juillet, à midy, et ont signé les présentes, où trente mots sont rayés comme nuls.

De La Tour, A. G. Babuty, Greuze, Ducloz.

Guiffrey et Tourneux, p. 32.

28 *novembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

16 *décembre*. — L'Académie charge Lagrenée l'aîné et Doyen d'aller visiter La Tour, malade.

L'Académie ayant été informée que M. De La Tour étoit malade, a chargé MM. *Lagrenée* l'aîné et Doyen, Professeurs, de le visiter de sa part.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VIII, p. 357.

29 *décembre*. — La Tour, présent à l'Assemblée, remercie l'Académie d'avoir fait prendre de ses nouvelles.

MM. *Lagrenée* l'aîné et *Doyen*, Professeurs, députés pour visiter M. De La Tour, ont raporté qu'il se portoit mieux et qu'il avoit été très sensible à l'intérêt que la Compagnie a bien voulu prendre à sa santé, et M. *De La Tour* lui-même, présent à cette assemblée, a témoigné lui-même à la Compagnie toute sa reconnoissance.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VIII, p. 359.

31 *décembre*. — Un état des pensions signale qu'il est dû à La Tour six années, soit 6,000 livres.

État général des Pensions dues au 31 décembre 1778.

12. — De La Tour. Dues 6 années depuis 1773 à 1778, à raison de 1,000 l., cy. . . . . . 6,000 l.

Arch. nat., O[1] 1915. Copie : Bibl. d'art et d'archéologie, *Correspondance générale*, t. XXVII, p. 315.

1. La Tour habita-t-il jamais cet appartement? La réponse de M. d'Angiviller nous manque, puisqu'elle fut verbale ; mais elle ne saurait être douteuse, et d'ailleurs ne voyons-nous pas Greuze demeurer à ce moment rue Thibautodez, puis rue Notre-Dame-des-Victoires et rue Basse-Porte-Saint-Denis, avant de revenir mourir aux galeries du Louvre, rue des Orties, le 21 mars 1805? Néanmoins, il était toujours considéré comme titulaire de l'appartement de la rue Saint-Thomas, puisque, en 1780, une lettre de Pierre au Directeur des Bâtiments réclamait 1,500 livres pour réparations du local affecté au peintre de la *Cruche cassée* (*Nouvelles archives*, 1873). (Note de Maurice Tourneux.)

Vers 1779

Relation de l'Administration du nouveau bureau tenu par les Officiers municipaux de Saint-Quentin pour la distribution des secours annuels et perpétuels à conférer aux femmes indigentes en couches, provenant de la libéralité et bienfaisance de M. Delatour, natif de Saint-Quentin et académicien de l'Académie royale de peinture.

Messieurs ont délibéré que le sieur Rigaut, chirurgien et accoucheur, délivreroit tous les trois mois un relevé des noms et paroisses des femmes désignées pour recevoir les secours indiqués, le terme de leur grossesse, le nombre de leurs enfans.

Messieurs s'informeront desdittes personnes et nommeront entre eux celles à qui lesdits secours sont plus urgents et nécessaires pour les leur conférer à l'instant du besoin.

Ils consisteront dans une paire de draps et trois serviettes qui leur seront prêtées et qu'elles feront remettre au bout de quinze jours à une lessiveuse pour les laver et remettre à Madame la veuve Rouzé, dame de piété, chargée volontairement du dépôt du linge et payera 4 sols à la blanchisseuse.

Sera fourni en hiver trois fagots à 3 sols 15 d., un lange de tretami de 18 sols et 3 oripeaux à 10 sols environ, pour le nouveau-né, qui resteront en propriété, et pendant douze jours 12 sols payez jour par jour pour le bouillon, pouvant être continué six autres jours s'il y a cause nécessaire.

Sera paié 24 sols à la sage-femme, mais si c'est M. Rigaut les 24 sols tourneront au profit de l'accouchée, et les accouchées qu'il n'aura pas délivrées seront et demeurent assurées de ses secours s'il y avoit raison qui l'y appellassent.

Les administrateurs auront attention de ménager les secours pour les quatre quartiers de l'année qu'ils augmenteront au fur et à mesure que des personnes pieuses concoureront au bienfait ainsi que vient de faire la dame Fouquet, qui a laissé par son testament une somme de 100 livres qui seront remises à M. le Mayeur pour servir aux secours des femmes en couches indigentes.

La somme a été comptée et sur icelle a été acheté quatre paires de draps, certain nombre de langes et oripeaux.

L'application première se fera en faveur de la femme Breton, paroisse de Saint-Jean, qui a une grossesse des plus fâcheuses, exténuée et pauvre. M. Rigaut attend l'instant, il la pense grosse de deux enfants. Elle a été nommée par MM. les Officiers municipaux.

M. Rigaut ayant accouché la femme de Carme a envoyé une carte à M. le Mayeur pour luy demander ayde de langes et oripeaux pour le nouveau-né. Sans consulter ses collègues a été délivré un lange, 3 oripeaux et 3 livres pour premier secours.

Mesme secours à la femme Benoit, mère de 7 enfants, sur le certificat des maieur et prud'hommes du faubourg Saint-Jean.

Tous les trois mois ou six mois sera mis sur le bureau la liste des femmes accouchées et le montant des secours qui leur ont été conférés.

Il sera fait en sorte de diminuer les secours en été pour les augmenter en hyver.

On ne croit pas manquer à la religion en donnant une espèce de publicité à des annonces de cette espèce, c'est un moïen innocent d'attirer par exemple de nouveaux bienfaits aux pauvres, c'est pour leur multiplier les secours et donner aux riches des modèles qui excitent leur émulation.

M. Hubert est instamment prié à son arrivée et premier loisir de voir M. Delatour, luy rendre les reconnaissants souvenirs des Officiers municipaux et leur activité à remplir leurs engagements énoncés cy-contre, leur ardent désir de recevoir son portrait pour leur satisfaction et celle de tous les concitoyens.

Arch. de Saint-Quentin, collection de M. Félix Le Serrurier (pièce non datée), Lecocq, 1875, p. 21.

1779

9 *janvier*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

20 *janvier*. — La Tour envoie aux échevins de Saint-Quentin un pouvoir pour toucher le montant de la donation.

Du Mercredy vingt Janvier 1779.

Monsieur le Mayeur a mis sur le bureau une rescription de six mille quatre cent livres envoyée par M. Delatour, peintre du Roy, ainsy que sa lettre du 13 de ce mois.

Messieurs ont prié M. Jorand, échevin et argentier, de s'en charger, ce qu'il a fait pour s'en procurer le payement le plus tôt qu'il lui sera possible, et en conséquence ont authorisé mondit sieur Jorand à recevoir laditte somme pour en compter ainsy que de raison, même à payer sur icelle celle de quatre cent livres entre les mains de Monsieur Rigaut, suivant les intentions de mondit sieur Delatour.

Lecocq, 1875, p. 24.

27 *février*, 6 *mars*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

27 *mars*. — La Tour, présent à l'Assemblée de l'Académie, est désigné pour faire partie du Comité chargé d'examiner les envois de l'École de France à Rome.

Les Elèves de l'Académie de France à Rome ayant envoié plusieurs tableaux et modèles pour être examinés par l'Académie, cet examen a été remis au jugement d'un comité composé de MM. les Officiers en exercice et de MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur ; de MM. *Allegrain* et *La Grenée* l'aîné dans les Professeurs ; de MM. *Bridan* et *Du Rameau* dans les Adjoints ; de MM. *Chardin* et *La Tour* dans les Conseillers, et de MM. les Secrétaires. Le Comité est fixé au lundi 5 avril, à dix heures du matin.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VIII, p. 373.

10 *avril*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

16 *avril*. — Délibération des mayeur et échevins de Saint-Quentin sur le projet de fondation par La Tour d'une école gratuite de dessin.

Cejourd'huy vendredy seize avril mil sept cent soixante dix-neuf, quatre heures après midi, Messieurs les Mayeur et Echevins étant avec la permission de Monsieur d'Estouilly, lieutenant de Roy, assemblez extraordinairement en la Chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville avec Monsieur Maillet conseiller au Baillage tant comme Conseil de la ville que pour et au nom de Messieurs les officiers du Bailliage de cette ville, Monsieur Huet du Rotoy pour et au nom de Messieurs les officiers de l'Election, Monsieur Fouquier président pour et au nom de Messieurs les officiers du Grenier à sel, Monsieur Dorigny président pour et au nom de Messieurs les officiers des traittes foraines, Monsieur le Maire Consul pour et au nom de Messieurs les juge et consuls en la juridiction consulaire, Monsieur Creteil notaire pour et au nom de Messieurs les notaires, Monsieur Carillon pour et au nom de Messieurs les procureurs, Monsieur le Maire Muller pour et au nom de Messieurs les merciers-drapiers, Monsieur Raison épicier pour et au nom de Messieurs les marchands épiciers, Monsieur Fromaget, marchand de toiles pour et au nom de Messieurs les marchands de toiles et toilettes ensemble, Monsieur Carré Marchand de fer pour et au nom de Messieurs les orphèvres et marchands de fer et Monsieur Ozenfant Mayeur d'Enseigne et Prud'hommes, et après avoir attendu jusqu'à cinq heures sonnées sans que personne se soit présenté pour Messieurs les avocats et pour Messieurs les médecins, chirurgiens et apoticaires ensemble, quoique deument avertis en la manière accoutumée, tous Mesdits sieurs ont pris scéance scavoir Messieurs les Mayeur et Echevins sur leurs sièges ordinaires et Mesdits sieurs Maillet et autres susnommez sur des sièges à ce destinez et alors Monsieur le Mayeur a dit qu'il soumettoit à l'Assemblée une question fort intéressante et qui avoit pour objet les bienfaits de Monsieur Delatour, peintre du Roy, qui, après avoir porté ses vues généreuses sur l'humanité souffrante et plus particulièrement sur les femmes en couche et les vieux artisans incapables par leur travail de se procurer les ressources nécessaires à la vie, avoit voulu former dans cette ville une Ecole gratuite de dessin en paraissant d'abord en confier et sans réserve l'Administration tant générale que particulière et à perpétuité à Messieurs les officiers municipaux de cette ville chargés du maintien du bon ordre et de la police et qui à ce titre seul ont déjà un droit d'inspection-né sur tout établissement d'écoles publiques qui ne peuvent se former que sous leurs auspices et leur approbation, que par suitte des projets de Monsieur Delatour, ce citoyen autant recommandable par la supériorité de ses talents que par son esprit bienfaisant et patriotique, avoit même déjà à cet effet préparé partie des fonds qu'il destinoit à cet établissement, qu'il les avoit même confié dès l'année précédente à Messieurs les officiers municipaux qui tenoient alors le siège de l'Hôtel-de-Ville en leur annonçant que dans quelque temps il réaliseroit ses projets d'établissement en leur faisant passer le complément des fonds qu'il y destinoit, qu'en effet, et depuis qu'il avoit eu l'honneur d'être élu à la tête de la magistrature de cette ville, Monsieur Delatour avoit fait passer à Messieurs les officiers municipaux de cette ville de nouveaux fonds dont l'objet étoit d'assigner une rétribution honnête à celuy qui seroit chargé de donner en cette ville des leçons gratuites de dessin. Que Messieurs les officiers munici-

paux chargés par état de représenter l'universalité de leurs concitoiens et surtout dans les sentiments de gratitude que devoient exciter en eux les vues bienfaisantes de Monsieur Delatour luy avoient dans le temps adressé les remercîments les plus honnêtes en luy laissant entrevoir que pour luy donner des marques plus sensibles de leur reconnoissance et pour que cet établissement s'approche de plus près de ses intententions, ils le laisseroient le maître quant aux règlements intérieurs et de discipline de cette école de statuer ce qu'il jugeroit nécessaire, tant relativement au maître que relativement aux écoliers et de préfixer à chacun d'eux l'étendue de leurs devoirs et de leurs obligations, bien persuadés qu'ils étoient que la sagesse, l'esprit de bonté et de bienfaisance présideroient seuls à ces règlements intérieurs et de discipline.

Que ces égards que Messieurs les officiers municipaux avoient cru devoir se permettre vis-à-vis de Monsieur Delatour étant de nature à pouvoir être communiqués avoient transpiré dans le public et que probablement quelque esprit inquiet, amateur de nouveautés et peut être jaloux d'acquérir dans cette ville un ton de consistance qu'il n'y avoit pas encore, avoit cru pouvoir profiter des circonstances pour insinuer à Monsieur Delatour une sorte de retour sur luy-même et de partager la direction de l'Administration de cette école gratuitte de dessin entre Messieurs les officiers municipaux et des bourgeois qu'il leur associeroit en nombre au moins égal pour former, tous ensemble et à égalité de droits et de pouvoir, un Bureau général d'Administration tant intérieure qu'extérieure et politique de cette école.

Qu'il paroit que Monsieur Delatour, n'ayant pas senti d'abord la fausseté des impressions qu'on luy faisoit prendre à cet égard ou vaincu par l'importunité, avoit adopté ce plan d'Administration, au point que Monsieur Rigault de cette ville, plus généralement connu sous le titre de médecin-physicien de la marine, et ami particulier de Monsieur Delatour, s'étoit donné la peine de passer chez luy (Monsieur le Mayeur) et de luy annoncer que l'intention de Monsieur Delatour étoit que le Bureau d'administration fut composé d'abord de Messieurs les officiers municipaux et du nombre égal des différents bourgeois qu'il désignoit et même que le secrétaire greffier de ce Bureau fut pris hors de l'Hôtel-de-Ville et que luy-même (Monsieur Rigault) fut directeur perpétuel de laditte école et tant qu'il vivroit.

Que surpris de la proposition et bien persuadé qu'il étoit qu'elle ne pouvoit être admise de la part de Messieurs les officiers municipaux ses collègues, il avoit fait à Monsieur Rigault les observations les plus propres à le convaincre de l'inadmissibilité d'un plan d'administration entièrement opposé à la consistance politique et morale de la municipalité, que le corps de la magistrature à Saint-Quentin, considéré sous le point de vue des pouvoirs qui luy étoient confiés pour le maintien du bon ordre et de la police, pour l'administration de la justice au grand et petit criminel, pour l'inspection des voieries et manufactures dont la connoissance leur étoit attribuée privativement à tous autres, étoit tel qu'il n'admettoit aucune égalité, aucune parité entre luy et aucuns des citoyens quelques qualités personnelles qu'il put d'ailleurs réunir en luy, et que des droits de la nature de ceux qu'exerçoient à cet égard les officiers municipaux actuellement en exercice étoient tels qu'ils ne pouvoient être communiqués sans déroger à la constitution primitive du corps municipal, que les officiers qui tenoient actuellement le siège de l'Hôtel-de-Ville n'étoient que les conservateurs et non les dispensateurs de ces droits, et qu'ils étoient expressément chargés et même sous la relligion du serment de les transmettre à leurs successeurs élus dans une Assemblée générale des corps avec cette intégrité et cette sureté qui les accompagnoit lorsqu'ils les avoient reçu de leurs prédécesseurs.

Que considéré du côté seul de l'Administration des finances et des revenus communs, ce corps municipal étoit tel qu'il admettoit bien l'égalité et la parité avec tous les citoyens en général et avec chacun en particulier, puisque tous avoient un droit égal au fond même de ces finances et revenus mais que la constitution étoit telle à cet égard que cette égalité, cette parité de chacun des citoyens ne pouvoit se manifester et se rendre sensible d'une manière légale qu'autant qu'ils étoient représentés par les députés de chaque corps qui, convoqués en la manière ordinaire et réunis pour l'instant, formoient alors entre eux et les officiers municipaux cette parfaite égalité, cette parité à laquelle tout particulier considéré d'ailleurs comme isolé et sans une mission expresse de son corps ou de sa compagnie n'avoit aucun droit.

Qu'il avoit prié Monsieur Rigault de faire part de ces réflections à Monsieur Delatour, de luy faire sentir combien son plan d'administration étoit éloigné des constitutions primitives du gouvernement politique de cette ville et de l'engager à s'en tenir à ses premiers projets en remettant entièrement et sans réserve à Messieurs les officiers municipaux le soin de pourvoir à cette Administration.

Que Monsieur Rigault pour essaier de vaincre la juste résistance que Monsieur le Mayeur luy opposoit par l'appas d'une distinction qui luy fut particulière, l'avoit assuré qu'il entroit dans les intentions

de Monsieur Delatour de luy donner dès à présent et pour la vie la place de Président honoraire du Bureau d'Administration dont il s'agissoit.

Que quelque flateuse que fut pour luy une proposition de cette nature, il luy avoit observé qu'il ne se permettroit jamais de l'accepter, puisqu'elle tendroit elle-même à admettre des novations contre lesquelles l'interrest général réclamoit et qu'il feroit toujours volontiers le sacrifice de tout interrest particulier à l'interrest général.

Qu'il ne s'opposoit pas à ce que Monsieur Delatour confia l'Administration à Messieurs les officiers municipaux secondés des députés des corps et dans la forme usitée pour les Assemblées générales de la ville, mais qu'il n'admetteroit jamais au moins quant à son suffrage qu'un particulier sans qualité, sans caractère, vint partager les droits du corps politique, que si Monsieur Delatour étoit, d'après les principes les plus connus, en sa qualité de bienfaiteur le maître d'attacher à ses bienfaits telle condition que bon luy sembloit, les officiers municipaux étoient aussi les maîtres, avec le consentement et l'approbation des corps, de refuser des bienfaits dont l'objet au moins accessoire seroit de porter atteinte à leurs droits en leur présentant des conditions aussy inadmissibles qu'onéreuses et même en quelque sorte humiliantes pour la magistrature qui chargée par sa constitution de veiller au bon ordre, au bonheur et au bien être de dix à douze mille habitants et à l'Administration des revenus patrimoniaux et ne devant leur élection et leurs pouvoirs qu'au choix libre de leurs concitoyens devoient toujours être présupposés dignes de régir et de gouverner un établissement de la nature dont s'agissoit et avec cette sagesse dont ses prédécesseurs avoient dans tous les temps donné des marques non équivoques et qu'à coup sûr donneroient aussi dans la suite des siècles avenir ceux qui devroient luy succéder.

Que même et pour essayer de faire revenir Monsieur Delatour des fausses impressions qu'on avoit fait en sorte de luy faire adopter, il avoit profité d'un voiage que Monsieur Jorand l'un de Messieurs les Echevins de cette ville avoit été obligé de faire à Paris, que de concert avec Messieurs ses collègues, il l'avoit prié de rendre ses devoirs à Monsieur Delatour, de luy rendre la justice des raisons d'opposition qu'il trouvoit dans ses projets, de le prier de s'en tenir à ses premiers, de laisser cette Administration à Messieurs les officiers municipaux seuls et sans réserve, même de luy remettre un projet de réglements intérieurs et de discipline que Monsieur le Mayeur avoit tracé dans l'intention de le soumettre à l'approbation de Monsieur Delatour.

Mais que, quelques tentatives qu'ait pu faire à cet égard Monsieur Jorand, elles n'avoient pu avoir aucun effet, que Monsieur Delatour avoit insisté au point qu'aux approches de son départ de Paris il luy avoit écrit une lettre par laquelle après luy avoir souhaité un bon voiage il luy avoit annoncé qu'il voioit avec peine que l'opposition étoit une suitte de nos barbaries relligieuses.

Que de cette expression, il étoit sensible que Monsieur Delatour avoit vraiment été induit en erreur, qu'on avoit essaié de luy faire prendre le change sur les raisons qui avoient déterminé l'opposition en les présentant comme dérivantes de la différence de façon de penser en fait de relligion de quelques unes des personnes par luy proposées pour aller de pair avec Messieures les officiers municipaux.

Que sans entrer dans aucun détail à cet égard et sans examiner si en effet quelques-unes des personnes proposées par Monsieur Dalatour étoient ou devoient être rangées dans la classe de ceux qui font intérieurement profession de suivre les maximes de la relligion prétendue réformée, il croioit que le seul point à traiter et sur lequel il demandoit l'avis de Messieurs étoit de sçavoir si les officiers municipaux devoient en acceptant les bienfaits de Monsieur Delatour souscrire aux conditions qu'il paroissoit vouloir y opposer ou si, constamment attaché à leur constitution politique et primitive, ils devoient faire de nouvelles instances auprès de Monsieur Delatour, et dans le cas où il persisteroit le remercier de ces bienfaits et le prier de jetter les yeux sur tout autre corps de la ville pour le charger de l'Administration de l'école dont il s'agissoit.

Sur quoy, la matière mise en délibération, Messieurs ont arrêté à la pluralité de dix-sept voix contre une que le plan d'Administration proposé de la part de Monsieur Delatour dans la forme présenté étoit absolument contraire à la constitution politique de la ville et de la magistrature et comme tel inadmissible ; ils ont en conséquence prié et autorisé Messieurs les officiers municipaux à faire de nouvelles instances à Monsieur Delatour pour l'engager à s'en rapporter entierrement à eux et à leurs successeurs sans réserve pour l'Administration de l'école gratuite de dessin dont s'agit, dans le cas où il ne jugeroit pas à propos de se rendre à ces instances de luy proposer alors de le confier à Messieurs les officiers municipaux et aux députés des corps formant l'Assemblée générale de la ville, et dans le cas enfin où il persisteroit absolument dans ses projets ultérieurs de luy témoigner tout le regret que Messieurs ont de ne pouvoir se prêter à ses vues, de luy protester qu'elles auroient été admises si elles eussent pu se concilier

avec l'honneur et l'intérêt de la magistrature et la constitution politique de la ville et de le prier de jetter les yeux sur tout autre corps qui puisse se charger d'une Administration partagée absolument étrangère aux prérogatives de la magistrature, et qui paroitroit même n'avoir été dictée que par un défaut de confiance dans les officiers qui en sont revêtus. . . . .

(Suivent d'autres délibérations sur les cendrières, la régie, etc.)

Signé : DORIGNY, FOUQUIER, DE BRY, Mayeur, CRETEIL, CARILLON, JORAND-BLONDEL, RAISON, LE PÉRE, GOBINET DE VILLECHOLLE, FROMAGET, CAMBRONNE, HUET, LEMAIRE MULLER, DUPLESSIS-BERNOVILLE, CARRÉ, OZENFANT l'aîné, MAILLET, HUET DU ROTOIS, MAILLET-DELAMET.

Contrôlé à Saint-Quentin, le 27 avril 1779, recû quatorze sols sauf tous droits résultant de quelques uns des faits et actes énoncés auxdites délibérations.

THIBAULT.

Lecocq, 1875, p. 24.

24 *avril*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1er *mai*. — La Tour est désigné pour faire partie du Comité chargé de régler le rôle de la capitation et la reddition des comptes de l'Académie.

L'Académie a arrêté que, le Samedi 29 de ce mois, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Belle ;* dans les Adjoints, M. *Bridan ;* dans les Conseillers, M. *De La Tour;* M. *Chardin*, ancien Trésorier ; MM. les Secrétaires et, dans les Academiciens M. *Hüet*, s'assembleront, dans l'Académie, à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la Capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1778.

Procès-verbaux de l'Académie, t. VIII, p. 380.

5 *juin*, 31 *juillet*, 7 *août*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

17 *août*. — Lettre du chevalier Pierre, premier peintre du Roi, au comte d'Angiviller, au sujet de la donation de l'École gratuite de dessin.

Il s'est élevé, Monsieur, une discussion entre le fondateur et les officiers municipaux. J'avois arrangé un dîner qui a eu lieu, et a été fort contentieux, sans cependant rien altérer de la bonne amitié. Aussi chacun est-il resté dans son avis. Nous n'étions pas pour M. La Tour.

Depuis il s'est élevé une prétention détournée qui a embarrassé M. La Tour. Je crois luy avoir donné un bon conseil.

A la réception de votre billet, j'ay envoyé et reçu la réponse cy-jointe qui n'annonce pas encore de rapprochement.

J'ay quelque part le résumé de l'affaire écrit après le dîner. Je ne l'envoyai pas vu l'état des choses ; et par le billet cy dedans et qu'il faut brûler, il me paroît que j'aurai le tems de chercher.

J'ay l'honneur d'être sincèrement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PIERRE.

17 août 1779.

Pour le plus court contenu du billet :

Il appert que la ville a fait un procès-verbal qui blesse un ami du fondateur. Lettres et répliques. Ainsi tout suspendu.

Guiffrey et Tourneux, p. 26.

28 *août*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

24 *septembre*. — Attribution des 6,000 livres données par La Tour aux artisans de Saint-Quentin incapables de gagner leur vie.

Du 24 septembre 1779.

Messieurs désirant mettre à exécution les intentions de Monsieur Delatour, natif de cette ville, peintre du Roy, demeurant en la ville de Paris relativement à la somme de six mille livres produisant

300 livres de rente qu'il a généreusement donné à la ville en l'année 1777 pour fournir au secours pendant six mois de l'hiver de chaque année de douze pauvres vieux artisans infirmes, âgés et hors d'état de gagner leur vie, ont fait engager les seize Mayeurs d'enseignes de cette ville qui ont des connaissances plus particulières des pauvres qui demeurent dans l'étendue de leurs enseignes de leurs besoins, de leur bonne conduite et enfin de leur mérite à pouvoir aspirer aux bienfaits dudit sieur Delatour, de se rendre à l'Hôtel-de-Ville pour les éclairer sur le choix qu'ils avaient à faire, et lesdits sieurs Mayeurs d'enseignes s'étant rendus cejourd'huy en la chambre du Conseil dudit Hôtel-de-Ville en laquelle Mesdits sieurs étoient assemblés, Monsieur le Mayeur a observé que l'intention de Mondit sieur Delatour n'étoit pas que les mendiants et les simples manouvriers indigents qui trouvent des secours dans la mendicité et dans les Bureaux de l'aumône commune, de la Charité et à l'Hôtel-Dieu, profitassent de ses bienfaits, mais seulement les pauvres vieux artisans infirmes, âgés et hors d'état de gagner leur vie et qui n'ont aucun secours d'ailleurs ; après quoy lesdits sieurs Mayeurs d'enseigne ont tous remis à Monsieur le Mayeur une liste de particuliers de la qualité requise, chacune de leur enseigne, qu'ils ont déclaré mériter de participer aux bienfaits de Mondit sieur Delatour, et Mondit sieur le Mayeur ayant fait lecture à haute et intelligible voix desdittes listes et s'étant fait rendre compte par lesdits sieurs Mayeurs d'enseignes du mérite et de la conduite de chacun des particuliers y dénommés ont choisy parmy tous ceux qui leur ont été présentés par lesdits sieurs Mayeurs d'enseignes les personnes suivantes :

1° Jacques Clément, tailleur de corps, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de Sainte-Marguerite ;

2° Pierre Bossambre, maître menuisier, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la rue Neuve ;

3° Abraham Levert, maître menuisier, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la ronde Chapelle ;

4° Jean Vinchon, maître cordonnier, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de Saint-Jean ;

5° Pierre-Jean Deverly, maître boulanger, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la Gréance ;

6° Claude Nicolas, tailleur d'habits, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de Copecard ;

7° Jacques Patrouilliard, ancien fabricant, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la Fontaine ;

8° Quentin Bazin, tonnelier, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la Boulangerie ;

9° Louis Gouin, demeurant dans l'étendue de l'enseigne Saint-Jean ;

10° Antoine Talbaut, maître maçon, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la Boulangerie ;

11° Quentin Minette, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la ronde Chapelle ;

12° Quentin Drohart, serrurier, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de Sainte-Marguerite.

Tous lesquels pauvres vieux artisans cy-dessus dénommés recevront tous les mois pendant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars prochain chacun la somme de quatre livres par M. le Mayeur qui a bien voulu se charger de leur faire cette distribution et Mesdits sieurs ont arrêté que lesdits douze pauvres vieux hommes cy-dessus dénommés seront exhortés d'assister à la messe qui se chantera à dix heures du matin dans la chapelle de l'Hôtel-de-Ville le vendredy des quatre tems de décembre prochain et ensuite au sermon du prédicateur des avants dans la chambre du Conseil, à la suitte duquel il leur sera fait par Mondit sieur le Mayeur une des intentions de vingt sols chacun ce qui complettera laditte somme de trois cents livres, de laquelle sera délivré incessamment un mandement dans la forme ordinaire au profit de Mondit sieur le Mayeur sur Monsieur Dollé Lenoir, Echevin et receveur des Octrois de la ville. Fait et arrêté à Saint-Quentin en la chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville les jour et an susdits.

Lecocq, 1875, p. 35.

29 *septembre*. — Lettre du sieur Esbrard à La Tour au sujet de ses fondations.

Mon cher Monsieur,

Plus j'ay lu et examiné la lettre de Messieurs représentant le corps de ville de Saint-Quentin, plus j'ay été révolté de la marque avec laquelle ils persévèrent dans la note de leur délibération injurieuse à un de vos amis, c'est-à-dire à un homme digne de votre estime, car vous ne l'aimeriez pas si vous ne l'estimiez pas. S'il est de vos amis comme vous me l'avés dit, ces Messieurs devraient s'empresser de vous donner satisfaction à son sujet, et que leur aurait-il coûté de raïer les termes de leur délibération qui vous offusquaient? Ils vous devaient ces égards comme bienfaiteur : au lieu de cela, mon cher Monsieur, vous leur demandés une chose étrange qu'un corps entier et la ville même, représentée par ses députés, fassent un pas en arrière en rayant de la délibération des termes très ménagés et qui l'étaient trop peut-être dès qu'ils n'avaient personne en vue. Si quelqu'un a cru s'y reconnaître, ce serait un malheur pour lui ; il aurait mérité l'apostrophe.

Nos premiers parents ne s'appercevant qu'ils étaient nuds que quand ils eurent péché, vous avés donnés d'abord sans réserve, et ensuite vous avés voulu imposer des conditions dont l'objet est de faire partager l'autorité à des personnes qui n'ont aucun caractère pour y prétendre. C'est-à-dire que vous, qui, comme fondateur, devés donner la loi, ils veulent que vous la receviés d'eux, et ils finissent par citer un passage d'Horace que le monde serait entièrement renversé, que ses ruines en les frappant ne les effraieraient point et les trouveraient inébranlables.

J'ay trouvé cela trop fort pour persévérer dans une injure faite à un de vos amis, et sachant dans un projet de lettre l'indignation que j'en ressentais, je vous y fais expliquer d'une manière digne d'un fondateur qui, en faisant le bien, ne veut pas qu'on s'en fasse un prétexte d'insulter personne.

Je crois m'y être expliqué selon vos sentiments avec honnêteté et force. Si cependant vous trouviez trop fort les termes dont je me suis servi, je seray jusqu'à mardy prochain chez M. Le Coutent, à Fontenay-aux-Roses, et je suis chargé de vous réitérer la prière d'y venir dîner ; on vous y recevra avec honneur et plaisir, et j'auray en particulier la satisfaction de vous repeter ce que je vous ai dit tant de fois, que personne n'est avec plus d'estime et d'atachement, mon très cher Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Esbrard.

Fontenay-aux-Roses, le 29 septembre 1779.

Lapauze, *Les pastels de La Tour*, p. 20-21.

27 *novembre*, 28 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1780

5 *janvier*. — Lettre de La Tour au comte d'Angiviller à l'occasion de la mort du frère de celui-ci.

Monsieur le Comte,

Permettés moi de vous témoigner toutte ma sensibilité. J'ay eü le malheur de perdre un frère ami, le tems seul a été capable d'en adoucir le chagrin.

Un homme d'État aussi zélé que vous l'estes pour le bien public est obligé de se conserver pour la gloire du prince, le bonheur de la patrie et pour ceux qui savent apprécier ce que vous avez fait jusques à présent.

Agréez, je vous supplie, mon hommage et mes vœux pour votre consolation et pour votre santé.

Je suis très respectueusement, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

Aux Galleries du Louvre, ce 5 janvier 1780.

Guiffrey et Tourneux, p. 27.

Le portrait de M. Savalette est exposé au Salon de la Correspondance.

Portrait de M. Savalette, père de M. Savalette, garde du trésor royal (H. 21 po. 1/2 ; L. 18 po.).

Bellier de la Chavignerie, *Les artistes français du XVIII*e *siècle oubliés et dédaignés*.

8, 29 *janvier*, 26 *février*, 4, 18 *mars*, 1er, 29 *avril*, 6 *mai*, 24 *août*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

21 *septembre*. — Lettre de La Tour à l'intendant de la généralité d'Amiens, M. Fr. Bruno d'Agay de Montigney, au sujet de la fondation d'une École gratuite de dessin.

Monsieur l'Intendant,

Messieurs les officiers municipaux de la ville de Saint-Quentin m'ont communiqué la lettre, que vous leur avez fait l'honneur de leur écrire, en réponse de l'envoi, qu'ils vous avaient fait d'un projet de lettres patentes pour l'établissement d'une école gratuite de dessin, dans leur ville. Je ne puis qu'être infiniment sensible aux bontés, que vous avez pour ma Patrie, en protégeant de votre puissant crédit un établissement, que j'ai espéré devoir être utile à tous mes concitoyens. A mon particulier, agréez tous mes sentimens de reconnoissance et de respect, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Intendant, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Tour.

Aux galeries du Louvre, 21 septembre 1780.

Desmaze, 1874, p. 47.

22 *septembre*. — Attribution des 6,000 livres données par La Tour aux artisans incapables de gagner leur vie.

Du 22 septembre 1780.

Même délibération et même libellé qu'à la date du 24 septembre 1779 ; seulement la traite fut faite sur M. Mallet receveur sindic de l'Hôtel-de-Ville, et les pauvres étoient, outre Jacques Clément, Jacques Patrouilliard, Pierre Deverly, Antoine Tallebaut, Quentin Bazin et Louis Gouin, déjà cités, les nommés :

Sébastien Wargnier, chaircutier âgé de soixante-huit ans, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de Saint-Jean.

Jean Plonquet, tailleur, demeurant dans l'étendue de l'enseigne du Castel.

Clément de Challe, fabriquant, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la Fontaine.

Louis Pacout, tonnelier, âgé de soixante-dix-huit ans, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de Ponthoiles.

François Le Roy, maréchal, âgé de 68 ans, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la Boulangerie, et Pierre-François Dufour, fabriquant, demeurant dans l'étendue de l'enseigne de la rue Neuve.

Texte de Lecocq, 1875, p. 38.

30 *septembre*, 28 *octobre*, 25 *novembre*, 30 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1781

31 *mars*, 7 *avril*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

12 *mai*. — Lettre de La Tour transférant au soulagement des pauvres femmes en couche l'allocation qu'il donnait aux vieux artisans et délibération consécutive de la municipalité de Saint-Quentin.

Du samedy vingt-six may 1781.

Messieurs ont arrêté qu'une lettre écrite de Paris à Monsieur le Mayeur le douze de ce mois par Monsieur de La Tour peintre du Roy demeurant à Paris à l'occasion du soulagement des pauvres femmes en couches sera enregistrée à la suitte des présentes pour y avoir recours en cas de besoin.

De Paris, ce 12 may 1781.

Monsieur, sur les représentations qui m'ont été faites de l'usage que plusieurs des vieux-hommes faisoient des louis qui leur étoit destiné je vous supplie de reverser les trois cent livres qu'ils recevoient aux femmes en couches, elles seules rendent service à l'Etat et méritent tous les égards ; en reconnaissance du procedé de celle qui vous a rapporté la layette bien blanchie, je vous prie Monsieur de vouloir bien luy faire donner neuf livres sur les cent pistoles que M. Rigaut recevra pour les besoins avenir.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Delatour.

En conséquence de laquelle lettre et pour suivre les intentions de Monsieur de La Tour Messieurs ont arrêté qu'à l'avenir les trois cent livres qui étoient annuellement distribués dans l'hyver aux pauvres vieux artisans seront réservés aux pauvres femmes en couche et joints aux trois cent livres de secours qui leur étoient distribués précédamment.

Signé : Desjardins.

Lecocq, 1875, p. 38.

5 *juillet*. — La Tour atteste la qualité des crayons de M. Nadaud.

Nous trouvons dans un catalogue d'autographes du 25 mars 1852 un certificat signé comme conseiller de l'Académie de peinture et de sculpture, par lequel le maître pastelliste certifie avoir trouvé les crayons du sieur Nadaud très dignes de l'approbation de MM. Renou et Descamps. Cette pièce est datée du 5 juillet 1781.

Goncourt, *L'art du XVIII*e *siècle*, p. 388.

20 *juillet.* — Convocation d'une assemblée générale pour examiner le projet d'une école gratuite de dessin.

De par Messieurs les Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Quentin.

Messieurs,

Vous estes priés d'envoyer demain vingt et un du présent mois quatre heures après midy à l'Hôtel-de-Ville une personne de votre corps pour y donner son avis dans l'Assemblée généralle qui se tiendra, sur le party à prendre pour l'établissement de l'école gratuite de dessin que Monsieur Delatour se propose de faire en cette ville.

Fait en la chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville le vingt juillet mil sept cent quatre vingt-un.

Sans habits de cérémonie.

Lecocq, 1875, p. 40.

21 *juillet.* — Projet d'établissement d'une École gratuite de dessin, par M. Delatour, peintre du Roi.

Ce jourd'hui vingt-un juillet mil sept cent quatre vingt un, Messieurs les Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Quentin en Picardie et Messieurs les députés des corps de la commune convoqués en la manière ordinaire se sont assemblés en la chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville de lad. ville à l'effet de délibérer et de donner leur avis sur l'établissement en cette ville d'une école gratuite de dessin proposé par M. Delatour peintre du Roy, conseiller de l'Académie royale de peinture et sculpture de Paris et d'autoriser lesd. officiers municipaux à faire les démarches nécessaires pour y parvenir, si ses projets étoient agréés ; où étant, M. le Mayeur a dit que ledit sieur Delatour par motif de bienfaisance pour cette ville de Saint-Quentin sa patrie avoit formé le projet d'y établir une école gratuite de dessin à l'instar de celle de Paris pour l'instruction de la jeunesse, qu'à cet effet ledit sieur Delatour avoit cy-devant remis entre les mains des officiers municipaux une somme de dix-huit mille livres dont il avoit été fait employ, savoir six mille livres qui sont entrées dans le remboursement de trois cens quinze livres de rente que ladite ville devoit au Bureau de la charité d'ycelle, six mille livres employées à payer des ouvriers et à acquitter diverses dettes suivant la permission obtenu de M. d'Agay, Intendant de Picardie au mois de may 1777 et les autres six mille livres emploiées au payement de la reconstruction des prisons et du beffroy de cette ville, incendiées le 21 may 1780.

Qu'il luy paroissoit indispensable d'avoir recours au Roy pour obtenir des lettres patentes nécessaires pour l'établissement proposé et en outre de donner audit sieur Delatour toutes les suretés convenables pour le payement de la rente de dix-huit mille livres cy-dessus et qu'à cet effet il croyoit nécessaire d'obtenir de Sa Majesté des lettres patentes qui, en portant établissement d'une école royale gratuite de dessin en cette ville de Saint-Quentin, confirmassent tous les employs déjà faits par l'Hôtel-de-Ville des dix-huit mille livres cy-dessus et qui autorisassent lesd. officiers municipaux à en passer contract de constitution aud. sieur Delatour au denier vingt sans retenue d'impositions, attendu l'employ qui en sera fait par ledit sieur Delatour à la dotation de lad. école gratuite de dessin, et qui permissent auxdits officiers municipaux d'affecter au payement de ladite rente de neuf cens livres tous les biens présens et à venir dud. Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin, le tout conformément au projet de lettres patentes envoyé par ledit sieur Delatour, lequel comprend aussi l'établissement d'un Bureau de charité pour le soulagement des pauvres femmes en couches et vieillards infirmes, lequel projet a été lu en entier et dont suit la teneur des articles.

Article premier

L'école de dessin, déjà ouverte en notre ville de Saint-Quentin en faveur des jeunes gens et ouvriers qui se destineront aux arts mécaniques et aux différents métiers, portera le titre d'école royale gratuite de dessin et sera régie et administrée par les sieurs Mayeur et Echevins de laditte ville étant en exercice et par six notables de la même ville choisis dans une assemblée publique tenue à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin incessamment et d'un secrétaire, lesquels auront tous voix délibérative avec le Mayeur qui les présidera et en son absence le premier Echevin.

Article 2

Lesdits Mayeur, Echevins et les Notables ainsi que le secrétaire rempliront leurs fonctions gratuitement et les Assemblées qu'ils jugeront à propos de tenir se tiendront dans la salle du Conseil de l'Hôtel-de-Ville, les six notables resteront en exercice tout le temps que leurs affaires leur permettront, et

lorsque l'un d'eux se retirera, il en sera nommé un autre dans une Assemblée des administrateurs cy-dessus convoquée à cet effet par le Mayeur.

Article 3

Le Mayeur ou en son absence le premier Echevin aura seul la police de laditte école, mais toutes les autres affaires s'il y en a par la suitte ne pourront être traitées que par le Bureau assemblé, qui seul pourra faire les réglemens nécessaires, recevoir les dotations et autres bienfaits que nos sujets voudront faire en faveur de laditte école.

Article 4

Nous nommons à toujours pour caissier de lad. école de dessin le trésorier en fonction de notre ditte ville de Saint-Quentin, lequel nous autorisons à recevoir sur ses quittances toutes les rentes qui se trouveront par la suitte appartenir à lad. école de dessin et luy auront été données en dot, lesquelles recettes et payement il fera gratuitement comme patriote, à la réserve seulement des frais de quittances, ports, frais de recette s'il y en a à payer.

Article 5

Ledit caissier fera pareillement tous les payemens soit pour appointemens au maître ou à plusieurs si par la suitte il y en avoit, soit pour les prix qui seront fondés, le tout dont il rendra compte tous les ans au Bureau assemblé qui luy donnera sa quittance de décharge.

Article 6

Les réglemens pour le maître ou les maîtres, pour l'administration des écoliers, pour la formation et distribution des prix et pour le concours des maîtres à remplacer, et généralement pour tout ce qui pourra concerner laditte école gratuite de dessin et sa perfection, seront délibérés à la pluralité des suffrages par le Bureau d'administration cy-dessus établi.

Article 7

Autorisons ledit sieur Delatour à faire pendant sa vie la nomination d'un maître pour conduire laditte école et après son déced voulons que laditte nomination d'un ou plusieurs appartienne à notre Académie royale de peinture à Paris qui choisira le sujet à remplacer parmi trois sujets que luy présentera le Bureau d'administration.

Article 8

Permettons aux corps et communautés de notre d. ville de Saint-Quentin de fonder à perpétuité ou à temps des prix à distribuer aux écoliers ou d'exempter des droits de maîtrise en totalité ou par moitié les écoliers de leur corps ou de leur profession qui auront remporté trois prix de même genre ; autorisons à cet effet la passation de tels actes qui seront jugés nécessaires pour ces différents objets, toutefois en se conformant à notre édit du mois d'aoust 1749 et notamment à l'article 18 d'iceluy.

Article 9

Voulons que pour toutes les maîtrises qui seront acquises pour les écoliers en vertu des trois prix qu'ils auront remportés comme il est dit à l'Article 8, il ne soit payé que les droits que payeroient les fils de maître.

Article 10

Autorisons par ces présentes les Mayeur et Echevins de notre ville de Saint-Quentin pour et au nom d'ycelle de passer contract de constitution de rente au denier vingt audit sieur Delatour de la somme de dix-huit mille livres qu'il leur a remis entre les mains et dont lesd. Mayeur et Echevins ont déjà fait employ, savoir six mille livres au remboursement de trois cens quinze livres de rente originairement due au Bureau de la charité de lad. ville sans déclaration d'employ, six mille livres en acquittement des dettes de lad. ville suivant la permission accordée par M. d'Agay, intendant de Picardie, du mois de mai 1777, et six mille livres qui ont été emploiées à payer la reconstruction des prisons du beffroy de lad. ville incendiées le 21 may 1780.

Article 11

Ladite rente sera exempte à toujours des retenues des impositions mises ou à mettre sur les revenus, attendu l'usage à quoy elle est destinée et sera hypothéquée sur tous les plus clairs revenus de notre ditte ville de Saint-Quentin, et payée de six mois en six mois des premiers de la recette des revenus de lad. ville.

Article 12

Permettons tant audit sieur Delatour qu'aux autres de nos sujets qui voudront suivre son exemple de stipuler dans les actes de dotation qu'ils feront de rentes ou autres fonds en faveur de lad. école gratuite de dessin telles clauses de reversion en faveur soit du soulagement des pauvres femmes en couche, des pauvres infirmes sans distinction, ou de tels établissements pieux qu'ils voudront choisir de notre ditte ville de Saint-Quentin dans le cas où par des événements imprévus lad. école gratuite de dessin que nous établissons en notre ditte ville de Saint-Quentin, viendroit à n'avoir plus lieu.

Et par ces mêmes présentes et de notre même autorité et puissance royale nous avons érigé et érigeons en notre ditte ville de Saint-Quentin un Bureau de charité pour le soulagement des pauvres femmes en couche et vieillards infirmes sans distinction, lequel Bureau de charité sera composé des mêmes officiers et notables que celuy de l'école gratuite de dessin, lesquels rempliront les devoirs gratuitement, recevront les bienfaits et dons des âmes charitables et exécuteront les clauses insérées dans les actes de dotation et donation ou à leur défaut feront l'employ des fonds non désignés en leur âme et conscience et en bons chrétiens, leur donnant à cet effet chacun à son égard les mêmes pouvoirs que nous leur avons attribué par les Articles 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de nos lettres patentes cy-dessus concernant l'école gratuite de dessin, autorisons en outre ledit Bureau à établir dans chaque paroisse de notre ditte ville de Saint-Quentin un inspecteur charitable qui sur son certificat ou rapport de la situation de chaque pauvre femme en couche ou vieillard indigent, le Mayeur ou en son absence le premier Echevin ordonnera la délivrance et fourniture des secours qui leur seront nécessaires, le tout qui sera rapporté par lesdits Mayeur et Echevin au premier Bureau assemblé qui sera les premiers lundis de chaque mois, lesquels inspecteurs feront pareillement leur service gratuitement, comme place d'honneur et de confiance, et le trésorier rendra son compte comme il est ordonné pour l'école de dessin à l'Article 5 de nos dittes lettres patentes.

La matière mise en délibération après que les articles cy-dessus ont été lus de nouveau et attentivement examinés, les délibérans ont unanimement admiré la bienfaisance du sieur Delatour leur bon compatriote et ont chargé Messieurs les officiers municipaux de luy adresser des remercimens au nom de toute la ville, à laquelle il va ajouter un nouveau lustre, et donner un nouveau degré de célébrité en y créant un établissement aussi utile aux arts et métiers que propre à perfectionner la manufacture.

En conséquence, lesdits délibérans ont unanimement approuvé le projet de lettres patentes cy-dessus envoyé par ledit sieur Delatour et ils ont autorisé Messieurs les officiers municipaux à passer audit sieur Delatour le contract de constitution mentionné aux articles 10 et 11 du projet cy-dessus et conformément à yceux approuvant de nouveau en tant que besoin est ou seroit l'employ des dix-huit mille livres qui y est relaté. Lesdits délibérans ont autorisé pareillement lesdits officiers municipaux à faire tout ce qu'ils jugeront à propos pour obtenir le plus tôt possible de Sa Majesté les lettres patentes nécessaires audit établissement, et à cet effet les ont autorisé à charger tel avocat aux conseils de Sa Majesté qu'il leur plaira choisir et autres personnes nécessaires auxquelles ils pourront donner tous les pouvoirs à cet égard qu'ils jugeront convenables, et lesdits délibérans ont prié lesdits officiers municipaux de donner tous leurs soins pour accélérer cet établissement annoncé depuis longtemps et désiré par tous les ordres des citoyens.

Fait et passé lesdits jours et an que dessus en la chambre du Conseil dudit Hôtel-de-Ville.

Signé : Desjardins, De Bournonville, Raison, Neret, Blondel, Brayer, Dorigny, Guillaume, Carré, Desjardins, Daniel, Jorand-Blondel, Forestier, Grebert, Maillet-Delamel.

Lecocq, 1875, p. 40.

28 *juillet.* — La Tour est désigné par l'Académie pour faire partie du Comité chargé d'examiner les œuvres qui seront exposées au Salon.

Il a été arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Salon, s'assemblera le samedy 11 Aoust à trois heures de relevée, et on a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les Recteurs et Adjoints à Recteur et Secrétaires qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voie du sort : Dans les Professeurs MM. *Pajou, Caffieri, L'Epicié, Brenet, Du Rameau* et *Gois ;* dans les Adjoints Mrs *Mouchy* et *Taraval*, et, dans les Conseillers, Mrs *De la Tour* et *De Machy*.

Procès-verbaux de l'Académie, t. IX, p. 72.

24 *août.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

31 *août.* — École gratuite de dessin. Projet de lettre à présenter au ministre pour obtenir des lettres patentes.

Les Mayeur, Echevins et habitans de la ville de Saint-Quentin ont l'honneur de vous exposer que le sieur Delatour, l'un des peintres du Roy en son Académie de peinture à Paris, par motif de Bienfaisance pour Saint-Quentin sa patrie a formé le projet d'établir dans laditte ville de Saint-Quentin une école gratuite de dessin à l'instar de celle de Paris pour l'instruction de la jeunesse et ouvriers de lad. ville, comme un moyen de faire fleurir les arts méchaniques et contribuer par là au progrès même de manufacture.

A cet effet, ledit sieur Delatour a cy-devant remis entre nos mains une somme de dix-huit mille livres dont nous avons déjà fait employ, sçavoir le remboursement que nous avons fait de trois cens quinze livres de rente que notre ville devoit à la charité d'ycelle, six mille livres que nous avons employées à payer des ouvriers et à acquitter diverses dettes suivant la permission que nous en avons obtenue de M. d'Agay, Intendant de Picardie en may 1777, et six mille livres que nous avons aussi employées à payer la reconstruction des prisons du beffroy incendiées le 21 may 1780.

Mais comme il est indispensable de donner au sieur Delatour toutes les suretés nécessaires pour assurer la rente de ces dix-huit mille livres nous avons recours à vos bontés et à votre protection, Monseigneur, pour nous faire obtenir du Roy des lettres patentes qui en portant établissement d'une école royale gratuite de dessin à Saint-Quentin confirment les emplois que nous avons déjà faits de ces dix-huit mille livres et nous authorisent à passer contract de constitution audit sieur Delatour de rente au denier vingt sans retenue d'impositions, attendu l'employ qui en sera fait par ledit sieur Delatour, qui est d'en doter lad. école gratuite de dessin et qu'il nous soit permis d'affecter tous les biens et revenus présens et avenir de nôtre ditte ville de Saint-Quentin, et ce conformément au projet desdittes lettres patentes cy-joint.

Ce bienfait de la part dudit sieur Delatour, qu'il doit augmenter d'un supplément de cinq cens livres au principal de dix mille livres, ce qui produira un revenu de quatorze cens livres de rente, nous fait espérer que des citoyens de Saint-Quentin ou autres particuliers, excités du même motif de bienfaisance, pourront imiter ledit sieur Delatour et par là rendre cet établissement de plus en plus utile à la ville de Saint-Quentin et à ses voisins.

Nous vous supplions, Monseigneur, d'être convaincu de toute l'étendue de la reconnoissance que fera naître en nos cœurs votre bienfait, ainsi que du très profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être, etc.

Desjardins.

Lecocq, 1875, p. 49.

9 *septembre.* — Lettre de M. Fr. Bruno d'Agay de Montigney, intendant de la généralité d'Amiens, accusant réception du projet de lettres patentes pour l'établissement de l'École gratuite de dessin.

A Amiens, le 9 septembre 1781.

J'ai reçu, Messieurs, avec votre lettre du 31 du mois dernier, un projet de lettres patentes pour l'établissement de l'école gratuite de dessin que M. Delatour, peintre du Roy, se propose de former à Saint-Quentin, par bienfaisance pour cette ville qui est sa patrie, et copie de votre lettre au Ministre. Je ne peux qu'aprouver le tout et vous pouvés compter que je vais appuier ce projet de tout mon crédit par ma lettre à M. Amelot qui m'a consulté.

Je serai enchanté de trouver l'occasion de témoigner à M. Delatour tous les sentimens d'estime et même d'admiration que j'ai conçu pour sa bienfaisance éclairée.

Je suis très parfaitement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

D'Agay.

A Messieurs les officiers municipaux à Saint-Quentin.

Arch. de l'hôtel de ville de Saint-Quentin, liasse 67, dossier C. École de dessin.
Lecocq, 1875, p. 51.

21 *septembre.* — Lettre de La Tour à M. d'Agay.

Monsieur l'Intendant,

Messieurs les officiers municipaux de la ville de Saint-Quentin m'ont communiqué la lettre que vous

leur avez fait l'honneur de leur écrire en réponse de l'envoi qu'ils vous avoient fait d'un projet de lettres patentes pour l'établissement d'une école gratuite de dessin dans leur ville. Je ne puis qu'être infiniment sensible aux bontés que vous voulez bien avoir pour ma patrie en protégeant de votre puissant crédit un établissement que j'ai espéré devoir être utile à tous nos concitoyens. A mon particulier, agréez tous mes sentiments de reconnaissance et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DELATOUR.

Aux galeries du Louvre, 21 septembre 1781[1].

Lecocq, 1875, p. 52.

5 *décembre*. — La Tour fait partie de la députation chargée par l'Académie d'aller à Versailles féliciter M. d'Angiviller sur son mariage et sur le rétablissement de sa santé.

Cette députation sera composée de M. *Pierre*, Directeur, de M. *Pigalle*, Recteur, de M. *Allegrain*, Adjoint à Recteur, de M. *Belle*, Professeur, de M. *Mouchy*, Adjoint à Professeur, et de M. *De la Tour*, Conseiller.

Procès-verbaux de l'Académie, séance du 1er décembre 1781, t. IX, p. 91.

29 *décembre*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1782

1er *février*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

Mars. — Lettres patentes qui confirment l'établissement d'une École gratuite de dessin à Saint-Quentin et qui permettent d'y établir un Bureau de charité pour le soulagement des pauvres femmes en couches et des vieillards infirmes.

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre : à tous présens et avenir, salut. Nos chers et bien aimés les Mayeur et Echevins de notre ville de Saint-Quentin en Picardie nous ont représenté que le sieur Delatour, notre peintre, et conseiller de nôtre Académie de peinture et sculpture de nôtre bonne ville de Paris, désirant faire connoître aux habitans de laditte ville de Saint-Quentin où il est né l'attachement qu'il avoit toujours conservé pour elle et procurer à ceux desdits habitans qui sont les moins aisés des secours qui, en leur facilitant les moyens de subsister, puissent en même temps contribuer à l'extension du commerce de laditte ville ainsy qu'à la perfection et aux progrès des manufactures qui y sont établies, avoit formé le projet d'y fonder une école gratuite de dessin pour la dotation de laquelle il avoit donné aux exposans une somme de dix-huit mille livres pour être laditte somme par eux placée et le revenu destiné au profit dudit établissement. Que laditte somme de dix-huit mille livres avoit été employée par lesdits exposants ; savoir : Six mille livres à rembourser une rente de trois cent quinze livres due par la ville à la maison de Charité qui y est établie, six autres mille livres à acquitter les dettes de laditte ville et à payer des ouvriers, et les six mille autres livres restantes au payement des frais de reconstruction des prisons du beffroy, incendiées le 20 may 1780. Lesdits exposants nous ont en outre représenté que ledit sieur Delatour ne voulant pas se borner à ce premier acte de bienfaisance et considérant combien les vieillards infirmes et les femmes en couche avoient besoin de secours, avoit résolu d'établir en leur faveur un Bureau de charité ; qu'il s'est engagé à doter ce second établissement d'une rente de six cent livres, dont le principal sera par luy placé en effets permis par l'édit du mois d'août 1749. Mais que comme de semblables établissements ne peuvent se soutenir qu'autant qu'il est pourvû à leur administration par de bons réglemens et qu'ils sont d'ailleurs revêtus du sceau de notre authorité, lesdits exposans nous ont très humblement suppliés de vouloir bien sur ce leur pourvoir.

A ces causes, de l'avis de nôtre Conseil, qui a vu la délibération prise le 21 juillet de l'année dernière par les Mayeur, Echevins et députés des corps de la commune, laditte délibération cy-attachée sous le contre scel de notre chancellerie et de nôtre certaine science, pleine puissance et autorité royale, Nous avons dit, déclaré et ordonné, disons, déclarons et ordonnons, voulons et nous plait ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Nous avons confirmé et confirmons l'établissement fait dans notre ville de Saint-Quentin d'une

1. Le texte de Lecocq porte 1784 ; c'est évidemment une faute d'impression.

école gratuite de dessin en faveur des jeunes gens et ouvriers qui se destineront aux arts méchaniques et aux différens métiers, laquelle école portera le titre d'*École royale gratuite de dessin*.

ARTICLE 2

Laditte école sera régie et administrée par un Bureau composé des Mayeur et Echevins de laditte ville étant en exercice, de six notables habitans et d'un secrétaire, lesquels seront choisis dans une assemblée tenue en l'Hôtel-de-Ville en la manière accoutumée ; tous les membres de laditte Administration auront voix délibérative audit Bureau où le Mayeur présidera et en son absence le premier Echevin.

ARTICLE 3

Lesdits Mayeur, Echevins et notables ainsy que les secrétaires exerceront gratuitement les fonctions de leurs places et ils tiendront leurs Assemblées à l'Hôtel-de-Ville. Les six notables ne seront remplacés qu'en cas de mort ou retraite volontaire et audit cas il sera procédé audit remplacement à la pluralité des suffrages, dans une assemblée du Bureau qui sera convoquée à cet effet par le Mayeur.

ARTICLE 4

Pourra ledit Bureau faire à la pluralité des suffrages tous réglemens pour l'ordre, la police et l'administration de laditte école, l'admission des élèves, la distribution des prix et autres objets de discipline intérieure ; à la charge néanmoins que lesdits réglemens ne pourront être exécutés qu'après nous avoir été présentés pour être par nous approuvés s'il y a lieu.

ARTICLE 5

Autorisons ledit Bureau à recevoir dons et legs qui pourront être faits par la suitte en faveur de laditte école, n'entendons néanmoins que pour raison desdits dons et legs les Mayeur et Echevins puissent, dans aucun cas, contracter au nom du domaine de la ville aucune espèce d'engagement, à moins que préalablement ledit engagement n'ait été convenu et arrêté dans une assemblée du Corps de la Ville, convoquée à cet effet en vertu d'une délibération prise en conformité des réglemens.

ARTICLE 6

Le receveur des deniers patrimoniaux et communaux de laditte ville de Saint-Quentin sera toujours chargé de la caisse de laditte école ; il fera en conséquence la recette et dépense des revenus dudit établissement, et il rendra compte chaque année au Bureau d'administration. Ne pourra led. receveur exiger aucun salaire ny appointement pour raison de ses fonctions en qualité de caissier ; il sera seulement remboursé de ses frais et débours.

ARTICLE 7

Le sieur Delatour nommera pendant sa vie les maîtres qui seront chargés de l'instruction des élèves ; et après son décès, voulons que la nomination desd. maîtres appartienne à nôtre Académie royale de peinture de Paris, et à cet effet, lorsqu'il viendra à vaquer une des places de maître, ledit Bureau d'administration présentera à notre ditte Académie trois sujets parmy lesquels elle choisira pour remplir la place celui qu'elle jugera le plus capable.

ARTICLE 8

Approuvons et confirmons le don de la somme de dix-huit mille livres fait en faveur de laditte école par ledit sieur Delatour, ainsy que l'employ que lesdits Mayeur et Echevins ont fait de laditte somme, les autorisant à constituer, au nom dudit sieur Delatour pour laditte école, une rente au denier vingt, payable de six mois en six mois et d'affecter à la sûreté de laditte rente les biens et revenus de laditte ville de Saint-Quentin.

ARTICLE 9

Permettons pareillement audit sieur Delatour d'établir dans notre ville de Saint-Quentin un Bureau de charité pour le soulagement des femmes en couche et des vieillards infirmes, lequel leur fournira en nature le pain, vin, viande, linge et médicamens dont il pourront avoir besoin ; et sera ledit Bureau régi et gouverné par les administrateurs de ladite école gratuite. Autorisons ledit sieur Delatour à donner pour cet objet, une rente de six cens livres, dont le capital sera par luy placé en effets permis par l'édit du mois d'aoust 1749, et autorisons ledit Bureau de charité à recevoir tous dons et legs qui pourront lui être faits par la suitte en effets de pareille nature.

Article 10 et dernier

Dans le cas où ladite école gratuite de dessin viendrait à n'avoir plus lieu, voulons que les biens et revenus qui luy appartiendront au tems de sa dissolution passent et appartiennent audit Bureau de charité auquel nous en faisons, audit cas, en tant que besoin, don par ces présentes ; dérogeons pour tout ce que dessus à tous édits, déclarations, arrêts et réglemens à ce contraires. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenans nôtre cour de Parlement à Paris que ces présentes ils ayent à enregistrer et du contenu en icelles faire jouir et user ledit sieur Delatour et ses successeurs, ladite école gratuite de dessin et ledit Bureau de charité, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faire cesser tous troubles et empêchemens à ce contraires. Car tel est notre plaisir ; et afin que ce soit, chose ferme et estable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dittes présentes.

Donné à Versailles, au mois de mars, l'an mil sept cent quatre vingt deux, et de nôtre règne le huitième. *Signé :* Louis, *et plus bas :* par le roi. *Signé :* Amelot, visa de Miroménil.

Registrées et consentant le procureur général du Roy pour jouir par les impétrans de leur effet et contenu, et être exécutées selon leur forme et teneur, suivant l'arrêt de ce jour. A Paris, en Parlement, le quinze avril mil sept cent quatre vingt deux. *Signé :* Dufranc.

Lues et publiées à l'audience du bailliage de Saint-Quentin, le lundy vingt-neuf avril mil sept cent quatre vingt deux ; ce requérant Maître Blondel-Lejeune, avocat, et le Vasseur, procureur, du consentement des gens du Roy, et enregistrées au greffe dudit bailliage suivant la sentence de ce jour. *Signé :* Piot.

Signé : Desjardins.

Lecocq, 1875, p. 53.

27 avril. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

29 Avril. — Établissement d'une École gratuite de dessin et d'un Bureau de charité pour le soulagement des pauvres femmes en couches et des vieillards infirmes.

Cejourd'huy lundy vingt-neuf avril mil sept cent quatre vingt deux, environ les trois heures après midy, Messieurs les Mayeurs et Echevins de cette ville de Saint-Quentin se sont rendus avec leurs officiers en habits de cérémonie en la Chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville pour délibérer sur l'exécution des lettres patentes du mois de mars dernier enregistrées au Parlement le quinze de ce mois portant établissement en cette ville d'une école royale gratuite de dessin fondée par le sieur Delatour, peintre du Roy et conseiller de l'Académie royalle de peinture et sculpture de la ville de Paris et permission d'établir en cette ditte ville un Bureau de charité pour le soulagement des femmes en couches et des vieillards infirmes, à procedder à la nomination de six notables et d'un secrétaire ayant voix délibérative pour la régie et administration du Bureau de laditte école conjointement avec Mesdits sieurs les Mayeurs et Echevins et un instant après sont arrivez Messieurs les députez des corps de la ville à chacun desquels il avoit été envoyé cejourd'huy un billet d'invitation de la part de Mesdits sieurs les Mayeur et Echevins et après avoir attendu quelque tems pour laisser à tous un tems suffisant pour s'assembler, les portes ont été fermées et gardées en dehors suivant l'usage par les sergens de ville ; après quoy Monsieur Desjardins Mayeur a pris sa place ordinaire, Messieurs les Echevins ont pris séance sur leur siége et Messieurs les députez sur des chaises faisant face au banc de Messieurs les Echevins. Ce fait Maître Nicolas Mallet, procureur fiscal de cette ville, lequel estoit assis contre le bureau sur le banc où étoient aussi Maître Joseph-Thérèse-Maillet Delamet, lieutenant de la ville, et Maître Jacques-André Mallet, secrétaire-greffier, s'est levé et a requis qu'il plut à Mesdits sieurs les Mayeur et Echevins d'ordonner la lecture et l'enregistrement au greffe desdittes lettres patentes et de l'arrest d'enregistrement au parlement dudit jour quinze de ce mois qui portent entre autres choses article deux : Que laditte école sera régie et administrée par un Bureau composé des Mayeur et Echevins de cette ville étant en exercice, de six notables habitans et d'un secrétaire, lesquels seront choisis dans une assemblée tenue à l'Hôtel-de-Ville en la manière accoutumée ; sur quoy Monsieur le Mayeur ayant pris l'avis de Mesdits sieurs les Echevins a ordonné que lecture fut faitte par ledit secrétaire greffier des dittes lettres patentes dudit arrest du Parlement et que l'enregistrement en sera fait à la suitte des présentes pour y avoir recours en cas de besoin, laquelle lecture ayant été faitte à l'instant, Messieurs les députez des corps les uns après les autres en suivant leur rang ont présenté à Mondit sieur le Mayeur leurs actes de députation pour être

examinés ; lecture en ayant été faite par le greffier secrétaire tous ces actes se sont trouvez en règle et ont été députez.

Sçavoir :

Du corps de Messieurs les officiers de la justice ordinaire Maître Poitevin, conseiller au bailliage.

Du corps de Messieurs les officiers de l'Election Maître Jacques-Nicolas-Quentin de Bry, conseiller du Roy, élu.

Du corps de Messieurs les officiers des traittes foraines Maître Robert-Pierre Dorigny, conseiller du Roy, président.

Du corps de Messieurs les juge et consuls en la juridiction consulaire Monsieur Pierre-Louis Duplessis, consul.

Du corps de Messieurs les avocats Maître Bon-François Fouquier, avocat.

Du corps de Messieurs les procureurs Maître Bon-François Fouquier, doyen de la communauté.

Du corps de Messieurs les notaires Maître Colliette, notaire.

Du corps de Messieurs les marchands de toiles, Monsieur Jean-Théodore-Florice Le Maire, marchand de toiles.

Et du corps de Messieurs les Mayeur d'enseignes et prudhommes, Monsieur Quentin Le Preux.

Messieurs les officiers du grenier à sel, médecins, chirurgiens et apoticaires ensemble, marchands merciers drapiers, marchands épiciers et orphèvres, marchands de fer n'ayant pas député.

Ce fait, Mesdits sieurs les Mayeur et Echevins et Députez des corps voulant donner des preuves de leur sincère reconnoissance envers Mondit sieur Delatour à raison des bienfaits multipliez dont il ne cesse de gratiffier cette ville ont unanimement et par acclamation arresté de prier Monsieur Delatour, chevalier de Saint-Louis, frère dudit sieur Delatour fondateur, de vouloir accepter la place de premier notable dudit Bureau, le suppliant de faire part à Mondit sieur Delatour son frère de la sensibilité des cœurs de tous les citoyens de cette ville pour les bienfaits dudit sieur son frère et les vœux qu'ils ne cesseront de former pour la continuation de ses jours.

Apres quoy Mesdits sieurs proceddant par voye de suffrages à la nomination des autres bourgeois notables devant au désir desdittes lettres patentes former le Bureau d'administration et désirant se rapprocher autant qu'il pouvoit être en eux des intentions connues de Mondit sieur Delatour et luy donner cette nouvelle preuve de reconnoissance, ont nommé pour second notable la personne de Monsieur Desjardins avocat et pour sixième notable la personne de M. Le Loup architecte et pour secrétaire dudit Bureau la personne de Monsieur Rigault médecin phisicien de la marinne.

Ce fait lesdits sieurs Delatour, Fromaget, Philippy d'Estrées, Paulet, Desjardins et Leloup, notables, et ledit sieur Rigault secrétaire dudit Bureau ont été priez de la part de mesdits sieurs les Mayeur et Echevins et desdits sieurs députez des corps par un billet qui a été porté à chacun d'eux par un sergent de ville pour leur annoncer leur nomination de se rendre sur le champ audit Hôtel-de-Ville pour y accepter leur ditte nomination et lesdits sieurs Delatour, Fromaget, Philippy d'Estrées, Poulet, Desjardins, Le Loup et Rigault ont déclaré qu'ils acceptoient les nominations cy-dessus faittes de leurs personnes. De quoy a été fait et dressé le présent acte que Mesdits sieurs les Mayeur et Echevins, députez des corps, six notables et secrétaires dudit Bureau ont signé avec lesdits sieurs lieutenant, procureur fiscal et secrétaire greffier de l'Hôtel-de-Ville. Ont signé à Saint-Quentin en la chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville lesdits jour et an.

Signé : Delatour, Fromaget, Desjardins, d'Estrée, Le Loup, G. Paulet, Rigault, Desjardins, de Bournonville, Dorigny, Raison, Neret, Poitevin, Blondel, de Bry, Guillaume, Maillet-Delamet, du Plessis, Fouquier, F. Fouquier, Colliette, Le Maire, Mallet, L.-Q. Le Preux, Mallet.

Contrôlé à Saint-Quentin, le cinq may 1782, reçû quinze sols.

Mallet.

Lecocq, 1875, p. 60.

22 mai. — Lettre de La Tour aux administrateurs de l'École de Saint-Quentin.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer le contrat. L'observation de mon avocat me dispense de tout ce que je pourrais dire à son sujet. Il s'agit à présent du professeur. Je nomme M. Delaval, dans l'espérance

qu'il réparera les négligences qui ont préjudicié au progrès des élèves et qui en ont fait éloigner. Je n'admet pas les excuses qu'il donne, en disant qu'il n'y avait pas d'administration. J'entends que les dessins de l'École soient soigneusement conservés, et que le professeur donne l'exemple de l'activité et de la bonne conduite. Je prie l'administration de surveiller au bien de tout ce qui doit contribuer au bien et au progrès de l'École. Je me félicite, Messieurs, du choix que vous avez fait de MM. les administrateurs et d'avoir nommé parmi eux mon bon ami M. Rigaut ; c'est à lui que je dois l'établissement de l'École, et je lui en fais ici mes remerciements bien sincères, et je le prie, dans sa qualité de secrétaire, de s'intéresser toujours aussi vivement au bien de l'École.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec un respectueux attachement, votre, etc....

De La Tour.

Aux Galeries du Louvre, ce 22 mai 1782.

Registre des délibérations de l'École de dessin. Cf. A. Patoux, *Les dernières années...*, p. 22-23.

25 *mai*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

28 *juin*. — Lettre du ministre Amelot à Fr. Bruno d'Agay de Montigney, intendant de la généralité d'Amiens, au sujet du projet de règlement.

Arch. du département de l'Aisne, 10, c. 30. Desmaze, 1854, p. 66.

2 *juillet*. — Lettre de La Tour aux administrateurs de l'École de dessin.

Messieurs,

Fâché de n'avoir pu terminer une fondation si bien commencée sous le majorat de M. Desjardins, M. le Mayeur actuel me donne la consolation de la voir bientôt s'effectuer, et l'espérance que lui et MM. les administrateurs notables voudront bien prier M. Desjardins, de leur part et de la mienne, d'accepter la place d'administrateur notable honoraire de l'École gratuite de Dessin, en mémoire de ce que les fondements de mes établissements charitables ont été jetés solidement pendant sa majorité, s'y étant prêté, ainsi que MM. ses collègues, avec un zèle patriotique, aussi sage qu'éclairé. Je vous prie encore, Messieurs, de vouloir bien faire agréer mes remerciements à MM. les Échevins sortants, et de me croire, avec un respectueux attachement, Messieurs, votre, etc...

De La Tour.

Registre des délibérations de l'École de dessin. Cf. A. Patoux, *Les dernières années...* p. 23-24.

21 *juillet*. — Réponse de l'intendant à Amelot (voir au 28 juin).

Arch. du département de l'Aisne, 10, c. 30. Desmaze, 1854, note p. 66.

7 *août*. — La Tour abandonne à l'École de dessin de Saint-Quentin, suivant contrat reçu par Minguet, notaire à Paris, 537 livres 15 sols de rente.

Desmaze, 1854, p. 68.

17 *août*. — La Tour donne pour les femmes en couches 545 livres 9 sols 6 deniers.

Desmaze, 1854, p. 69.

24 *août*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

2 *octobre*. — La Tour fait, en compagnie de Mlle Fel, Soulavie et autres personnages, un pèlerinage au tombeau de J.-J. Rousseau, à Ermenonville.

La Compagnie paroit émue à l'aspect de ces objets touchants. Mlle Fel, qui rendit autrefois les sentimens et les grâces du *Devin du Village*, et qui sut exprimer la simplicité champêtre de cette pastorale, sembloit rappeler aux mânes de Rousseau d'anciennes liaisons.

M. de La Tour, qui exprima jadis sur la toile le caractère et les traits du philosophe, et à qui le Public doit le portrait de ce grand homme et celui des principaux personnages de ce siècle, parut s'attendrir, et M. le marquis de Girardin appella encore son cher ami Rousseau...

Soulavie, *Voyage au tombeau de Rousseau. Histoire naturelle de la France*, t. VI, p. 265.

31 *octobre*. — École gratuite de dessin. Ordonnance du Roi portant règlement pour l'École royale gratuite de dessin dans la ville de Saint-Quentin. Elle comprend vingt-quatre articles qui s'occupent de la division et de l'établissement des études.

Soixante-dix élèves, âgés de huit ans accomplis, doivent y être admis, avec l'agrément du mayeur, ou en son absence, du premier échevin (art. 4 et 5).

Trois genres d'études y seront enseignés :

La géométrie et l'architecture (lundi et jeudi).

Figures et animaux (mardi et vendredi).

Fleurs et ornements (mercredi et samedi).

La classe se tiendra du 1er mars au 1er octobre, de huit heures à midi, et du 1er octobre au 28 février, de neuf heures à midi. Un concours annuel, du 15 au 20 avril, présentera les progrès des élèves, dont les dessins seront jugés par dix commissaires, quatre choisis parmi les membres du bureau, six parmi les meilleurs artistes et manufacturiers. La distribution des prix aura lieu le 2 mai, jour de Saint-Quentin, patron de la ville et du fondateur, à l'hôtel de ville, en présence des notables. Les prix seront couronnés par le mayeur, et ceux qui auront des accessit, les recevront des échevins (art. 8).

Desmaze, 1854, p. 66.

8 *novembre*. — Dépêche par laquelle M. Amelot transmet à M. d'Agay le projet de règlement approuvé par ordonnance royale.

Arch. du département de l'Aisne, 10, c. 30. Desmaze, 1854, note p. 66.

Décembre. — La Tour abandonne à l'École de dessin de Saint-Quentin 337 livres 5 sols.

Desmaze, 1854, p. 69.

Les portraits de M. et Mme de Mondonville sont exposés au Salon de la Correspondance.

1782. Portraits de M. et de Mme de Mondonville. (Pastels du cabinet de M. de Mondonville fils.)

Bellier de La Chavignerie, *Les artistes français du XVIIIe siècle oubliés et dédaignés* (*Revue universelle des arts*, 1865, p. 415).

1783

1er *janvier*. — La Tour remercie les administrateurs de l'École de dessin et leur adresse ses vœux.

Messieurs,

Agréez, je vous prie, ma sensibilité pour le zèle que vous avez eu à seconder mes établissements, et ma reconnaissance des peines et embarras qu'ils ont dû vous occasionner, avec tous mes vœux pour votre santé et prospérité, et le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre, etc...

De La Tour.

Aux Galeries du Louvre, le 1er janvier 1783.

Registre des délibérations de l'École de dessin. Cf. A. Patoux, *Les dernières années...*, p. 25.

4 *janvier*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

1er *février*. — La Tour, présent à l'Assemblée, est nommé par l'Académie pour examiner le secret du sieur Gravia sur le moyen de fixer la miniature. Dans la même séance, le secrétaire de l'Académie présente les lettres patentes confirmant l'établissement d'une École de dessin à Saint-Quentin, ainsi qu'un Bureau de charité pour les femmes en couches, fondés par La Tour.

En ouvrant la séance, M. de Gravia s'est présenté à l'Assemblée et a annoncé à l'Académie qu'il avoit le secret de fixer la mignature au point que les couleurs, loin de perdre leur éclat, acqueroient plus de vigueur et de brillant. En conséquence, l'Académie a nommé Commissaires pour l'examen de ce secret MM. *Vien*, *De Lagrenée le jeune*, *De la Tour* et *Roslin*.

Le Secrétaire a presenté à la Compagnie, de la part de M. De La Tour, les Lettres patentes du Roy, confirmant l'etablissement que M. De La Tour a fait d'une Ecole gratuite de dessein à Saint-Quentin, sa patrie, et d'un Bureau de charité pour les infirmes et les femmes en couche ; ces Lettres patentes sont déposées aux Archives. L'Académie a remis à la premiere Assemblée la lectures desdites Lettres patentes, qui sont la preuve la plus authentique qu'un Artiste puisse donner de son amour pour les Arts et pour l'Humanité.

Procès-verbaux de l'Académie, t. IX, p. 139, 140.

17 février. — La Tour abandonne à l'École de dessin de Saint-Quentin 102 livres 5 sols.

Desmaze, 1854, p. 69.

2 mai. — Les habitants de Saint-Quentin, à l'occasion de la distribution des prix de l'École de dessin, rendent hommage à La Tour, dont le buste est couronné par les élèves.

Les concitoyens de La Tour se montrèrent reconnaissants et touchés de ses bienfaits, non moins que fiers de son talent. Le corps des négociants s'associa à son œuvre, en fondant un prix spécial pour le concours de dessin de fleurs, qui avait été confondu par La Tour avec le concours de dessin de figure, et la première distribution des prix qui eut lieu le 2 mai 1783 se fit avec une grande solennité, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Les élèves, conduits par leur professeur, inaugurèrent la séance en couronnant de laurier, au son des instruments et aux applaudissements d'une assembleé nombreuse et distinguée, le buste de l'illustre fondateur.

Registre des délibérations de l'École de dessin. Cf. A. Patoux, *Les dernières années...*, p. 25-26.

10 mai. — Fondation, par La Tour, d'un prix annuel de 500 livres en l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens, en faveur d'un Picard ayant accompli une belle action ou auteur d'une découverte utile soit à la santé publique, soit à l'agriculture, soit aux arts ou au commerce.

10 mai 1783.

Par devant les Conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, fut présent Me Maurice-Quentin de La Tour, peintre du Roy, conseiller de son Accadémie de peinture à Paris, honoraire de celle d'Amiens, demeurant aux galleries du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, lequel, vivement pénétré du bonheur que l'on a de vivre sous le règne d'un prince bienfaisant, et animé du noble désir d'imiter, autant que ses facultés le permettent, la bonté de son cœur, a, par ces présentes, donné par donation entre vifs, pure, simple et irrévocable, en la meilleure forme que donation puisse être faite et avoir lieu, à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens, — ce accepté pour ladite Accadémie par sr Jean-Robert Dorison, bourgeois de Paris, y demeurant rue du Champ-Fleury, paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, à ce présent, au nom et comme procureur de MM. Jean-Léonor Baron, avocat, directeur et secrétaire perpétuel de ladite Accadémie, Mathieu Maugende, subdélégué général de l'Intendance de Picardie, accadémicien honoraire, et Vincent de Wailly, receveur général des impositions d'Amiens, accadémicien, nommés par ladite Accadémie ses commissaires en cette partie, fondé de leur procuration spéciale à l'effet des présentes, passée devant MMes Beffroy et Sellyer, notaires du Roy en ladite ville d'Amiens, le 29 avril 1783, — cinq cens quarante-neuf livres quinze sols de rente perpétuelle au principal, au denier quarante, de vingt-un mille neuf cens quatre-vingt-dix livres assignés sur les aydes et gabelles, en l'exécution de l'édit du mois de juin 1780, reconstitué par contrat passé par devant M. Menjaud, l'un des notaires soussignés et son confrère ce 2 may 1783, no 97438, au proffit dudit sieur Quentin de La Tour, par subrogation aux droits de M. Louis Auvray, conseiller du Roy, auditeur ordinaire de sa Chambre des Comptes de Paris, ladite rente de 549 livres, 15 sols à prendre en 608 livres de pareille rente originairement constituée au profit de M. Louis Auvray, ancien notaire honoraire à Paris, par contrat passé devant Me Demouchy et son confrère, notaires à Paris, ce 17 décembre 1720 ; pour ladite rente en principal et arrérages appartenir en toute propriété à ladite Accadémie, à en commencer la jouissance à compter du premier janvier 1783, à la charge de l'emploi et de l'exécution des conditions cy après expliquées. Cette donation est faite par ledit sieur Quentin de La Tour pour fonder à perpétuité en ladite Accadémie un prix de cinq cens livres qu'il entend être distribué annuellement le jour de Saint-Louis, dont la première distribution se fera le jour de Saint-Louis, 25 août 1784, à celui des citoyens de la province de Picardie qui aura fait la plus belle action d'humanité de quelque manière

qu'elle s'entende, ou, à défaut, à celui qui aurait fait la découverte, soit d'un remède des plus utiles à la santé, soit de quelque machine, matières ou autres choses démontrées utiles pour perfectionner les arts, l'agriculture, ou pour faire fleurir le commerce, principalement dans la Picardie et dans tout le royaume ; entendant pareillement ledit sieur Quentin de La Tour, que, lorsque dans le cours de l'année il se rencontreroit deux actions d'humanité d'un mérite égal ou d'une découverte dont l'utilité equivaudroit à la belle action d'humanité, ce prix fût partagé entre les deux auteurs ou que (si l'Accadémie le jugeoit à propos par l'importance de l'objet) le prix de l'année fût alloué, dans laquelle année alors il n'en seroit point distribué ; et que l'Accadémie voudroit bien faire connoître par la voye des écrits publics en annonceant ce prix fondé par ledit sieur de La Tour. Quant au surplus de la rente de cinq cens quarante-neuf livres, 15 sols, produisant net, quinzième déduit, 513 livres, 2 sols, il sera employé, ainsi que le consent ledit sieur de La Tour en frais de perception de ladite rente. Ladite donation est faite encore à la charge qu'arrivant le remboursement de ladite rente, les deniers en provenants seront employés en acquisition d'autres rentes sur emprunts publics et solides, lesquelles venant aussi à être remboursées seront remployées de la même manière, lors desquels emplois et remplois il sera fait toutes déclarations nécessaires afin que les rentes nouvellement acquises soient représentatives de celles qui auront été remboursées, et servent à acquitter sans interruption l'objet de la présente donation. Et, en outre, ladite donation est faite parce que telle est la volonté dudit sieur donateur qui se dessaisit en faveur de ladite Accadémie de la propriété et jouissance de ladite partie de rente, voulant, constituant procureur le porteur, donnant pouvoir... Et a ledit sieur donateur présentement remis audit sieur Dorison, audit nom, la grosse du contrat de reconstitution de ladite rente. Pour faire insinuer ces présentes, les parties en donnent pouvoir au porteur et d'en requérir acte ; et pour l'exécution des présentes, lesdites parties élisent domicile en leurs demeures susdites, auxquels lieux, nonobstant promettant, obligeant, renonceant... Fait et passé à Paris, en la demeure dudit sieur Quentin de La Tour, le 10 may 1783, et ont signé la minute des présentes demeurée à Me Menjaud, l'un des notaires soussignés. *Signé :* Menjaud et Monnot.

Insinué à Paris, le 13 may 1783, et enregistré tout au long à la réquisition du porteur qui a signé ; dont acte. — Reçu 75 livres, compris les 10 sols pour livre.

Arch. nat., Y 466, fol. 250. Guiffrey et Tourneux, p. 41.

19 mai. — La Tour répond au secrétaire de l'École, M. Rigault, qui lui avait transmis les détails de la distribution des prix.

Je n'ai lu que ce matin, Monsieur et cher confrère, le procès-verbal et votre description de la fête. La crainte des compliments a favorisé ma paresse. A la couronne près, je suis fort satisfait du zèle que M. le Mayeur et toute l'administration ont mis à la célébrer pour exciter l'émulation ; puisse-t-il durer dans la suite des temps.

Je vous prie de remercier pour moi, en attendant que je l'en remercie moi-même, M. de Bournonville, qui a bien voulu se charger pour l'École du gros portefeuille d'estampes et de quelques dessins. J'avais un portefeuille de dessins de grands maîtres que je destinais de même pour l'École. Il fait partie de tous les vols qu'on m'a fait. J'aurais désiré être aussi content de la tête que je le suis des autres branches du dessin. Je m'en console, parce que cela pourra venir et n'est pas de la même importance que les autres. Je suis sensible à l'attention des Messieurs les négociants pour ce qui touche le commerce, et j'ai l'honneur de les en remercier, ainsi que toute l'administration à laquelle j'ai l'honneur de présenter mes hommages.

Je vous remercie aussi de tous les embarras que vous avez sûrement essuyés, et sûrement avec plaisir, puisque l'École est votre enfant, et vous savez ce qu'il en coûte pour les élever.

Je vous embrasse, Monsieur et cher confrère, avec les sentiments d'estime et d'amitié que vous a voué votre, etc...

De La Tour.

Aux Galeries du Louvre, le 19 mai 1783.

Registre des délibérations de l'École de dessin. Cf. A. Patoux, *Les dernières années...*, p. 26-27.

22 mai. — La Tour abandonne à l'École de dessin de Saint-Quentin 500 livres.

Desmaze, 1854, p. 69.

31 mai. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

25 *juin.* — Testament de La Tour. Codicille.

Ceci est mon codicille par lequel je nomme et institue mon ami M. Le Roy, au lieu et place de M. l'abbé Pommier, conseiller de Grand'Chambre, abbé de Bonneval, dont les occupations sont trop importantes au service public pour en être distrait par l'exécution de mon testament. Je le prie de vouloir bien en conserver le titre honoraire. Et, en cas de la mort de M. Le Roy, je nomme pour le remplacer dans ladite fonction de mon exécuteur testamentaire mon petit-cousin M. Dorizon, espérant qu'ils voudront bien l'un ou l'autre en prendre la peine et me donner cette marque d'amitié.

Fait à Paris, en mon logement, aux Galleries du Louvre, le 25 juin 1783.

De La Tour.

Mon testament est chez maître Brichard, notaire, rue Saint-André-des-Arts.

Guiffrey et Tourneux, p. 35.

26 *juillet.* — La Tour est désigné par l'Académie pour faire partie du Comité chargé d'examiner les œuvres qui seront exposées au Salon.

Il a été arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Sallon s'assemblera le 9 du mois d'Aoust prochain, à trois heures de relevée, et l'on a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les Recteurs, Adjoints à Recteur et Secrétaires qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voix du sort, dans MM. les Professeurs, MM. *Pajou*, *Caffierri*, *Brenet*, *Bridon*, *Du Rameau* et *La Grenée* jeune ; dans MM. les Adjoints, MM. *Mouchy* et *Suvée ;* dans MM. les Conseillers, MM. *De La Tour* et *Duplessis*.

Procès-verbaux de l'Académie, t. IX, p. 162.

8 *novembre.* — La Tour est nommé expert dans le procès intenté par le peintre Montjoie à Me Charlet, ancien procureur.

Du Samedy 8 novembre 1783.

Sur la requête faite en jugement devant nous à l'audience de la Chambre civille du Chatelet de Paris par Me Decaquy procureur du S. Jean-Gabriel Montjoie, Me peintre à Paris, demandeur au principal et en exécution de notre sentence rendue le trente juillet dernier, laquelle condamne le cy après nommé à payer au demandeur la somme de Cent quarante quatre livres pour les causes y portées, defendeur à l'opposition y formée par requête verballe du vingt trois suivant ses fins de non recevoir du vingt six, defendeur aux écritures du cinq septembre suivant ses réponses du vingt cinq, encore défendeur aux écritures du dix suivant ses fins de non recevoir du dix sept, le tout tendant aux fins y portées, assisté de Me Lacaze, avocat. Contre Me Chobert procureur de Me Charlet, ancien procureur en la Cour défendeur au principal et opposant à l'execution de la sentence susdattée défendeur et demandeur assisté de Me Brunet, avocat. Parties ouyes sans que les qualités puissent nuire ni préjudicier. Nous avant faire droit disons que le portrait de l'épouse de la partie de Brunet fait par celle de Delacaze sera vu et visité par experts peintres dont les parties conviendront sinon qui seront nommés d'office, lesquels constateront si ledit portrait est recevable, à l'effet de quoi tenue ladite partie de Brunet de faire trouver son épouse devant lesdits experts et ou le portrait seroit jugé recevable lesdits experts l'estimeront, donnons lettres à ladite partie de La Caze de ce qu'elle nomme pour son expert le Sr Delatour en conséquence rem. [remise, remettons?] dans trois jours ladite partie de Brunet d'en nommer un de sa part, depens reservés ce qui sera executé.

P. M. Dupont L. P.

Arch. nat., Y 7660. Sentences de la Chambre civile.

— La Tour est nommé expert dans le procès intenté par le peintre Jean Viel au sieur Souchère de Rivière, officier de dragons.

Du Samedy, 8 novembre 1783.

Sur la requête faite en jugement devant nous à l'audience de la Chambre Civille du Chastelet de Paris par Me Jules-Marie Arnauld procureur du S. Jean Viel, peintre à Paris demandeur aux fins de l'exploit du deux octobre dernier fait par Le Sage, huissier à cheval en cette Cour, duement controllé et présenté defendeur aux écritures du 17 du même mois et incidemment demandeur suivant ses écritures signifiées en réponse le vingt quatre du même mois, défendeur aux écritures du vingt sept suivant, sui-

vant ses réponses du vingt huit dudit mois d'octobre, le tout tendant aux fins y portées et aux dépens, assisté de Me Desfontaines, avocat. Contre Me Popol, procureur du S. Souchere de Rivière, officier de dragons, defendeur et demandeur assisté de Me Damiens, avocat. Parties ouyes, Nous, avant faire droit disons que le portrait dont il s'agit sera vu et visité par Experts dont les parties conviendront sinon nommés d'office, lesquels constateront s'il est ressemblant et fait selon les règles de l'Art audit cas le priseront et estimeront à l'effet de quoy la partie de Damiens tenue de se représenter à la première sommation qui lui sera faite pour ledit rapport fait et rapporté être par nous ordonné ce qu'il appartiendra donnons lettres à la partie de Desfontaines de ce qu'elle nomme le Sr Valade peintre du Roy et de son Académie Roialle de peinture et sculpture. En conséquence disons que dans trois jours la partie de Damiens sera tenue d'en nommer un sinon et faute de ce faire et ledit délai passé d'après une simple sommation de procureur à procureur disons que ladite estimation sera faite par Valade nommé par la partie de Desfontaines et par La Tour que nous nommons d'office pour la partie de Damiens, dépens reservés. Exté [ce qui sera exécuté].

P. M. Dupont L. P.

Arch. nat., Y 7660. Sentences de la Chambre civile.

20 *décembre.* — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

— La Tour pose une bizarre question scientifique.

Les productions du règne végétal étant si profondément enfouies, et les productions de la mer étant si élevées dans des lieux aussi voisins que Passy et l'École militaire, quelle place tient la formation des bois fossiles dans l'ordre chronologique, relativement aux coquilles fossiles? La mer a-t-elle formé les dépôts de Passy et délaissé des coquilles avant ou après que le règne végétal eut fleuri dans le terrain enfoui qui est sous l'École militaire?

Ce problème a été proposé par M. de La Tour, Peintre du Roi, de l'Académie de peinture, Membre de celle des sciences, littérature et arts d'Amiens, dont on connoit les talens a exprimer le génie, le caractère et les mœurs des grands hommes de ce siècle dont il a fait les portraits. Pour le résoudre [1]...

Soulavie, *Histoire naturelle*, t. VI, p. 265.

— Réflexion de Diderot sur La Tour.

Un peintre célèbre de nos jours emploie les dernières années de sa vie à gâter les chefs-d'œuvre qu'il a produits dans la vigueur de son âge. Je ne sais si les défauts qu'il y remarque sont réels ; mais le talent qui les rectifierait, ou il ne l'eut jamais s'il porta les imitations de la nature jusqu'aux dernières limites de l'art, ou, s'il le posséda, il le perdit, parce que tout ce qui est de l'homme périt avec l'homme.

Diderot, *Addition à la Lettre sur les aveugles* (*Œuvres*, t. I, p. 331).

1784

Janvier. — Une lettre de La Tour à l'administration de l'École de dessin et Bureau de charité de Saint-Quentin montre, par son incohérence, les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter.

Messieurs, je ne puis trop vous témoigner combien je suis satisfait de votre administration ; mais comme tout se corrompt à la fin, permettez-moi de vous faire part de mes inquiétudes pour l'avenir. Je crois qu'on préviendrait les abus en inscrivant sur les registres des délibérations le nom des femmes en couches, celui des vieux artisans infirmes soit par l'âge ou maladie. On encouragerait les jeunes artisans par l'appât et la sureté d'être de même secourus dans leur vieillesse, ainsi que les femmes qui ont fait le plus d'enfant, infirmes soit par l'âge ou les maladies, pourraient encourager les femmes à ne pas craindre de faire trop d'enfants. Bien entendu que les pauvres à assister ne seront pas de la classe de ceux que la mendicité ou la débauche, filles de la fainéantise, auront rendu malheureux, ceux là étant l'objet du bureau de l'Aumône commune. Voilà, Messieurs, le but de mes fondations que je vous prie de vouloir bien agréer, ainsi que la sincérité de mes vœux pour toutes les satisfactions que vous pourrez

1. L'ouvrage de Soulavie porte les dates 1780-1784, mais on peut croire que c'est en 1783 que cette question fut posée par La Tour ; c'est, en effet, dans le même volume que Soulavie raconte le voyage à Ermenonville, qui date de 1782, et en 1784 La Tour était bien malade.

désirer dans le courant de cette année et des suivantes. C'est avec ce sentiment que j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre, etc...

DE LA TOUR.

Registre des délibérations de l'École de dessin. Cf. A. Patoux, *Les dernières années...*, p. 28-29.

31 *janvier*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

9-20 *février*. — Testament de La Tour.

Ceci est mon testament, par lequel j'institue mon ami M. Le Roy, demeurant rue de Grenelle, au coin de celle du Pélican, mon exécuteur testamentaire. Je le prie d'agréer, en reconnaissance très faible des services qu'il m'a rendus pour mes établissements et de ceux que son amitié l'engagera de rendre encore à ma succession, ma tabatière en or gravée et ornée de six tableaux en émail d'après Teniers ; elle a coûté mille écus à Mme la Dauphine, mère du Roy, en représailles d'une galanterie que je lui avais faite. Tous les frais payés, il aura un quart de ma succession, destinée à mes établissements de Saint-Quentin ; les trois quarts seront pour ceux à qui je donne des legs pris sur cinquante parts, dont celles qui seront libres seront en caffé, chocolat et liqueurs pour tous ceux que j'ai nommés dans ce testament et ceux que j'avais nommés dans le testament déposé chez mon exécuteur testamentaire.

A mon ami M. Rigaud, qui s'est aussi donné beaucoup de peine pour mes établissements à Saint-Quentin, et surtout l'École royale gratuite de Saint-Quentin, dont il est l'inventeur, ma tabatière garnie en or et émaillée d'oiseaux et de fleurs ; elle a coûté 1,800 livres ; je le prie également d'accepter cette galanterie.

A Mme de Charrière, habitant le Colombier, près Neuchâtel, en Suisse, ma lorgnette en or, ainsi que des tablettes garnies d'or ; à M. Hogguère, ministre de Hollande à Hambourg, le tableau de feu mon ami M. l'abbé Hubert lisant à la lumière.

A MM. Bailly, des Académies française et des sciences, l'abbé Soulavie et Barral[1], au service du Roi en l'isle de Corse, mon grand télescope de Dolon, qu'on a jugé être le meilleur qu'il y eût à Paris ; il sera tiré au sort : le premier des trois noms cachetés qui sortira aura cet instrument ; le deuxième nom aura le télescope de 16 pouces, et le troisième ma lunette achromatique de Dolon de 16 à 20 pouces de longueur, en reconnaissance d'avoir été confirmé par leurs ouvrages dans mes idées sur la prodigieuse antiquité de ce vaste univers, si merveilleusement rempli de soleils de toute grandeur, vivifiant des milliards de globes circulant autour d'eux, notre petite terre comprise, ainsi que notre petit soleil avec tous les autres globes qui sont de sa dépendance comme nous.

Les dernières observations de Corse me font gagner mon procès relatif au dernier séjour de la mer sur notre Gaule et ailleurs, dont les coquilles ne se trouvent plus que sur les côtes de Coromandel[2].

A Mlle Fel, tous les meubles, glaces, sièges, tableaux, etc., qui sont dans mon petit appartement, le grand télescope excepté, lesquels effets seront, après son décès, au cousin Dorizon, ou appartiendront à ses enfants, s'il n'existe plus.

A notre Académie Royale de peinture et sculpture, le portrait de M. Parrocel, tout altéré qu'il est, et celui de M. Dachery[3], mon camarade d'école et de collège, en habit violâtre, d'un violet sale, comme un des moins altérés.

9 février 1784.

Si l'Académie persiste à ne pas faire usage des 10,000 livres que je lui a données par contrat en 1777, pour tous les différents prix de perspective, d'anatomie, de dessin d'après l'antique et d'une tête et les deux mains peintes à l'huile ou autrement, sans sortir de la place, par trois ou six élèves qui ne feront que changer de place pour la peindre en face et de deux côtés, éclairée et ombrée avec les mains, puisque j'ai le chagrin de voir notre école privée des avantages qu'elle aurait tirés de ces différents prix, ma succession réclamera cette donation avec les intérêts.

1. Pierre Barral, né à Seyssins (Isère), le 12 juin 1742, mort le 11 août 1826, élève des ponts et chaussées, fut envoyé comme ingénieur dans l'île de Corse en 1769 ; il prit rang plus tard dans l'armée et fut admis en 1801 à la retraite avec le grade de général de brigade. M. Ad. Rochas (*Biographie du Dauphiné*), à qui j'emprunte ces renseignements, mentionne de lui, après Quérard, un *Mémoire sur l'histoire naturelle de l'île de Corse, avec un catalogue lithologique de cette île, etc.* Londres et Paris, 1783, in-8o. (Note de Guiffrey et Tourneux.)

2. Cette phrase, assez obscure, se complique dans l'original d'une incidente où il est question « de l'arbre debout sur ses racines pétrifiées à 82 pieds au-dessous du lit de la Seine, au puits de l'École militaire ». (Id., ibid.)

3. Parent du célèbre Dachery. (*Note de La Tour.*)

Je donne 120 livres pour mon enterrement, 300 livres que mon exécuteur testamentaire distribuera à de vrais pauvres infirmes de la paroisse où je mourrai.

Je dispense mes amis de me suivre hors Paris, que je ne veux pas empoisonner.

Je veux que, de tout ce qui restera de net, un quart en soit prélevé pour être distribué à l'École de dessin, dont le professeur aura ce qui pourra manquer au dernier contrat qui est encore chez le notaire, pour la somme complétée de 1,700 par année, dont 200 livres pour son logement.

Le quart de ma succession sera divisé en quatre parties : l'une pour l'École (complément du contrat du professorat), pour lui fournir les nouveautés qui seront utiles à ses progrès.

La deuxième partie aux femmes en couches.

La troisième partie aux vieux artisans des deux sexes et sans distinction de religion, et infirmes, hors d'état de travailler ; les femmes qui ont le plus d'enfants préférées aux autres.

La quatrième partie du quart de ma succession servira à une rosière de cent écus de dot et soixante livres de linge et habits. Cette rosière aura lieu, suivant la succession, plus ou moins souvent. Ce qui n'aura pas été dépensé sera mis en réserve pour subvenir aux besoins pressants de l'année suivante, si elle se trouvait mauvaise. Comme les registres du bureau de l'administration doivent faire preuves des secours délivrés, avec les noms et la qualité et quantité de ces secours, on ne peut pas être trompé, soit par négligence ou mauvaise foi. On préviendra les abus, et la réserve servira à des cas malheureux, disette, charité, etc., etc.

M. le Mayeur Margerin avait fait une économie de 1,500 livres ; il a eu l'attention de m'en prévenir.

A M. Restout, ce qui restera chez moi du premier portrait de monsieur son père et de celui que j'ai eu le malheur d'ôter de sa place à l'Académie, que j'ai culbuté mille fois sans pouvoir me satisfaire pleinement, ce qui a contribué à faire le malheur de ma vie et m'a ôté le moyen de faire plaisir à mes autres amis.

Ce qui restera de net des trois quarts de la succession sera composé de parties.

Je déclare ici que (à) ceux qui ne seront pas contents de leur part qu'elle fera masse avec les autres et que je les déshérite.

Mon exécuteur testamentaire en donnera à mon frère, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Saint-Quentin, 6 parts, ayant au Palais-Bourbon une rente viagère de 5,400 livres et deux petits contrats de 225 livres sur la ville de Paris.

A mon cousin Jovet, marchand tailleur, à Beaune, en Bourgogne, 5 parts.

Au petit-cousin Dorizon et à sa femme, pour eux et leur sœur, à Paris, 6 parts.

A la petite-cousine Morelli, vitrier (*sic*), à Sceaux, 4 parts.

A Mme la veuve Grandsir, à la Ferre en Picardie, 2 parts.

Aux très arrière-petits-cousins et cousines Baudemont, 2 parts.

A leurs cousines Dominique Dervet, 2 parts, et à Jean Dervet, 2 parts.

Le Roy, rue de Grenelle, 4 parts.

Brichard, notaire, 1 part.

Messieurs et dames : Houdon ; Casanova ; Berthélemy ; Callet ; Ducreux ; Rigaud ; Bailly ; Faujas de Saint-Fond ; Soulavie ; Baral ; Montgolfier ; Charles et Robert, frères ; l'abbé Regley ; Montjoie, peintre ; Cochin ; Pierre, premier peintre ; Vien ; Demours, sa femme et son fils ; Vincent ; Boizot ; Nelson ; Brébion, au Louvre ; Gois ; Brenet ; Bachelier ; Tardieu ; Lépicié ; Pajou ; Belle ; Monot, architecte ; Doyen ; Bridan ; Pasquier ; Greuze ; Mme Guiart ; Mme Lebrun ; David ; M. Piscatory ; Voiriot ; Wille ; Lagrenée ; Lagrenée le jeune ; Renou, 1/2 part ; Guérin ; Robert ; Pigalle et son épouse ; Sorbier ; Fayol ; Boulanger ; Mouchy ; Durameau ; Roslin ; Duplessis ; Loir ; Beaufort ; Rouillé de l'Étang ; Marigny ; leurs portraits et miniatures.

A Mlle Fel, tout ce que j'ai à Chaillot (mon grand télescope excepté, devant être tiré au sort), le piano-forte, les glaces, meubles et ceux de domestiques. Tout sera reversible après son décès au cousin Dorizon ou à sa famille, ainsi que l'argenterie qui s'y trouve, qui consiste actuellement en quatre petits plats et une douzaine de cuillères et fourchettes, le tout d'argent.

Mlle Clairon, son portrait ; Forbonnais, son portrait.

Mmes Cheminot ; Quantin ; Kel ; Chapron ; Meghen ; Goudron ; Bullo ; l'abbé de la Savonerie (?) et Lemaître ; Mme Ruelle ; Boze, rue du Gros-Chenet.

A Passy : Ray de Chaumont ; Franquelin ; du Hailly ; des Varennes ; Sciot et son épouse, près des Bons-Hommes.

A Auteuil : Mme Helvétius, dans mon ancienne maison.

Je donnerai de mon écriture, dans un testament que je dois faire avec l'aide d'un copiste, l'état des

effets qui seront chez moi et des changements que je pourrai faire à mon testament, suivant les cas et ma volonté, auxquels je demande qu'on adhère comme s'ils étaient dans ce testament-ci, déposé chez Me Brichard.

Ce jourd'hui vendredi, 20 février 1784. — Aux galeries du Louvre.

De La Tour.

Guiffrey et Tourneux, p. 36.

28 *février*. — La Tour annonce à l'Académie qu'il a choisi le sieur Preud'homme pour être directeur-professeur à l'École de dessin qu'il a établie à Saint-Quentin.

M. *De La Tour*, Conseiller de cette Académie, ayant établi une École de dessin à Saint-Quentin, sa patrie, et s'étant réservé la nomination du Directeur Professeur de cette École, a fait part à l'Académie du choix qu'il a fait du sieur *Jérome Preud'homme*, Peintre. La Compagnie, connaissant les talens du Sr *Preudhomme*, a applaudi au bon choix de M. De La Tour.

Procès-verbaux de l'Académie, t. IX, p. 188.

27 *mars*. — La Tour est présent à l'Assemblée de l'Académie.

28 *avril*. — Le mayeur de Saint-Quentin reçoit de La Tour une lettre qui contient des résolutions nouvelles inconciliables avec les règlements adoptés pour l'École de dessin. Contrairement à l'usage, cette lettre ne fut pas transcrite sur le registre des délibérations de l'École.

Patoux, p. 29-30.

3 *juin*. — La Tour révoque par un codicille « tous testamens qu'il a faits jusqu'à ce jour ».

Guiffrey et Tourneux, p. 35.

Juin. — La santé de La Tour oblige son frère à l'emmener à Saint-Quentin. Suivant une tradition orale, on usa d'un subterfuge pour y parvenir.

Ce ne fut point sans lutter que La Tour quitta tout ce qui lui était cher et avait rempli les trois quarts de son existence. Une tradition digne de foi nous apprend que pour l'arracher à Auteuil son frère dut user de ruse. Paris était alors tout entier aux belles expériences de Montgolfier. Une ascension nouvelle était annoncée, et La Tour ne pouvait manquer une occasion de voir le ciel de plus près. Un ami lui persuada qu'il avait une place pour lui dans l'aérostat de Montgolfier et réussit à le faire monter dans une voiture qui ne devait s'arrêter qu'à Saint-Quentin.

A. Patoux, *Les dernières années*..., p. 32.

20 *juin*. — La Tour arrive à Saint-Quentin et reçoit un chaleureux accueil de ses compatriotes.

Ce fut une entrée magnifique, triomphale. Les cloches sonnaient à toute volée. Ses concitoyens, à l'envi, se précipitaient au-devant de lui. Il s'avançait au milieu des maisons pavoisées, et le corps de ville, au bruit des salves d'artillerie, le harangua avec autant de pompe et plus de sincérité sans doute qu'il l'eût fait pour un potentat ou un grand de la terre... L'administration de l'École de dessin se rendit en corps chez son frère où il était descendu, et le mayeur, M. Coliette, « portant la parole, lui exprima d'une manière très pathétique le zèle de l'administration pour la dispensation de ses actes de bienfaisance, et la vénération et le respect dont chacun des membres était pénétré pour sa personne. » A ce discours, La Tour ne répondit rien, sans doute parce qu'il était hors d'état de répondre quoi que ce fût. S'il avait prononcé la moindre parole qu'il eût été possible de rapporter, son ami, M. Rigaud, le secrétaire exact et scrupuleux de l'École de dessin, n'eût point manqué de nous en faire part.

A. Patoux, *Les dernières années*..., p. 34-35.

5 *juillet*. — Le chevalier de La Tour expose au président du bailliage de Vermandois, à Saint-Quentin, l'état de santé de son frère et lui demande l'autorisation de réunir un conseil de famille pour le faire interdire.

Que le grand âge du sieur Maurice-Quentin Delatour, peintre et pensionnaire du roy, conseiller de l'Académie royale de peinture et de sculpture, natif et demeurant présentement en cette ville de Saint-

Quentin, son frère consanguin, et les infirmités inséparables de la vieillesse, l'ont tellement affecté qu'il a totalement perdu l'usage de son esprit et de sa raison, au point qu'il ne parle plus que de richesses immenses ; qu'il n'en est pas, excepté celle de l'empereur de Chine, qui puisse égaler la sienne ; qu'il promet à toute personne qu'il rencontre des 40, 50 et 100 mille livres de rente, dont, dit-il, il leur fera des contrats, et qu'il ne cesse de dire qu'il existe depuis des millions d'années.

Archives du greffe civil de Saint-Quentin. Registre des avis de parents du 18 juillet 1778 au 24 novembre 1784. Cf. A. Patoux, *Les dernières années*..., p. 35.

7 *juillet*. — Le conseil de famille se réunit et le président du bailliage procède à l'interrogatoire de La Tour.

Une première fois dans la journée du 7 juillet 1784, le magistrat, M. Dartois, se met en devoir de se transporter au domicile du chevalier de La Tour pour procéder à l'interrogatoire, mais, averti que la nuit précédente La Tour a éprouvé une agitation si considérable qu'il se trouve dans un assoupissement qui le met hors d'état de parler, le magistrat doit surseoir. Le même jour, à 6 heures du soir, l'état de La Tour s'étant amélioré, il répond à l'interrogatoire que son ami M. Dartois, qu'il n'est même plus capable de reconnaître, lui fait subir.

Lui ayant demandé des nouvelles de sa santé, dit le magistrat, il nous aurait répondu : « Qu'il ne nous connaissait pas et qu'il ne voulait pas nous voir. »

Enquis de ses noms, prénoms, âge et qualité, nativité et demeure, a dit : « Qu'il n'avait rien à nous dire et qu'il nous imposait le silence. »

A lui observé que nous avions toujours estimé sa famille et que nous étions son ami, a dit : « Que c'était pour cette raison qu'il ne voulait pas nous voir. »

Enquis si la maison où il fait sa demeure appartient au dit sieur Delatour, son frère, a dit : « Que nous pouvions aller faire f... ».

A lui représenté que nous lui parlions honnêtement et qu'il était étonnant qu'il nous réponde ainsi, a dit : « Que nous étions des b... de j... f... », et a continué de proférer nombre d'autre invectives.

Enquis s'il demeure en cette ville depuis longtemps, a dit : « Qu'il imposait silence à tout le monde ; qu'il n'entendait pas que personne lui fasse des questions ; que nous étions des f... bavards ; qu'il nous jetterait par les fenêtres ; qu'il nous jetterait les chandeliers et son pot de chambre à la tête », et il appela le sieur Delatour, son frère, à son secours.

Et sur les différentes autres questions que nous avons faites au dit sieur Maurice-Quentin Delatour, il a toujours continué à se répandre en invectives, sans aucune suite dans ses propos, appelant toujours son frère pour nous imposer silence.

Archives du greffe civil de Saint-Quentin. Liasse des interrogatoires, année 1784. Cf. A. Patoux, *Les dernières années*..., p. 36-38.

9 *juillet*. — L'interdiction de La Tour est prononcée.

A. Patoux, *Les dernières années*..., p. 38.

11 *juillet*. — Lettre de Cochin au savant Grosley au sujet de la santé de La Tour.

... Venons à notre pauvre ami M. de La Tour ; je suis bien de votre avis, et je pense aussi que c'est le régime extravagant auquel il s'est livré qui l'a amené à cet état affligeant. Que n'a-t-il pas fait pour nous persuader à tous de suivre son exemple ; mais il n'a point trouvé de prosélytes, quoiqu'il connût bien des peintres et des poètes.

M. de La Tour, après avoir donné beaucoup de marques de délire qui nous ont occasionné du chagrin et de l'inquiétude, a enfin été déterminé par son frère à se retirer à Saint-Quentin, sa patrie, où il a été accueilli avec reconnaissance et humanité. Depuis ce temps, nous n'avons eu de ses nouvelles que rarement ; mais elles disent toutes qu'il est dans le même état...

Guiffrey et Tourneux, *La Tour chez ses notaires*, p. 41.

1785

5 *janvier*. — Lettre de Mlle Fel au chevalier de La Tour.

Paris, ce 5 janvier 1785.

J'ai reçu en incluse, Monsieur le chevalier, l'état des meubles dont votre honêtteté me laisse la jouissance ma vie durant. Je suis tres touchée des nouvelles offres que vous me faittes, mais croyes,

Monsieur le chevalier, que je ne me suis attendûe a aucunne marque de reconnoissance de votre part, n'ayant écouté que ma conscience, qui est mon guide ordinaire, dans touttes les actions de ma vie. Quant à l'appartement que j'occupe a Paris, qui me convient par la proximité de mes amis, mais qui est si triste, que si la partie que je ne connois pas l'est moins, je pourrai peut-être loûer le tout pour me sauver des boûes de Chaillot pendant l'hiver. Quand vous seres a Paris, je me dècideray. M. Dorizon a du vous mander, que d'apres l'avis qu'a donne M. Paquier, pour les dangers, et le domage que la fumée pourroit causer aux pasteles de M. de La Tour, il est instant que vous veniés faire fermer les écartemens du mur, ainsy, je compte que cet accident vous déterminera a rendre posible votre petit voyage.

Receves les assurances des souhaits bien sinceres que je fais pour vous dans tous les tems, et du devouement parfait avec lequel je suis, pour la vie,

Monsieur le chevalier,

Votre tres humble, et tres obeissante servante,

FEL.

Tous nos amis me chargent de vœux et de complimens pour vous, faittes passer les miens où vous êtes.

Desmaze, 1874, p. 49.

15 *janvier*. — Acte d'interdiction de La Tour. *(Fragment.)*

L'adresse au verso porte : A Monsieur, Monsieur le chevalier de l'Atour, à Saint-Quentin.

. . . . . (1785). Barimcamp et autres conseiller du roi, président général au baillage de Vermandois à Saint-Quentin, commissaire enquêteur et extraordinaire audit siége.

S'est présenté Messire Jean de La Tour, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, demeurant en cette ville de Saint-Quentin, assisté de Maistre Lepere son procureur, et nous a dit que sur la demande formée pardevant nous par sieur de La Tour à fin d'interdire sieur Maurice-Quentin de La Tour frère consanguin et. . . . .
conséquence lui aurait été fait deffenses de contracter, vendre, aliéner et hypothéquer ses biens, meubles et immeubles et à touttes personnes de quelles qualités que ce soit de passer avec lui aucuns actes de quelque nature qu'ils puissent être à peine de nullité et de toutes pertes, dépens, dommages et interêts, aurions nommé pour curateur à l'interdiction dudit sieur de La Tour la personne dudit sieur Jean-François de La Tour comparant, pour par lui gérer et administrer les biens tant mobiliers qu'immobiliers dudit sieur Maurice-Quentin de La Tour son frère, de veiller à la sureté. . . . .
. . . conseiller du Roy, président lieutenant général au baillage de Vermandois . . . . à tous qu'il appartiendra que maître Piot. . . . . de sa charge de curateur. . . . . En témoin de quoi nous avons signé avec le scel royal de ce baillage. A Saint-Quentin, ce quinze janvier, mil sept cent quatre-vingt-cinq.

Desmaze, 1874, p. 51.

4 *avril*. — Témoignage sur l'état de santé de La Tour dans les registres des délibérations de l'École de dessin de Saint-Quentin.

Au moment d'organiser la distribution des prix de l'École de Dessin, l'administration agita la question de savoir si La Tour y serait invité, et décida : « Que si M. De La Tour, fondateur de l'École royale gratuite de Dessin de cette ville, *qui continue d'être dans l'état de démence qui a occasionné son interdiction*, avait quelque moment lucide le jour de la distribution des prix qui lui permettrait de paraître en public, l'administration en corps ira le chercher pour distribuer les prix et couronner les élèves et le reconduira de la même manière [1]. »

Registre des délibérations de l'École de dessin. Procès-verbal du 4 avril 1785.
Cf. A. Patoux, *Les dernières années*..., p. 38.

7 *avril*. — Lettre de M. Bachelier disant comment il procède pour le jugement du concours de l'École de dessin.

Arch. de l'hôtel de ville, liasse 67, dossier C. École de dessin. Desmaze, 1854, p. 75.

1. Le secrétaire fut sans doute gourmandé par certains de ses collègues à propos de la rédaction peu respectueuse pour La Tour du procès-verbal du 4 avril 1785, et il en témoigne son repentir dans ces termes : « Le secrétaire a sur-le-champ témoigné à Messieurs combien il en coûtait à son attachement pour M. De La Tour, et à sa reconnoissance pour le bien qu'il a fait à la ville de Saint-Quentin, d'avoir écrit les mots de *démence* et *interdiction* relativement à mon dit sieur De La Tour dans le procès verbal du 4 avril suivant, consigné sur le livre de délibération qui est en quelque sorte un dépôt public » (Registre des délibérations de l'École de dessin. Procès-verbal du 19 avril 1785. Cf. A. Patoux, *Les dernières années*..., p. 39).

1786

19 *janvier*. — Une vente d'objets et de tableaux appartenant à La Tour a lieu aux Galeries du Louvre.

Vente de meubles et effets : Estampes d'après *Van Dyck, Rubens, Marc-Antoine* et autres bons maitres, Tableaux en pastel et à l'huile, Dessins, grand mannequin, Pastels, Ustensiles de peintre, bordures dorées et cartes géographiques, le tout provenant du cabinet de M. *de Lâ Tour*, peintre du Roi, aujourd'hui 19 et jours suivants, à 3 heures, aux Galeries du Louvre.

Affiches, annonces, avis divers, 19 janvier 1786, in-8°, p. 162.

2 *mai*. — Distribution des prix de l'École de dessin de Saint-Quentin.

M. le Mayeur, président, ouvrit la séance avec son éloquence ordinaire par un discours très-touchant dans lequel il a rappelé avec autant d'énergie que de grâce les talents sublimes de M. De La Tour, qui se manifestaient déjà dans sa tendre enfance, les qualités bienfaisantes de son âme, dont on voit encore les marques très sensibles dans le peu d'existence qui lui reste.

Registre des délibérations de l'École de dessin. Procès-verbal du 2 mai 1786.
Cf. A. Patoux, *Les dernières années*..., p. 39-40.

1787

M. de Montjoie expose au Salon de la Correspondance le portrait de La Tour en *Démocrite* et un portrait de capucin par La Tour.

1787. — Portrait de l'auteur, en Démocrite. (Esquisse au pastel du cabinet de M. de Montjoie, peintre.) Portrait d'un capucin. (Pastel du même cabinet.)

Bellier de La Chavignerie, *Les artistes français du XVIII[e] siècle oubliés et dédaignés*, 18..., p. 415.

1788

8 *février*. — Lettre de M[lle] Fel à François de La Tour.

... Je suis charmée que la santé de votre pauvre frère se soutienne. Je crois pourtant qu'il serait à propos de lui persuader que « la Céleste » [M[lle] Fel] trouve mauvais qu'il boive de son urine et qu'il s'obstine à rester deux jours sans manger...

Maurice Tourneux, *La Tour*, p. 103.

Nuit du 16 au 17 février. — Mort de La Tour.

Affiches de Picardie du samedi, 26 avril 1788.

18 *février*. — Actes de décès et d'inhumation de M. Q. de La Tour.

Aujourd'hui dix-huitième de février de l'année 1788, a été présenté dans cette Église et inhumé dans le cimetière de Saint-André le corps de Monsieur Maurice-Quentin De La Tour, agé de 83 ou 4 ans, Peintre du Roi, Conseiller de l'Académie Royale de peinture et de sculpture de Paris, et honoraire de l'Académie d'Amiens, décédé, hier, dans cette paroisse. Les témoins ont été Messieurs Delatour, ancien gendarme, Chevalier de Saint-Louis, son frère, et Duliège, bourgeois de cette ville, oncle de Monsieur son frère, qui ont signé avec nous.

Signé : DELATOUR, DULIÈGE, BANCHARD, curé.

Registre de la paroisse Saint-Rémy. Cf. Dréolle de Nodon, *Éloge de La Tour*, p. 116.

Paroisse Saint-André, année 1788.

Cejourd'hui, lundi 18 du mois de février 1788, le corps de M. Quentin de La Tour, peintre du Roi, conseiller de l'Académie de peinture et de sculpture de Paris et honoraire de l'Académie d'Amiens, transporté de l'église Saint-Remy sa Paroisse, en cette Église, a été inhumé dans le cimetière de cette pa-

roisse, en présence de M. Jean-François de La Tour, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, son frère, et de M. Adrien-Joseph-Constant Duliège, Chapelain de l'Église de Saint-Quentin et Vicaire de la paroisse Notre-Dame soussigné. — Fait double, les jour et an que dessus.

Signé : De La Tour, Duliège, Labitte, curé.

Actes de l'état civil de Saint-Quentin. Desmaze, 1874, p. 55.

Épitaphe de La Tour par le chanoine Duplaquet.

A LA GLOIRE DE DIEU
ET
A LA MÉMOIRE
DE MAURICE-QUENTIN DE LA TOUR,
NÉ A SAINT-QUENTIN, LE 5 SEPTEMBRE 1704.
PEINTRE DU ROI,
CONSEILLER DE L'ACADÉMIE ROYALE
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE PARIS,
ET HONORAIRE
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES D'AMIENS.
BIENFAITEUR
DE CES DEUX ACADÉMIES,
ÉMULE DE LA NATURE
DANS SES PORTRAITS,
PÈRE DES ARTS
DANS L'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE ROYALE GRATUITE DE DESSIN
DE CETTE VILLE.
PÈRE DES PAUVRES
DANS SES FONDATIONS
POUR LES PAUVRES FEMMES EN COUCHES
ET
POUR LES PAUVRES VIEUX ARTISANS.
BON PARENT,
BON AMI,
BON CITOYEN.
ESPRIT JUSTE ET ORNÉ.
CŒUR DROIT ET GÉNÉREUX,
ORNEMENT ET SOUTIEN DE L'HUMANITÉ.
MORT LE 17 FÉVRIER 1788,
DANS LA 84e ANNÉE DE SON AGE.
LES ADMINISTRATEURS DE SES FONDATIONS
DANS CETTE VILLE
ONT ÉRIGÉ CE MONUMENT
DE REGRETS
ET
DE RECONNAISSANCE

Desmaze, 1854, p. 57 ; Lecocq, 1876, p. 5.

— Certificat de notoriété délivré à Jean-François de La Tour pour régler la succession de son frère.

Aujourd'hui sont comparus devant les Conseillers du Roi, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, sieur Jean-Robert Dorizon, bourgeois de Paris, y demeurant rue du Champ-Fleury, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, et sieur Pierre Pasquier, de l'Académie royale de peinture et sculpture, demeurant à Paris, Galleries du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois,

Lesquels ont, par le présent, certifié et attesté pour vérité notoire avoir parfaitement connu M. Maurice-Quentin De La Tour, peintre du Roi, conseiller de l'Académie de peinture et sculpture de Paris et honoraire de l'Académie d'Amiens ; savoir qu'après son décès, arrivé en la ville de Saint-Quentin, il n'a point été fait d'inventaire et qu'il n'a laissé pour son seul et unique héritier que M Jean-François De La Tour, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, son frère.

Pour justifier du décès du sieur De La Tour, lesdits sieurs comparants ont à l'instant représenté son extrait mortuaire, tiré des registres de la paroisse Saint-André de la ville de Saint-Quentin, délivré par M. Labitte, curé de ladite paroisse.

De La Tour, Duliège, Bouchart.

Guiffrey et Tourneux, p. 35.

23 *février.* — La mort de La Tour est notifiée en séance à l'Académie.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. De La Tour, Conseiller de cette Académie, décédé le 17 de ce mois, à St-Quentin, sa patrie, dans la 84e année de son age.

Procès-verbaux de l'Académie, t. IX, p. 351.

26 *avril.* — Article nécrologique.

M. Maurice-Quentin de La Tour, peintre du Roy, conseiller de l'académie royale de peinture et sculpture, honoraire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la ville d'Amiens, est mort la nuit du 16 au 17 février dernier, agé de près de 84 ans, à Saint-Quentin, sa patrie, où il s'étoit retiré depuis quelques années.

Par son génie et par la délicatesse de son crayon, tantôt fier et vigoureux, tantôt suave et facile, il avait rendu la peinture au pastel la rivale de la peinture à l'huille. Vandick et le Titien n'ont pas mieux connu la nature, et ne l'ont pas mieux rendue.

Ce qui frappe dans ses tableaux, ce n'est pas seulement la parfaitte ressemblance de la figure, mais l'âme tout entière de ses personnages. Ses portraits sont une suitte de caractères aussi finement saisis, aussi fortement prononcés que ceux de Théophraste et de la Bruyère.

La plus brillante réputation n'a pas été la seule récompense de ses nombreux chefs-d'œuvre : malgré son insouciance et son extrême désintéressement, ils lui ont procuré une fortune assés considérable, dont il a toujours fait le plus bel usage. Sa famille, ses amis, tous les talens, tous les infortunés avoient un droit acquis sur les fruits de ses travaux.

Plusieurs établissemens précieux qu'il a faits à Saint-Quentin caractérisent son goût pour les arts et son amour pour les hommes. Il a fondé pour la province de Picardie un prix de 500 fr. dont il a confié la distribution à l'académie d'Amiens.

Nous croyons devoir édicter les termes de l'acte du 10 mai 1783 qui contient cette fondation vertueuse et patriotique.

« Cette dotation est faite pour, par ledit sieur de La Tour, fonder à perpétuité en laditte académie un prix de 500 fr. qu'il entend être distribués le jour de Saint-Louis à celui des citoyens de la province de Picardie qui auroit fait la plus belle action d'humanité, de quelque manierre qu'elle s'entendit : ou, à ce défaut, à celui qui auroit fait la découverte d'un remède des plus utiles à la santé, ou de quelques machines, métiers ou autres choses démontrées utiles pour perfectionner les arts, l'agriculture ou pour faire fleurir le commerce, principalement dans la province de Picardie, et dans tout le royaume. MM. les curés et les seigneurs sont priés de faire connaître dans leurs cantons l'objet de ce prix. »

L'académie, pour témoigner son estime et sa reconnaissance envers un si bon citoyen et un si généreux confrère, a fait célébrer un service solennel, le samedy 19 de ce mois, en l'église des RR. PP. Cordeliers. M. de La Tour emporte les regrets de tous les amis des arts et des vertus. Son âme noble et fière a sçu conserver son indépendance dans tous les pays où le goût de la perfection l'a fait voyager, et dans toutes les situations singulières où il s'est trouvé. Il sçavoit dire et faire goûter la vérité, même à ceux pour qui l'on croit qu'elle est une vaine chimère. Un de ses confrères, son compatriote et son ami, a donné pour mettre au bas de son portrait, placé en la salle de l'hôtel de ville de Saint-Quentin, ce vers latin :

Ingenii dotes animi virtutibus aequat.

que le même a imité dans ce vers françois :

« Admirés son génie et chérissés son cœur. »

M. de La Tour laisse pour héritier de sa fortune, de son nom, et surtout de sa bienfaisance, un frère, M. Jean-François de La Tour, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, dont les tendres soins et l'amitié filiale ont versé un beaume salutaire dans le cœur de ce respectable vieillard les trois dernières années de sa vie.

Affiches de Picardie du samedi, 26 avril 1788 ; Desmaze, 1874, p. 56.

2 mai. — L'abbé Duplaquet prononce à l'hôtel de ville de Saint-Quentin l'éloge de La Tour (imprimé à Saint-Quentin en 1789).

Desmaze, 1854, note p. 47.

1789

8 juillet. — Lettre de Mlle Fel à M. Cambronne-Huet, juge-consul à Saint-Quentin [1].

Chaillot, ce 8 juillet 1789.

Les précautions, Monsieur, que vous faittes prendre à M. le chevalier de La Tour, s'accordent tout affet avec ma façon de pençer. Dans la crise où il se trouve, on ne sauroit veiller de trop pres les sconveniens, et franchement, il est tems que le pauvre chevalier se mette en repos.

Je recevrai Mulér avec plaisir pour mon domestique, d'autant plus que j'étois décidée a renvoyer le mien, qui, comme je l'avois prevû, s'est crû un personnage, depuis qu'il a eu l'honneur d'en imposer à un fou. Je vais arrêtter les soins de mes amis, qui s'etoit enquêttes de me trouver un sujet tel qu'il le faut pour son bonheur, et le mien : si Mulér me sert avec affection, qu'il ne se relache poin sur ses devoirs, il n'ora jamais envie de me quitter, car il trouvera ches moy de la justice, de l'humanité, une maison réglée, et beaucoup de tranquilité ! Mes gages sont de cent Ecus, y compris son habillement, il sera blanchi, et les etrennes sont en proportion du meritte.

Si ma condition luy convient, M. le chevalier me l'envoyera avec un mot de lettre, pour me donner des nouvelles de M. de La Tour : j'orai un entretien avec luy, ou je deciderai le jour de son entrée ches moy. Pendant que Muler se reposera, je me defferai de ma lourde bête.

Je vous prie monsieur de continuer vos bons offices d'ami, et d'ami de la vérité ! qui a scu vous appercevoir, a du remarquer ces sentimens dans votre cœur. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération

Monsieur

Votre tres humble et tres obéissante servante,

FEL.

Bien des choses je vous prie a M. le chevalier, et quoique je n'aye pas l'honneur d'être conüe de Mme Cambronne, j'ai celuy de la saluer ainsi que toutte votre famille.

Desmaze, 1874, p. 59.

1791

4 mai. — Transport de l'épitaphe de La Tour de l'ancienne église Saint-André à la collégiale.

A la réquisition de la Municipalité, les membres du Conseil Général sont passés dans la salle de l'auditoire pour délibérer.

Le président a dit que nombre de citoyens désiroient que l'épitaphe apposée dans la ci-devant église de Saint-André sur le tombeau de Maurice-Quentin Delatour, instituteur et fondateur de l'Ecole gratuite de dessin et d'un bureau de secours pour les pauvres femmes en couche, en cette ville, fut transportée dans l'église de Saint-Quentin.

Après suffisante discussion sur cette proposition et sur les mesures à observer pour la mettre à exécution, les membres du Conseil, pénétrés de la plus profonde reconnaissance pour les bienfaits que ce citoyen a répandus sur cette ville, et voulant honorer autant qu'il leur sera possible les vertus éminentes qui l'ont toujours distingué, ont arrêté ce qui suit :

L'épitaphe apposée dans la ci-devant église de Saint-André, sur le tombeau de Maurice-Quentin

1. Ramené par son frère à Saint-Quentin le 21 (*sic*) juin 1784, de La Tour allait chaque soir faire une partie de trictrac chez M. Cambronne-Huet, greffier du point d'honneur, qui demeurait sur la Grand'Place, et qui mourut en 1820 à l'âge de quatre-vingts ans (note de Desmaze). Cette lettre, d'ailleurs, est sûrement mal datée, puisque Mlle Fel y parle de la santé de La Tour, mort le 18 février de l'année précédente.

Delatour, de glorieuse mémoire, sera transportée solennellement le dimanche quinze de ce mois, à onze heures du matin, en l'Eglise paroissiale de Saint-Quentin.

Les frais relatifs à cette translation et au cérémonial qui sera observé ainsi qu'il sera détaillé ci-après seront acquittés des deniers de la commune.

Pour célébrer dignement cette translation, le même jour, à la même heure, et après les messes paroissiales, il sera chanté une messe haute à laquelle seront invités d'assister :

1º Les membres composant le Directoire des districts de cette ville ;

2º Les membres composant l'administration de l'Ecole gratuite de dessin et du Bureau de secours en faveur des pauvres femmes en couche, fondés par feu Maurice-Quentin Delatour ;

3º Les membres composant le tribunal du District ;

4º Les membres composant le tribunal de Commerce ;

5º Les juges de paix et leurs assesseurs ;

6º Les membres composant le bureau de paix et de jurisprudence charitable près du District de cette ville ;

7º L'état-major de la garde nationale et un détachement de dix hommes par compagnie, non compris les citoyens de bonne volonté ;

8º L'état-major de la place ;

9º Les officiers des troupes de ligne en quartier en cette ville, et un détachement desdittes troupes ;

10º Les professeurs et les étudians de l'école gratuite de dessin ; un détachement de garde nationale et de suisses feront de concert le service auprès de l'autel.

Il sera prononcé un discours en l'honneur de feu Maurice-Quentin Delatour.

L'assemblée nomme MM. Rigault, Damaye, Neukome père, et Denesle commissaires tant pour veiller au déplacement de l'épitaphe et choisir dans l'Eglise paroissiale le lieu où ils devront la placer, que pour ordonner et diriger le cérémonial cy-dessus arrêté ; les commissaires sont également autorisés à faire les invitations sus-mentionnées au nom du Conseil général de la commune, à inviter le clergé de l'Eglise paroissiale à célébrer avec la plus grande solennité la messe proposée et à choisir un ecclésiastique capable de retracer aux assistans les vertus et les bienfaits signalés de feu Quentin-Maurice Delatour.

L'assemblée voulant donner à M. Delatour un témoignage de sa sensibilité aux bienfaits particuliers qu'il se plait à ajouter à ceux que feu Maurice-Quentin Delatour, son frère, a fixés dans cette ville, l'invite très instamment à vouloir bien se réunir aux commissaires susnommés et à les aider de ses lumières pour tout ce qui concerne la translation et le cérémonial cy-dessus arrêtés. Les commissaires susnommés sont chargés de lui porter à cet effet le vœu de l'assemblée.

Délibéré lesdits jour et an.

CAMBRONNE-DARTOIS, FOUQUIER, GREBERT, NAMUROY, CHOLET, DELANCHY, DUPUIS, NEUKOME.

Délibérations du Conseil général de la commune de Saint-Quentin, séance du 4 mai 1791. Lecocq, 1876, p. 7.

15 mai. — Service célébré à Saint-Quentin à la mémoire de La Tour à l'occasion du transport de son épitaphe à la collégiale.

Cejourd'hui quinze may mil sept cent quatre vingt onze dix heures et demie du matin, le Conseil général de la commune de la ville de Saint-Quentin et Messieurs composant les membres du bureau de M. Delatour, M. Prudhomme, professeur de l'école royale gratuite de dessin, et les élèves, assemblés en la Chambre du Conseil de l'hôtel commun, suivant l'invitation faite par les commissaires du Conseil général, pour assister au service solennel qui doit se faire aujourd'hui à onze heures en l'Eglise paroissiale de Saint-Quentin pour le repos de l'âme de feu Maurice-Quentin Delatour, peintre du roy, conseiller de l'Académie royale de peinture et sculpture, membre honoraire de l'Académie d'Amiens, citoyen de cette ville de Saint-Quentin et fondateur de l'école royale gratuite de dessin et des bureaux de charité y joint, pour la translation de son épitaphe de l'église de Saint-André en celle paroissiale dud. Saint-Quentin, sont descendus de l'Hôtel-de-Ville, MM. les officiers municipaux ayant la droite, l'administrateur du bureau la gauche, et sont allés à l'église de Saint-Quentin, ont pris les stalles hautes à gauche en entrant, partie de l'administration entremêlée avec MM. les officiers municipaux, M. Delatour, ancien gendarme et chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, frère du défunt, à côté de M. le Maire ; le tribunal de Commerce ensuite, et après MM. les notables de la commune.

De l'autre côté étaient placés sur les hautes stalles MM. les administrateurs du District, MM. du tribunal du District, le juge de paix de la première division, ses assesseurs et ensuite le juge de paix de la deuxième division et ses assesseurs. Au fond de la nef et à l'entrée de la porte, était placé un cataphalque érigé avec pompe. Il avait vingt-cinq pieds de hauteur sur un sol de quinze pieds de largeur, duquel partoient deux rangs de gradins pour arriver au premier plancher, sur lequel s'élevoit un baldaquin décoré d'étoffe noire à bandes et frange blanche retroussée, dans le milieu desquels pendoient trois riches lampes d'argent ; les quatre montans garnis de même étoffe étoient semés de larmes et formoient quatre colonnes à bouffetées. Sous ce baldaquin étoit posé sur un piédestal le buste de feu M. Delatour ; sur le derrière se groupoit une figure de six pieds de proportion, représentant la ville de Saint-Quentin gémissant sur l'urne funéraire des cendres de cet illustre fondateur et ayant à côté d'elle son écusson qui la désignoit. Au haut de ce baldaquin, formant ce second plancher, étoit aux quatre coins quatre beaux vases blancs et un sarcophage élevé couvert d'un riche drap mortuaire ; sur le devant de ce cataphalque étoit posée l'épitaphe où le public y lisoit avec admiration les nombreuses fondations de ce citoyen ; huit rangées de cierges en forme piramidale ainsi que quatre grands ayant quatre angles, d'une hauteur majestueuse, formoient le luminaire et terminoient l'ensemble de ce monument.

Pendant la messe de *Requiem* célébrée par M. le curé et chantée par le chœur, Mademoiselle Éléonore Hautoy, invitée à cet effet par MM. les officiers, conduite par M. le Maire, a fait la quête dans le chœur et l'église, au profit du bureau des femmes en couches. Après la messe, il fut chanté un *libera*, et ensuite le Conseil général s'est formé en haye sous la voûte des cloches et a salué tous les assistans qui sortoient, ainsy qu'un détachement de la garde nationale. De retour à l'Hôtel-de-Ville, M. Delatour a fait un discours plein de candeur et de sensibilité qui fit grand plaisir à tous les auditeurs, et à l'instant M. Delatour a été prié de le remettre sur le bureau pour transcrire à la suitte de ce présent procès-verbal.

Fait et rédigé lesdits jour et an.

Cambronne-Dartois, Fouquier, Cholet, Grebert,
Delanchy, Dupuis, Neukome.

Discours de M. Delatour.

Messieurs,

Si de son vivant mon frère a été assez heureux pour pouvoir de ses épargnes fonder un établissement utile à sa patrie et un bureau de soulagement pour la classe la plus indigente de ses concitoyens ; vous, Messieurs, qui par vos places autant que par le cœur en êtes les pères, vous [l']en récompense[z], après sa mort, bien au-delà de l'étendue de ses bienfaits, en ne cessant de donner à sa mémoire les preuves les plus convaincantes de vos regrets, de votre estime et du plus tendre souvenir, ces preuves si souvent répétées, Messieurs, à surveiller l'école de dessin, et votre impartialité dans la distribution des secours que vous n'accordez jamais qu'aux plus nécessiteux, ont pénétré jusqu'au fond de mon âme et y resteront gravés en caractères inéfaçables. Daignez donc, je vous prie, Messieurs, être bien persuadés de toute ma sensibilité pour tout ce que la reconnaissance vous a fait faire jusqu'à présent pour lui et pour les nouveaux honneurs que vous venez encore aujourd'hui de décerner à ses mânes ; pour mettre le comble à tant de bonté, Messieurs, faites moi la grâce d'agréer mes respectueux hommages comme un tribut de ma vive et sincère reconnaissance et de recevoir mes très humbles remerciments.

Lecocq, 1876, p. 10-13.

1801

Août.

Les libéralités faites par La Tour montaient en principal, le 16 thermidor an IX, à 90,174 livres 3 sols 4 deniers. En intérêt, à 3,714 livres 14 sols 2 deniers.

Desmaze, 1854, p. 69.

1806

2 mai. — Rétablissement de l'École de dessin.

Dans une pétition adressée au premier consul, le 19 pluviôse an IX (8 février 1801), les habitants de Saint-Quentin avaient réclamé le rétablissement de l'école de dessin ; il fut fait droit à cette demande. Le 2 mai 1806, la distribution eut lieu dans la salle de spectacle avec une grande solennité. Le frère du fondateur offrit une médaille d'or ; la commune donna deux prix pour fleurs, l'un en or et l'autre en argent. MM. de la Loge fondent à perpétuité un premier prix d'architecture (médaille d'or) ; le professeur décerne un prix d'architecture, pour lequel concourent les trois classes. Les amateurs, dirigés par Jumentier, jouent des morceaux de musique, et le violoncelliste Faget se fait entendre dans un solo. Les dessins restent un mois exposés dans l'hôtel de ville. Le secrétaire de la commission était M. A.-Q. Charlet, et le commissaire-directeur M. Bucelly d'Estrées.

Desmaze, 1854, note p. 70.

20 septembre. — Testaments de Jean-François de La Tour, remis au notaire Desains. (Le testateur mourut à Saint-Quentin le 14 mars 1807.)

... Je, soussigné, Jean-François De La Tour, ancien officier de cavalerie, demeurant en cette ville de Saint-Quentin, rue De La Tour, nº 657 (aujourd'hui nº 2), nomme et institue mon légataire universel, mon cousin germain maternel, Adrien-Joseph-Constant Duliège, prêtre, vicaire de la paroisse et desservant l'Hôtel-Dieu de cette ville de Saint-Quentin, à condition et à la charge par lui d'acquitter et de payer dans l'espace d'un an, à dater du jour de mon décès, tous les legs ci-dessous énoncés, et tous ceux que je pourrai faire à la suite du présent testament et en marge, savoir, etc.

... Je donne et lègue à l'Ecole gratuite de Dessin, au bureau de charité des vieux pauvres infirmes, au bureau de charité des pauvres femmes en couches, trois fondations faites par mon frère, Maurice-Quentin De La Tour, tous les tableaux ci-dessous désignés, pour le produit de la vente qui en sera faite à Paris, être distribué et partagé entre les trois bureaux de la manière que je le dirai ci-après, savoir : 1º. le portrait de l'abbé *Hubert*, lisant à la lumière de deux bougies ; 2º. le portrait de *Crébillon*, poète tragique ; 3º. le portrait de *Duclos*, de l'Académie française ; 4º. le portrait de Jean-Jacques *Rousseau ;* 5º. celui de *Forbonnais*, qui a écrit sur les finances ; 6º. celui de l'abbé *Leblanc*, qui a écrit sur les Anglais ; 7º. celui de l'abbé *Pommier*, conseiller en la Grande Chambre ; 8º. celui de *Mondonville*, tenant son violon à la main ; 9º. celui de *Manelly*, célèbre bouffon italien ; 10º. celui de *Sylvestre*, peint en robe de chambre ; 11º. celui de *Peuche*, peintre de l'Académie, maître de dessin de mon frère ; 12º. celui de *Lemoine*, sculpteur ; 13º. celui de *Dion*, père capucin ; 14º. celui d'un frère quêteur, sa tire-lire à la main ; 15º. celui d'un Carme ; 16º. celui de Diogène, sa lanterne à la main ; 17º. celui d'un vieillard avec une barbe ; 18º. celui de *Monet*, ancien directeur de l'Opéra-Comique ; 19º. celui de *Parocel ;* 20º. et 21º. et de deux superbes dessins du même ; 22º. celui de *De la Reynière*, riche financier, peint en habit de velours cramoisi, brodé en or, assis dans un fauteuil, ayant une main dans sa veste et l'autre main sur sa cuisse ; 23º. celui d'une *Dame*, peinte en bleu ; 24º. celui de *Marie Leczynska*, épouse de Louis XV ; 25º. celui du prince *Xavier de Saxe*, qui vient de mourir ; 26º. la tête du fameux *comte de Saxe ;* 27º. celui du marquis *d'Argenson*, peint en cuirasse ; 28º. celui de *Dachery*, notre concitoyen et ami de mon frère, dans un cadre semblable à celui de Jean-Jacques Rousseau ; 29º. celui d'un *Arménien ;* 30º. celui de *Neuville*, fermier-général, en habit de moire ; 31º. celui de *Charles Maron*, ancien avocat au Parlement.

Tous ces tableaux, en pastel, ont été peints par mon frère ; les suivants, peints à l'huile, sont de plusieurs auteurs célèbres, savoir : 32º. le portrait d'une jeune personne qui peint ; 33º. une esquisse de Mlle Clairon, peinte en Médée, tous deux par Charles Vanloo ; 34º. celui d'un jeune flamand ; 35º. celui d'un jeune savoyard, par le célèbre Greuze ; 36º. le portrait du maréchal comte de Saxe ; 37º. une chasse au faucon, par Wouwermanns ; 38º. Alphée et Aréthuse ; 39º. le fleuve Léthé ; 40º. Marc-Antonin distribuant du pain à son peuple. J'entends et je veux que tous ces tableaux soient vendus à Paris, comme étant le lieu où on pourra en tirer un meilleur parti, surtout si les Anglais et les Russes y étaient revenus, et que le prix de cette vente soit partagé, savoir : la moitié pour l'Ecole gratuite de Dessin, un quart pour le bureau des vieux artisans infirmes, et l'autre quart pour le bureau des pauvres femmes en couches. Je désire qu'il soit conservé sur les revenus de l'Ecole, une somme suffisante pour donner des prix d'encouragement et de récompense aux jeunes élèves...

... Je, soussigné, Jean-François De La Tour, etc., etc.

... Je donne et lègue de plus à l'Ecole gratuite de dessin, pour rester à demeure dans la salle d'étude, savoir : 41º. le portrait de mon frère, peint en habit de velours noir et une veste rouge galonnée en or, par Péronneau, et non une copie qui en a été faite ; 42º. mon portrait, peint à l'huile et en grand uniforme ; 43º. celui d'un jeune homme qui boit ; 44º. celui de Dachery en habit bleu ; 45º. celui de Bertout en habit gris ; 46º. un singe qui peint ; 47º. celui d'une jeune personne qui coud ; 48º. celui d'une dame hollandaise en domino ; 50º. celui de M. de la Popelinière ; 51º. celui d'une jeune personne qui tient un pigeon sur son bras ; 52º. celui d'une autre jeune personne (à demi-nue) ; 53º. celui d'une autre jeune

personne idem (à demi-nue) qui est au-dessous de Mondonville ; 54°., 55°., 56°., 57°., quatre têtes de vieillard ; 58°., 59°., 60°., trois figures de l'école flamande, dans des cadres noirs ; 65°., 66°., cinq autres figures flamandes dans des cadres dorés ; 67°., deux autres tableaux flamands qui sont dans la chambre jaune, à côté de la porte de ma bibliothèque ; 113°. quarante-six têtes d'étude dans des petits cadres noirs ; 122°. neuf autres têtes d'étude dans des plus grands cadres noirs ; 123°. le superbe tableau de la famille royale, qui n'a pas été achevé ; 124°. une petite dormeuse ; toutes les figures en plâtre blanc ; 126°. la Vénus aux belles fesses ; 126°., 127°. le buste de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau.

Je prie instamment Messieurs les administrateurs de ces bureaux de vouloir bien ne pas permettre de détacher aucun de ces tableaux pour les prêter en ville à qui que ce soit, sans aucune distinction, pour ne pas faire de mécontents, et les prie encore de se faire donner un reçu de tous ces objets par le professeur, et surtout de lui bien recommander de ne pas prendre sur lui de disposer de faire sortir de l'Ecole aucun des objets qui lui sont confiés. Cependant, j'autorise Messieurs les administrateurs à vendre tout ou partie desdits tableaux, même ceux que je laisse spécialement à l'Ecole, s'ils trouvaient des occasions de les vendre avantageusement.

Fait et signé par moi, à Saint-Quentin, ce 20 septembre 1806.

Signé : DELATOUR.

Dréolle de Nodon, p. 117.

1807

16 *mars.* — Mort de Jean-François de La Tour, à Saint-Quentin.

M. Tourneux, *Un testament inédit de La Tour*, p. 3, note 1.

15 *mai.* — Le Conseil municipal accepte le legs de Jean-François de La Tour.

Le 15 mai 1807, le conseil municipal, composé de MM. Cambronne, Dartois, Cambronne (Quentin), Leuba, Delahaye l'aîné, Alwarez, Paringault, Hénique, Picard père, Marolle, Josselin, Delahaye jeune, Cordier, Piolet, Vielle, Namuroy, Pillon, Joly-Laval, Baligant, Paillette père, Houël, Baudreuil, Margerin, Hadengue et Desjardins, sur le rapport de M. Charlet, estime qu'il y a lieu d'accepter la donation de J.-F. de La Tour.

Desmaze, 1854, p. 74.

15 *septembre.* — Décret, donné à Saint-Cloud, accordant l'autorisation d'accepter les legs faits au bureau de bienfaisance et à l'École de dessin.

Desmaze, 1854, p. 75.

De 1808 à nos jours

L'interprétation du décret de 1807 ayant amené des difficultés de la part de l'abbé Duliège, exécuteur testamentaire, un second décret impérial, du 9 mai 1808, renouvelle l'autorisation d'accepter le legs de Jean-François de La Tour.

Desmaze, 1854, p. 75 ; Dréolle de Nodon, p. 119.

Sur la suite de l'histoire des tableaux de Saint-Quentin nous possédons le texte suivant :

En exécution des deux testaments de Jean-François, une vente fut tentée à Paris en 1808, et voici une copie de l'en-tête du Catalogue des tableaux mis en vente :

« Catalogue des tableaux à l'huile de différents auteurs célèbres et des portraits au pastel que le « célèbre Delatour (*sic*), Peintre du ci-devant Roi et de l'Académie de peinture et de sculpture, qui sont « à vendre chez le frère de l'auteur, à Saint-Quentin, département de l'Aisne.

« Tous les tableaux en pastel sont fixés par l'auteur et sont d'une fraîcheur comme s'ils venaient « d'être peints ; ils sont regardés et estimés par les plus grands connaisseurs comme des chefs d'œuvre « uniques en ce genre, que l'auteur a porté au plus haut degré de perfection, sa grande réputation en est « la preuve convainquante. »

Ce Catalogue naïvement rédigé, et qui a des prétentions à la réclame moderne, fut imprimé sur une feuille de papier grand in-octavo ; un exemplaire, peut-être l'unique, nous a été communiqué par M. Lemasle.

Après l'en-tête suit l'énumération des tableaux, et voici la description vraiment curieuse des trois plus beaux de de La Tour :

« 1°. Le portrait d'un abbé[1], assis devant une table, sur laquelle il y a un in-folio qui sert de pupitre « à un autre in-folio dans lequel il lit ; il est si occupé de sa lecture qu'il ne s'aperçoit pas que l'une des « deux bougies qui l'éclairent file et fait fondre la cire qui coule le long de cette bougie et sur le chande- « lier à deux branches qui est à sa droite. Ce tableau est sans contredit le plus vrai et le plus beau qui ait « jamais été fait en ce genre ; il fait l'admiration de tous ceux qui le voient. »

« 2°. Le portrait de Jean-Jacques Rousseau, assis sur une chaise, dont il n'existe que deux origi- « naux, savoir : celui qu'il a donné à M. le duc de Luxembourg, et celui que l'auteur a gardé pour lui. »

« 3°. Mondonville, peint tenant son violon pour le mettre d'accord. »

Malgré toute l'éloquence du rédacteur du Catalogue, la vente ne réussit pas. Les arts n'avaient pas en 1808 le don d'exciter l'attention publique, ou, si l'on préfère, les œuvres de David, de Gros, de Girodet et de Prudhon se partageaient trop cette attention, et l'intérêt était trop aux luttes des *antiques* et des *penseurs*, pour laisser la foule courir aux ventes de l'abbé Duliège. Si quelques hommes d'élite, amateurs intrépides, que les fatigues de la guerre, les soucis de l'administration n'absorbaient pas entièrement, se rendirent à l'appel de l'exécuteur testamentaire de de La Tour, on s'aperçut bien que ce n'était pas le moment de faire des ventes de tableaux et surtout de portraits *en* pastel, qui ne pouvaient briller à côté des toiles immortelles devenues en Italie, en Espagne et en Hollande, les gages des vainqueurs. — Les « Anglais » et les « Russes », auxquels Jean-François songeait à son lit de mort, n'étaient pas encore « revenus », et quelques tableaux se vendirent difficilement.

Le *Rousseau* monta à 3 francs et fut retiré.

Le *Mondonville* et le *Crébillon* furent payés, dit-on, « raisonnablement », c'est-à-dire 20 ou 25 francs...

Cet insuccès fut regardé alors comme un grand malheur. Saint-Quentin doit s'en réjouir, et avec cette ville les amis de l'art, car, la vente effectuée, on aurait à regretter aujourd'hui la dispersion à Londres ou à Saint-Pétersbourg de pages précieuses.

Dréolle de Nodon, p. 119-120.

D'autre part, MM. Fleury et Brière, s'appuyant sur les archives municipales de Saint-Quentin, exposent l'origine de la collection de la façon suivante :

Après acceptation des legs, les trente-neuf tableaux désignés furent donc expédiés à Paris, chez Paillet, « appréciateur », mais ils ne subirent le feu des enchères qu'à la fin de 1812. Après l'adjudication du onzième numéro, le représentant de la ville arrêta la vente, qui avait produit la somme dérisoire de 564 francs 84 centimes. Les pastels réintégrèrent Saint-Quentin.

Que faut-il conclure de ces textes contradictoires ? En ce qui touche Dréolle de Nodon, une distinction s'impose :

1° *Faits certains.* — Dréolle de Nodon a vu le catalogue qu'il décrit ; ce catalogue n'est pas daté ; il est peut-être antérieur à 1808, peut-être même à la mort de Jean-François de La Tour ; il annonce une vente qui doit être faite à Saint-Quentin, chez le frère de La Tour ; c'est peut-être une vente à l'amiable. On peut rapprocher cette vente de celle de 1786, faite du vivant de l'artiste, mais après son interdiction (voir le Tableau chronologique).

2° *Interprétation.* — Dréolle de Nodon, qui connaissait les archives municipales de Saint-Quentin (voir son livre), date le catalogue de l'année où il savait que l'acceptation du legs, et par conséquent la vente des tableaux, était autorisée. Il rattache à cette vente de 1808 des faits qui se rapportent à la vente de 1812 (prix de vente de trois tableaux).

L'histoire a dû se dérouler en 1812, comme le racontent MM. Fleury et Brière.

Quant à savoir exactement ce qui s'est passé à la vente de 1812 — dont personne jusqu'ici n'a jamais vu le catalogue — combien de pastels de La Tour sont partis pour Paris, combien sont revenus, combien ont disparu postérieurement ou ont été remplacés par des copies, où sont certains des tableaux de maîtres légués en même temps que les pastels — autant de questions délicates, si délicates que, j'en suis sûr, elles

1. L'abbé Hubert.

soulèveraient aujourd'hui des polémiques aussi vives que celles d'autrefois. Qu'on en juge par ce qu'en disent MM. Fleury et Brière :

La surveillance exercée sur eux n'était pas alors ce qu'elle devint plus tard. L'admiration était la même, plus désintéressée peut-être, mais la valeur marchande, considérée comme médiocre, n'incitait pas à de grandes précautions. Le directeur de l'École emportait des portraits chez lui pour les copier ou les faire copier. Or, Pingret, professeur de 1822 à 1829 et qui a laissé une certaine réputation comme peintre, à la suite de démêlés avec son successeur médiat, Lemasle, accusa celui-ci, dans une lettre envoyée au baron de Galbois, commandant du département de l'Aisne, d'avoir enlevé de leurs cadres plusieurs tableaux de La Tour, tableaux confiés à ses soins, de les avoir remplacés par des copies et d'avoir vendu les originaux en pays étrangers. Ce fut un scandale. Lemasle demanda à se justifier. Le bureau de l'École, sur l'ordre du ministre, fit un récolement des tableaux et déposa un rapport le 16 juillet 1835, duquel il résultait que les 88 (*sic*) pastels « sont identiquement les mêmes que nous avons toujours connus », que « l'ancien cachet de l'administration est demeuré intact et fixé derrière ces tableaux, de manière que, sans rompre le cachet, il y a impossibilité de détacher le dessin du cadre qui le renferme ». Cependant, Lemasle ne fut pas autorisé à poursuivre Pingret devant les tribunaux. Nous ne prenons pas parti, les moyens d'asseoir une opinion nous manquant, mais des substitutions sont certaines, et, en 1897, quand on procéda au « revitrage » de la plupart des pastels, on s'aperçut que les cachets apposés en 1820 n'étaient pas tous aussi intacts que l'affirmait le rapport de 1835. Et ce qui n'est pas niable, c'est que les numéros 24, 40, 87, sont des copies et de très mauvaises copies, et que le numéro 73 (Louis XV), s'il est une moins médiocre copie, n'est également qu'une copie.

De la chapelle de l'ancienne abbaye de Fervaques, où ils restèrent si longtemps exposés et où Edmond et Jules de Goncourt les ont vus et décrits, les pastels furent transportés dans l'hôtel Lécuyer, légué à la ville de Saint-Quentin en 1877 pour y loger, dit le testateur, « la belle collection des pastels de Monsieur De La Tour ».

C'est là que les Allemands les trouvèrent en 1914.

CATALOGUE

Ce que devrait être un catalogue complet de l'œuvre de La Tour, Maurice Tourneux l'a dit excellemment (page 112 de son *La Tour*) :

« Un temps n'est pas loin où tout pastel du siècle dernier était de La Tour, de même que le moindre dessus de porte évoquait le grand nom de Watteau. Plus sceptiques, nous exigeons aujourd'hui d'autres garanties qu'une vague tradition, ou une ressemblance parfois fortuite. Un catalogue de l'œuvre de La Tour devrait, pour être véritablement satisfaisant, comprendre l'historique de chacun de ces portraits, depuis la « préparation », quand elle est connue, jusqu'aux diverses reproductions dont il a été l'objet, en le suivant à travers les Salons du temps, les collections publiques, les ventes anciennes et modernes, les expositions rétrospectives, sans omettre ni ceux dont la trace est présentement perdue, ni ceux dont la destruction est certaine, ni même les apocryphes. La partie la plus ardue de la tâche que j'esquisse, sans me flatter de la voir entreprendre, serait de retrouver les portraits, plus nombreux qu'on ne pense, qui se sont transmis de main en main dans la même famille, et dont un hasard seul peut révéler l'existence. »

La difficulté ne m'a pourtant pas rebuté et, après y avoir consacré plusieurs années de recherches, je donne aujourd'hui un catalogue qui résoudra assez souvent les questions que Tourneux proposait à la sagacité des critiques. On trouvera ci-après un millier de notices, deux cent soixante reproductions, des centaines de prix de vente, de nombreuses identifications et, à défaut, de nombreux rapprochements. Voilà tout de même de quoi avancer un peu notre connaissance de La Tour qu'on jugeait trop exclusivement jusqu'ici d'après les collections de Saint-Quentin. Je n'ignore d'ailleurs pas que ce travail renferme des imperfections ; il est certain, en particulier, que plusieurs notices font double emploi : c'est que les catalogues de ventes antérieurs à 1850 ne permettent guère d'identifier sûrement les œuvres d'art ; les mêmes pastels peuvent donc faire l'objet de notices tirées de catalogues plus récents. Le présent catalogue mentionne d'autre part nombre de pastels qui, je le sais, ne sont pas de La Tour : aux érudits de me communiquer leurs observations, de m'aider à le tenir à jour et à le rectifier. J'ajoute enfin qu'on y pourra constater quelques omissions volontaires et significatives : l'étendue de mes dépouillements — facile à vérifier — me dispensera, je l'espère, d'être taxé d'ignorance.

Il est entendu une fois pour toutes que tous les tableaux catalogués ci-après sont des pastels. Je suis absolument de l'avis des Goncourt, qui écrivaient dans l'*Art du XVIIIe siècle* : « Les amateurs doivent renoncer, croyons-nous, à voir ou à acheter de la peinture à l'huile de La Tour. Il n'en existe pas un échantillon authentique qui puisse servir de morceau de comparaison. Les têtes à l'huile exposées au Musée de Saint-Quentin n'ont rien qui puisse justifier une attribution à La Tour. »

Je rappelle que les tableaux dont le titre est en grandes capitales sont ceux que je considère comme authentiques ; ceux dont les titres sont en minuscules sont ceux que je considère comme douteux ou faux, ou que je n'ai pas vus.

Je dois de chaleureux remerciements aux amateurs qui ont bien voulu m'aider à compléter ma propre documentation photographique, permettant ainsi à mes éditeurs de livrer au public une illustration encore inégalée : MM. Jacques Onfroy de Bréville, Georges Dormeuil, Mme Hugo Finaly, MM. Walter Gay, Louis Hirsch, Pierre-G. May, Pol Neveux, Georges Pannier, Marius Paulme, le comte Jean de Polignac, le baron Maurice de Rothschild, Jules Strauss, Mme Thalmann, MM. Arthur Veil-Picard, Gaston et Jean Verdé-Delisle, Henri Vever, le marquis de Vogüé, David Weill, sans oublier le regretté Ernest Cognacq. Quelques collectionneurs — et non des moindres — tout en nous apportant le même concours, ont désiré demeurer anonymes : notre reconnaissance leur est pareillement acquise.

Je dois également dire combien fut grande l'obligeance de M. Gielly, l'éminent conservateur du Musée d'art et d'histoire de Genève.

Enfin, M. Paul Ratouis de Limay, d'accord avec son éditeur, M. G. Van Oest, a bien voulu nous communiquer les photographies qu'il avait fait faire chez un amateur parisien, pour l'ouvrage qu'il prépare sur le *Pastel en France au XVIIIe siècle* : ce sont là procédés trop courtois pour ne pas être particulièrement signalés.

1. — *Adélaïde de France (Madame)*, fille aînée de Louis XV (1732-1800).

H. 0,44 ; L. 0,35.

Aucun portrait de Mme Adélaïde par La Tour ne figure dans les comptes de la Maison du Roi, publiés par Engerand.

Catalogue du Musée de Chantilly, 1899, p. 371. « Attribué à La Tour. » — Engerand, *Inventaire des tableaux commandés pour le Roi*, p. 269-271.

Au Musée de Chantilly, n° 384 *b*.

2. — *Adélaïde de France (Madame).*

Vente anonyme, Paris, 20 février 1852, n° 1.

C'est peut-être le pastel de Chantilly qui précède.

Voir *Louise, Sophie, Victoire de France* et *Mesdames de France*.

3. — *Albespierre (Monsieur d')* (Portrait présumé de).

H. 0,92 ; L. 0,72.

A mi-corps, les yeux sur le spectateur. Habit de soie gris-perle, jabot de dentelle. Il est assis sur une chaise de damas rose, le bras droit appuyé sur une table couverte d'un tapis bleu, tenant de la main gauche un livre entr'ouvert.

Vente anonyme, 8-9 décembre 1919, n° 33. (« Attribué à La Tour. »)

4. — *ALEMBERT (Jean LE ROND d')*, 1717-1783. (Fig. 65.)

H. 0,550 ; L. 0,458.

Gravé par Dagoty père, par Hopwood, par Maviez, 1788.

Exposé au Salon de 1753, n° 89.

Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 139-140. — Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 16. — A. Gasté, *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1896. — M. Tourneux, *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XXIX (1911). — L. Gonse, *Musées et monuments de France*, 1911, p. 305.

Légué par d'Alembert à son ami le marquis de Condorcet, le portrait fut gardé par sa veuve qui en fit don à l'architecte Jean Romain, dit Harou Romain. Parvenu entre les mains de M. Daniel Danjon, descendant de Jean Romain, le pastel a été donné au musée du Louvre par sa famille en 1910 en mémoire de René Danjon, arrière-petit-fils de Jean Romain. (E. Fleury et G. Brière.)

Au musée du Louvre.

Une copie de ce portrait peinte à l'huile sur toile (H. 0,62 ; L. 0,47), attribuée à La Tour, a figuré à la vente d'Azay-le-Rideau, 13-14 mai 1901, n° 85, puis à la vente Paulme, 22 novembre 1923, n° 58. Un autre portrait de d'Alembert, sans indication de procédé ni de dimensions, a passé à la vente E... le 3 novembre 1832, n° 19.

Voir les Inconnus nos 569 et 600.

5. — *ALEMBERT (Jean LE ROND d')*. (Fig. 223.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,21.

Préparation pour le pastel du Salon de 1753.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, n° 52.

Dacier et Ratouis de Limay, n° 33.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 80.

6. — *Angerville (Renée Turgot, comtesse d').*

Pastel signalé par M. Hardouin de Grosville (Tourneux, *Gazette des Beaux-Arts*, 1er juin 1899).

Au château de Saint-Vaast (1899).

7. — *ARGENSON (Marc-René, marquis de VOYER d').*

Exposé au Salon de 1753, n° 80.

8. — *ARGENSON (Marc-René, marquis de VOYER d').*

H. 0,64 ; L. 0,52.

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux en 1878, n° 413.

Catalogue de l'Exposition des portraits nationaux, 1878. (L'auteur a cru reconnaître Marc-Pierre, comte d'Argenson, ministre de la Guerre, père du modèle.)

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 4.

9. — *ARGENSON (Marc-René, marquis de VOYER d').* (Fig. 34.)

H. 1,37 ; L. 0,83 environ.

« Un grand portrait d'Argenson, fait au pastel par La Tour, monté sous glace. »

Saisi le 15 nivôse an VI, chez Antoine Chaumont de la Galaizière, ex-intendant de Strasbourg, rue de Varenne, émigré, et envoyé au Muséum central. (Les tableaux et objets d'art saisis chez les émigrés et envoyés au Muséum central, *Archives de l'Art français*, 1912, p. 296-297.)

C'est peut-être le portrait du marquis de Voyer d'Argenson, exposé au Salon de 1753, quoique M. Tourneux y voie le portrait du procureur général Orry. Voir n° 367.

10. — *Arnould (Sophie)*, cantatrice de l'Académie royale de musique, 1744-1802. (Fig. 245.)

Gravé par Bourgeois de La Richardière, ovale, et par A. Riffaut (cette dernière reproduite dans l'*Artiste*, 1844, 4e série, t. I).

Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 140.

Un pastel de La Tour représentant Sophie Arnould, sans dimensions, a figuré à la vente de Mlle A. R..., 7 mars 1854, n° 37. — Un autre pastel, avec cette indication : « les cheveux sont retenus par un ruban bleu », a passé à la vente Ducreux, 16-17 janvier 1865, n° 91. — « Le pastel original de Sophie Arnould, dans un cadre magnifique, aurait été possédé par un docteur Mollay, habitant place du Marché-Saint-Honoré » (Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*). — La composition de ce pastel est assez anormale dans l'œuvre de La Tour ; il semble cependant qu'on puisse ajouter foi à l'affirmation de la lettre de la gravure de La Richardière.

11. — *Artois (Charles-Philippe de Bourbon, comte d')*, 1757-1836.

H. 0,45 ; L. 0,42.

« Le comte d'Artois est charmant ; il a seize ou dix-sept ans... »

« Le portrait du prince est très bien conservé ; il est d'un modelé ferme et serré qui n'est pas tout à fait ordinaire dans la façon de La Tour où le « flou » est généralement la qualité dominante, celle qui appartient d'ailleurs au crayon tendre qu'étale l'estompe ou le doigt. Le ton est calme ; les accessoires sont spirituellement indiqués. Le comte a un col blanc, plissé, un jabot de dentelle légèrement jeté hors de l'habit sur le col, le cordon bleu, les cheveux attachés derrière la tête, non pas en queue pourtant, et discrètement poudrés. La figure est de trois quarts, le côté éclairé — le grand — à gauche. » (Jal, *Dictionnaire critique*, p. 1319.)

Collection Bréauté, à Vernon (1872).

12. — *Artois (Le comte d').*

Dessin.

Vente Marcille, 4 mars 1857, n° 247.

13. — *Artois (Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d')*, 1773-1806.

H. 0,45 ; L. 0,42.

« La peinture a souffert, et peut-être Marie-Thérèse de Savoie y a perdu un peu de sa grâce et de sa physionomie ». (Jal, *Dictionnaire critique*, p. 1319.)

Collection Bréauté, à Vernon (1872).

14. — *AYEN (Duc d').*

H. 0,83 ; L. 0,51 (?) ou H. 0,64 ; L. 0,54.

Cité dans un mémoire de trois tableaux représentant des seigneurs de la Cour, peints par ordre du Roi pendant les années 1744 et 1747.

« I. — Le duc d'Ayen, estimé 1,500 livres. »

Le prix de ces portraits, pareil à celui des portraits de la famille royale, semble indiquer que les dimensions étaient de 2 pieds 7 pouces sur 1 pied 7 pouces (Arch. nat., O1 1934 A. Cf. Engerand, *Inventaire des tableaux commandés pour le Roi*, p. 269), mais les portraits de la famille royale passés directement de la Surintendance au Louvre mesurent 0,64 × 0,54.

15. — *BACHAUMONT (Louis PETIT de)*, littérateur (1690-1771).

Exposé au Salon de 1740, n° 113. « Un portrait en pastel représentant M. de Bachaumont. » (*Livret.*)

16. — *BACHAUMONT.*

Exposé au Salon de 1753, n° 83. « M. de Bachaumont, amateur. »

17. — *BAILLON*, horloger du roi.

Cf. Tableau chronologique, 1750. — Tourneux, p. 51.

18. — *Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de)*, 1732-1799.

Dans les ventes ci-dessous a figuré un pastel, portrait de Beaumarchais, sans description ni dimensions, peut-être le même :

Vente anonyme, 9 novembre 1846, n° 135. — Vente anonyme, 8 avril 1890, n° 119. — Vente anonyme, 26 avril 1890, n° 18.

19. — *BEAUPRÉ (Mlle de).*

Exposé au Salon de 1743, n° 105 :

« Autre représentant Mademoiselle de *** [Beaupré] ; il n'a pas été exposé. » Annotation au *Livret* de la collection Deloynes (Bibl. nat., Cabinet des Estampes).

20. — *BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste FOUQUET, comte, puis duc de)*, maréchal de France (1684-1761). (Fig. 28.)

H. 0,60 ; L. 0,49.

Gravé par Moitte, en pied (la tête seule d'après La Tour) ; par Sergent, en couleurs, ovale ; par Vangelisty, 1775, ovale ; par Mellini, ovale.

Exposé au Salon de 1748, n° 81. — A l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 40, collection Jacques Doucet. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, n° 42.

Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 139-140. — Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, 1883, t. I, p. 227 et 228. — Roger Milès, *Catalogue des Cent pastels*, p. 30. — Lady Dilke, *French painters*, p. 167. — Lapauze, *Les pastels de M. Q. de La Tour*, 1899. — Tourneux, *La collection Jacques Doucet* (*Les Arts*, 1904, n° 36, p. 14). — Dacier et Ratouis de Limay, n° 49.

Provient de Thionville.

Collection Jacques Doucet, vente à Paris, 5 juin 1912, n° 76 (46,000 fr. ; Jules Strauss pour M. Hirsch).

A M. Louis Hirsch, à Paris.

Une copie au pastel (H. 0,50 ; L. 0,48), attribuée à La Tour, figure au musée de Metz, n° 32. — Une copie à l'huile figure au Musée Carnavalet. D'autres (?) copies à l'huile sans description ni dimensions ont passé dans des ventes anonymes, le 3 avril 1863, n° 39, et le 3 mai 1867, n° 16.

21. — *BELLE-ISLE (La maréchale de).* (Fig. 27.)

H. 0,59 ; L. 0,50.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, n° 43.

Lady Dilke, *French Painters*, p. 164. — H. Lapauze, *Les pastels de M. Q. de La Tour*, p. 103. — Tourneux, *La collection Doucet* (*Les Arts*, 1904, p. 8 et 14). — Dacier et Ratouis de Limay, n° 48.

Provient de Thionville.

Vente Doucet, 5 juin 1912, n° 77 (40,000 fr. ; Jules Strauss pour M. Hirsch).

A M. Louis Hirsch, à Paris.

22. — *BELLE-ISLE (La maréchale de).*

H. 0,57 ; L. 0,48.

Ce tableau, qui a été exposé à l'École des Beaux-Arts, 1879, n° 527, et photographié par Braun, faisait partie de la collection des frères Goncourt. Il est identique au précédent ; est-ce le même ?

Goncourt, *La maison d'un artiste*, t. I, p. 102.

Vente Goncourt, 15-17 février 1897, n° 153 (4,300 fr. ; Thibaut).

*****. — *Benozzi (Gianetta Rosa,* dite *Silvia).*

Voir *Silvia*.

23. — *Berger (Monsieur).*

Vente anonyme, 17-19 mars 1851, n° 133.

24. — *Bermont (Comtesse de).*

Ovale. — H. 0,61 ; L. 0,48.

Vente Edward Brandus, New-York, 12-14 mars 1906, n° 31 (580 fr. ; C. Anderson).

25. — *Bernard (Madame)*, mère de Mme Récamier.

Crayon.

Vue de profil.

Vente J. Ducreux, 16-17 janvier 1865, n° 93. — Vente Vidal, 3-5 février 1868, n° 139.

26. — *BERRY (Louis-Auguste de France, duc de)*, plus tard Louis XVI, né en 1754.

H. 0,64 ; L. 0,54.

Le futur Louis XVI est représenté à l'âge de huit ans.

En 1762, La Tour exécutait le portrait du duc de Berry, le futur Louis XVI ; voici son mémoire :

« Mémoire d'un portrait peint au pastel, pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur De La Tour, pendant l'année 1762.

« Ce portrait représente Monseigneur le duc de Berry. Estimé 2,400 livres » (Arch. nat., O[1] 1934 A).

« Ce portrait est signalé, en 1784, par Du Rameau à l'hôtel de la Surintendance à Versailles ; les dimensions indiquées sont de 2 pieds 7 pouces de haut sur 1 pied 7 pouces de large » (Engerand, *Inventaire des tableaux commandés pour le Roi*, p. 271).

Exposé au Salon de 1763, nº 65.

27. — *Berry (Le duc de).*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Nancy, 1875, nº 315 : *Portrait de Louis XVI.*

Catalogue de l'Exposition rétrospective de Nancy, Nancy, 1875. — A. Bray, *La peinture à l'Exposition rétrospective de Nancy*, Nancy, 1875, p. 195.

Donné par le Roi à M. de Sivry en 1790 (A. Bray).

Collection Scitivaux de Greische, à Nancy (1875).

28. — *Berry (Le duc de).*

Ce tableau est peut-être le même que le précédent.

« Un de nos premiers peintres modernes, l'auteur de vingt chefs-d'œuvre reproduits par la gravure, M. Paul de La Roche, a, dans son atelier, un joli portrait du Grand Dauphin, fils de Louis XV, qui lui a été donné par son ami, M. Carrier » (Dréolle de Nodon). L'auteur veut dire sans doute « petit-fils de Louis XV ».

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874, nº 889 : *Louis XVI enfant* (collection de M. Carrier).

Dréolle de Nodon, *La Tour*, 1856. p. 134.

Catalogue de l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, Paris, 1874, p. 36 du Supplément.

Vente Paul Delaroche, 15-17 juin 1857, nº 33. — Vente Carrier, 5 mai 1875, nº 8 (1,000 fr.)

Autres portraits du duc de Berry :

Louis XVI, pastel (collection de M..., Lyon, 1875, nº 398). — *Portrait présumé de Louis XVI enfant* (vente Eugène Lami, 26 février 1891, nº 64). — *Louis XVI enfant*, pastel ovale, H. 0,54 ; L. 0,445 (vente Alfred Buckley, Londres, 4 mai 1901).

29. — *BERTIN (Monsieur).* (Fig. 265.)

Dessiné et nommé par G. de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1761 (M. Tourneux avait lu ce nom *Boutin*, M. Dacier lit *Bertin*. Ce doit être Bertin, trésorier des parties casuelles).

Exposé au Salon de 1761, nº 47. (« Plusieurs portraits sous le même numéro ».)

Dréolle de Nodon, p. 126. — M. Tourneux, *Gazette des Beaux-Arts*, 1er juin 1899, 3e période, t. XXI[1], p. 493. — E. Dacier *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1911, t. VI, p. 14.

*****. — *Bertinazzi.*

Voir *Carlin* et *Carline Bertinazzi.*

30. — *Bièvre (Nicolas Maréchal, marquis de)*, littérateur (1747-1789).

Vente Legrand, 21 novembre 1827, nº 54.

31. — *BINET (Monsieur).*

Exposé au Salon de 1747, nº 111. (« Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro. »)

Nommé par les critiques du temps. Voir le tableau chronologique.

32. — *BOËTE DE SAINT-LÉGER (Anne-Julie)*, de Ham. (Fig. 130.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

On lit en haut, sur un papier, de l'écriture de de La Tour : « Boete de St. Leger ».

Champfleury, *La Tour.* — Fleury et Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 34.

33. — *Boisroger (Monsieur de).*

« Habit gris à brandebourgs, facture large et puissante » (Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, p. 408-409).

Exposé à l'Exposition artistique et archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, 1er mai au 1er juin 1869, nº 156.

Collection Alexandre de Saint-Laumer (1869).

34. — *Bonnet (Madame).*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Reims, 1895, nº 875, p. 89 du Catalogue.

Collection L. Morillot, 1895.

35. — *Bordeu (Théophile de)*, médecin (1722-1776).

M. Lefeuve a donné du livre de Théophile de Bordeu (*Recherches sur l'histoire de la médecine*, Paris, A. Ghio, 1882, in-8º) une nouvelle édition revue et corrigée, enrichie d'une notice littéraire sur Bordeu et de *son portrait gravé d'après une miniature de La Tour par Deblois, prix de Rome.*

Nous avons pu vérifier l'existence de la gravure signalée dans cet ouvrage. De forme ovale, mesurant 0,07 sur 0,05, signée Deblois, elle peut avoir été gravée d'après une miniature peinte elle-même d'après un portrait fait par La Tour ; peut-être aussi est-elle l'œuvre d'un miniaturiste homonyme de Maurice-Quentin.

36. — *BOUCHER (Marie-Jeanne)*, née Buzeau, femme du peintre François Boucher.

H. 0,66 ; L. 0,50.

Représentée de face, les bras appuyés sur un coussin ou draperie en velours bleu. Robe de satin blanc, décolletée carré, garnie d'une ruche de satin blanc, manches à jabot avec ruche et double rang de dentelles, large nœud de soie rose sur le devant du corsage, étroite écharpe de dentelle nouée autour du col. Mitaines blanches doublées de soie rose sans doigts et retournant légèrement sur la main. Le bras droit appuyé sur le coussin et croisé par le bras gauche, la main tenant un éventail fermé. Plus tard, « elle pria David de retoucher sa coiffure et de la mettre à la mode du jour. David céda au désir de sa vieille amie et il copia la coiffure de Mme Cuvillier. Le grand peintre ne se montra pas inférieur à son modèle ; il faut que la tradition soit là pour affirmer que cette chevelure est d'une main différente, le ton et la touche, tout s'y retrouve, et La Tour lui-même, s'il avait vécu, n'aurait pas désavoué la retouche du *fier Romain*... Le portrait de Mme Boucher tient davantage de la peinture à l'huile comme faire, le peintre procède par touches et par empâtements ».

Exposé au Salon de 1737 (*Livret*, p. 33).

Desmaze, *Le reliquaire*, p. 74-77. — Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, p. 253.

Conservé dans la famille Cuvillier, dont un ascendant avait épousé la fille de François Boucher.

Collection de Mme Fozembas, à Bordeaux, 1874.

37. — *Boudot (L'abbé).*

Vente H. M., 3 mai 1899, nº 79.

38. — *BOUGUER (Pierre)*, savant (1698-1758).

Cité par Lafont de Saint-Yenne. Voir tableau chronologique (1753).

39. — *Boullongne (Jean de), dit le comte de Nogent*, fils du peintre Louis de Boulongne.

Ce portrait a été publié dans *Les Arts* par le baron Joseph du Teil (*La collection Chaix d'Est-Ange. Les Arts*, juillet 1907, p. 18) sous le nom de La Tour. Or, on peut lire, sur la reproduction, à gauche de la tête : *Peint par Valade* (*ou Lalande*), 1732 ou 1752. La collection Chaix d'Est-Ange a été en partie léguée au musée de Saint-Omer, mais le portrait de Boullongne n'a pas été compris dans ce legs. Les circonstances ne m'ont pas permis de le voir.

A M. le comte E. du Bourg de Bozas, à Paris.

40. — *BOURGOGNE (Louis-Joseph-Xavier de France, duc de)*, fils aîné de Louis de France, dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe (1751-1761). (Fig. 129.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux, 1878, nº 365, p. 77 du Catalogue.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 51.

41. — *BOURGOGNE (Le duc de).*

Préparation. — H. 0,33 ; L. 0,27.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 50.

A M. le baron Edmond de Rothschild, à Paris.

42. — *BOURGOGNE (Le duc de).* (Fig. 264.)

Dessiné et nommé par Saint-Aubin sur son *Livret.*

Exposé au Salon de 1761 (aucun nom au *Livret*), nº 47.

Desmaze, 1853, p. 17. — Dréolle de Nodon, p. 126. — E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1911, t. VI, p. 14.

D'autres « portraits du duc de Bourgogne » ont figuré dans la vente Richard de Ledan, 3-18 décembre 1816, nº 520. — Vente veuve Barbier, 13-14 mars 1881, nº 302 (attribué à La Tour).

43. — *Brémontier (Nicolas-Thomas)*, ingénieur (1738-1809).

H. 0,60 ; L. 0,52.

Reproduit au Catalogue de la vente Warneck.

Vente Mme E. Warneck, 3-4 mai 1905, nº 111 (4,600 fr. ; M. Sambon).

44. — *BRETEUIL (Jacques-Laure LE TONNELIER de)*, dit le bailli de Breteuil (1722-1785) (?). (Fig. 199.)

« Amateur d'art, le bailli de Breteuil avait été élu honoraire associé libre à l'Académie royale de peinture et de sculpture le 30 septembre 1780. Une gravure par H. Watelet, d'après C.-N. Cochin fils (1752), représentant ce personnage jeune, un buste le montrant âgé, ne prouvent pas de manière convaincante l'identité proposée. Faudrait-il voir en cette étude le portrait d'un autre membre de la famille : Charles-Joseph Le Tonnelier de Breteuil, brigadier des armées du Roi, mort en 1758? Le nom du personnage demeure incertain. » (Fleury et Brière.)

Préparation. — H. 0,38 ; L. 0,30.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 57.

45. — *BRETEUIL (Jacques de)*, dit le bailli de Breteuil.

Exposé au Salon de 1757. (H. Lapauze.)

Cité par M. Lapauze sans référence.

46. — *Brionne (Madame de).*

Vente anonyme, 22-24 novembre 1847, nº 19 (2 fr. 50).

47. — *BRISEUX (Charles-Étienne)*, architecte de Louis XV (1680-1757).

Gravé par Wille, dans une bordure ovale.

Un pastel annoncé comme étant celui gravé par Wille a figuré à une vente anonyme les 25-26 avril 1836, nº 98.

48. — *Brizard (Jean-Baptiste Britard, dit)*, 1721-1791.

« Sociétaire de la Comédie-Française, rôle du roi Lear » (Catalogue de 1861).

Exposé à l'Exposition au profit de la Société des Amis de l'Enfance, février 1861, nº 23, p. 5 du Catalogue.

49. — *Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de)*, 1707-1788.

H. 0,65 ; L. 0,54.

De trois quarts, prenant une prise dans sa tabatière, assis devant un bureau où sont placés une sphère et un livre ouvert. Cheveux poudrés, habit gris-perle en soie moirée.

Vente du baron de Beurnonville, 9-16 mai 1881, nº 122 (3,000 fr. ; M. Pereire).

50-51. — *Buxi (Portrait des demoiselles).*

Deux pastels.

« Ces deux portraits sont très bien conservés ; l'expression des têtes est si suave que l'on pourrait supposer que le dessin est plutôt idéal qu'une ressemblance étudiée ; cependant, derrière chaque parchemin est écrit : « Demoiselles de Buxi, 1781, « 4 mars. Payé à M. Delatour : 800 livres. » *Signé :* DE BUSSEUIL. »

Catalogue de la vente de 1853.

Vente anonyme, 5 mars 1853, nº 81, 28.

52. — *Calmet (Dom Augustin)*, bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne et grand érudit (1672-1757).

Vente Richard de Ledan, 3-18 décembre 1816, nº 525.

53. — *CAMARGO (Marie-Anne CUPIS, dite)*, la célèbre danseuse (1710-1770). (Fig. 220.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Sur un papier au bas de la préparation on lit : « Camargo ».

Une copie de ce pastel a été donnée en 1878 par Charles Desmaze au musée de l'Opéra (*L'Art*, 1878, t. XIV, p. 238).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 60.

54. — *CAMARGO (Mlle).* (Fig. 146.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,21.

A M. X., à Paris.

55. — *CAMARGO (Mlle).* (Fig. 221.)

Préparation. — H. 0,36 ; L. 0,28.

Gravé à l'eau-forte par Ed. Yon pour le Catalogue de la vente Saucède.

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux, Paris, 1878, nº 718.

Vente Alfred Saucède, 14 février 1879, nº 80 (1,400 fr.).

A M. X..., à Paris.

On rencontre des préparations du portrait de la Camargo : à la vente Saint-Rémy, 18-20 mars 1878, nº 98 (H. 0,31 ; L. 0,25) ; à l'Exposition d'Abbeville en 1897, appartenant alors à M. Blain ; à une vente anonyme des 18-19 novembre 1892, nº 558 (?).

56. — *Carlin (Charles-Antoine Bertinazzi, dit)*, célèbre Arlequin de la Comédie-Italienne (1713-1783).

Vente Beurdeley, 29-30 mars 1853, nº 80.

57. — *Carlin Bertinazzi (Madame), dite Carline*, de la Comédie Italienne.

Ovale. — H. 0,54 ; L. 0,45.

Catalogue du musée de Lille, 1889, p. 334.

Provient d'un legs de M. Violette, ancien adjoint au maire de Lille, en 1880.

Au musée de Lille, nº 1502.

Ce pastel pourrait être de Perronneau, mais n'a rien d'une œuvre de La Tour. C'est peut-être le portrait qui a figuré à la vente anonyme du 12 avril 1840, nº 97, et à la vente Lebreton, 21-22 novembre 1856, nº 105.

58. — *CARS (Laurent)*, graveur (1699-1771). (Fig. 266.)

Dessiné et nommé par Gabriel de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1769.

Exposé au Salon de 1769, nº 37. (« Plusieurs têtes sous le même numéro. »)

E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1909, t. II, p. 11.

*. — *Casembroot (Général de)*.

Voir *Tuyll (de)*.

59. — *CHARDIN (Jean-Baptiste-Siméon)*, peintre (1699-1779). (Fig. 59 et 265.)

H. 0,440 ; L. 0,365.

Sur une étiquette collée au dos du tableau on lit : « Peint en 1760 par M. Delatour et donné à l'Académie par M. Chardin au mois de juillet 1774. » Chardin offrit, en effet, ce portrait à l'Académie en donnant sa démission de la charge de trésorier qu'il occupait depuis vingt ans. (*Procès-verbaux de l'Académie*, séance du 30 juillet 1774.) (E. Fleury et G. Brière.)

Dessiné par G. de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon.

Exposé au Salon de 1761, nº 47. — Au Muséum [du Louvre], en 1797, nº 340.

Notice des dessins exposés pour la première fois dans la galerie d'Apollon, le 28 thermidor an V. — Reiset, *Notice des dessins, pastels, émaux*, 2e partie, nº 821. — *Catalogue des pastels de La Tour au Louvre*. — *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1885, p. 173.

Ancienne collection de l'Académie royale de peinture.

Au Musée du Louvre.

60. — *Chardin*.

Exposé à l'Exposition archéologique de Chartres, 10 mai-10 juin 1858, nº 174.

Collection Justin Courtois, à Paris (1858).

61. — *Chardin*.

Une étude à la vente A., 3 novembre 1847, sans nº. — Une copie à la vente Egmont Massé, Strasbourg, 15 février 1864, nº 94.

62. — *CHARDIN*. (Fig. 138.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,25.

Gravé par J. de Goncourt. Ph. Burty, *Eaux-fortes de J. de Goncourt*, nº 14.

Exposé à l'Exposition de dessins de maîtres anciens, à l'École des Beaux-Arts, mai-juin 1879 (à M. Eudoxe Marcille).

Nouvelles Archives de l'Art français, 3e série, t. I, 1885. — Philippe Burty, *L'Art*, 1879, t. XIX, p. 64-66.

A M. C., à Paris.

63. — *Chardin*.

Préparation au pastel. — H. 0,31 ; L. 0,25.

De face, les cheveux poudrés. « Portrait du père de Chardin » (*sic*).

Vente A. Febvre, 17-20 avril 1882, nº 23.

*. — *Chardin*.

Voir l'*Inconnu* nº 572.

64. — *CHARLES, prince de Galles*.

Gravé par Michel Aubert.

Bénard, *Cabinet de M. Paignon-Dijonval*. Catalogue, nº 8428.

65. — *Charpentier (Françoise)*, dame de Laleu (1720?).

H. 0,62 ; L. 0,51.

Buste, tête tournée vers l'épaule gauche, fanchon de dentelle sur les cheveux, accoudée à une balustrade en pierre ; robe de velours bleu garnie de fourrure, manches bordées de dentelles. Figure grandeur naturelle.

Exposé à l'Exposition de portraits nationaux, 1878, nº 750.

Provient des familles Laleu et Lochet-Duchainet.

Collection Danloux du Mesnil (1878).

*. — *Charrière (Madame de)*.

Voir *Tuyll (Belle de)*.

66. — *CHASTAGNER DE LAGRANGE (Mlle de)*. (Fig. 181.)

Préparation. — H. 0,38 ; L. 0,30.

L'une des filles de Jean-Pierre Roch de Chastagner, seigneur de Lagrange et Labruyère, qui épousa en 1741 Mlle Marie-Élisabeth de Mirman de La Tour.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 59.

Cette préparation a servi pour un portrait légèrement différent, conservé par les descendants de la famille de Chastagner de Lagrange. (Fleury et Brière.)

Dacier et Ratouis de Limay, nº 40.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 56.

67. — *Chastagner de Lagrange (Mlle de)*.

D'après des renseignements donnés par le capitaine Monnet à MM. Fleury et Brière, un portrait apparenté à la préparation précédente, mais légèrement différent, aurait été, en 1920, conservé par les descendants de la famille Chastagner de Lagrange.

Un pastel ovale (H. 0,58 ; L. 0,48), qui, d'après la notice du catalogue, provenait de cette famille, a figuré aux ventes William Salomon, à New-York, les 5 avril 1923 et 4 janvier 1928. Ce pastel, d'après les reproductions que nous en avons vues, ne paraît pas être de la main de La Tour.

68. — *Chastagner de Lagrange (Mlle de)*.

H. 0,33 ; L. 0,27.

Jeanne Magnin, *Un cabinet d'amateur parisien en 1922*, nº 327 *bis*.

A M. Magnin, à Paris.

69. — *Chastagner de Lagrange (Mlle de)*.

Vente Viscount Ednam, Londres, 17 juillet 1925, nº 146.

*. — *Chaumont (Marie-Louise, dite La Chanterie)*.

Voir *Inconnue*, nº 648.

70. — *Choiseul (Étienne-François, duc de)*.

Dessin.

Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 241.

Une peinture a figuré dans une vente anonyme, 28-29 février 1828, nº 43.

71. — *Clairon (Claire-Joseph Léris, dite Mlle)*, 1723-1803.

Peinture.

Ce tableau a été signalé par Dréolle de Nodon en ces termes, p. 138 :

« On assure que De La Tour n'a jamais fait que deux tableaux à l'huile — on comprend le mot *fait*, c'est-à-dire achevé.

« J'ai vu l'un de ces tableaux, qui est digne de la main capricieuse de l'artiste ; il représente *Mlle Clairon*, la tête encapuchonnée de dentelles noires, les mains — où l'on trouve des traces très curieuses de petits coups de pinceau légèrement donnés, on dirait les coups d'une barbe de plume — chiffonnent les plis de la robe et tiennent un éventail fermé...

« C'est à Saint-Quentin que se trouve ce portrait. Il est chez M. Rigaut, marchand de couleurs, et M. P..., de Saint-Quentin, qui a connu De La Tour, se souvient de l'avoir vu chez lui et de l'avoir copié à l'estompe sous les yeux de l'auteur. »

Une « esquisse de *Mlle Clairon*, peinture à l'huile », appartenait, en 1806, au frère de La Tour (vente du 20 septembre 1806. Voir Desmaze, 1853, p. 28). Ce doit être le même tableau.

72. — *Clairon (Mlle)*.

En avril 1885, M. G. Monval demandait dans l'*Intermédiaire des chercheurs* où se trouvait un pastel de La Tour représentant *Mlle Clairon* et que M. Naigeon, conservateur de la galerie du Luxembourg, avait confié en 1810 à Saint-Prix, sociétaire de la Comédie-Française.

Un correspondant de cette revue répondit, sous la signature A. Y. :

« Le portrait de Mlle Clairon, pastel par de La Tour, est à Poitiers. Il appartient à M. Thubert, avoué à la Cour d'appel, chez lequel je l'ai souvent admiré. M. Thubert le tient de famille. Il lui vient de Mauduit de Larive, le célèbre acteur des Français, dont il est le descendant. » (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, avril 1885, col. 230.)

73. — *Clairon (Mlle)*.

Dessin, « étude pour le portrait de Clairon ».

Vente de M. A., 3 novembre 1847 (sans nº).

Dessin.

Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 238.

74. — *Clairon (Mlle)*.

Vente anonyme, 4 novembre 1881, nº 80. (Attribué à La Tour.)

*. — *Clairon (Mlle)*.

Voir l'*Inconnue*, nº 584.

75. — *CLERMONT (Louis de BOURBON-CONDÉ, comte de)*, fils de Louis III, prince de Condé (1709-1771).

Exposé au Salon de 1747, nº 111. (« Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro. »)

Nommé dans une note manuscrite du *Livret* du Cabinet des Estampes.

*. — *Courcy*.

Voir *Roussel de Courcy*.

76. — *COVENTRY (Lord)*. (Fig. 29.)

H. 0,69 ; L. 0,57.

Il est curieux de signaler l'analogie de ce portrait avec le pastel du Musée Jacquemart-André. Voir le nº 556.

Collection de Mme Gilbert Coventry.

Vente E. Cronier, 4-5 décembre 1905, nº 38 (36,000 fr. ; M. Larios).

77. — *COVENTRY (Lady)*. (Fig. 30.)

H. 0,65 ; L. 0,57.

Collection de Mme Gilbert Coventry.

Vente Cronier, 4-5 décembre 1905, nº 37 (72,000 fr. ; M. Kahn).

A Mme Hugo Finaly, à Paris.

78. — *Coypel (Antoine)*, peintre (1661-1722).

« Portrait d'Antoine Coypel, d'après le tableau original de Coypel. »

Catalogue de la collection de M. Le Forestier, à Nancy, 1839, nº 31.

79. — *CRÉBILLON (Prosper JOLYOT de)*, de l'Académie française (1674-1762). (Fig. 139, 240, 242 et 265.)

En costume à l'antique, tête nue, sans perruque, avec une draperie agrafée à l'épaule.

Dessiné et nommé par G. de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1761.

Gravé par Cathelin, par Ingouf (1784) et par Moitte.

Exposé au Salon de 1761, nº 47. « Plusieurs tableaux en pastel sous le même numéro. » (*Livret*.)

Diderot, *Salon de* 1761, p. 130. — Duplaquet, *Éloge*, p. 24. — Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 47. — Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 125. — E. Fleury et G. Brière. — E. Dacier, *Catalogue et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, t. VI, p. 14.

80. — *CRÉBILLON*.

H. 0,31 ; L. 0,22.

Préparation pour le portrait exposé au Salon de 1761.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 44.

81. — *Crébillon*.

Dessin, « étude pour le portrait de Crébillon ».

Vente Quintin Craufurd, 20 novembre 1820, nº 375. (29 fr.). — Vente de M. A., 3 novembre 1847 (sans nº).

82. — *Crébillon*.

Vu en buste, de trois quarts.

Desmaze, 1854, p. 49. — Dréolle de Nodon, p. 135. — E. Fleury et G. Brière.

Vente du baron Denon, 1er mai 1826, nº 817 (30 fr. d'après le Catalogue ; 60 fr. d'après Dréolle de Nodon). — Vente Andréossy, 13-16 avril 1864, nº 4.

83. — *CUPIS (Portrait de M.)*, musicien.

« Probablement le violoniste, père de la danseuse Marie-Anne Cupis, dite Camargo. » (E. Fleury et G. Brière.)
MM. Fleury et Brière font erreur. Ce n'est pas du père de la Camargo qu'il s'agit, mais du frère de la danseuse, François de Cupis de Camargo, né le 10 mars 1719, violoniste, qui fut musicien à l'Académie royale de musique de 1741 à 1764.

Exposé au Salon de 1747, nº 111. (« Plusieurs portraits sous le même numéro. »)

Nommé par une note manuscrite du *Livret* de la collection Deloynes, au Cabinet des Estampes.

84. — *Cupis.*

H. 0,44 ; L. 0,35.

Exposé à l'Exposition rétrospective d'Amiens, 1866, nº 766, p. 22 du Catalogue. (A M. Boittelle.)

Vente Boittelle, 24-25 avril 1866, nº 71 (450 fr.). — Vente Boittelle, 10-11 janvier 1867, nº 112 (205 fr.).

85. — *Custine (Madame de).*

Vente M. R..., 29-30 mars 1864, nº 72.

86. — *CUVILLIER (Madame), née BOUCHER.*

Marie-Émilie Boucher, fille du peintre François Boucher, veuve du peintre Baudouin, épousa en secondes noces Gabriel Cuvillier, premier commis des Bâtiments du roi, gouverneur du château royal de la Samaritaine.

H. 0,60 ; L. 0,48.

Tête presque de face, le corps de trois quarts. Brune, yeux bleus, sourcils bruns et bien accentués. Vêtue d'un camail de soie noire, elle porte à la main un masque de velours. La main gauche est cachée dans un manchon de velours bleu garni de martre à ses deux extrémités. Un large nœud de taffetas rose attache la pèlerine. La tête en pleine lumière se détache sur un fond gris bleu. Haute coiffure poudrée terminée par deux boucles qui tombent derrière les oreilles, à la mode vers 1780 (Desmaze, *Le reliquaire*, p. 76).

Collection de Mme de Fozembas, à Bordeaux, 1874.

87. — *DACHERY (François)*, bourgeois de Saint-Quentin (1703-1776). (Fig. 231.)

H. 0,34 ; L. 0,45.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 60.

« Je donne et lègue... à notre Académie Royale de Peinture et de Sculpture... le portrait de M. Dachery, mon camarade d'école et de collège, en habit violâtre sale, comme un des moins altérés... » (Testament de La Tour, du 9 février 1784).

E. Fleury, p. 25. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 62.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 13.

88. — *DACHERY.* (Fig. 233.)

H. 0,31 ; L. 0,45.

Voir notice précédente.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 19.

89. — *DACHERY.* (Fig. 77.)

Préparation. — H. 0,46 ; L. 0,37.

A M. X., à Paris.

90. — *DANGEVILLE (Marie-Anne BOTOT, dite)*, comédienne (1714-1796). (Fig. 128.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Voir la notice suivante.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 64.

91. — *DANGEVILLE (Mlle).* (Fig. 148.)

Préparation sur papier bleu au crayon noir, avec rehauts de blanc et de sanguine. — H. 0,30 ; L. 0,20.
Le nom de Mlle Dangeville était écrit de la main de l'artiste sur un papier collé sur le cadre noir ordinaire (E. Fleury et G. Brière) ; il est encore au dos du dessin.
De trois quarts, tournée à gauche.

Gravé par J. de Goncourt.

Exposé à l'Exposition des dessins de maîtres anciens à l'École des Beaux-Arts, mai-juin 1879, nº 526, p. 131 du Catalogue.

Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, vol. I, p. 285. — Catalogue de la collection Isaac de Camondo, 1914, nº 143. — Catalogue du Musée du Louvre (collection Camondo), pl. XXIV. — Ph. Burty, *Eaux-fortes de J. de Goncourt*, nº 18.

Vente Goncourt, 15-17 février 1897, nº 156. (8,100 fr. ; Camondo.)

Collection du comte Isaac de Camondo, 1911.

Au Musée du Louvre.

92. — *DANGEVILLE (Mlle).* (Fig. 127.)

Préparation. — H. 0,30 ; L. 0,22.

Reproduit dans Roger Milès, *Les Cent pastels*, p. 22.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 30. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 61.

Dacier et Ratouis de Limay (nº 39) disent que ce pastel ne représente pas Mlle Dangeville.

Collection Carrier. — Collection Becq de Fouquières.

Vente Becq de Fouquières, 1925, nº 29.

A M. David Weill, à Paris.

93. — *Dangeville (Mlle).*

Dessin, « étude pour le portrait de Dangeville ».

Vente de M. A., 3 novembre 1847 (sans nº).

*. — *Dauphin (Louis de France).*

Voir *Louis de France.*

*. — *Dauphine (Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle, infante d'Espagne).*

Voir *Marie-Thérèse.*

*. — *Dauphine (Marie-Josèphe de Saxe).*

Voir *Marie-Josèphe de Saxe.*

94. — *DAWKINS (Henry)*, parlementaire anglais (1728-1814). (Fig. 81.)

H. 0,63 ; L. 0,50.

Reproduit au Catalogue de l'Exposition du Burlington Fine Arts Club.

Exposé au Burlington Fine Arts Club, *French Art of the XVIIIth century*, Londres, 1914, nº 51, p. 53.

Vente Rev. E. H. Dawkins, Londres, 28 février 1913.

Collection Lockett-Agnew, à Londres (1914).

95. — *DEMOURS (Pierre)*, chirurgien et oculiste (1702-1795). (Fig. 60.)

Gravé par Masquelier en 1792.

Exposé au Salon de 1767. Ne figure pas sur le *Livret*. Nommé par Diderot, *Œuvres*, t. XI, p. 151. — Exposé à l'Exposition rétrospective de Rouen, 1884 (*Catalogue*, p. 32). — A l'Exposition rétrospective des pastellistes français, 1885, nº 30. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 57.

Dacier et Ratouis de Limay, nº 61.

A Mme de Saint-Senoch, à Paris.

96. — *Desault (Pierre-Joseph)*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu à Paris (1744-1795).

H. 0,58 ; L. 0,48.

Vente M. G., 31 janvier-1er février 1882, nº 34.

97. — *DESCHAMPS (Claude-Charles)*, chanoine de Laon. (Fig. 80.)

« Claude-Charles Deschamps était le cousin germain de M. Q. de La Tour. Il testa le 20 août 1779 et mourut peu après dans sa maison claustrale de l'ancienne rue des Prêtres, à Laon (rue Sainte-Geneviève), contiguë à l'ancienne commanderie des Templiers, aujourd'hui Musée communal. Le mobilier du défunt fut vendu, en janvier et février 1780, par le greffier en chef du chapitre de la cathédrale. (Détails dus à l'obligeance de M. Broche, archiviste du département de l'Aisne.) » (Catalogue de la vente de 1923.)

H. 0,32 ; L. 0,23.
Buste, de face, cheveux blancs poudrés.

Exposé au Louvre, août-septembre-octobre 1922.

Vente de Mme R..., 16 mars 1923, nº 86 *bis*.

Paul Jamot, *Bulletin de l'Art ancien et moderne*, juillet-août 1927, p. 209.

A M. David Weill, à Paris.

98. — *DESCHAMPS.* (Fig. 192.)

H. 0,43 ; L. 0,33.

On lit au revers du portrait l'inscription suivante : *Claudius Carolus Deschamps, presbyter, sacrae facultatis parisiensis baccalarius theologus, ecclesiae laudanensis canonicus* [plusieurs mots effacés] *regnarius, anno aetatis 69, 1768. D. D. Quentin de La Tour, regius pictor academicus, fecit.*

Acquis par un commissaire-priseur de Douai dans un château du Boulonnais.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 58.

Dacier et Ratouis de Limay, nº 60.

A M. Bernard Wolff, à Paris.

99. — *Desmares (Christine-Antoinette-Charlotte)*, actrice de la Comédie-Française (1682-1753).

Vente Richard, de Chartres, Paris, 13-14 février 1860, nº 45.

100. — *Destouches (André-Cardinal)*, compositeur (1672-1749).

H. 0,85 ; L. 0,68.

Vente P. Decourcelle, 29-30 mai 1911, nº 120. (Attribué à La Tour ; 2,705 fr. ; M. Stettiner).

Ce pastel pourrait être de Louis Vigée.

101. — *Devigne (Mlle).*

Dessin aux crayons noir et blanc sur papier bleu.
« Mlle Devigne devint religieuse au monastère de Montbuisson, sous le nom de mère Augustine, 1761. »

Vente anonyme, 16 février 1864, nº 64. — Vente anonyme, 19 mars 1870, nº 170.

102. — *Diderot.*

Maurice Tourneux (*Les portraits de Diderot. L'Art*, 1877, t. XII, p. 122) suppose que La Tour a dû faire le portrait de Diderot. Nous n'avons retrouvé aucune trace de ce portrait.

*. — *Dille.*

Voir *Garnier d'Isle.*

103. — *DION (Le P.)*, capucin.

Pastel de La Tour mentionné au testament de son frère et qui, ne se retrouvant plus à Saint-Quentin, doit être de ceux qui furent vendus à Paris avant l'arrêt de la vente désastreuse de 1808.

104. — *DORIZON (Madame), née MASSE.* (Fig. 187.)

Préparation sur papier gris. — H. 0,295 ; L. 0,213.
Sur une étiquette au verso du pastel on lit, à l'encre, d'une écriture ancienne : « Mme Dorizon (et au-dessus : « Masse »), cousine maternelle de Monsieur Delatour. »

On connaît le portrait de Mme Masse (voir nº 336), dont il existe une préparation à Saint-Quentin et qui a figuré à l'Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 61 ; Mme Masse était cousine de La Tour (voir projets de testament). Un des gendres de Mme Masse s'appelait Dorizon (lettre de Mlle Fel à de La Tour, 5 janvier 1785 ; Desmaze, 1874, p. 49). Ce « Jean-Robert Dorizon, bourgeois de Paris, y demeurant rue du Champ-Fleury », fut, avec le miniaturiste Jean Pasquier, l'un des signataires de l'acte notarié constatant que le pastelliste était mort *ab intestat.* « Le petit-cousin Dorizon et sa femme » figurent parmi les héritiers sur un projet de testament de La Tour (20 février 1784). C'est donc le portrait de la propre fille de Mme Masse que nous avons ici (Catalogue de la vente de 1914).

Guiffrey et Tourneux. — Tourneux, G. Brière et Vitry, *Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art français*, 1908, p. 231.

Vente du marquis de Biron, 9-11 juin 1914, nº 37. Collection Sigismond Bardac.

105. — *DREVET (Mme).*

Exposée au Salon de 1747, nº 111. (« Plusieurs portraits sous le même numéro. »)

Nommée par une note manuscrite du *Livret* de la collection Deloynes, au Cabinet des Estampes.

106. — *Du Barry (Mme).*

« Attribué à La Tour. »

Exposé à l'Exposition rétrospective de Blois, 1875, nº 337.

Collection de M. de Tarrade (1875).

107. — *Du Barry (Mme).*

Pastel sur toile. — H. 0,70 ; L. 0,59.
Portrait à mi-corps.

Vente anonyme, 26 novembre 1883, nº 24.

108. — *Du Barry (Mme).*

H. 0,55 ; L. 0,44.
Robe à fleurs blanches, cheveux poudrés.

Vente Alfred Buckley, Londres, 4 mai 1901, nº 77.

109. — *Du Barry (Mme).*

H. 0,45 ; L. 0,37, sur papier légèrement coloré,

« Portrait présumé de Madame Du Barry. »
De face, tête tournée vers la droite, yeux légèrement baissés, coiffure poudrée et à petites coques ; nœud bleu au cou, corsage décolleté ; sortie de bal en soie saumon bordée de fourrure.

Vente du comte A. de G[anay], 4 juin 1908, nº 65 (3,100 fr.).

*. — *Du Barry (Mme).*

Voir *Pompadour (Mme de)*, nº 387.

110. — *Du Châtelet (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise)*, 1706-1749.

Des portraits sous le nom de Mme Du Châtelet ont figuré dans les ventes suivantes : Vente Didot de Saint-Mars, 16 décembre 1835, nº 50. — Vente anonyme, 1er février 1841, nº 98 (genre La Tour). — Vente anonyme, 14 décembre 1872, nº 42. — Vente M. de R..., 18 février 1875, nº 21. — Vente anonyme, 10 avril 1875, nº 47. — Vente anonyme, 19-24 avril 1875, nº 757.

111. — *DUCLOS (Charles PINOT-)*, l'écrivain (1704-1772). (Fig. 103.)

H. 0,44 ; L. 0,35.

Gravé par Duflos. — Par J. de Goncourt.
Exposé au Salon de 1748, nº 89. — Exposé au Salon de 1753, nº 86.
Desmaze, 1853, p. 15-16. — Dréolle de Nodon, p. 140. — Ph. Burty, *Eaux-fortes de J. de Goncourt*, p. 21, pl. V. — E. Fleury et G. Brière.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 21.

112. — *Duclos.*

Vente Quintin Craufurd, 20 novembre 1820, nº 377. — Vente anonyme, 10 mars 1845, nº 11.

113. — *Duclos (Marie-Anne de Châteauneuf, dite)*, 1670-1748.

« Portrait présumé ».

Vente anonyme, 20 février 1886, nº 110.

114. — *Duguay-Trouin (René)* (1673-1736).

Dessin aux trois crayons « attribué à La Tour ».

Vente Daigremont, 3-7 avril 1866, nº 266.

115. — *Duliège (Jean-Henry)*, contrôleur de la Maison du Roi, mort en 1770.

E. Fleury et G. Brière.
Collection du vicomte de Reiset.
Voir *Inconnus*, nº 577.

116. — *Duliège (Jean-Henry).*

« Miniature en forme ronde peinte par La Tour, le célèbre peintre de pastels. »
A mi-corps, le chapeau sous le bras, habit de velours bleu, gilet rouge brodé d'or, jabot de dentelles.

Vente M... Berger, 23-24 mai 1872, nº 164.

117. — *DUMONT, dit le Romain (Jacques)*, peintre (1701-1781).

« Monsieur Dumont-le-Romain, professeur à l'Académie royale de peinture, jouant de la guitare. »

Exposé au Salon de 1742, nº 130.
Est-ce le même qui fut exposé au Musée du Louvre, salle des Pastels de Saint-Quentin, 1922?. — A l'Exposition des œuvres d'art des XVIIIe et XIXe siècles au profit des recherches scientifiques, 25 avril-15 mai 1923, nº 23.
A M. M. Ffoulkes, à Paris.

118. — *DUMONT le Romain.* (Fig. 125 et 244.)

H. 0,985 ; L. 0,755.

Pastel donné par La Tour à l'Académie royale de peinture et de sculpture, le 31 octobre 1750, comme second morceau de réception, pour se conformer à l'usage (*Procès-verbaux*, t. VI, p. 234).
L'artiste ayant repris ce pastel, ainsi que le portrait de Restout, pour le retoucher ou le fixer, l'altéra (voir Mariette, *Abécédario*, t. III, p. 72).
Il est signalé « gâté » dans un inventaire des collections de l'Académie dressé en 1796 (A. Fontaine, *Les collections de l'Académie*, p. 99 et 210).

Gravé par Flippart.
Exposé au Salon de 1748, nº 89 *ter*.
Both de Tauzia, *Supplément à la notice des dessins*, Paris, 1879, nº 1861. — *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1886, p. 37. — E. Fleury et G. Brière. — Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 15. — Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 125 et 140.
Au musée du Louvre.

119. — *DUMONT le Romain.* (Fig. 210.)

Préparation aux trois crayons avec rehauts de pastel, sur papier gris bleu. — H. 0,31 ; L. 0,22.
Étude pour le portrait qui est au Musée du Louvre (voir notice précédente).

Gravé par J. de Goncourt.
Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, t. I, p. 285. — Lugt, *Marques de collections*, nº 1089. — Ph. Burty, *Eaux-fortes de J. de Goncourt*, p. 3.
Vente C. Marcille, 6-9 mars 1876, nº 152 (300 fr.). — Vente Goncourt, 15-17 février 1897, nº 157 (2,100 fr. ; M. Paulme). — Vente de la collection du marquis de Biron, 9-11 juin 1914, nº 38. — Vente Le Breton, 6-8 décembre 1921, nº 91.

120. — *Du P*** (Madame).*

Vente du marquis de Villette, Pont-Sainte-Maxence (Oise), 15-16 novembre 1865, nº 51.

121. — *Dupont de Nemours.*

Exposé à l'Exposition de Troyes, 1864, nº 485.
Collection Herbin-Perricourt (1864).

122. — *DUPOUCH (Claude)*, peintre et professeur de l'Académie de Saint-Luc (mort en 1747). (Fig. 174.)

H. 0,60 ; L. 0,50 (ou H. 0,63 ; L. 0,52).

Lors du remplacement des vitres, en 1897, on trouva ces lignes tracées par Jean-François de La Tour sur une bande de papier collée sur le châssis du pastel : « Dupouche, peintre, maître de mon frère. » (Fleury et Brière.)

Exposé au Salon de 1739, p. 19 : « M. Dupouch appuyé sur un fauteuil. » (*Livret.*)
Desmaze, 1853, p. 13-27. — *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1886. — G. Brière et E. Fleury.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 9.

123. — *DUPOUCH (Claude).* (Fig. 57.)

H. 0,78 ; L. 0,70.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 25.
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 34. — A l'Exposition du pastel français, mai-juin 1927, nº 32.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 35.
A M. Georges Dormeuil, à Paris.

124. — *DUPOUCH (Claude).* (Fig. 232.)

Cité par Dacier et Ratouis de Limay, nº 35.
A M. Pierre-G. May, à Paris.

125. — *Dupouch (Claude).*

H. 0,64 ; L. 0,53.

Drapé dans une robe de chambre bleue, à ramages, un mouchoir noué autour de la tête, il tient une palette à la main.

Vente Laperlier, 11-13 avril 1867, nº 67 (225 fr.).

126. — *Dupouch (Claude).*

H. 0,64 ; L. 0,53.

Exposé à l'Exposition des tableaux du XVIIIe siècle, 1860, nº 29. — A l'Exposition des portraits historiques au Trocadéro, 1878. — A l'Exposition rétrospective des dessins à l'École des Beaux-Arts (ces deux dernières expositions signalées seulement par le catalogue de la vente de 1880).
Collection de M. *** (1860).
Vente Henry Didier, 15-17 juin 1868, nº 159 (350 fr.). — Vente anonyme, 21 février 1880, nº 29 (740 fr.).

127. — *Dupouch (Claude).*

Pastel signalé dans les *Archives de l'Art français : Le Musée des portraits d'artistes* (1886, p. 37), qui pourrait bien être un des nos précédents.
Collection Maurice Gallay (1886).

128. — *Duquesnoy (Madame).*

Vente J. Ducreux, 1er-17 janvier 1865, nº 90 (140 fr.).

129. — *DURET (Madame).*

Pastel « sous une bordure ovale ».

Exposé au Salon de 1740, nº 114.
Ne s'agirait-il pas de la femme du président Durey de Meinières (voir la notice suivante).

130. — *Durey de Meinières*, président au Parlement.

Exposé à l'Exposition de Périgueux, 1880, nº 642. (« Le président Maisnières. »)
Collection de M. le vicomte de Lastic (1880).

131. — *Durfort (Madame de).*

Ovale. — H. 0,82 ; L. 0,62.

Exposé à la deuxième Exposition de portraits du siècle, École des Beaux-Arts, avril 1889, nº 174.
Collection de M. le comte de Juigné (1889).

132. — *DUTHÉ (Catherine-Rosalie Gérard, dite)*, de l'Opéra (1748-1830). (Fig. 155.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 244.
A M. C., à Paris.

133. — *DUVAL DE L'ÉPINOY.* (Fig. 124.)

H. 1,18 ; L. 0,90.

Desmaze, dans son ouvrage de 1854, signale cette œuvre en ces termes : « Sans doute Duval d'Épinoy, secrétaire du Roi ; au bas de ce portrait, De La Tour grava ces deux vers :

> La peinture autrefois naquit de tendre amour,
> Aujourd'hui l'amitié la met dans tout son jour. »

Ce tableau fut saisi comme bien d'émigré, et signalé comme tel, le 13 novembre 1793, dans le procès-verbal de la Commission des monuments, au domicile de Jean-Jacques Gallet de Mondragon, petit-fils de Duval de l'Épinoy ; il passait à tort, en ces dernières années, pour le portrait de M. de Mondragon.
L'identification de ce portrait est établie par un passage de l'abbé Desfontaines, par une note relevée par M. J. Guiffrey sur un exemplaire du *Livret* du Salon de 1745 ayant appartenu à Antoine Duchesne, prévôt des Bâtiments du Roi : « M. Duval, le roi des portraits de La Tour », et par une autre de Mariette, sur un autre exemplaire du même *Livret*, avec cette appréciation : « C'est le triomphe de la peinture au pastel. »
Gravé par Mme Julie-G. Romain.
Exposé au Salon de 1745, nº 167 (et non de 1740, comme l'indique le *Livret* de l'Exposition des Cent Pastels). — A l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 37. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 37.
Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 14. — Desmaze, 1854. — *Archives de l'Art français*, nouvelle période, 1912, p. 301. — *Gazette des Beaux-Arts*, 1er avril 1904, p. 270 et suiv. — *Les Arts*, nº 36, 1904, et nº 82, 1908. — M. Tourneux, *La Tour*, p. 65. — *Revue de l'Art*, t. XXIV, 1908, p. 117. — Abbé Desfontaines, *Jugement sur quelques ouvrages nouveaux*, 1745. — Mariette, *Abécédario*, t. III, 1856, p. 70. — Champfleury, *La Tour*, 1886, p. 23. — Tourneux, *L'Exposition des Cent Pastels* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1908, t. II, p. 9). — *La Revue de l'Art*, 1908, p. 223 (article de L. de Fourcaud). — *Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art français*, 1908, p. 229-231. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 42.
Vente du château de Beaumont-le-Ronce (I.-et-L.), 1903. — Vente J. Doucet, 5-8 juin 1912, nº 75 (600,000 fr. ; M. Henri de Rothschild).
A M. le baron Henri de Rothschild, à Paris.
Une copie peinte à l'huile chez Sir Philip Sassoon, à Londres.

134. — *Duval de l'Épinoy.*

Préparation. — H. 0,38 ; L. 0,30.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 38.
Dacier et Ratouis de Limay, *Catalogue de l'Exposition des pastels français*, 1927, p. 25. (Ne figure pas dans le livre postérieur de MM. Dacier et Ratouis de Limay.)
A M. Henri Lavedan, à Paris.

135. — *ÉDOUARD (Le prince).*

Exposé au Salon de 1748, nº 80. (*Livret.*)

136. — *EMMANUEL (Le Père)*, religieux capucin.

Le Père Emmanuel aurait été, à Saint-Quentin, le directeur de La Tour, et il le retrouva plus tard à Paris (d'après l'abbé Duplaquet. Cité par Brière et Fleury).

Exposé au Salon de 1757, nº 40. (« Plusieurs portraits sous le même numéro. »)
Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 14 ; 1854, p. 47 (note). — Duplaquet, *Éloge*. — Dréolle de Nodon, p. 125. — E. Fleury et G. Brière,

137. — *EMMANUEL (Le Père).* (Fig. 193.)

Préparation. — H. 0,40 ; L. 0,38.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 25.

138. — *Fagon (N.)*, « médecin de Louis XIV » (1630-1718).

Vente anonyme, 13 décembre 1860, n° 56.
La Tour avait quatorze ans à la mort de Fagon.

139. — *FAVART (Mme)*, 1727-1772. (Fig. 147.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.
Des essais de fixage ont altéré le haut de la tête.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, n° 62.
Nouvelles Archives de l'Art français, 1886. — G. Brière et E. Fleury. — Dacier et Ratouis de Limay, n° 44.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 78.

140. — *FEL (Marie)*, cantatrice à l'Opéra (1713-1794).

Exposé au Salon de 1757, n° 40. (« Plusieurs portraits sous le même numéro. ») Nommée dans l'*Année littéraire*.

141. — *FEL (Mlle).* (Fig. 145.)

La liaison de Marie Fel avec M. Q. de La Tour, commencée vers 1750, « librement acceptée par l'opinion publique et par la famille du peintre, dit M. Tourneux, se prolongea jusqu'au retour forcé de celui-ci à Saint-Quentin (1784), et des rapports affectueux semblent avoir persisté de tout temps entre le chevalier de La Tour et la maîtresse de son frère ».

Préparation, probablement pour le pastel exposé au Salon de 1757 (voir notice précédente). — H. 0,32 ; L. 0,24.

Une copie de ce pastel a été donnée par Ch. Desmaze au musée de l'Opéra en 1878 (*L'Art*, 1878, t. XIV, p. 138).
Gravé par J. de Goncourt.
Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, n° 54.
E. Fleury et G. Brière. — E. Fleury, *Catalogue raisonné de la collection La Tour à Saint-Quentin*, p. 57-60. — Ph. Burty, *Eaux-fortes de J. de Goncourt*, n° 79. — Dacier et Ratouis de Limay, n° 57.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 69.

142. — *Fel (Mlle).*

Dessin. — H. 0,33 ; L. 0,24.

Vente de Mme E. Warneck, 3-4 mai 1905, n° 112 (500 fr. ; M. Bolher).

143. — *Fel (Mlle).*

Pastel ovale. — H. 0,23 ; L. 0,24.

Vente Harland Peck, Londres, 25 juin 1920, n° 39.

144. — *Fel (Mlle).*

Pastel, « d'après La Tour ».

Exposé à l'Exposition d'Abbeville, 1897 (Catalogue de 1899, p. 13).
Em. Delignières, *Aperçu rétrospectif de l'Exposition d'Abbeville.*
Collection de M. Blain (1897).

145. — *FERRAND (Mlle) méditant sur Newton.* (Fig. 53.)

Exposé au Salon de 1753, n° 78. — Au Musée du Louvre, salle des Pastels de Saint-Quentin, 1922 (à M. Louis Dumoulin, à Paris).
A M. James Schwob d'Héricourt, à Paris.

146. — *FERRIÈRES (Le comte de).*

Exposé à l'Exposition ordonnée par la Société des Beaux-Arts de Montpellier, 1779, n° 168. « M. le comte de Ferrières avait également prêté son portrait par La Tour ».
H. Stein, *La Société des Beaux-Arts de Montpellier*, 1779-1787. (*Mélanges offerts à M. Henry Lemonnier... Archives de l'Art français*, 1913, p. 376, 401.)

147. — *FIACRE (Frère)*, quêteur des Pénitents de Nazareth.

Exposé au Salon de 1739, sans numéro.
Le testament de Jean-François de La Tour (20 sept. 1806) mentionne un « frère quêteur » parmi les pastels de La Tour destinés à la vente. On ne le retrouve pas à Saint-Quentin.

148. — *Fontange (Madame de)*, maîtresse de Louis XV (*sic*).

Vente X., Paris, 11 mars 1844, p. 12 du catalogue.

*. — *Fontaine (Madame de).*

Voir *La Fontaine-Solare de La Boissière.*

149. — *FONTENELLE (Bernard LE BOVIER de).* (Fig. 112.)

Gravé par Dupin.

150. — *FONTPERTUIS (Papillon de).*

Exposé au Salon de 1739. « Le portrait en pastel de M. de Fontpertuis, conseiller au Parlement » (sans numéro) (*Livret*).

*. — *Forbonnais.*

Voir *Véron de Forbonnais.*

151. — *Fourmentin de la Barre (Anne-Philippe-Camille).*

« Au dos de l'encadrement on lit l'inscription suivante (certains mots sont indéchiffrables) :
Anne-Philippe-Camille Fourmentin de la Barre, fils de M. Théodore ... Fourmentin de la Barre, et de dame Victoire-Véronique-Berthe ..., née ...
Filleul de madame la marquise de Pompadour ; âgé de six ans. Pastelle par Maurice de La Tour, peintre du Roy. »

Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 10 avril 1913, col. 428.
D'après la reproduction de l'*Intermédiaire*, ce portrait ne me paraît pas être de La Tour.

152. — *FRÉMIN (René)*, sculpteur (1672-1744). (Fig. 126.)

H. 0,91 ; L. 0,73.

Exposé au Salon de 1743.
Ne figure pas sur le *Livret*, nommé d'après une note manuscrite sur l'exemplaire de la collection Deloynes. (Bibl. nat., Cabinet des Estampes.)
Gravé par P.-L. Surugue le fils pour sa réception à l'Académie (1747).
Nouvelles Archives de l'Art français, 1886. — *Revue de l'Art ancien et moderne*, 3e année, p. 41. — F. Reiset, *Notice des dessins*, 2e partie, n° 822. — Dréolle de Nodon, p. 133. — E. Fleury et G. Brière.
Pastel acquis en décembre 1853, au prix de 2,000 fr., à Mme Piot, arrière-petite-fille de René Frémin.
Au Musée du Louvre.

153. — *FRÉMIN (René).* (Fig. 99.)

H. 0,63 ; L. 0,52.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 45.
Reproduit par Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 35.
Collection de M. Eugène Kraemer.
A M. Mahot de la Quérantonnais, à Paris.

154. — *GABRIEL (Ange-Jacques)*, premier architecte (1699-1782).

M. Paul Vitry fait allusion à ce portrait dans les termes suivants (à propos du buste de A.-J. Gabriel par Lemoyne) : « M. le comte de Fels, qui l'a reproduit en tête de son beau livre et qui y vit la meilleure et presque la seule effigie de son héros, en l'absence d'une peinture de Tocqué et d'un pastel de La Tour, disparus ou égarés, y reconnaît, etc... » (Paul Vitry, *Les bustes des trois Gabriel.* (*Mélanges offerts à M. H. Lemonnier, Archives de l'Art français*, 1913, p. 307).

Exposé au Salon de 1747, n° 111. (« Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro. »)
Nommé dans une note manuscrite du *Livret* de la collection Deloynes (Bibl. nat., Cabinet des Estampes).

155. — *GABRIEL (Mlle).*

Exposé au Salon de 1753, n° 79.

156. — *GARNIER D'ISLE (J.-Ch.)*, architecte, contrôleur général des bâtiments du Roi (1697-1755), dit par erreur *M. de Neuville.*

Exposé au Salon de 1751, n° 48. (Aucun nom au *Livret.*)
Nommé dans une note manuscrite du *Livret* de la collection Deloynes (Bibl. nat., Cabinet des Estampes).
E. Fleury et G. Brière (à propos du n° 20 de Saint-Quentin). — Desmaze, 1853, p. 15. — Dréolle de Nodon, p. 125. — *Mercure de France.*
Ce portrait est-il celui de la collection de M. David Weil qui figura à l'Exposition des Cent Pastels en 1908? Ou bien celui signalé par Jal et par E. Fleury et G. Brière comme appartenant aux descendants de Garnier d'Isle et dont les notices suivent?

157. — *GARNIER D'ISLE (J.-Ch.).* (Fig. 64.)

H. 0,63 ; L. 0,53.

Reproduit par Roger-Milès, *Les cent pastels*, p. 47.
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 59.
E. Fleury et G. Brière (à propos du n° 20 de la collection de Saint-Quentin). — Roger-Milès, *Les cent pastels*, p. 47. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1908, p. 229-231.
A M. David Weill, à Paris.

158. — *GARNIER D'ISLE (J.-Ch.).*

Jal, dans son *Dictionnaire critique* (Additions, p. 1319), signale un portrait, qu'il désigne à tort comme celui de M. Mirleau de Neuville et qui est en réalité celui du beau-père de Mirleau de Neuville, Garnier d'Isle, comme étant conservé par M. de Belle-Ile, descendant de Garnier d'Isle. Quoiqu'on ait quelquefois cru devoir identifier ce portrait avec celui de la notice précédente, c'est bien réellement un troisième portrait de l'architecte des bâtiments du Roi. Ce doit être au même portrait que font allusion Fleury et Brière.
Jal, *Dictionnaire critique*, édit. 1872, p. 1319.
A M. le comte de Joybert, au château de Silly, à Fleury, par Lyons-la-Forêt.

159. — *GARNIER D'ISLE (J.-Ch.).* (Fig. 90.)

Préparation. — H. 0,44 ; L. 0,35.
Étude très poussée pour le portrait de la collection David-Weill.

Portrait faussement catalogué jusqu'à présent sous le nom de « M. de Neuville », beau-fils du modèle.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 20.

160. — *Garnier d'Isle (Madame) (?).* (Fig. 229.)

H. 0,64 ; L. 0,53.

Reproduit au Catalogue de la vente Kraemer.
Vente Eugène Kraemer, 5-6 mai 1913, n° 5 (9,000 fr. ; Thibault).

161. — *Gaussin (Jeanne-Catherine Gaussen, dite)*, actrice de la Comédie-Française (1711-1767).

Exposé à la deuxième Exposition de portraits du siècle, à l'École des Beaux-Arts, avril 1885, n° 176, p. 53 du Catalogue.
Collection de la marquise de Chaponay (1885).

162. — *GELLY (Madame de).*

Exposé au Salon de 1753, n° 75.

163. — *Gluck (Christophe)*, le compositeur (1714-1787).

Dessin aux trois crayons. — H. 0,32 ; L. 0,25.

Vente Derenancourt, 7 avril 1883, n° 66 (400 fr.).

164. — *Gontaut (Duc de).*

Exposé à l'Exposition de l'Enfance, 1901, p. 17 du Catalogue, n° 124.
Collection de Mme la comtesse Armand (1901).

165. — *Goyon (Comte de)*, sous-gouverneur de Bretagne.

« Peinture. »
Vente Dr Aussant, 28-30 décembre 1863, n° 46.

166. — *GRAFFIGNY (Françoise d'ISSEMBOURG D'APPONCOURT, dame de)*, femme de lettres (1695-1758). (Fig. 76.)

H. 0,47 ; L. 0,37.
Décolletée ; mante noire, nœud jaune au corsage, guimpe de dentelle sur la tête.

Reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1884, t. II, p. 224.
Ce pastel a longtemps passé pour être le portrait de Mlle Sallé. En 1884, M. André Michel l'a identifié dans l'article de la *Gazette des Beaux-Arts* cité ci-dessus.
Exposé à la deuxième Exposition de tableaux d'amateurs, chez Francis Petit, 1860, n° 27. — A l'Exposition des dessins du siècle, 1884, sous le nom de Mlle Sallé. — A l'Exposition des pastellistes français, 1885, n° 33. — A l'Exposition des pastels français, 1927, n° 63.
Collection de M. Eudoxe Marcille (1860).
André Michel, *Exposition des dessins du siècle* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1884, t. II, p. 224). — Dacier et Ratouis de Limay, n° 63.
Vente Marcille, 4 mars 1857, n° 245.
A M. C., à Paris.

167. — *Graffigny (Madame de).*

Vente de W., 17-18 novembre 1845, n° 125.

168. — *Graffigny (Madame de).*

« Portrait de Madame de Graffigny dans sa jeunesse. »

Vente G. F. C. (Gueting), 19 février 1848, n° 30.

169. — *Graffigny (Mme de).* (Fig. 246.)

Vente du comte C., 17 décembre 1900.

170. — *GRAVELOT (Hubert)*, dessinateur (1745-1773). (Fig. 111.)

Dessiné et nommé par Gabriel de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1769.

Gravé par Massard (1770), par Gaucher, par Adolphe Vain.

Exposé au Salon de 1769, n° 37. (« Plusieurs têtes sous le même numéro. »)

E. Dacier, *Catalogue de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, t. II, 1909, p. 11.

171. — *GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Antoine-Gaspard)*, fermier général (1690-1756).

Exposé au Salon de 1751, n° 48 (plusieurs portraits sous le même n°).

Au même Salon, La Tour exposait le portrait de Mme de La Reynière (voir notice suivante). Le payement de ces deux œuvres donna lieu à de longues contestations qui firent grand bruit dans le monde des artistes, les prétentions du peintre ayant paru exorbitantes.

Mariette, *Abécédario* (notice reproduite dans le présent volume). — Bucelly d'Estrées, *Notice sur de La Tour*. — Desmaze, 1853, p. 15, 27, et 1854, p. 23. — Dréolle de Nodon, p. 125. — E. Fleury et G. Brière.

172. — *GRIMOD DE LA REYNIÈRE.* (Fig. 33.)

H. 0,80 ; L. 0,74.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 2.

173. — *GRIMOD DE LA REYNIÈRE.* (Fig. 31.)

H. 0,80 ; L. 0,64.

Pendant du n° 176.

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux, 1878, n° 560 (collection de Mme Denain). — A l'exposition rétrospective de la ville de Paris, 1900, n° 165 *bis* (collection Porgès). — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, n° 48.

Dacier et Ratouis de Limay, n° 56.

Vente Henri Didier, 15-17 juin 1868, n° 157. — Vente Mme Denain, 6-7 avril 1893, n° 34 (8,600 fr.).

Collection Th. Porgès.

A M. E. P., à Paris.

174. — *Grimod de la Reynière.*

Pastel par « Antoine de La Tour » (*sic*).

Vente d'un amateur, 14 mars 1859, n° 14.

175. — *Grimod de la Reynière.*

H. 0,80 ; L. 0,63.

Pourrait être le même que celui décrit dans la notice 137.

Vente Mlle D. M. (Marquet), 13-15 janvier 1869, n° 305 (1,320 fr.).

176. — *GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Mme)*, 1716-1773. (Fig. 32.)

H. 0,79 ; L. 0,63.

Pendant du n° 173.

Reproduit dans le Catalogue de la vente Denain et dans celui de la vente Doucet.

Exposé au Salon de 1751, n° 48. (Plusieurs portraits sous le même numéro.) — A la deuxième Exposition des tableaux d'amateurs, chez Fr. Petit, 1860, n° 26 (collection de M. Henri Didier). — A l'Exposition des portraits nationaux, 1878, n° 561 (collection de Mme Denain). — A l'Exposition des pastellistes français, 1885, n° 28. — A l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 35 (collection Jacques Doucet).

Abbé Le Blanc, *Salon de 1751*. — Desmaze, 1853, p. 15. — Dréolle de Nodon, p. 125. — Mariette, *Abécédario*. — *Les Arts*, 1904, p. 9 ; 1908, p. 22. — *Gazette des Beaux-Arts*, 1885, t. I, p. 444 ; 1908, t. II, p. 9. — Champfleury, *La Tour*, p. 26. — *Revue de l'Art*, 1908, p. 19 (t. XXIV), et 224. — Goncourt, *L'Art au XVIIIe siècle*, p. 240. — Tourneux, *La Tour*, p. 51. — Lapauze, *La Tour*, p. 102. — *Mercure de France*. — Roger-Milès, *Les Cent pastels*, 1908. — E. Fleury et G. Brière, *La Collection de Saint-Quentin au Louvre*, p. 40. — Lady Dilke, *French Painters*, p. 162.

Vente Véron, mars 1858. — Vente Didier, 15-17 juin 1868, n° 158 (6,100 fr.). — Vente Mme Denain, 6-7 avril 1893, n° 35 (11,000 fr. ; M. J. Doucet). — Vente Doucet, 5-8 juin 1912, n° 78 (95,000 fr. ; M. Duchesne).

A Mme Hugo Finaly, à Paris.

177. — *Haendel (Georges-Frédéric)*, le compositeur (1685-1759).

H. 0,59 ; L. 0,48.

Costume bleu, perruque poudrée.

Vente anonyme, Londres, 18 mars 1912, n° 6.

178. — *Helvétius.*

Portrait cité par Bucelly d'Estrées, *Notice historique...*, p. 237.

179. — *HIS (Madame Pierre), née Louise-Magdeleine CHAUNEL* (1707-1786). (Fig. 179.)

H. 0,60 ; L. 0,50 environ.

A M. Édouard His, à Bâle.

180. — *Hogguer*, banquier. (Fig. 239.)

A. Staring, *La Tour en Hollande* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1924^{2}, p. 175-180).

Au musée d'art et d'histoire, à Genève.

181. — *HUBER (L'abbé Jean-Jacques), lisant.* (Fig. 117.)

H. 0,79 ; L. 0,98.

Exposé à l'Exposition des pastels français, 1927, n° 36.

L'abbé J.-J. Huber était un ami de La Tour. Il semble qu'ils aient eu ensemble des relations d'argent. Par son testament, l'abbé Huber laissait 2,000 livres de rente viagère à La Tour, qui se prétendit lésé dans le règlement de la succession (voir lettre du 6 novembre 1770).

La Tour exécuta de l'abbé Huber deux compositions analogues (voir notices suivantes). Celle-ci fut conservée dans son atelier. La Tour la destina au neveu de l'abbé Huber, Jean Huber (testament du 20 octobre 1768), né à Genève en 1722, mort à Genève en 1790, connu par ses portraits en silhouette et ses nombreux croquis de Voltaire. Il s'occupa encore du vol des oiseaux et de la direction des ballons...

Plus tard, le peintre changea d'idée (testament du 9 février 1784), mais il révoqua, le 3 juin 1784, tous les testaments qu'il avait faits jusqu'à ce jour, puis fut interdit le 9 juillet 1784 ; c'est pourquoi le grand pastel demeura dans son atelier (E. Fleury et G. Brière).

Desmaze, 1853, p. 27, 47. — Duplaquet, *Éloge historique de La Tour*, 2 mai 1788. — E. Fleury et G. Brière. — Dacier et Ratouis de Limay, n° 41.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 1.

182. — *HUBER (L'abbé), lisant.* (Fig. 149.)

H. 0,81 ; L. 1,02.

Assis sur le bras d'un fauteuil, lisant à la lumière un in-folio.

Exposé au Salon de 1742, n° 129.

« Il est probable que le pastel exposé en 1742 fut celui donné à l'abbé Huber, qui se trouve maintenant au Musée d'art et d'histoire de Genève, provenant d'un legs de M. Ernest Saladin, en 1911. (La famille Saladin avait des liens de parenté avec la famille Huber.) Cet exemplaire est plus fini et offre des détails plus poussés... » (E. Fleury et G. Brière.

Au Musée d'art et d'histoire de Genève.

183. — *HUBER (L'abbé), debout.* (Fig. 69.)

H. 0,62 ; L. 0,50.

En douillette et coiffé de la barrette.

Provient de la famille de l'abbé Huber, chez les descendants duquel il fut retrouvé dernièrement par M. Louis Gielly, conservateur du Musée de Genève (*Journal de Genève*, 16 février 1927).

Louis Gielly, *Revue de l'Art ancien et moderne.*

Fondation Gottfried Keller, à Zurich ; déposé au musée d'art et d'histoire, à Genève.

184. — *HUET (Madame).*

« Avec un petit chien. »

Exposé au Salon de 1753, n° 77.

Le portrait de Mme Huet a été parfois confondu, par erreur, avec ceux de Mme His ou de Mme Roussel de Courcy (voir ces noms).

185. — *JARS (Étienne PERRINET, sieur de)*, fermier général.

Étienne Perrinet, sieur de Jars et de Boucart, directeur de la Compagnie des Indes pour la régie des fermes générales en 1719, fermier général la même année.

Exposé au Salon de 1740, n° 115. « Un portrait, jusqu'aux genoux, de M. de ***, qui prend du tabac » (*Livret*).

186. — *JARS (Étienne PERRINET, sieur de).* (Fig. 228.)

H. 0,65 ; L. 0,52.

A M. de Bréville, à Paris.

187. — *JARS (Étienne PERRINET, sieur de).* (Fig. 230.)

H. 0,60 ; L. 0,47.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 33. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, n° 33.

MM. Dacier et Ratouis de Limay ne parlent plus de ce pastel dans leur livre postérieur.

A M. Georges Dormeuil, à Paris.

188. — *JARS (Étienne PERRINET, sieur de).* (Fig. 62.)

H. 1,65 ; L. 1,35.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1909, n° 62.

Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1908, p. 229-231. — Roger-Milès, *Les Cent pastels*, 1908.

Cet exemplaire doit être celui qui fut exposé au Salon de 1740.

A M. le marquis de Vogüé, à Paris.

189. — *JARS (Étienne PERRINET, sieur de).* (Fig. 70.)

H. 1,16 ; L. 0,85.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, 1908, n° 36 (collection de M. J. Doucet).

Desmaze, 1853, p. 13. — *Les Arts*, décembre 1904, p. 14. — *Gazette des Beaux-Arts*, t. II, p. 9. — L. de Fourcaud, *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1908, t. XXIV, p. 221. — Lemoisne, *Les Cent pastels*. (*Les Arts*, 1908, p. 20.) — *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1908, p. 229-231.

Je reproduis ici une note de Clément de Ris qui, je crois, désigne ce portrait. On pourrait croire aussi, mais, à mon avis, avec moins de vraisemblance, qu'il s'agit de Duval de l'Épinoy :

M. de Chastellux y a envoyé un portrait au pastel de La Tour, une des meilleurs œuvres que nous connaissions de cet artiste. La pose du personnage est noble sans emphase, simple et naturelle sans vulgarité. Couvert d'un habit à reflets changeans dont ont rêvé nos grand'mères, il tient à la main une de ces profondes tabatières en or chantourné dans lesquelles les élégans du règne de Louis XV puisaient avec un geste si élégant et si gracieux. La tête, bien enlevée sur le fond, est faite avec une vigueur de touche digne de remarque dans un pastel. Les mains laissent deviner la charpente osseuse et n'ont rien qui ressemble à ces choses informes et odieuses que les faiseurs actuels de pastels mettent au bout des bras de leurs portraits sous prétexte d'élégance. Les détails du costume n'ont rien de trop saillant ni de trop sacrifié. Ce portrait est, répétons-le, une bonne œuvre de Latour, et, si nous avions à opter, nous le préférerions à ceux exposés au Louvre dans les galeries de dessins. En le considérant avec attention, on acquiert une nouvelle preuve de la puissance et du talent de l'école française au siècle dernier, et l'on ne saurait trop protester contre l'injuste mépris dans lequel les adeptes de l'école de David avaient essayé de la faire tomber.

L'Exposition de la Société des Artistes, 1847, par L. Clément de Ris (*L'Artiste*, 1847, 4e série, t. VIII, p. 156).

Vente J. Doucet, 16 juin 1912, n° 74 (110,000 fr. ; M. Wildenstein).

A M. Charley, à Strasbourg.

190. — *Jeaurat (Étienne)*, peintre (1699-1789).

H. 0,63 ; L. 0,52.

En robe de chambre bleue à ramages ; un mouchoir noué autour de la tête, une palette à la main.

Exposé à la deuxième Exposition de tableaux du XVIIIe siècle, chez Francis Petit, 1860, n° 31.

Catalogue de la deuxième Exposition de tableaux d'amateurs, p. 8 et 10.

Collection de M. H. Didier (1860).

191. — *Joseph II*, empereur (1741-1790).

H. 0,66 ; L. 0,52.

Vente Gaspar de Vargny d'Audenhove, Bruxelles, 20 mars 1897, n° 127.

192. — *Jouenne (M. de), d'Épernay.*

H. 0,39 ; L. 0,30.

En buste, de trois quarts à gauche. Habit bleu à jabot de dentelle.

Vente anonyme, 6 mars 1920, nº 12. (« Attribué à M. Q. de La Tour. »)

193. — *JULIENNE (Jean de)*, 1686-1765. (Fig. 133.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

En haut est écrit : « Julienne. »

Le Catalogue de l'Exposition de 1878 dit que ce portrait a été gravé en 1752 ; nous ignorons cette gravure.

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux, 1878, nº 700.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 46.

194. — *LA BARBEN (L'abbé de).*

H. 0,34 ; L. 0,26.

En buste, grandeur naturelle, de trois quarts tourné vers la gauche, tête légèrement inclinée sur l'épaule, mèches de cheveux grisonnants sur le front, il regarde le spectateur.

Exposé à l'Exposition rétrospective de Reims, 1876, nº 1534.

Catalogue de l'Exposition rétrospective de Reims, 1876, p. 119. — Catalogue du musée de Reims, 1909. Acquis en 1846 par le musée de Reims (Loriquet, *Catalogue, dessins*, nº 146).

Au musée de Reims, nº 830.

*. — *La Boissière.*

Voir *La Fontaine-Solare de La Boissière.*

*. — *La Chanterie.*

Voir *Inconnue* nº 648.

195. — *LA CONDAMINE (M. de)*, chevalier de Saint-Lazare.

Exposé au Salon de 1753, nº 88.

M. Tourneux affirme avec vraisemblance, d'après l'*Éloge* de Duplaquet, que ce portrait devait être à Saint-Quentin, chez l'artiste, au moment de sa mort (*Gazette des Beaux-Arts*, 1er juin 1899, 3e période, t. XXI, p. 490, note).

*. — *La Fontaine Solare de La Boissière (Mme de).*

Voir l'*Inconnue* nº 582.

196. — *LA FONTAINE SOLARE DE LA BOISSIÈRE (Mlle de)*, depuis *marquise de SESMAISONS*. (Fig. 178.)

H. 0,60 ; L. 0,50.

Marie-Louise-Gabrielle de La Fontaine Solare de La Boissière, née le 15 juin 1722, était la fille de François de La Fontaine Solare, dit le comte de La Boissière, et de Marie-Anne-Henriette de Boulainvilliers, et la nièce de Suzanne-Marie-Henriette de Boulainvilliers, deuxième femme du président de Rieux, élevée par son oncle le président et sa tante ; elle épousa, en 1743, Claude-François, marquis de Sesmaisons, brigadier des armées du Roi.

Gravé par Petit.

Exposé au Salon de 1738, nº 69. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 31.

Ce pastel aurait été commandé à La Tour par l'oncle du modèle, le président de Rieux, en 1737 ; on s'explique ainsi qu'il soit resté, avec les portraits du président et de sa femme, chez les descendants de ceux-ci, au château de Glisolles (coll. de M. le duc de Clermont-Tonnerre) jusqu'en 1919.

Harduin de Grosville, *Pastels de La Tour en Normandie*, dans *Bull. de la Soc. acad. de Laon*, t. XXIX, 1892-1894, p. 422. — Georges Wildenstein, *Un pastel de La Tour, le président de Rieux*. — Fleury et Brière. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 34.

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris.

197. — *La Fontaine Solare de La Boissière (Mlle).*

Vente Mazaroz-Ribalier, 1er-3 décembre 1890, nº 50. (« D'après M. Q. de La Tour. »)

*. — *Lagrange.*

Voir l'*Inconnu* nº 947.

198. — *LAIDEGUIVE (Pierre-Louis)*, notaire au Châtelet de Paris de 1731 à 1775. (Fig. 176 et 265.)

H. 1,00 ; L. 0,84.

Dessiné et nommé par G. de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1761.

Gravé par Waltner pour l'*Art*, 13 février 1876.

Exposé au Salon de 1761, nº 47. (« Plusieurs portraits en pastel sous le même numéro. ») — A l'Exposition du Palais de l'Industrie, septembre 1874 (collection de M. William Blodgett). — A l'Exposition de dessins, pastels et gouaches, 122, Madison Avenue, New-York, 1907, nº 82 (collection de M. Blodgett). — A l'Exposition des pastels français, 1927, nº 56. (A MM. Wildenstein.)

Diderot, *Le Salon de 1761* (*Œuvres complètes*, édition Assézat, t. X, p. 130). — Desmaze, 1853, p. 17. — Dréolle de Nodon, p. 125. — *L'Art*, 1875, t. IV, p. 191-192. — Goncourt, *L'Art au XVIIIe siècle*, t. I, p. 408. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 58. — G. Wildenstein, dans *Panthéon*, de Berlin, 1928.

Collection de Miss Blodgett (1907), à New-York.

A M. Cambo, à Barcelone.

199. — *LAIDEGUIVE (Pierre-Louis)*. (Fig. 141.)

Préparation. — H. 0,41 ; L. 0,32.

Étude pour le portrait exposé au Salon de 1761 (voir notice précédente).

Catalogué dans les anonymes : « Portrait d'homme en bonnet de nuit. » En confrontant les deux pastels, je me suis assuré qu'ils donnent le portrait de la même personne.

Catalogue du musée de Dijon, 1883, p. 112.

Donné par M. Vionnois, de Reims, en 1839.

Au musée de Dijon, nº 361.

200. — *Laleu (Guillaume-Claude de)*, secrétaire du Roi et notaire à Paris (1712-1774).

Ovale. — H. 0,63 ; L. 0,52.

Guillaume-Claude de Laleu fut le notaire de Voltaire.

Reproduit dans le Catalogue de la vente H...

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 42 (collection de M. Paul Huillier).

Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 32.

Collection de M. Paul Huillier (1908).

Vente M. H[uillier], 10 juin 1921, nº 2.

201. — *Lamballe (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de)*, 1749-1792.

Vente anonyme, 30 novembre 1846, nº 43. (« Style de La Tour. »)

202. — *Lamballe (La princesse de).*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Reims, avril 1876, nº 1713.

Collection de Mme Pommery (1876).

*. — *La Morlière.*

Voir *Richer de La Morlière.*

203. — *Lamure (Charlotte-Philipine de Castre de Cangé, marquise de).*

H. 0,73 ; L. 0,59.

Reproduit dans le catalogue de la vente du baron de Reuter.

Exposé à Tours, 1890.

Collection de M. de La Rue, château des Caites, Caen (1890).

Vente du baron de Reuter, Londres, 1er juillet 1899, nº 105 (450 fr.).

204. — *LA POUPLINIÈRE (Alexandre-Jean-Joseph LE RICHE de)*, fermier général (1693-1762). (Fig. 56.)

H. 0,59 ; L. 0,48.

Le personnage que représente le pastel de Saint-Quentin est totalement différent de celui figuré dans les pastels qui suivent. L'identification est donc douteuse.

E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 11.

205. — *LA POUPLINIERE.* (Fig. 122.)

H. 0,62 ; L. 0,48.

A mi-corps, de trois quarts à gauche, habit de velours rouge-orange. Son tricorne sous le bras gauche ; la main droite dans l'ouverture du gilet.

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 98 (280 fr.). — Vente de M. le comte A. de G. et de Mme X..., 1er avril 1907, nº 12 (18,000 fr ; M. Deutsch de la Meurthe).

A M. XX., à Paris.

206. — *LA POUPLINIERE.* (Fig. 142.)

Préparation. — H. 0,28 ; L. 0,21.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 72.

Société de reproduction des dessins de maîtres, 1914. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 69.

A M. Henri Vever, à Paris.

207. — *La Pouplinière.*

Préparation. — H. 0,63 ; L. 0,53.

Vente Barroilhet, 10 mars 1856, nº 44 (505 fr.). — Vente Barroilhet, 2-3 avril 1860, nº 141. — Vente Barroilhet, 15-16 mars 1872, nº 200 (305 fr.).

208. — *LA POUPLINIÈRE (Françoise-Catherine-Thérèse Boutinon des Hayes, Mme de)*, 1714-1756. (Fig. 54.)

H. 0,68 ; L. 0,53.

Étude pour le portrait exécuté entre 1740-1745 appartenant à M. le comte de La Blotterie. Lorsqu'on changea les titres des cadres, en 1897, on trouva sur la toile servant de support au papier du pastel cette mention deux fois répétée : « Me de la Popelinière. — Delatour. » (Fleury et Brière.)

G. Cucuel, *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle*, Paris, 1913, in-8º. — E. Fleury et G. Brière.

Voir le nº 211.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 8.

209. — *La Pouplinière (Mme de).*

Arsène Houssaye, *Voyage autour de ma chambre. L'artiste*, 1848, 5e série, t. I, p. 139.

Collection d'Arsène Houssaye (1848).

210. — *La Pouplinière (Mme de).*

Pastel, cité avec les dessins.

Vente de M. de Schomberg, 28 avril 1849, nº 69.

211. — *La Pouplinière (Madame de).*

Collection du comte de La Blotterie (1920) (Fleury et Brière).

A Mme la marquise de Rasilly, née La Blotterie, à Paris?

PORTRAITS DE LA TOUR

La Tour à l'index

Le portrait de La Tour dit « à l'index » ou « à la croisée », exposé au Salon de 1737 sous le titre : « L'auteur qui rit » (*Livret*, p. 33), est connu à de nombreux exemplaires et par les gravures de Schmidt et de Petit (sept. 1747).

La gravure de Schmidt (fig. 4), datée de 1742 (on en connaît une variante burlesque qui parut à Londres en 1751, en sens inverse de la gravure de Schmidt), montre ce portrait sous une forme achevée que n'offre aucun des exemplaires actuellement connus (croisée presque carrée, boiserie et chevalet au fond, livres, papiers). Notons à ce propos que, dans la vente anonyme du 29 décembre 1921, sous le nº 184, a passé un dessin à la sanguine de Schmidt, signé et daté 1742, ainsi désigné : *M. Q. de Latour à la croisée.*

La Tour semble avoir répété cette œuvre à maintes reprises. Parmi les exemplaires existants, il en est pourtant de si médiocres qu'on peut les considérer comme des copies.

Dans les notices suivantes, nous tentons l'historique de ceux que nous avons pu atteindre.

212. — *LA TOUR.* (Fig. 3.)

H. 0,61 ; L. 0,48.

Au musée d'art et d'histoire, à Genève.

213. — *LA TOUR.* (Fig. 5.)

H. 0,64 ; L. 0,50.

Reproduit : Catalogue de la vente Cronier, Catalogue de l'Exposition des Cent Pastels.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 49. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 27.

Vente Cronier, 5 décembre 1905, nº 36 (70,000 fr. ; Sortais).

Collection de Mme la marquise de Polignac.

A M. le comte Jean de Polignac, à Paris.

214. — *LA TOUR.* (Fig. 1.)

H. 0,55 ; L. 0,50.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 47.

A M. Marius Paulme, à Paris.

215. — *LA TOUR.* (Fig. 2.)

H. 0,58 ; L. 0,48.

A M. C., à Paris.

216. — *LA TOUR.*

« Portrait de l'auteur en *Démocrite*, esquisse au pastel, du cabinet de M. de Montjoie, peintre. »

Exposé au Salon de la Correspondance, 1787.

Bellier de la Chavignerie, *Les artistes français du XVIIIe siècle oubliés ou dédaignés* (*Revue universelle des Arts*, 1865, p. 415).

217. — *La Tour.*

Au musée de Leipzig, no 66.

218. — *La Tour.*

H. 0,57 ; L. 0,47.

En buste, la figure souriante, le coude appuyé et faisant un geste d'indication de la main droite.

Vente Couvreur, 26-28 mai 1875, no 244.

219. — *La Tour.*

Ovale. — H. 0,30 ; L. 0,23.

Exposé à l'Exposition archéologique, Chartres, 10 mai-10 juin 1858, no 41 (à M. C. Marcille).

Vente C. Marcille, 6-9 mars 1876, no 151 (500 fr.).

« ... un portrait de La Tour, dans le mouvement de la gravure de Schmidt, et que je crois faux ». (Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle.*)

220. — *La Tour en costume d'atelier.*

H. 0,54 ; L. 0,50.

Vente Laperlier, 17-18 février 1879, no 55.

221. — *La Tour.*

Vente X., 11 novembre 1884, no 38 (attribué à La Tour).

222. — *La Tour.*

H. 0,55 ; L. 0,44.

Vente Jules Burat, 28-29 avril 1885, no 115 (1,600 fr.).

223. — *LA TOUR.*

Ovale. — H. 0,51 ; L. 0,41.

Reproduit au Catalogue de la vente Muhlbacher.

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874, no 890 (à M. Carrier). Le Catalogue porte : *Portrait de l'auteur par lui-même à l'âge de 84 ans.* C'est très vraisemblablement 34 ans qu'il faut lire. — A l'Exposition rétrospective de la ville de Paris, 1900, no 164.

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, no 99 (500 fr.). — Vente Muhlbacher, 15-18 mai 1899, no 156 (9,200 fr. ; Sedelmeyer).

Collection Henri Rosenheim, à Paris (1900).

224. — *La Tour.*

Ovale. — H. 0,52 ; L. 0,43.

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux, 1878, no 607.

C'est peut-être le même que le portrait précédent (ventes Carrier et Muhlbacher).

Collection Jules Carré (1878).

225. — *La Tour.*

H. 0,60 ; L. 0,50.

Reproduit au Catalogue de la vente X.

Vente X., 19 mai 1911, no 4 (10,600 fr. ; Féral).

226. — *La Tour.*

H. 0,60 ; L. 0,50.

Reproduit au Catalogue de la vente Kraemer.

Vente Eugène Kraemer, 5-6 mai 1913, no 6 (4,500 fr., Stettiner).

227. — *La Tour.*

H. 0,65 ; L. 0,54.

Reproduit au Catalogue de la vente.

Provenant de la succession Tondu-Lebrun.

Vente veuve P..., née Tondu-Lebrun, 29 mai 1914, no 1.

228. — *La Tour.*

H. 0,60 ; L. 0,53.

Reproduit au Catalogue de la vente de la marquise de Ganay.

Vente de la marquise de Ganay, 8-10 mai 1922, no 26.

Préparations pour ce portrait

229. — *La Tour.*

Gouache sur vélin. Fond à grands traits de couleur vert-olive. — H. 0,42 ; L. 0,34.

Portrait de La Tour, dont on ne voit que le visage aux yeux bleus et à l'expression rieuse. Coiffure et habit sont restés inachevés.

Reproduit au Catalogue de la vente du comte de Robiano.

Vente du comte de Robiano, Amsterdam, 15-16 juin 1926, no 462 (4,500 florins).

Cette gouache n'est pas de La Tour.

230. — *La Tour.*

Gouache avec rehauts de blanc sur vélin. — H. 0,37 ; L. 0,29.

Reproduit au Catalogue de la vente du comte de Robiano.

Vente du comte de Robiano, Amsterdam, 15-16 juin 1926, no 463.

Cette gouache n'est pas de La Tour.

231. — *LA TOUR.* (Fig. 10.)

Préparation pastellée sur papier jaunâtre. — H. 0,27 ; L. 0,17.

Reproduit au Catalogue de la vente Goncourt. — Catalogue du Musée du Louvre. Collection Camondo, pl. XXIV, p. 5.

Gravé par J. de Goncourt (Ph. Burty, *Eaux-fortes de Jules de Goncourt*, nos 77 et 78).

Exposé à l'Exposition des dessins de maîtres anciens à l'École des Beaux-Arts, mai-juin 1879, no 528. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, no 28.

Goncourt, *La maison d'un artiste*, t. I, p. 102. — E. Fleury et G. Brière.

Vente E. de Goncourt, 15-17 février 1897, no 154 (11,000 fr. ; M. de Camondo).

Legs de M. Isaac de Camondo en 1911.

Au Musée du Louvre (collection Camondo), no 142 du catalogue.

232. — *La Tour.*

Préparation aux trois crayons. — Ovale. — H. 0,30 ; L. 0,23.

Vente Richard de Ledan, 3-18 décembre 1816, no 546.

233. — *La Tour.*

Préparation.

« Étude pour son portrait, qu'il expose au Salon de 1737 sous ce titre : *l'Auteur qui rit*, et qui fut gravé en Angleterre avec une variante burlesque » (*Catalogue de l'Exposition*, 1860, p. 11).

Exposé à l'Exposition de tableaux du XVIIIe siècle, 1860, no 34 *bis* (collection de M. Carrier).

Vente A. Carrier, 5 mai 1875, no 10 (410 fr.).

234. — *La Tour.*

Préparation. — H. 0,39 ; L. 0,30.

Vente Henri-Michel L[évy], 25 mai 1905, no 36.

La Tour au jabot

235. — *LA TOUR (M.-Quentin de).* (Fig. 13.)

H. 0,64 ; L. 0,53.

Gravé par L. Flameng, *Gazette des Beaux-Arts*, 1867.

Reproduit en héliogravure dans Gonse, *Les Chefs-d'œuvre des musées de province, Peinture*, 1900.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, no 26.

Une note, collée au dos du cadre, d'une écriture du temps, porte cette mention : « — J'ai fait présent du portrait de M. Delatour à M. Savary, curé de Sainte-Colombe, le 19 du mois de décembre 1770. En foi de quoi, j'ai signé, les jour et date ci-dessus, à Sens. *Signé* : Marie-Louise Mangenot. » Ne faut-il pas lire Mongenot? Cette Marie-Louise pourrait bien être parente du chanoine Mongenot, dont il est parlé notice no 243. — Retrouvé par L. Lagrange, à Sens, dans la famille Lorne, parente de l'abbé Savary, en 1866. — Vente anonyme [L. Lagrange], 8 novembre 1867, no 146.

« Ce portrait, d'après une note collée au revers du cadre, aurait été exécuté en 1751. » (Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle.*)

Acquis par la commission du musée d'Amiens au mois de juin 1878 (Catalogue de 1899, no 174).

E. Fleury et G. Brière. — Dacier et Ratouis de Limay, no 1.

Au musée d'Amiens, no 174.

236. — *LA TOUR.* (Fig. 85.)

H. 0,45 ; L. 0,36.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent Pastels*, p. 23. — Catalogue de la vente Decourcelle.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, no 31 (collection P. Decourcelle).

Vente P. Decourcelle, 29-30 mai 1911, no 118 (61,000 fr. ; Stettiner).

Collection Cognacq, à Paris.

237. — *La Tour.*

Peinture d'après La Tour.

Au Musée d'art et d'histoire, à Genève.

238. — *La Tour.*

H. 0,44 ; L. 0,35.

En buste, de trois quarts, en habit de velours bleu clair.

Vente Boitelle, 24-25 avril 1866, no 70 (530 fr.).

Peut-être le tableau de la vente Laperlier.

239. — *La Tour.*

H. 0,44 ; L. 0,35.

En buste, de trois quarts, cheveux poudrés, jabot de dentelle, habit de velours bleu.

« Au revers du tableau sont plusieurs inscriptions manuscrites et des vers en l'honneur de La Tour dus à M. Violette, curé de Notre-Dame de Saint-Quentin » (note du Catalogue Laperlier).

Peut-être le même que celui de la vente Boitelle.

Vente Laperlier, 17-18 février 1879, no 52 (1,305 fr.).

240. — *La Tour.*

H. 0,54 ; L. 0,44.

En buste, de trois quarts tourné vers la gauche, cheveux poudrés, cravate blanche et jabot de dentelle, gilet rouge, habit violet.

Vente du baron de B... (Beurnonville), 21-22 mai 1883, no 26 (230 fr.).

241. — *La Tour.*

Peinture d'après Perronneau.
De trois quarts à gauche.
Cliché Buloz.

Ancienne collection Montgermont.

242. — *La Tour.*

Peinture.

A l'École des Beaux-Arts, à Paris.

La Tour au chapeau en clabaud

243. — *LA TOUR.* (Frontispice.)

« Petit buste de l'auteur ayant le bord de son chapeau rabattu. »

Gravé par Schmidt en 1772. Un dessin à la sanguine de Schmidt, signé et daté 1772, a figuré dans une vente anonyme du 29 décembre 1921, no 185, avec la désignation : « M.-Q. de Latour au chevalet. » N'est-ce pas à propos de cette gravure que le chanoine du Temple, Mongenot, aurait fait ces deux vers cités par Desmaze (1854, p. 17) :

> Admirez jusqu'où l'art atteint.
> La Tour est gravé comme il peint.

Exposé au Salon de 1742, no 131. « Petit buste de l'auteur ayant le bord de son chapeau rabattu. »

Préparations pouvant se rapporter à ce portrait

244. — *LA TOUR.* (Fig. 12.)

Préparation. — H. 0,38 ; L. 0,30.

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux au Trocadéro, 1878, no 606 (Fleury et Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, no 68.

245. — *LA TOUR.* (Fig. 11.)

Préparation. — H. 034, ; L. 0,26.

A M. X., à Paris.

246. — *LA TOUR.* (Fig. 7.)

H. 0,23 ; L. 0,31.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 21, et dans la publication de la *Société de reproduction des dessins de maîtres* (1914).

A l'Exposition des Cent Pastels, 1908, no 29.

Collection Carrier. — Collection de Mme Becq de Fouquières.
A M. David Weill, à Paris.

247. — *La Tour.* (Fig. 9.)

Préparation. — H. 0,37 ; L. 0,31.

Reproduit au *Catalogue du Musée de Dijon*, 1918, p. 109.

Donné par M. Hoin, ancien conservateur.
Au musée de Dijon, nº 362.

248. — *La Tour.* (Fig. 259.)

Préparation.

Cabinet des Estampes du prince George, à Dresde.

249. — *La Tour.*

Préparation.

Reproduit d'après un dessin de P. Toussaint. *L'Art*, 1879, t. XVIII, p. 280.

Exposé à l'Exposition rétrospective des Beaux-Arts à la bibliothèque de Marseille (1879).

Louis Brès, *Les Expositions artistiques de Marseille. L'Art*, 1879, t. XVIII, p. 280.

Collection de Mme de Surian (1879).

La Tour vieux

250. — *LA TOUR.* (Fig. 6.)

H. 0,56 ; L. 0,45.

« Dans une liste de portraits d'artistes envoyés au Musée spécial de l'École française de Versailles, comme provenant de l'ancienne Académie, dressée vers 1798, on trouve mentionné un portrait de de La Tour par lui-même. Malgré les dimensions plus grandes marquées, il est probable qu'il convient d'y reconnaître le pastel du Louvre, mais il n'y a pas de preuve qu'un portrait de l'artiste par lui-même ait appartenu à l'Académie. »

A. Fontaine, *Les Collections de l'Académie*, p. 124. — E. Fleury et Brière.
Au musée du Louvre.

251. — *LA TOUR.* (Fig. 250.)

Préparation. — H. 0,26 ; L. 0,21.

Reproduit dans *Les Arts*, nº 167, p. 17. — Catalogue de l'Exposition de Berlin, p. 191. — Catalogue de la vente Flameng.

Exposé à l'Exposition d'œuvres d'art françaises au XVIIIe siècle, Berlin, 1910.

Vente Flameng, 26-27 mai 1919, nº 27.

252. — *LA TOUR.* (Fig. 8.)

Préparation. — H. 0,44 ; L. 0,34.

De trois quarts à gauche, souriant, cheveux blancs, très rares, indication d'habit gris-perle, analogue à celui du Louvre.

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 190 (40 fr. 50 ; Walferdin). — Vente Walferdin, 12-16 avril 1880, nº 353 (2,000 fr.). — Vente Aug. C... (Courtin), 29 mars 1886, nº 77 (2,400 fr. ; Groult).
A M. X., à Paris.

253. — *La Tour.*

Préparation, aux crayons noir et blanc sur papier bleu, pour son portrait qui est au Louvre.

Vente anonyme, 19 mars 1870, nº 169 (17 fr.).

Autres portraits de La Tour

254. — *La Tour.*

Autres portraits ayant figuré dans les ventes ou aux expositions suivantes :

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux, 1878, nº 946 ; — vente Chevalier, 26-27 novembre 1779, nº 39 (13 liv. 5 s. ; — vente Poismenu, 20 mars 1780, nº 113 ; — vente de l'abbé Le Blanc, 14 février 1781, nº 53 ; — vente Maurice, 8 novembre 1820, nº 191 ; — vente Nyon, 11-12 avril 1832, nº 96 ; — vente Nyon, 23-24 décembre 1833, nº 87 ; — vente Webbe, 13-14 avril 1849, nº 172 ; — vente de Godoy, 22 mai 1852, nº 19 ; — vente anonyme, 28 mars 1860, nº 17 (42 fr.) ; — vente Fourau, 1er-2 mars 1869, nº 123 ; — vente anonyme, 25-29 juillet 1871, nº 14 ; — vente anonyme, 20-21 mai 1873, nº 101 (185 fr.) ; — vente anonyme, 13 janvier 1874, nº 45 ; — vente de Mme veuve ***, 7-8 avril 1875, nº 98 ; — vente anonyme, 31 janvier 1879, nº 371 ; — vente Mazaroz-Ribalier, 1er-3 décembre 1890, nº 49 (attribué à La Tour) ; — vente M. H***, Levallois-Perret, 20 mars 1904, nº 13 (900 fr. ; Boudillé) ; — vente anonyme, 20-21 juin 1907, nº 40 (genre de La Tour) ; — vente Mlle Grand de Dedem, 27-28 mai 1921, nº 7 ; — vente Mme H***, 30 avril 1927, nº 1 (d'après La Tour).

Miniatures

255. — *La Tour (Portrait de).*

Ovale.

De trois quarts, cheveux poudrés, en habit bleu.

Exposé à l'Exposition rétrospective, au Palais de Versailles, 1er juin-15 juillet 1881, nº 370 (collection Delaherche).

Vente Delaherche, 28-29 mars 1888, nº 36 (360 fr.). — Vente Paul-Michel Lévy, 16-17 octobre 1889, nº 51.

256. — *La Tour par lui-même.*

Exposé à l'Exposition des portraits en miniature au « Burlington fine Arts Club », Londres, 1889, nº 5.

Collection Jeffery Whitehead.

---

257. — *La Tour (Madame de)*, mère de l'artiste.

Dessin aux crayons de couleurs.

Collections : Ary Scheffer, Marjolin, Aubriet (Catalogue de la vente de 1901).

Vente anonyme, 22 février 1901, nº 24.

258. — *La Tour (Madame de)?*

Exposé à l'Exposition de l'Art français, Bruxelles, janvier-mars 1904, nº 94.

Collection de Mme Burat (1904).

259. — *LA TOUR (Jean-François de)*, dit le *chevalier de La Tour*, frère de l'artiste (1727-1807). (Fig. 118.)

Forme ronde. — Diamètre 0,39.

Exposé à l'Exposition de tableaux de l'École française du XVIIe siècle, 1860 (*Portrait d'homme en habit gris*), nº 33 (collection M***). — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 64.

Dacier et Ratouis de Limay, nº 64.

Vente Laperlier, 11-13 avril 1867 (*Portrait d'homme en habit gris*), nº 68 (210 fr.).

Collection Marcille ; collection de Mme Jahan, née Marcille.
A M. C., à Paris.

260. — *LATTAIGNANT (Gabriel-Charles, abbé de)*, poète (1697-1779).

Exposé au Salon de 1767.
Ne figure pas sur le *Livret.*
Nommé par Diderot, *Œuvres*, t. XI, p. 151.

261. — *Launay de Saint-Vallery (M. de)*, « receveur général des finances de Flandre, Hainault et Artois ».

Exposé à l'Exposition de Troyes, 1864, nº 484.
Collection Herbin-Perricourt (1864).

262. — *LE BLANC (Abbé Jean-Bernard)*, historiographe des Bâtiments du Roi (1707-1781).

Exposé au Salon de 1747, nº 111. « Plusieurs portraits sous le même numéro. »

Nommé sur l'exemplaire du *Livret* de la collection Deloynes (Bibl. nat., Cabinet des Estampes).

263. — *Le Blanc (L'abbé).* (Fig. 104.)

Préparation. — H. 0,44 ; L. 0,36.

MM. Fleury et Brière disent qu' « il est désolant de ne voir aujourd'hui dans la préparation de Saint-Quentin qu'une véritable caricature de l'original, qui aurait été volé à l'École de dessin avant 1835 et auquel on aurait substitué cette lamentable copie ».
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 24.

264. — *LE COMTE (Marguerite)*, graveur (1719-1790). (Fig. 66.)

H. 0,67 ; L. 0,51.

Exposé au Salon de 1753, nº 74 (« Mme Le Comte tenant un papier de musique »). — A l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 41. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 50.

Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, t. I, p. 231. — Lapauze, p. 103. — Tourneux, *La Collection J. Doucet*, dans *Les Arts*, décembre 1904, p. 14. — Tourneux, *La Tour*, p. 52. — *Gazette des Beaux-Arts*, 1908 (t. II), p. 9, 24. — *Revue de l'Art*, 1908, t. XXIV, p. 224. — Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 31. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1908, p. 229-231. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 54.

Vente Doucet, 5-8 juin 1912, nº 79 (105,000 fr. ; Deutsch de la Meurthe).

Collection Deutsch de la Meurthe.
A M. Edward Esmond, à Paris.

265. — *Lecouvreur (Adrienne)*, actrice de la Comédie-Française (1692-1730).

H. 0,59 ; L. 0,48.

Dans le rôle de Cléopâtre. « Elle tient à sa main l'aspic qui doit terminer ses jours et paraît hésiter à anéantir des charmes qui pourraient encore faire des conquêtes. »

Vente de M. le chevalier de Langeac, 16-17 février 1824, nº 69.

266. — *Lecouvreur (Adrienne) dans le rôle de Cornélie.*

Comme M. E. Dacier, et malgré l'opinion de Goncourt, je n'hésite pas à retirer à La Tour la paternité de ce pastel. C'est un pastel de Coypel qui a été gravé par Drevet.

Reproduit dans Dacier.

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874, nº 88.

Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle.* — *Catalogue de l'Exposition des Alsaciens-Lorrains*, Paris, 1874, Supplément, p. 36. — Dacier, *Le Musée de la Comédie-Française*, p. 53-54. — Didot, *Les graveurs de portraits*, I, p. 179.
A Mme la comtesse de Beaulaincourt (1905).

267. — *Le Kain (Henri-Louis Cain, dit)*, le comédien (1727-1778).

Vente J., 1er-2 mai 1877, nº 26 *bis.* — Vente anonyme, 30-31 mai 1877, nº 102. — Vente anonyme, 24 janvier 1908, nº 141. « Portrait attribué à La Tour. »

268. — *LE MAURE (Catherine-Nicole)*, chanteuse à l'Académie royale de musique (1705-1786).

Une lettre de l'abbé Le Blanc à La Tour laisse supposer que le portrait de Mlle Le Maure a été tout au moins commencé :

« L'abé Le Blanc souhaitte le Bonjour à M. De La Tour et envoye savoir comment il se porte.

« Si ses affaires, ses arrangements et ses plaisirs pouvoient luy permettre de donner dans l'après dîner deux heures à Mlle Le Maure, elle se rendroit à ses ordres. La certitude que j'ai qu'elle sera le sujet d'un nouveau chef-d'œuvre de la part de M. De La Tour est la seule cause de l'empressement que j'ai de voir commencer son portrait. Si pour comble de gualanterie M. De La Tour veut encor me donner la souppe, j'irai avec le plus grand plaisir du monde la manger avec luy.

« Ce mardy matin. »

Lettre autographe de l'abbé Le Blanc à La Tour, sans date. (Bibl. d'art et d'archéologie. Documents originaux. Cart. Amateurs.)

Nous ignorons si ce pastel fut exécuté.

269. — *LEMOYNE (Jean-Baptiste)*, sculpteur (1704-1778). (Fig. 87.)

H. 0,44 ; L. 0,35.

Exposé au Salon de 1747, nº 111. (« Plusieurs portraits sous le même numéro ».) — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 40.

Nommé par le *Mercure de France*, septembre 1747. — Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 125. — Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 14. — Dacier et Ratouis de Limay, *Catalogue de l'Exposition des pastels français*, 1927, p. 26. — Les mêmes auteurs ne parlent plus de ce pastel dans leur livre : *Pastels français des XVIIe et XVIIIe siècles*, 1927.

Provient de la collection Yves Le Moyne, arrière-petit-fils du sculpteur, dans la famille de qui l'œuvre était restée (1901).
A M. Georges Dormeuil, à Paris.

270. — *LEMOYNE (Jean-Baptiste).*

Exposé au Salon de 1763, nº 69.

271. — *LEMOYNE (Jean-Baptiste).* (Fig. 75.)

H. 0,46 ; L. 0,36.

MM. Fleury et Brière se demandent si ce pastel est l'original de La Tour ou une réplique exécutée d'après celui-ci.

Desmaze, 1853, p. 14, 27. — Dréolle de Nodon, p. 125. — E. Fleury et G. Brière.

Acquis, en 1899, d'un descendant de la famille Lemoyne. Le testament du frère de La Tour (20 sept. 1806) mentionne un portrait de « Lemoine » par Maurice-Quen-

tin; ce portrait ne se retrouve pas à Saint-Quentin. C'est sans doute l'un de ceux qui furent vendus avant l'arrêt de la vente désastreuse de 1808.
Au musée du Louvre.

272. — *Lenormand d'Étioles (Portrait présumé de Mme).*
« Attribué à La Tour. »
Vente H. L..., 28-29 novembre 1898, nº 185.

273. — *Loriot (Antoine-Joseph)*, ingénieur, inventeur d'un procédé de fixage du pastel. (Fig. 98.)
Ovale. — H. 0,80 ; L. 0,70.
Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 48.
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 60.
Je n'ai pas revu ce pastel depuis 1908 et ne puis affirmer qu'il soit de La Tour. Sa composition et son ordonnance générale sont exceptionnelles. D'autre part, au Salon de 1763, figure, sous le nom de Valade et le nº 103 : « M. Loriot, ingénieur méchanicien », avec cette note : « M. Loriot a trouvé le secret de fixer la peinture en pastel; une moitié de ce tableau est fixée, y compris une partie de la tête, pour prouver qu'il n'y a aucun changement dans la couleur entre la partie fixée et celle qui ne l'est pas. » S'agit-il du portrait exposé aux Cent Pastels? J'aurais voulu, pour m'en assurer, trouver la description du pastel de 1763 dans les critiques contemporaines : elles sont muettes à cet égard. La question reste ouverte.
Voir aussi la notice *Boullongne (Jean de).*
A M. Auguste Pellechet (1908).

274. — *Lorraine (François-Étienne, duc de)*, 1708-1865.
Pendant de Marie-Thérèse d'Autriche (voir cette notice).
Le duc de Lorraine, François-Étienne, avait épousé en 1736 Marie-Thérèse d'Autriche.
Vente anonyme, 20 juin 1837, nº 42.

PORTRAITS DE LOUIS XV

« De La Tour exposa à deux Salons le portrait de Louis XV, en 1745 et en 1748; tous deux avaient été commandés par les Bâtiments du Roi et se trouvent portés à l'inventaire de la Surintendance par Du Rameau en 1784 » (Engerand, *Inventaire des tableaux commandés par la direction des Bâtiments*, p. 270, 271). Le pastel du musée du Louvre, seul conservé, fut très probablement exposé au Salon de 1748. Il devint l'un des types officiels pour les portraits du Roi. C'est ainsi que Carle Van Loo exécuta la tête de Louis XV d'après La Tour, dans son grand portrait du Roi prêt à monter à cheval, en 1748 (Musée de Versailles, nº 4389) (E. Fleury et G. Brière).

Les portraits du Roi par La Tour étaient aussi copiés en miniatures pour boîtes ou bracelets, ainsi qu'en témoigne cette lettre de Coypel à M. Lenormant d'Étiolles : « M. Coypel, par sa lettre du 9 juillet 1748, marque à M. de Tournehem qu'il vient de donner à M. Charlier l'ordre pour le portrait du Roi et qu'il l'a chargé d'un billet, qu'il a signé, pour retirer l'original de M. de La Tour des mains du sr Liotard, chés lequel il est depuis longtems; que, comme il ne scavoit point si ce portrait étoit pour boîte ou pour bracelet, il a dit au sr Charlier de le faire pour boîte, étant facile de le mettre en bracelet. » Correspondance publiée par M. Furcy-Raynaud (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1906, p. 335).

275. — *LOUIS XV.*
Exposé au Salon de 1745, nº 164.
Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 14.
Voir ci-dessus.

276. — *LOUIS XV.*
Exposé au Salon de 1748, nº 77.
Voir ci-dessus.

277. — *LOUIS XV.* (Fig. 19.)
H. 0,64 ; L. 0,54.
Duplaquet, *La Tour*, p. 21. — Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 14. — E. Fleury et G. Brière. — *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1885, p. 104 ; 1906, p. 335.
Ancienne collection royale.
Au Musée du Louvre.

278. — *LOUIS XV.* (Fig. 89.)
H. 0,45 ; L. 0,35.
Daté au revers, écriture du temps : *La Tour*, 1760.
Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 55.
Dacier et Ratouis de Limay, *Catalogue de l'Exposition des pastels français*, 1927, p. 38. — Les mêmes auteurs ne parlent plus de ce pastel dans leur livre postérieur.
A M. Jules Straus, à Paris.

279. — *Louis XV*, roi de France. (Fig. 252.)
Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.
« Préparation pour l'un des portraits officiels, peut-être celui de 1745. »
« Comme l'a remarqué jadis Abel Patoux, cette préparation, d'une facture monotone et sommaire, ne saurait être de la main du grand portraitiste ; c'est une médiocre copie substituée à l'original » (E. Fleury et G. Brière).
Exposé à l'Exposition des portraits nationaux, 1878, nº 333.
Catalogue de l'Exposition des portraits nationaux, 1879, p. 71. — E. Fleury et G. Brière.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 73.

280. — *Louis XV.*
Vente anonyme, 8-9 mars 1847, nº 48.

281. — *Louis XV.*
D'après ou attribué à La Tour.
Ce portrait avait pour pendant une Marie Leczinska. Voir notice nº 314.
H. 0,65 ; L. 0,54.
Vente Delaherche, 10-11 mai 1889, nº 176. — Vente Ph. Sichel, 22-28 juin 1899, nº 32. — Vente du comte de B..., 9 avril 1910, nº 7 *bis* (1,400 fr.).

282. — *Louis XV.*
H. 0,64 ; L. 0,52.
Vente de Mme Abeille, 3-4 décembre 1903, nº 7 d'après La Tour (430 fr. ; Vandermesch).

283. — *Louis XV.*
Signé en bas à droite.
Signalé dans une collection particulière à Liége.

PORTRAITS DU DAUPHIN, FILS DE LOUIS XV

La Tour exécuta quatre portraits du Dauphin. Un texte est formel à ce sujet. C'est une lettre du marquis de Marigny à Roslin, datée du 17 septembre 1769 : « J'ay fait dire, Monsieur, à M. Jeaurat de vous prêter, comme je vous l'avois promis, le portrait de Mgr le Dauphin, fait par M. De La Tour. M. Jeaurat a fait réponse qu'il y a quatre portraits de Mgr le Dauphin, faits successivement par M. De La Tour ; trois sont à Versailles dans le Salon de tableaux, le quatrième et dernier est chez Mgr le Dauphin, et qu'il ne peut l'avoir sans l'agrément de ce prince. Voyez M. Jeaurat et concertez-vous avec lui sur le moyen d'avoir celui des quatre portraits que vous souhaitez. Je suis, Monsieur, etc... » (Arch. nat., O1 1923 ; cf. E. Fleury, *Catalogue raisonné*, p. 38).

Trois de ces portraits sont désignés sur les *Livrets* des Salons de 1745, 1748 et 1763. Cependant, en 1746, l'envoi de La Tour indiqué sous le nº 124 : « Quatre portraits au pastel sous le même numéro », aurait compris un portrait du Dauphin. Le *Livret* conservé aux Estampes, collection Deloynes, porte, écrits à la main, les noms du Dauphin, Paris de Montmartel et Restout. Faut-il voir là le quatrième portrait de Louis de France? La copie de l'Inventaire des tableaux de la Surintendance fait par Du Rameau en 1784 et annoté en 1788, signale : « Un des portraits de Mgr le Dauphin commence à se moisir, les autres sont bien conservés » (Engerand, *Inventaire des tableaux commandés pour le Roi*, p. 270).

Aujourd'hui, on ne connaît que le portrait de Louis de France en habit, conservé au Louvre, et, par la gravure, un portrait en cuirasse et un portrait en habit différent de celui du Louvre : le prince y est un peu plus âgé ; on connaît, en outre, deux préparations.

284. — *LOUIS*, dauphin de France, fils de Louis XV.
Exposé au Salon de 1745, nº 165.

285. — *LOUIS*, dauphin de France. (Fig. 105.)
Exposé au Salon de 1746, nº 124. (Quatre portraits au pastel sous le même numéro.)
Une note manuscrite sur le *Livret* de la collection Deloynes donne le nom du Dauphin. Il est probable que c'est le Dauphin en armure gravé en 1747 par J. Daullé, de Larmessin, Basan et Aubert. Voir la notice en tête de cette série de portraits du Dauphin.

286. — *LOUIS*, dauphin de France.
Exposé au Salon de 1748, nº 79.

287. — *LOUIS*, dauphin de France.
Exposé au Salon de 1763, nº 63.

288. — *LOUIS*, dauphin de France. (Fig. 20 et 106.)
H. 0,64 ; L. 0,54.
MM. E. Fleury et Brière supposent que ce pastel est celui qui fut exposé au Salon de 1748.
Gravé par Petit.
E. Fleury et G. Brière.
Ancienne collection royale.
Au musée du Louvre.

289. — *LOUIS*, dauphin de France. (Fig. 253.)
Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.
Étude pour l'un des portraits commandés par les Bâtiments du Roi entre 1744-1748.
E. Fleury et G. Brière.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 35.

290. — *LOUIS*, dauphin de France. (Fig. 132.)
Préparation. — H. 0,37 ; L. 0,30.
A M. X., à Paris.

291. — *Louis*, dauphin de France.
Vente Carrier, [6-7 avril] 1868 (de Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*).

292. — *Louis*, dauphin de France.
Collection de M. ***, à Lyon, 1875.
*Catalogue de la collection de M. ****, Lyon, 1875, p. 50. (Bibl. nat., 8º V36 6785.)

293. — *Louis*, dauphin de France.
Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,26.
Au dos on lit : *Monsieur le Dauphin, père de Louis XVI.*
De trois quarts, regardant à droite, cheveux poudrés et relevés sur les côtés, cravate blanche, collet rouge indiqué.
Exposé à l'Exposition archéologique de Chartres, nº 42 (collection C. Marcille).
M. Tourneux, p. 119.
Vente C. Marcille, 6-9 mars 1876, nº 153 (620 fr.).

294. — *Louis*, dauphin de France.
Préparation. — H. 0,34 ; L. 0,27.
Tête nue, de trois quarts tournée vers l'épaule gauche, sans indication de vêtement.
Exposé à l'Exposition des portraits nationaux au Trocadéro, 1878, nº 363.
Vente Desperet, 7-10 juin 1865, nº 510 (61 fr. ; Gigoux).
Collection Charles Moissan (1878).

295. — *Louise de France*, fille de Louis XV, supérieure des carmélites de Saint-Denis.
Exposé à l'Exposition de l'Art français sous Louis XIV et Louis XV, 1888, nº 21.
Vente du baron de Silvestre, 11 décembre 1851, nº 234.
Collection de M. de Monbrison (1888).
Voir *Adélaïde*, *Sophie* et *Victoire de France* et *Mesdames de France*.

296. — *LOWENDAL (Ulrich-Frédéric-Waldemar, comte)*, maréchal de France (1700-1755). (Fig. 43.)
H. 0,65 ; L. 0,55.
Gravé par Le Beau, ovale ; par Lévesque, ovale ; par C. A. N., dans une suite d'Odieuvre ; par Romanet ; par Wille (1749). — Un dessin à bordure noire par J.-G. Wille, d'après La Tour, a passé à la vente Sauvage, 11-12 juin 1776, nº 26.
Exposé au Salon de 1748, nº 83. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 45.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 51.
Vente du comte de Frohen, 19 février 1887, nº 3 (collection Rœderer).
A M. Wildenstein, à Paris.

*. — *Lowendal.*
Voir l'*Inconnu* nº 591.

297. — *LOWENDAL (Mme de).*

Salon de 1747, nº 111. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.)
Nommé par une note manuscrite de l'exemplaire de la collection Deloynes.

*. — *Lusace (M. le comte de).*

Voir *Saxe (Prince Xavier de).*

298. — *M*** (Mme la marquise de).*

Exposition artistique et archéologique de Falaise, 1864, nº 798.
Collection Gonzalve de Labbey (1864).

299. — *M*** (Mme la comtesse de).*

Vente anonyme, 10 mars 1845, nº 12.

300. — *M*** (Madame la vicomtesse de).*

Vente anonyme, 10 mars 1845, nº 13.

301. — *MAILLY (Louise-Julie de NESLE, duchesse de),* en 1739.

Luynes, *Mémoires,* t. V, p. 90.

302. — *Maintenon (Portrait de Mme de) dans le costume de Saint-Cyr* (sic).

Peinture. — Médaillon ovale. — H. 0,65 ; L. 0,50. — Cadre doré.

Vente de M. G. de B..., 6 décembre 1855, nº 38.

303. — *MANELLI,* premier bouffon chantant de la troupe italienne « jouant dans l'opéra du *Maître de musique* (intermède joué le 19 septembre 1752 par la troupe des Italiens) le rôle de l'impresario ». (Fig. 86.)

H. 0,45 ; L. 0,36.

Exposé au Salon de 1753, nº 91.
Desmaze, *La Tour,* 1853, p. 16, 27. — E. Fleury et G. Brière. — *Correspondance de Grimm, Diderot...,* t. II, p. 284.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 16.

304. — *MANELLI.*

« En 1834, M. Quentin Dufour (de Saint-Quentin) a acheté 60 fr. un portrait de Manelli, par De La Tour, qui fut confronté avec celui de l'École de dessin et reconnu authentique. »
Dréolle de Nodon, 1856, p. 134.

305. — *Manelli.*

« Portrait de l'acteur Manelli, *attribué* à M.-Q. de La Tour. »
H. 0,45 ; L. 0,35.

Vente E. Lion, 12-13 décembre 1807, nº 107.

306. — *Manelli.*

Ovale. — H. 0,49 ; L. 0,39.

Vente Garnier-Heldewier, 10 juin 1925, nº 141 (450 fr.) (attribué à La Tour).

307. — *MANSARD DE LÉVY, comte de Sagonne (Jacques-Hardouin),* architecte du Roi (1703-1778).

Exposé au Salon de 1738. Voir le tableau chronologique.

308. — *Manuel (Pierre-Louis),* depuis député à la Convention (1751-1793).

Ovale. — H. 0,71 ; L. 0,58.

Buste, tête nue, de trois quarts tournée vers l'épaule gauche, cheveux poudrés, habit noir, jabot.

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux, 1878, nº 942.
Collection Charles Moissan (1878).

309. — *Marescot (Nicolas de).*

« Pastel *attribué* à La Tour. »

Exposé à l'Exposition artistique et archéologique de Falaise, 1864, nº 207.
Collection du comte de Tertu (1864).

310. — *MARIE LECZINSKA.*

« Le beau portrait que La Tour fit en pastel il y a deux ans dans le temps que la reine logeait chez Mgr le Dauphin » (*Mémoires* du duc de Luynes, 4 mai 1747).
« De La Tour exécuta deux portraits de la Reine entre 1744 et 1748 sur l'ordre des Bâtiments du Roi » (cf. Engerand, *Inventaire des tableaux commandés...,* p. 270-271).

311. — *MARIE LECZINSKA.* (Fig. 14.)

H. 0,64 ; L. 0,54.

Gravé par Petit.
Une copie ancienne de ce pastel (H. 0,73 ; L. 0,86) est au musée de Versailles (Catalogue Soulié, nº 4441).
Exposé au Salon de 1748, nº 78.
Dréolle de Nodon, *La Tour,* p. 140. — Desmaze, *La Tour,* 1853, p. 15. — Guiffrey et Tourneux, p. 15. — Duplaquet, *La Tour,* p 23. — E. Fleury et G. Brière.
Collection de Louis XV.
Au musée du Louvre.

312. — *MARIE LECZINSKA.*

« C'est avec grande hésitation que nous inscrivons le nom de la reine de France sous ce portrait, car les traits rappellent peu le portrait conservé au Louvre » (Fleury et Brière).
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 61.

313. — *Marie Leczinska.*

Exposé à l'Exposition rétrospective des Beaux-Arts à Niort en 1882, nº 92. — A l'Exposition de Poitiers en 1887, nº 641.
Catalogue de l'Exposition de Niort, p. 43. — *Catalogue de l'Exposition de Poitiers,* p. 57.
Collection Th. Mercier (1882-1887).

314. — *Marie Leczinska.*

Ce portrait avait pour pendant le roi Louis XV. Voir notice nº 281.
H. 0,65 ; L. 0,52 (attribué à La Tour).

En buste, la tête couverte d'une pointe de dentelle noire, vêtue d'une robe bleue garnie de rubans et de dentelles, tenant un éventail.

Des pastels ayant ces dimensions, attribués à La Tour ou à son école, avec le portrait du roi en pendant, ont figuré dans les ventes suivantes :
Vente Delaherche, 10-11 mai 1889, nº 177 (440 fr.). — Vente Ph. Sichel, 22-28 juin 1899, nº 31 (400 fr. ; Perkins). — Vente du comte de B..., 9 avril 1910, nº 7 (5,000 fr. ; Mannheim, avec le portrait du Roi).

315. — *Marie Leczinska.*

Autres portraits sans dimensions :
Pastel, attribué à La Tour, vente X., 19 mai 1837, nº 82 ; — pastel, vente anonyme, 8-9 mars 1847, nº 49 ; — pastel, d'après La Tour, Exposition rétrospective de Bourges, 1870, nº 76 ; — pastel, « répétition de celui qui se voit au Louvre », vente de la comtesse de L..., 12 mai 1877 ; — pastel, d'après La Tour, vente de divers amateurs, 16 mars 1918, nº 14 ; — pastel, d'après La Tour, vente château d'Hautefort (Dordogne), 28 novembre 1926, nº 126.
Dessin au crayon et pastel. « Étude pour le grand portrait du Louvre », vente X., 7 mai 1851, nº 29.
Étude sur papier bleu rehaussé de blanc, vente Marcille, 4 mars 1857, nº 249.
Dessin, vente Marcille, 4 mars 1857, nº 250.
Ces diverses ventes ne donnent aucune dimension.

*. — *Marie Leczinska.*

Voir l'*Inconnue* nº 580.

316. — *Marie-Antoinette.*

Vente X., 30 novembre 1846, nº 44.

317. — *Marie-Antoinette.*

Vente anonyme, 20 mars 1852, nº 18.

318. — *Marie-Antoinette.*

Vente Maxe, 22 mars 1852, nº 266.

319. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE,* dauphine de France (1731-1767), peinte en 1747. (Fig. 17 et 243.)

H. 0,66 ; L. 0,55.

MM. E. Fleury et G. Brière disent au sujet de ce portrait : « Dès 1747, la jeune princesse ayant alors seize ans, De La Tour fit son portrait sur la demande du Dauphin. Une réplique en fut envoyée à Dresde et se trouve dans l'ex-galerie royale. La jeune femme est vue à mi-corps, vêtue simplement d'un déshabillé blanc, orné de rubans et de dentelles et tenant de la main gauche un cahier de musique (d'après C. Stryienski, *La mère des trois derniers Bourbons,* Paris, 1902). Une médiocre copie (au Musée de Versailles) donne le type de ce portrait, ainsi qu'une gravure de Petit.
Gravé par Aubert ; — par Petit (la tête seule d'après La Tour).
Dréolle de Nodon, *La Tour,* p. 137. — C. Stryienski, *La mère des trois derniers Bourbons,* 1902. — E. Fleury et G. Brière. — Engerand, *Inventaire des tableaux commandés pour le Roi,* p. 270-271.
Au musée de Dresde, nº 163.

320. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE,* dauphine, peinte en 1749.

Voir le nº précédent.
En 1749, La Tour exécute un autre portrait de la Dauphine dans une pose analogue ; d'après la description d'une copie : « en déshabillé de moire blanche garnie « de réseaux d'or et ruban violet, en fichu de dentelle, « coiffée en négligé, tenant d'une main un papier de mu- « sique et l'autre main visible » (Engerand).

321. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE.* (Fig. 201.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Préparation ayant probablement servi pour le portrait de 1747 ou celui de 1749 (voir notice précédente).

E. Fleury et G. Brière.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 58.

322. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE.* (Fig. 131.)

Préparation. — H. 0,25 ; L. 0,30.

Probablement destinée au portrait de 1747 ou à celui de 1749.
A M. X., à Paris.

323. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE,* dauphine de France. (Fig. 18.)

H. 0,64 ; L. 0,52.

Dessiné et nommé par G. de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1761 (fig. 264 et 265).
« Commandé par les Bâtiments du Roi, le pastel demeura dans la collection de la couronne. Il est porté à l'inventaire de la Surintendance par Du Rameau, en 1784 » (E. Fleury et G. Brière, d'après Engerand). MM. Fleury et Brière font, pour une fois, erreur ; c'est le portrait du duc de Berry et non celui de la Dauphine qui est inventorié par Du Rameau (Engerand, p. 271). D'ailleurs, le portrait de la Dauphine commandé par les Bâtiments fut fait en 1749 (Engerand, ibid.). Il est donc plus probable que ce soit lui qui ait été exposé en 1761.
Exposé au Salon de 1761, nº 47. (Plusieurs portraits sous le même numéro.)
Desmaze, *La Tour,* 1853, p. 17. — Dréolle de Nodon, *La Tour,* p. 126. — E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin,* 1911, t. VI, p. 14. — E. Fleury et G. Brière. — Engerand, *Inventaire des tableaux commandés pour le Roi,* p. 171.
Ancienne collection royale.
Au musée du Louvre.

324. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE.*

Exposé au Salon de 1763, nº 64.

325. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE.*

H. 0,30 ; L. 0,24.
Étude d'après nature pour un portrait de grande dimension (Catalogue de la vente de 1873).

Vente anonyme, 20-21 mai 1873, nº 102.

326. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE.*

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874, nº 887.
Catalogue de l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874. Supplément, p. 36. (Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle.*)
Collection de M. de Gas (1874).

327. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE* et le *DUC DE BOURGOGNE, son fils aîné.* (Fig. 16.)

H. 1,60 ; L. 1,14.

Ce grand pastel est demeuré inachevé, probablement interrompu par la mort du duc de Bourgogne, survenue le 22 mars 1761 (E. Fleury et G. Brière). Dréolle de Nodon et Desmaze signalent à l'hôtel de ville de Saint-Quentin un tableau représentant la Dauphine faisant l'éducation de son fils, en présence de toute la famille royale. Ce tableau aurait été, dit-on, mutilé en 1793. Font-ils allusion au présent pastel? La famille royale, en

dehors de la Dauphine et de son fils, n'est représentée à Saint-Quentin que par les portraits de la Reine et du Dauphin.

Desmaze, *La Tour*, 1854, p. 74. — Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 138. — E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 85.

328. — *MARIE-JOSÈPHE DE SAXE.* (Fig. 203.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Préparation ayant certainement servi pour le grand pastel inachevé représentant la princesse avec le duc de Bourgogne et pouvant avoir été utilisée pour le portrait du Salon de 1761 (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 79.

329. — *MARIE-THÉRÈSE*, infante d'Espagne, dauphine de France (1726-1746).

Ce pastel aurait été exécuté un peu avant la mort de la Dauphine. Le mémoire de La Tour pour les portraits de la famille royale pendant les années 1746-1749 porte : « Un de feue Mme la Dauphine » (Engerand).

Desmaze dit, d'après Arthur Dinaux, que la galerie de Dresde possédait les figures de la dauphine Marie-Thérèse ; il fait sans doute confusion avec la deuxième dauphine, Marie-Josèphe de Saxe. Voir les notices précédentes.

Desmaze, *La Tour*, 1854, p. 48. — Engerand, *Inventaire des tableaux commandés pour le Roi*, p. 270.

330. — *Marie-Thérèse* (sic).

H. 0,93 ; L. 0,66.

Vente Beurnonville, 15 avril 1844, nº 85.

331. — *Marie-Thérèse d'Autriche.*

Pendant du duc de Lorraine.

Voir la notice nº 274.

Vente X., 20 juin 1837, nº 41. — Vente X., 3 novembre 1841, nº 51.

332. — *Mariette (Pierre-Jean)*, amateur (1694-1774).

Voir la note de la p. 15.

333. — *Marivaux (Pierre Carlet Chamblain de)*, l'auteur dramatique (1688-1763).

Exposé à l'Exposition rétrospective d'Amiens, 1860, nº 1661.

Catalogue de l'Exposition rétrospective d'Amiens, 1860 (Supplément, p. 281).

334. — *MARMONTEL (Jean-François)*, de l'Académie française (1719-1798).

Un passage des *Mémoires* de Marmontel fait allusion à un portrait de M.-Q. de La Tour : « La Tour avait de l'enthousiasme, et il l'employait à peindre les philosophes de ce temps-là ; mais, le cerveau déjà brouillé de politique et de morale, dont il croyait raisonner savamment, il se trouvait humilié lorsqu'on lui parlait de peinture. Vous avez de lui, mes enfants, une esquisse de mon portrait ; ce fut le prix de la complaisance avec laquelle je l'écoutais, réglant les destins de l'Europe. »

Marmontel, *Mémoires* (collection Barrière et Lescure, t. V, 1846, in-8º, p. 235). — Desmaze, *La Tour*, 1854, p. 51.

335. — *MARON (Charles)*, « avocat au Parlement ». (Fig. 88.)

H. 0,45 ; L. 0,35.

Sur Charles Maron, « avocat au Parlement » (ainsi désigné dans le testament de J.-Fr. de La Tour, nous ne pouvons que reproduire les lignes de MM. E. Fleury et G. Brière : « M. Léon Deroy veut bien nous assurer qu'il n'y a pas mention d'un avocat de ce nom sur les tableaux de l'ordre des avocats au Parlement de Paris entre 1730-1780 ; ce personnage aurait donc exercé en province, en quelle ville ? »

Desmaze, 1853, p. 28. — E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 17.

336. — *MASSE (Mme)*, née *Marie-Catherine DUFLOQUET DE REALS*, veuve de Grégoire-Nicolas-René Masse. (Fig. 177.)

H. 1,12 ; L. 0,96.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels (1908), nº 61.

Le véritable nom de la cousine de La Tour était Masse, et non Mase. Le peintre l'a ainsi désignée dans divers projets de testaments. L'un des gendres de Mme Masse s'appelait Dorizon ; en raison de sa parenté d'alliance avec le peintre, il fut l'un des signataires de l'acte constatant que La Tour mourait *ab intestat.*

Roger-Milès, *Les Cent pastels*, 1908. — *Gazette des Beaux-Arts*, juillet 1908. — *Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 juillet 1908. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1908, p. 229-231.

Ce portrait a été légué par Mme Masse à sa nièce, la marquise de Juigné, née Floquet de Réal, trisaïeule du marquis de Juigné.

A M. le marquis de Juigné, à Paris.

337. — *MASSE (Mme).* (Fig. 182.)

Préparation. — H. 0,30 ; L. 0,24.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 49.

338. — *MERCIER (Portrait présumé de Louis-Sébastien)*, écrivain (1740-1840). (Fig. 52.)

H. 0,44 ; L. 0,36.

Le modèle de ce portrait ressemble singulièrement à Rouillé de l'Étang.

A M. C., à Paris.

339. — *MESDAMES DE FRANCE*, filles de Louis XV.

Nous n'avons trouvé aucune trace dans les mémoires et comptes de tableaux commandés pour le Roi de ces portraits. Cependant, Duplaquet prétend les avoir vus chez le chevalier de La Tour. Les portraits de Mesdames de France, dit-il, « sont restés imparfaits. Les devoirs de leur rang, peut-être les distractions de leurs plaisirs, ayant fait plusieurs fois remettre les séances indiquées, M. de La Tour, en vertu des conditions de son traité de liberté, se crut dispensé de les achever. Dans cet état où nous les avons vus ici, ils ont encore excité les regrets des princesses, et depuis deux ans ils leur ont été renvoyés ».

Duplaquet, *Éloge...*, 1789, p. 22. Voir *Adélaïde, Louise, Sophie* et *Victoire (Mme).*

340. — *Meulan d'Ablay (Mme de).*

Exposé à la deuxième Exposition des portraits du siècle, à l'École des Beaux-Arts, avril 1885, nº 173.

Collection de Mme de Witt (1885).

341. — *Mirabeau (Honoré-Gabriel-Victor Riquetti, comte de)*, le célèbre homme politique (1749-1791).

« Crayon rehaussé. »

Vente J. Ducreux, 16-17 janvier 1865, nº 94 (6 fr. 50).

342. — *Molière* (sic).

« Portrait de Molière. »

Vente Lafond, 4-6 février 1835, nº 28.

343. — *MONCRIF (François-Auguste PARADIS DE)*, de l'Académie française (1687-1770). (Fig. 109.)

Gravé par Cathelin.

Exposé au Salon de 1748, nº 87.

Dréolle de Nodon, p. 140. — E. Fleury et G. Brière, à propos d'un *Inconnu*, nº 83.

*. — *Moncrif.*

Voir Inconnu, nº 592.

344. — *MONDONVILLE (Jean-Joseph Cassanea de)*, compositeur et violoniste (1711-1772).

Exposé au Salon de 1747, nº 111. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.) — Au Salon de la Correspondance en 1782. « Du cabinet de M. de Mondonville fils. »

Nommé dans une note manuscrite du *Livret* de la collection Deloynes (Bibl. nat., Cabinet des Estampes).

345. — *Mondonville.*

Peut-être le même que le précédent.

Aurait été vendu par le fils de Mondonville et retrouvé par M. Tourneux à Liége dans une collection particulière, avec le portrait de Mme de Mondonville. Cédé dernièrement à son possesseur actuel.

Teissier, *Figaro. Supplément artistique*, 29 décembre 1927.

A M. W..., à Paris.

346. — *MONDONVILLE.* (Fig. 74.)

H. 0,65 ; L. 0,55.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 41.

En 1856, Dréolle de Nodon écrit : « M. Félix Mennechet, de Saint-Quentin, a le portrait de *Mondonville*, exposé au Salon de 1747 » (p. 134). Dréolle fait erreur ; c'est la réplique acquise pour 20 fr. par Paillet à la vente de 1806.

Dréolle de Nodon, 1856, p. 125, 134. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 47. — Teissier, *Figaro. Supplément artistique*, 29 décembre 1927.

Collection Mennechet de Barival, léguée en 1911 au Musée de Saint-Quentin.

Au Musée municipal de Saint-Quentin.

347. — *MONDONVILLE (Madame de).*

Exposé au Salon de 1753, nº 76. — Au Salon de la Correspondance, à Paris, 1782. « Du cabinet de M. de Mondonville fils. »

348. — *Mondonville (Madame de).*

Peut-être le même que le précédent.

Aurait été vendu par le fils de Mondonville et retrouvé par M. Tourneux, à Liége, dans une collection particulière avec le portrait de Mondonville. Cédé dernièrement à son possesseur actuel.

Figaro. Supplément artistique, 29 décembre 1927.

A M. W..., à Paris.

349. — *MONDONVILLE (Madame de).* (Fig. 73.)

H. 0,64 ; L. 0,52.

Gravé par Dujardin pour les Goncourt. — Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 34.

Exposé à l'Exposition des tableaux du XVIIIe siècle, chez Francis Petit, 1860, nº 28. — A l'Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 44.

Champfleury, *La Tour*, 1887, p. 26-27. — E. et J. de Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, 1906, t. I, p. 239. — Lady Dilke, *French painters*, 1899, p. 160-161. — Tourneux, *La Tour*, p. 52, 59. — Roger-Milès, *Les cent pastels*, p. 34.

Collection Eudoxe Marcille (1860). — Collection de Mme Henry Jahan Marcille (1908).

A M. C., à Paris.

350. — *Mondonville (Madame de).*

Pastel sur toile. — H. 0,63 ; L. 0,65.

Un autre portrait de Mme de Mondonville existe encore dans la collection de M. Pierpont Morgan et a été reproduit dans le Catalogue de cette collection comme provenant de Mme Jahan-Marcille, laquelle « a hautement protesté contre cette allégation tout à fait inexacte ».

Maurice Tourneux, *Notes critiques sur les œuvres de peinture et de sculpture réunies à l'Exposition des Cent Pastels...* (*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, 1908, p. 229-231).

A M. Pierpont Morgan, à New-York.

351. — *MONDONVILLE (Portrait présumé de Madame de).* (Fig. 157.)

Préparation. — H. 0,31 ; L. 0,24.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 46.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 58.

Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 46. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1908, p. 229-231.

A Mme Verdé-Delisle, à Paris.

352. — *MONMARTEL (Jean PARIS de)*, 1690-1766. (Fig. 262.)

Gravé par Cathelin (la tête seulement d'après La Tour).

Exposé au Salon de 1746, nº 124. (Quatre portraits au pastel sous le même numéro.)

Nommé par Desmaze, 1853, p. 14. — Dréolle de Nodon, p. 140. — E. Fleury et G. Brière, *La Collection de Saint-Quentin au Louvre*, p. 47.

Dans la vente Marcille (12-13 janvier 1857, nº 95 : vendu 320 fr.) a passé un portrait du marquis de Brunoy ; la notice porte cette indication : « Ce portrait a été gravé. » Il se pourrait que ce soit le pastel exposé en 1746.

353. — *MONMARTEL (Jean PARIS de).* (Fig. 91.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Cette préparation fut longtemps donnée, à tort, pour le portrait du sculpteur René Frémin (voir notice nº 152).

MM. Fleury et Brière écrivent : « Un rapprochement très ingénieux, que nous a suggéré M. Paul Alfassa, nous permet de proposer pour cette préparation le nom de Jean Paris de Montmartel. Il existe d'incontestables traits de ressemblance entre cette étude et les portraits du financier illustre... Une peinture à l'huile et la gravure de Cathelin, d'après Cochin, s'inspirent du portrait

exposé au Salon de 1746 (voir notice précédente). Peinture et gravure offrent un visage du financier plus souriant, mais rappelant certains caractères individuels très frappants que l'on retrouve sur la préparation : grand nez busqué, lèvres minces, pli de la paupière droite retombante. Sans pouvoir prouver l'identification proposée par M. Alfassa, nous l'adoptons, la supposant très vraisemblable. »

Dubois-Corneau, *J. Paris de Montmartel*, 1917, p. 316. — E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 75.

354. — *MONMARTEL (Amédée-Victor-Joseph de)*. (Fig. 92.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Marié trois fois, Jean Paris de Montmartel eut de sa seconde femme un fils : Amédée-Victor-Joseph Paris-Montmartel (1727-1745), et de sa troisième femme un autre fils : le marquis de Brunoy.

MM. Fleury et Brière voient dans ce pastel une étude pour le portrait du premier fils de Paris-Monmartel : Amédée-Victor-Joseph, né du second mariage de Jean Paris avec Antoinette-Justine Paris, sa nièce. Ce jeune homme mourut prématurément, alors qu'il venait d'être pourvu de lettres de provision pour succéder à son père dans sa charge de garde du Trésor.

Dubois-Corneau. — E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 59.

355. — *MONMARTEL (Madame de)*.

Troisième femme de Jean Paris de Montmartel (voir notices précédentes).

Exposé au Salon de 1747, nº 111. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.)

Nommée par une note manuscrite de l'exemplaire du *Livret* de la collection Deloynes. — E. Fleury et G. Brière, p. 47.

356. — *MONNET (Jean)*, entrepreneur de spectacle (1703-1785). (Fig. 55.)

H. 0,59 ; L. 0,48.

En 1897, sur une large étiquette de papier blanc collée au dos du pastel, on releva cette inscription de la main de de La Tour : « Monsieur Monet, entrepreneur de spectacles à Lion et de l'Opéra-Comique de Paris, peint par Maurice De La Tour, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dans le mois de mars 1756. »

Exposé au Salon de 1757, nº 40. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.)

Nommé par Fréron dans *L'année littéraire*, 1577. — Desmaze, 1853, p. 16, 28. — Dréolle de Nodon, p. 125 (« M. Minet »). — E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 10.

357. — *Monnet (Jean)*.

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

« La nullité de cette étude prouve qu'elle n'est qu'une maladroite copie substituée à l'original. » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 40.

358. — *MONTAIGU (Le chevalier de)*.

H. 0,83 ; L. 0,51, ou H. 0,64 ; L. 0,54.

Cité dans un mémoire de trois tableaux représentant des seigneurs de la Cour, qu'il a peints par ordre du Roi pendant les années 1744 et 1747.

« 3º Le chevalier de Montaigu, estimé 1,500 livres. Le prix de ces portraits, pareil à celui des portraits de la famille royale, semble indiquer que les dimensions étaient de 2 pieds 7 pouces sur 1 pied 7 pouces » (Arch. nat., O[1] 1934 A. Cf. Engerand, *Inventaire des tableaux commandés par le Roi*, p. 269). Mais les portraits de la famille royale passés directement de la Surintendance au Louvre mesurent 0,64 × 0,54.

359. — *Montaigu (Comtesse de)*.

H. 1,27 ; L. 0,98.

Vente Eug. Fischhof, New-York, 22-23 février 1907, nº 48.

360. — *MONTALEMBERT (Marc-René, marquis de)*, général du génie (1714-1800). (Fig. 108.)

H. 0,65 ; L. 0,55.

Reproduit au Catalogue de la vente Kraemer.
Gravé par Aug. de Saint-Aubin.
Exposé au Salon de 1753, nº 81.
Vente Eug. Kraemer, 5-6 mai 1913, nº 4 (17,500 fr. ; Gouin).

361. — *NATTIER (Jean-Marc)*, peintre (1685-1766). (Fig. 136.)

Préparation. — H. 0,34 ; L. 0,28.

Légué en 1901 par Mme veuve Lecocq.
Au musée d'Amiens.

362. — *Nérac (Comtesse de)*.

Dessin au crayon, rehaussé de blanc.

Vente anonyme, 27-28 octobre 1892, nº 108.

*. — *NEUVILLE (Portraits faussement catalogués sur le nom de)*.
Voir *Garnier d'Isle*.

363. — *NIVELLE DE LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude)*, de l'Académie française (1692-1754). (Fig. 110.)

C'est peut-être de ce portrait qu'il est question dans une lettre de Caffieri adressée au comte d'Angiviller le 12 janvier 1786 : « Je n'ai pas pensé, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous présenter mon respect, de vous offrir pour le Museum deux portraits que j'ay depuis longtems, l'un est celui de Nivelle de Lachaussée, peint en pastel par De La Tour... » En haut de la lettre, cette note : « M. le Comte ne juge pas à propos de faire aucune réponse à ces offres répétées. »

Caffieri dut trouver un autre acquéreur, et il se peut que ce soit le même portrait que nous trouvons à la vente Craufurd.

Gravé par Ingouf (jeune).
Exposé au Salon de 1753, nº 85.
Desmaze, 1853, p. 16. — Dréolle de Nodon, p. 140. — Lettre originale de Caffieri (Bibl. d'art et d'archéologie : documents originaux. Sculpteurs : dossier Caffieri).
Collection de Caffieri. Vente Quintin Craufurd, 20 novembre 1820, nº 376.

364. — *NOLLET (L'abbé)*, maître de physique du Dauphin (1700-1770). (Fig. 71.)

Gravé par Molès (1771) et par Beauvarlet.

Reproduit au Catalogue de la vente de la princesse Mathilde.
Exposé au Salon de 1753, nº 87.
Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, t. I, p. 409.
Vente de S. A. I. Madame la princesse Mathilde, 17-21 mai 1904 (17,000 fr.).

365. — *Nollet (Abbé)*.

« Beau pastel, attribué à M.-Q. de La Tour. »

Vente du baron d'Alcochète, 12-16 mars 1895, nº 527.

366. — *Nollet (Abbé)*.

« École de La Tour. »

Vente Foinard, 7 décembre 1918, nº 53.

367. — *ORRY (Philibert)*, comte de Vignory, contrôleur général des Finances et directeur des Bâtiments du Roi (1689-1747). (Fig. 123.)

H. 1,14 ; L. 0,88.

Exposé au Salon de 1745, nº 166. « M. Orry, ministre d'État, contrôleur général, peint en grand. »

Desmaze, 1853, p. 14. — E. Fleury et G. Brière. — *Gazette des Beaux-Arts*, 1er avril 1904. — Reiset, *Notice des dessins, Louvre*, 2e partie, nº 820. (Inconnu.)

« Identifié par M. Maurice Tourneux à l'aide des armoiries du volume et par la comparaison du portrait gravé d'après Rigaud. Provient probablement d'une saisie d'émigré (d'Antoine Chaumont de la Galaizière peut-être, avec erreur sur le personnage représenté, appelé d'Argenson dans les inventaires) » (E. Fleury et G. Brière).

Au Musée du Louvre.

368. — *Parabelle (Madame de)*. (Faut-il lire Parabère?)

Vente anonyme, 27-28 janvier 1845, nº 27.

*. — *Paris de Monmartel*.

Voir *Monmartel (Paris de)*.

369. — *PARROCEL (Charles)*, peintre (1688-1752). (Fig. 51.)

H. 0,56 ; L. 0,44.

Charles Parrocel était le fils de Joseph Parrocel (1646-1704). La Tour conservait plusieurs œuvres du beau peintre des batailles, des chasses et de la vie élégante. Dans son testament du 9 février 1784, il léguait à l'Académie royale... « le portrait de M. Parrocel, tout altéré qu'il est... ».

Exposé au Salon de 1743, nº 104. Autre [portrait] représentant M***. — A l'Exposition des portraits nationaux, 1878, nº 599.

Nommé sur le *Livret* de la collection Deloynes : « Nº 104 : M. Parocel. »

Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et sculpture, publ. par MM. L. Dussieux, E. Soulié, Ph. de Chenevières, P. Mantz, t. II, p. 423 (« Essai sur la vie de M. Ch. Parrocel, peintre de bataille »). — Desmaze, 1853, p. 14. — Dréolle de Nodon, p. 123. — E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 14.

370. — *PATIOT (M.)*, secrétaire du duc de Belle-Isle. (Fig. 266.)

Dessiné et nommé par G. de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1769.

Exposé au Salon de 1769, nº 37. (Plusieurs têtes sous le même numéro.)

E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1909, t. II, p. 11.

371. — *PAUCHE (M. de)*. (Fig. 265.)

Dessiné et nommé par G. de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1761.

Exposé au Salon de 1761, nº 47. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.)

E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1911, t. VI, p. 14.

372. — *PÉLERIN (Madame)*. (Fig. 204.)

Préparation. — H. 0,36 ; L. 0,26.

Au dos se trouve l'inscription suivante : « Portrait de Madame Pélerin, sœur de M. Lenoir, mère de Madame de Courmont. Ce portrait est peint au pastel par M. Delatour, son ami. »

Acheté par la ville de Lille à M. Francis Petit.
Au musée de Lille, nº 150.

373. — *Persigny (M.)*.

Vente du Dr Molloy, 29 janvier 1894, nº 27. (Attribué à La Tour.)

374. — *PHILIPPE (M.)*, employé des aides. (Fig. 265.)

Dessiné et nommé par G. de Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1761.

Exposé au Salon de 1761, nº 47. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.)

E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1911, t. VI, p. 14.

375. — *Phlipon (Monsieur)*, père de Madame Roland.

Pendant du numéro suivant.
H. 0,59 ; L. 0,48.
Attribué à La Tour.

Don de Mme Chaley, née de Champagneux, 1877.
Au musée de Lyon, nº 103.

376. — *Phlipon (Madame)*, mère de Madame Roland.

Pendant du numéro précédent.
H. 0,59 ; L. 0,48.

Don de Mme Chaley, née de Champagneux, 1877.
Au musée de Lyon, nº 104.

377. — *Pigalle (Portrait d'un petit-neveu de)*.

Exposé à l'Exposition « Les enfants », à Bagatelle, 1910, nº 204.

378. — *Piron (Alexis)*, poète dramatique (1689-1773).

« Beau portrait de Piron. »

Vente Munié, 11-16 novembre 1839, nº 153.

379. — *PISCATORY (Madame)*, « mère de la future Madame de Pastoret » (Tourneux, *Un testament inédit...*).

Voir le testament de 1768.

380. — *Poisson (Madame)*, mère de Madame de Pompadour.

Cadre ovale.
De trois quarts à gauche.

Avant 1845, ce pastel était conservé au château de Ménars. (Note du Catalogue de la vente Crignon.)
Vente M.-G. Crignon de Montigny, 24-27 mai 1899, n° 314 (780 fr.).

381. — *Polignac (Cardinal de).*

« Dessin au pastel. »

Vente Mouriau, 30-31 août 1837, n° 23.

382. — *POMMYER (L'Abbé François-Emmanuel)*, conseiller de Grand'Chambre, abbé de Bonneval, doyen honoraire de l'Église métropolitaine de Reims, chanoine de Saint-Martin de Tours, président de la Chambre souveraine du clergé (mort en 1767, âgé de soixante et onze ans). (Fig. 190.)

H. 0,44 ; L. 0,36.

Desmaze, 1853, p. 27. — E. Fleury et G. Brière.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 23.

383. — *POMMYER (L'Abbé François-Emmanuel).* (Fig. 78.)

H. 0,45 ; L. 0,55.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 24 ; dans le Catalogue de la vente Decourcelle.
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 32 (collection de M. Pierre Decourcelle).
Vente P. Decourcelle, 29-30 mai 1911, n° 119.

384. — *POMMYER (L'Abbé François-Emmanuel).* (Fig. 191.)

H. 0,44 ; L. 0,35.
Préparation aux crayons noir et blanc, sur papier bleu, pour les pastels précédents.

Reproduit dans *Les Arts*, 1918, et dans le Catalogue de la vente Flameng.
Exposé à l'Exposition de l'Art français au XVIIIe siècle, à l'Académie royale des Arts, à Berlin, 1910, n° 184.
Vente M.-F. Bohler, 23 février 1906, n° 18 (500 fr. ; François Flameng). — Vente Fr. Flameng, 26-27 mai 1919, n° 134.
A Mme Thalmann, à Paris.

385. — *POMPADOUR (Jeanne-Antoinette POISSON, marquise de).* (Fig. 36 et 38.)

H. 1,75 ; L. 1,28.

Gravé par Massard ; par L. Flameng (*Gazette des Beaux-Arts*) et P. Chenay (Chalcographie du Louvre).
Une copie peinte de ce pastel, par Steuben, se trouve au musée de Versailles.
Exposé au Salon de 1755, n° 58.
« Commandé probablement en 1751, entamé en 1752, [voir le *Tableau chronologique* du présent ouvrage, à l'année 1752], date des trois préparations de Saint-Quentin, le portrait de la marquise de Pompadour parut au Salon de 1755, exposé avec un soin particulier sur un chevalet isolé par une balustrade. Vainement offert au Muséum central des Arts en 1796-1797 par Lespinasse d'Arlet, qui le possédait alors, l'œuvre célèbre passe à une vente faite par A. Paillet et Delaroche, à Paris, le 11 juillet 1803. Le portrait est acquis à Paillet, très probablement à cette vente même, en 1803, et envoyé au Musée spécial de l'École française à Versailles ; il figure pour la première fois au Louvre, au Catalogue des dessins, en 1838 » (E. Fleury et G. Brière).
La consultation des catalogues de vente donne quelques détails inconnus de MM. Fleury et Brière. Le catalogue conservé à la Bibliothèque d'art et d'archéologie indique que la vente du 11 juillet 1803 est la *vente du mont-de-piété Lespinasse d'Arlet*. Celui de la Bibliothèque nationale, coté V 48709, porte une note manuscrite disant que le pastel a été acheté 500 livres par Paillet, qui l'a revendu 600 au Musée.
Au musée du Louvre.

386. — *Pompadour (La marquise de).*

Assise tenant un cahier de musique.
H. 1,73 ; L. 1,26.

Reproduit dans *Larmes et sourires*, par Tollemache-Sinclair, et au catalogue de la vente de 1923.
Vente Tollemache-Sinclair, Londres, 4 avril 1913, n° 78 (86 l. 2 sh. ; Cohen). — Vente Harward Grant et autres, Londres, 11 mai 1923, n° 72.
Copie du pastel du Musée du Louvre.

387. — *POMPADOUR (La marquise de).* (Fig. 95.)

Préparation pour le portrait du Louvre. — H. 0,32 ; L. 0,24.

« Préparation assez altérée et surtout durcie par le fixage, ce qui a modifié probablement l'aspect primitif et a contribué à égarer les curieux, car jusqu'à présent cette image était classée parmi les inconnues ; on avait même songé à y reconnaître les traits de Mme Du Barry » (E. Fleury et G. Brière).
Henry Lapauze donne les excellentes raisons qui contribuent à faire reconnaître dans cette étude le portrait de Mme de Pompadour plutôt que celui de Mme Du Barry :
« J'ignore ce qui fait croire que cette étude représente Mme Du Barry Ce serait de la part du peintre une idée au moins bizarre de lui avoir donné exactement la pose de trois quarts, le mouvement de tête et jusqu'à l'expression à peine avivée de Mme de Pompadour. La similitude va jusqu'à la ressemblance, avec quelque chose de plus fin dans la bouche, de plus délicat dans le dessin du nez. Où serait d'ailleurs le portrait de Mme Du Barry, dont ce pastel indique la préparation ? »
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 52.

388. — *POMPADOUR (La marquise de).* (Fig. 93.)

Préparation pour le portrait du Louvre. — H. 0,32 ; L. 0,24.

La meilleure des trois études conservées à Saint-Quentin.
Exposé à l'Exposition des portraits nationaux au Trocadéro, 1878, n° 353.
Ch. Magnier, *Madame de Pompadour et La Tour*, Saint-Quentin, 1904, in-8°.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 74.

389. — *POMPADOUR (La marquise de).* (Fig. 183.)

Préparation pour le portrait du Louvre, très altérée, la tête est découpée et recollée sur un autre fond. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 84.

390. — *POMPADOUR (La marquise de).* (Fig. 96.)

Préparation.

Photographiée par Braun.
Ancienne collection de Gast.

391. — *Pompadour (La marquise de).*

Préparation sur papier jaune poussée au fini du pastel dans le visage, les cheveux seulement frottés d'une coloration de poudre, le cou indiqué par un trait de craie, le fond haché de bleu. Préparation mise au carreau. — Ovale. — H. 0,36 ; L. 0,26.

Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, t. I, p. 285.
Vente Goncourt, 15-17 février 1897, n° 155 (3,200 fr. ; Bourdariat).

392. — *Pompadour (La marquise de).*

Préparation. — H. 0,29 ; L. 0,23.
La tête presque de face, la figure se détachant sur un fond qui n'est pas complètement couvert.

D'après les dimensions, cette préparation pourrait bien être la même que celle qui a figuré à la vente Marmontel (voir notice suivante).
Vente anonyme, 20-21 mai 1873, n° 103 (290 fr.).

393. — *Pompadour (La marquise de).*

Préparation. — H. 0,29 ; L. 0,23.
Presque de face, la tête légèrement inclinée sur l'épaule droite, les cheveux poudrés.

Vente Marmontel, 25-26 janvier 1883, n° 157 (2,150 fr.). — Vente Beurnonville, 3 juin 1884, n° 440 (1,200 fr. ; Brame).

394. — *POMPADOUR (La marquise de) en bergère.* (Fig. 24.)

H. 0,54 ; L. 0,44.

Reproduit au Catalogue de la vente Hulot. — *Les Arts*, 1909. — Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 33. — Catalogue de la vente Ganay.
Exposé à l'Exposition de portraits de femmes et d'enfants à l'École des Beaux-Arts, 30 avril 1897, n° 107. — A l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 43 (collection de Mme la marquise de Ganay). — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, n° 47.
« Un examen attentif de ce portrait et son rapprochement avec une série d'œuvres incontestables de La Tour, lors de la récente exposition, nous ont amenés à partager l'opinion de MM. Élie Fleury et Gaston Brière, qui n'admettent pas sans réserves l'attribution de ce pastel au maître de Saint-Quentin » (Dacier et Ratouis de Limay, n° 71).
Vente Beurnonville, 9-16 mai 1881, n° 123 (3,000 fr. ; Hulot). — Vente A. Hulot, 9-10 mai 1892, n° 159 (6,250 fr.). — Vente de la marquise de Ganay, 8-10 mai 1922, n° 24.
A M. O. Bemberg, à Paris.

395. — *Pompadour (La marquise de).*

Ovale. — H. 0,61 ; L. 0,46.

Vente Maurice Lyons, Londres, 8 juillet 1912, n° 102.

396. — *Pompadour (La marquise de).*

H. 0,96 ; L. 0,82.

Vente Grimaldi, Berlin, 14-15 octobre 1913, n° 373.

397. — *Pompadour (La marquise de).*

Exposé à l'Exposition de l'Art français sous Louis XIV et Louis XV, 1888, n° 21 *bis* (*Catalogue*, p. 21).
Collection du comte de Reiset (1888).

398. — *Pompadour (La marquise de).*

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874, n° 886 (*Catalogue*, p. 36 du Supplément).

399. — *Pompadour (La marquise de).*

Vente Claret, Paris, 16-19 décembre 1850, n° 158.

400. — *Pompadour (La marquise de).*

Vente anonyme, 10-11 décembre 1855, n° 54.

401. — *Pompadour (La marquise de).*

Préparation.

Collection Carrier.
Vente Pils, 20 mars 1876, n° 1058.

402. — *POMPADOUR (La marquise de).* (Fig. 94.)

Préparation ovale. — H. 0,30 ; L. 0,24.
En bas à gauche : *Peinte par Delatour.*

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 39.
Exposé à l'Exposition de l'Art au XVIIIe siècle, 1883-1884, n° 176. — A l'Exposition des portraits de femmes et d'enfants à l'École des Beaux-Arts, 1897, n° 108. — A l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 51 (collection de Mme la marquise de Ganay).
Vente de la marquise de Ganay, 8-10 mai 1922, n° 25.

403. — *Pompadour (Autres portraits de la marquise de).*

Des portraits de Mme de Pompadour, d'après La Tour ou à lui attribués, ont passé dans les ventes suivantes :
Vente X., 26 octobre 1854, n° 53 ; — vente anonyme, 10 décembre 1873, n° 34 ; — vente anonyme, 8 mai 1885, n° 79 ; — vente du château de R..., Paris, 1er-3 mai 1890, n° 383 ; — vente Henry Dœtsch, Londres, 26 juin 1895, n° 452 ; — vente anonyme, Paris, 29-30 mars 1897, n° 210 ; — vente du baron Jérôme Pichon, 29 mars-10 avril 1897, n° 47 ; — vente du baron E. de Beurnonville, Paris, 11-12 mai 1906, n° 7 (305 fr. ; Ristelhüber) ; — vente anonyme, 8 juin 1910, n° 11 ; — vente Mme X..., 28 juin au 2 juillet 1921, n° 218.

404. — *Pontchartrain (Hélène de)*, duchesse de Nivernais.

Exposé à l'Exposition de l'Art français sous Louis XIV et Louis XV, 1888, n° 21 *ter*.
Collection du comte de Mortemart (1888).

405. — *Pontchartrain (Hélène de)*, duchesse de Nivernais.

H. 0,58 ; L. 0,49.
En buste, presque de face, l'épaule gauche découverte. Dans ses bras, un petit chien caché en partie par un manteau bleu. Chevelure ornée de fleurs.

Vente du comte de Frohen, 19 février 1887, n° 4.

406. — *Préville (Madeleine-Angélique-Michelle Drouin, épouse de)*, de la Comédie-Française (1731-1794).

H. 0,72 ; L. 0,58.

Vente M. de V*** (Villars), 1er mai 1874, n° 66 (2,000 fr.).

407. — *PROVENCE (Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de)*, fils de Louis, dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe ; le futur Louis XVIII (1755-1824). (Fig. 15.)

Ovale. — H. 0,50 ; L. 0,45.

Catalogué pendant longtemps comme représentant Louis, dauphin (Reiset). « De La Tour expose le portrait du comte de Provence... au Salon de 1763, ce portrait figure sur l'inventaire des tableaux de la Surintendance

dressé par Du Rameau en 1784 ; c'est le seul du panneau occupé en ce local par les neuf pastels de De La Tour qui ait la forme ovale, et sur le dessin de l'inventaire topographique est inscrit dans cet ovale la mention « Mr » (Monsieur) ; enfin, les mesures 1 pied 4 pouces (0,433) correspondent assez bien à la largeur de l'ovale : 0,45 » (E. Fleury et G. Brière).

Exposé au Salon de 1763, nº 66.

Reiset, *Musée du Louvre ; notice des dessins*, 2e partie, nº 815. — Engerand, *Inventaire des tableaux commandés par le Roi*, p. 271. — E. Fleury et G. Brière.

Ancienne collection royale.

Au musée du Louvre.

408. — *Provence (Marie-Joséphine-Louise de Savoie, comtesse de)*, mariée le 14 mai 1771 au futur Louis XVII, morte à Hartwell le 13 novembre 1810.

Ovale.

Vente C. Leber, Orléans, 4 juin 1860, nº 46.

409. — *PUVIGNÉ (Mlle)*, danseuse (1735-1783). (Fig. 202.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 39.

410. — *Puvigné (Mlle)*.

Ovale. — H. 0,61 ; L. 0,48.

Vente Edward Brandus, New-York, 17-18 avril 1907, nº 66 (170 dol.).

Un portrait sur toile (H. 0,45 ; L. 0,33) est passé à la vente Anderdolvn, Londres, 28 janvier 1926, nº 50.

411. — *Quinault (Jeanne-Françoise)*, actrice (1700?-1783).

Reproduit dans *L'artiste*, 1860, nouv. série, t. X, p. 96, d'après une lithographie de Pirodon.

412. — *R*** (Madame de)*.

Vente du marquis de Villette, Pont-Sainte-Maxence (Oise), 10 novembre 1865, nº 52.

413. — *Racine* (sic).

Vente anonyme, 17 décembre 1849, nº 148. — Vente anonyme, 9 février 1855, nº 12.

414. — *Rameau (Jean-Philippe)*, le compositeur (1683-1764).

Dessin.

Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 242.

415. — *RAYNAL (L'abbé Guillaume-Thomas-François)*, historien (1713-1796). (Fig. 26.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,25.
Masque, de trois quarts à gauche. Sur papier bleu.

Gravé à l'eau-forte par J. de Goncourt.

Reproduit dans Ph. Burty, *Eaux-fortes de J. de Goncourt*, nº 13.

Exposé à l'Exposition des dessins de maîtres anciens à l'École des Beaux-Arts, mai-juin 1879, nº 530 (M. E. Marcille).

Un dessin, « étude pour le portrait de Raynal », a figuré dans la vente de M. A..., 3 novembre 1847 (sans numéro) ; n'est-ce pas le même?

A M. C., à Paris.

416. — *RÉGLET (L'abbé)*, curé et fondateur de l'église Saint-Sulpice. (Fig. 189 et 266.)

H. 0,48 ; L. 0,41.

On lit, à droite, une inscription à la mine de plomb : « M. l'abbé Réglet, peint par M. de Latour. »

Dessiné et nommé par Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon de 1769.

Reproduit au Catalogue de la vente de 1917.

Exposé au Salon de 1769, nº 37. (Plusieurs têtes sous le même numéro.)

E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1909, t. II, p. 11.

Vente anonyme, 21 mai 1910, nº 3 (9,000 fr. ; Ducrey). — Vente anonyme, 27 février 1917, nº 10.

417. — *Réglet (L'abbé)*.

Vente anonyme, 28 mars 1860, nº 18.

418. — *Renaudon (Joseph)*, avocat (1709-?). (Fig. 238.)

« Peinture-pastel ». — H. 0,42 ; L. 0,30.

« En costume des coërs ou couarts, attribué à de Latour, pastelliste célèbre. »

Joseph Renaudon fut d'abord grand coërs ou chef de mendiants qui ont longtemps rançonné l'Italie, puis capucin, génovéfain, soldat, page, instituteur, greffier de l'hôtel de ville de Versailles, enfin avocat à Issoudun, où il plaida avec talent et écrivit plusieurs traités fort remarquables. (*Catalogue du musée de Bourges. École française*, 1889, nº 303, p. 46.)

Au musée de Bourges, nº 303.

419. — *RESTOUT (Jean)*, peintre (1692-1768).

« Le portrait de M. Restout, professeur de l'Académie, dessinant sur un portefeuille, par M. de La Tour, agréé de l'Académie. » (*Livret* du Salon de 1738, nº 15.)

Exposé au Salon de 1738, nº 15.

E. Fleury et G. Brière.

420. — *RESTOUT (Jean)*, peintre (1692-1768). (Fig. 114 et 161.)

H. 0,88 ; L. 0,89.

Gravé par P.-E. Moitte, 1771, pour sa réception à l'Académie (la planche à la Chalcographie).

MM. Fleury et Brière parlent de ce portrait dans les termes suivants : « De La Tour, à qui l'Académie avait indiqué en 1737 deux portraits comme morceaux de réception, ceux des peintres F. Lemoyne et J. Restout, avait exposé au Salon de 1738 le portrait de J. Restout, prof. de l'Acad., « dessinant sur un portefeuille ». Il en aurait donc exécuté une réplique ou une variante postérieurement. Ayant voulu remanier cet ouvrage, le rendre plus digne du modèle, il contribua à l'altérer (voir Lettre à Mlle de Zuylen, 1770 ; voir *Abécédario* de Mariette, t. III, p. 67). Le pastel est signalé, ainsi que celui de Dumont le Romain, « perdus par l'auteur même », dans l'inventaire de l'Académie en l'an II, de même que dans un inventaire de 1796 » (A. Fontaine, *Collections de l'Académie*, p. 99, 210).

Morceau de réception à l'Académie, 1746 (*Procès-verbaux*, t. VI, p. 35). Exposé au Salon de 1746, nº 124.

Desmaze, 1853, p. 14 (il indique à tort le nº 168 comme étant celui de ce portrait au Salon de 1746). — Dréolle de Nodon, p. 140. — *Archives de l'Art français*, t. II, doc., 1852-1853, p. 380. — E. Fleury et G. Brière.

Collection de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Au musée du Louvre.

421. — *RESTOUT (Jean)*, peintre. (Fig. 113.)

H. 0,41 ; L. 0,31.

Étude achevée, exécutée en vue du grand portrait de « Restout dessinant sur un portefeuille », soit pour celui du Salon de 1738, soit pour celui de 1746 (voir notices précédentes).

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux en 1878, nº 601. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 30.

E. Fleury et G. Brière. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 31.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 18.

422. — *RESTOUT (Madame)*.

« Portrait représentant Madame Restout en coëffure. »

Exposé au Salon de 1738, nº 70.

Un fort beau pastel de La Tour, *Madame Restout*, a figuré à l'Exposition de l'Association des Artistes en 1848 (L. Clément de Ris, *L'Artiste*, 1848, 4e série, t. XI, p. 194).

423. — *Ricard (Nicole)*, fille d'un secrétaire de l'intendance de Bourgogne, devenue plus tard Mme Goujon (mère du conventionnel Jean Goujon) (1765-1795). (Fig. 235.)

H. 0,44 ; L. 0,34.

Exécuté en 1748 par La Tour à Dijon. (?)

Le père de Nicole Ricard aurait rendu des services à La Tour, qui, en reconnaissance, fit ce portrait (d'après une tradition de famille).

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 28.

Tourneux (*Gazette des Beaux-Arts*, 1899, t. I, p. 494). — J.-J. Marquet de Vasselot, *La Collection de la marquise Arconati-Visconti* (*Les Arts*, juillet 1903, p. 32 ; août 1903, p. 2).

Acquis de la famille Goujon en 1898 par Mme la marquise Arconati-Visconti (collection de Mme la marquise Arconati-Visconti, nº 17).

Donné au Musée du Louvre en 1913.

Au musée du Louvre.

424. — *RICHER (Manon)*, revendeuse (avant 1745).

« Son portrait, non achevé, est chez le célèbre La Tour, mon ami, où l'on peut se donner le plaisir de voir un caractère de tête aussi pittoresque qu'admirable. » Lettre retrouvée par M. Funck-Brentano, publiée par M. Cottin dans la *Revue rétrospective*, 1890, p. 72. Cf. Tourneux, *La Tour*, p. 115.

425. — *RICHER DE RHODES DE LA MORLIÈRE (Charles)*. (Fig. 107.)

Gravé par Lépicié.

Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 140.

426. — *Richer de Rhodes de la Morlière (Charles)*.

Vente Soleirol, 29 avril 1861, nº 563 (attribué à La Tour).

427. — *RIEUX (Gabriel-Bernard de)*, président au Parlement de Paris. (Fig. 35, 37 et 40.)

H. 2,10 ; L. 1,51.

Exposé au Salon du Louvre en 1741, nº 118 : « Un tableau en pastel de six pieds deux pouces de haut sur quatre pieds huit pouces de large, représentant M. le président de Rieu en robe rouge, assis dans un fauteuil, tenant un livre dont il va tourner le feuillet, avec les attributs qui composent un cabinet, comme bibliothèque, par-à-vent, table et un tapis de Turquie sous les pieds » (*Livret*). — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 34.

G. Wildenstein, *Un pastel de La Tour : le président de Rieux*, Paris, 1919, in-4º. — Dacier et Ratouis de Limay, *Catalogue de l'Exposition des pastels français*, nº 37.

Conservé jusqu'à nous par la famille du modèle, au château de Glisolles (Eure).

Collection du duc de Clermont-Tonnerre.

A MM. Wildenstein, à Paris.

428. — *RIEUX (La présidente de)*. (Fig. 120.)

H. 1,15 ; L. 0,88.

Suzanne-Marie-Henriette de Boulainvilliers épousa le 29 mai 1719 Gabriel-Bernard de Rieux, président au Parlement de Paris.

Exposée au Salon de 1742, nº 127 (« Mme la présidente de Rieu, en habit de bal, tenant un masque »). — A l'Exposition d'œuvres d'art des xviiie, xixe et xxe siècles, au profit d'aide à la Recherche scientifique, 15 avril-15 mai 1923, nº 22 (à M. Jonas). — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 35.

Dacier et Ratouis de Limay, nº 38.

Conservé, comme le précédent, au château de Glisolles (Eure).

Vente M. de X., 9 mars 1923, nº 16.

Collection Cognacq, à Paris.

429. — *Rigaud (Hyacinthe)*, peintre (1659-1743).

H. 0,77 ; L. 0,59.

Vente Paul Galitzin, 17-20 janvier 1870, nº 97.

430. — *Rocher de Chabannes*.

Exposé à l'Exposition rétrospective, au Palais de Versailles, 1881, nº 1384.

Au musée municipal de Saint-Germain-en-Laye.

431. — *ROETTIERS (Joseph-Charles)*, graveur général des Monnaies de France (1691-1770).

Exposé au Salon de 1751. « Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro. »

Nommé sur le Catalogue annoté de la collection Deloynes (Bibl. nat., Cabinet des Estampes).

432. — *ROHAN (Princesse de)*.

Une copie de ce portrait figure au *Catalogue général de tous les objets qui ont été expédiés à Stockholm de Paris :* « Portrait de la Princesse de Rohan, copié d'après La Tour, cadre doré et glace... 350 livres. Vendu à la vente publique de 1786. » *L'Art français et la Suède de 1686 à 1816* (*Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1911, p. 323).

433. — *Rohan (Famille de)*.

Vente X., 22 décembre 1856, nº 72.

434. — *ROUGEAU (Madame)*. (Fig. 166.)

H. 0,32 ; L. 0,24.

Ce nom est transmis par tradition. Ne serait-ce pas Marie de la Bruyère de Clercy, mariée à Claude-François Rougeot, ancien receveur général des Finances, morte avant 1762? (E. Fleury). On connaît aussi un V.-E. Rougault, conseiller, puis président au Parlement de Paris entre 1720-1743. La dame peinte par La Tour pourrait être de cette dernière famille (E. Fleury et Brière).

E. Fleury, *Catalogue raisonné...*, p. 66. — E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 82.

435. — *ROUILLÉ DE L'ÉTANG (Monsieur)*. (Fig. 150.)

Vente de la marquise du Plessis-Bellière, 10-11 mai 1897, nº 163 (3,000 fr. ; M. Defeuille pour M. Veil-Picart).

Voir la notice Mercier.

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris.

436. — *ROUILLÉ DE L'ÉTANG (Madame)*.

H. 0,61 ; L. 0,47.

Reproduit dans le Catalogue de la vente Bardac.

Exposé au Salon de 1738, nº 56 (« Un portrait en pastel représentant Madame de ***, habillée avec un mantelet polonois, réfléchissant, un livre à la main »).

Collection de Mme la marquise du Plessis-Bellière.

Vente de la marquise du Plessis-Bellière, 10-11 mai 1897, nº 162 (31,000 fr. ; M. Lévy pour M. Bardac). — Vente Sigismond Bardac, 10-11 mai 1920, nº 25 (365,000 fr. ; M. Féral pour M. J. Bardac). — Vente Paul Dutasta, 3-4 juin 1926, nº 65 (1,000,000 de fr. ; M. Granier-Ballivan).

A M. Patino, à Paris.

PORTRAITS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Le classement que je donne ici des portraits de Rousseau par La Tour, ainsi que nombre de détails sur les gravures, les copies et les apocryphes sont, en grande partie, extraits de l'excellent travail de M. Hippolyte Buffenoir, *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau*, t. I, qui a, pour ainsi dire, épuisé la question et auquel il convient de se reporter pour plus amples détails et discussions. Avant la notice des divers exemplaires, je donne également ici la liste des copies et des gravures qui ne peuvent être rattachées à l'un d'entre eux en particulier.

Copies à l'huile : au musée de Versailles, nº 3884 ; — au Musée Carnavalet, acquise en 1902 ; — à Mme Juillard ou ses héritiers à Genève, provenant de François Rocca, de Genève (1913).

Copies au pastel : par R. S., 1790, à la Société de lecture de Genève (1913) ; — anon., « de l'époque », à un ami de M. H. Buffenoir (1913) ; — par Guillaume Voiriot, à Henri Brisson, alors président de la Chambre des députés (1904) ; — miniature anonyme, ovale, accompagnée, en deux autres ovales, du portrait de Voltaire et de divers attributs, sur une boîte ronde d'ivoire, cerclée d'or, dans une collection parisienne (1913).

Copies dessinées : par Marillier, gravée par Duhamel ; — par Lebarbier l'aîné, 1776, dans une scène allégorique, dessin rehaussé d'aquarelle, à M. Marillier, à Paris (1913).

Copies ayant figuré à diverses ventes aux enchères : vente anon., 7-8 nov. 1861, nº 400 ; — vente anon., 31 mai 1906, nº 30 ; — vente de Mlle Grand de Dedem, 27-28 mai 1921, nº 7 ; — vente de Mme H..., 30 avril 1927, nº 2.

Gravures : par Cathelin (1763), copiée par R. Vinkeles (1764) ; — par Littret (1763) ; — par Villeret (1763) ; — par Littret encore, d'après un dessin de C.-N. Cochin qui avait ajouté au portrait de La Tour le costume arménien (1764), copiée par R. Vinkeles (1767) ; — par Pierre Savart (1765?) (cf. H. Buffenoir, *op. cit.*, p. 58 et suiv.) ; — par Augustin de Saint-Aubin pour l'édition de Rousseau, à Londres, en 12 volumes in-4º ; — par Delvaux (1782) ; — par H.-J. G. (XVIIIe siècle) ; — par Thélotte ; — par Dupréel ; — par le comte de Barmel-Beauvert (avant 1789) ; — par T. Fayster, d'Amsterdam ; — par A. Smith (1794) ; — par Robert Hart, de Londres ; — par Bollinger, de Berlin ; — par Jules de Goncourt (1874), etc. Cf. H. Buffenoir, *op.* et *loc. cit.*

Bibliographie : outre l'ouvrage d'H. Buffenoir, on peut consulter, sur ces portraits de Rousseau, les *Confessions* (livre X) et, naturellement, les biographes, historiens et critiques de La Tour, Dréolle de Nodon, Fleury et Brière, Dacier et Ratouis de Limay, etc.

437. — *ROUSSEAU (Jean-Jacques)*. (Fig. 255.)

Gravé par Cathelin (voir le tableau chronologique, p. 57). Cette gravure reproduit la chaise de bois à boules que signale un des critiques du Salon et qu'on ne retrouve pas sur les pastels aujourd'hui connus.

Exposé au Salon de 1753, nº 90 : « M. Rousseau, citoyen de Genève. »

Voir le *Tableau chronologique*, à l'année 1753.

438. — *ROUSSEAU (Jean-Jacques)*. (Fig. 164.)

H. 0,45 ; L. 0,36.

Réplique exécutée par La Tour lui-même (cf. lettre de Rousseau à Le Nieps, en date du 9 janvier 1763, au *Tableau chronologique*).

Donné par La Tour à Rousseau « quelque temps après le retour de celui-ci à Montlouis ». — Donné par Rousseau au maréchal de Luxembourg avant le 22 septembre 1759. — A la maréchale de Luxembourg. — A Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun et de Biron, légataire universelle de la maréchale. — A la marquise de Boufflers, née Montmorency, héritière de la précédente, guillotinée, vers septembre 1794. — A Solvet, libraire de la Dauphine (1826). — Vente Solvet, 23 juin 1847, sans numéro.

A M. Hippolyte Buffenoir, à Paris.

439. — *ROUSSEAU (Jean-Jacques)*. (Fig. 77.)

Exécuté avant le 14 octobre 1764, envoyé à Rousseau à Môtiers et reçu par lui avant le 16 décembre 1764. — Donné probablement par Rousseau à Madeleine-Catherine Boy de La Tour, depuis (9 oct. 1765) Mme Delessert, fille de Mme Boy de La Tour-Roguin, amie de Rousseau, en 1776. — Collection Delessert. — Collection de la baronne Bartholdi, née Delessert.

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874, nº 881. — A l'Exposition des pastels français, 1927, nº 53.

Catalogue de la collection de M. François Delessert, 1844, nº 99. — *Catalogue de la collection de MM. Delessert*, 1846, nº 97. — Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*. — Dacier et Ratouis de Limay, nº 55.

Vente de la baronne Bartholdi, née Delessert, 13 mai 1911, nº 5 (18,500 fr. ; Paulme).

A M. Marius Paulme, à Paris.

440. — *ROUSSEAU (Jean-Jacques)*. (Fig. 83.)

H. 0,46 ; L. 0,37.

A Coindet, de la banque Thélusson-Necker et Cie, correspondant de Rousseau, avant le 6 août 1763. — Légué par le docteur J.-Ch. Coindet, petit-neveu du précédent, mort le 28 juillet 1876, à la ville de Genève.

Copié par Armand Leleux, à l'huile (Dréolle de Nodon, 1856, p. 136).

Gravé par F. Ficquet (avant le 15 juillet 1764), copie réduite par Carrée ; — lithogr. par Mme Amélie Munier-Rouilly, peintre de Genève (1788-1873).

Au Musée d'art et d'histoire de Genève.

441. — *ROUSSEAU (Jean-Jacques)*. (Fig. 84.)

H. 0,45 ; L. 0,36.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 12.

442. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

H. 0,43 ; L. 0,35.

Vente de S[citivaux], 19-20 avril 1830, nº 92 (100 fr.).

443. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

Gravé par Robert Hart et publié à Londres par Charles Knight, grav. reproduite par Lord Brougham, *Voltaire et Rousseau*, Paris, Amyot, 1845, in-8º (H. Buffenoir, *op. cit.*).

Collection de M. Bordes, à Paris (1845).

444. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

« Grisaille au pastel. »

Vente X., 9-10 avril 1872, nº 45.

445. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

Vente anonyme, 30 mai 1904, nº 82.

446. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

Signé : *La Tour* (on sait que La Tour ne signait pas).

Signalé par A. Michel (*Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, 1906, p. 144), qui le déclare apocryphe.

447. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

Ovale. — H. 0,52 ; L. 0,43.

Vente M.-C. R. (Desormes), 30 mars-2 avril 1914, nº 111 (attribué à La Tour).

448. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

En habit brun.

H. 0,43 ; L. 0,36.

Vente du receveur général de Montauban, 1844 (acquis par Lady Murray). — Vente du baron Burdett Coutts, Londres, 4 mai 1922, nº 10.

449. — *ROUSSEAU (Jean-Jacques)*. (Fig. 79.)

Préparation très poussée. — H. 0,38 ; L. 0,28.

Peut-être le portrait cité dans la correspondance de Rousseau avec la marquise de Verdelin en octobre-décembre 1761 et qui, à cette époque, aurait été dans la collection de Julienne (H. Buffenoir, *op. cit.*). — Dès 1856, chez M. N. Marcille, à Paris (Dréolle de Nodon). — Vente E. Marcille, 4 mars 1857, nº 243 (racheté par la famille).

Gravé par Jules de Goncourt.

Dréolle de Nodon, 1856, p. 136. — Burty, *Eaux-fortes de J. de Goncourt*, p. XVIII.

A M. C., à Paris.

450. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

Préparation.

Chez M. Carrier, à Paris, en 1856 (Dréolle de Nodon, p. 134).

451. — *Rousseau (Jean-Jacques)*.

Préparation. — H. 0,24 ; L. 0,19.

Vente Walferdin, 12-16 avril 1880, nº 354 (540 fr.).

452. — *Rousseau en Arménien* (en bonnet de fourrure).

H. 0,55 ; L. 0,45.

Donné en mai 1778 par Rousseau au marquis de Girardin (tradition de famille). M. Hippolyte Buffenoir (*op. laud.*, t. I, p. 52 et suiv.) réfute cette tradition de famille et donne ce portrait à Liotard. Il est certain que Liotard a fait un portrait de Rousseau et que celui-ci était mécontent de ce portrait, fait sans qu'il eût posé ; il refusa de consentir à sa gravure.

Copié en 1822 par Gérard pour le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe.

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874, nº 882 (collection du comte de Girardin).

453. — *Rousseau en Arménien.*

Autre exemplaire du précédent, daté de 1765.

H. Buffenoir, *op.* et *loc. cit.*

Collection de Liotard. — Vente en 1786 (290 fr.).

---

454. — *ROUSSEL (Jacques-Louis-François), marquis de COURCY*, officier des armées du Roi. (Fig. 46.)

H. 0,59 ; L. 0,49. — Pendant du numéro suivant.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 45.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, Paris, 1908, nº 57.

« Ce portrait, qui fut exposé comme étant celui d'un *homme inconnu*, est une *réplique* du portrait de messire..., marquis de Courcy » (Roger-Milès).

E. Fleury et G. Brière.

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris.

455. — *ROUSSEL (Anne-Charlotte), marquise de COURCY*. (Fig. 45.)

Anne-Charlotte de Maillet de Batilly épousa, en 1724, Jacques-Louis-François Roussel, marquis de Courcy.

H. 0,63 ; L. 0,52. — Pendant du numéro précédent.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 41.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 53.

« Ce portrait, catalogué à l'Exposition [des Cent Pastels] comme *Portrait de femme tenant un chien*, est une réplique du portrait de dame Anne-Charlotte de Maillet de Batilly, marquise de Courcy... » (Roger-Milès).

Roger-Milès, *Exposition des Cent Pastels*, 1908, p. 41. — E. Fleury et G. Brière.

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris.

456. — *ROUSSEL DE COURCY (Marquise)*. (Fig. 184.)

Préparation. — H. 0,31 ; L. 0,22.

E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 42.

457. — *RUMILLY (Marquise de)*. (Fig. 151.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Au dos, sur le carton de l'encadrement, cette inscription,

d'une écriture ancienne : *Mme la marquise de Rumilly, par Latour.*

Un fac-similé de cette préparation a été publié par la Société de reproduction de dessins de maîtres en 1914.
Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 29.
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 39.
Vente Claret, 16-19 décembre 1850, nº 157. — Vente J. Doucet, 5 juin 1912, nº 81 (43,100 fr.).
A M. le baron Maurice de Rothschild, à Paris.

458. — *Sabran (Madame de).*

Exposé à l'Exposition de l'Art au XVIIIe siècle, 1883-1884, nº 177.
Catalogue de l'Exposition de l'Art au XVIIIe siècle, s. d., p. 51.
Ce pastel n'est pas de La Tour. Il a été gravé par Chéreau le jeune, d'après Van Loo.
Collection du colonel baron Ferdinand Foache (1884).

459. — *Saint-Florentin (Louis Phelypeaux, comte de)*, homme d'État (1705-1777).

En buste, le visage de face, chevelure poudrée, vêtu d'un habit gris à brandebourgs d'or, son tricorne passé sous le bras gauche.

Vente M. D. de B..., 10 février 1891, nº 25. — Vente anonyme, 5 décembre 1892, nº 75.

460. — *Sainte-Hermine (Mademoiselle de).*

Exposé à l'Exposition des Beaux-Arts de Périgueux, 1864, nº 484.
Catalogue de l'Exposition des Beaux-Arts de Périgueux, p. 57.
Collection du comte de Barde (1864).

461. — *SALLÉ (Marie)*, danseuse à l'Académie royale de musique (1707-1756). (Fig. 97.)

H. 0,78 ; L. 0,63.

Le *Livret* du Salon est muet sur ce portrait, mais le *Mercure de France*, rendant compte des tableaux du Salon, en donne cette description : « Portrait de Mlle Sallé, célèbre danseuse de l'Académie royale de musique, de 24 pouces de large sur 30 de haut (0,65 × 0,80), assise dans un fauteuil couvert de damas vert, les bras à côté l'un de l'autre et les mains avancées vers les coudes, sans gants, ce qui a beaucoup contribué à faire remarquer au public éclairé la différence de cette carnation délicate d'avec celle des hommes. Elle est dans l'attitude la plus simple et la plus décente, en habit d'étoffe couleur de rose, et le tout dans la plus sublime simplicité et la plus grande vérité. » De plus, Mariette, sur son *Livret* conservé dans la collection Deloynes, a noté à la suite des envois de La Tour, en 1741, le nom de Mlle Sallé. Cependant, l'année suivante, en 1742, le portrait de la danseuse est exposé et le *Livret*, cette fois, porte : « Nº 128. Mlle Sallé, habillée comme elle est chez elle. » Il est évident que le tableau décrit par le *Mercure* de 1741, le tableau du *Livret* de 1742 et le portrait de Mlle Sallé actuellement connu ne font qu'un. Il est probable que La Tour, n'ayant pas envoyé son tableau assez tôt pour qu'il fût inscrit au *Livret* de 1741, l'aura de nouveau exposé l'année suivante. C'est l'avis de M. E. Dacier, dont on sait la compétence. La seule différence existant entre la description du *Mercure* et le pastel est que le fauteuil est indiqué comme étant vert, tandis qu'en réalité il est bleu.

Exposé au Salon de 1741 (sans mention ; identifié par une note de l'exemplaire de la collection Deloynes) et au Salon de 1742, nº 128. — A l'Exposition des portraits nationaux, 1878, nº 717.
Mercure de France, octobre 1741, p. 2292. — *Collection Deloynes. Livret* de 1741, annoté. — Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 126, 135. — Desmaze, 1853, p. 13 ; 1854, p. 49. — *Catalogue de l'Exposition des portraits nationaux*, 1879, p. 152. — E. Dacier, *Mlle Sallé*, 1909, p. 234. — E. Fleury et G. Brière.
Vente Saint, 4 mai 1846, nº 33 (600 fr.). — Vente du docteur Véron, 17-18 mars 1858 (1,550 fr.). — Vente de Mlle D. M. [Marquet], 13-15 janvier 1869 (2,520 fr.). — Vente de Mme Denain, 6-7 avril 1893, nº 36 (18,000 fr. ; Haro).
A M. le baron Vitta, à Paris.

462. — *SALLÉ (Mademoiselle)*. (Fig. 154.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24

A M. C., à Paris.

*. — *Sallé (Mademoiselle).*

Voir *Graffigny (Madame de).*

463. — *Sandrier (Madame), née Andrée-Claude Mensirier.*

Pendant du numéro suivant.
H. 0,77 ; L. 0,62.

Reproduit au Catalogue de la vente de 1907.
« Considéré dans la famille qu'il n'a jamais quittée comme une œuvre de La Tour » (Catalogue).
Vente anonyme, 7 février 1907, nº 62 (4,300 fr. ; Féral).

464. — *Sandrier*, entrepreneur des Bâtiments du Roi.

Pendant du numéro précédent.
H. 0,77 ; L. 0,62.

Voir le numéro précédent.
Reproduit au Catalogue de la vente de 1907.
Vente anonyme, 7 février 1907, nº 63 (5,000 fr. ; Gombault).

465. — *SASSENAGE (Le comte de)*. (Fig. 21.)

H. 0,83 ; L. 0,51, ou H. 0,64 ; L. 0,54 environ.

Cité dans un mémoire de trois tableaux représentant des seigneurs de la Cour qu'il a peints par ordre du Roi pendant les années 1744 et 1747.
« 2º Le comte de Sassenage, estimé 1,500 livres. » Le prix de ces portraits, pareil à celui des portraits de la famille royale, semble indiquer que les dimensions étaient de 2 pieds 7 pouces sur 1 pied 7 pouces (Arch. nat., O[1] 1934 A. Cf. Engerand, *Inventaire des tableaux commandés par le Roi*, p. 269). Mais les portraits de la famille royale passés directement de la Surintendance au Louvre mesurent 0,64 × 0,54.
Exposé au Salon de 1748, nº 84.
Collection de M. le marquis de Béranger, château de Sassenage, près de Grenoble.
Collection Cognacq, à Paris.

466. — *SAVALETTE père.*

H. 0,56 ; L. 0,48.

Voir les deux numéros suivants.
Exposé au Salon de 1748, nº 85 (Portrait de M***). — Au Salon de la correspondance, 1780.

Nommé par Baillet de Saint-Julien (*Réflexions*, etc., 1748).

467. — *SAVALETTE fils.*

Voir le numéro suivant.
Exposé au Salon de 1748, nº 86 (Portrait de M***).
Nommé par Baillet de Saint-Julien.

468. — *SAVALETTE DE LANGE (Madame)*. (Fig. 68.)

H. 0,57 ; L. 0,49.

D'après M. Gabriel Henriot (*Collection David Weill*, t. II, p. 43), ce portrait serait celui de Marie-Émilie de Joly de Choin, fille d'Anne-Claude-François de Joly, comte de Choin, baron de Lange et de Chaillouvres, gouverneur de Bourg, grand bailli de Bresse, et de Gabrielle-Olympe Poulletier. Elle aurait épousé, le 1er septembre 1744, Charles-Pierre Savalette de Magnanville, conseiller au Parlement, maître des requêtes, intendant de Tours, garde du Trésor royal à la mort de son père, Charles Savalette (1683-1756), en son vivant directeur de la Compagnie des Indes et fermier général, puis garde du Trésor royal. Marie-Émilie de Joly de Choin aurait apporté en dot à son mari « de nombreux fiefs et le titre de baron de Lange, cédé par son père avec l'autorisation du roi ». Le portrait aurait été « commandé à l'artiste par Louis XV pour être offert au modèle ». J'ignore à quelles sources le savant conservateur de la bibliothèque Forney a puisé ces renseignements ; le recueil d'Engerand est, en particulier, muet à ce sujet.
Peut-être ce portrait a-t-il été exposé au Salon de 1748 avec ceux de MM. Savalette père et fils, et figurant comme ceux-ci sur le *Livret* sous la formule : « Portrait de Madame*** », nº 88.
Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 46.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 52.
Collection de Mme Savalette de Lange, à Paris.
A M. David Weill, à Paris.

469. — *SAXE (Hermann-Maurice, comte de)*, maréchal de France (1696-1750), en armure.

Exposé au Salon de 1747, nº 111. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.)
Nommé par les critiques du temps (voir *Tableau chronologique*).
Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 14. — Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 125.

470. — *SAXE (Maréchal de).*

Exposé au Salon de 1748, nº 82.
Dréolle de Nodon, *La Tour*, 1853, p. 137.

471. — *SAXE (Maréchal de)*. (Fig. 44.)

H. 0,58 ; L. 0,48.

Au musée du Louvre.

472. — *SAXE (Maréchal de)*. (Fig. 102.)

H. 0,58 ; L. 0,47.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 37.
« Ce portrait a appartenu à Mme Favart, à laquelle il avait été offert par le Maréchal » (Roger-Milès). Il resta dans la famille Favart jusqu'en 1887 et porte au dos, écrit de la main de A.-P.-C. Favart, consul de France, la note suivante : « Ce portrait, peint par De La Tour en 1748, a été donné par le Maréchal à mon grand-père à son retour des guerres de Flandres, où ce dernier l'avait accompagné comme secrétaire particulier et directeur de son spectacle. »
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, nº 48. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 44.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 50.
A M. Georges Pannier, à Paris.

473. — *SAXE (Maréchal de)*. (Fig. 23.)

Étude en cuirasse semblable à celle de la collection de Saint-Quentin.

Ce portrait est toujours resté dans la famille de George Sand, dont le maréchal était l'arrière-grand-père. Il a été donné au Musée Carnavalet par Mme Lauth, petite-fille de George Sand.
E. Fleury et G. Brière, *La collection de Saint-Quentin au Louvre*, p. 77.
Au Musée Carnavalet.

474. — *SAXE (Maréchal de)*. (Fig. 25.)

Préparation. — H. 0,49 ; L. 0,30.

Une copie de ce pastel a été donnée par Ch. Desmaze à la Comédie-Française (*L'Art*, 1878, t. XIV, p. 238).
E. Fleury et Brière.
Collection La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 26.

475. — *Saxe (Maréchal de).*

« A l'occasion de la reprise d' « Adrienne Lecouvreur » à la Comédie-Française, Mme la vicomtesse de Janzé a généreusement fait don à ce théâtre d'un beau portrait au pastel du maréchal de Saxe, par Latour. Mais on prétend que l'acceptation de ce cadeau n'ira pas sans quelques difficultés soulevées par le formalisme administratif. Le foyer des artistes étant réservé aux portraits des acteurs morts, les salles du Comité à ceux des auteurs, il n'y aurait pas de place possible, paraît-il, au Théâtre-Français pour cette remarquable œuvre d'art » (*L'Artiste*, 1888[1], t. CXXVII, p. 454-455).

476. — *Saxe (Maréchal de).*

Préparation aux crayons de pastel noir, rouge et blanc sur papier bleu. — H. 0,32 ; L. 0,27.

« Un dessin de la tête seule est au Musée de Dijon, donné jadis par His de La Salle ».
Exposé à l'Exposition de tableaux du XVIIIe siècle, 1860, nº 319 (collection His de La Salle).
E. Fleury et G. Brière.
Collection His de La Salle.
Au musée de Dijon, nº 861.

477. — *Saxe (Maréchal de).*

Préparation au crayon noir sur papier bleu. — H. 0,38 ; L. 0,31.

On lit sur la monture : « Je tiens cette esquisse du petitot de nos jours, et je puis dire que ses talents répondent à l'honneteté de son âme h. Rochefort. Premier essai du Mal de Saxe par La Tour » (Catalogue de la vente 1909).

Vente anonyme, 6 mai 1909, nº 67.

478. — *SAXE (Maréchal de), au col de fourrure*. (Fig. 41.)

H. 0,59 ; L. 0,49.

D'après Dréolle de Nodon, le tableau exposé en 1748

serait celui qui est maintenant au Musée de Dresde : « La galerie de Dresde, dit-il, compte parmi ses plus précieuses pages deux De La Tour : le portrait de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe et celui de Maurice de Saxe, exposé au Salon de 1748. » L'absence de description ne permet pas, croyons-nous, d'être aussi affirmatif.

En 1753, un portrait du maréchal de Saxe par La Tour fut envoyé au roi de Pologne, électeur de Saxe. C'est évidemment l'exemplaire de Dresde. Voir le *Tableau chronologique*, au 26 mars 1753.

Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 137.

Au musée de Dresde, nº 163.

479. — *SAXE (Prince Clément-Wenceslas de)*, frère de la dauphine Marie-Josèphe (1739-1812).

Le prince Clément était venu en France à l'automne 1761 sous le nom d'abbé comte de Misnie. Sa sœur commanda son portrait aussitôt à La Tour (E. Fleury et G. Brière).

Exposé au Salon de 1763, nº 67.

Légué par la Dauphine à son frère le prince Xavier (Inventaire de Marie-Josèphe de Saxe, 1767).

480. — *SAXE (Prince Clément-Wenceslas de)*. (Fig. 254.)

Préparation. — H. 0,62 ; L. 0,24.

Étude pour le portrait exposé en 1763.

Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 17. — E. Fleury et G. Brière.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 53.

481. — *SAXE (Marie-Christine de)*, sœur de la dauphine de France. (Fig. 206.)

Christine de Saxe vint en France pendant l'été de 1762 ; c'est à ce moment que la Dauphine commanda son portrait à La Tour. La Dauphine garda ce portrait, qu'elle légua à son frère le prince Clément (Inventaire de Marie-Josèphe, 1767).

E. Fleury et G. Brière.

Exposé au Salon de 1763, nº 68.

482. — *SAXE (Marie-Christine de)*.

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,22.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 45.

483. — *SAXE (Prince Xavier de)*, comte de Lusace, frère de la Dauphine (1703-1706). (Fig. 264 et 265.)

Sous le nom de comte de Lusace, le prince Xavier de Saxe vint en France en 1758 et en 1760. Pendant son dernier séjour, la Dauphine commanda à son peintre ordinaire le portrait de son frère.

Exposé au Salon de 1761, nº 47. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.) Dessiné et nommé : « le comte de Lusace », par Saint-Aubin sur son *Livret* du Salon.

La Dauphine garda le portrait de son frère et le légua à sa sœur Christine. A propos de ce legs, la princesse Christine écrivait à son frère Xavier, le 3 avril 1767 :

« Vous sçaurez que notre chère Pepa (nom familier de Marie-Josèphe) me laisse votre portrait par La Tour ; il me sera encore plus cher si vous êtes content de sa destination ; il ne pouvait tomber en meilleures mains, parce que personne ne vous aime avec une aussi parfaite tendresse et vraie amitié que celle qui sera toute sa vie votre fidèle sœur Christine. » (Archives de l'Aube, *Fonds de Saxe*.)

Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 17. — Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 125. — E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1911, t. VI. — E. Fleury et G. Brière.

484. — *SAXE (Prince Xavier de)*, comte de Lusace. (Fig. 22.)

Préparation. — H. 0,63 ; L. 0,53.

Étude pour le portrait exposé en 1761.

Un croquis de Saint-Aubin, sous lequel est écrit le comte de Lusace sur son *Livret* de Salon, identifie cette étude qui devait servir pour un portrait plus grand, puisque, d'après le dessin de Saint-Aubin, le prince tient son tricorne sous le bras gauche (fig. 264 et 265).

Desmaze, *La Tour*, 1853, p. 28. — Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 125. — E. Fleury et G. Brière. — E. Dacier, *Catalogues de ventes et Livrets de Salons illustrés par Saint-Aubin*, 1911, t. VI.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 3.

485. — *SCHMIDT (Georges-Frédéric)*, graveur. (Fig. 172.)

H. 0,58 ; L. 0,46.

Gravé par Monziès pour le Catalogue de la vente Laperlier.

Exposé à la deuxième Exposition de tableaux d'amateurs chez Francis Petit, 1860, nº 29 (collection de M***). — Exposition de tableaux du XVIIIᵉ siècle, 1860, nº 30 (collection de M***). — Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 56 (collection de M. A. Veil-Picard). — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 65.

Dacier et Ratouis de Limay, nº 67.

Vente Laperlier, 17-18 février 1879, nº 51 (4,150 fr.). — Vente San Donato, 15 mars-13 mai 1880, nº 1440 (8,200 fr.). — Vente Cronier, 4-5 décembre 1905, nº 35 (77,000 fr. ; A. Veil-Picard).

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris.

486. — *Silva y Toledo (Dona Maria Teresa de)*, duchesse de Berwick et de Liria.

H. 0,68 ; L. 0,49.

Buste de face, la main droite sur la poitrine, vêtement bleu garni de fleurs, mante rose, chevelure poudrée ornée d'un ruban bleu.

Catalogue de la collection de peintures de Berwick et d'Albe, s. d., 1911, p. 30.

Collection du duc d'Albe, à Madrid.

487. — *SILVESTRE (Louis de)*, peintre (1675-1760). (Fig. 175.)

H. 0,63 ; L. 0,51.

Exposé au Salon de 1753, nº 82.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 6.

488. — *SILVESTRE (Louis de)*. (Fig. 58.)

H. 0,63 ; L. 0, 54.

Exposé à l'Exposition des pastellistes, 1883. — A l'Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 46.

Vente Laperlier, 17-18 février 1879, nº 49 (attribué à Chardin). — Vente Michel Lévy, 17-18 juin 1925, nº 77 (140,500 fr. ; Batteroze).

A M. Charles-Louis Dreyfus.

489. — *SILVESTRE (Louis de)*. (Fig. 135.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,21.

A M. X., à Paris.

490. — *Silvestre (Louis de)*.

Préparation. — H. 0,30 ; L. 0,35.

Dessin sur papier gris rehaussé de blanc.

Il est de trois quarts, regardant à droite, la perruque n'est qu'indiquée aux crayons noir et brun.

Vente P..., 18-19 novembre 1841, nº 69. — Vente C. Marcille, 6-9 mars 1876, nº 150 (300 fr.). — Vente Walferdin. — Vente Alexandre Dumas, 12-13 mai 1892, nº 196 (1,520 fr.).

491. — *SILVIA BALETTI (Jeanne-Rose-Guyonne Benozzi, femme de Joseph-Antoine-Gaeteno-Maximilien Baletti, dite)*, actrice de la Comédie-Italienne (1701-1758). (Fig. 160.)

Gravé par Surugue.

La figure a été gravée à Paris par Surugue fils, qui a placé Silvia à une fenêtre. Les exemplaires de cette gravure sont rares ; on lit au bas : « Peint par de La Tour. Gravé par Surugue le Fils », et sur l'une des pierres de la fenêtre ces vers sont écrits :

> Du jeu de Sylvia la naïve éloquence,
> Sçait instruire, égayer, attendrir tous les cœurs ;
> A l'art de plaire unissant la décence,
> Elle ennoblit son état par ses mœurs.

A Paris, chez Surugue, graveur du Roi, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, en 1755.

Exposée au Salon de 1751, nº 48. « Plusieurs têtes au pastel sous le même numéro. »

Nommée sur un *Livret* annoté de la collection Deloynes.

492. — *Silvia.*

« Peinture. »

Un loup dans la main droite, robe de soie violette avec cuvées aux manches, corsage satin blanc.

Deuxième vente Despinoy, 27-28 mars 1851, nº 128.

493. — *Sophie (Sophie-Philippine-Élisabeth de France, dite Madame)*, fille de Louis XV.

On lit au verso, sur le tableau de la vente Bégis : « Esquisse au pastel du portrait de Mᵐᵉ Sophie, faite par Latour. »

C'est peut-être le portrait d'une des filles de France vu par Duplaquet chez le chevalier de La Tour en 1787.

Vente Legrand, 21 novembre 1827, nº 53. — Vente Bégis, 12 novembre 1900, nº 217.

Voir *Adélaïde, Louise, Victoire de France* et *Mesdames de France.*

494. — *Soufflot (Jacques-Germain)*, architecte (1713-1780), *et son fils.*

Peinture.

Vente anonyme, 29-30 mars 1850, nº 9.

495. — *SOULAVIE (Jean-Louis GIRAUD)*, écrivain (1752-1813).

Portrait détruit pendant la Terreur (Tourneux, *La Tour*, p. 92).

496. — *Southwell (Thomas-George, premier vicomte)*.

H. 0,56 ; L. 0,44.

Veste écarlate, gilet blanc.

Vente A. Steward et autres, Londres, 28-29 juillet 1927, nº 65.

497. — *Southwell (Marguerite)*, née *Hamilton*.

H. 0,56 ; L. 0,44.

Vente A. Steward et autres, Londres, 28-29 juillet 1927, nº 65.

498. — *Sozzi (M. de)*, avocat au Parlement.

Exposé à l'Exposition rétrospective au Palais de Versailles, 1881, nº 831.

A Mᵐᵉ Inglefield (1881).

499. — *Sozzi (Mˡˡᵉ)*, fille du précédent.

Exposé à l'Exposition rétrospective au Palais de Versailles, 1881, nº 831.

Collection de Mᵐᵉ Inglefield (1881).

500. — *Suster (Monsieur)*.

Pendant du numéro suivant.

En buste, de trois quarts à droite, en habit de velours marron, chevelure poudrée.

Vente anonyme, 28 avril 1888, nº 110 (attribué à La Tour).

501. — *Suster (Madame)*.

Pendant du numéro précédent.

En buste, corsage bleu, regardant de face.

Vente anonyme, 28 avril 1888, nº 110 (attribué à La Tour).

502. — *Taconnet (Toussaint-Gaspard)*, acteur et auteur dramatique.

Vente anonyme, 3 mai 1845, nº 31.

503. — *TENCIN (L. Guérin, cardinal de)*, 1680-1748.

Le portrait du cardinal de Tencin, ou un commencement d'exécution, est signalé par une lettre sans date adressée à La Tour et citée par Desmaze :

« Vendredi soir. — M. le Cardinal de Tencin devait aller demain chez vous, à onze heures, Monsieur, mais il ne pensait pas que c'est demain jour de Conseil, depuis dix heures jusqu'à une ou deux heures. Aussi, Monsieur, si vous pouvez remettre la partie à Lundy prochain, — à onze heures du matin, — j'aurai le plaisir de me trouver à vostre travail et de continuer d'admirer jusqu'à quel point vous portez la perfection de vostre art. Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. L'Évêque de Verdun. »

A dire le vrai, ce texte ne prouve nullement que La Tour ait fait le portrait du cardinal ; cependant, Desmaze ajoute en commentaire à cette lettre : « Son portrait, qui, jusqu'ici, n'avait été signalé nulle part, est, sans doute, celui que possède Mᵐᵉ Sarazin V. Varluzel, 10, rue de Chabrol, à Paris. »

Desmaze, *Le Reliquaire...*, 1874, p. 10.

Collection de Mᵐᵉ Sarazin V. Varluzel, à Paris (1874).

504. — *THÉLUSSON (Madame)*.

Une lettre de Mᵐᵉ Thélusson à La Tour indique un portrait achevé de la femme du banquier de la Reine.

« Monsieur. — Ce n'est que depuis deux heures que je jouis de la satisfaction de voir le plus admirable de tous les portraits pour la ressemblance et pour toutes ses autres parties ; j'ettois bien souffrante au dernier point et, quoiqu'il fut devant mes yeux, je ne le voyois pas ; j'ai passé huit jours en cet ettat ; je me trouve infiniment mieux aujourd'hui, grâce à Dieu ; je conte aller à la campagne pour tâcher de me rétablir ; j'espère partir vendredi et avoir le plaisir de vous voir avant. Mon mari part demain matin et vous ferés, Monsieur, une très bonne œuvre en me faisant l'amitié de venir diner avec moi ; vous ne sauriés croire, Monsieur, l'embaras ou nous sommes pour placer le second moi même, nous ne trouvons point de place digne de lui et nous attendions vos bons avis ; vous voudrez bien excuser tout ce grifonage, il m'est permis d'avoir des distraction, car je ne peut pas lever les yeux sans voir vottre ouvrage.

« J'ai l'honneur detre, Monsieur, avec la plus grande estime, votre tres humble servante. — Thelusson. — Mercredi 19. — A M. de La Tour, chez lui. »

Desmaze, *Le Reliquaire...*, 1874, p. 8.

505. — *Thomas (Antoine-Léonard)*, littérateur, académicien (1732-1785).

Peinture. — H. 0,72 ; L. 0,58.

Catalogue du Musée de Clermont-Ferrand, 1861, p. 44. « Attribué à La Tour. »
Donné par M. Michel, avocat.
Au musée de Clermont-Ferrand, n° 120.

506. — *THOMASSIN (Thomas-Antoine VICENTINI, dit)*, acteur de la Comédie-Italienne. (Fig. 165.)

En pourpoint rayé, tenant un masque.

Gravé par T. Bertrand.
Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 140.

507. — *Tourny (Louis-Urbain Aubert, marquis de)*, intendant de Guyenne.

H. 0,64 ; L. 0,53.

Un collaborateur de l'*Intermédiaire* demandait en 1893 où se trouvait le portrait du marquis de Tourny par La Tour. La réponse suivante fut envoyée par M. Ludovic Bishop :

« Il existe à Bordeaux, à l'hôtel de ville, dans le cabinet du secrétaire particulier du maire, deux portraits du célèbre intendant de Guyenne. L'un à l'huile. Le second portrait est un fort beau pastel mesurant 64 × 53 ; j'y ai vainement cherché la signature de l'auteur qui n'est pas apparente.

« Dans les deux portraits, Tourny est représenté jusqu'à la ceinture, porte l'habit noir à dentelles, le jabot et la grande tunique » (*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1893, t. XXVII, p. 570 ; t. XXVIII, p. 76, 212.)
Je n'ai pas vu ce pastel.
A l'hôtel de ville de Bordeaux.

508. — *Tourny.*

H. 0,54 ; L. 0,46.

Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 1893, t. XXVII, p. 570.
Collection de M. A. G. (1893).

509. — *TRONCHIN (Louis)*, le médecin (1709-1781).

Exposé au Salon de 1757, n° 40. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.)
Nommé par Fréron, dans l'*Année littéraire*, 1757.

510. — *TRONCHIN (Louis).*

Reproduit dans la *Renaissance de l'Art français et des industries de luxe*, 1923, p. 59.
La Renaissance..., avril 1923. — *Les Pastels de Genève*, par Henri Clouzot.
A M. Henry Tronchin.
Un portrait du docteur Tronchin (H. 0,64 ; L. 0,53), attribué à La Tour, a figuré dans la vente Paulme, 22 novembre 1923, n° 59, reproduit au Catalogue.

511. — *Tronchin*, docteur.

Voir les *Inconnus* nos 575 et 576.

512. — *Tulout (Portrait présumé de Claude).*

Vente anonyme, 18 novembre 1912, n° 1 (attribué à La Tour) (950 fr. ; Azaria).

513. — *TUYLL VAN SEROOSKERKEN VAN ZUYLEN (Isabelle ou Belle de)*, 1740-1805. (Fig. 143.)

Fille d'un député des États d'Utrecht, Belle de Zuylen épousa en 1771 Charles-Emmanuel de Charrière de Penthaz.
H. 0,40 ; L. 0,32.

Peint entre août et octobre 1766.
Copie à l'huile par J. Humbert (1774), au comte Godard d'Aldenburg-Bentinck. — Autre copie non signée au château de Zuylen.
Donné par la baronne de Tuyll à sa nièce, la comtesse de Saint-Georges, née Tuyll. Légué au musée de Genève par le comte de Saint-Georges.
Au Musée d'art et d'histoire de Genève.

514. — *TUYLL DE ZUYLEN (BELLE DE)*, Mme de Charrière. (Fig. 218.)

Préparation pour le portrait du musée de Genève. — H. 0,32 ; L. 0,24.

« Étude d'une facture légère pour le portrait que De La Tour exécuta en 1766, lors d'un séjour qu'il fit au château de Zuylen » (E. Fleury et G. Brière, *La collection de Saint-Quentin au Louvre*).
Contrairement à l'opinion exprimée par MM. Fleury et Brière, M. Staring croit que cette préparation n'a pas été faite en 1766 pour le portrait qui est aujourd'hui au musée de Genève, mais en 1771, lorsque Belle de Zuylen, devenue Mme de Charrière, vint à Paris.
A. Staring, *La Tour en Hollande* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1924^{1}, p. 175-180).
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 47.

515. — *TUYLL (Madame Jean de), née GEER.* (Fig. 47.)

Préparation. — H. 0,68 ; L. 0,53.
Sur la toile qui sert de support au papier, on lit : « Mme la baronne de Tulle, Hollandaise. »

Reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1905*, p. 215.
Ce pastel, qui représente Jeanne-Élisabeth de Geer, épouse de Jean-Maximilien de Tuyll, a été exécuté par La Tour pendant un séjour du modèle à Paris en 1753 (Ph. Godet). Mme de Tuyll était la tante de Mlle de Zuylen. Malgré les recherches faites en Hollande, on n'a pu

retrouver le portrait auquel cette préparation aurait servi.
Cette préparation offre une ressemblance frappante avec la *Femme au masque*, n° 651.
Ph. Godet, *Un portrait inédit de La Tour* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1905^{2}, p. 207-219). — A. Staring, *La Tour en Hollande* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1924^{1}, p. 175-180).
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 30.

516. — *TUYLL (Henri-Guillaume de), seigneur de Vleuten*, général de cavalerie et premier aide de camp du prince d'Orange.

Peint en 1766.

Ce portrait d'un oncle de Belle de Zuylen pourrait être aussi celui du général de Casembroot, deuxième mari de Mlle Singendonck, tante par alliance de Belle par son premier mari Renaud de Tuyll (Staring).

517. — *Tuyll (Thierry de)*, lieutenant de vaisseau.

Frère de Belle de Zuylen.

Reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1924^{1}, p. 177.
A. Staring, *La Tour en Hollande* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1924^{1}, p. 175-180).
Au château de Zuylen.

518. — *Van Loo (Mademoiselle).*

« Portrait au pastel de la fille de Van Loo. »

Vente du baron Cotty, 29 avril 1830, n° 42.

519. —*VERNET (Joseph)*, peintre (1714-1789). (Fig. 137.)

Dessin légèrement frotté au pastel (masque). — H. 0,56 ; L. 0,27.

« Donné par Hoin, ancien conservateur » (Catalogue).
Catalogue du Musée de Dijon, 1883, p. 112.
Au Musée de Dijon, n° 363.

520. — *Vernet (Joseph).*

Reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1898 (t. XX), p. 79.
Robert de Montesquiou, *Les trois Vernet* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1898, p. 79).
Collection de M. Delaroche-Vernet.

521.—*VERNEZOBRE (Jean-Nicolas)*, peintre. (Fig. 173.)

H. 0,51 ; L. 0,50.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 7.

522. — *VÉRON DE FORBONNAIS (François-Louis VÉRON DUVERGER de)*, inspecteur général des Monnaies (mort à Paris en 1800). (Fig. 115.)

H. 0,40 ; L. 0,30

Testament de La Tour (20 février 1784). — Desmaze, 1853, p. 27. — E. Fleury et G. Brière.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, n° 27.

523. — *Victoire (Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France, dite Madame).*

C'est peut-être le portrait d'une des filles de Louis XV vu par Duplaquet chez le chevalier de La Tour en 1787.

Vente du baron Silvestre, 11 décembre 1851, n° 235 (80 fr.).
Voir *Adélaïde*, *Louise* et *Sophie de France* et *Mesdames de France.*

524. — *VILLARS (Honoré-Armand, duc de)*, « gouverneur de Provence, chevalier de la Toison d'or » (1702-1770). (Fig. 61.)
H. 0,90 ; L. 0,73.
Exposé au Salon de 1743, n° 103.
Legs du duc de Villars.
Au musée d'Aix-en-Provence, n° 612.

PORTRAITS DE VOLTAIRE

On sait, d'après les gravures, que le portrait de Voltaire a été fait par La Tour en 1736. Dans une lettre du 12 avril 1736 adressée de Cirey à l'abbé Moussinot, Voltaire demande qu'on lui envoie ce portrait, après en avoir fait faire deux copies. Nous ne le connaissons pas en original.

Dans une note, Desmaze dit que le portrait de Voltaire est conservé au Musée Fervaques à Saint-Quentin. Il aurait donc été, avec les autres pastels de La Tour, dans la chapelle de l'ancienne abbaye de Fervaques, où ils sont restés jusqu'en 1877, époque où ils furent transportés dans l'hôtel Lécuyer, mais aucun Catalogue ne parle du portrait de Voltaire. Une copie peinte de ce portrait se trouve (1928) chez Mme de Pas, à Paris. C'est le Voltaire anonyme, tenant un livre, en habit gris (H. 0,60 ; L. 0,50), qui a figuré à l'Exposition des portraits nationaux en 1878, sous le n° 532. Il appartenait alors au marquis de Bizemont.

Gravé par Guillard (1736) ; E. Ficquet (1762) ; Cathelin (1763) ; Gautier Dagoty (1772) ; B.-G. Langlois (1784) ; Étienne Beisson (1785) ; Balechou, A. Tardieu, Bertonnier, Petit, Chrétien Michel, de Bâle, etc. (Fig. 226 et 227.)

Desmaze, *La Tour*, 1874, p. 30 et suiv. — Desnoireterres, *Essai d'iconographie voltairienne. L'Art*, 1876, t. VI, p. 148, 193-194, 235-236.

525. — *VOLTAIRE.* (Fig. 39.)

Préparation pour un autre pastel antérieur à 1736 et perdu (L. de Fourcaud). — H. 0,37 ; L. 0,31.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 40. — *Gazette des Beaux-Arts*, 1890, p. 233.
Doit être l'une des deux esquisses qui appartenaient, en 1856, à M. Carrier.
Gravé par J. de Goncourt.
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, mai-juin 1908, n° 52. — A l'Exposition des pastels français, à Paris, mai-juin, 1927, n° 29.
Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 134. — H. de Chennevières, *Silhouettes de collectionneurs : M. Eudoxe Marcille* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1890, p. 233). — L. de Fourcaud, *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1908, t. XXIV, p. 126. — Dacier et Ratouis de Limay, n° 32.
Collection Eudoxe Marcille.
A M. Jules Straus, à Paris.

526. — *VOLTAIRE.* (Fig. 134.)

Préparation pour le portrait gravé. — H. 0,37 ; L. 0,29.
A M. C., à Paris.

527. — *Voltaire.*

Préparation aux deux crayons. — H. 0,125 ; L. 0,095.
Photographié au charbon par Braun.
Dans la partie inférieure du dessin est écrit : « Croquis d'après Voltaire, à l'âge de 40 ans environ, par Maurice-Quentin Latour » (Catalogue de l'Exposition).

Exposé à l'Exposition des portraits nationaux du Trocadéro, 1878, nº 530 (collection Charles Moisson).
Collection Gault de Saint-Germain.
Vente E. Tondu, 24-26 avril 1865, nº 199 (13 fr. ; Moisson).
Collection Charles Moisson (1878). — Collection Soullié (1902). — Collection Lion.
A M. Kleinberger, à Paris.

528. — *Voltaire.*

H. 0,54 ; L. 0,43.
Vente X., 16 novembre 1780, nº 38 (d'après La Tour).

529. — *Voltaire.*

A mi-corps, assis, tenant un livre, tête de trois quarts regardant le spectateur.

Vente Quintin Craufurd, 20 novembre 1820, nº 374 (46 fr.).

530. — *Voltaire.*

« Le portrait de Voltaire, celui qui était dans la chambre de sa nièce, Mme Denis, à Ferney. »

Le fait que ce portrait était chez Mme Denis ne veut pas dire que ce soit un original de La Tour. La lettre suivante, adressée par Voltaire au comte d'Argental, le 8 novembre 1757, semble indiquer qu'il n'en connaissait plus que des copies :
« Vraiment, on m'a demandé déjà la charpente de mon visage pour l'Académie. Il y a un ancien portrait d'après La Tour chez ma nièce de Fontaine, il faut qu'elle fasse une copie de ce hareng sauret. » Voltaire, *Correspondance générale* (Ed. Thomin). Cette copie n'aurait pas été faite, mais une autre l'aurait été pour d'Argental (Desnoireterres, *op. cit.*, p. 235-236).
Vente de M***, 22-23 décembre 1834, nº 71.
Ce portrait serait encore à Ferney.

531. — *Voltaire.*

Ovale. — H. 0,56 ; L. 0,60.
A mi-corps, assis, tenant de la main droite un volume de l'*Année littéraire* et indiquant de la main gauche un passage de Fréron. Habit rouge, gilet galonné.

Vente du comte d'Espinay, 14-19 janvier 1850, nº 924.

532. — *Voltaire.*

Portrait.
Vente anonyme, 17 février 1851, nº 5.

533-534. — *Voltaire.*

Deux préparations.
Collection Carrier (1856) (Dréolle de Nodon, p. 134).

535. — *Voltaire.*

Vente Mlle E. P..., 18-19 avril 1864, nº 21.

536. — *Voltaire.*

En buste, les regards tournés vers le spectateur. Habit brun clair orné de passementerie d'or, gilet de brocart d'où s'échappe un jabot de dentelle.

Vente Sourdeau, 5 décembre 1872, nº 17.

537. — *Voltaire (Portrait présumé de).*

H. 0,73 ; L. 0,60.
Assis devant son bureau, sur lequel sont une mappemonde et un livre ouvert.

Vente anonyme, 26 janvier 1878, nº 23.

538. — *Voltaire.*

Portrait.
Vente J. Duclos, 23 mars 1878, nº 37.

539. — *Voltaire.*

Vente anonyme, 9-10 mars 1883, nº 74.

540. — *Voltaire.*

Préparation. — H. 0,26 ; L. 0,18.
Vente du baron de Beurnonville, 3 juin 1884, nº 439.

541. — *Voltaire.*

Portrait.
Exposé à l'Exposition au profit de l'orphelinat des Arts, 1886, nº 377.
Collection Arsène Houssaye (1886).

542. — *Voltaire.*

Reproduit dans Paul Leroi, *Le séjour de Voltaire en Angleterre. L'Art*, 1894, 2e série, t. II, p. 50.
Collection de M. Béraldi père (1894).

543. — *Voltaire.*

H. 0,33 ; L. 0,26.
Tenant un livre.
Vente anonyme, Londres, 9 février 1925, nº 74.

---

544. — *WATELET (Charles-Henri)*, receveur général des Finances, littérateur et dessinateur (1718-1786). (Fig. 67.)

H. 0,62 ; L. 0,52.

Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 43.
Exposé au Salon de 1753, nº 84. — Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 55. — Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 51.
« M. Walferdin, membre de la Société géologique de France, est propriétaire de plusieurs beaux portraits, entre autres celui de Watelet, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture, exposé en 1753 » (Dréolle de Nodon, 1856, p. 134).
Dacier et Ratouis de Limay, nº 53. — Dréolle de Nodon (1856), p. 134.
Vente Van Spaendonck, 15 juillet 1822, nº 36. — Vente Brunot, 12 février 1827, nº 90. — Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 187 (100 fr. ; Walferdin). — Vente Walferdin, 18 mai 1860, nº 98.
A M. Arthur Veil-Picard, à Paris.

545. — *YORK (Henri Stuart, duc d')* (1725-1807).

Exposé au Salon de 1747, nº 111. (Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro.)
Nommé par Desmaze, 1853, p. 14. — Dréolle de Nodon, p. 125.

ANONYMES

DANS LES MUSÉES

(Ordre alphabétique des villes)

546. — *Portrait d'homme.* (Fig. 234.)

H. 0,64 ; L. 0,52.
La main droite dans l'ouverture de son gilet.
Au musée de Bagnères-de-Bigorre, nº 198.

547. — *Portrait d'un chevalier de saint Louis.* (Fig. 229.)

H. 0,59 ; L. 0,48.
Au musée de Bagnères-de-Bigorre, nº 199.

548. — *Portrait d'homme.*

H. 0,21 ; L. 0,17.
Au musée de Béziers, nº 35 (d'après La Tour).

549. — *Portrait de femme.* (Fig. 257.)

H. 0,16 ; L. 0,16.
Catalogue du musée de Béziers, s. d., p. 98.
Don de M. Arsène Houssaye.
Au musée de Béziers, nº 34.

550. — *Portrait de moine.* (Fig. 237.)

Dessin. — H. 0,47 ; L. 0,38.
Buste, nu-tête, froc noir, la figure jeune, rose et souriante.
M. Courtois, dans son Catalogue manuscrit, attribue ce portrait à Maurice-Quentin de La Tour et dit dans une note : « Latour, Quentin, authentique, pour son ami » (*Catalogue du musée de Chartres*, 1893, p. 157).
Au musée de Chartres, nº 517.

551. — *Un chanoine de la cathédrale de Reims.* (Fig. 188.)

H. 0,41 ; L. 0,32.
Donné au musée de Dijon par M. Vionnois, de Reims, en 1839.
Au musée de Dijon, nº 360.

552. — *TÊTE D'HOMME.*

Dessin sur papier presque noir, traité en grosses hachures à la pierre d'Italie et repris à la craie.
Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français, 1909, p. 268.
Au Cabinet des Estampes de Dresde.

553. — *NÈGRE BOUTONNANT SA CHEMISE.* (Fig. 72.)

H. 0,66 ; L. 0,51.
Est-ce le tableau exposé au Salon de 1741 ? En l'absence de gravure contemporaine de ce dernier, il est difficile de s'en assurer.
Au Musée d'art et d'histoire de Genève.

554. — *Portrait d'homme.* (Fig. 236.)

H. 0,59 ; L. 0,52.
Personnage en qui on a cru reconnaître le président Hénault.
Donné par M. Ed. Fleury au musée de Laon.
Au musée de Laon, nº 41.

555. — *Portrait de femme.*

Esquisse à l'huile. — H. 0,40 ; L. 0,34.
Acheté sur les fonds de la souscription de 1861.
Au musée de Laon, nº 23 (attribué à La Tour).

556. — *Portrait d'homme.* (Fig. 100.)

H. 0,73 ; L. 0,58.
Pierre Clamorgan, *Musée Jacquemart-André* (*Les Arts*, 1920, nº 190).
Exposé à l'Exposition de tableaux du XVIIIe siècle, Paris, 1860, nº 32.
Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 189 (31 fr. 50). — Vente anonyme, 20-21 mai 1873, nº 99. — Vente anonyme, 26 janvier 1876, nº 45.
Au Musée Jacquemart-André.

557. — *TÊTE D'HOMME.* (Fig. 260.)

Crayon noir, craie et pastel, papier bleu. — H. 0,28 ; L. 0,20.
De trois quarts à droite, nez pointu. (Figure offrant les plus grandes ressemblances avec les portraits de d'Alembert.)
J. Guiffrey et P. Marcel, *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre*, t. VII, nº 5710.
Don des Amis du Louvre, 1909.
Au musée du Louvre.

558. — *TÊTE D'HOMME.* (Fig. 225.)

Préparation au crayon noir et à la craie, papier bleu. — H. 0,29 ; L. 0,31.
De face, perruque à marteau, ridé, souriant.
J. Guiffrey et P. Marcel, *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre*, t. VII, nº 5711.
Don des Amis du Louvre, 1909.
Au musée du Louvre.

559. — *TÊTE D'HOMME.* (Fig. 261.)

Préparation aux crayons noir et blanc, papier gris. — H. 0,28 ; L. 0,21.
De trois quarts à droite, en perruque.
J. Guiffrey et P. Marcel, *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre*, t. VII, nº 5712.
Don des Amis du Louvre, 1909.
Au musée du Louvre.

560. — *TÊTE D'HOMME.* (Fig. 224.)

Préparation aux crayons noir et blanc, papier gris. — H. 0,30 ; L. 0,22.
De face, un peu tournée vers la droite, en perruque.
J. Guiffrey et P. Marcel, *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre*, nº 5713.
Don des Amis du Louvre, 1909.
Au musée du Louvre.

561. — *TÊTE D'HOMME.* (Fig. 263.)

Préparation aux crayons noir et blanc, papier bleuté, coupé en oblique à la hauteur du front. — H. 0,19 ; L. 0,22.
De face, un peu tournée vers la gauche, souriante.

J. Guiffrey et P. Marcel, *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre*, nº 5714.

Don des Amis du Louvre, 1909.

Au musée du Louvre.

562. — *Portrait d'une jeune princesse en naïade.*

H. 0,77 ; L. 0,60.

A mi-corps, vue de face, en corsage blanc garni de dentelle, laissant la poitrine et les épaules découvertes, enveloppée d'une draperie bleue dégageant le côté droit, des perles et un ruban dans ses cheveux poudrés, elle appuie le bras gauche sur une urne renversée d'où l'eau s'échappe.

Attribué par le donateur à Quentin de La Tour et donné comme le portrait d'une fille du régent.

Legs Sutaine, 1898.

Au musée de Reims, nº 872.

563. — *Diogène.*

H. 0,54 ; L. 0,52.

A mi-corps, vu presque de profil à gauche, grande barbe et longs cheveux blancs, en manteau gris, le vieillard tient de la main droite une lanterne allumée et de la gauche un bâton. Copie d'après un tableau de « Diogène cherchant un homme », probablement de l'école flamande (peut-être par Van Mol?). (E. Fleury et G. Brière.)

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 5.

564. — *TÊTE DE VIEILLARD.* (Fig. 180.)

H. 0,44 ; L. 0,36.

Étude d'après un modèle.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 22.

565. — *Jeune fille à la colombe.*

H. 0,56 ; L. 0,42.

« Copie d'un pastel de la Vénitienne Rosalba Carriera (1675-1757), qui eut une grande célébrité comme pastelliste et fit un séjour à Paris en 1720-1721. L'original appartenait au comte de Morville quand il fut gravé. Ce pastel, ou plus vraisemblablement une réplique, se voit maintenant au musée de Dijon (nº 19 du Catalogue de 1883 : H. 0,54 ; L. 0,43) ; provenant d'un legs de Claude Hoin » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 28.

566. — *Une muse* ou *Jeune fille tenant une couronne.*

H. 0,61 ; L. 0,49.

« Copie du pastel exécuté par Rosalba Carriera (1675-1757), qui l'envoya en 1722, comme morceau de réception, à l'Académie royale de peinture, où elle avait été élue le 26 octobre 1720, lors du séjour que la célèbre Vénitienne fit à Paris. Selon ses propres expressions, la jeune fille pouvait être considérée comme « une nymphe de la « suite d'Apollon, présentant de sa part, à l'Académie de « Paris, une couronne de lauriers ». Conservé dans les collections de l'Académie, le pastel est maintenant au Louvre (*Notice des dessins, pastels*, par F. Reiset, 1re partie, nº 187) » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 29.

567. — *Le jeune buveur espagnol.*

H. 0,31 ; L. 0,39.

« Copie de la partie supérieure d'un tableau de Murillo, entré à la Galerie nationale de Londres par le legs de M. John Staniforch Beckett en 1889 » (reproduit dans G. Geffroy, *La National Gallery*, in-8º, pl. 50, p. 146).

« La peinture faisait partie de la célèbre collection du duc de Tallard, vendue à Paris en 1756 (sous le nº 127) ; acquise par Louis de Silvestre, elle repasse à la vente du cabinet formé par l'illustre famille d'artistes, en 1810 (*Catalogue raisonné*, par Regnault-Delalande, nº 50, p. 11). La description minutieuse donnée par l'expert ne laisse aucun doute sur l'identification du tableau » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 31.

568. — *Tête de jeune fille.*

H. 0,24 ; L. 0,32.

Vue de profil à gauche, en buste, la jeune fille se penche, regardant à terre, cheveux blonds retenus par un ruban vert. Fond bleu.

« Copie vraisemblablement d'après un tableau français du début du XVIIIe siècle » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 32.

569. — *INCONNU.* (Fig. 258.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

« Une préparation moins poussée, offrant de singuliers traits de ressemblance avec celle-ci, se trouvait dans la collection J. Doucet (Catalogue de la vente de 1913, nº 84) ; elle a été publiée dans les *Préparations de M.-Q. de La Tour*, par la « Société de reproductions des dessins de « maîtres », comme un portrait supposé de d'Alembert. Il y a une vague ressemblance, en effet, entre les deux masques, mais, confrontés l'un à l'autre, l'identité apparaît impossible, les yeux, particulièrement, sont différents » (E. Fleury et G. Brière). Voir le nº 600.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 33.

570. — *INCONNU.* (Fig. 185.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Masque seul esquissé.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 36.

571. — *INCONNUE.* (Fig. 215.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Tête de dame d'âge mûr, vue de trois quarts à gauche, penchée, cheveux poudrés. Fond bleu.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 37.

572. — *INCONNU.* (Fig. 198.)

Préparation. — H. 0,38 ; L. 0,30.

« On avait inscrit antérieurement sous cette étude le nom de Chardin, mais il ne paraît pas possible de maintenir cette identification beaucoup trop vague et qu'infirme la vision du portrait certain du grand peintre par de La Tour, conservé au Louvre » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 38.

573. — *INCONNUE.* (Fig. 169.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Tête de jeune fille, vue de trois quarts à gauche, attitude penchée, frottis indiquant une chevelure comme frisée.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 41.

574. — *INCONNUE.* (Fig. 205.)

Préparation. — H. 0,31 ; L. 0,22.

Masque de jeune fille, vue de face, légèrement indiqué et

pâli, yeux bruns, quelques traits pour marquer les cheveux poudrés.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 43.

575. — *INCONNU.* (Fig. 197.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Tête seule. Étude pour le numéro suivant.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 48.

576. — *INCONNU.* (Fig. 116.)

H. 0,44 ; L. 0,37.

On a pensé que ce personnage pouvait être le docteur Tronchin ; les portraits gravés du docteur détruisent cette hypothèse.

Voir le nº précédent.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 86.

577. — *INCONNU.* (Fig. 170.)

Étude. — H. 0,32 ; L. 0,24.

« Il y a une certaine ressemblance entre cette étude et un portrait au pastel de Jean-Henry du Liége, contrôleur de la maison du Roi, mort en 1770, appartenant à M. le vicomte de Reiset, mais qui n'est pas assez accentuée pour autoriser une identification » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 50.

578. — *INCONNUE.* (Fig. 200.)

Préparation. — H. 0,38 ; L. 0,30.

Jeune femme vue en buste, de trois quarts à droite, souriante, nœud bleu dans les cheveux poudrés, robe verdâtre décolletée. Étude pour un portrait.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 54.

579. — *INCONNU.* (Fig. 196.)

Préparation. — H. 0,38 ; L. 0,30.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 55.

580. — *INCONNUE.* (Fig. 219.)

H. 0,32 ; L. 0,24.

De face, tournée légèrement à gauche, cheveux poudrés, indication de ruban noir autour du cou et dentelles.

Ce portrait catalogué sous le nom de Marie Leczinska avec le commentaire suivant :

« C'est avec grande hésitation que nous inscrivons le nom de la reine de France sous ce portrait, car les traits rappellent peu ceux consacrés par le portrait officiel conservé au Louvre, mais la Reine posa plusieurs fois devant l'artiste, et peut-être aurait-on ainsi une étude prise sur le vif, sans apprêt et à une époque antérieure » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 61.

581. — *INCONNUE.* (Fig. 217.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Tête de jeune femme, vue presque de face, yeux bleus clairs, cheveux poudrés.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 62.

582. — *INCONNUE.* (Fig. 186.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

« Ce portrait fut jadis désigné comme celui de Mme de [La Fontaine-Solare de] La Boissière, mais Mme de La Boissière mourut en 1729, à l'âge de trente ans, alors que de La Tour en avait quinze » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 63.

583. — *INCONNUE.* (Fig. 212.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Tête vue presque de face, un peu penchée, yeux bruns, cheveux poudrés.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 65.

584. — *INCONNUE.* (Fig. 214.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

« Cette étude de femme a été cataloguée antérieurement comme représentant la célèbre tragédienne Clairon (1723-1803). De La Tour l'avait certainement peinte, voire aurait conservé son portrait, puisqu'il stipule dans deux testaments successifs de 1784 qu'il lègue à Mlle Clairon « son portrait » ou « sa tête » ; mais il est bien difficile de reconnaître en cette image l'actrice dont les traits ont été si souvent fixés par la gravure, la peinture et la sculpture » (E. Fleury et G. Brière).

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 67.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 66.

585. — *INCONNUE.* (Fig. 168.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Figure jeune, ovale arrondi, vue de trois quarts à droite, yeux bruns, cheveux légèrement marqués.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 67.

586. — *Portrait d'homme.*

H. 0,32 ; L. 0,24.

Buste d'homme, vu de trois quarts à droite, moustache et barbiche brunes, front découvert, collerette blanche rabattue.

« Copie d'après un tableau italien du XVIe siècle, probablement d'école vénitienne » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 70.

587. — *Tête de jeune garçon.*

H. 0,32 ; L. 0,24.

« Copie d'après un tableau italien du XVIe siècle, probablement d'école vénitienne » (E. Fleury et G. Brière).

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 71.

588. — *INCONNUE.* (Fig. 207.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Jeune femme vue presque de face, légèrement tournée à droite, cheveux poudrés, yeux bruns. Fond bleu vif.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 72.

589. — *INCONNUE.* (Fig. 213.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Jeune femme vue de trois quarts à gauche, regardant de face, yeux bleus, lèvres rieuses, fleurettes bleues dans les cheveux poudrés, robe décolletée.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 76.

590. — *TÊTE D'HOMME.* (Fig. 249.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Étude d'après un modèle probablement.

Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 77.

591. — *INCONNU*. (Fig. 171.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.
En habit noir.

A été catalogué comme représentant le comte de Lowendal. La comparaison avec les portraits gravés du maréchal ne permet pas cette hypothèse. « Si la tradition avait quelque valeur, l'on pourrait songer au frère aîné du maréchal, à Ulric-Frédéric de Lowendal, abbé commendataire de la Cour-Dieu, doyen du chapitre de Saint-Marcel, élu associé libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1747, mort à Paris le 13 juillet 1754 » (E. Fleury et G. Brière).
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 81.

592. — *INCONNU*. (Fig. 195.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.
En habit gris.

Portrait jadis inscrit sous le nom de *Paradis de Moncrif*. Un rapprochement avec la gravure de Cathelin représentant Moncrif, d'après La Tour, ne permet pas d'admettre cette identification (E. Fleury et G. Brière).
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 83.

593. — *Tête de bouffon*. (Fig. 251.)

H. 0,39 ; L. 0,29.
Étude d'après un tableau.

Copie moderne déplorable substituée à l'original qui a été détourné.
Collection de La Tour au Musée de Saint-Quentin, nº 87.

594. — *Portrait d'homme à grande perruque*.

H. 0,70 ; L. 0,54.

Dréolle de Nodon, *La Tour*, p. 137. — Desmaze, *La Tour*, 1854, p. 49.
Au musée de Valenciennes, nº 72.

595. — *Portrait de femme*.

H. 0,70 ; L. 0,54.

Au musée de Valenciennes, nº 73.

DANS LES COLLECTIONS

(Ordre alphabétique des possesseurs)

596. — *Portrait d'homme*.

« M. Barroilhet, l'ancien artiste de l'Opéra, qui possède une très riche galerie, a acquis il y a quelques mois, au prix de 600 fr., un portrait d'homme par de La Tour.

« Ce portrait était à Saint-Quentin depuis longtemps ; négligé par son propriétaire, qui n'avait sans doute aucune idée de sa valeur artistique, il a souffert un peu, mais il est resté toujours un chef-d'œuvre de finesse et d'exécution. Il a été cédé à M. Barroilhet par un jeune artiste saint-quentinois, M. Auguste Williot, peintre et pastelliste, qui a fait des copies très estimées d'après de La Tour. » (Dréolle de Nodon, 1856, p. 134.) Voir le nº
Dréolle de Nodon, 1856, p. 134.
Collection Barroilhet (1856).

597. — *Portrait de femme*.

Dessin. — Sanguine rehaussée de crayons noir et blanc sur papier gris. — H. 0,18 ; L. 0,14.

Elle est représentée assise et se chauffant les mains posées sur un poêle ; le costume et la coiffure sont ceux des dernières années de Louis XVI, ce qui porterait plutôt à attribuer ce dessin à Vestier ou à Maillot.

Collection E. Borthon, Dijon, 1890, nº 48.

598. — *PORTRAIT D'HOMME*. (Fig. 50.)

H. 0,58 ; L. 0,48.
En habit gris, gilet bleu.

Reproduit dans *Les Arts*, 1904, nº 36, p. 12. — Catalogue de la vente Doucet.
Lapauze, *Les Pastels...*, p. 103. — Tourneux, *La Collection J. Doucet...* (*Les Arts*, 1904, nº 36, p. 14).
Vente J. Doucet, 5 juin 1912, nº 80 (25,000 fr. ; Stettiner).
Collection Cognacq, à Paris.

599. — *PORTRAIT DE JEUNE FEMME*. (Fig. 216.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.

Reproduit au Catalogue de la vente Doucet.
Vente J. Doucet, 5 juin 1912, nº 83 (11,500 fr. ; Stettiner).
Collection Cognacq, à Paris.

600. — *INCONNU*. (Fig. 222.)

Étude au crayon noir et pastel, sur papier gris. — Préparation. — H. 0,27 ; L. 0,23.

Reproduit au Catalogue de la vente Doucet.
A passé pour être le portrait de d'Alembert.
Exposé à l'Exposition des portraits nationaux en 1878, nº 542.
Catalogue de l'Exposition des portraits nationaux, 1879, p. 116. — *Catalogue de la vente Doucet*, 1912, nº 84, p. 62. — *Les Arts*, 1904, nº 36, p. 6.
Vente Walferdin, Orsay, 3 avril 1880, nº 78. — Vente Doucet, 5-8 juin 1912, nº 84 (8,100 fr. ; Stettiner).
Collection Cognacq, à Paris.

601. — *TÊTE D'HOMME*. (Fig. 140.)

Préparation sur papier bleu, frotté d'un peu de noir à gauche. — H. 0,34, y compris une bande de papier rapportée dans le bas, d'environ 0,03 ; L. 0,26. Dimension prise sur le cadre.

Reproduit dans les *Dessins de maîtres*, 1914.
Société de reproduction des dessins de maîtres, *Les préparations de M.-Q. de La Tour*, 1914, in-fol.
A M. Georges Dormeuil, à Paris.

602. — *Jeune femme*.

Préparation.
Visage de trois quarts tourné à droite, cheveux relevés sur le front, yeux noirs très vifs.

Gravé par Jules de Goncourt.
Ph. Burty, *Eaux-fortes de J. de Goncourt*, nº 16, p. 4.
Collection Goncourt.

603. — *Portrait au pastel*.

Le 23 nivôse an II. — Chez Lagalaizière, émigré, rue de Varenne.

. . . .

« Un grand portrait au pastel monté sous glace, hauteur 5 pieds 6 pouces sur 2 pieds 7 pouces environ, *par La Tour*. »
« Envoyé au Muséum ».
(Arch. nat., F^{17} 23 A. Copie. Bibl. d'Art, p. 399). *Objets d'art saisis chez les émigrés, an II.*

604. — *Peintures de La Tour*, chez Mathieu, peintre en émail.

« Il est à noter qu'un petit cabinet, au second, ayant vue sur la rivière, avait été prêté par le défunt au peintre de Latour pour y travailler ; en effet, le commissaire Pierre Chenon constate qu'il est surtout *garni de peintures du s. de Latour* » (scellé Jean-Adam Mathieu, écuyer, peintre en émail, 8 juin 1753).
Nouvelles Archives de l'Art français. Recueil de documents inédits..., 2e série, t. V (11e vol. de la collection). Scellés et inventaires d'artistes publiés, par Jules Guiffrey (2e partie), 1741-1770, p. 168.

605. — *Tête d'étude*.

« M. Vatin (de Saint-Quentin), l'un des administrateurs de l'École de La Tour, possède une *Tête d'étude*. — M. Vatin fut un des premiers élèves de l'École de dessin ; artiste-amateur et homme de goût, il a travaillé avec succès la peinture au pastel...
Dréolle de Nodon, 1856, p. 134.

606. — *UN ABBÉ*. (Fig. 194.)

Préparation. — H. 0,35 ; L. 0,27.
A M. X., à Paris.

607. — *MASQUE D'HOMME*. (Fig. 152.)

Préparation. — H. 0,30 ; L. 0,25.
De trois quarts.
A M. X., à Paris.

608. — *MASQUE D'HOMME*. (Fig. 158.)

Préparation. — H. 0,27 ; L. 0,21.
De face.
A M. X., à Paris.

609. — *TÊTE D'HOMME*. (Fig. 153.)

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,24.
A M. X., à Paris.

610. — *TÊTE DE NÈGRE*. (Fig. 144.)

Préparation. — H. 0,39 ; L. 0,31.
A M. X., à Paris.

611. — *TÊTE DE FEMME*. (Fig. 156.)

Préparation. — H. 0,25 ; L. 0,19.
A M. X., à Paris.

612. — *PORTRAIT DE FEMME, tenant un papier*. (Fig. 119.)

H. 0,65 ; L. 0,55 (environ).
A M. X., à Paris.

613. — *PORTRAIT DE FEMME*. (Fig. 121.)

H. 0,64 ; L. 0,54.
Coiffée d'un bonnet, la tête entourée d'une écharpe.
A M. X., à Paris.

EXPOSITIONS

(Ordre chronologique)

Pour les anonymes exposés au Salon du Louvre, voir le Tableau chronologique aux dates données.

614. — *Études de portraits d'hommes et de femmes*.

Exposés à l'Exposition de tableaux du XVIIIe siècle, Paris, 1860, nº 34.
Collection Carrier.

615. — *Portrait d'homme*.

H. 0,63 ; L. 0,54.
En habit de velours violacé, gilet rouge brodé d'or, jabot et manchettes de dentelles, boucle sur l'épaule gauche nouée d'un ruban.

Exposé à l'Exposition de tableaux et dessins principalement du XVIIIe siècle, 1860, nº 320 (2e Supplément, p. 69).
Collection Barroilhet (1860). Voir le nº 596.

616. — *Portrait d'homme*.

Exposé à la deuxième Exposition d'amateurs chez Francis Petit, Paris, 1860, nº 32.
Catalogue de l'Exposition d'amateurs, Paris, 1860, p. 8.
Collection Carrier.

617. — *Portrait d'homme*.

Exposé à la deuxième Exposition d'amateurs chez Francis Petit, Paris, 1860, nº 33.
Catalogue de l'Exposition d'amateurs, Paris, 1860, p. 8.

618. — *FEMME ASSISE, en robe bleue, tenant un sac brodé*.

Exposition d'amateurs du boulevard des Italiens, 1860.
Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, p. 408.
Vente Véron (1858).
Collection Didier (1860).

619. — *Huit études de portraits*.

Exposées à la deuxième Exposition de tableaux d'amateurs chez Francis Petit, 1860, nº 34.
Collection Carrier.

620. — *Portrait d'homme*.

Exposé à l'Exposition de peintures anciennes au Musée Napoléon, en 1865, à Amiens, nº 50.
Catalogue des peintures exposées au Musée Napoléon, Amiens, 1865, p. 10.
Collection Bazot.

621. — *Portrait de dame*.

Exposé à l'Exposition de peintures anciennes au Musée Napoléon, à Amiens, 1865, nº 51 (École de La Tour).
Collection de M. Bazot.

622. — *Portrait de femme*.

Exposé à l'Exposition archéologique de Chartres, mai-juin 1858, nº 207. — A l'Exposition artistique et archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, mai-juin 1869, nº 87.
Collection du marquis de Turin, à Nogent-le-Rotrou.

623. — *Tête d'homme*.

Exposé à l'Exposition artistique et archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres, mai-juin 1868, nº 1423.
Catalogue de l'Exposition artistique et archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, 1868.
Collection Camille Marcille.

624. — *Tête d'homme.*

Exposé à l'Exposition artistique et archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres, mai-juin 1869, nº 1077.
Catalogue de l'Exposition artistique et archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, 1869.
Collection Camille Marcille.

625. — *Portrait d'homme.*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Tours, mai 1873, nº 21.
Catalogue de l'Exposition rétrospective de Tours, 1873, p. 3.
Collection de Mme Chaboud, à Tours.

626. — *Vieille femme.*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Tours, mai 1873, nº 1356.
Catalogue de l'Exposition de Tours, Tours, 1873, p. 84 (attribué à La Tour).
Collection de Mme veuve Luzarche (1873).

627. — *Portrait d'un chevalier de Saint-Louis.*

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, Paris, 1874, nº 883 (*Catalogue*, p. 36 du Supplément).

628. — *Fermier général.*

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, Paris, 1874, nº 884.
Catalogue de l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, 1874 (Supplément, p. 36).

629. — *Portrait d'un magistrat.*

Exposé à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, Paris, 1874, nº 885.

630. — *Tête de jeune fille.*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Nancy, 1875, nº 314.
A. Bray, *La peinture à l'Exposition rétrospective*, Nancy, 1875, p. 195.
Collection Scitivaux de Greische.

631. — *Portrait.*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Reims, avril 1876, nº 2311 (attribué à La Tour).
Collection Max Sutaine.

632. — *Portrait de femme.*

Exposé à l'Exposition de la « Grosvenor Gallery », à Londres, 1877, nº 928.
Collection Bottollier.

633. — *TÊTE DE FEMME*. (Fig. 208.)

Préparation aux trois crayons. — H. 0,36 ; L. 0,31.

Exposé à l'Exposition des dessins de maîtres anciens à l'École des Beaux-Arts, 1879, nº 531.
Collection Rutter.
A M. X., à Paris.

634. — *Deux pastels.*

Exposés à l'Exposition de Cherbourg, 1879, nºs 36, 37.

635. — *Portrait d'homme.*

Exposé à l'Exposition de l'Art au xviiie siècle, Paris, décembre 1883-janvier 1884, nº 175.
Catalogue de l'Exposition de l'Art au XVIIIe siècle, Paris, s. d., p. 50.
Collection de M. C.

636. — *Portrait d'homme.*

Exposé à l'Exposition de l'Art au xviiie siècle, Paris, décembre 1883-janvier 1884, nº 178. — A la deuxième Exposition de portraits à l'École des Beaux-Arts, 1885, nº 177.
Catalogue de l'Exposition de l'Art au XVIIIe siècle, Paris, s. d., p. 51.
Collection du docteur Camus.

637. — *Portrait de jeune femme.*

Exposé à l'Exposition de l'Art au xviiie siècle, décembre 1883-janvier 1884, nº 179.
Collection C. G...

638. — *Portrait de femme.*

Ovale.

Dame vue de face et souriante, les deux mains enveloppées dans son manchon.

Exposé à l'Exposition rétrospective de Rouen, 1884 (sans nº).
Alf. Darcel, *Exposition rétrospective de Rouen*, Rouen, 1884, p. 32.
Collection G. Le Breton.
Ce pastel est de Ducreux.
A MM. Wildenstein, à Paris.

639. — *Inconnu.*

Exposé à la deuxième Exposition de portraits à l'École des Beaux-Arts, Paris, 1885, nº 175.
Catalogue de l'Exposition de portraits à l'École des Beaux-Arts, Paris, 1885, p. 53.
Collection Narrey.

640. — *Tête d'homme.*

Exposé à l'Exposition de Poitiers, mai 1887, nº 973 (attribué à La Tour).
Collection Stanislas Mercenier.

641. — *Tête de femme.*

Préparation.

Exposé à l'Exposition de Poitiers, mai 1887, nº 974.
Catalogue de l'Exposition de Poitiers, Poitiers, 1887, p. 70 (attribué à La Tour).
Collection de M. Stanislas Mercenier.

642. — *Portrait de femme.*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Tours, 1890, nº 81 (attribué à La Tour).
Collection Delavau.

643. — *Portrait de famille (homme).*

Exposé à l'Exposition rétrospective de Tours, 1890, nº 82.
Catalogue de l'Exposition rétrospective de Tours, Tours, 1890, p. 9 (attribué à La Tour).
Collection de Mme Delavau.

644. — *Portrait de femme.*

H. 0,65 ; L. 0,50.

Exposé à l'Exposition de portraits de femmes et d'enfants à l'École des Beaux-Arts, 30 avril 1897, nº 109.
Collection de M. X.

645. — *Portrait de femme.*

H. 0,65 ; L. 0,55.

Exposé à l'Exposition de portraits de femmes et d'enfants à l'École des Beaux-Arts, 30 avril 1897, nº 110.
Collection de M. X.

646. — *Portrait d'homme.*

H. 0,65 ; L. 0,54.

Buste de trois quarts à droite, perruque poudrée à marteaux. Habit de velours, gilet brodé d'or et d'argent, jabot de dentelle, chapeau sous le bras gauche.

Exposé à l'Exposition rétrospective de la Ville de Paris, 1900, nº 165.
Vente Ch. Drouet, 23 février 1910, nº 61 (École de La Tour) (1,750 fr.).

647. — *Portrait de dame.*

Exposé à l'Exposition de dessins, pastels, gouaches, du 4 au 7 février 1907, nº 81, 122, Madison Avenue, à New-York.
Collection de Mrs. W. K. Vanderbilt.

648. — *PORTRAIT DE JEUNE FILLE BRUNE AUX YEUX BLEUS*. (Fig. 167.)

Préparation. — H. 0,37 ; L. 0,26.

Reproduit dans Dayot, *L'Image de la femme*, p. 108. — *Les Arts*, 1904, nº 36, p. 13. — Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 28. — Catalogue de la vente Doucet.
D'après M. Roger-Milès, cette jolie personne serait Marie-Louise Chaumont, née en 1730, choriste à l'Opéra sous le nom de La Chanterie, dont il est souvent question dans la chronique scandaleuse de l'époque.
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 38.
Lapauze, *Les Pastels...*, p. 103. — Tourneux, *La collection J. Doucet* (*Les Arts*, 1904, p. 16). — Tourneux, *L'Exposition des Cent Pastels* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1908, t. II, p. 9). — P.-A. Lemoisne, *L'Exposition des Cent Pastels* (*Les Arts*, 1908, nº 82, p. 26). — Roger-Milès, *Les Cent pastels*, 1908, p. 28.
Vente Jacques Doucet, 5 juin 1912, nº 82 (25,800 fr. ; Pierre Decourcelle).

649. — *MASQUE DE FEMME*. (Fig. 159.)

Préparation. — H. 0,31 ; L. 0,24.

Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, 1908 (collection de Mme Verdé-Delisle). — A l'Exposition d'œuvres d'art des xviiie, xixe et xxe siècles, au profit d'aide à la recherche scientifique, 1923, nº 24.
A M. Jean Verdé-Delisle, à Paris.

650. — *MASQUE D'INCONNU.*

Dessin.

Exposé à l'Exposition d'œuvres d'art des xviiie, xixe et xxe siècles, au profit de l'aide à la recherche scientifique, Paris, avril-mai 1923, nº 25.
Catalogue de l'Exposition d'œuvres d'art des XVIIIe, XIXe et XXe siècles, Paris, 1923.
A M. Jean Verdé-Delisle, à Paris.

651. — *FEMME EN COSTUME DE BAL, TENANT UN MASQUE*. (Fig. 48.)

H. 0,61 ; L. 0,46.

Ce portrait offre la plus frappante ressemblance avec celui de la baronne de Tuyll, nº 515. (Fig. 47.)
Reproduit dans Roger-Milès, *Les Cent pastels*, p. 42.
Exposé à l'Exposition des Cent Pastels, 1908, nº 54. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 66.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 70.
Collection Laperlier.
A M. Arthur Veil-Picard, à Paris.

652. — *TÊTE DE FEMME*. (Fig. 162.)

H. 0,36 ; L. 0,28.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 68.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 66.
Anciennes collections Mahérault et Pierre-Amédée Pichon.
Paul Jamot, *Bull. de l'Art ancien et moderne*, nº 740 (juillet-août 1927), p. 218.
A M. Pol Neveux, à Paris.

653. — *INCONNUE*. (Fig. 247.)

Préparation, sans doute pour le précédent. — H. 0,39 ; L. 0,35.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 70.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 65.
Anciennes collections de Foucault et Piogey.
A M. Ch...

654. — *PORTRAIT DE FEMME*. (Fig. 163.)

H. 0,30 ; L. 0,23. Dimensions prises sur le cadre.

Reproduit dans les *Dessins de maîtres*, 1914.
Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 69.
Société de reproduction des dessins de maîtres, *Les préparations de M.-Q. de La Tour*, 1914, in-fol.
A M. Marius Paulme, à Paris.

655. — *PORTRAIT D'HOMME, la main dans le gilet*. (Fig. 49.)

H. 0,59 ; L. 0,49.

Exposé à l'Exposition du cinquantenaire du Musée métropolitain de New-York. — A l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 71.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 36.
Vente du comte Jacques de Bryas, 6 février 1905, nº 16 (20,000 fr. ; Ducrey).
Collection S. R. Berton, à New-York.
A M. Geoffrey Dodge, à Paris.

656. — *INCONNU*. (Fig. 211.)

Dessin à la pierre noire avec rehauts de blanc. — H. 0,30 ; L. 0,25.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 73.
Dacier et Ratouis de Limay, nº 68.
Ancienne collection Duez. Peut-être notre nº 870.
A M. Walter Gay, à Paris.

657. — *UN MOINE QUETEUR.* (Fig. 101.)

H. 0,60 ; L. 0,49.

Barbe blanche, calotte noire.

Reproduit au Catalogue de la vente Boussod, Valadon...

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 74.

Vente Boussod, Valadon, etc., 3 mars 1919, nº 59.

A M. A. Savard, à Paris.

658. — *ÉTUDES DE MAINS D'HOMME.*

Pastel sur papier bleu. — H. 0,41 ; L. 0,24.

De haut en bas, trois mains d'homme.

Reproduit au Catalogue de la vente du marquis de Biron.

Exposé à l'Exposition des pastels français, mai-juin 1927, nº 75.

Probablement la même feuille d'études qui a figuré à la vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 110.

Vente du marquis de Biron, 9-11 juin 1914, nº 39.

A M. David Weill, à Paris.

VENTES

(Ordre chronologique)

659. — *Io dans la nue.*

Ovale. — H. 0,56 ; L. 0,43.

Catalogue du cabinet du duc de Caylus, Paris, 1772, p. 208.

Vente du duc de Caylus, 19 avril 1773, nº 47 (62 fr.).

660. — *Tête de nègre.*

Ovale. — H. 0,56 ; L. 0,43.

Catalogue du cabinet du duc de Caylus, Paris, 1772, p. 208.

Vente du duc de Caylus, 19 avril 1773, nº 47 (62 l.).

A rapprocher du pastel exposé au Salon de 1741 et des nºs 553 et 610.

661. — *Femme cherchant une puce dans son corset.*

H. 0,40 ; L. 0,32.

Catalogue du cabinet du duc de Caylus, Paris, 1772, p. 212.

Vente M... (duc de Caylus), 19 avril 1773, nº 48.

662. — *Femme prenant une tasse de café.*

H. 0,40 ; L. 0,32.

Catalogue du cabinet du duc de Caylus, Paris, 1772, p. 212.

Vente M... (duc de Caylus), 19 avril 1773, nº 48.

663. — *Portrait d'une jolie femme.*

Vente Poismenu, 20 mars 1780, nº 114.

664. — *Seigneurs espagnols dans une tabagie.*

Signé : LA TOUR.

Vente Le Roy de la Faudignère, 1er mars 1782, p. 8.

665. — *Un portrait.*

Ovale.

Vente Trouard, 14 avril 1806, nº 7 (23 fr. ; Cornillon).

*. — *PASTELS D'ANONYMES figurant au testament de Jean-François de La Tour (20 sept. 1806), désignés par celui-ci pour être vendus, et qui, ne se retrouvant pas à Saint-Quentin, ont dû être adjugés, à la vente désastreuse de 1808, avant l'arrêt de celle-ci :*

666. — *UN MOINE QUETEUR.*

667. — *UN CARME,*

668. — *UN ARMÉNIEN.*

669. — *UNE DAME EN BLEU.*

Voir aussi les notices *Dion* et *Lemoyne*.

Notons ici que, sur ces six tableaux, quatre sont des portraits d'anonymes. Il se peut donc que l'un ou l'autre de ces anonymes, que l'absence de description rend méconnaissable, se trouve cependant à Saint-Quentin.

670. — *Vingt-cinq préparations.*

Goncourt, *L'Art du XVIIIe siècle*, p. 407.

Vente Pierre Lélu, 23 avril 1811, nº 146.

671. — *Portraits et études*, parmi vingt et un autres.

Vente Pierre Lélu, 23 avril 1811, nº 116.

672. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 26 novembre 1818, nº 195.

673. — *Portraits d'hommes, portraits de femmes.*

Vingt-trois pastels.

Vente Gounod, 23 février 1824, nº 6.

674. — *Portraits et études de têtes d'hommes et de femmes.*

Morceaux aux crayons noir et blanc, quelques-uns mêlés de pastels ; trente-six dessins.

Vente Gounod, 23 février 1824, nº 29.

675. — *Portrait d'homme.*

Vente X., 11 octobre 1824, nº 36.

676. — *Portrait.*

Vente anonyme, 19 décembre 1825, nº 157.

677. — *Quatre dessins.*

Vente Pajou, 12 janvier 1829, nº 104.

678. — *Portrait en buste d'un magistrat.*

Vente anonyme, 7-8 décembre 1829, nº 124.

679. — *Portrait de femme.*

Vente anonyme, 21-22 mars 1831, nº 130.

680. — *Portrait d'un « personnage de la cour de Louis XIV ».*

Vente anonyme, 5-7 décembre 1831, nº 78.

681. — *Tête de jeune fille.*

Couchée sur un lit, le sein découvert, tenant une rose.

Vente L..., 5 décembre 1832, nº 48.

682. — *Têtes de femmes.*

Deux pastels. Préparations.

Vente anonyme, 13-14 novembre 1835, nº 103.

683. — *Quatre têtes.*

Vente anonyme, 15 mars 1838, nº 13.

684. — *Portrait.*

Vente Gois, 2 avril 1838, nº 22.

685. — *Femme allaitant son enfant.*

Vente Brossays, 21-23 mars 1839, nº 75 (101 fr.).

686. — *Portraits de dames de la cour de Louis XV.*

Préparations.

Vente Eug. Devéria, 29 avril 1839, nº 77.

687. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 10-11 février 1843, nº 143.

688. — *Jeune femme assoupie sur un canapé.*

Vente anonyme, 17-18 février 1843, nº 21 (75 fr.).

689. — *Jeune garçon.*

Vente W... (Weber), 14-16 mars 1844, nº 159.

690. — *Portrait d'un magistrat en costume de Palais.*

Vente Langlois de Sézanne, peintre, 14 février 1845, nº 67.

691. — *Portrait d'une dame de la cour de Louis XV.*

Vente Langlois de Sézanne, peintre, 14 février 1845, nº 66.

692. — *Portrait en buste d'une jeune dame poudrée.*

Ovale.

Vente X., 11 avril 1845, nº 56.

693. — *Portrait de femme.*

Vente anonyme, 11-12 avril 1845, p. 4.

694. — *Tête de jeune femme.*

Préparation.

Vente W..., 17-18 novembre 1845, nº 124.

695. — *Portraits d'hommes et femmes.*

Peinture.

Vente anonyme, 29-30 janvier 1846, nº 87.

696. — *Portrait de femme.*

En buste, des fleurs dans les cheveux.

Vente Brunet-Denon, 2-15 février 1846, nº 409.

697. — *Portrait de femme.*

En buste, de face, avec des rubans bleus dans les cheveux et une pelisse bleue bordée de fourrure.

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 188 (18 fr.).

698. — *Portrait d'homme.*

Vu de face.

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 191 (10 fr. ; Marcille).

699. — *Portrait de femme, vue de face.*

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 192 (30 fr.).

700. — *Portrait de jeune femme, de trois quarts, tournée à droite.*

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 193 (25 fr.).

701. — *Tête de femme, de trois quarts.*

Préparation.

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 194 (20 fr.).

702. — *Tête d'homme légèrement inclinée.*

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 195 (3 fr.).

703. — *Tête de femme.*

De trois quarts à gauche ; yeux bleus, cheveux retroussés.

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 196 (20 fr.).

704. — *Tête de femme, presque de face.*

Préparation.

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 197 (10 fr.).

705. — *Tête de trois quarts, les cheveux roulés au-dessus de l'oreille.*

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 199 (2 fr.).

706. — *Jeune dame en costume Louis XV.*

Vente Mathieu de B..., de Madrid, 16 mars 1846, nº 70.

707. — *Jeune dame tenant un éventail.*

Vente anonyme, 20 avril 1846, nº 46.

708. — *Tête de femme.*

Préparation.

Vente Saint, 4 mai 1846, nº 35 (56 fr.).

709. — *Portrait d'homme en cuirasse.*

Vente Jean Daubigny, 28 septembre 1846, nº 15.

710. — *Tête de jeune fille.*

Vente anonyme, 9 novembre 1846, nº 61.

711. — *Dame à sa toilette.*

Pastel.

Vente anonyme, 30 novembre 1846, nº 45.

712. — *Portrait d'une femme.*

Vente anonyme, 19 février 1847, nº 80.

713. — *Jeune femme.*

Signé.

Le buste et le bras nus. Sa main prend des fruits et des fleurs dans une corbeille.

Vente Duclerc, 22-23 février 1847, nº 52.

714. — *Portrait de femme.*

Vente anonyme, 19 mars 1849, nº 15.

715. — *Portrait d'homme.*

Vente Ad. Warneck, 10-20 avril 1849, nº 137.

716. — *Deux jeunes filles.*

Vente Ad. Warneck, 10-20 avril 1849, nº 138.

717. — *Portrait de femme.*

Vente Webbe, 13-14 avril 1849, nº 181,

718. — *Portrait d'une femme de qualité.*
Vente anonyme, 23-24 avril 1849, nº 167.

719. — *Portrait d'une célèbre comédienne.*
Vente anonyme, 16 mai 1849, nº 69.

720. — *Portrait d'une jeune fille.*
Vente anonyme, 15-16 mars 1850, nº 36.

721. — *Environ vingt pastels peints par La Tour et Sicardy.*
Vente Bouchardy, 14 mai 1850, p. 3.

722. — *Tête de jeune femme.*
Préparation.
Vente anonyme, 5-6 mars 1852, nº 79.

723. — *Portrait de femme.*
Vente du chevalier de M***, 15 mars 1852, nº 16.

724. — *Portrait d'une dame âgée.*
Vente du baron de Silvestre, 11 décembre 1851, nº 233 (105 fr.). — Vente X., 17 mars 1852, nº 102.

725. — *Portrait de femme.*
Vente Maxe, 22-24 mars 1852, nº 267.

726. — *Jeune femme.*
Vente anonyme, 3 avril 1852, nº 62.

727. — *Portrait de femme.*
Vente anonyme, 24-26 mai 1852, nº 152.

728. — *Officier des guides de la Reine sous Louis XV.*
Vente anonyme, 24-26 mai 1852, nº 141.

729. — *Tête de jeune fille.*
Peinture.
Vente anonyme, 24-26 mai 1852, nº 142.

730. — *Portrait de femme.*
Vente anonyme, 7-8 janvier 1853, nº 43.

731. — *Portrait d'homme.*
Esquisse.
Vente Grésy de Melun, 2 mars 1853, nº 47 (40 fr.).

732. — *Jeune femme couchée.*
Vente anonyme, 8 mars 1853, nº 10.

733. — *La Toilette de Vénus.*
Pastel.
D'après Titien.
Vente anonyme, 19 mars 1853, nº 37.

734. — *Portrait de jeune femme habillée de rose.*
Vente [Beurdeley], 29-30 mars 1853, nº 79 (17 fr.).

735. — *Portrait d'un « grand personnage de la cour de Louis XIV ».*
Vente du comte *** et de l'atelier de M***, 13-15 décembre 1853, nº 391.

736. — *Portrait d'homme.*
Vente Habrie, La Rochelle, 31 janvier 1854, nº 112.

737. — *Tête de vieillard.*
Vente Habrie, La Rochelle, 31 janvier 1854, nº 113.

738. — *Portrait d'homme.*
Vente Habrie, La Rochelle, 31 janvier 1854, nº 114.

739. — *Jeune fille couchée.*
Vente anonyme, 20 mars 1854, nº 75.

740. — *Portrait d'une dame, époque Louis XV.*
Vente anonyme, 30 mars 1854, nº 30.

741. — *Portrait de femme.*
Vente anonyme, 14 décembre 1854, nº 26.

742. — *Tête d'enfant.*
Vente anonyme, 23 décembre 1854, nº 101.

743. — *Jeune seigneur jouant avec son chien.*
Vente de M. D... (d'Orléans), 13 septembre 1855, nº 16.

744. — *Portrait de femme.*
Vente anonyme, 10-11 décembre 1855, nº 53.

745. — *Portrait d'homme tenant son chapeau sous le bras.*
Vente Greverath, 7-10 avril 1856, nº 320 (41 fr.).

746. — *Portrait d'homme.*
Dessin.
Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 236.

747. — *Portrait de jeune fille.*
Dessin.
Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 237.

748. — *Le Confesseur de Marie-Antoinette.*
Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 240.

749. — *Portrait d'homme.*
Dessin.
Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 246.

750. — *Portrait d'homme.*
Vente Marcille, 4 mars 1857, nº 248.

751. — *Tête de femme.*
Préparation.
Vente A. M..., 16-17 mars 1857, nº 128.

752. — *Portrait de femme.*
Vente M. A..., 4 avril 1857, nº 65.

753. — *Tête de femme costumée* [?].
Vente Jousselin, 15-16 avril 1858, nº 210.

754. — *Pastels.*
Vente anonyme, 26 avril 1858, nº 65.

755. — *Portrait de femme.*
Vente Baudens, 1er juin 1858, nº 54.

756. — *Portrait d'enfant.*
Vente anonyme, 30 décembre 1858, nº 21.

757. — *Portrait d'homme coiffé d'un mouchoir.*
Dessin aux trois crayons sur papier bleu.
Vente Kaïeman, 2-5 mars 1859, nº 640.

758. — *Portrait de femme.*
Vente anonyme, 18 mars 1859, nº 57.

759. — *Portrait d'une dame de distinction.*
Vente M. A..., 2 avril 1859, nº 53 (245 fr.).

760. — *Portrait de femme.*
Vente de Mme C..., 22 février 1860, nº 15.

761. — *Portraits.*
Esquisses crayon noir et pastel. Deux pièces.
Vente Chanlaire, 2-4 avril 1860, nº 167.

762. — *Portrait : buste de M...*
Trois quarts perdu.
Vente Walferdin, 18 mai 1860, nº 97 (70 fr.).

763. — *Tête de femme.*
Préparation.
Vente anonyme, 12 janvier 1861, nº 32.

764. — *Portrait de femme.*
Vente Abel de Pujol, 7 décembre 1861, nº 56.

765. — *Deux études pour portraits.*
Sanguine et pierre noire.
Vente Roqueplan, 28 février 1862, nº 72 (La Tour et Largillierre).

766. — *Portrait d'homme.*
Préparation.
Vente anonyme, 9-10 février 1863, nº 87.

767. — *Portraits d'hommes et de femmes.*
Dessins au crayon noir rehaussé de blanc.
Vente anonyme, 9-10 février 1863, nº 160.

768. — *Portrait de femme.*
Préparation endommagée.
Journal des Amateurs, t. X, 1863, p. 112.
Vente X., 5 mars 1863 (152 fr.).

769. — *Jeune fille embrassant une colombe.*
Dessin au crayon noir rehaussé de blanc.
Journal des amateurs d'objets d'art et de curiosité, t. X, 1863, p. 112.
Vente X., 5 mars 1863 (470 fr.).

770. — *Portrait d'enfant.*
Aquarelle.
Vente anonyme, 13-16 avril 1863, nº 378.

771. — *Portrait d'homme.*
Vente anonyme, 27-28 novembre 1863, nº 162.

772. — *Portrait d'une jeune femme.*
Vente anonyme, 9 novembre 1864, nº 36.

773. — *Portrait de femme en costume Louis XV.*
Tableaux à vendre par le ministère de M. Steenhaut, 1864, nº 29 (200 fr.).

774. — *Petit garçon.*
Habit gris et collerette.
Vente J. Ducreux, 16-17 janvier 1865, nº 92 (201 fr.).

775. — *Portrait de femme.*
En buste, des fleurs dans les cheveux.
Vente du comte de Pourtalès-Gorgier, 27 mars 1865, nº 372 (165 fr.).

776. — *Portrait d'un gentilhomme.*
Vente Charles Le Blanc, 8 novembre 1865, nº 12 (21 fr.).

777. — *Portrait de femme.*
Vente de La Fontenelle, 22-25 novembre 1865, nº 44 *bis*.

778. — *Jolie figure de femme.*
Peinture.
Vente anonyme, 29 janvier 1866, nº 147.

779. — *Portrait d'homme et sa femme.*
Vente Bujon, Rouen, 19 février 1866, nº 203.

780. — *Portraits de seigneurs et grandes dames.*
Onze croquis à la pierre noire, relevés de blanc, sur papier bleu. Plusieurs au pastel.
Vente Daigremont, 3-7 avril 1866, nº 265.

781. — *Personnage devant son bureau.*
Peinture.
Vente Ch***, 14-15 mai 1866, nº 256.

782. — *Portrait de femme.*
Préparation.
Vente de Mme V. B..., 21-22 juin 1866, nº 24.

783. — *Portrait de jeune fille, vêtue d'une robe ornée d'une guirlande de fleurs.*
Vente Hédouin père, 10-11 décembre 1866, nº 32 (45 fr.).

784. — *Portrait de femme.*
Esquisse. — H. 0,32 ; L. 0,23.
Vente Laperlier, 11-13 avril 1867, nº 69 (200 fr.).

785. — *Portrait d'un jeune seigneur.*
Vente anonyme, 18 décembre 1867, nº 56.

786. — *Trois portraits.*
Crayon.
Vente Vidal, 3-5 février 1868, nº 138.

787. — *Dame inconnue.*
Vente Vidal, 3-5 février 1868, nº 139.

788. — *Portrait d'artiste.*
Vente anonyme, 8 février 1868, nº 41.

789. — *Portrait d'abbé.*

Vente Alphonse Roëhn, 13-14 mars 1865, nº 21 (80 fr.). Un *Portrait d'abbé*, peut-être le même, a figuré à la vente anonyme du 8 février 1868, nº 42.

790. — *Portrait de femme.*

« Nature de blonde avec les yeux noirs. »

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 100 (165 fr.).

791. — *Portrait de femme.*

Les cheveux poudrés et les yeux noirs.

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 101 (310 fr.).

792. — *Portrait de femme, coiffée d'un large bonnet à rubans.*

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 102 (140 fr.).

793. — *Portrait de femme aux yeux bleus.*

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 103.

794. — *Portrait de femme.*

Corsage gris vert ; décolletée, cheveux poudrés.

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 104 (295 fr. ; Mahérault).

795. — *Portrait de femme.*

Préparation.

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 105.

796. — *Portrait de femme.*

Préparation.

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 106.

797. — *Portrait de femme.*

Préparation.

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 107.

798. — *Portrait d'homme.*

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 108.

799. — *Portrait d'homme.*

Vente Carrier, 6-7 avril 1868, nº 109.

800. — *Portrait d'une dame.*

Vente du docteur S..., 24 décembre 1868, nº 121.

801. — *Portrait de jeune fille.*

Peinture. — H. 0,63 ; L. 0,52.

On présume généralement que ce portrait est celui de la fille de l'artiste (*sic*).

Vente M..., 17 février 1869, nº 27.

802. — *Un capucin.*

H. 0,61 ; L. 0,48.

En buste, de face, longue barbe grise.

Vente Jules Boilly, 19-20 mars 1869, nº 154 (310 fr.).

803. — *Deux pastels.*

Vente Bégillon, Grenoble, 26-30 avril 1869, nº 71.

804. — *Dame de l'époque de Louis XVI.*

Vente du comte de B..., 14 février 1870, nº 24.

805. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 18 novembre 1871, nº 39.

806. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 24 novembre 1871, nº 95.

807. — *Portrait d'homme assis devant un bureau, tenant à la main une tabatière.*

Vente B... (Bretonville), 5-7 février 1872, nº 18.

808. — *Jeune fille séduite par l'Amour.*

Vente L.-G. D..., Lyon, 15 avril 1872, nº 203.

809. — *Portrait de femme.*

Vente de Mrs. de Rybeyre, 26 mars 1872, nº 29 (200 fr.).

810. — *Jeune fille à la colombe.*

Ovale.

Vente L.-G. D..., Lyon, 15 avril 1872, nº 204.

811. — *Jeune fille au lapin.*

Ovale.

Vente L.-G. D..., Lyon, 15 avril 1872, nº 205.

812. — *Jeune fille à l'oiseau.*

Vente L.-G. D..., Lyon, 15 avril 1872, nº 206.

813. — *Portrait de femme.*

Vente anonyme, Lyon, 6 juin 1872, nº 72.

814. — *Portrait d'homme assis, tenant une tabatière.*

Dessin, crayons noir et blanc.

Vente Jean G... (Gigoux), 20-22 janvier 1873, nº 184.

815. — *Tête de femme âgée.*

Dessin au crayon noir, rehaussé de blanc, sur papier bleu.

Vente Jean G... (Gigoux), 20-22 janvier 1873, nº 185.

816. — *Un religieux cordelier.*

H. 0,45 ; L. 0,35.

Vente Balthazar Alexis, Lyon, 18 février 1873, nº 57.

817. — *Portrait d'homme.*

Préparation aux crayons noir et blanc.

Vente Ch. Forget, 17-19 mars 1873, nº 381.

818. — *Portrait non terminé.*

Dessin rehaussé de couleurs.

Vente Ch. Forget, 17-19 mars 1873, nº 382.

819. — *Projets de portraits non achevés.*

Dessin au crayon rouge et sanguine. Deux feuilles.

Vente Ch. Forget, 17-19 mars 1873, nº 383.

820. — *Tête de femme.*

Préparation.

Vente X., 22-23 avril 1873, nº 44.

821. — *Portrait d'un chevalier de Saint-Louis.*

Ovale. — H. 0,71 ; L. 0,61.

Buste, la tête presque de face, cheveux poudrés, la main droite appuyée sur une canne, la gauche sur la hanche, habit

en drap bleu avec col et revers de velours, épaulettes en argent ; sur sa poitrine, la croix de l'ordre de Saint-Louis.

Vente anonyme, 20-21 mai 1873, nº 100 (1,020 fr.).

822. — *Portrait de haut personnage.*

Vente anonyme, 10 décembre 1873, nº 33.

823. — *Tête de jeune femme.*

Préparation.

Vente anonyme, 16 février 1874, nº 42.

824. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 19-24 avril 1875, nº 773.

825. — *Portrait de jeune femme.*

Préparation.

Vente A. Carrier, 5 mai 1875, nº 9 (650 fr.).

826. — *Portrait d'artiste.*

Vente P..., 13 janvier 1876, nº 16.

827. — *Portrait de jeune fille.*

Vente G. des Sézurs, 4 décembre 1876, nº 3.

828. — *Homme écrivant.*

Crayon noir relevé de blanc.

Vente anonyme, 1er-2 février 1877, nº 172.

829. — *Portrait d'homme debout, appuyé sur une chaise.*

Dessin aux deux crayons.

Vente anonyme, 1er-2 février 1877, nº 173.

830. — *Tête de femme.*

Préparation.

Vente X., 2-3 janvier 1878, nº 192.

831. — *Tête de femme.*

Préparation.

Vente X., 15-16 janvier 1878, nº 14.

832. — *Un fermier général.*

Pendant du nº suivant.

H. 0,53 ; L. 0,44.

Vente Aug. Houyet, Bruxelles, 20 mars 1878, nº 24 (120 fr. avec le pendant).

833. — *Portrait de femme.*

Pendant du nº précédent.

H. 0,53 ; L. 0,44.

Vente Aug. Houyet, 20 mars 1878, nº 25 (120 fr.).

834. — *Portrait d'homme.*

Esquisse à plusieurs crayons sur papier bleu. — H. 0,31 ; L. 0,25.

H. 0,31 ; L. 0,25.

Vente Laperlier, 17-18 février 1879, nº 53.

835. — *Masque de femme.*

H. 0,29 ; L. 0,22.

Les yeux bleus, le visage de trois quarts vers la gauche.

Vente Laperlier, 17-18 février 1879, nº 54. — Vente X., 21-22 juin 1920, nº 18.

836. — *Tête de jeune femme.*

Préparation.

Vente Mahérault, 27-29 mai 1880, nº 122.

837. — *Tête de femme.*

Préparation au pastel sur papier bleu.

Vente Mahérault, 27-29 mai 1880, nº 123.

838. — *Portrait de femme.*

Vente L. T..., 19-20 janvier 1881, nº 44.

839. — *Portrait d'homme.*

Journal des amateurs, 1881, p. 117.

Vente Mailand, 2-3 mai 1881 (800 fr.).

840. — *Portrait de jeune femme.*

H. 0,33 ; L. 0,27.

En buste, les cheveux poudrés.

Vente Camille Marcille, voir 4 mars 1857. — Vente Mailand, 2-3 mai 1881, nº 68 (310 fr.).

841. — *Tête de femme.*

Préparation.

Vente du comte de G..., 19-20 décembre 1881, nº 108.

842. — *Tête de femme.*

Préparation.

Vente du comte de G..., 19-20 décembre 1881, nº 109.

843. — *Pastel.*

Vente A. Mart, 2-3 mars 1882, nº 37.

844. — *Portrait de gentilhomme.*

Vente E. Tence, 27 avril 1882, nº 32 (22 fr.).

845. — *Portrait d'homme.*

H. 0,60 ; L. 0,49.

En buste, habit bleu et cheveux poudrés.

Vente anonyme, 5-9 juin 1882, nº 1183.

846. — *Portrait d'homme.*

Vente Ch. Jaffard, artiste peintre, Le Mans, 24 juillet 1882, nº 93.

847. — *Portait de femme.*

H. 0,28 ; L. 0,24.

Vente Marmontel, 25-26 janvier 1883, nº 158 (2,050 fr. ; Volterre).

848. — *Tête d'homme.*

H. 0,31 ; L. 0,25.

Vente Marmontel, 25-26 janvier 1883, nº 159 (1,950 fr. ; Brame).

849. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 23 avril 1883, nº 58.

850. — *Jeune fille aux cerises.*

H. 0,46 ; L. 0,37.

Vente anonyme, Châtellerault, mars 1884, p. 2.

851. — *Portrait de femme.*

Vente anonyme, 28-29 mars 1884, nº 32.

852. — *Portrait de femme.*

H. 0,60 ; L. 0,55.

Vente Aerts, de Metz, Nancy, 31 mars 1884, nº 24.

853. — *Portrait de femme.*

H. 0,60 ; L. 0,55.

Vente Aerts, de Metz, Nancy, 31 mars 1884, nº 25.

854. — *Portrait de femme.*

H. 0,40 ; L. 0,30.

En buste. Presque de face, cheveux poudrés, perles aux oreilles, robe rouge avec fichu de tulle noir. Fond gris bleu.

Vente Marmontel, 25-26 janvier 1883, nº 160 (1,700 fr.). — Vente du baron de Beurnonville, 3 juin 1884, nº 438 (1,425 fr.).

855. — *Portrait d'homme en bonnet rouge.*

H. 0,56 ; L. 0,42.

En buste, vu de face et dirigé à droite, bonnet et habit rouges, bordé de fourrures.

Vente du baron de B[eurnonville], 16-19 février 1885, nº 441 (105 fr.).

856. — *Portrait d'homme.*

H. 0,54 ; L. 0,44.

En buste, à gauche. Perruque poudrée avec nœud en rubans tombant sur le cou, cravate et jabot blanc avec gilet rouge, habit bleu.

Vente du baron de B[eurnonville], 16-19 février 1885, nº 442 (57 fr.).

857. — *Portrait de femme.*

Préparation sur papier gris. — H. 0,24 ; L. 0,18.

Les yeux bleus, la tête tournée de trois quarts vers la gauche. Le visage seul est indiqué.

Vente du comte de La Béraudière, 18-30 mai 1885, nº 140 (2,450 fr. ; Lacroix).

858. — *Portrait d'homme.*

Vente Eug. Giraud, 9-13 février 1886, nº 208.

859. — *Jeune femme tenant une lettre.*

Vente du baron R. P... (Roger Portalis), 14 mars 1887, nº 133 (80 fr.).

860. — *Portrait de femme.*

H. 0,73 ; L. 0,60.

En buste. Le bras appuyé sur un livre, tenant un cahier à la main. A son corsage, un bouquet de fleurs.

Vente anonyme, 20 mai 1887, nº 64 (2,250 fr.).

861. — *Portrait de femme.*

Vente Gaudchaux-Picard, Nancy, 9 juin 1890, nº 1336.

862. — *Portrait d'homme, avec un mouchoir.*

H. 0,65 ; L. 0,53.

Vente Blaisot, 22-23 décembre 1890, nº 30.

863. — *Un moine.*

H. 0,56 ; L. 0,46.

Vente Blaisot, 22-23 décembre 1890, nº 31.

864. — *Tête d'homme, presque de face.*

Préparation sur papier gris.

Vente Ph. Burty, 2-3 mars 1891, nº 105 (3,000 fr.).

865. — *Jeune fille avec un chat.*

Dessin.

Vente Wedderburn, Londres, 3 juin 1892, nº 44.

866. — *Jeune femme accoudée sur une table, tenant un papier à la main.*

Dessin sur papier gris rehaussé de pastel.

Vente L... (Lefèvre-Bougon), 1er-2 avril 1895, nº 92 (170 fr.).

867. — *Tête d'homme.*

Dessin en couleur.

Vente anonyme, 10-11 avril 1896, nº 127.

868. — *Masque d'homme.*

Vente anonyme, 10-11 avril 1896, nº 128.

869. — *Portrait d'homme.*

Ovale.

De trois quarts à gauche. Perruque poudrée, habit bleu foncé ; indication de gilet bleu de ciel.

Vente E. Duez, 11-12 juin 1896, nº 220 (3,100 fr.).

870. — *Masque d'homme.*

Dessin aux deux crayons, sur papier gris.
De trois quarts à droite.

Vente E. Duez, 11-12 juin 1896, nº 221 (520 fr.). Peut-être notre nº 656.

871. — *Étude pour un portrait d'homme.*

Dessin aux deux crayons sur papier bleuté.

Assis, l'avant-bras droit appuyé sur une table, la main gauche posée sur la cuisse, les pieds croisés.

Vente Desperet, 7-10 juin 1865, nº 511. — Vente Ém. Michelot, de Bordeaux, 14-17 février 1881 (sans nº). — Vente D..., 10-12 mars 1884, nº 157. — Vente E. Duez, 10-12 juin 1896, nº 222 (370 fr.).

872. — *Portrait d'homme.*

H. 0,63 ; L. 0,53.

Assis, vu jusqu'à la ceinture, figure de trois quarts tournée à droite, habit gris, la main dans le gilet.

Vente Saint, 4 mai 1846, nº 34 (111 fr.). — Vente Camille Marcille, 12-13 janvier 1857, nº 94. — Vente Mailand, 2-3 mai 1881, nº 67 (800 fr.). — Vente M***, 15 mai 1897, nº 106 (850 fr.).

873. — *Portrait d'homme tenant son chapeau sous le bras.*

H. 0,52 ; L. 0,42.

Reproduit au Catalogue de la vente 1898.
Vente anonyme, 7 février 1898, nº 65 (1,500 fr.).

874. — *Masque de femme.*

H. 0,30 ; L. 0,23.

Reproduit au Catalogue de la vente Marmontel.
Vente A. Marmontel, 28-29 mars 1898, nº 39 (6,500 fr.).

875. — *Tête d'homme coiffé d'une calotte.*

Dessin à la pierre noire, sanguine, rehaussé de blanc. — H. 0,26 ; L. 0,20.

Vente M***, 23 mai 1899, nº 51.

876. — *Portrait d'acteur.*

Dessin au crayon noir rehaussé.

Collections : Ary Scheffer, Marjolin, Aubriet.
Vente anonyme, 22 février 1901, nº 25.

877. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 5 mars 1904, nº 55.

878. — *Jeune fille au chien.*

Aquarelle.

Vente anonyme, Bruxelles, 19 octobre 1904, nº 123.

879. — *Tête d'acteur.*

H. 0,45 ; L. 0,36.

Vente Lord Trimlestown, Londres, 2 février 1907, nº 151.

880. — *Tête de femme, avec un col de dentelle et un nœud noirs.*

H. 0,39 ; L. 0,30.

Vente R. Cassels, Londres, 25 juillet 1907, nº 46.

881. — *Portrait de jeune homme tenant son chapeau sous le bras.*

Reproduit au Catalogue de la vente de F...
Vente du baron de F..., Clermont-Ferrant, 22-23 août 1907, nº 68.

882. — *Dame en vêtement blanc et bleu.*

H. 0,58 ; L. 0,48.

Vente anonyme, Londres, 19 décembre 1908, nº 24.

883. — *Masque de femme.*

H. 0,39 ; L. 0,31.

Vue presque de face, les yeux bruns, le visage souriant au spectateur, les cheveux relevés et poudrés.

Reproduit au Catalogue de la vente A. F...
Vente de Mme A. F..., 10-15 mai 1909, nº 675 (6,500 fr. ; Stroling).

884. — *Portrait d'homme.*

Peinture. — H. 0,43 ; L. 0,34.

En buste, habit brun, perruque poudrée.

Vente Félix Doisteau, 9-11 juin 1909, nº 59 (La Tour?) (3,200 fr.).

885. — *Tête de bénédictin.* (Fig. 248.)

H. 0,42 ; L. 0,35.

Costume noir de son ordre, crâne complètement rasé recouvert d'une calotte noire. Les joues rouges et grasses, il sourit d'un air satisfait et bon enfant.

Reproduit au Catalogue de la vente Mersch.
Vente M[ersch], 28 mai 1909, nº 47 (2,100 fr.).
Une *Tête de moine*, souriant, de mêmes dimensions, a figuré à la vente anonyme des 18-20 novembre 1909, nº 79.

886. — *Portrait d'une jeune femme.*

Pastel sur parchemin. — H. 0,35 ; L. 0,45.

En buste, un fichu sur la tête, corsage blanc décolleté, manches bleues.

Vente L. S..., 27 mai 1911, nº 45 (1,150 fr.).

887. — *Jeune fille.*

H. 0,39 ; L. 0,31.

En buste, décolletée, tenant une rose de la main droite. Fond gris bleu.

Vente Gregor Manos, Munich, 21 novembre 1912, nº 157.

888. — *Jeune femme tenant une miniature.*

Ovale. — H. 0,58 ; L. 0,48.

Vente Grimaldi, Berlin, 14-15 octobre 1913, nº 387.

889. — *Portrait de femme.*

H. 0,64 ; L. 0,51.

En buste, assise de face, coiffée d'un petit bonnet retenu par une fanchon noire, le vêtement non terminé.

Reproduit au Catalogue de la vente X.
Vente X., 22 mai 1914, nº 1.

890. — *Portrait d'homme.*

H. 0,40 ; L. 0,38.

Reproduit au Catalogue de la vente G. de T...
Vente de Mme G. de T..., 22-23 avril 1915, nº 118.

891. — *Portrait de Mme X...*

Pendant du précédent.

H. 0,40 ; L. 0,38.

Reproduit au Catalogue de la vente G. de T...
Vente de Mme G. de T..., 22-23 avril 1915, nº 119.

892. — *Portrait d'homme.*

H. 0,50 ; L. 0,41.

En buste, habit bleu, cheveux poudrés.

Vente Paul Meyerheim, Berlin, 14-15 mars 1916, nº 68.

893. — *Masque de jeune femme.*

Préparation. — H. 0,32 ; L. 0,23.

Le visage presque de face, les yeux bruns, la bouche souriante.

Vente X., 21-22 juin 1920, nº 19.

894. — *Portrait d'homme.*

Ovale. — H. 0,43 ; L. 0,31.

Buste de trois quarts à gauche.

Reproduit au Catalogue de la vente A. Kann.
Vente Alphonse Kann, 6-8 décembre 1920, nº 119.

895. — *Tête de femme avec un bonnet.* (Fig. 209.)

H. 0,28 ; L. 0,21.

Au verso, une indication manuscrite mentionne que ce pastel provient de la vente Carrier.

Reproduit au Catalogue de la vente Becq de Fouquières.

Vente Carrier, 9-10 mars 1846, nº 198. — Vente Becq de Fouquières, 8 mai 1925, nº 29 (6,050 fr. ; Van Gelder).

896. — *Portrait de femme en rose.*

H. 0,64 ; L. 0,52.

Reproduit au Catalogue de la vente de 1925.
Vente anonyme, Berlin, 10 décembre 1925, nº 149.

897. — *Portrait de femme.*
H. 0,54 ; L. 0,44.
Écharpe bleue bordée d'hermine.
Vente anonyme, 12 mai 1926, nº 11.

898. — *Portrait de femme.*
H. 0,55 ; L. 0,42.
Une rose au corsage.
Vente anonyme, 12 mai 1926, nº 12.

899. — *Tête de femme.*
Ce pastel était donné comme le portrait de Mme Chastaignier de La grange.
Vente de la duchesse de Villafranca, Londres, 17 juillet 1926, nº 146.

900. — *Vieille femme avec un fichu sur la tête.*
Dessin. — H. 0,39 ; L. 0,32.
Vente anonyme, Berlin, 8-9 novembre 1926, nº 383.

901. — *Tête d'enfant.*
H. 0,27 ; L. 0,20.
Vente Alph. Kann, New-York, 7 janvier 1927, nº 9.

PASTELS ATTRIBUÉS A LA TOUR

(Ordre chronologique des ventes)

902. — *Frère et sœur.*
Deux pastels.
Vente anonyme, 19 mai 1837, nº 80.

903. — *Portrait de jeune homme.*
En buste, tenant un écureuil de la main gauche.
Vente anonyme, 3 mai 1845, nº 30.

904. — *Jeune femme habillée à l'espagnole.*
Vente M***, 5-7 décembre 1850, nº 184.

905. — *Un pastel.*
Vente anonyme, 17-19 mars 1851, nº 112.

906. — *Portrait de femme.*
Vente anonyme, 11 décembre 1861, nº 32.

907. — *Femme assise, occupée à peindre.*
Vente anonyme (Ragu), 28 février 1867, nº 15.

908. — *Portrait d'un prince de la maison de France.*
Peinture.
Vente du chevalier de M..., 13 mai 1867, nº 42.

909. — *Buste de jeune fille.*
Vente L. P..., 17 février 1870, nº 5.

910. — *Portrait d'homme, en buste.*
Vente Couvreur, 1er-2 décembre 1875, nº 178.

911. — *Portrait d'homme.*
Vente Eude, dit Michel, 27-29 janvier 1876.

912. — *Portrait d'homme.*
Dessin.
Vente Albert Grand, 20-24 novembre 1876, p. 510.

913. — *Jeune fille à la rose.*
Vente X., 28 décembre 1878, nº 71.

914. — *Portrait d'une grande dame, en robe bleue.*
Vente L..., 19 mai 1881, nº 71.

915. — *Portrait de jeune femme.*
Vente anonyme, 28 mai 1881, nº 79.

916. — *Portrait d'une jeune princesse, vêtue d'une robe de soie bleue.*
Ovale.
Vente L. Franc, 22-24 décembre 1881, nº 103.

917. — *Portrait d'un maréchal de France.*
H. 0,81 ; L. 0,66.
Vente anonyme, Bruxelles, 25-26 avril 1882, nº 12.

918. — *Acteur dans le rôle de Crispin.*
Vente anonyme, 24 février 1883, nº 31.
Peut-être peut-on rapprocher ce portrait de celui de Thomassin, gravé par T. Bertrand.

919. — *Portrait de femme.*
Ovale. — H. 0,55 ; L. 0,45.
Buste ; cheveux poudrés à longues tresses descendant sur la poitrine ; corsage rose avec garniture de dentelle.
Vente du baron de Beurnonville, 3 juin 1884, nº 441 (190 fr.).

920. — *Portrait de jeune femme.*
Pastel sur vélin.
Vente Ad.-Em. Rougier, Lyon, 6-8 novembre 1884, nº 112.

921. — *Tête de jeune fille, corsage décolleté.*
Vente X., 2-3 mars 1885, nº 72.

922. — *Portrait de jeune femme.*
H. 0,37 ; L. 0,28.
En buste, les cheveux blonds poudrés, coiffée d'un bonnet de forme cintrée, orné de fleurs, un nœud de satin rose noué autour du cou.
Vente H. P... (Henri Porgès), 9 mai 1885, nº 72 (235 fr.).

923. — *Portrait d'un officier.*
Ovale.
Vente Minot de Saint-Jean-d'Angély, 25-26 avril 1887, nº 42.

924. — *Portraits de femme.*
Quatre pastels sur parchemin.
Vente Vincent Four, Le Havre, 19 août 1889, nº 62.

925. — *Portrait de femme.*
Ovale.
Assise, vêtue d'une robe bleue, tenant un éventail.
Vente anonyme, 27 avril 1891, nº 62 (65 fr.).

926. — *Portrait d'homme.*
Vente E. Christophe, 28-31 mars 1892, nº 18.

927. — *Tête de jeune femme.*
H. 0,35 ; L. 0,28.
Vue jusqu'à la poitrine découverte et de face, la tête tournée vers l'épaule droite. Une rose piquée dans ses cheveux poudrés. Une draperie rosée apparaît à l'épaule gauche. Un collier à double rang de perles autour du cou.
Vente anonyme, 13-15 mars 1893, nº 95.

928. — *Tête de jeune fille.*
Dessin aux trois crayons.
Vente du baron Franchetti, 8-9 mars 1894, nº 174 (2,000 fr.).

929. — *Portrait d'un gentilhomme.*
H. 1,00 ; L. 0,80.
Assis devant son bureau, vu jusqu'aux genoux, il tourne les feuillets d'un volume intitulé *Traité de la douceur*. La tête de trois quarts tournée vers la gauche ; perruque poudrée, habit de velours rose, gilet fond blanc à riches broderies d'or, jabot de dentelle.
Vente X. [Lallemand], 2 mai 1894, nº 10 (720 fr.).

930. — *Tête de jeune fille.*
Crayon noir.
Vente anonyme, 11 février 1895, nº 43.

931. — *Jeune fille.*
H. 0,40 ; L. 0,31.
Buste nu, la tête légèrement tournée, tend la joue à un jeune homme que l'on aperçoit dans l'ombre.
Vente Paul Cassagneaud, La Rochelle, 12-14 mai 1895, nº 156.

932. — *Tête de jeune fille.*
Vente anonyme, 13 mai 1896, nº 19.

933. — *Portrait de femme.*
Vêtue de blanc, le corsage orné de fleurs, elle est accoudée sur un coussin bleu à broderie d'or, la tête inclinée, le cou orné d'un ruban bleu.
Vente de la marquise de Montesquiou-Fezensac, 19 mars 1897, nº 25 (1,805 fr. ; Mme Besnard).

934. — *Portrait de femme, tenant un livre entr'ouvert.*
Toile. — H. 0,78 ; L. 0,62.
Reproduit au Catalogue de la vente Mühlbacher.
Vente Mühlbacher, 15-18 mai 1899, nº 61.

935. — *Étude d'un masque d'homme.*
Dessin au crayon noir, coloré au pastel.
D'après un maître ancien.
Vente anonyme, 29 mars 1900, nº 60 (25 fr.).

936. — *Portrait de femme.*
Dessin aux crayons de couleur et pastel. — H. 0,23 ; L. 0,18.
En buste, de trois quarts à droite, coiffée d'une mantille de dentelle retombant sur la gorge, cravate nouée sous le menton, corsage fermé par un nœud de ruban.
Vente Jean Dubois, 7 mars 1901, nº 20 (1,180 fr.).

937. — *Masque de femme.*
Dessin au crayon noir et à la sanguine.
Vente M.-A. D..., 26 mars 1902, nº 10.

938. — *Portrait de femme.*
Ovale.
Presque de face, coiffure poudrée, corsage rose légèrement décolleté, manteau de dentelle jeté sur l'épaule.
Vente anonyme, 17 juin 1902, nº 20.

939. — *Portrait de femme.*
Ovale.
Vente du baron de F... (Quinto), Dieppe, 4 septembre 1903, nº 16.

940. — *Jeune fille au repos.*
Vente anonyme, 20 février 1904, nº 43.

941. — *Gentilhomme en armure.*
Ovale.
Presque de face.
Vente anonyme, 30 mars 1904, nº 83.

942. — *Portrait d'un notaire.*
H. 0,44 ; L. 0,37.
Vente X., 12-15 février 1906, nº 352 (101 fr.).

943. — *Portrait d'un peintre.*
Vente anonyme, 29 décembre 1908, nº 20.

944. — *Portrait d'homme.*
H. 0,44 ; L. 0,36.
En perruque poudrée, le visage légèrement tourné vers la droite, il est drapé dans un manteau rouge d'où émerge le col de la chemise noué d'une cravate bleue.
Vente de Mme X., 20 mai 1914, nº 14.

945. — *PORTRAIT D'HOMME.*
Toile. — H. 0,40 ; L. 0,29.
En habit gris.
Reproduit au catalogue de la vente Beurdeley.
Vente A. Beurdeley, 6-7 mai 1920, nº 165.

946. — *Masque de femme.*
H. 0,37 ; L. 0,31.
Vente X., 21-22 juin 1920, nº 20.

947. — *Inconnu.*
H. 0,84 ; L. 0,68.
Portrait présumé du comte Joseph-Louis Lagrange, géomètre (1736-1813). Assis dans un fauteuil, les mains posées sur un livre. De face coiffé d'une perruque poudrée. Vêtement en soie crème à rayures bleues, jabot et manchettes de mousseline, une sphère et des livres dans le fond.
Reproduit au Catalogue de la vente de 1923.
Vente Duchange et A. L..., Bruxelles, 25-26 juin 1923, nº 50.

948. — *Portrait d'un artiste.*
Toile. — H. 0,70 ; L. 0,58.
Vente de Fursac, Bruxelles, 14-15 décembre 1923, nº 52.

949. — *Portrait d'homme.*

H. 0,44 ; L. 0,36.

Vente anonyme, 2 décembre 1927, nº 2.

PASTELS « DU GENRE », « DE L'ÉCOLE », « DE LA MANIÈRE DE LA TOUR » OU D'APRÈS LUI

(Ordre chronologique des ventes)

950. — *Portrait de femme, riche de costume.*

Peinture.

Vente anonyme, 24-25 avril 1856, nº 257 (genre de La Tour).

951. — *Portrait de femme.*

Vente anonyme, 6 mai 1856, nº 29 (genre de La Tour).

952. — *Portraits de femmes.*

Deux pastels.

Vente B..., 15 mai 1856, nº 99 (genre de La Tour).

953. — *Tête de jeune femme.*

Préparation.

Vente anonyme, 12-13 juin 1856, nº 125 (école de La Tour).

954. — *Portrait d'homme.*

Vente Marcille, 14-15 janvier 1857, nº 261 (genre de La Tour).

955. — *Tête de jeune fille.*

Vente G... (Gaultron), 25 janvier 1858, nº 55 (d'après La Tour) (28 fr.).

956. — *Tête de jeune femme.*

Peinture.

Vente Fossé-d'Arcosse, 21-22 novembre 1864, nº 315 (genre de La Tour).

957. — *Portrait de femme.*

Les mains dans un manchon ; elle est vêtue de bleu garni d'hermine.

Vente Roux, 17-20 février 1868, nº 474 (école de La Tour).

958. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 1er mai 1869, nº 103 (genre de La Tour).

959. — *Portrait de femme.*

Vente anonyme, 1er mai 1869, nº 104 (genre de La Tour).

960. — *Portrait de femme*

Vente P... (Papin), 31 mars 1873, nº 37 (école de La Tour).

961. — *Portrait de jeune femme.*

Vente P... (Papin), 31 mars 1873, nº 38 (école de La Tour).

962. — *Portrait d'un magistrat.*

Vente M***, 14 décembre 1875, nº 64 (genre La Tour).

963. — *Portrait de jeune dame.*

Vente M..., 14 décembre 1875, nº 65 (école de La Tour).

964. — *Portrait d'un gentilhomme.*

H. 0,39 ; L. 0,31.

Vente X. (Garfunkel), 1er décembre 1879, nº 15 (genre de La Tour) (55 fr. ; de Païva).

965. — *Portrait d'une jeune princesse en riche costume.*

Vente M. L..., 19 mai 1881, nº 72 (genre de La Tour).

966. — *Homme tenant une palette.*

Vente Jules Lecoq, Amiens, 16-17 avril 1883, nº 311 (d'après La Tour).

967. — *Portrait d'homme.*

De trois quarts ; il tient un livre de la main droite.

Vente Jules Lecoq, Amiens, 16-17 avril 1883, nº 312 (école de La Tour).

968. — *Portrait de femme.*

Ovale. — H. 0,35 ; L. 0,30.

De face, en buste ; cheveux poudrés ornés d'une rose ; vêtue d'une robe gris-perle, ouverte sur la poitrine.

Vente E. Vallet, 25 janvier 1884, nº 48 (école de La Tour) (190 fr.).

969. — *Portrait d'homme pinçant de la guitare.*

Peinture.

Vente anonyme, 27 mars 1884, nº 49 (d'après La Tour) (12 fr.).

970. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 28 novembre 1887, nº 80 (genre de La Tour).

971. — *Portrait.*

Vente anonyme, 29 avril 1889, nº 90 (genre de La Tour).

972. — *Portrait de jeune fille.*

Ovale. — H. 0,55.

A mi-corps, la tête presque de face et tournée du côté de son épaule droite, largement découverte. Un ruban bleu passe dans ses cheveux blonds ; sa main droite, ramenée vers l'épaule gauche, montre des draperies vertes et rouges. Une écharpe de tulle brodé sur sa poitrine.

Vente anonyme, 13-15 mars 1893, nº 96 (manière de La Tour).

973. — *Jeune femme coiffée d'un bonnet de mousseline.*

Vente Eugène Clicquot, Reims, 10-15 juillet 1893, nº 52 (genre La Tour).

974. — *Portrait de femme.*

Peinture. — H. 0,60 ; L. 0,50.

Tenant un flageolet ; costume champêtre, époque Louis XVI ; près d'elle, sur un perchoir, un petit singe.

Vente G... D..., 5-6 novembre 1894, nº 20 (école de La Tour).

975. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 15-16 novembre 1895, nº 170 (école de La Tour).

976. — *Portrait d'homme.*

Vente anonyme, 3 mai 1897, nº 49 (école de La Tour).

977. — *Portrait d'homme, en buste.*

H. 0,56 ; L. 0,45.

Vente anonyme, 10 mai 1901, nº 68 (école de La Tour).

978. — *Portrait d'homme.*

En habit bleu.

Vente anonyme, 7 novembre 1901, nº 24 (d'après La Tour).

979. — *Portrait de femme.*

Vente anonyme, 5 mars 1904, nº 56 (d'après La Tour).

980. — *Bustes de femmes et d'hommes.*

Six pastels et dessins rehaussés.

Vente André Giroux, 18-19 avril 1904, nº 264 (d'après La Tour et Nattier).

981. — *Portrait d'homme.*

La tête encadrée d'une perruque poudrée. Habit de velours rouge brodé d'or.

Vente Charles-P. de Meurville, 26-28 mai 1904, nº 30 *bis* (école de La Tour).

982. — *Portrait de femme.*

Tournée vers la droite, grande coiffure ornée de perles, costume de satin blanc décolleté, une draperie bleue sur les épaules, au cou un grand collier de perles tombant sur la poitrine.

Vente Charles-P. de Meurville, 26-28 mai 1904, nº 30 *ter* (école de La Tour).

983. — *Un ecclésiastique.*

H. 0,65 ; L. 0,55.

Vente X., 22 février 1913, nº 61 (école de La Tour).

984. — *Portrait d'homme.*

Vente X., 28-29 octobre 1919, nº 62 (d'après La Tour).

985. — *Portrait d'homme.*

Ovale. — H. 0,55 ; L. 0,45.

Vente F. H..., 17-19 novembre 1919, nº 35 (école de La Tour).

986. — *Jeune fille avec une colombe.*

Vente Le Chesne, de Caen, 21-19 juillet 1920, nº 57 (manière de La Tour).

987. — *Tête de femme à droite.*

Pierre noire et pastel, sur papier bleu. — H. 0,23 ; L. 0,18.

Vente de Mme veuve Galippe, Amsterdam, 27-29 mars 1923, nº 443 (école de La Tour).

988. — *Masque de femme.*

Copie d'une préparation au pastel.

Vente du comte de X..., 6-7 mars 1925, nº 39 (d'après La Tour) (115 fr.).

989. — *Masque de femme.*

Préparation.

Vente E. Carton, 28 décembre 1925, nº 146 (d'après La Tour) (70 fr.).

---

990. — *Vue de Saint-Quentin.*

Crayon.

Serait la « vue perspective de Saint-Quentin » dédiée en 1718 par La Tour à Nicolas Desjardins, principal du collège de la ville. Voir le *Tableau chronologique*, 1718.

Au Musée municipal de Saint-Quentin.

BIBLIOGRAPHIE

Les éditions indiquées ci-après sont celles dont je me suis servi. Certains ouvrages faisant l'objet de très fréquentes mentions, nous les indiquons, dans le corps du volume, d'une façon abrégée, par le seul nom des auteurs. Ce sont :

DACIER et RATOUIS DE LIMAY, *Pastels français des XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris, 1927.

DESMAZE, *Plusieurs opuscules désignés chacun par sa date.*

FLEURY, *Catalogue raisonné de la collection M.-Q. de La Tour à Saint-Quentin*. Paris, 1919.

FLEURY et BRIÈRE, *Catalogue des pastels de M.-Q. de La Tour*... Paris, 1920.

LAPAUZE, *Les pastels de Maurice-Quentin de La Tour du musée Lécuyer, à Saint-Quentin*. Paris, 1919.

TOURNEUX, *La Tour, biographie critique*. Paris, s. d.

MANUSCRITS

ARCHIVES NATIONALES

Maison du Roi. O^1 1074, dossier 2. (*Dons de portraits.*)

Maison du Roi. O^{1*} 1195, fol. 212. (*Renvois et décisions.*)

Maison du Roi. O^1 1250. (*Certificat d'un logement aux galeries du Louvre.*)

Châtelet de Paris. Y. 7660. (*Sentences de la Chambre civile, 8 novembre 1783.*) — Y. 9689. (*Procès-verbal du commissaire Chénon, 1763.*)

ARCHIVES DE NOTAIRE PARISIEN

Minutier de Me Fontana, notaire. *Constitution d'une rente viagère à La Tour par le prince de Condé*, 19 janvier 1774.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Département des Estampes. Collection Deloynes. (*Livrets de Salons et Critiques.*)

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Correspondance politique.
Angleterre. — Reg. 351, fol. 16 v°, 137 v°.

Mémoires et documents.
France. — Reg. 2099, fol. 71.

BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Fondation Doucet

(Manuscrits)

Maison du Roi. Correspondance générale des Beaux-Arts, t. III, fol. 33, 205-206 ; t. IV, fol. 83 ; t. X, fol. 299 ; t. XII, fol. 53, 55, 91, 94 ; t. XIV, fol. 163, 198 ; t. XV, fol. 103, 151 ; t. XXII, fol. 133 ; t. XXVII, fol. 315. (Copies.)

Documents originaux :

Carton Amateurs : dossier Le Blanc.
Carton Sculpteurs : dossier Caffieri.

IMPRIMÉS

Affiches, annonces, avis divers. — Paris, 1786, in-8°.

ALEXANDRE (Arsène), *La collection E. Cronier*. (*Les Arts*, 1905, n° 47, p. 12.)

ALEXANDRE (Arsène), *La collection de M. le comte de Camondo*. (*Les Arts*, 1908, n° 83, p. 11.)

ALEXANDRE (Arsène), *Réflexions sur La Tour*. (*Les Arts*, 1917, n° 163, p. 26.)

ALFASSA (Paul), *Maurice-Quentin de La Tour : à propos de l'exposition au Louvre des pastels de Saint-Quentin*. (*Gazette des Beaux-Arts*, 1919, p. 129-144.)

Année (L') littéraire. — Paris, 1757, 1769, in-8°.

Archives de l'Art français et *Nouvelles Archives de l'Art français.* — Paris, 1851 et suiv., in-8°.

Arrêt de la cour de Parlement en faveur des artistes logés au Louvre, 1763. (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1873, p. 49.)

AUBERT (Francis), *Joseph-Marie Vien*. (*Gazette des Beaux-Arts*, 1867^2, p. 307.)

Avant-Coureur (L'), 11 septembre 1769, in-8°.

Avis aux critiques des tableaux exposés au Salon. — Paris, 1755, in-12.

[Baillet de Saint-Julien] (Louis-Guillaume), *Réflexions sur quelques circonstances présentes contenant deux lettres sur l'Exposition des tableaux du Louvre en 1748, à M. le comte de R...* — Paris, 1748, in-8°.

[Baillet de Saint-Julien] (Louis-Guillaume), *Lettre sur la peinture à un amateur.* — Paris, 1750, in-8°.

[Baillet de Saint-Julien], *La peinture. Ode de Milord Telliab, traduite de l'anglois par M. ***.* — Londres, 1753, in-12.

Baudemont (Émile), *Éloge de Maurice-Quentin Delatour, peintre de Louis XV.* — Saint-Quentin, 1856, in-8°.

[Beaucousin], *Lettre sur le Salon de peinture de 1769 par M. B***.* — Paris, 1769, in-12.

Bellier de la Chavignerie (Émile) et Auvray (Louis), *Dictionnaire général des artistes de l'École française.* — Paris, 1882, 3 vol. in-8°.

Bellier de la Chavignerie (Émile), *Les artistes français du XVIIIe siècle oubliés ou dédaignés. Pahin de la Blancherie et le Salon de la Correspondance.* — Paris, in-8°. (*Revue universelle des Arts*, t. XX, 1864-1865, p. 414.)

Bénard (M.), *Cabinet de M. Paignon-Dijonval. État détaillé et raisonné des dessins et estampes dont il est composé.* — Paris, 1810, in-4°.

Bénédite (Léonce), *La peinture française.* (*L'Art et les artistes*, t. XIV, 1911-1912, in-4°.)

Bengesco (Marie), *Mélanges sur l'art français.* — Paris (s. d.), in-12.

Blanc (Charles), *Histoire des peintres de toutes les écoles. — École française.* — Paris, 1865, 3 vol. in-4°.

Blanc (Charles), *Grammaire des arts du dessin. La peinture.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1866^2, p. 137.)

Bouyer (Raymond), *La collection Cronier.* — Paris, in-4°. (*Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XVIII, 1905, p. 348.)

Bovy (Adrien), *Le Musée des Beaux-Arts de Genève.* (*Annuaire des Beaux-Arts en Suisse*, 1913-1914, in-8°, p. 341-342.)

Brès (Louis), *Les expositions artistiques de Marseille.* (*L'Art*, t. XVIII, 1879, p. 280.)

Bucely d'Estrées, *Notice sur M.-Q. de La Tour, suivie d'un catalogue de la collection des pastels de de La Tour se trouvant dans la salle d'étude de l'école gratuite de dessin de Saint-Quentin.* — Saint-Quentin, 1878, in-8°.

Buffenoir (H.), *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau.* Étude historique et iconographique. — Paris, 1913, in-4°.

Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français, 1908, in-12, p. 229-231.

Burty (Philippe), *Les dessins de maîtres anciens exposés à l'École des Beaux-Arts.* (*L'Art*, t. XIX, 1879, p. 64-66.)

Burty (Philippe), *Profils d'amateurs : Laurent Laperlier.* (*L'Art*, t. XVI, 1879, p. 147-148.)

Catalogues de ventes et livrets de Salons illustrés par Gabriel de Saint-Aubin. Introduction et notices par Émile Dacier. — Paris, 1909-1921, in-8°.

Caylus (comte de), *Exposition des ouvrages de l'Académie royale de peinture et de sculpture faite dans une salle du Louvre le 25 août 1753.* — S. l., in-12.

Champfleury, *La Tour.* — Paris, 1886, in-4°. (*Les artistes célèbres.*)

Champfleury, *Les peintres de Laon et de Saint-Quentin. De La Tour.* — Paris, 1855, in-8°.

Champfleury, *Les peintres de Laon et de Saint-Quentin. De La Tour.* — Paris, in-8°. (*Revue universelle des Arts*, t. II (1855-1856), p. 398-400.)

Champfleury, *La Tour et quelques femmes de son temps.* (*L'Art*, t. IV (1875), p. 226-229, 276-283, 329-334.)

Champfleury, *La demoiselle Camargo.* (*L'Art*, t. XLI, p. 158.)

Chennevières (Philippe de), *Les dessins des maîtres anciens exposés à l'École des Beaux-Arts.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1879^2, p. 200.)

Chennevières (Henry de), *Silhouettes de collectionneurs : M. Eudoxe Marcille.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1890^2, p. 233.)

Clément de Ris (comte), *L'œuvre de Maurice-Quentin de La Tour.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1882^2, p. 251.)

Clément de Ris (comte), *L'Exposition de la Société des artistes.* (*L'Artiste*, t. XXXVI, 1847, p. 156 ; t. XXXIX, 1848, p. 194.)

Clouzot (Henri), *Les pastels de Genève.* (*La Renaissance de l'Art français*, 1920, p. 158.)

Clouzot (Henri), *La rue de la Paix.* (*La Renaissance de l'Art français*, 1923, p. 340.)

[Cochin], *Lettre à un amateur en réponse aux critiques qui ont paru sur l'Exposition de tableaux*, 1753, in-12.

Collection David Weill. — Paris, s. d. [1928], 3 vol. in-fol.

Correspondance littéraire, philosophique et critique, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc., publiée par Maurice Tourneux. — Paris, 1877-1882, 16 vol. in-8°.

Cucuel (Georges), *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle.* — Paris, 1913, in-8°.

Dacier (Émile), *Le Musée de la Comédie-Française.* — Paris, 1905, in-4°.

Dacier (Émile), *Une danseuse de l'Opéra sous Louis XV : Mlle Sallé.* — Paris, 1909, in-12.

Dacier (Émile), *Un pastel de La Tour : le portrait de Mlle Sallé.* (*Revue de l'Art*, t. XXIV (1908), p. 332.)

Dacier (É.) et Ratouis de Limay, *Exposition des pastels français des XVIIe et XVIIIe siècles. Catalogue.* — Paris, mai-juin 1927, in-12 carré.

Dacier (É.) et Ratouis de Limay (P.), *Pastels français.* Avant-propos de M. David Weill. — Paris, Bruxelles, 1927, in-4°.

[Daudet de Jossac], *Sentimens sur les tableaux exposés au Salon.* — Paris, 1769, in-12.

[De la Porte], *Sentimens sur plusieurs des tableaux exposés cette année dans le grand Sallon du Louvre*, 1755, in-12.

Desmaze (Charles), *De La Tour, peintre du roi Louis XV.* — Saint-Quentin, 1853, in-8°.

Desmaze (Charles), *Maurice-Quentin de La Tour, peintre du roi Louis XV.* — Paris, 1854, in-32.

Desmaze (Charles), *Le reliquaire de M.-Q. de La Tour, peintre du roi Louis XV. Sa correspondance et son œuvre.* — Paris, 1874, in-8°.

Desmaze (Charles), *Le premier amour du peintre M.-Q. de La Tour.* (*L'Art*, t. IV, 1875, p. 190-191.)

Desmaze (Charles), *Le Musée de La Tour à Saint-Quentin.* — Paris, 1877, in-fol.

Desmaze (Charles), *L'œuvre du peintre de La Tour*, photographié par M. Hendricks. — Saint-Quentin et Paris, 1878, in-4°.

Desnoiresterres (Gustave), *Essai d'iconographie voltairienne.* (*L'Art*, t. VI, 1876, *passim.*)

Diderot (Denis), *Œuvres complètes...*, avec notes, notices, table, par J. Assézat. — Paris, 1874-1877, 20 vol. in-8°. (T. I, X, XI.)

Dohme (R.), *L'École française du XVIIIe siècle.* (*Jahrbuch der Koniglich Preussitchen Kunstsammlungen*, t. IV, 1883, p. 253.)

Doniol (A.), *Histoire du XVIe arrondissement.* — Paris, 1902, in-4°.

Dréolle de Nodon (Ernest), *Éloge biographique de Maurice-Quentin de La Tour..., suivi de notes et documents historiques.* — Paris, 1856, in-8°.

Dreux du Radier, *L'Europe illustre*, 1755, 5 vol. in-4°.

Dreyfus (Carle), *La collection de Mme la marquise de Ganay.* (*Les Arts*, 1909, n° 96, p. 10.)

Dubois-Cornuau (R.), *Pâris de Monmartel.* — Paris, 1917, in-4°.

Dumont-Wilden (L.), *Le portrait en France.* — Bruxelles, 1909, in-8°.

Duplaquet (l'abbé), *Éloge historique de M. Maurice-Quentin de La Tour.* — Saint-Quentin, 1789, in-8°.

École (L') de l'homme ou Parallèle des portraits du siècle et des tableaux de l'Écriture sainte. — Londres, 1753, t. II, in-16, p. 70-71.

Erhard (Hermann), *Der pastellmaler Ludwigs XV.* — Munich, 1920, in-8°.

Estève, *Lettre à un ami sur l'Exposition de tableaux faite dans le grand sallon du Louvre le 25 août 1753.* — S. l. s. d., in-12.

Estève, *Lettre à un partisan du bon goût sur l'Exposition des tableaux faite dans le grand sallon du Louvre le 28 août 1755*, in-12.

Estève, *Seconde lettre à un partisan du bon goût sur l'Exposition des peintures, gravures et sculptures, faite par messieurs de l'Académie royale dans le grand salon du Louvre le 28 août 1755*, in-12.

État des logements aux galeries du Louvre. (*Archives de l'Art français*, 1851-1852, p. 202.)

Fleury (Élie), *Un portrait de Jean-Jacques Rousseau.* (*L'artiste*, t. CXLVIII, 1899, p. 313-322.)

Fleury (Élie), *La collection de La Tour à Saint-Quentin pendant l'occupation allemande.* — Paris, 1918, in-16. (*Revue hebdomadaire*, t. IX, n° 38.)

Fleury (Élie), *Catalogue raisonné de la collection M.-Q. de La Tour à Saint-Quentin.* — Paris, 1919, in-8°.

Fleury (Élie), *Deux nouveaux La Tour récemment découverts* (Dumont et Mlle Ferrand). (*Burlington Magazine*, Londres, juin 1922, in-4°, p. 26-31.)

Fleury (É.) et Brière (G.), *Catalogue des pastels de M.-Q. de La Tour. Collection de Saint-Quentin et Musée du Louvre.* — Paris, 1920, in-8°.

Fourcaud (L. de), *Le pastel et les pastellistes français au XVIIIe siècle.* (*Revue de l'Art*, t. XXIV, 1908, p. 18-20, 109-126, 221-226.)

François de La Tour, musicien, père de Maurice-Quentin de La Tour (1694). (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1876, in-8°, p. 23.)

Furcy-Raynaud (Marc), *Correspondance de M. d'Angeviller avec Pierre.* (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1906, in-8°, p. 343.)

[Garigue (l'abbé)], *Sentimens d'un amateur sur l'Exposition des tableaux du Louvre et la critique qui en a été faite.* — Paris, 31 aoust 1753, in-12.

Gasté (Armand), *Le portrait original de d'Alembert.* — Paris, in-8°. (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, t. XX, 1896, p. 290-296.)

Godet (Philippe), *Lettres de Belle de Zuylen à C. d'Hermenches.* — Paris, 1908, in-8°.

Godet (Philippe), *Un portrait inédit de La Tour.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1905^2, p. 207-219.)

Godet (Philippe), *Madame de Charrière et ses amis.* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XIII.)

Goncourt (Ed. et J. de), *L'art du XVIIIe siècle.* — Paris, 1906, 3 vol. in-12.

Goncourt (Ed. et J. de), *Chardin.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1863^2, p. 515.)

Goncourt (Ed. et J. de), *La Tour.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1867^1, p. 127-153, 358-371.)

Goncourt (Edmond de), *La maison d'un artiste.* — Paris, s. d., 2 vol. in-12.

Grandin (G.), *Contrat de mariage de François de La Tour, père de Maurice-Quentin de La Tour.* (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1894, in-8°, p. 62-63.)

Grandin, *Les Colart, les Lenain, les de La Tour et autres peintres originaires de Laon.* Notes et documents. (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1894, in-8°, p. 5.)

Gillet (Louis), *Le rapatriement de La Tour. Les pastels de Saint-Quentin au Louvre.* (*Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1919.)

Guiffrey (Jules), *Correspondance inédite de Maurice-Quentin de La Tour.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1885^1, p. 201-216, 309-321.)

Guiffrey (Jules), *Brevets de logements dans la galerie du Louvre.* (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1837, in-8°, p. 90.)

Guiffrey (Jules), *Correspondance inédite de Maurice-Quentin de La Tour.* — Paris, in-4°. (*Gazette des Beaux-Arts*, 1885^1, p. 201, 309.)

Guiffrey (Jean) et Marcel (Pierre), *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre et du musée de Versailles.* — Paris, 1907-1921, 9 vol. in-4°, en cours de publication. (*Archives des musées nationaux et de l'école du Louvre.*)

Haussonville (comte d'), *La statue de Voltaire par Pigalle.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1903^2, p. 361, 363.)

Henriot (Gabriel), *La collection David Weill.* — Paris, 1925, in-4°. (*L'Amour de l'Art*, p. 10.)

Hordret (Louis), *Histoire des droits anciens... de la ville de Saint-Quentin*, 1781.

Houssaye (Arsène), *Voyage autour de ma chambre.* (*L'Artiste*, t. XL, 1848, p. 139.)

Houssaye (Arsène), *Quelques figures de l'autre monde.* (*L'Artiste*, t. XLI, 1849, p. 85.)

Houssaye (Arsène), *La Tour.* (*L'Artiste*, t. XLII, 1849, p. 195-200.)

Huquier le fils, *Lettre sur l'Exposition des tableaux au Louvre*, avec des notes historiques. — S. l., 1753, in-12.

Intermédiaire des chercheurs et des curieux, t. II (1865, col. 260, 349 ; t. VII (1874), col. 149, 220. 221, 404 ; t. XVIII (1885), col. 199, 230, 283 ; t. XXVII (1893), col. 247, 570 ; t. XXVIII (1893), col. 76, 77, 212 ; t. LVI (1907), col. 558, 696, 785, 870 ; t. LXVII, col. 428.

Interrogatoire d'Anne Bougier, maîtresse de La Tour. (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1875, in-8°, p. 303-304.)

Jal (A.), *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.* — Paris, 1872, in-8°, col. 745.

Jal (A.), *La Tour.* (*L'Artiste*, t. LXXX, 1866, p. 101-102.)

Jamot (Paul), *La collection Camondo au Musée du Louvre.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1914, p. 390-392.)

Journal encyclopédique, 1769, in-8°.

Jugement sur les principaux ouvrages exposés au Louvre. — Paris, 1751, in-8°.

LACOMBE (Jacques), *Le Salon*, 1753, in-12.

LA FIZELIÈRE (Albert DE), *L'art et les femmes en France : Madame de Pompadour.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1860$^{3-4}$, p. 296, 304.)

[LA FONT DE SAINT-YENNE], *Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France, avec un examen des principaux ouvrages exposés au Louvre le mois d'août 1746.* — Paris, 1746 et 1747, in-12.

[LA FONT DE SAINT-YENNE], *Sentimens sur quelques ouvrages de peinture, sculpture et gravure écrits à un particulier en province*, 1754, in-12.

LALAUZE (Adolphe), *Le Musée de Maurice-Quentin de La Tour à Saint-Quentin.* Soixante-dix portraits gravés par Adolphe Lalauze, préface de Paul Lacroix.

LAPAUZE (Henry), *Les pastels de Maurice-Quentin de La Tour à Saint-Quentin*, préface par M. G. Larroumet. — Paris, s. d. [1899], in-fol.

LAPAUZE (Henry), *La Tour et son œuvre au Musée de Saint-Quentin.* — Paris, 1905, 2 vol. in-4°.

LAPAUZE (Henry), *Les pastels de Maurice-Quentin de La Tour du Musée Lécuyer à Saint-Quentin.* — Paris, 1919, in-fol.

LAPAUZE (Henry), *La vérité sur les pastels de La Tour du Musée Lécuyer à Saint-Quentin.* (*Les Arts*, 1917, n° 163, p. 10.)

[LAUGIER (le P.)], *Jugement d'un amateur sur l'Exposition des tableaux.* Lettre à M. le marquis de V*** (Vence), 1753, in-12.

[LE BLANC (l'abbé)], *Lettre sur la peinture, sculpture, architecture, à M. ***, par une Société d'amateurs.* — Paris, 1748, in-8°.

[LE BLANC (l'abbé)], *Observations sur les ouvrages de MM. de l'Académie de peinture et de sculpture exposés au Sallon du Louvre en l'année 1753 et sur quelques écrits qui ont rapport à la peinture. A Monsieur le président de B****, 1753, in-12.

LECOCQ (Georges), *Documents inédits sur M.-Q. de La Tour, publiés d'après les archives municipales.* — Saint-Quentin, 1876, in-8°.

LEMOISNE (Paul-André), *Les collections de MM. G. et H. Pannier.* (*Les Arts*, 1907, n° 63, p. 20.)

LEMOISNE (Paul-André), *Exposition de cent pastels et de bustes du XVIIIe siècle, organisée par Mme la marquise de Ganay.* (*Les Arts*, 1908, n° 82, p. 16.)

LEMOISNE (Paul-André), *Quelques tableaux de l'École française du XVIIIe siècle au musée d'Aix-en-Provence.* (*Les Arts*, 1918, n° 167, p. 14.)

Lettre à Monsieur de Poiresson-Chamarande, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Chaumont-en-Bassigny, au sujet des tableaux exposés au Salon du Louvre. — Paris, 1741, in-12.

Lettre sur l'Exposition des ouvrages de peinture, sculpture, etc., de l'année 1747, et en général de l'utilité de ces sortes d'expositions, à Monsieur R. D. R. — Paris, 1747, in-8°.

Lettre sur le Salon de 1755 adressée à ceux qui la liront. — Amsterdam, chez Arkstée et Merkus, 1755, in-12.

Lettres sur quelques écrits de ce temps. Au sujet des tableaux qui ont été exposés dans le grand Salon du Louvre en 1753. — Paris, 20 octobre 1753, in-12.

Lettre sur l'Exposition des ouvrages de peinture et de sculpture au Sallon du Louvre en 1769. — A Rome et se trouve à Paris chez Vente, 1769, in-12.

LIEUDÉ DE SEPMANVILLE (M. DE), *Réflexions nouvelles d'un amateur des Beaux-Arts, adressées à Mme de X. par M. Lieudé de Sepmanville, pour servir de supplément à la lettre sur les ouvrages de peinture, sculpture, etc., de l'année 1747.* — Paris, 1747, in-8°.

Liste chronologique des membres de l'Académie de peinture et de sculpture, depuis son origine, le 1er février 1648, jusqu'au 8 août 1793, jour de sa suppression. (*Archives de l'Art français*, 1851-1852, in-8°, p. 386.)

Livrets des Salons, édit. par Jules Guiffrey, *passim.*

LUYNES (duc DE), *Mémoires sur la cour de Louis XV*, publiés par Dussieux et Soulié. — Paris, 1860-1865, 17 vol. in-8°, t. V, p. 90 ; t. VIII, p. 205.

LYAUTEY (Pierre), *Trois portraits de Jacques-Jean Dumont, dit le Romain, peintre et graveur, par Maurice-Quentin de La Tour.* (*La Renaissance de l'Art français*, 1921, p. 660.)

MAGNIER (Ch.), *Madame de Pompadour et La Tour.* — Saint-Quentin, 1904, in-8°.

MAGNIN (Jeanne), *Un cabinet d'amateur parisien en 1922.* — Paris, 1924, in-4°.

MANTZ (Paul), *Les portraitistes au XVIIIe siècle.* (*L'Artiste*, t. LI, 1854, p. 177-178.)

MARIETTE, *Abécédario.* (*Archives de l'Art français*, t. III, 1854-1856, in-8°, p. 66-78.)

MARQUET DE VASSELOT (J.-J.), *La collection de la marquise Arconati-Visconti.* (*Les Arts*, 1903, n° 20.)

MASSON (Frédéric), *La Tour au Musée de Saint-Quentin.* (*Les Arts*, 1904, n° 34, p. 26.)

MATHON DE LA COUR (Charles-Joseph), *Lettre à M*** sur les peintures, les sculptures et les gravures exposées au Sallon du Louvre en 1765.* — Paris, 1765, in-12.

Mercure de France, 1737, juin, t. II, p. 1409. — 1743, déc., t. II, p. 2615. — 1745, janv., p. 152. — 1747, juillet, p. 135 ; sept., p. 124 ; déc., t. II, p. 120. — 1748, sept., p. 163. — 1751, oct., p. 166. — 1753, oct., p. 162 ; nov., p. 152. — 1755, nov., p. 182. — 1757, oct., t. II, p. 162. — 1761, oct., t. I, p. 161 ; t. II, p. 121. — 1763, oct., t. II, p. 197 ; nov., p. 207. — 1769, oct., t. I, p. 184. — 1770, oct., t. I, p. 178. — 1771, oct., t. I, p. 194 ; nov., p. 162. — 1778, févr., p. 205. — 1788, mai, p. 89. — 1789, oct., p. 70.

MICHEL (André), *Exposition des dessins du siècle.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1884^{1}, p. 222.)

MONTESQUIOU (Robert DE), *Les trois Vernet.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1898^{2}, p. 79.)

NŒUFVILLE DE BRUNAUBOIS DE MONTADOR (chevalier DE), *Description raisonnée des tableaux exposés au Louvre. Lettre à Madame la marquise de S. P. R.*, 1738 et 1739.

NOLHAC (Pierre DE), *Louis XV et Madame de Pompadour.* — Paris, 1903, in-4°.

Notice historique et biographique sur Maurice-Quentin de La Tour, suivie du Catalogue du Musée et du programme de la fête du 4 mai 1856. — Saint-Quentin, 1856, in-18.

Observations d'une Société d'amateurs sur les tableaux exposés cette année 1761, tirées de l' « Observateur littéraire » de M. l'abbé Joseph de la Porte. — Paris, 1761, in-12.

Observations sur les arts et sur quelques morceaux de peinture et de sculpture exposés au Louvre en 1748... par une Société d'amateurs. — Paris, 1748, in-12.

OLIVIER-MERSON, *La Tour au Musée de Saint-Quentin.* (*L'Artiste*, t. LXXVI, 1864, p. 73-76.)

PATOUX (Abel), *Les dernières années de M.-Q. de La Tour.* — Saint-Quentin, 1880, in-4°.

PATOUX (Abel), *De l'authenticité de quelques pastels du Musée Maurice-Quentin de La Tour.* (*L'Art*, 2e série, t. I, 1894, p. 49-52.)

PIOT (Eugène), *Cabinet de l'amateur.* — Paris, 1863, in-4°.

PORTALIS (baron Roger), *Exposition des pastellistes français à la rue de Sèze.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1885^{1}, p. 443-447.)

Préparations (Les) de M.-Q. de La Tour, conservées dans les musées et collections particulières (à l'exception du Musée de Saint-Quentin), *reproduites et accompagnées de notes critiques.* — Paris, 1914, in-fol. (*Société de reproduction des dessins de maîtres.*)

Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et d'architecture, publiés par Anatole de Montaiglon, 1875-1892. — Paris, 11 vol. in-8°.

Procuration donnée par Charles et Maurice-Quentin de La Tour à Pierre Boscher, libraire à Saint-Quentin. (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1893, in-8°, p. 110-111.)

PRODHOMME (J.-G.), *Un pastel de La Tour : Marie Fel.* (*Revue Pleyel*, septembre-novembre 1924, in-4°.)

[RENOU], *Lettre à l'auteur* (sur l'Exposition de cette année). — Paris, 1757, in-4°. (Extrait des *Observations sur la physique et les arts.*)

Répertoire d'art et d'archéologie. Dépouillement des périodiques français et étrangers. — Paris, 1910 et suiv., in-4°.

Réponse d'un aveugle à Messieurs les critiques des tableaux exposés au Sallon, 1755, in-12.

RIOUX-MAILLOU (Pedro), *Un pastel de La Tour* [*le notaire Laideguive*]. (*L'Art*, t. IV, p. 191-192.)

ROSLIN (C.), *Un peintre suédois à la cour de France : Alexandre Roslin, peintre du roi. Souvenirs de famille recueillis par son arrière-petit-fils.* (*Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1913.)

SAULNIER (Charles), *La collection François Flameng.* (*Les Arts*, 1918, n° 165, p. 2.)

SEYMOUR DE RICCI, *Collection du marquis de Biron.* (*Les Arts*, 1914, n° 149, p. 4.)

SOULAVIE (J.-L. GIRAUD-), *Histoire naturelle de la France méridionale.* — Paris, 1780-1784, 8 vol. in-8°.

STARING (A.), *M.-Q. de La Tour en Hollande.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1924^{1}, p. 175-180.)

Statue (Une) de Maurice-Quentin de La Tour à Saint-Quentin. — Paris, in-8°. (*Revue universelle des Arts*, t. II, 1855-1856, p. 324.)

STEIN (Henri), *La Société des Beaux-Arts de Montpellier, 1779-1787.* Mélanges Lemonnier. — Paris, 1913, in-8°. (*Archives de l'Art français.*)

STRYIENSKI (Casimir), *Marie-Josèphe de Saxe, dauphine, et ses peintres.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1902^{2}, p. 11, 230.)

STRYIENSKI (Casimir), *Le Musée d'art et d'histoire de Genève.* (*Les Arts*, 1912, n° 131, p. 1.)

Sujets des morceaux de réception des membres de l'ancienne Académie de peinture... (*Archives de l'Art français*, 1852-1853, in-8°, p. 365.)

Sur le portrait de Jean-Jacques Rousseau par La Tour. Extrait des *Confessions.* — Paris, in-8°. (*Revue universelle des Arts*, t. I, 1855, p. 306.)

TOURNEUX (Maurice), *La Tour, biographie critique.* — Paris, s. d., in-8°. (*Les grands artistes.*)

TOURNEUX (Maurice), *La Tour chez ses notaires.* — Paris, in-4°. (*Gazette des Beaux-Arts*, 1885^{1}, p. 74.)

TOURNEUX (Maurice), *Un testament inédit de La Tour.* — Paris, 1904, in-8°.

TOURNEUX (Maurice), *Jean-Baptiste Perronneau.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1896^{1}, p. 18-20.)

TOURNEUX (Maurice), *La vie et l'œuvre de Maurice-Quentin de La Tour.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1899^{1}, p. 485-496.)

TOURNEUX (Maurice), *Études d'iconographie française : identification de deux modèles de La Tour.* — Paris, in-4°. (*Gazette des Beaux-Arts*, 1904^{1}, p. 275.)

TOURNEUX (Maurice), *Les portraits de Diderot.* (*L'Art*, t. XII, 1878, p. 122.)

TOURNEUX (Maurice), *Collection de M. Jacques Doucet.* (*Les Arts*, 1904, n° 36, p. 4, 6, 16.)

TOURNEUX (Maurice), *Cinq dessins attribués à La Tour.* (*Revue de l'Art*, t. XXV, 1909, p. 241.)

VAUDOYER (Jean-Louis), *La collection de M. Pierre Decourcelle.* (*Les Arts*, 1911, n° 111, p. 6.)

VOLTAIRE, *Œuvres.* — Paris, 1877-1883, 50 vol. in-8°.

WILDENSTEIN (Georges), *Un pastel de La Tour : le président de Rieux.* — Paris, 1919, in-4°. (*Études et documents pour servir à l'histoire de l'Art français du XVIIIe siècle.*)

WILDENSTEIN (Georges), *Le peintre Aved, sa vie et son œuvre.* — Paris, 1922, 2 vol. in-4°.

WILDENSTEIN (Georges), *Rapports d'experts.* — Paris, 1921, in-4°, col. 108. (*Études et documents pour servir à l'histoire de l'Art français du XVIIIe siècle.*)

WILDENSTEIN (Georges), *Liste des maîtres peintres et sculpteurs de l'Académie de Saint-Luc.* — Paris, 1926, in-12.

PLANCHES

Le numéro qui se trouve sous l'angle gauche de chaque sujet est le numéro d'ordre de la reproduction dans la suite des planches ; le numéro qui se trouve au-dessous de chaque légende est celui de la notice du catalogue qui concerne le sujet reproduit.



1 LA TOUR
A M. Marius Paulme
214

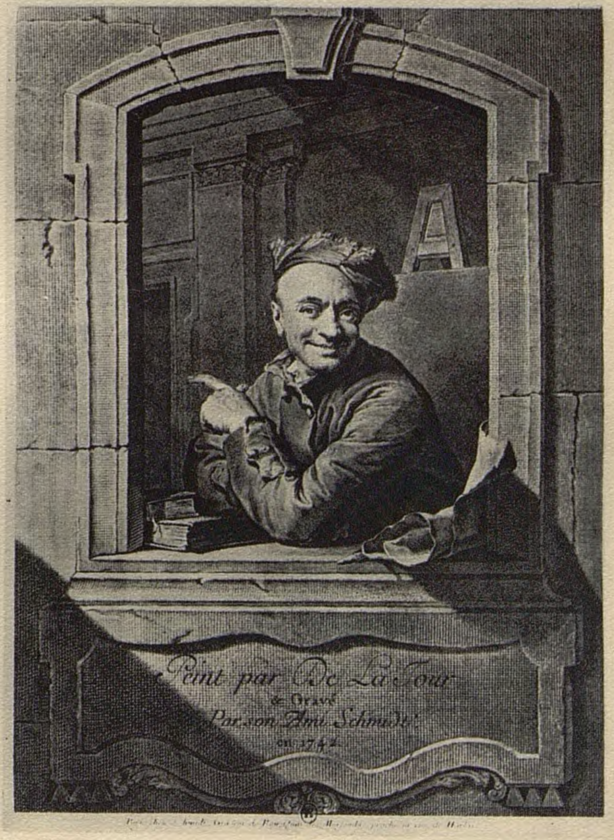


2 LA TOUR
A M. X., à Paris
215



Photo du musée

3 LA TOUR
Au Musée d'art et d'histoire, à Genève
212



4 LA TOUR
Gravé par Schmidt
212



Photo de l'éditeur

5

LA TOUR

A M. le comte Jean de Polignac, à Paris

213

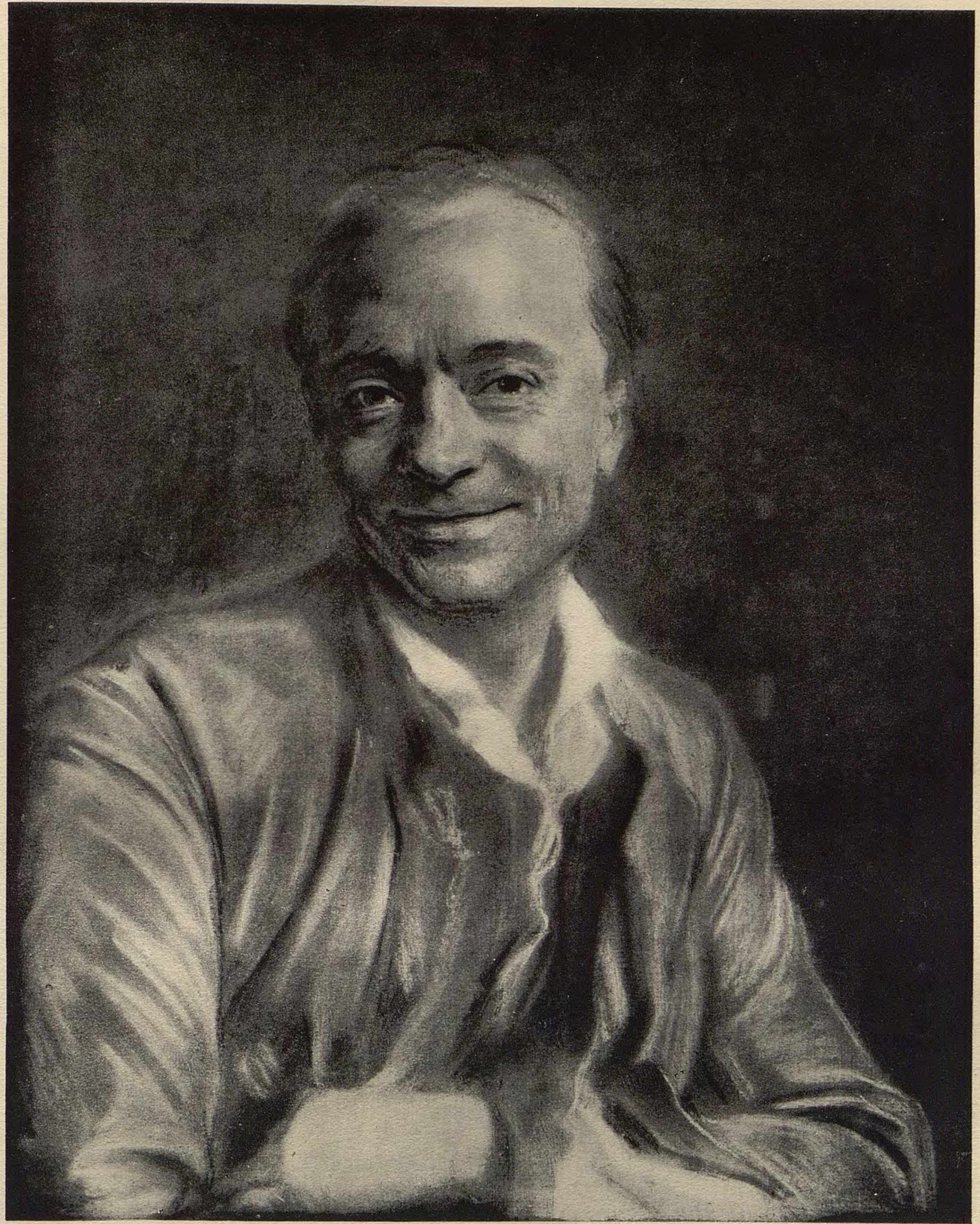


Photo Giraudon

6

LA TOUR

Au Musée du Louvre

250



Photo de l'éditeur

7

LA TOUR
A M. David Weill, à Paris
246



Photo de l'éditeur

8

LA TOUR VIEUX ET RIANT
A M. X., à Paris
252



Photo Braun

9 LA TOUR
Au musée de Dijon
247



Photo Giraudon

10 LA TOUR
Au Musée du Louvre (collection Camondo)
231

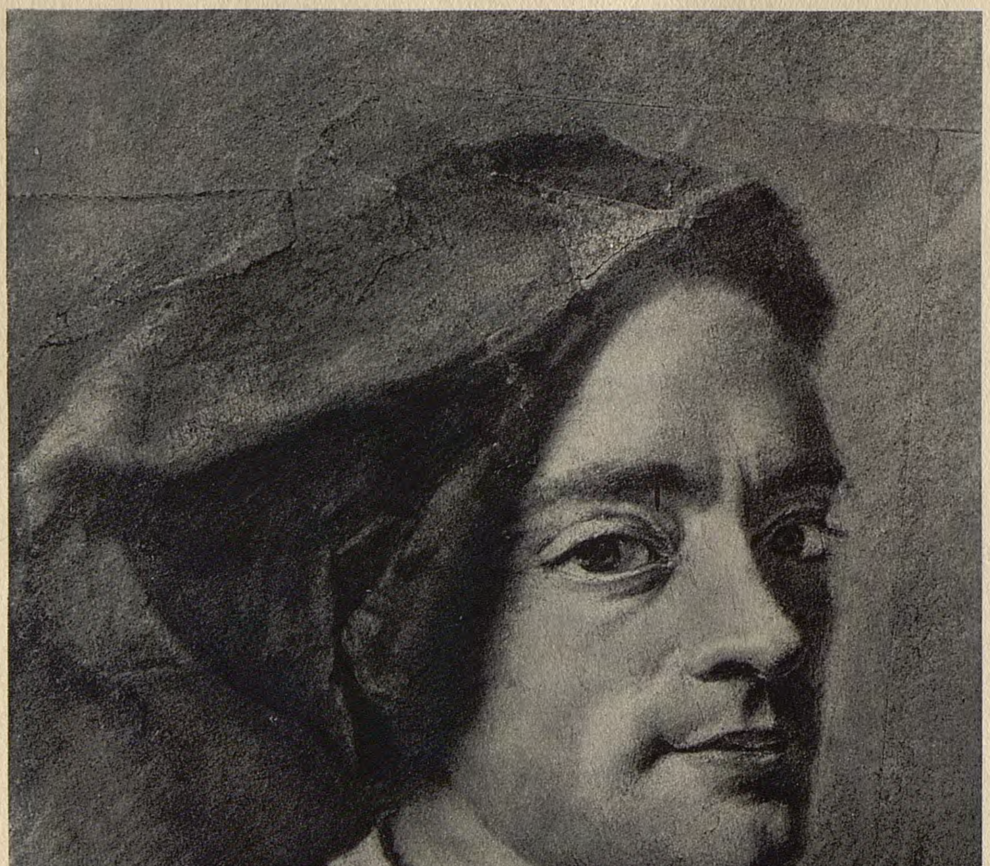


Photo de l'éditeur

11 LA TOUR
A M. X., à Paris
245

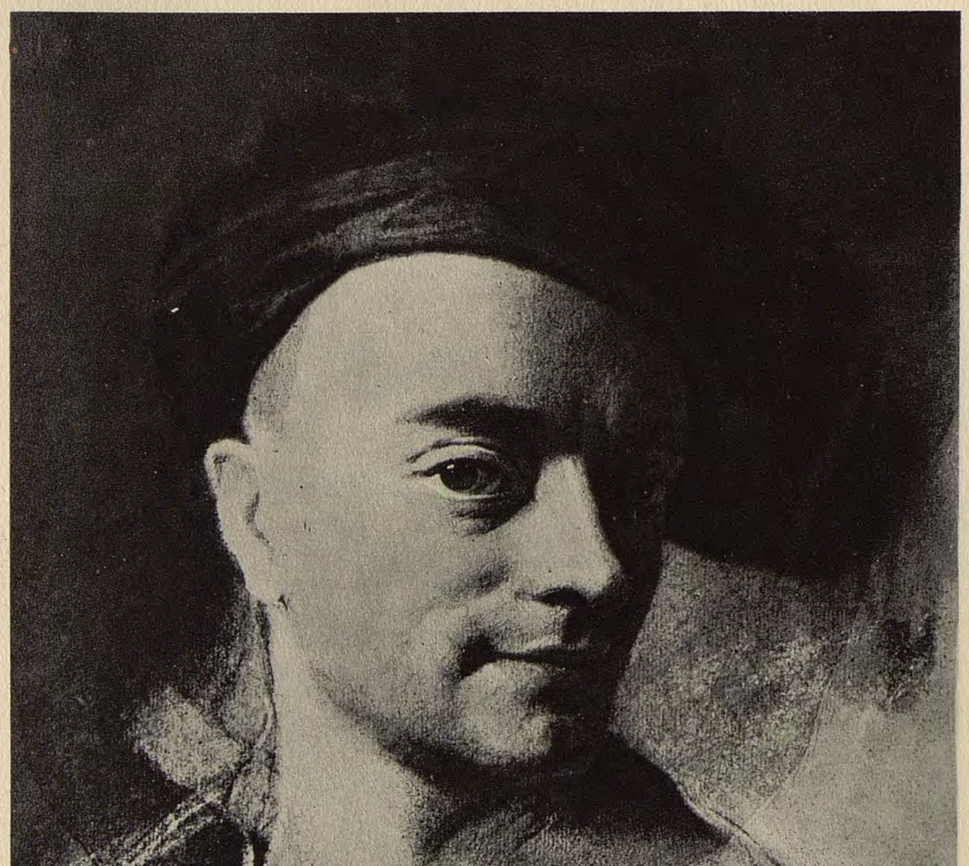


Photo Bulloz

12 LA TOUR
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
244

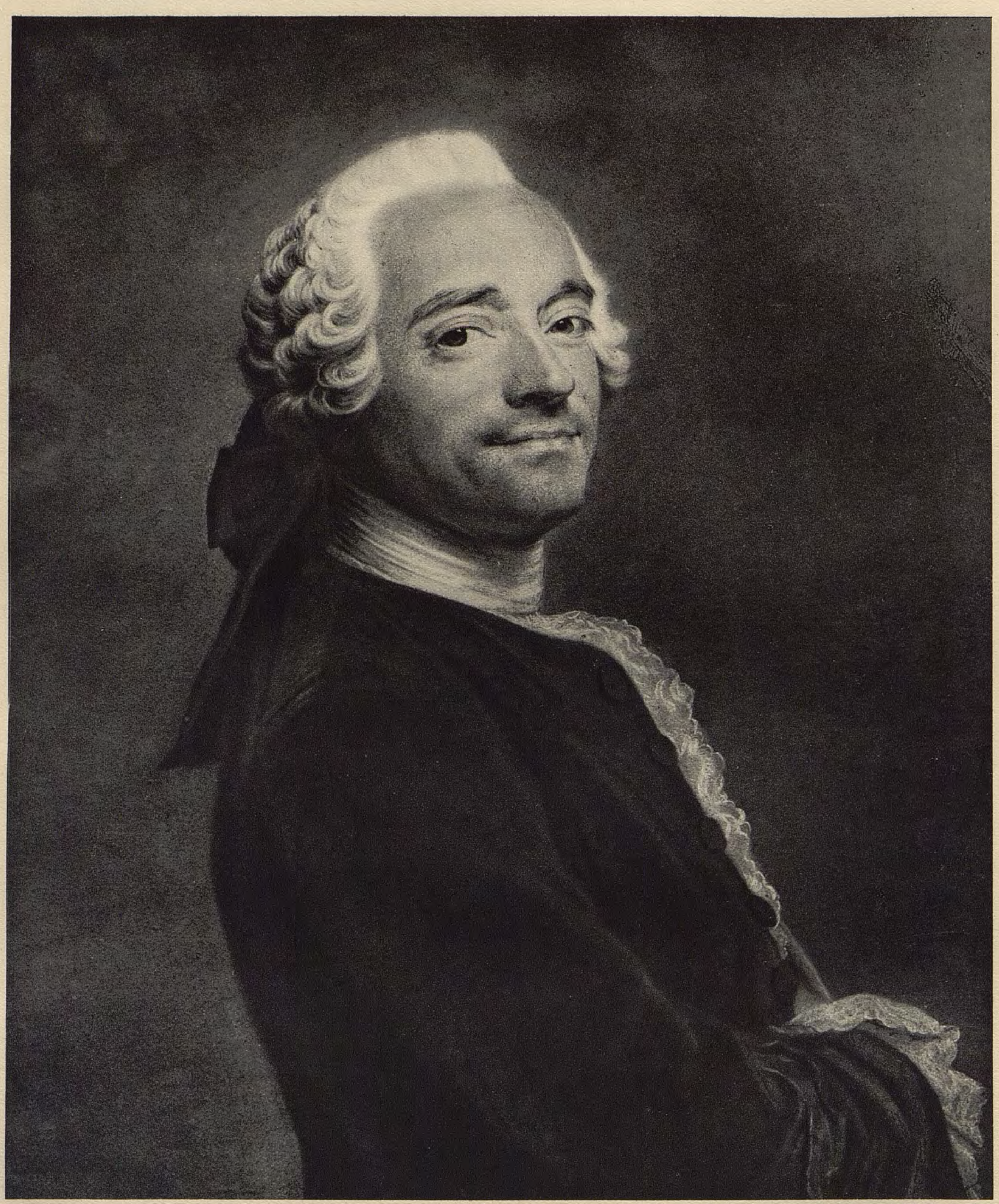


Photo Bulloz

13

LA TOUR
Au musée d'Amiens
235



Photo Giraudon

14

MARIE LECKZINSKA
Au Musée du Louvre
311



Archives photographiques

15

LE COMTE DE PROVENCE
Au musée du Louvre
407



Photo Bulloz

16

LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE DE SAXE
ET LE DUC DE BOURGOGNE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
327



Photo Braun

17 LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE DE SAXE

Au musée de Dresde



Photo Giraudon

18 LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE DE SAXE

Au Musée du Louvre



19 **LOUIS XV** *Photo Braun*
Au Musée du Louvre
277



20 **LE DAUPHIN** *Photo Giraudon*
Au Musée du Louvre
288



21 **LE MARQUIS DE SASSENAGE** *Photo de l'éditeur*
Collection Cognacq, à Paris
465



22 **XAVIER DE SAXE** *Photo Bulloz*
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
484



23 LE MARÉCHAL DE SAXE *Archives photographiques*

Au Musée Carnavalet

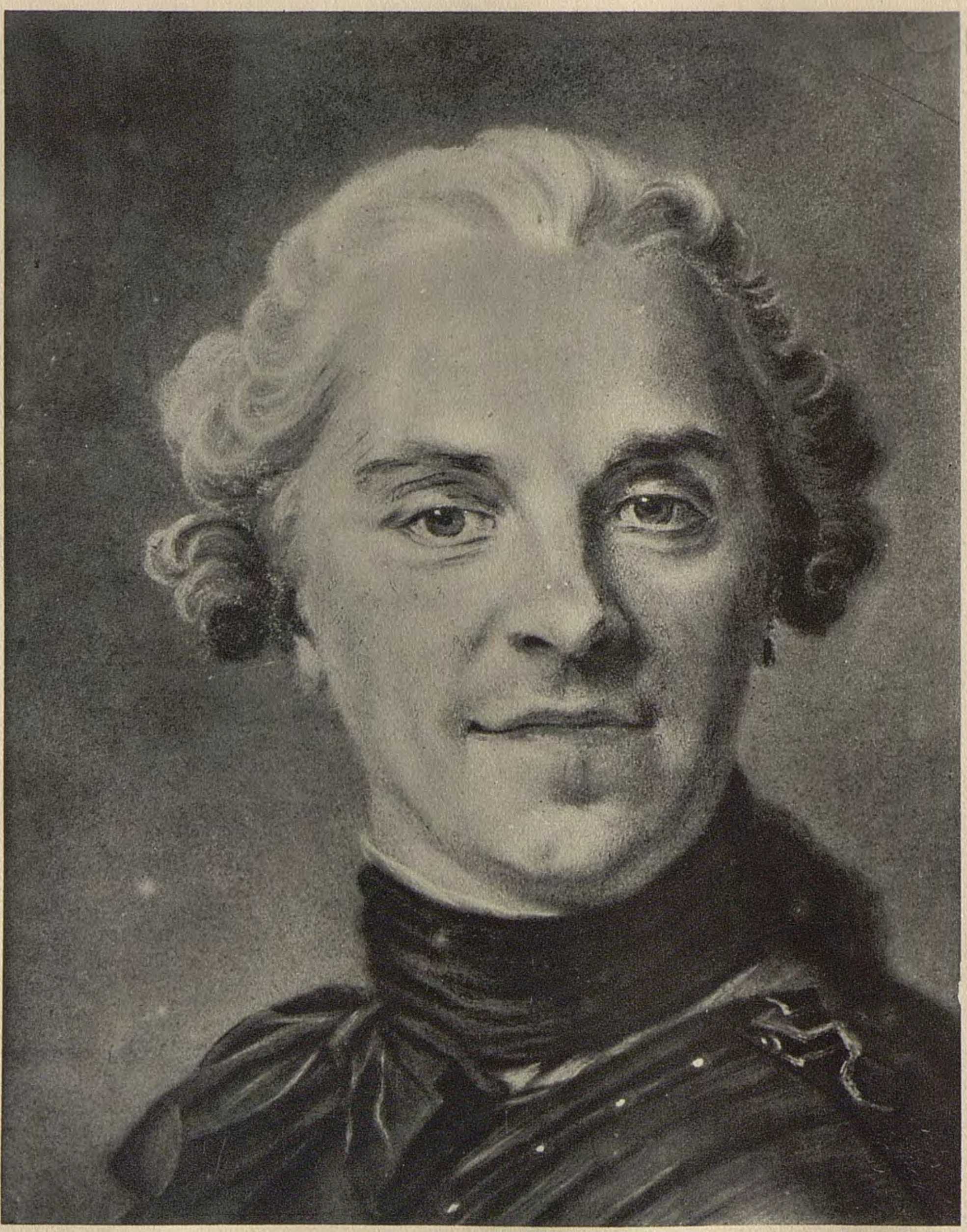
473



24 Mme DE POMPADOUR *Photo Braun*

A M. Otto Bemberg, à Paris

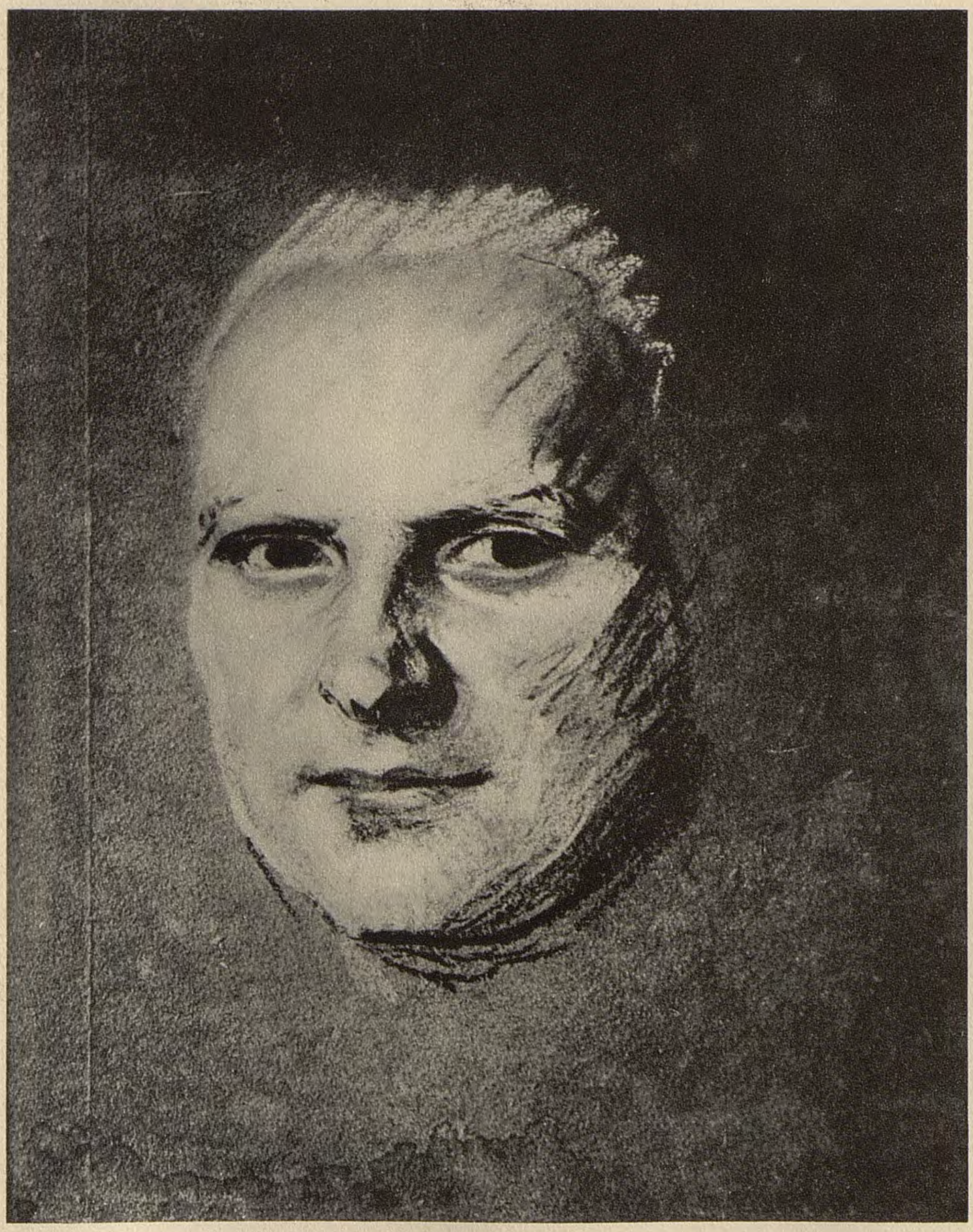
394



25 LE MARÉCHAL DE SAXE *Photo Bulloz*

Au Musée La Tour, à Saint-Quentin

474



26 L'ABBÉ RAYNAL

A M. C., à Paris

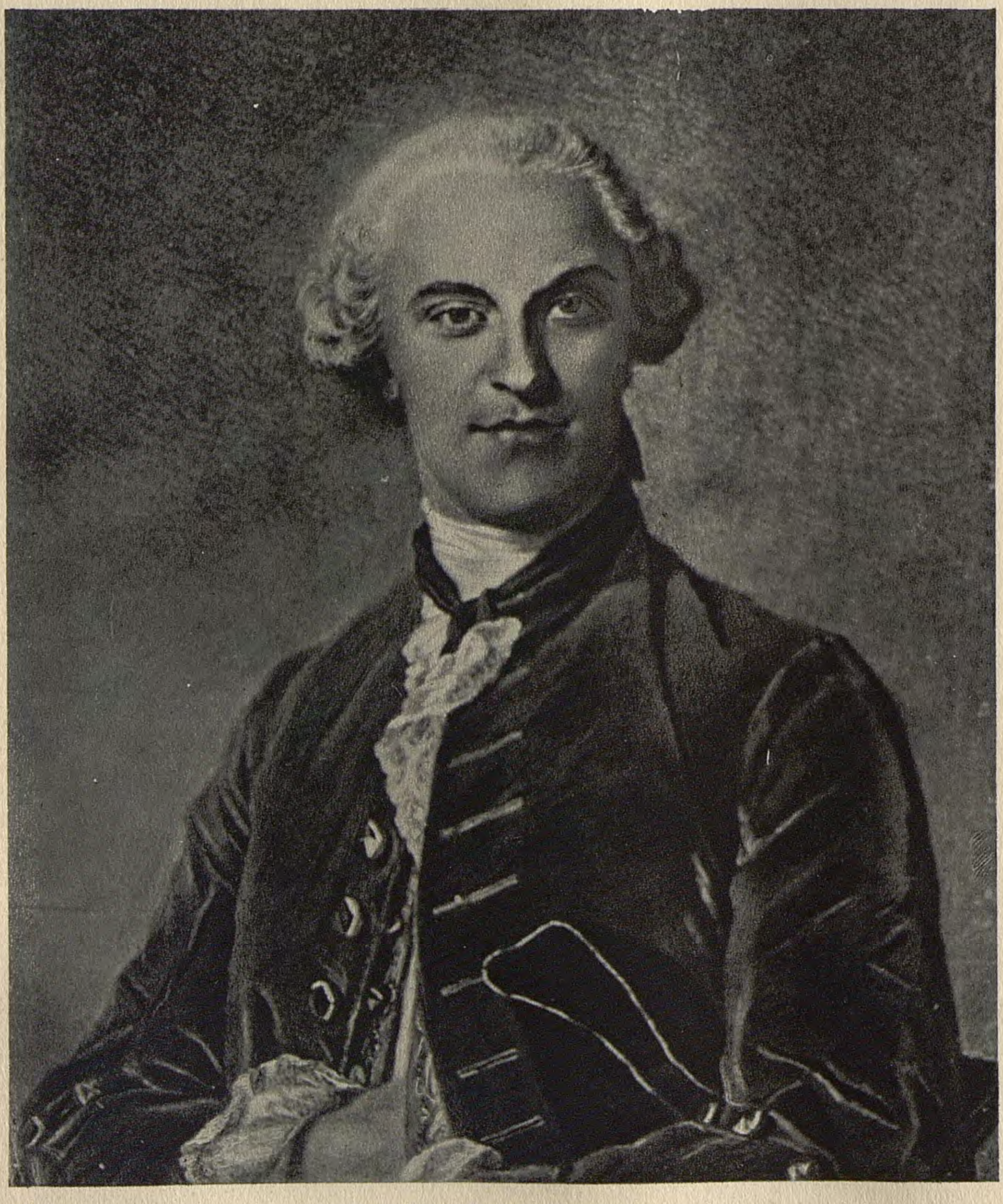
415



27 LA MARÉCHALE DE BELLE-ISLE *Photo de l'éditeur*
A M. Louis Hirsch
21



28 LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE *Photo de l'éditeur*
A M. Louis Hirsch
20



29 LORD COVENTRY
Ancienne collection Cronier
76



30 LADY COVENTRY
A Mme Hugo Finaly, à Paris
77



31 GRIMOD DE LA REYNIÈRE
A M. E. P., à Paris
173
Photo de l'éditeur



32 Mme GRIMOD DE LA REYNIÈRE
A Mme Hugo Finaly., à Paris
176
Archives photogr



33 GRIMOD DE LA REYNIÈRE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
172
Photo Bulloz



34 D'ARGENSON
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
8
Photo Bulloz



Photo de l'éditeur

35

LE PRÉSIDENT DE RIEUX
A MM. Wildenstein, à Paris
427



Photo Giraudon

36

Mme DE POMPADOUR
Au Musée du Louvre
385

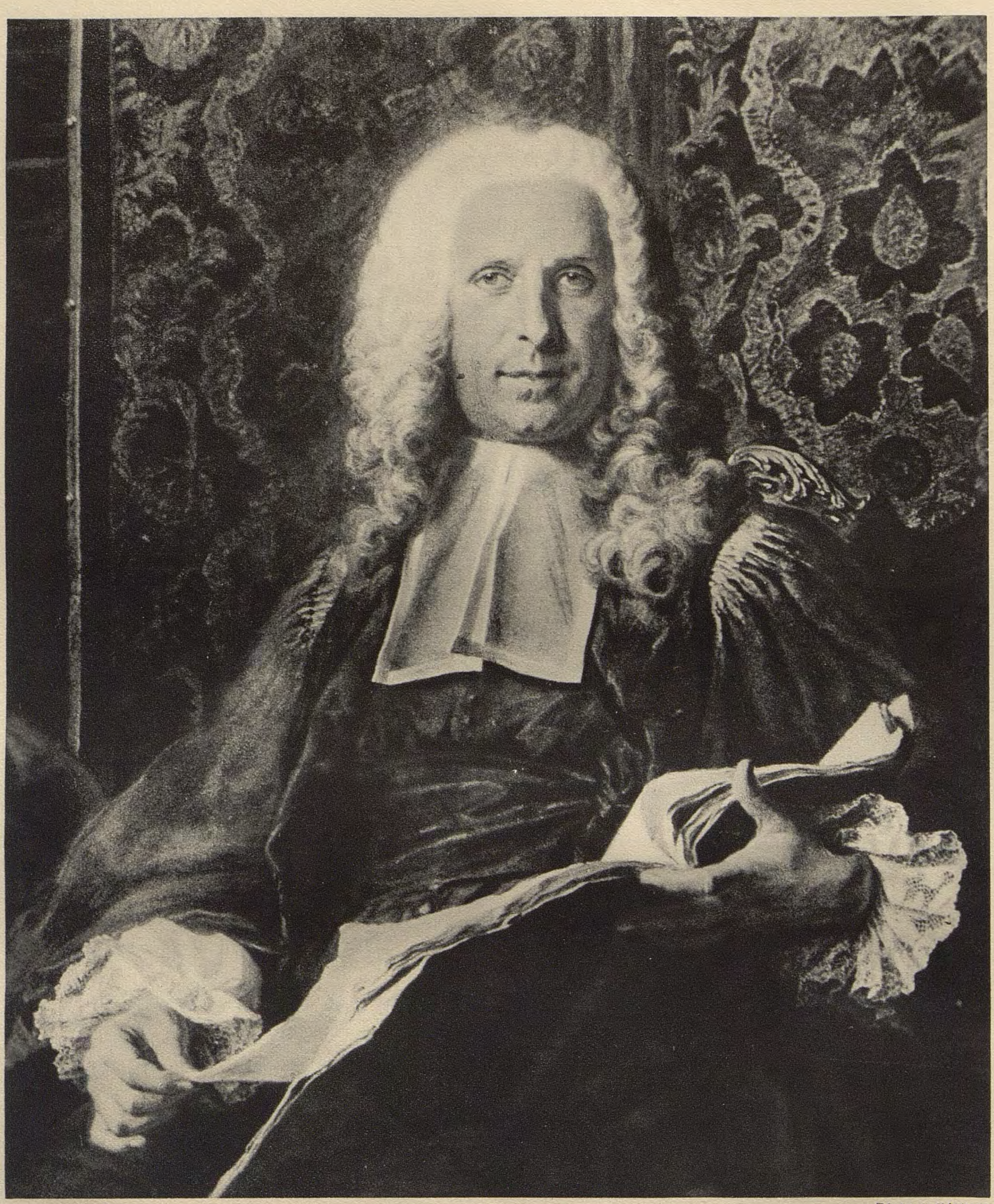


Photo de l'éditeur

37

LE PRÉSIDENT DE RIEUX

(Détail)



Archives photographiques

38

Mme DE POMPADOUR

Au Musée du Louvre

(Détail)

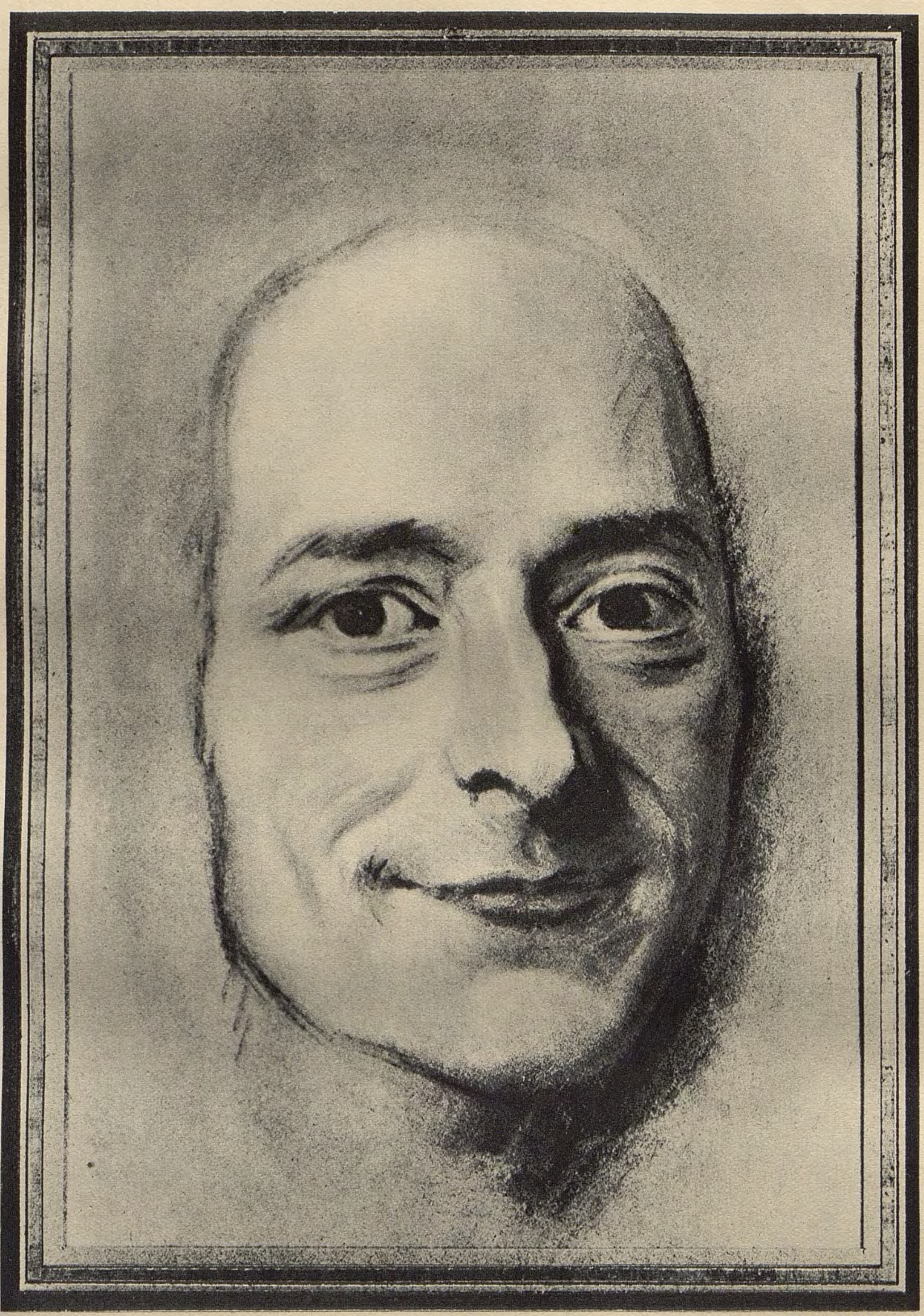


Photo de l'éditeur

39

VOLTAIRE

A M. Jules Straus, à Paris

525

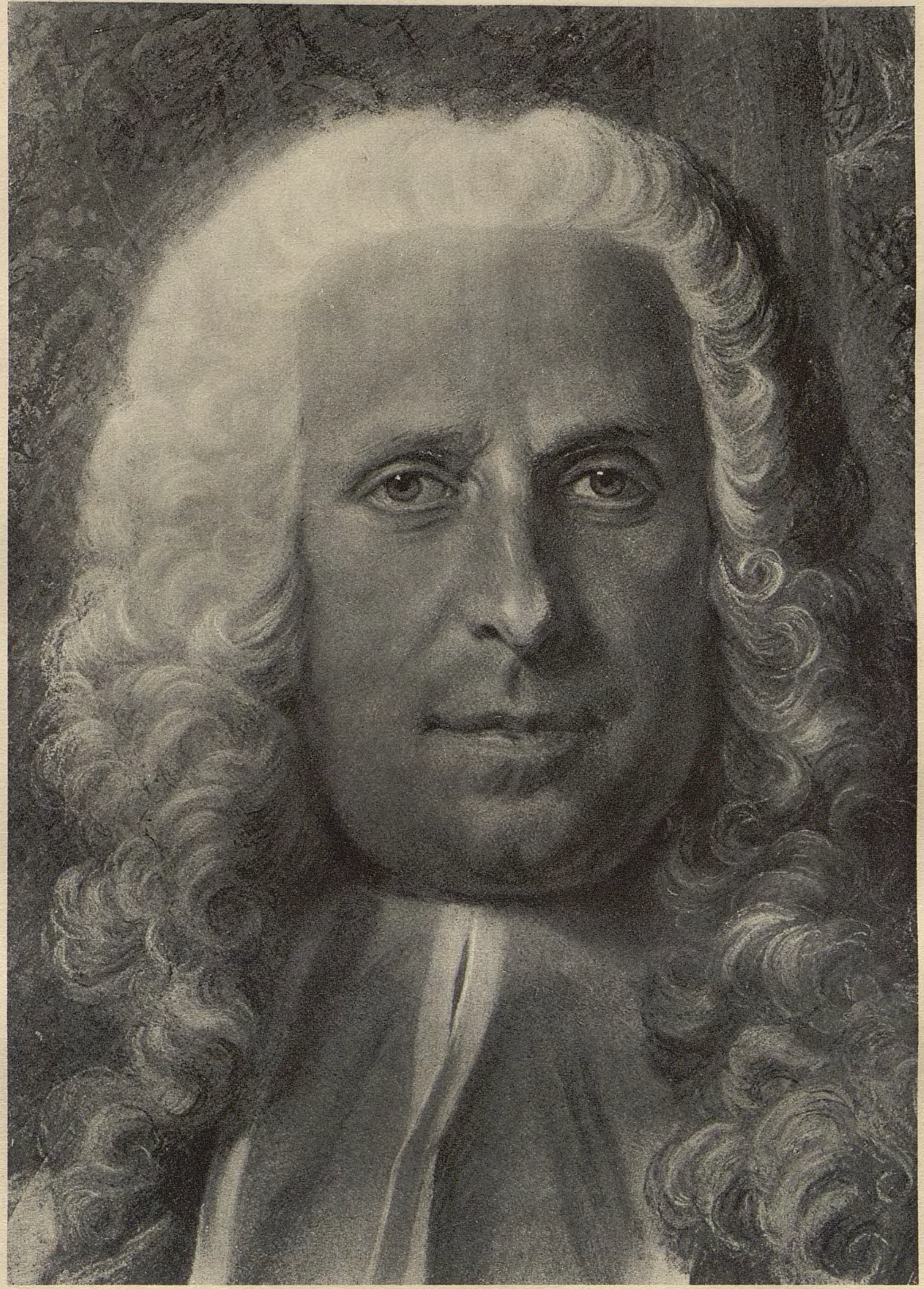


Photo de l'éditeur

40

LE PRÉSIDENT DE RIEUX

(Détail)

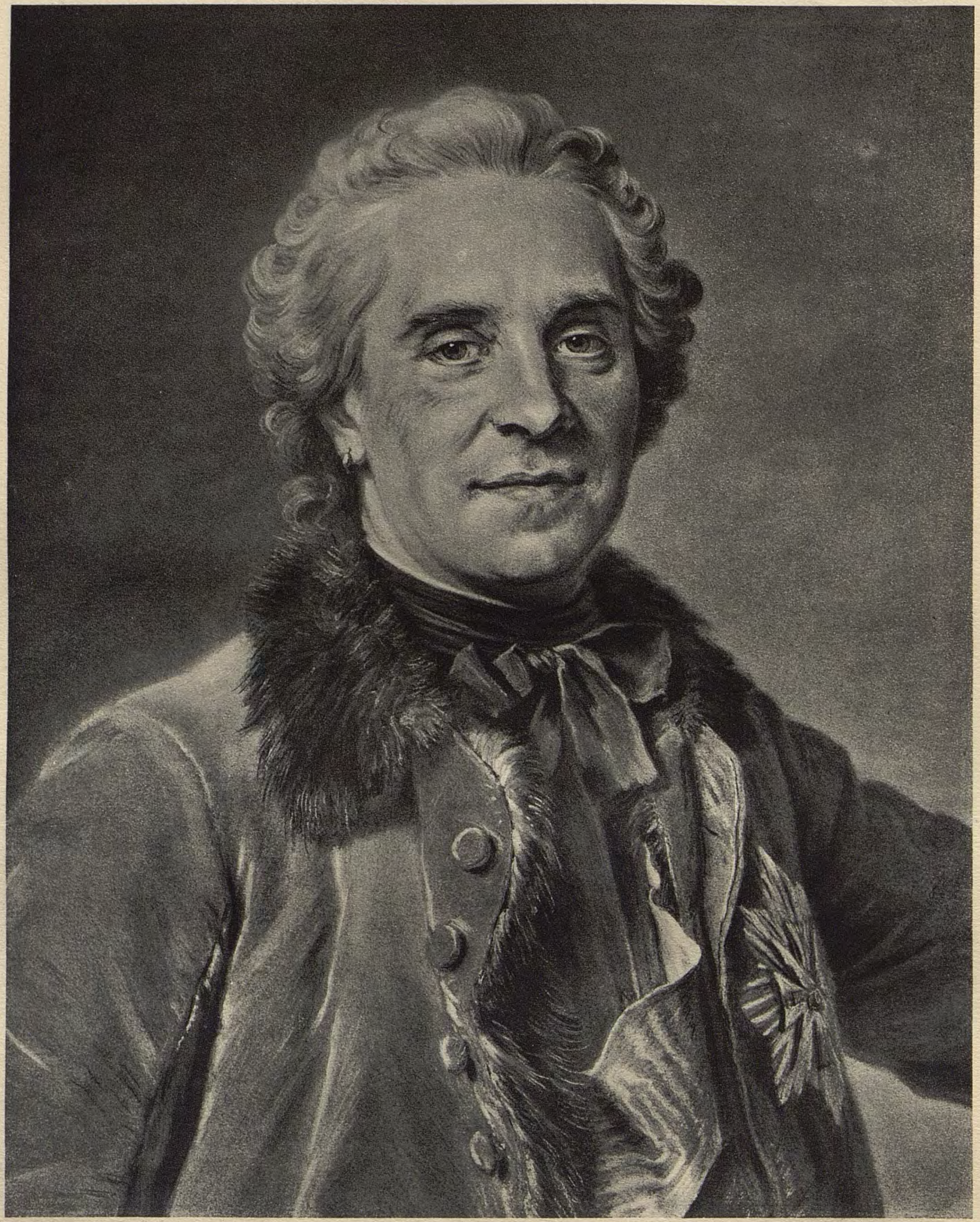


Photo Braun

41 LE MARÉCHAL DE SAXE
Au musée de Dresde
478

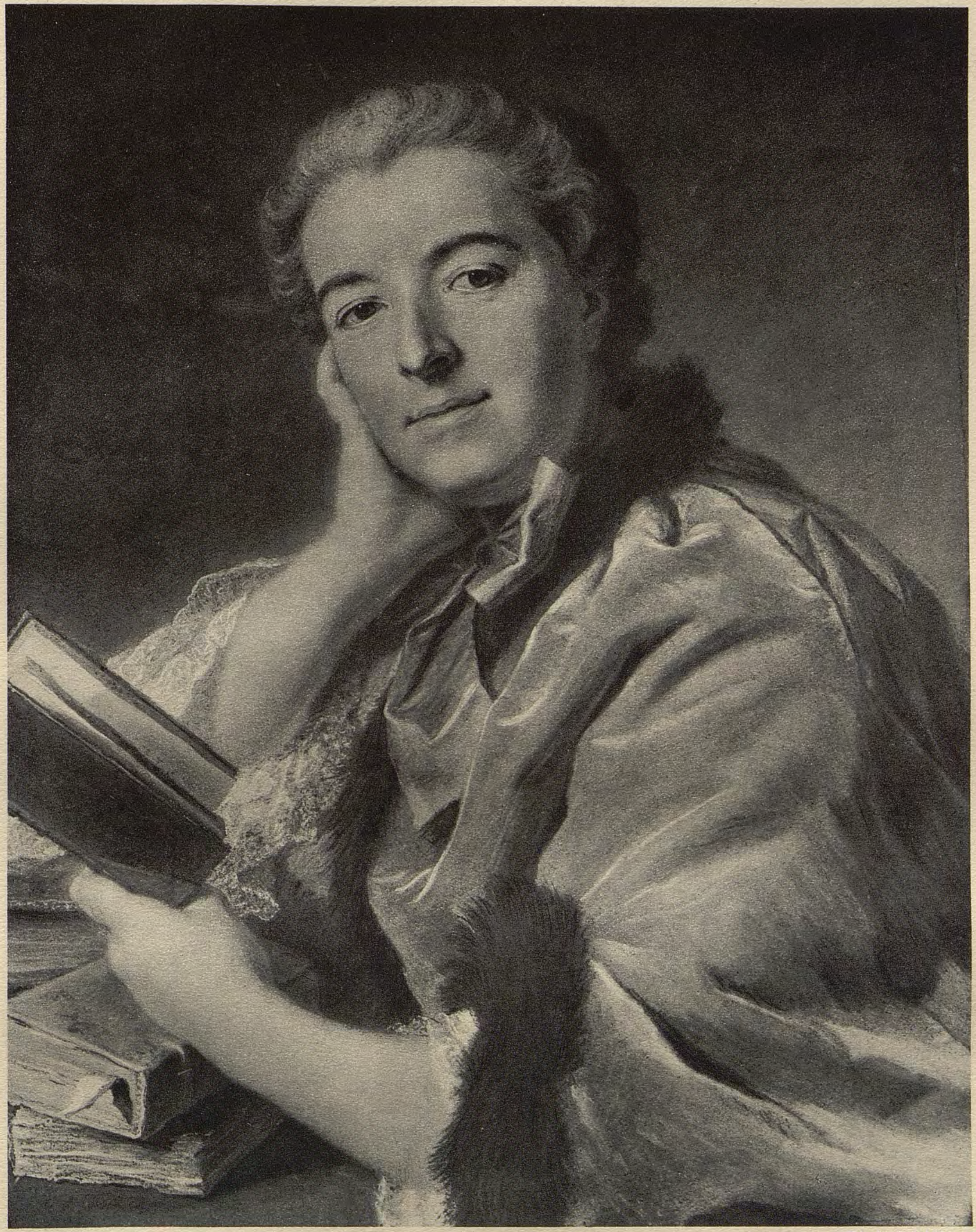


Photo de l'éditeur

42 Mme ROUILLÉ DE L'ÉTANG
A M. Patino, à Paris
436



Photo de l'éditeur

43

LE MARÉCHAL DE LOWENDAL
A MM. Wildenstein, à Paris
296



Photo Giraudon

44

LE MARÉCHAL DE SAXE
Au Musée du Louvre
471



Photo de l'éditeur

45 LA MARQUISE DE COURCY

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris

455

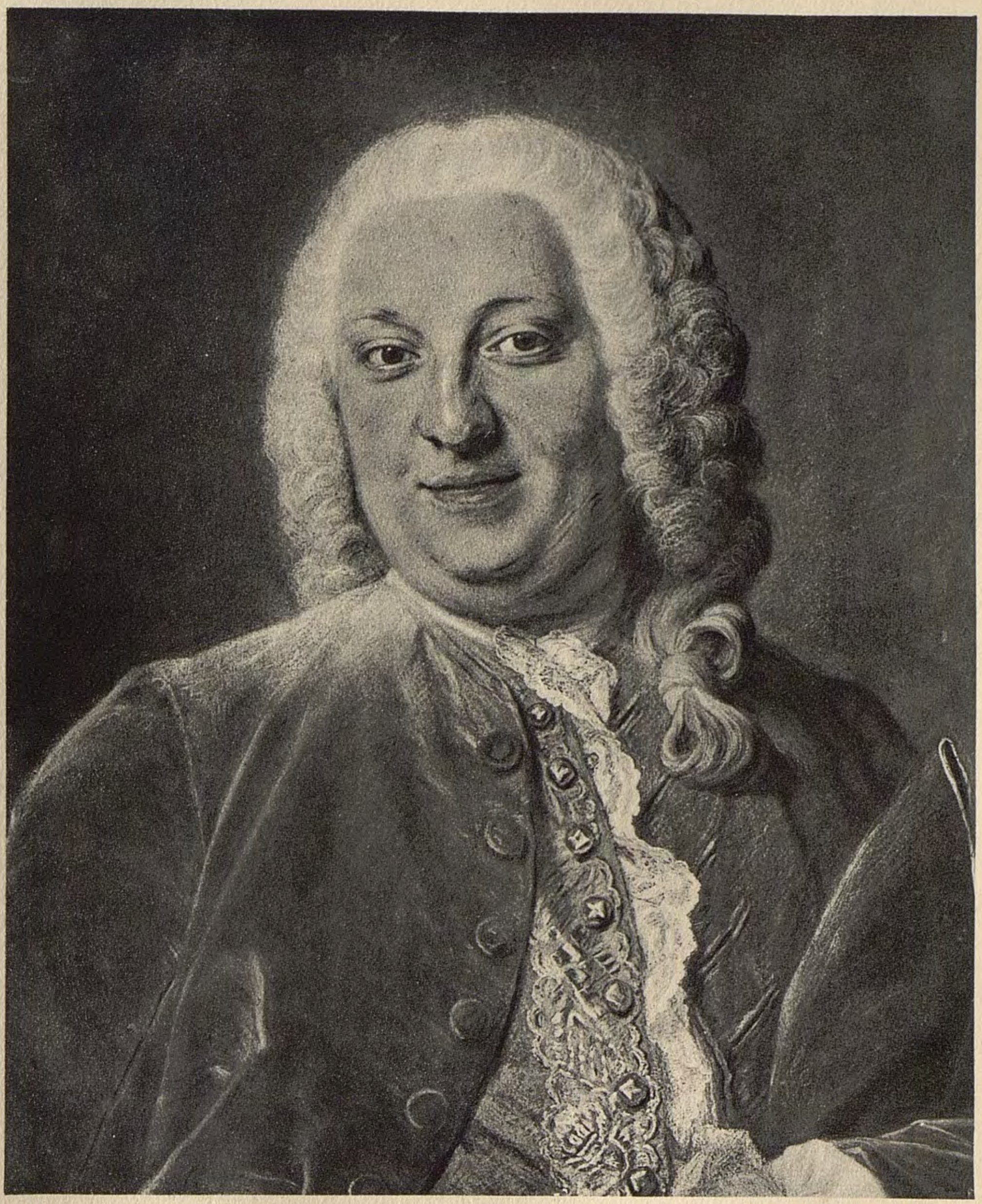


Photo de l'éditeur

46 LE MARQUIS DE COURCY

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris

454



Photo Bulloz

47 LA BARONNE DE TUYLLE

Au Musée La Tour, à Saint-Quentin

515

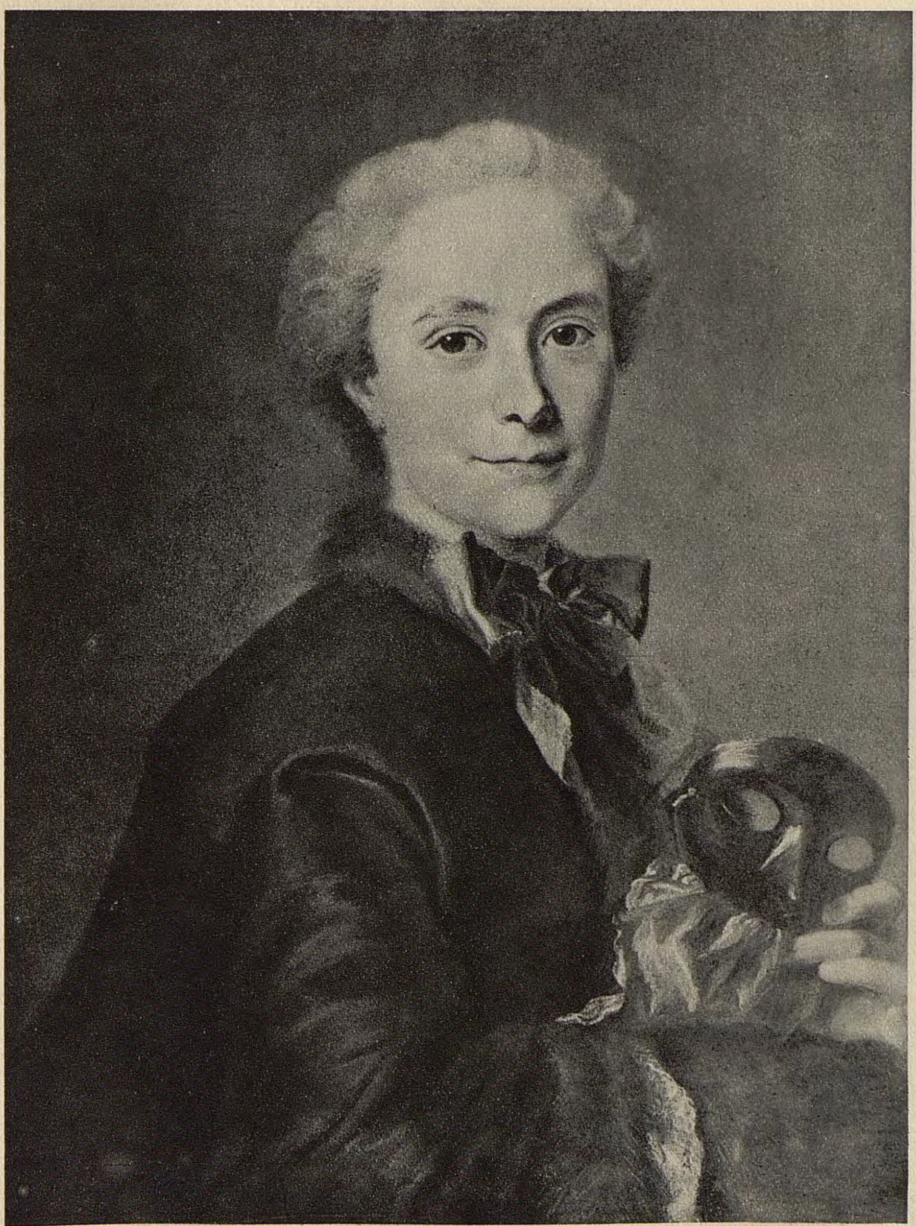


Photo de l'éditeur

48 INCONNUE AU MASQUE

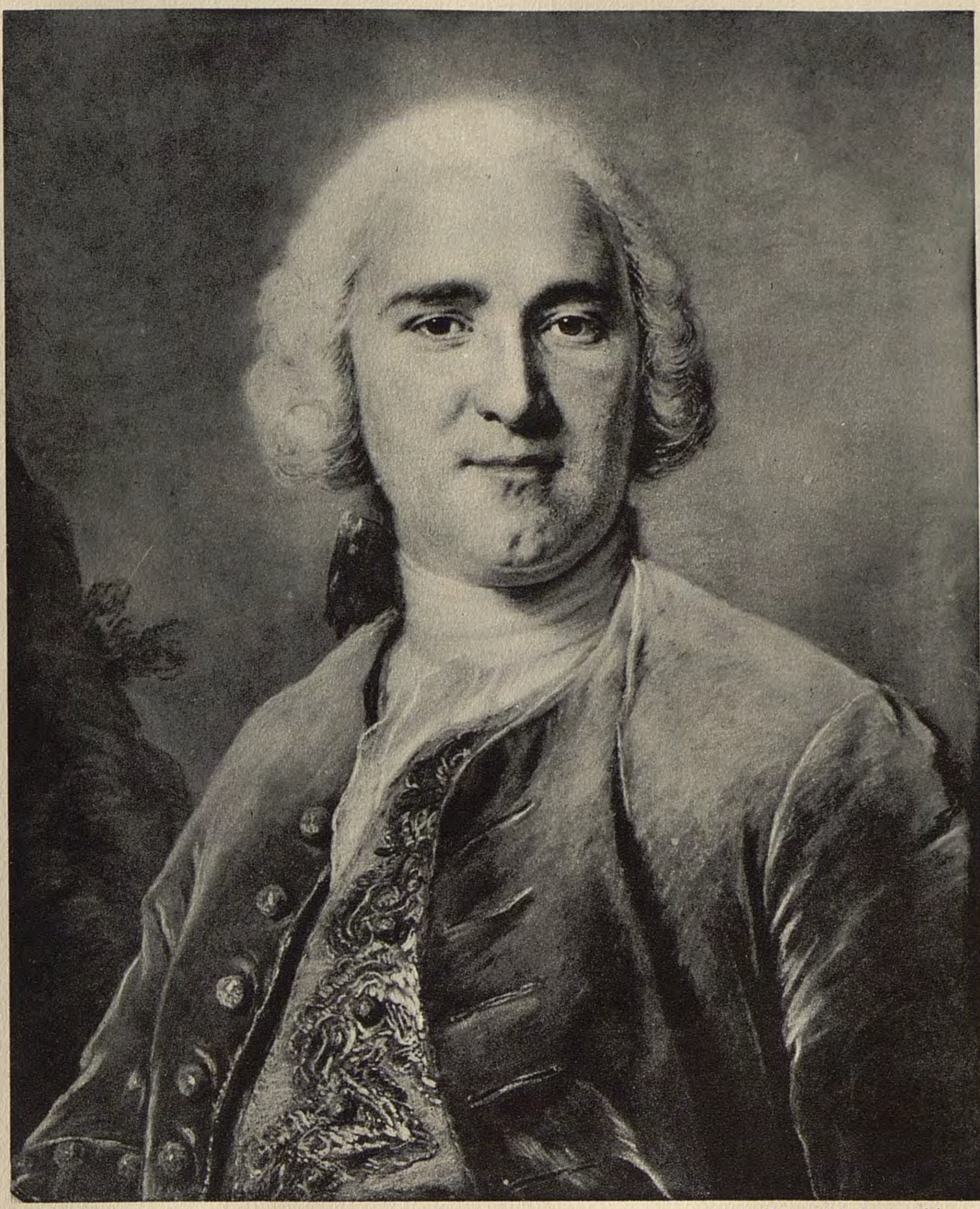
A M. Arthur Veil-Picard, à Paris

651



Photo de l'éditeur

49 **INCONNU**
A M. Geoffrey Dodge, à Paris
655



Archives photographiques

50 **INCONNU**
Ancienne collection Jacques Doucet
598

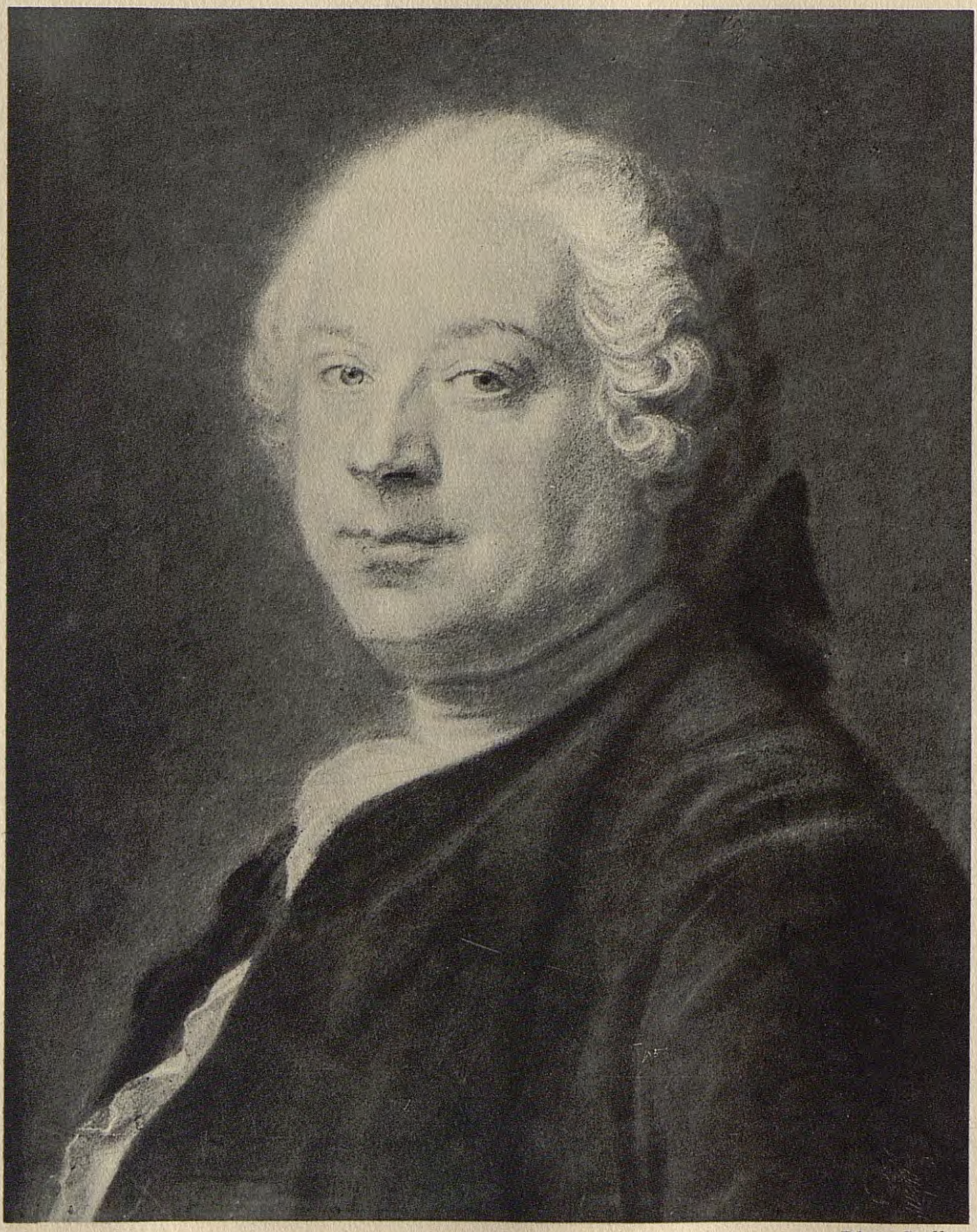
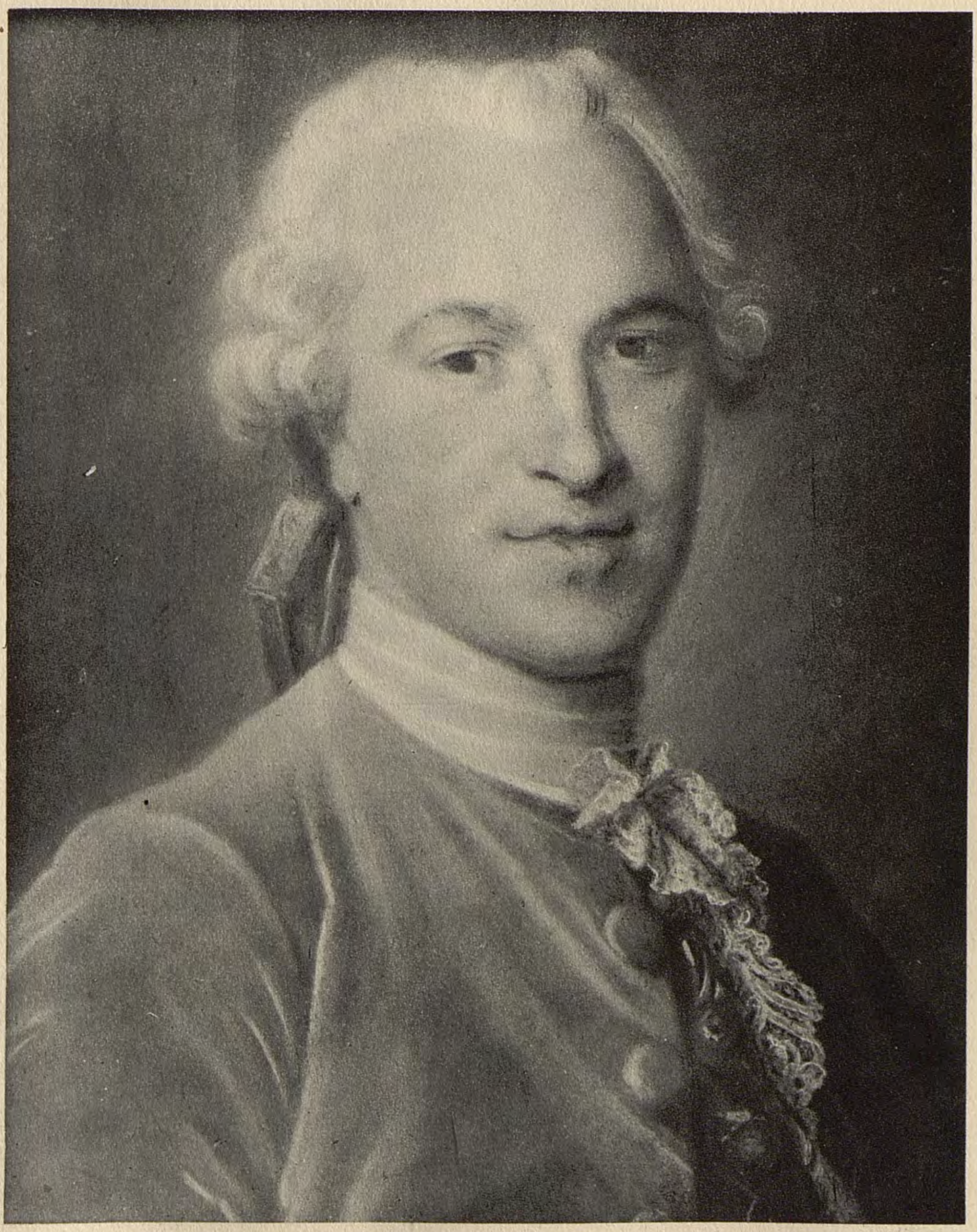


Photo Bulloz

51 **PARROCEL**
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
369



52 **PORTRAIT PRÉSUMÉ DE MERCIER**
A M. C., à Paris
338



53 Mlle FERRAND
A M. Schwob d'Héricourt, à Paris
145



Photo Bulloz

54 Mme DE LA POUPLINIÈRE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
208

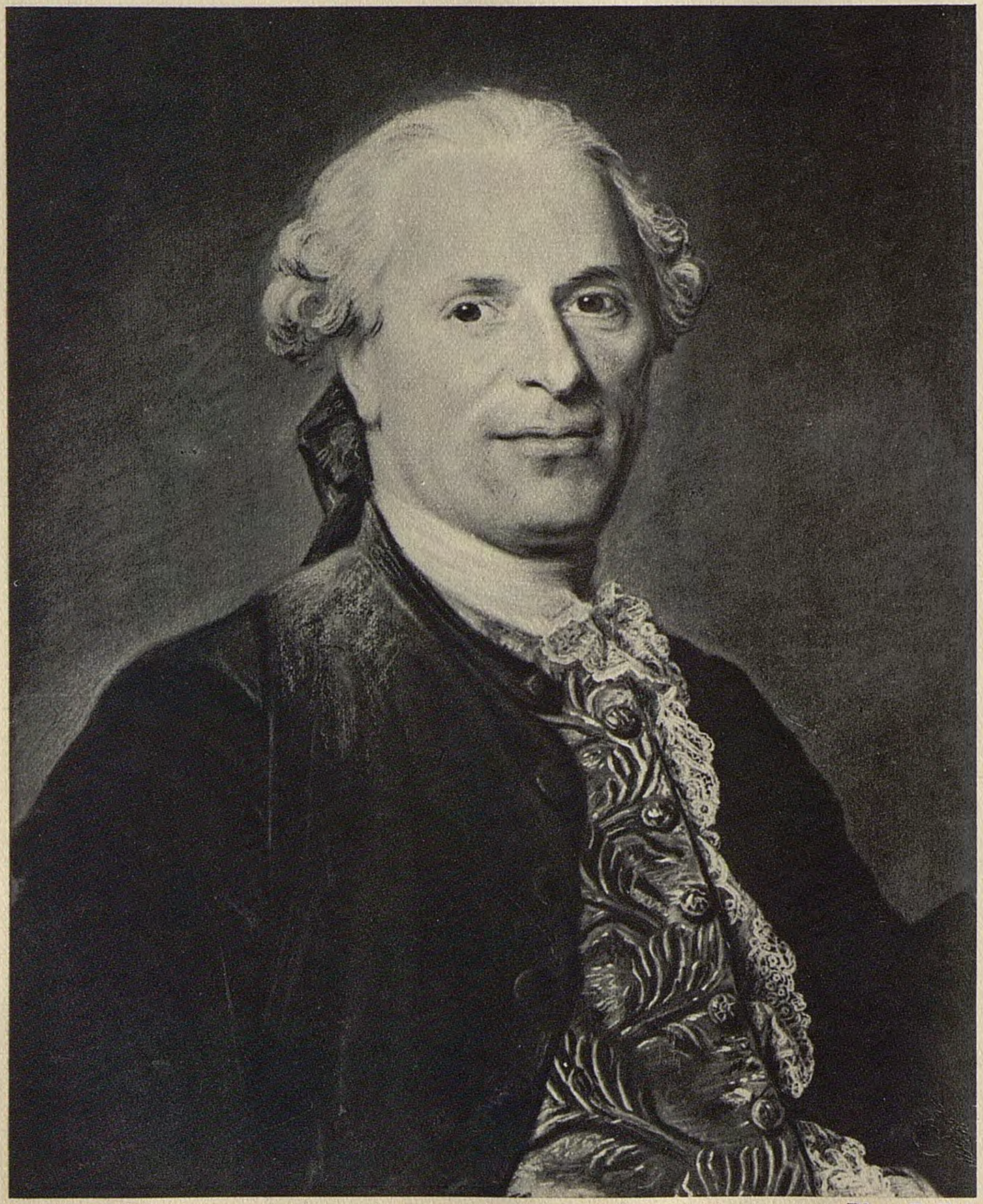


Photo Bulloz

55 MONNET
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
356



Photo Bulloz

56 LA POUPLINIÈRE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
204



57 CLAUDE DUPOUCH
A M. Georges Dormeuil, à Paris
123



Photo de l'éditeur

58 SILVESTRE
Ancienne collection Léon Michel-Lévy
488

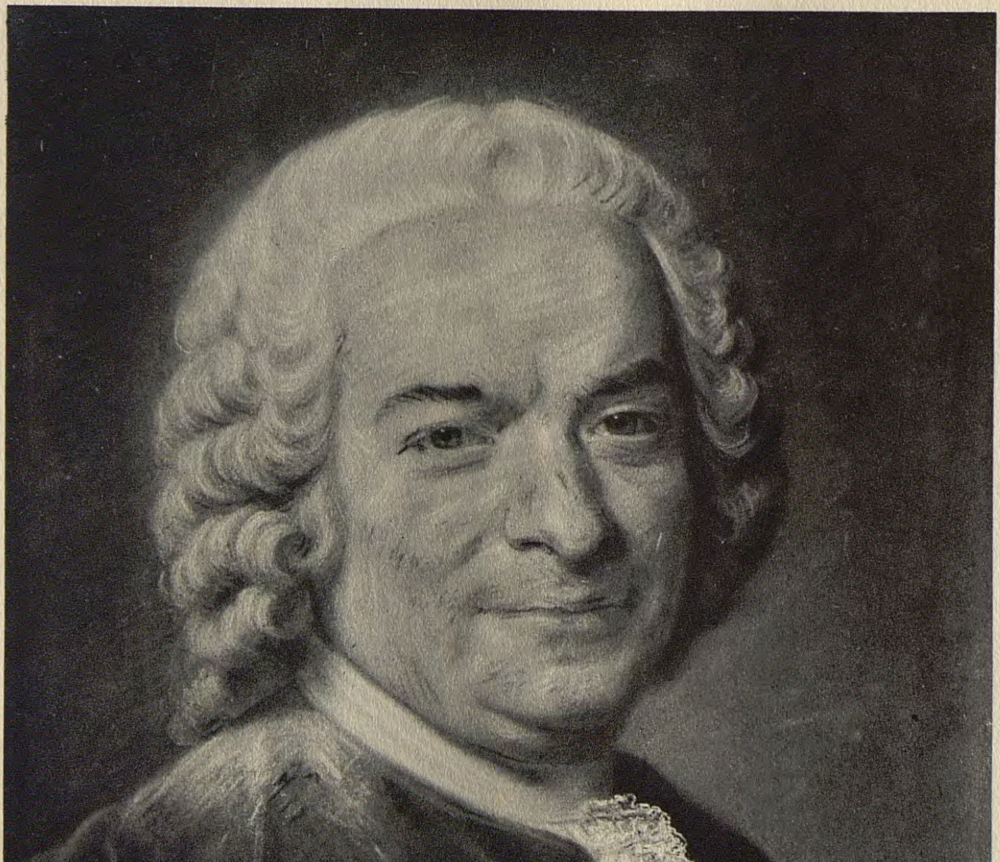
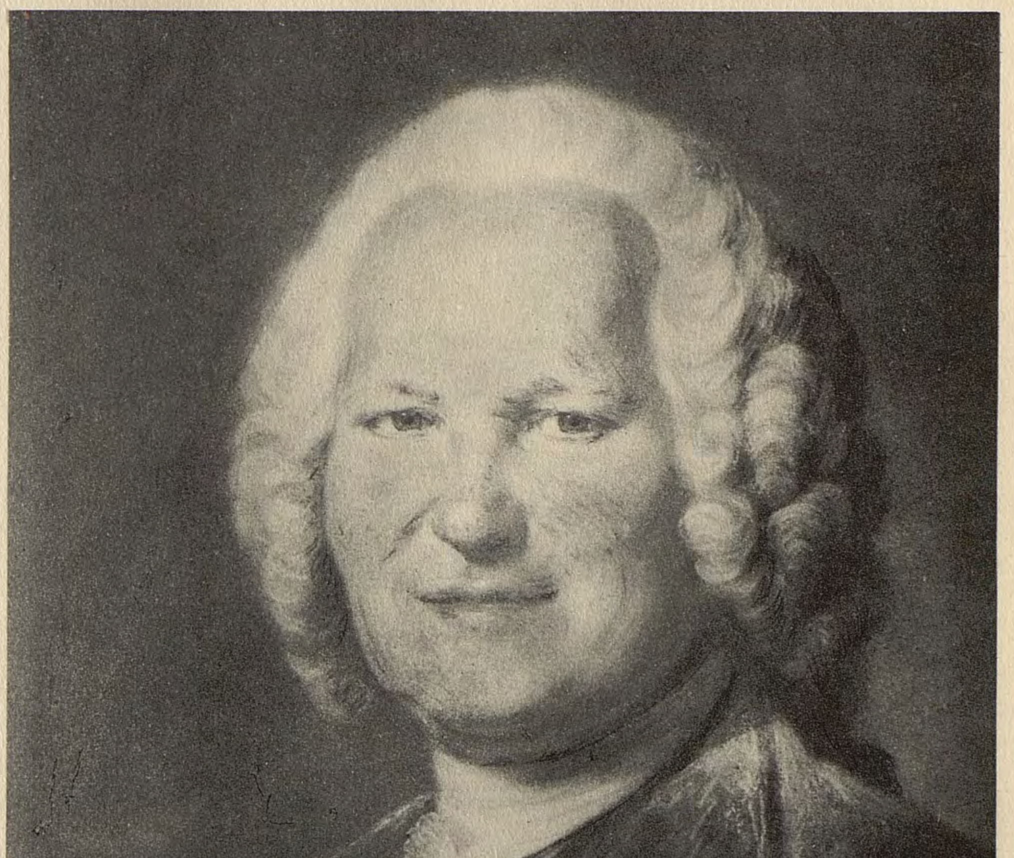


Photo Giraudon

59 CHARDIN
Au musée du Louvre
59



60 PIERRE DEMOURS
A Mme de Saint-Senoch, à Paris
95

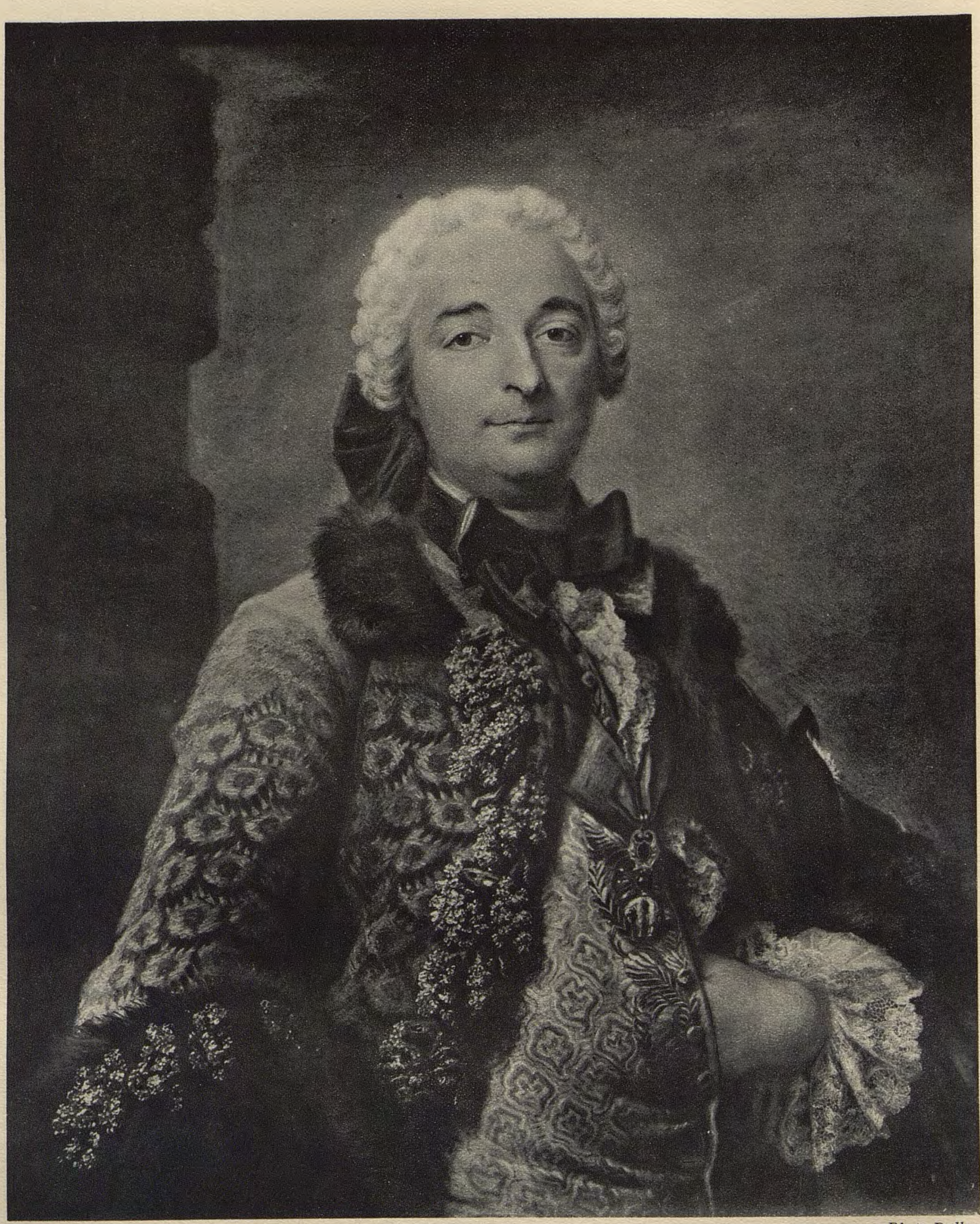


Photo Bulloz

61

LE DUC DE VILLARS
Au musée d'Aix-en-Provence
524



Photo de l'éditeur

62

LE CHEVALIER DE JARS
A M. le marquis de Vogüé, à Paris
188

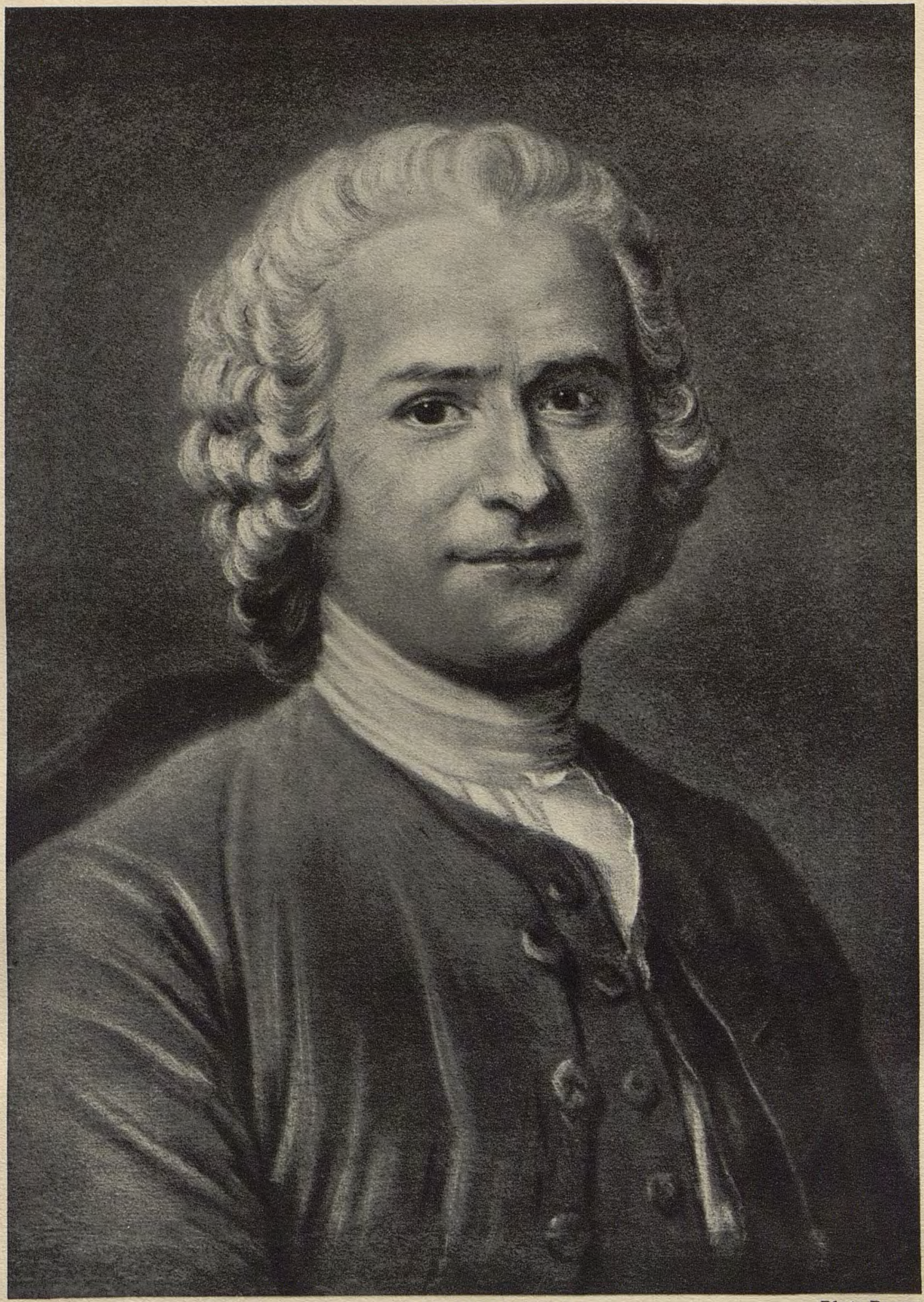


Photo Braun

63 JEAN-JACQUES ROUSSEAU
A M. Marius Paulme, à Paris
439



Photo de l'éditeur

64 GARNIER D'ISLE
A M. David Weill, à Paris
157

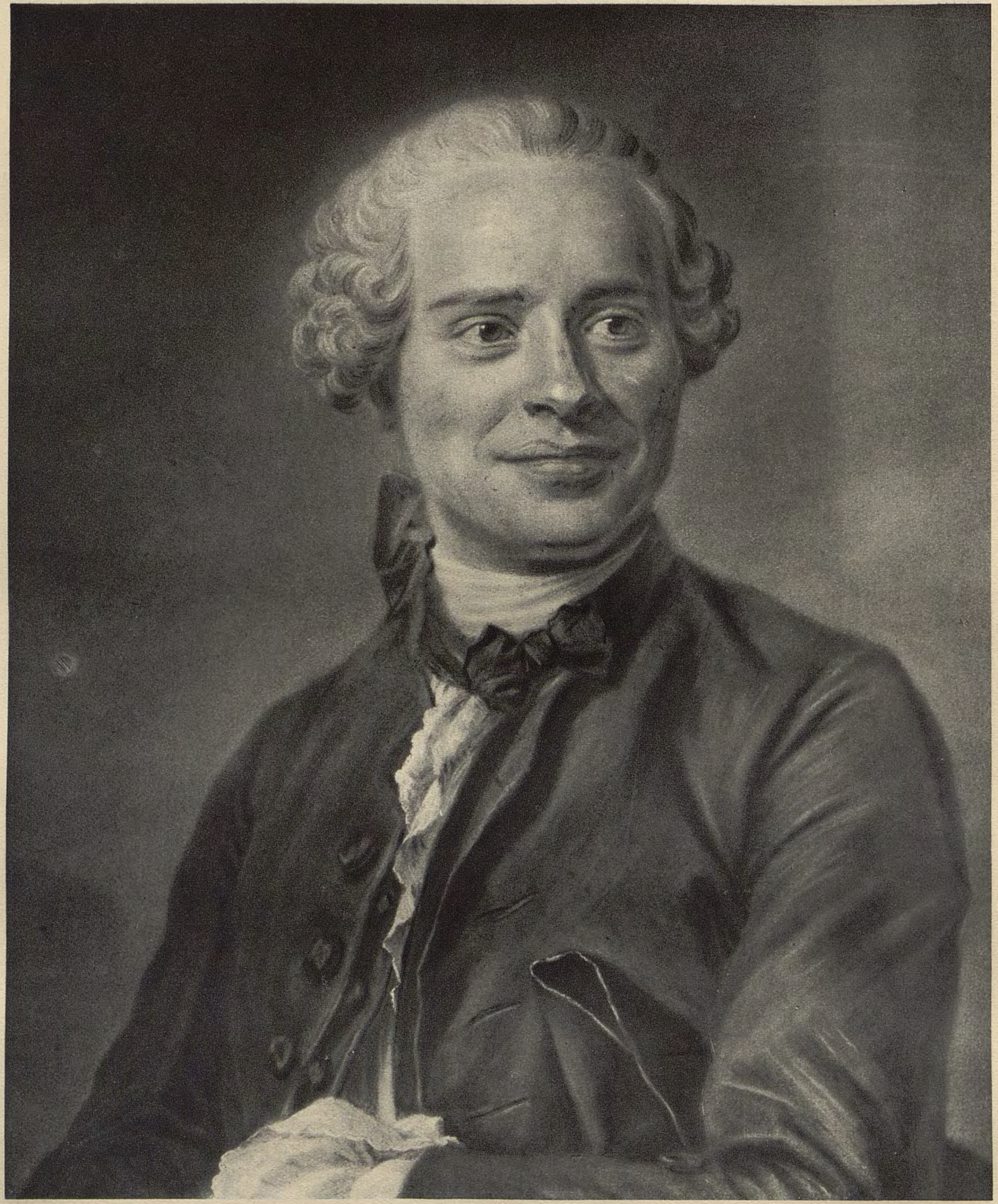


Photo Braun

65

D'ALEMBERT

Au musée du Louvre

4



Archives photographiques

66

MARGUERITE LE COMTE

A M. Edward Esmond, à Paris

264

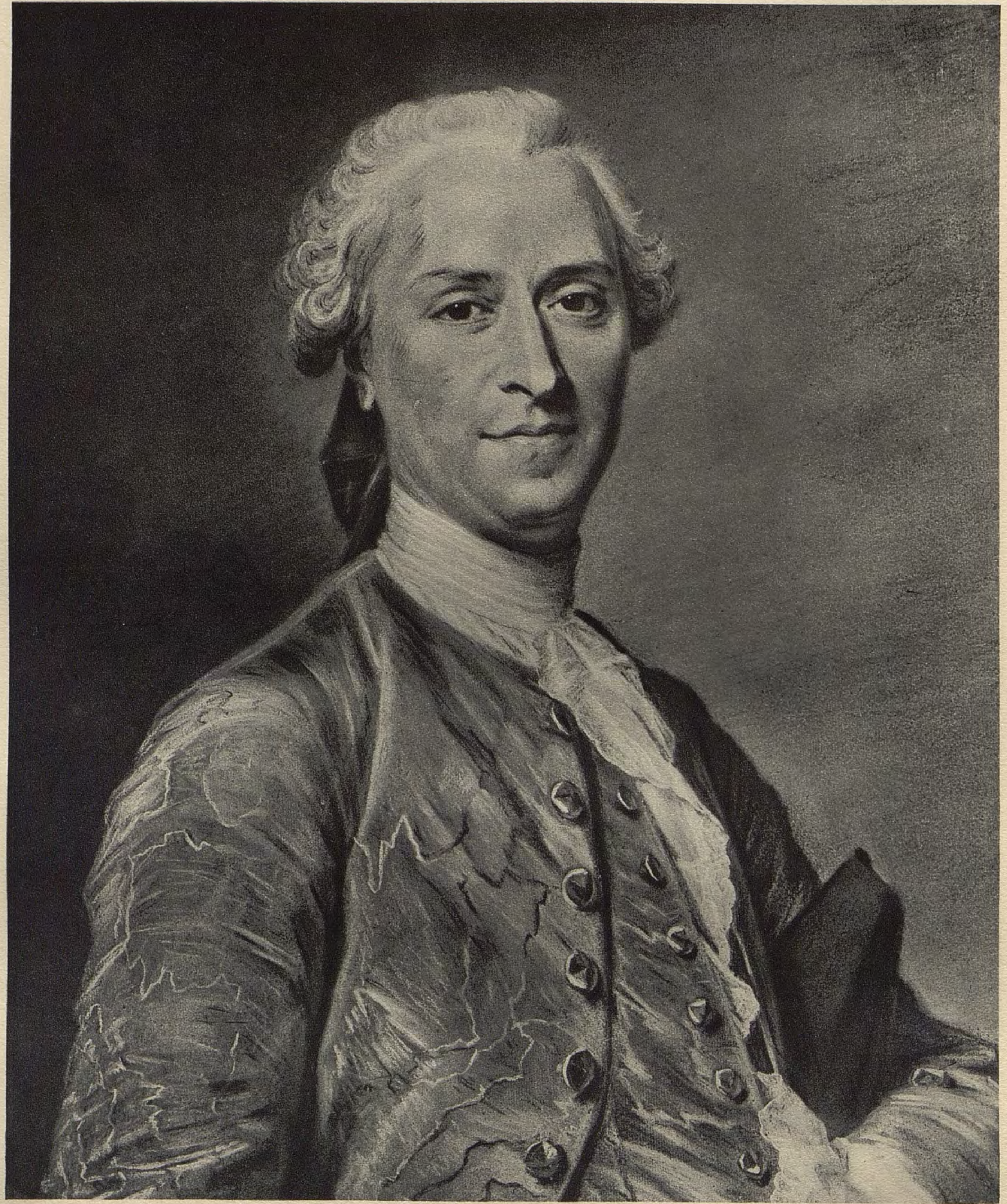


Photo de l'éditeur

67

WATELET

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris

544



Photo de l'éditeur

68

Mme SAVALETTE DE LANGE

A M. David Weill, à Paris

468

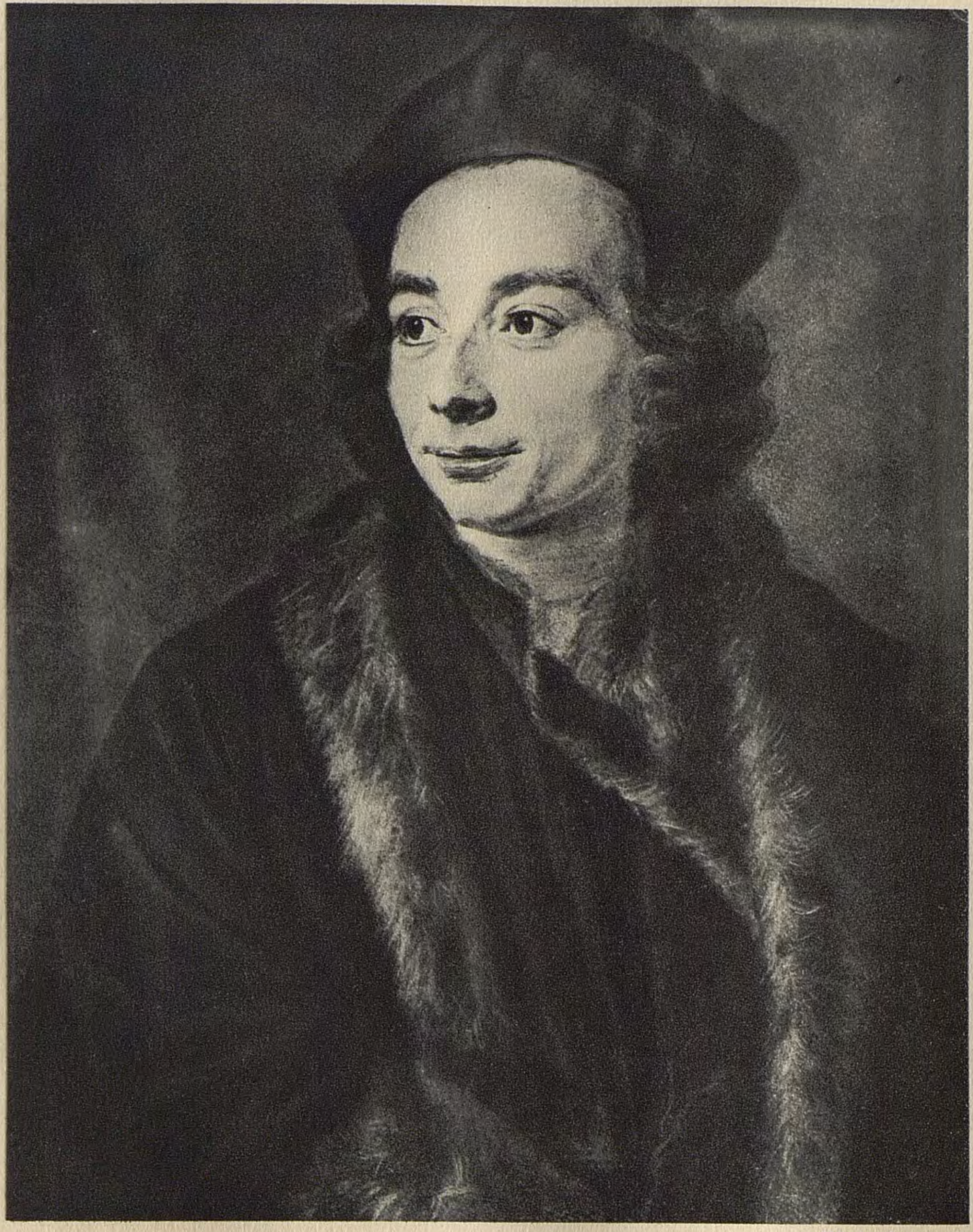


Photo du musée

69 L'ABBÉ HUBER
Acquis par la Fondation Gottfried Keller
Déposé au Musée d'art et d'histoire, à Genève
183



Archives photogr

70 LE CHEVALIER DE JARS
A M. Charley, à Strasbourg
189



71 L'ABBE NOLLET
Ancienne collection de la princesse Mathilde
364

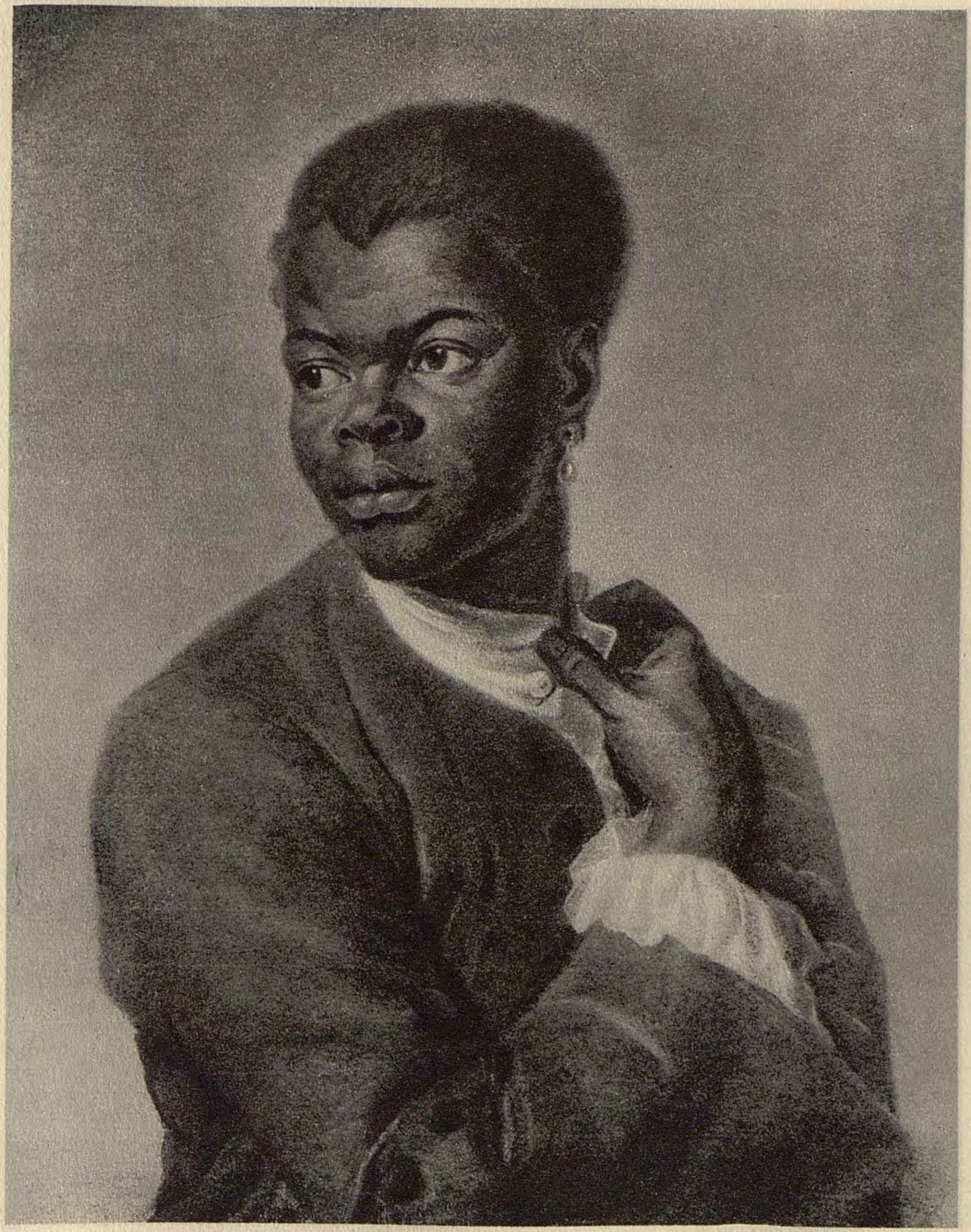


Photo du musée

72 UN NEGRE
Au Musée d'art et d'histoire, à Genève
553



73 Mme DE MONDONVILLE
A M. C., à Paris
349



Archives photographiques

74 MONDONVILLE
Au musée municipal de Saint-Quentin
346

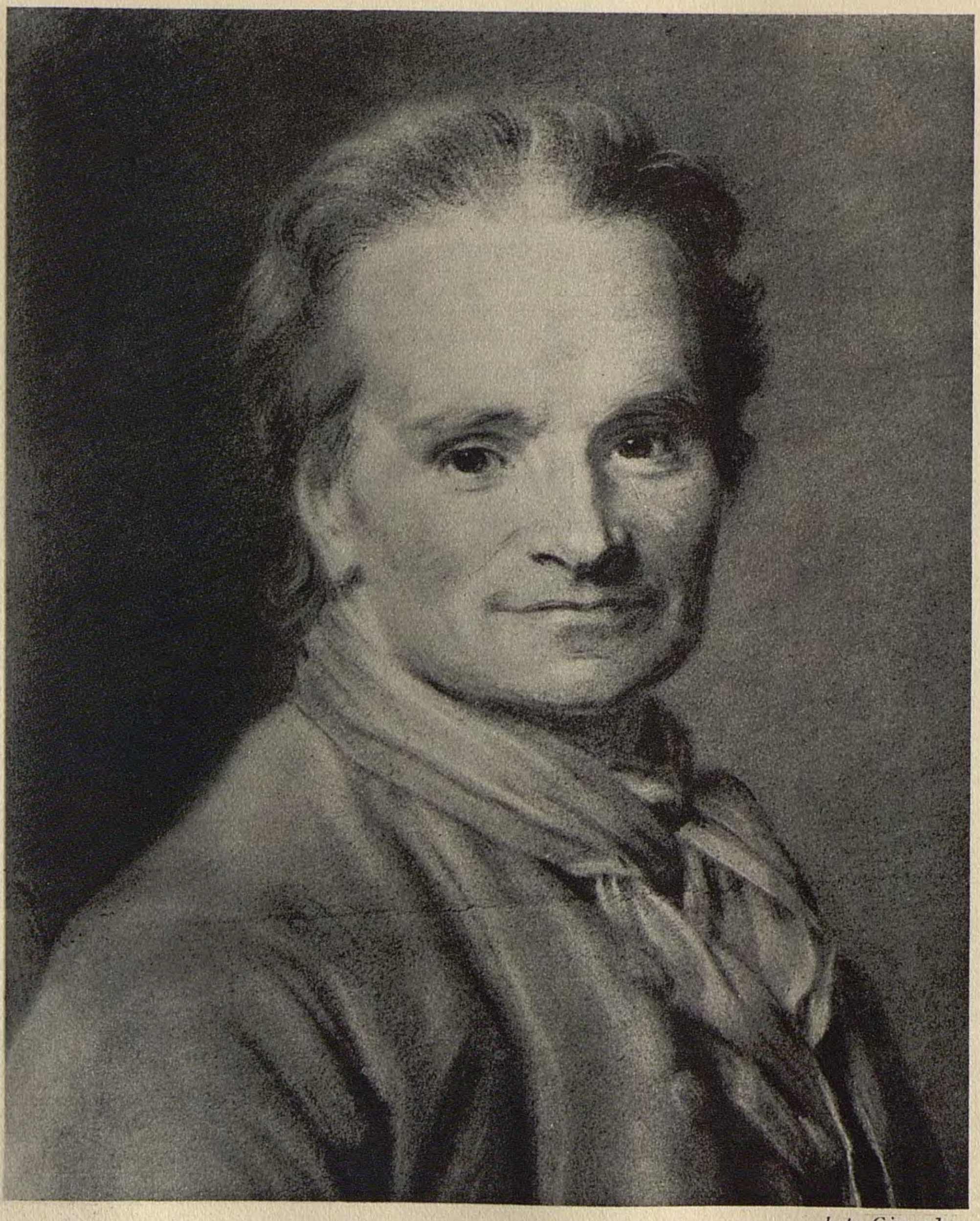


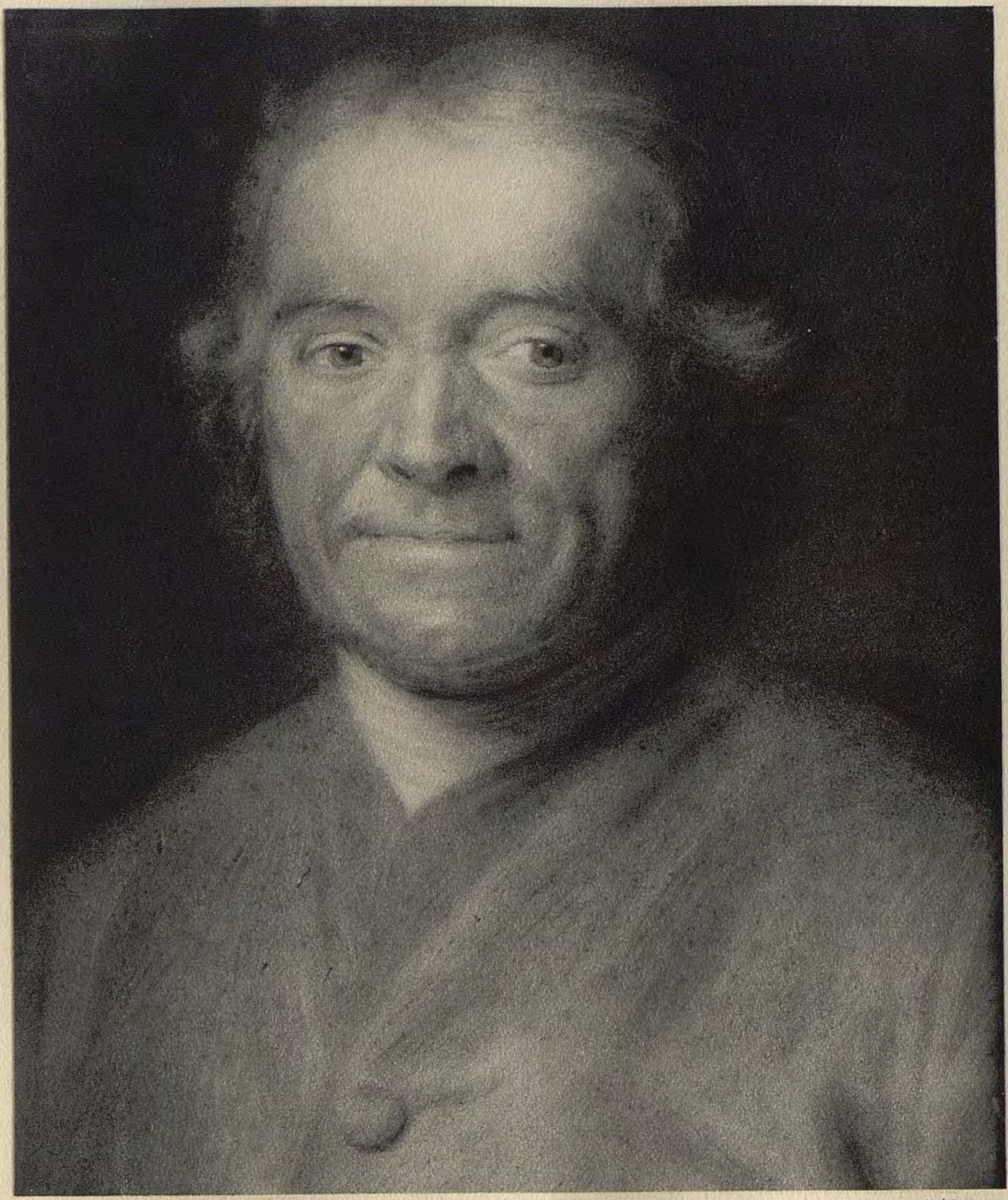
Photo Giraudon

75 JEAN-BAPTISTE LEMOYNE
Au Musée du Louvre
271

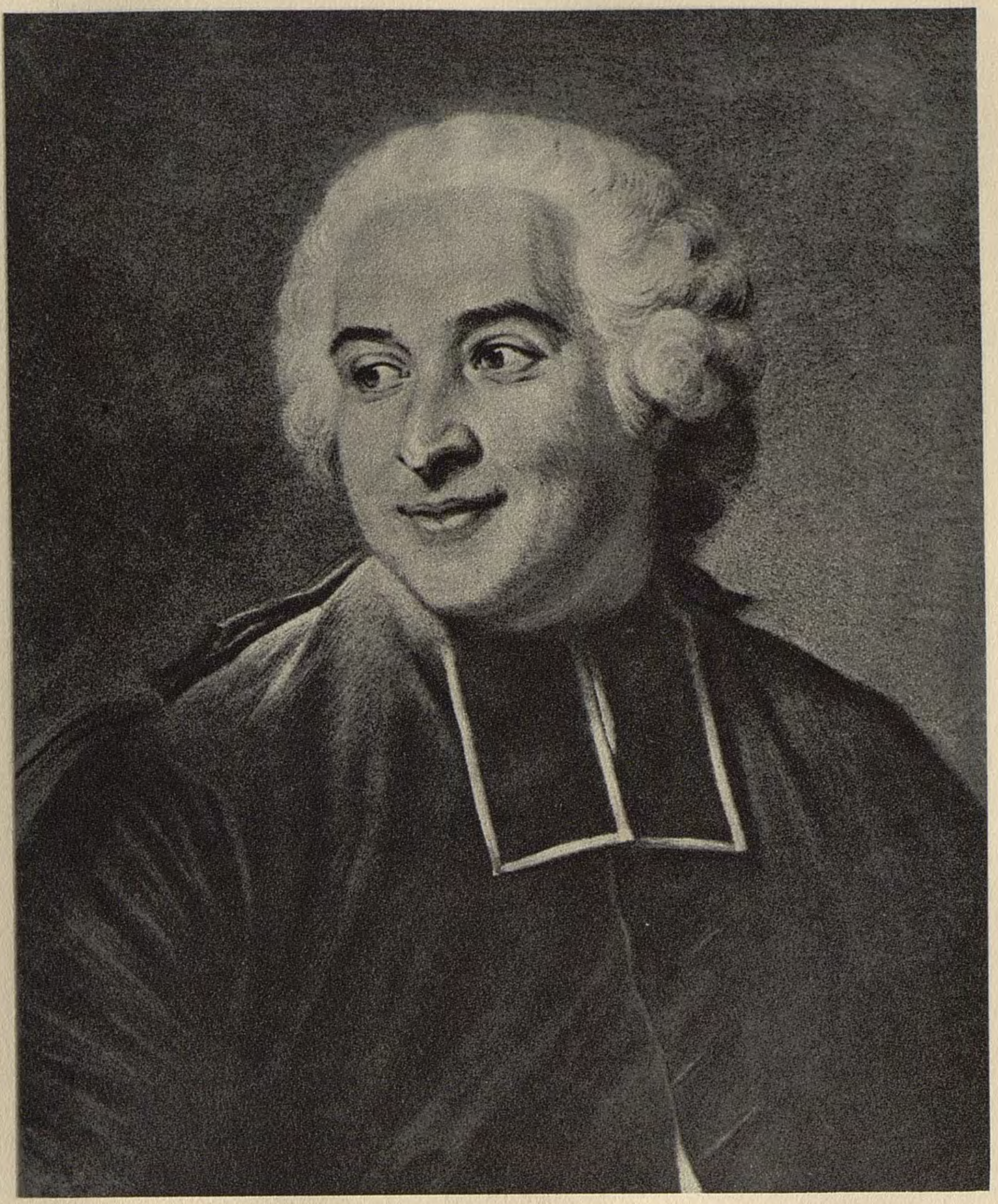


Photo de l'éditeur

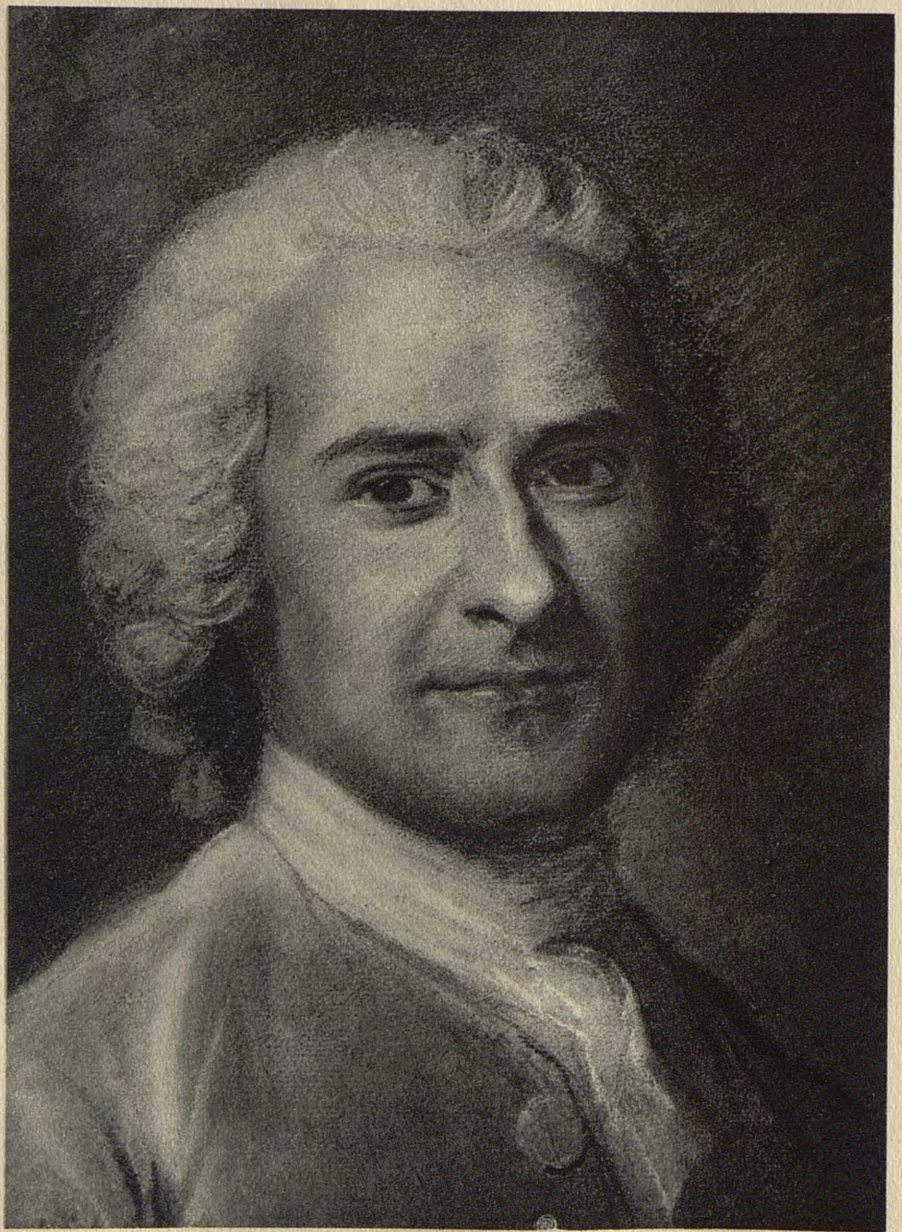
76 Mme DE GRAFFIGNY
A M. C., à Paris
166



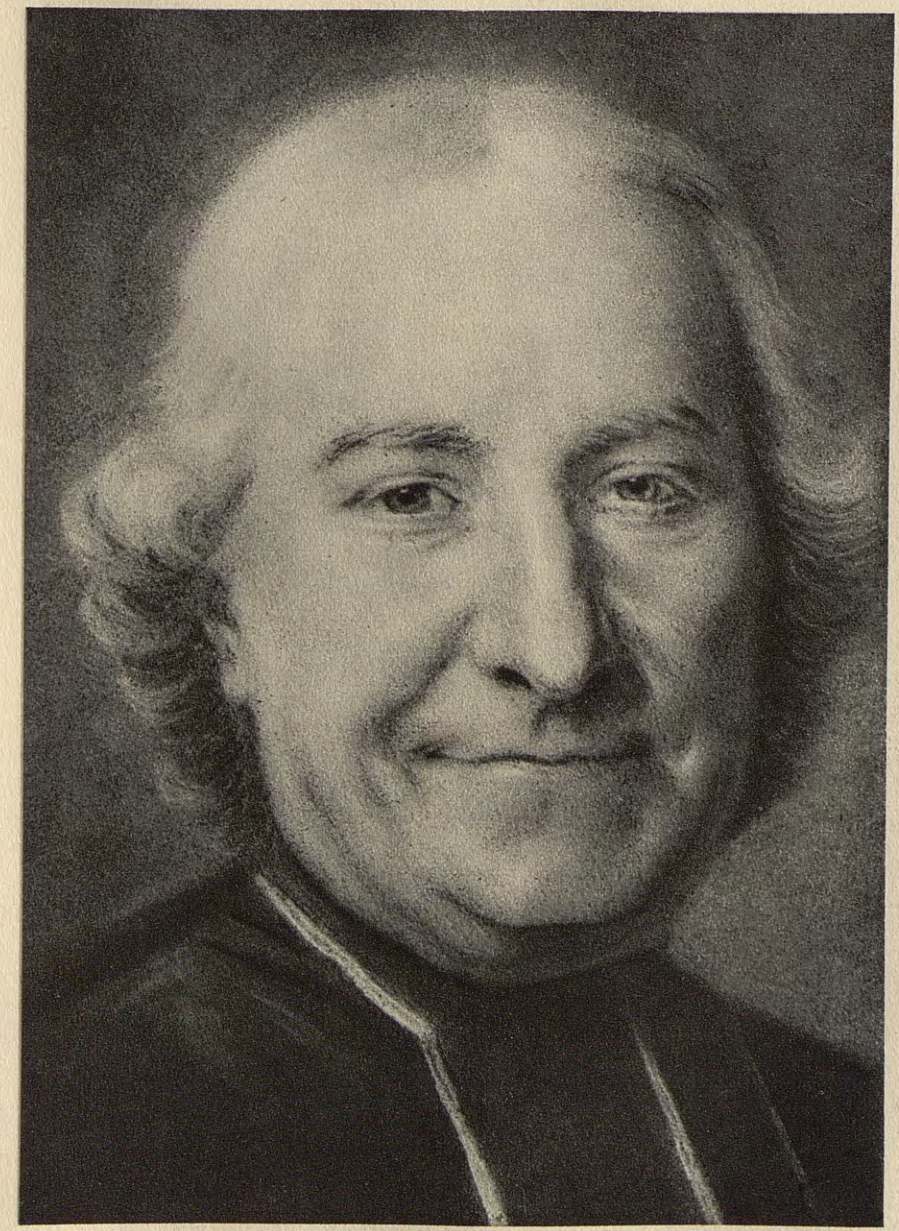
77 **DACHERY**
A M. X., à Paris
89
Photo de l'éditeur



78 **L'ABBÉ POMMIER**
383



79 **JEAN-JACQUES ROUSSEAU**
A M. C.,à Paris
449
Photo de l'éditeur



80 **LE CHANOINE DESCHAMPS**
A M. David Weill, à Paris
97
Photo de l'éditeur



81 SIR DAWKINS
Ancienne collection de Sir Lockett Agnew
94

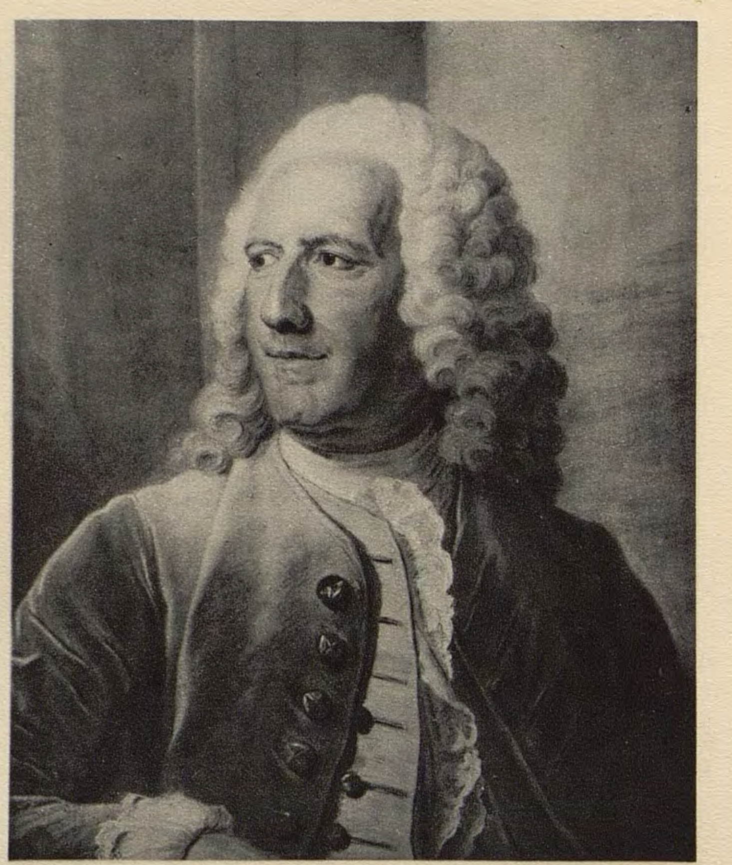


Photo de l'éditeur

82 LE CHEVALIER DE JARS
A M. de Bréville, à Paris
186

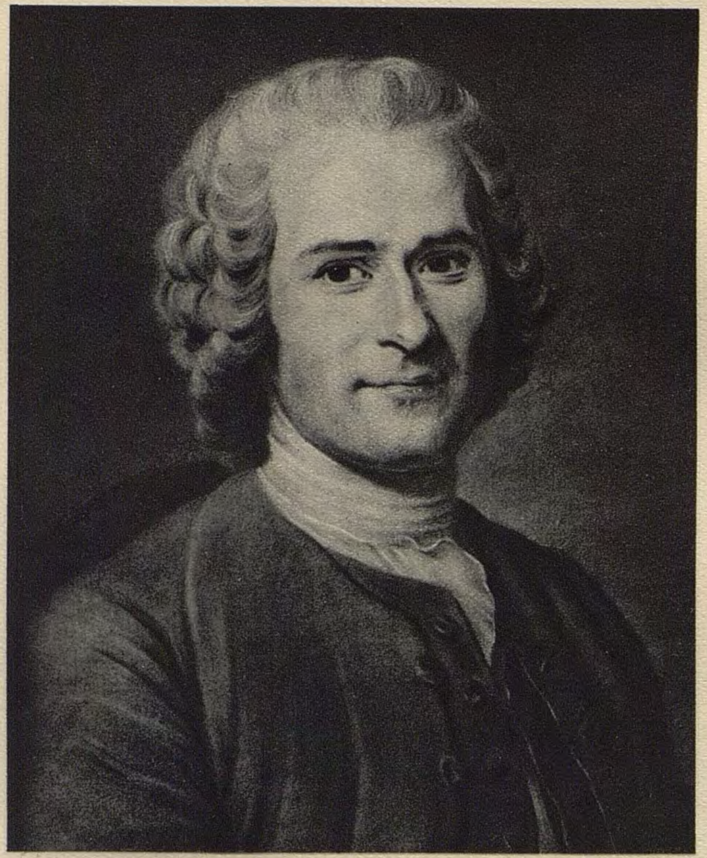


Photo du musée

83 JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Au Musée d'art et d'histoire, à Genève
440

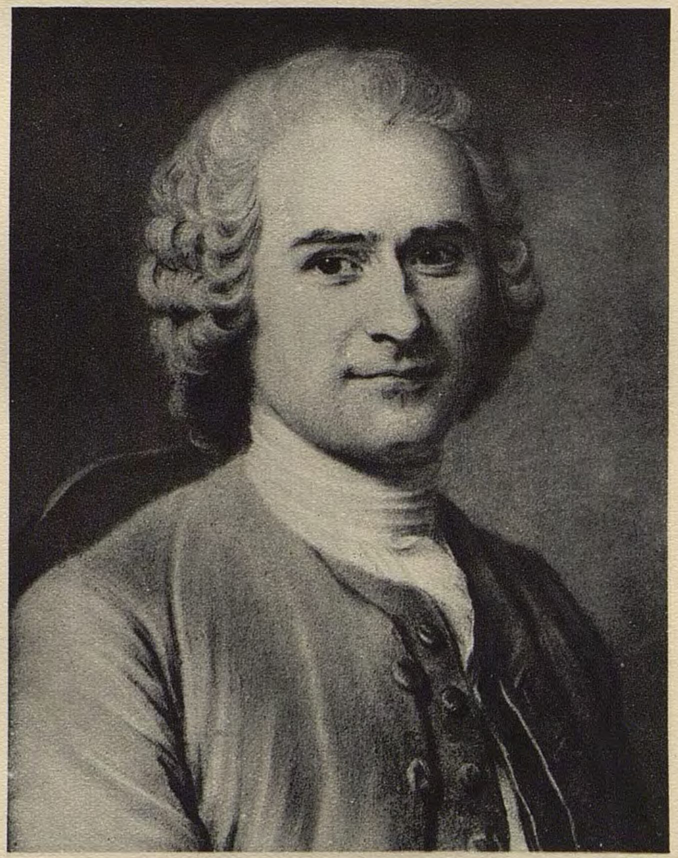


Photo Bulloz

84 JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
141

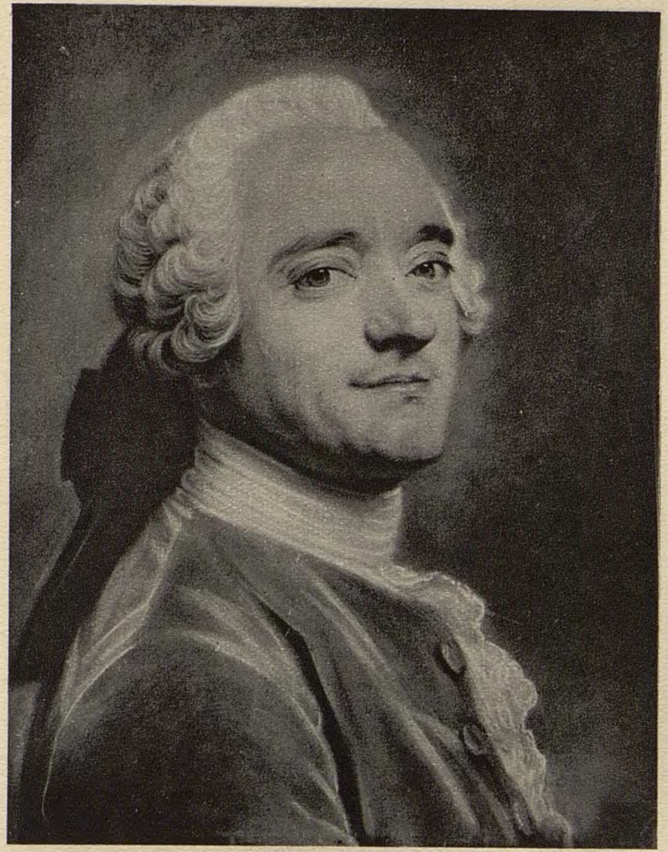


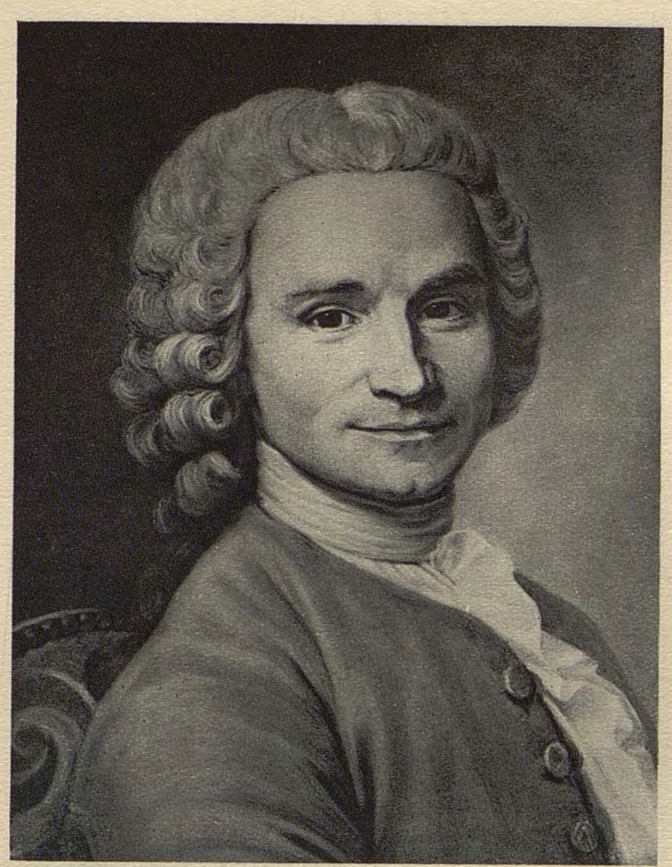
Photo de l'éditeur

85 LA TOUR
Collection Cognacq, à Paris
236



Photo Bulloz

86 MANELLI
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
303



87 JEAN-BAPTISTE LEMOYNE
A M. Georges Dormeuil, à Paris
269

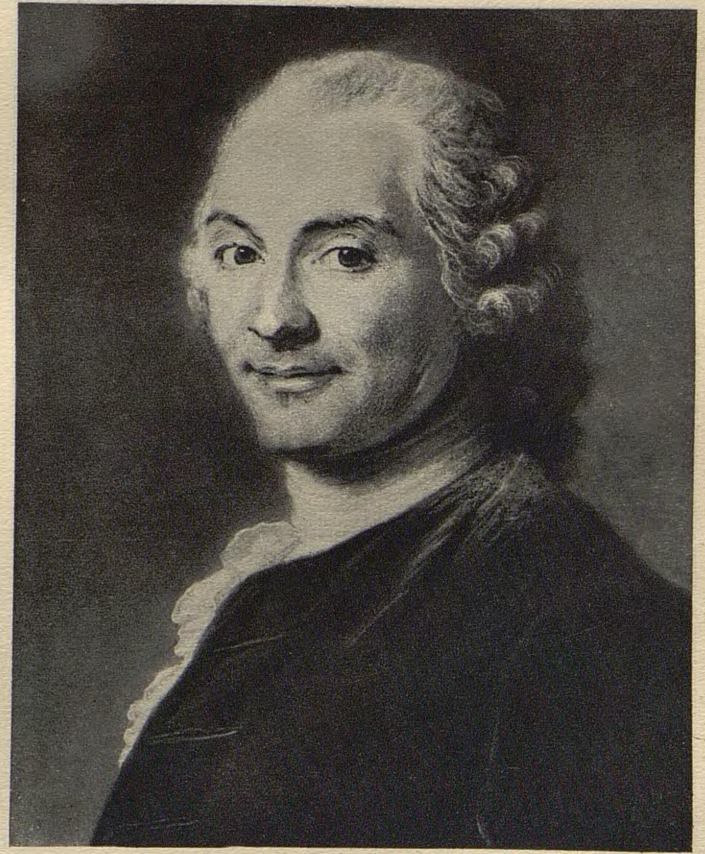


Photo Bulloz

88 CHARLES MARRON
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
335



Photo de l'éditeur

89 LOUIS XV
A M. Jules Straus, à Paris
278



Photo Bulloz

90 GARNIER D'ISLE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
159

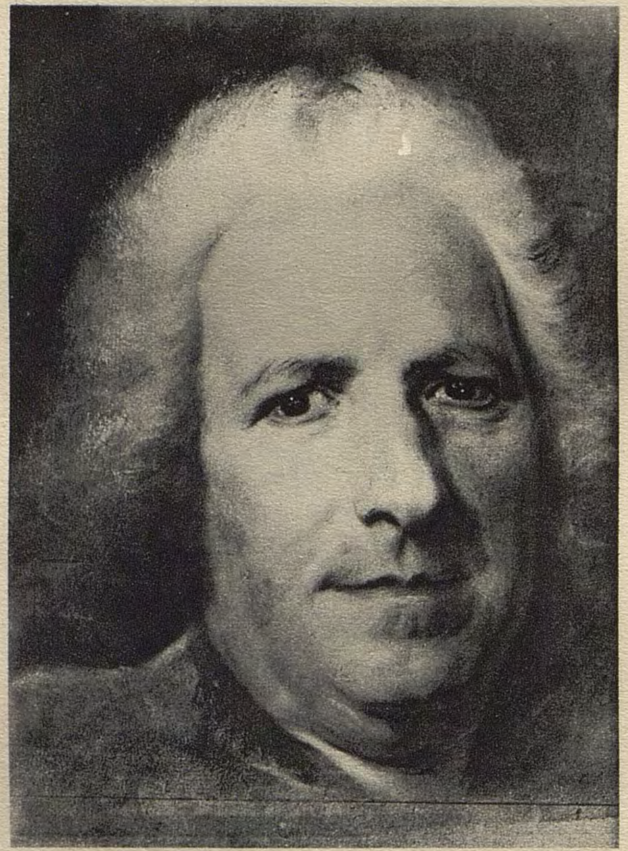


Photo Bulloz

91 JEAN DE MONTMARTEL
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
353



Photo Bulloz

92 AMÉDÉE DE MONTMARTEL
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
354



Photo Bulloz

93 Mme DE POMPADOUR
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
388



Photo Braun

94 Mme DE POMPADOUR
Ancienne collection de Ganay
402



Photo Bulloz

95 Mme DE POMPADOUR
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
387



Photo Braun

96 Mme DE POMPADOUR
Ancienne collection de Gast
390

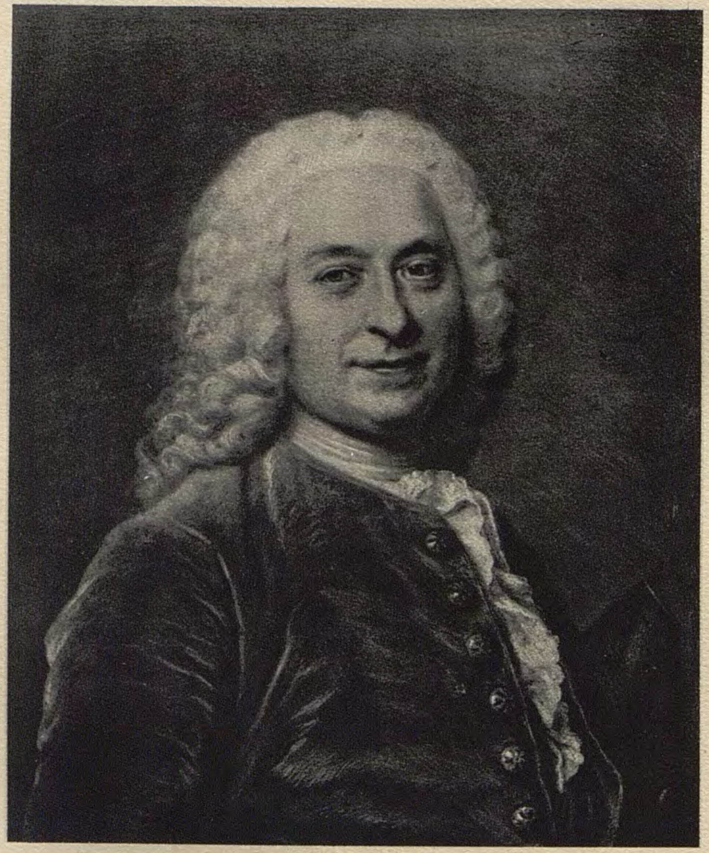


97 Mlle SALLÉ
A M. le baron Vitta, à Paris
461



Archives photographiques

98 LORIOT
A M. Auguste Pellechet (1908)
273



99 RENÉ FRÉMIN
A M. Mahot de la Querantonnais, à Paris
153

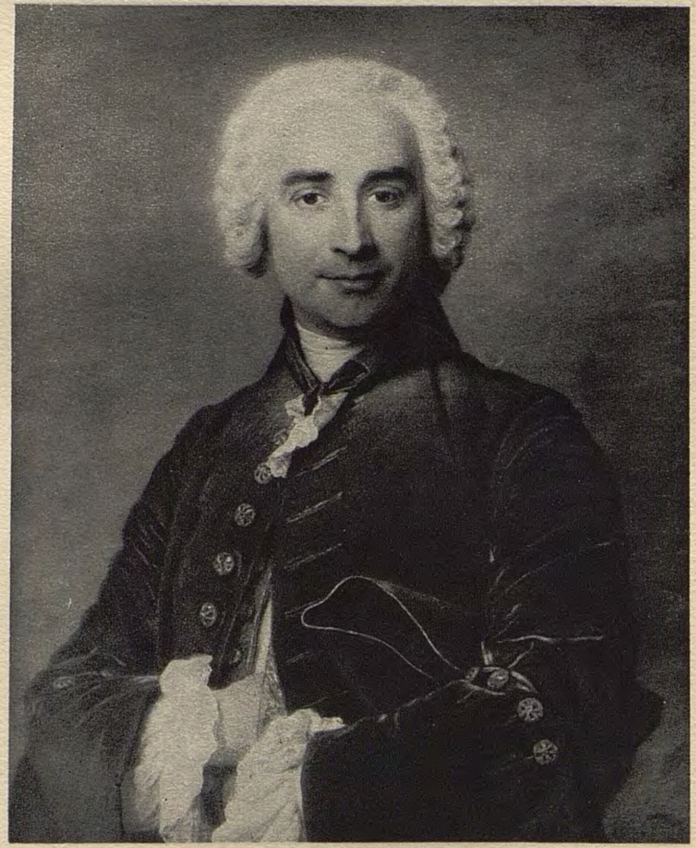


Photo Bulloz

100 INCONNU
Au Musée Jacquemart-André, à Paris
556



101 UN MOINE QUÊTEUR
A M. Savard, à Paris
657

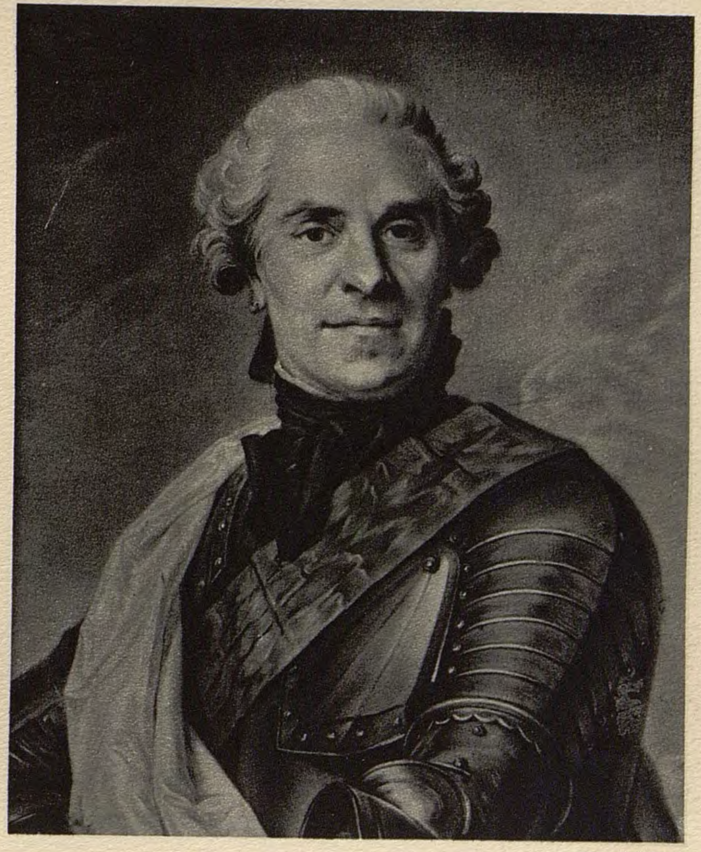


Photo de l'éditeur

102 LE MARÉCHAL DE SAXE
A M. Georges Pannier, à Paris
472

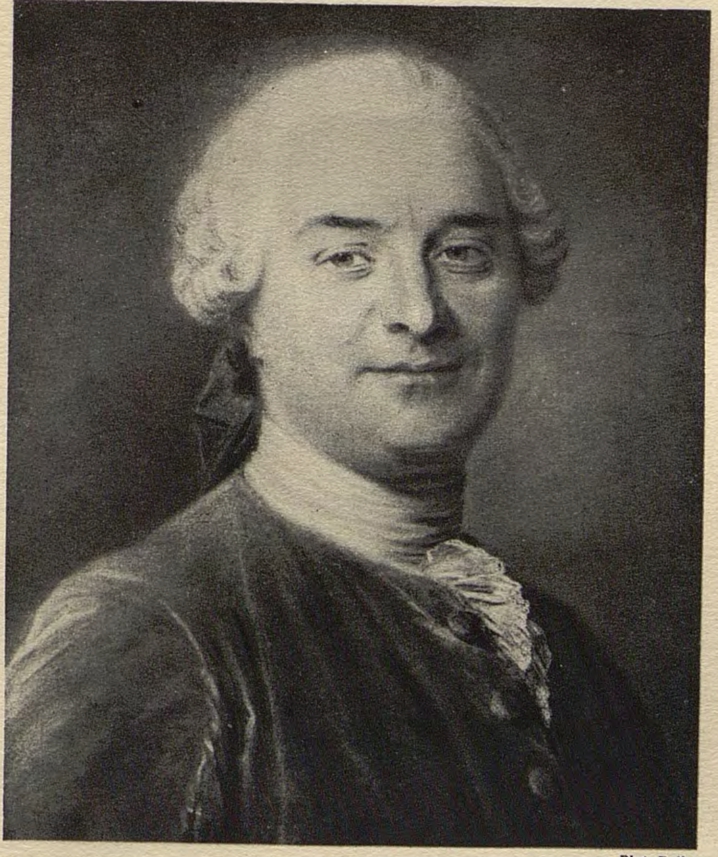


Photo Bulloz

103 DUCLOS
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
111

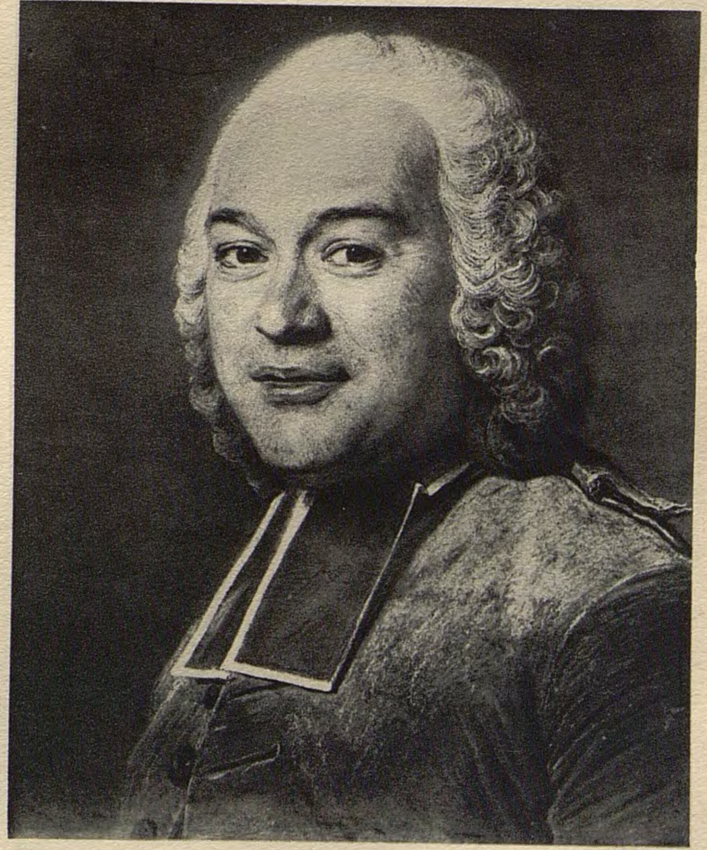


Photo Bulloz

104 L'ABBÉ LE BLANC
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
263



105 LE DAUPHIN
Gravé par J. Daullé, 1747
285



106 LE DAUPHIN
Gravé par Petit
288



107 RICHER DE LA MORLIÈRE
Gravé par Lépicié
425



108 LE COMTE DE MONTALEMBERT
Gravé par Augustin de Saint-Aubin
360



109 MONCRIF
Gravé par Cathelin
343



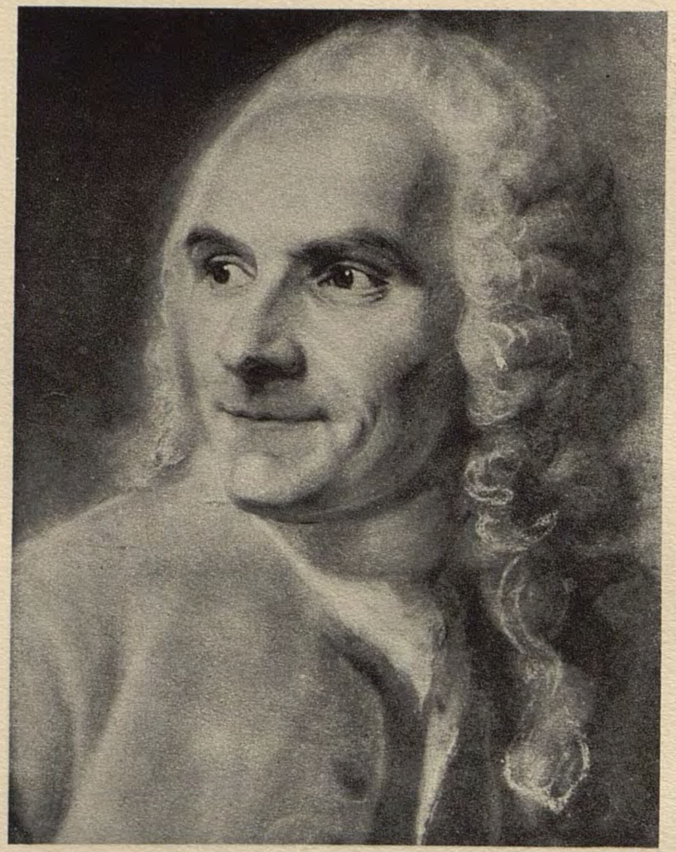
110 NIVELLE DE LA CHAUSSÉE
Gravé par Ingouf le jeune
363



111 GRAVELOT
Gravé par J. Massard
166



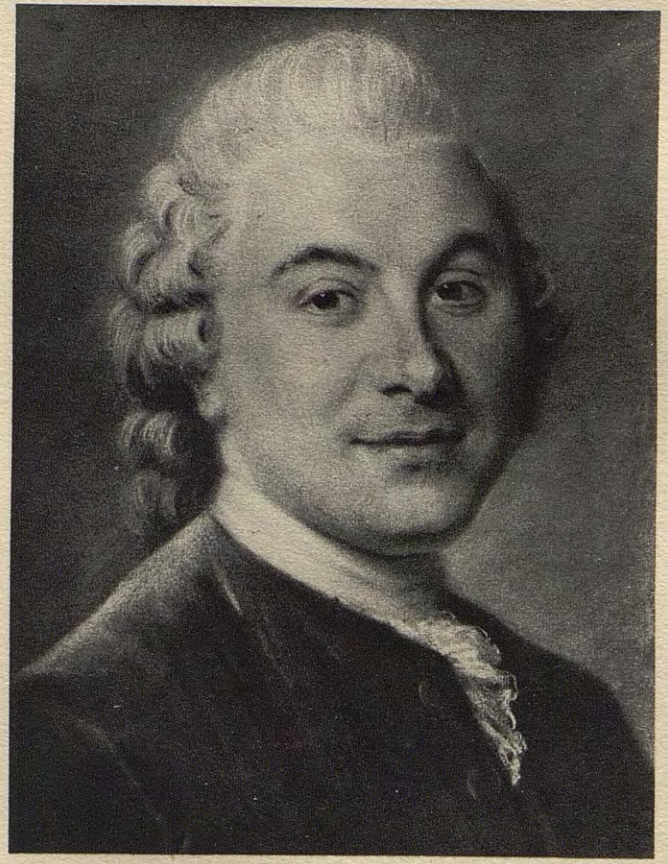
112 FONTENELLE
Gravé par Dupin
149



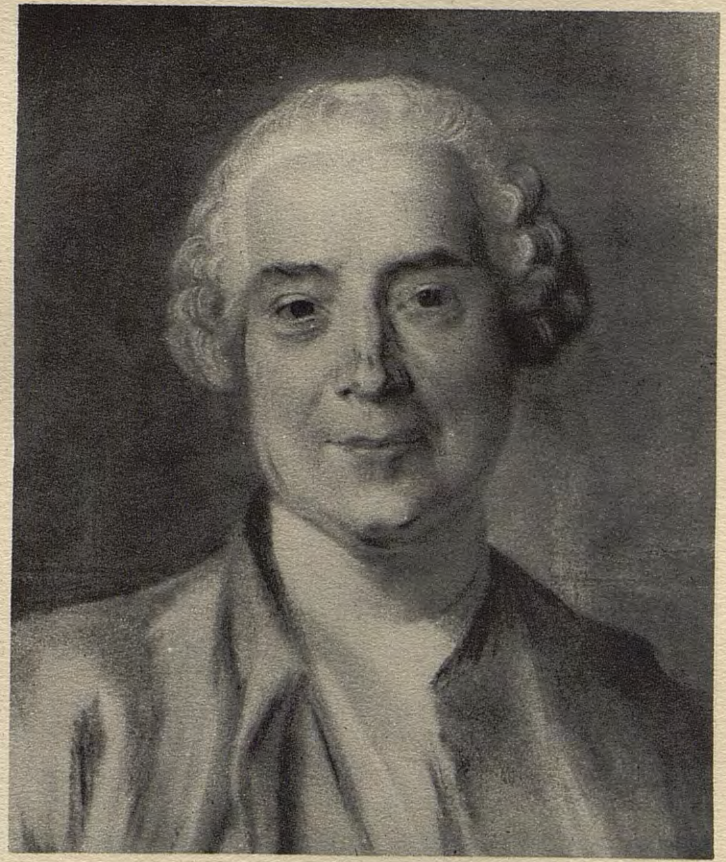
113 RESTOUT
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
421
Photo Bulloz



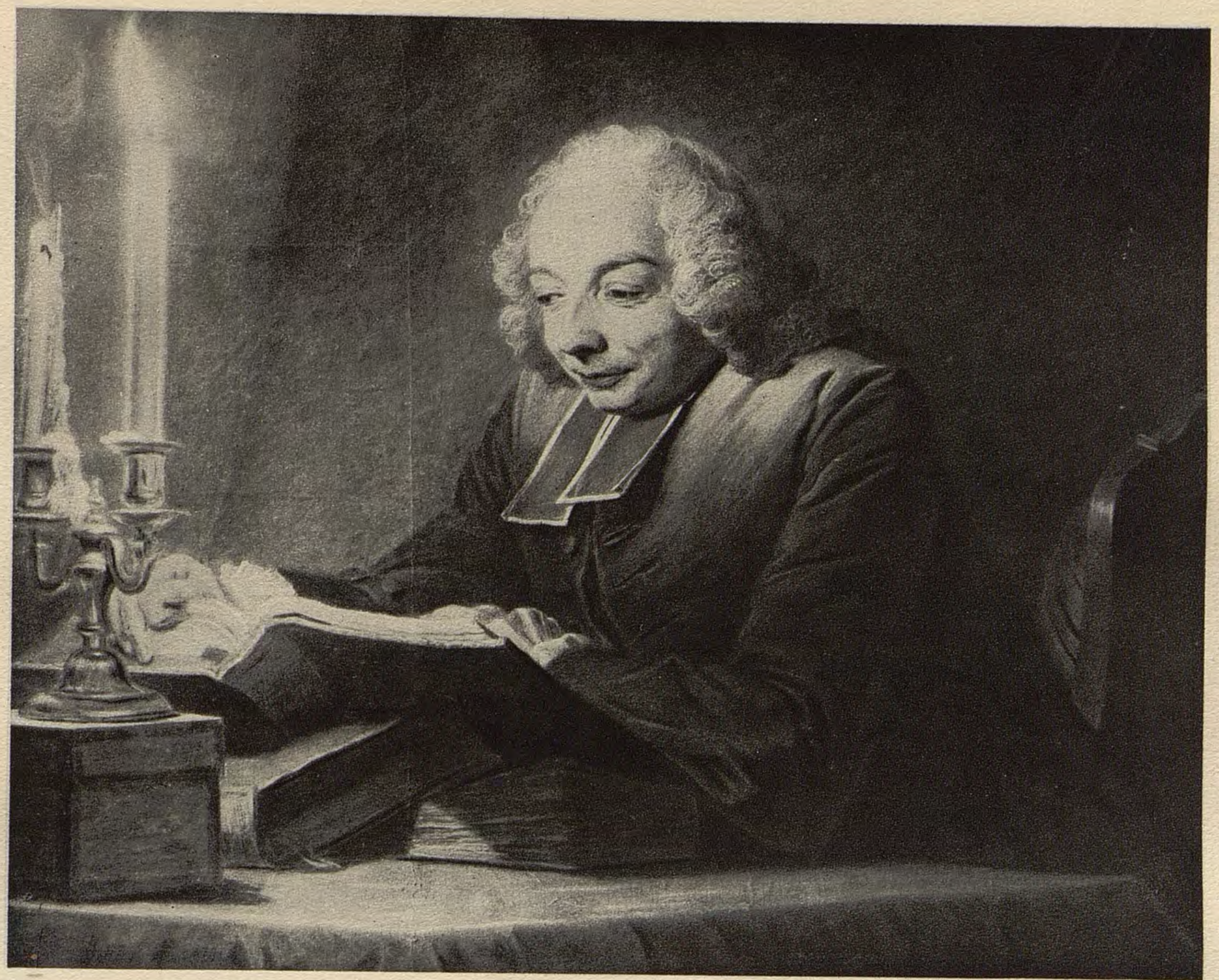
114 RESTOUT
Au Musée du Louvre
420
Photo Braun



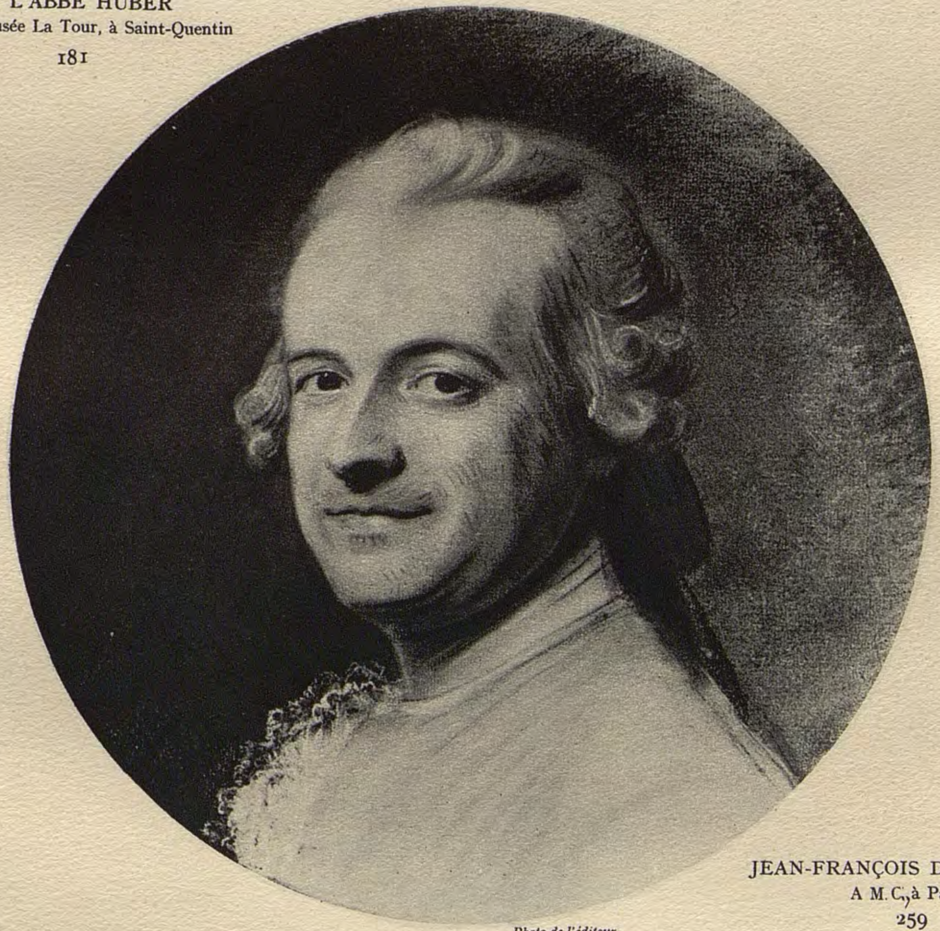
115 VÉRON DE FORBONNAIS
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
522
Photo Bulloz



116 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
576
Photo Bulloz



117 L'ABBÉ HUBER
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
181
Photo Bulloz



118 JEAN-FRANÇOIS DE LA TOUR
A M. C., à Paris
259
Photo de l'éditeur



Photo de l'éditeur

119

INCONNUE
A M. X., à Paris
612



Photo de l'éditeur

120

Mme DE RIEUX
Collection Cognacq, à Paris
428



Photo Braun

121

INCONNU
A M. X..., à Paris
613

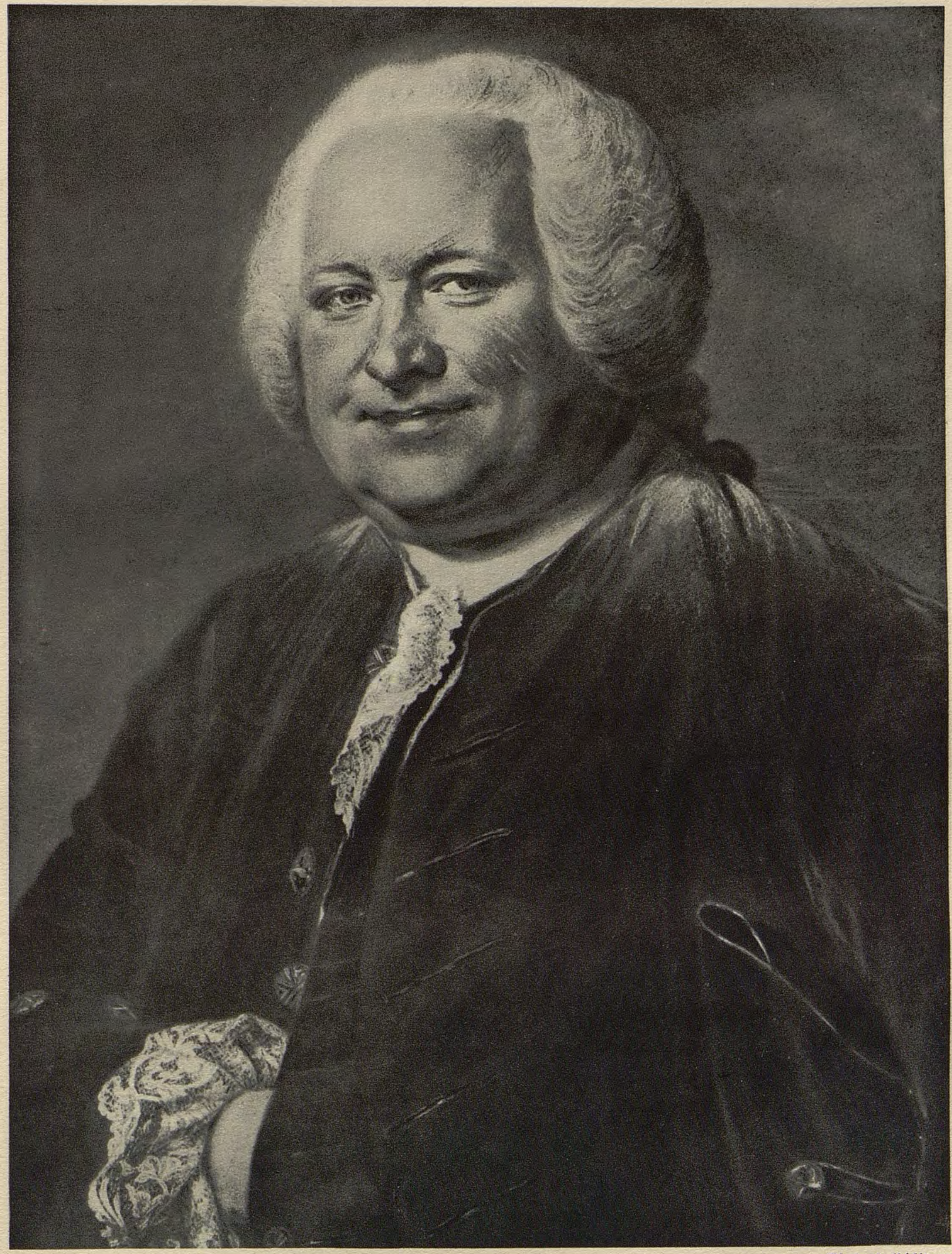
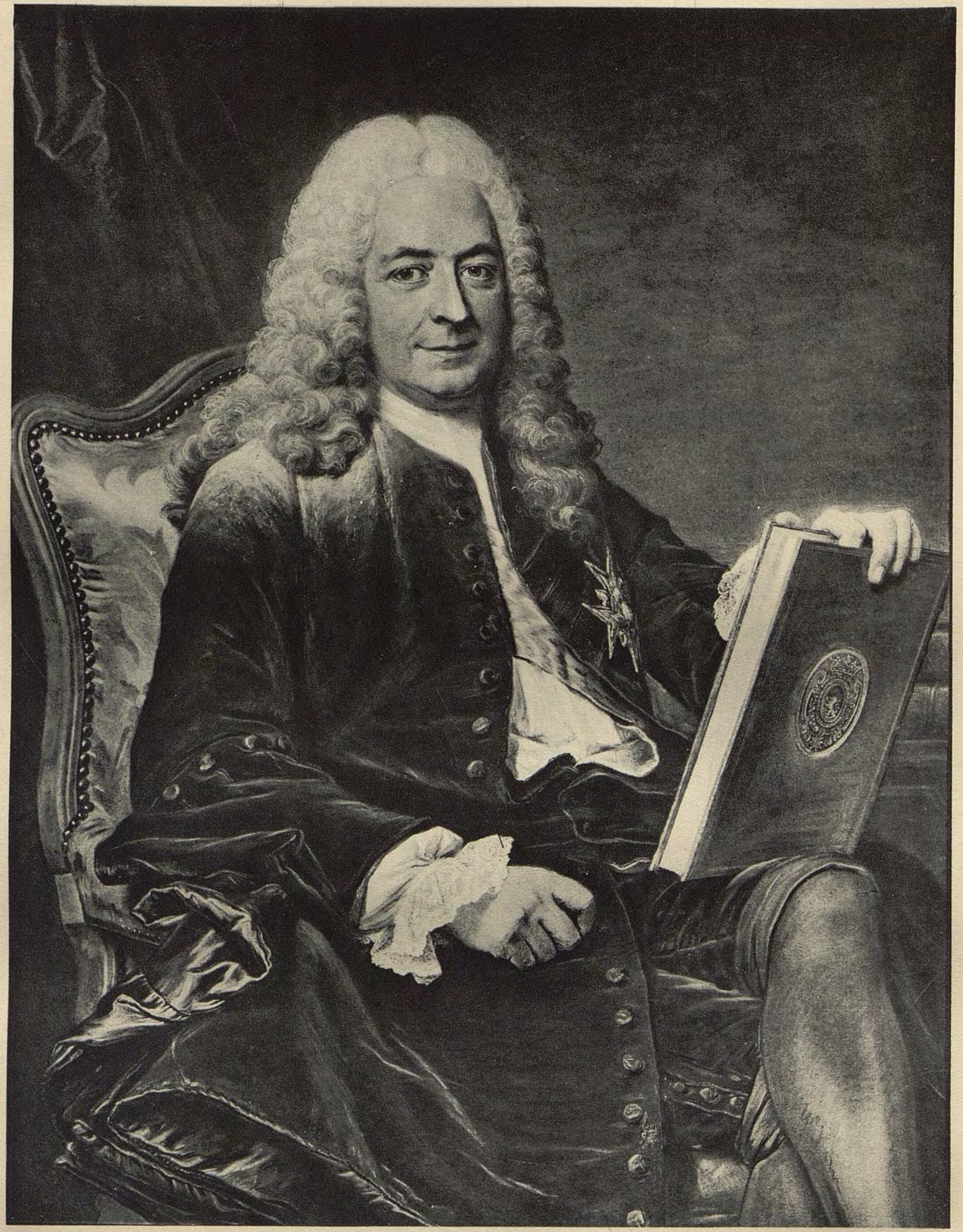


Photo de l'éditeur

122

LA POUPLINIÈRE
A M. X.X., à Paris
205



Archives photographiques

123

ORRY
Au Musée du Louvre
367



Archives photographiques

124

DUVAL DE L'ÉPINOY
A M. le baron Henri de Rothschild
133

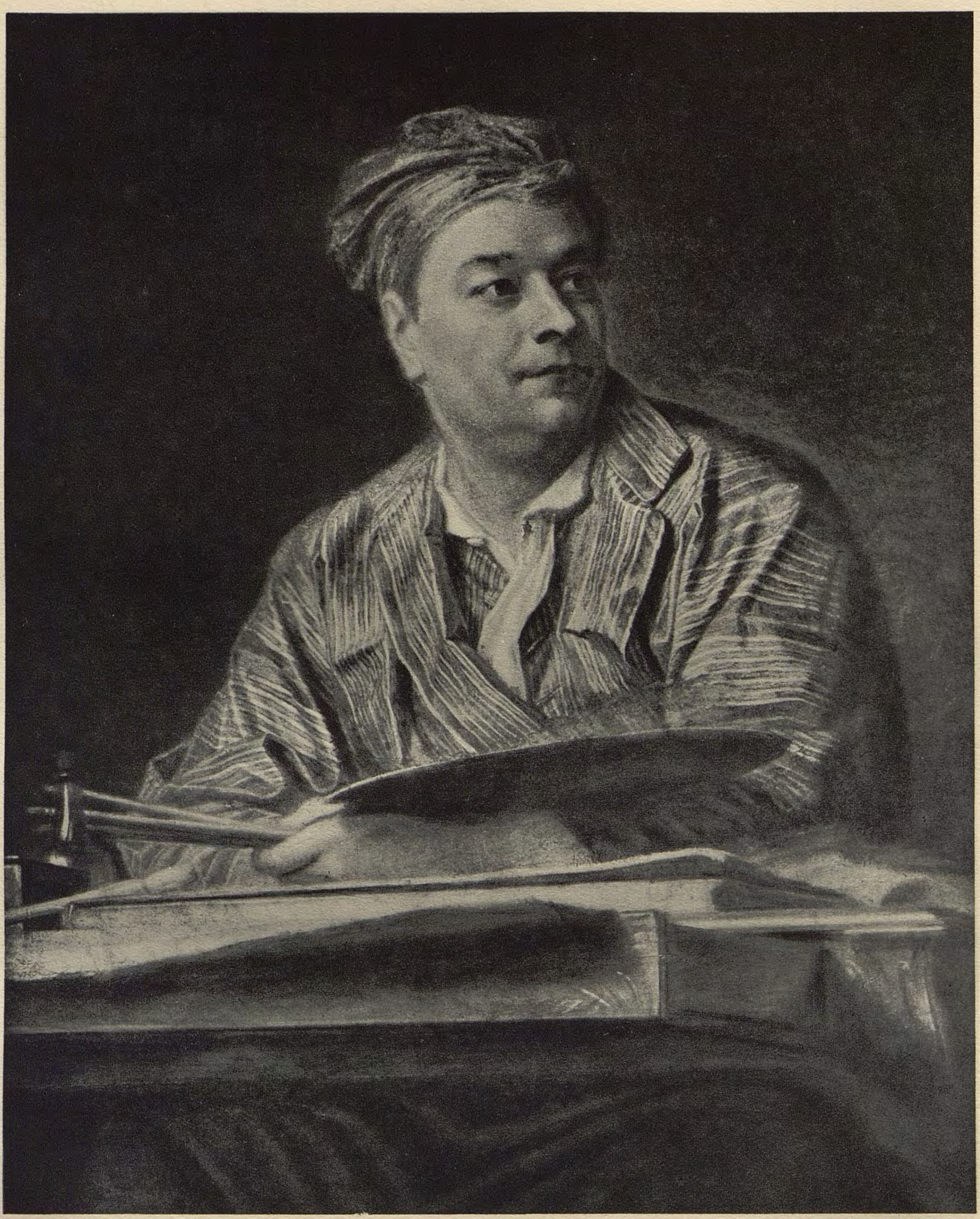


Photo Braun

125

DUMONT

Au musée du Louvre

118

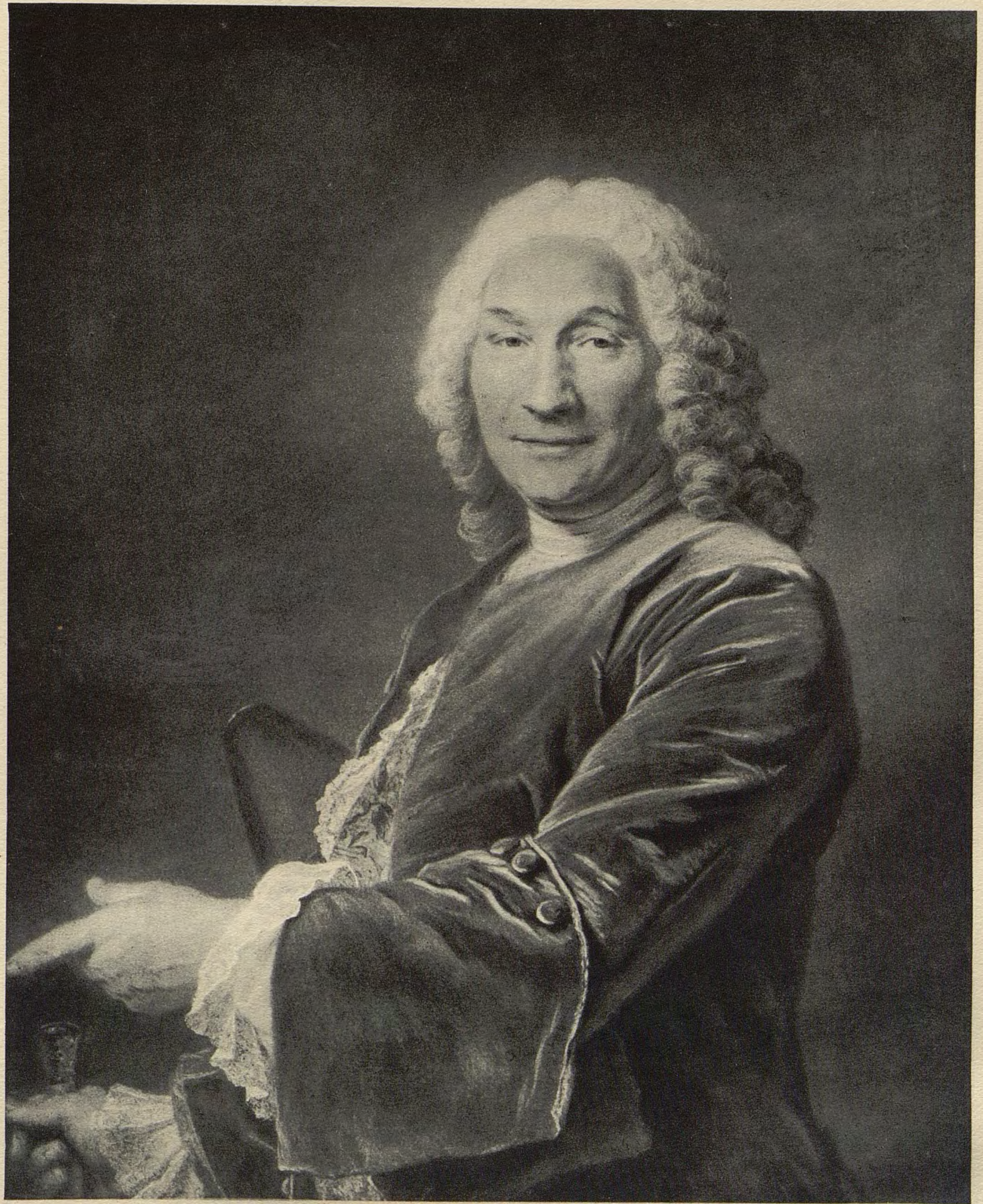


Photo Braun

126

FRÉMIN

Au Musée du Louvre

152



127 Mlle DANGEVILLE *Photo de l'éditeur*
A M. David Weill, à Paris
92



128 Mlle DANGEVILLE *Photo Bulloz*
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
90



129 LE DUC DE BOURGOGNE *Photo Bulloz*
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
40



130 BOËTE DE SAINT-LÉGER *Photo Bulloz*
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
32



Photo de l'éditeur

131 LA DAUPHINE
A M. X..., à Paris
322



Photo de l'éditeur

132 LE DAUPHIN LOUIS
A M. X ..., à Paris
290

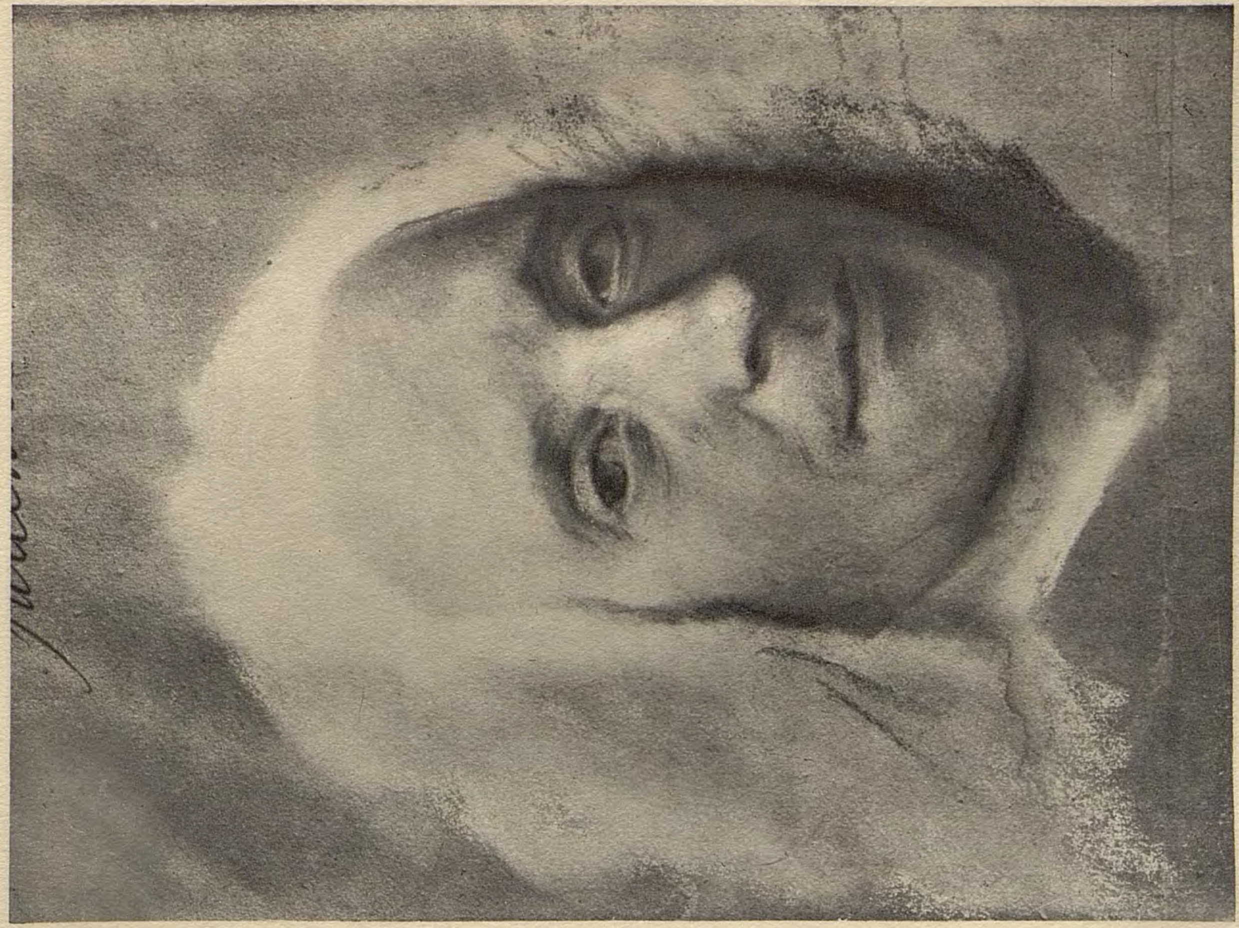


Photo Bulloz

133 M. DE JULIENNE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
193



134 VOLTAIRE
A M. C., à Paris
526

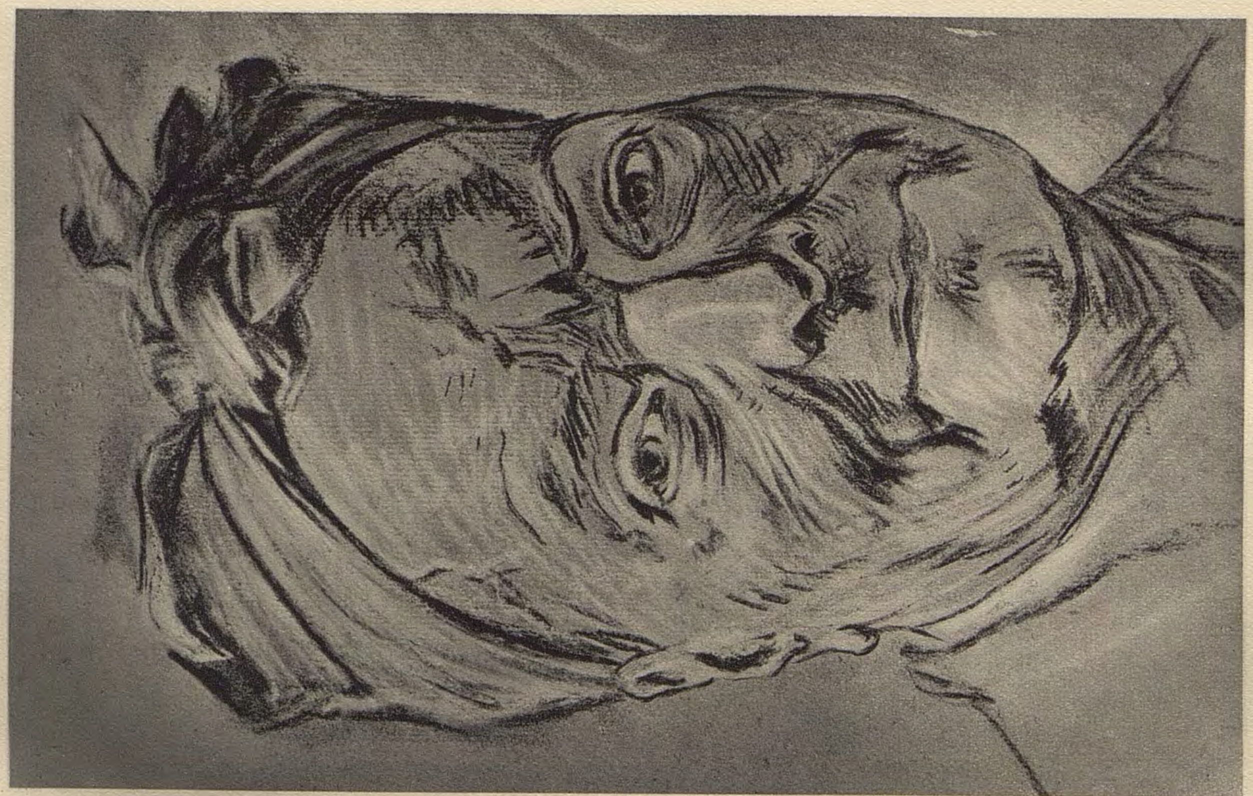


Photo de l'éditeur

135 SILVESTRE
A M. X..., à Paris
489

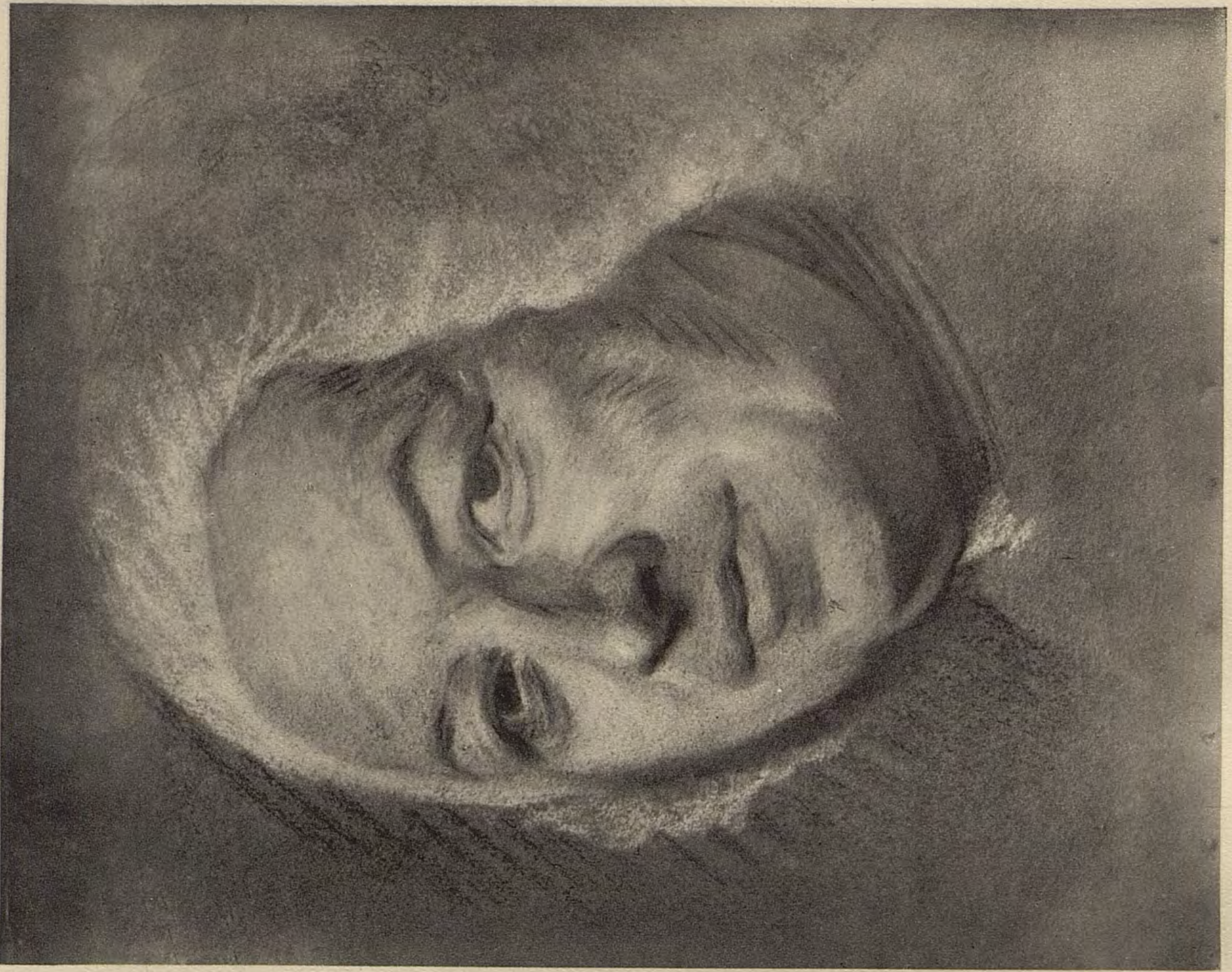


Photo Bulloz

136 NATTIER
Au musée d'Amiens
361



Photo Bulloz

137 JOSEPH VERNET
Au musée de Dijon
519

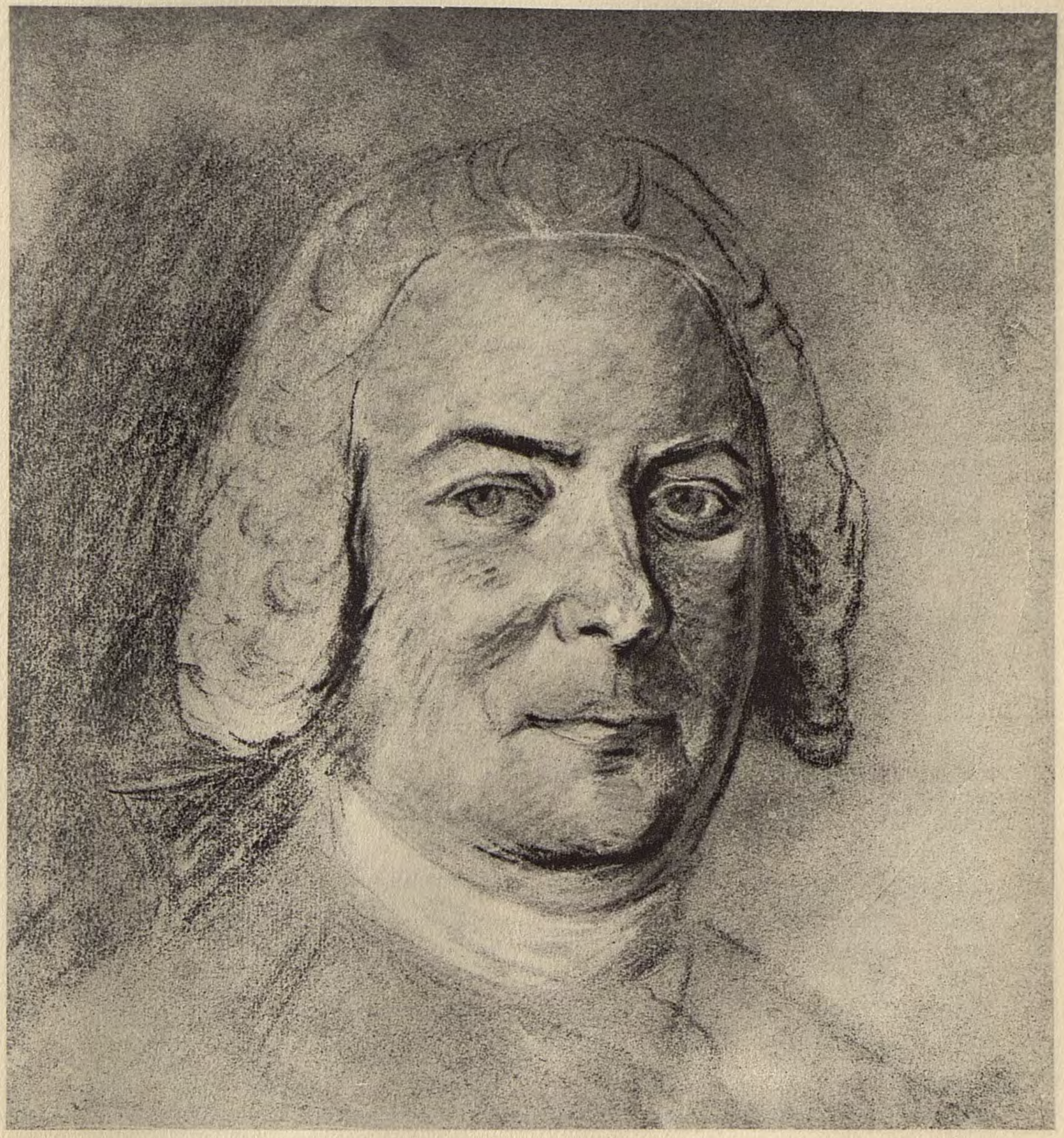


138 CHARDIN
A M. C., à Paris
62



Photo Bulloz

139 CRÉBILLON
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
80



140 INCONNU
A M. Georges Dormeuil, à Paris
601

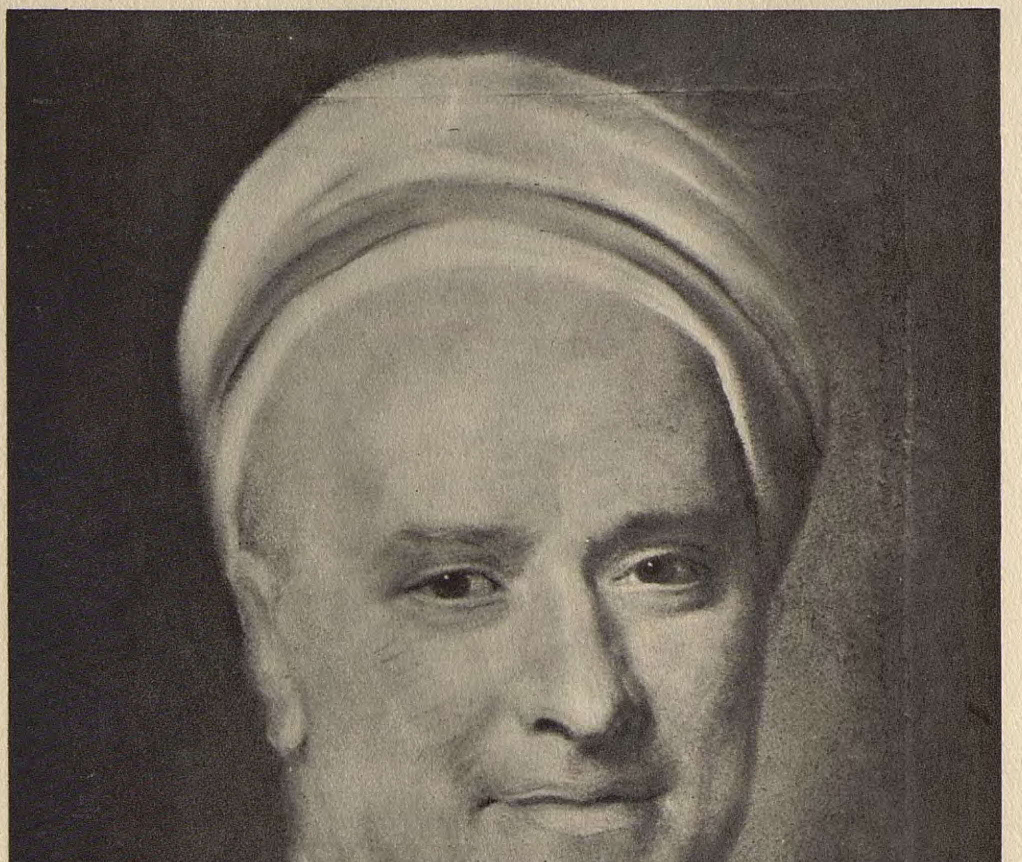


Photo Bulloz

141 Me LAIDEGUIVE
Au musée de Dijon
199

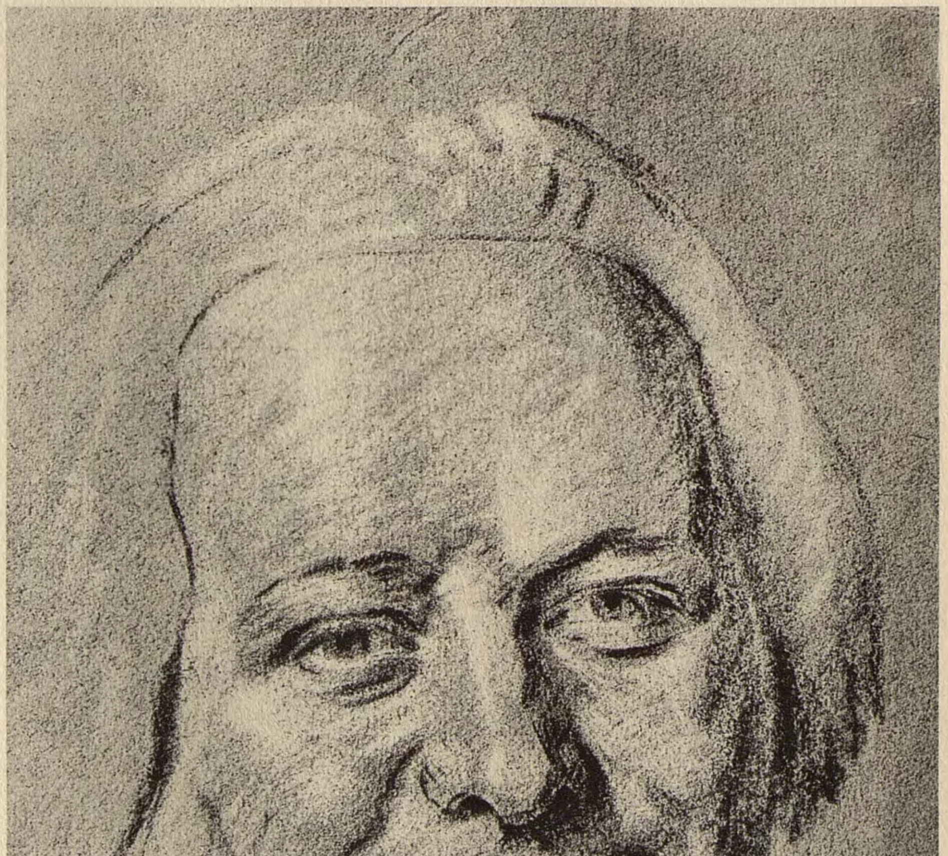


Photo de l'éditeur

142 LA POUPLINIÈRE
A M. Henri Vever, à Paris
206



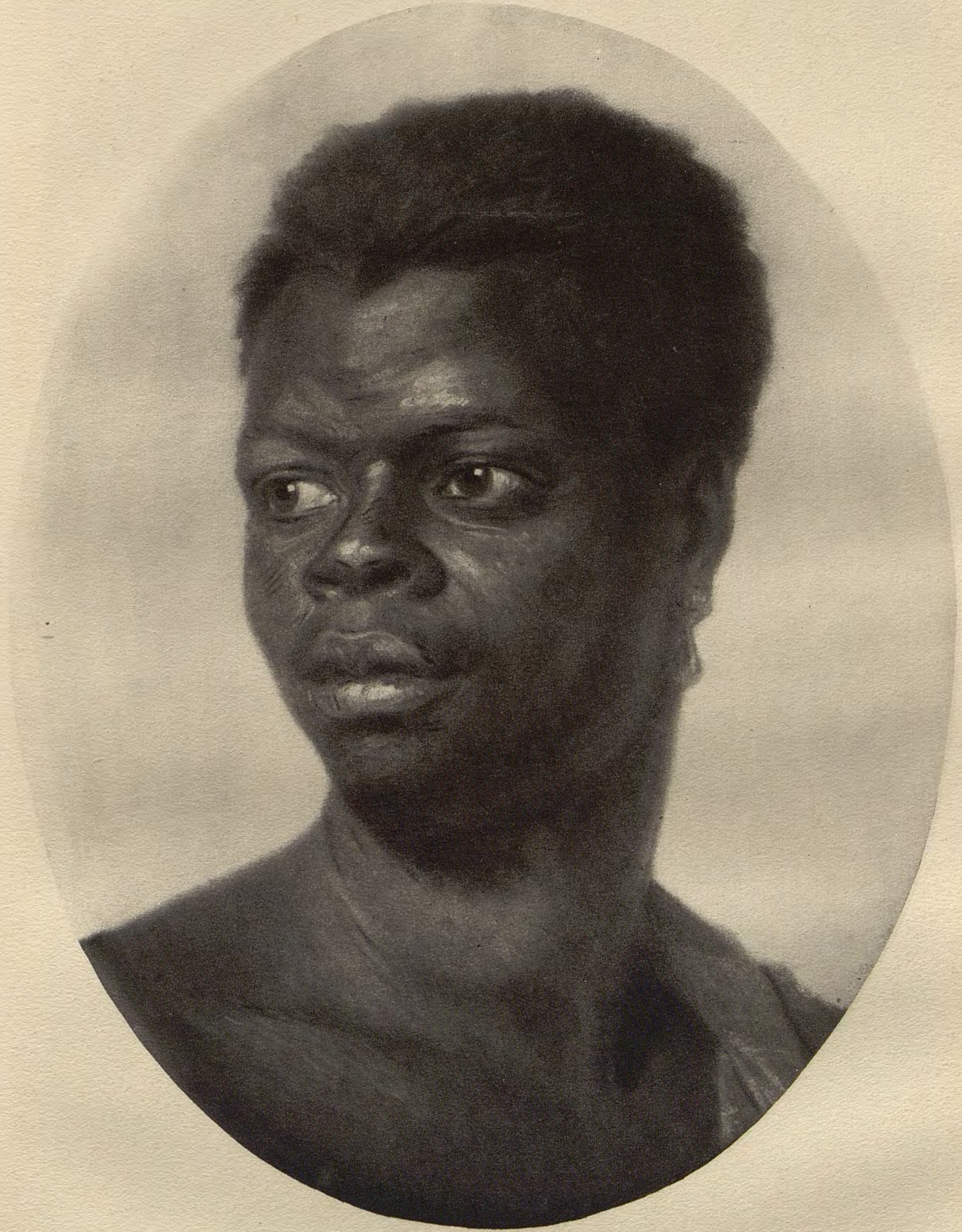
Photo du musée

143

Mlle DE ZUYLEN

Au Musée d'art et d'histoire, à Genève

513



144

UN NÈGRE

Photo de l'éditeur

A M. X., à Paris

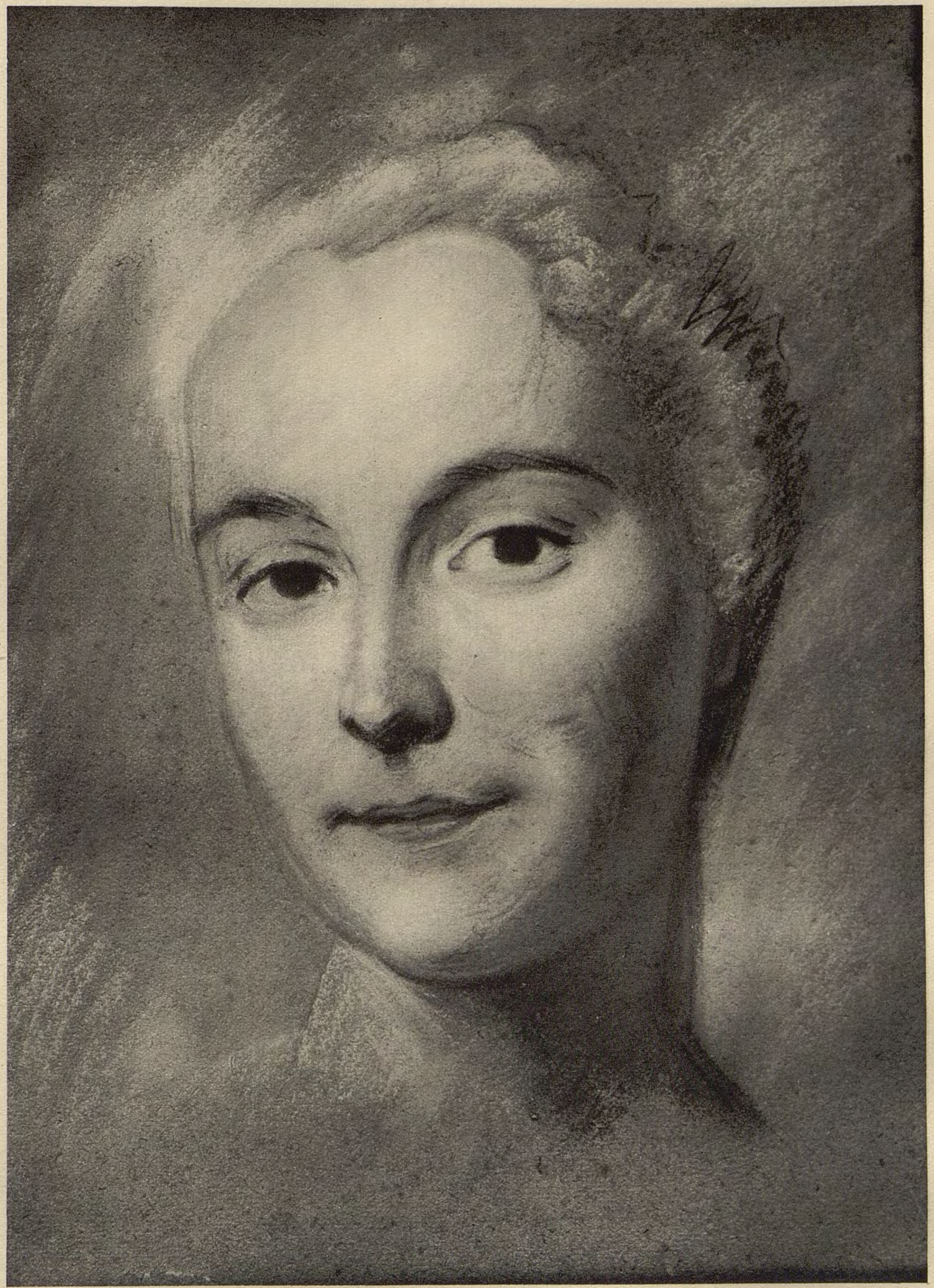
610



Photo Bulloz

145

Mlle FEL
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
141



146

Mlle CAMARGO
A M. X., à Paris
54



Photo Bulloz

147

Mlle FAVART
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
139

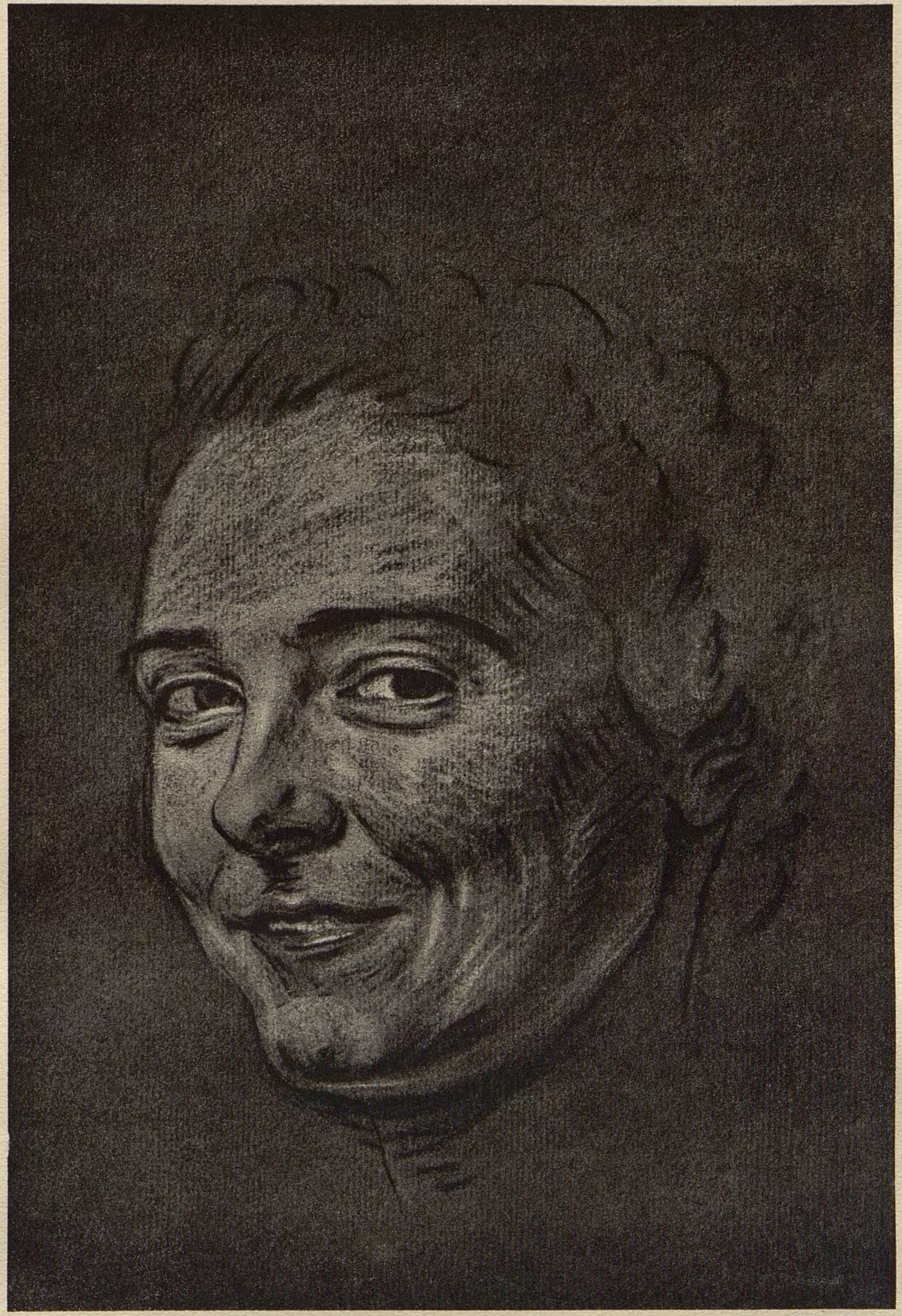


Photo Braun

148

Mlle DANGEVILLE
Au musée du Louvre
91

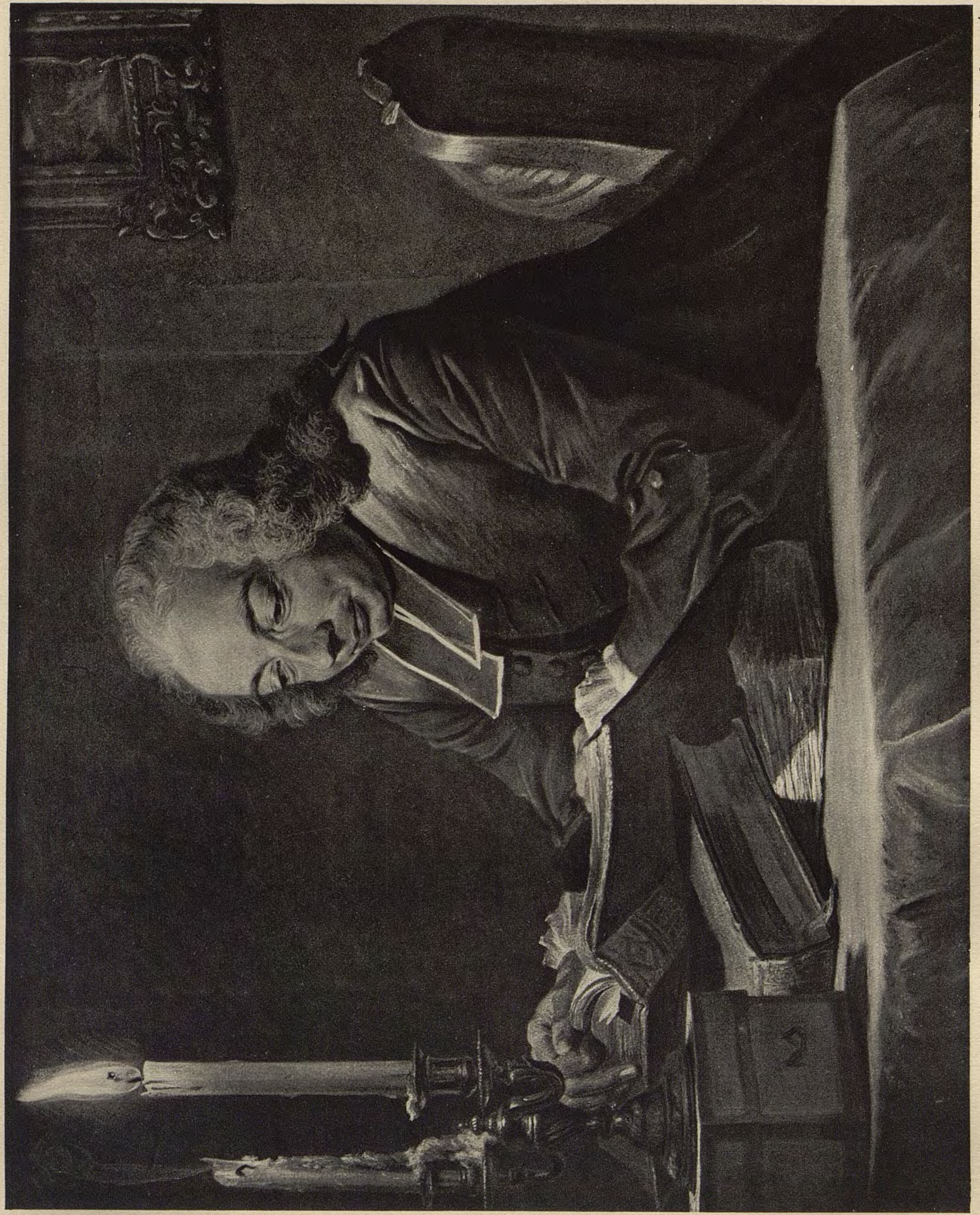


Photo du musée

149

L'ABBÉ HUBER

Au Musée d'art et d'histoire, à Genève

182



Photo Bulloz

150

ROUILLÉ DE L'ÉTANG

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris

435



Archives photogr

151

LA MARQUISE DE RUMILLY

A M. le baron Maurice de Rothschild, à Paris

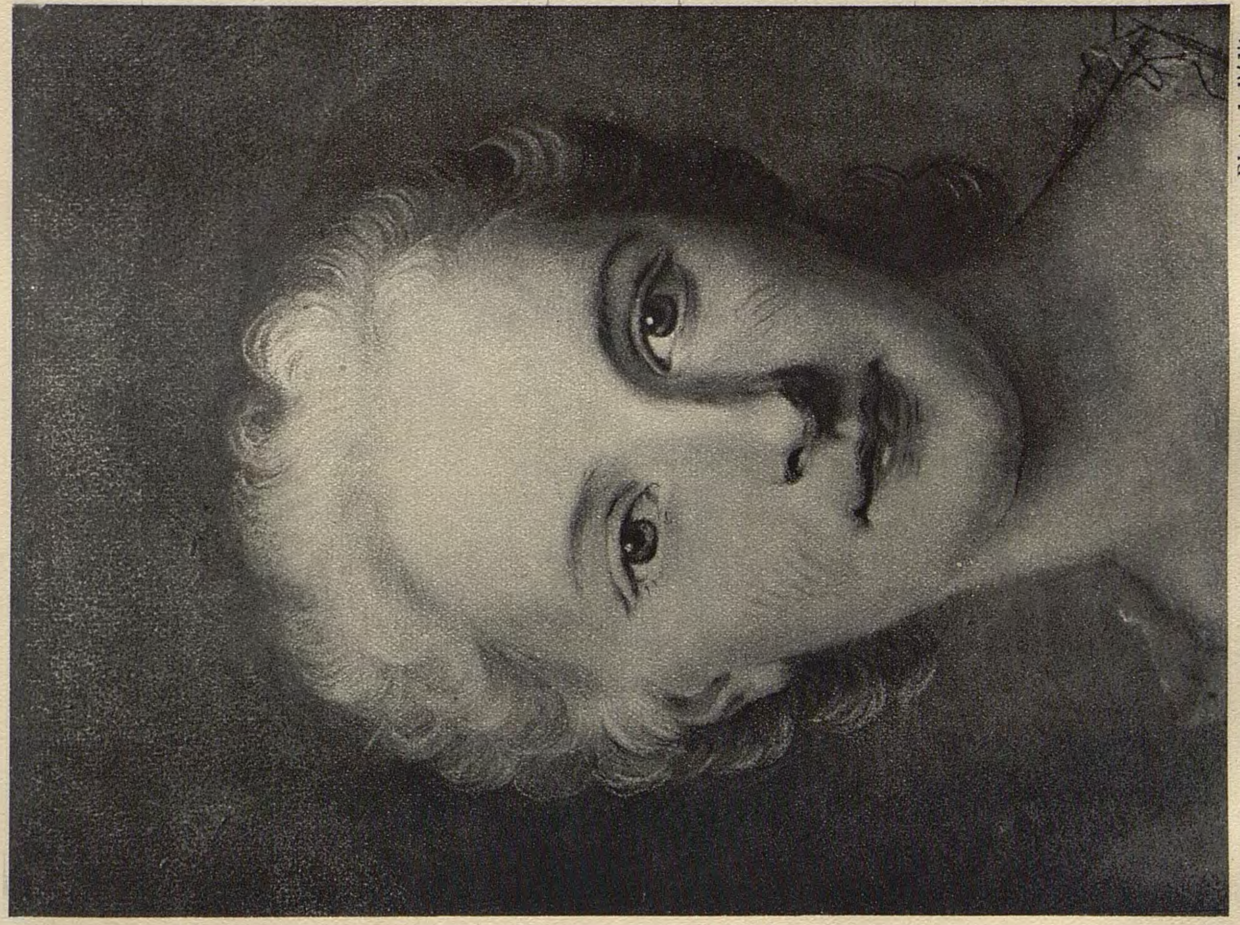
457



152 INCONNU
A M. X..., à Paris
607
Photo de l'éditeur



153 INCONNU
A M. X..., à Paris
609
Photo de l'éditeur



154 Mlle SALLÉ
A M. C., à Paris
462
Photo de l'éditeur



155 Mlle DUTHÉ
A M. C., à Paris
132
Photo de l'éditeur

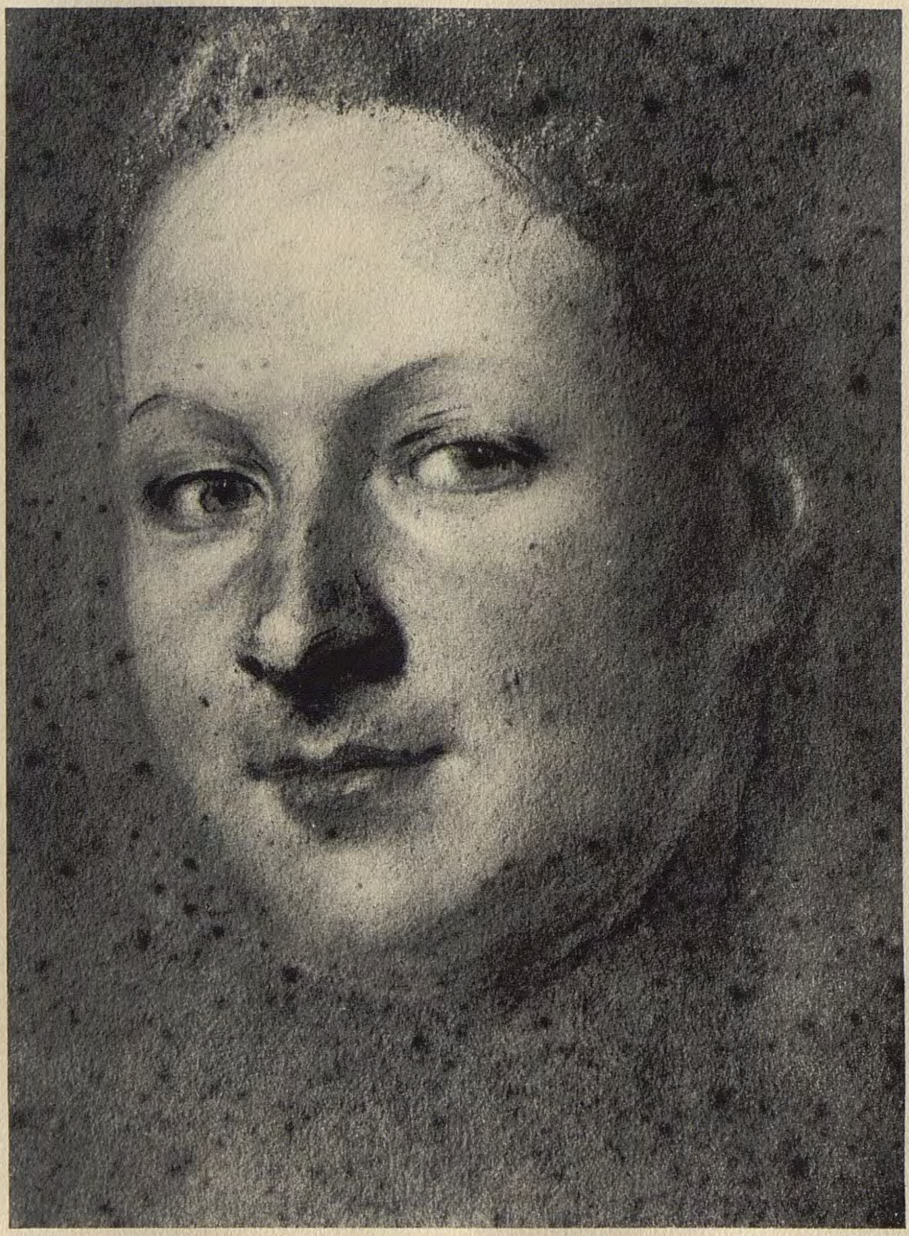


Photo de l'éditeur

156 INCONNUE

A M. X..., à Paris

611



Photo de l'éditeur

157 Mme DE MONDONVILLE

A M. Gaston Verdé-Delisle, à Paris

345

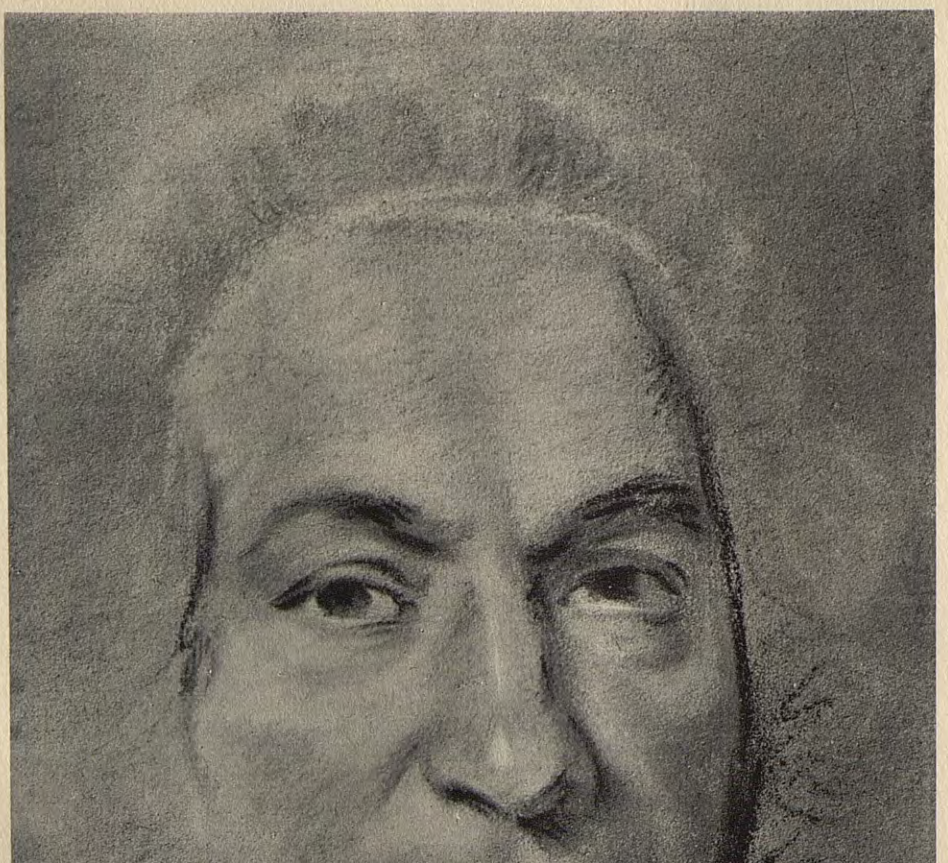


Photo de l'éditeur

158 INCONNU

A M. X., à Paris

608

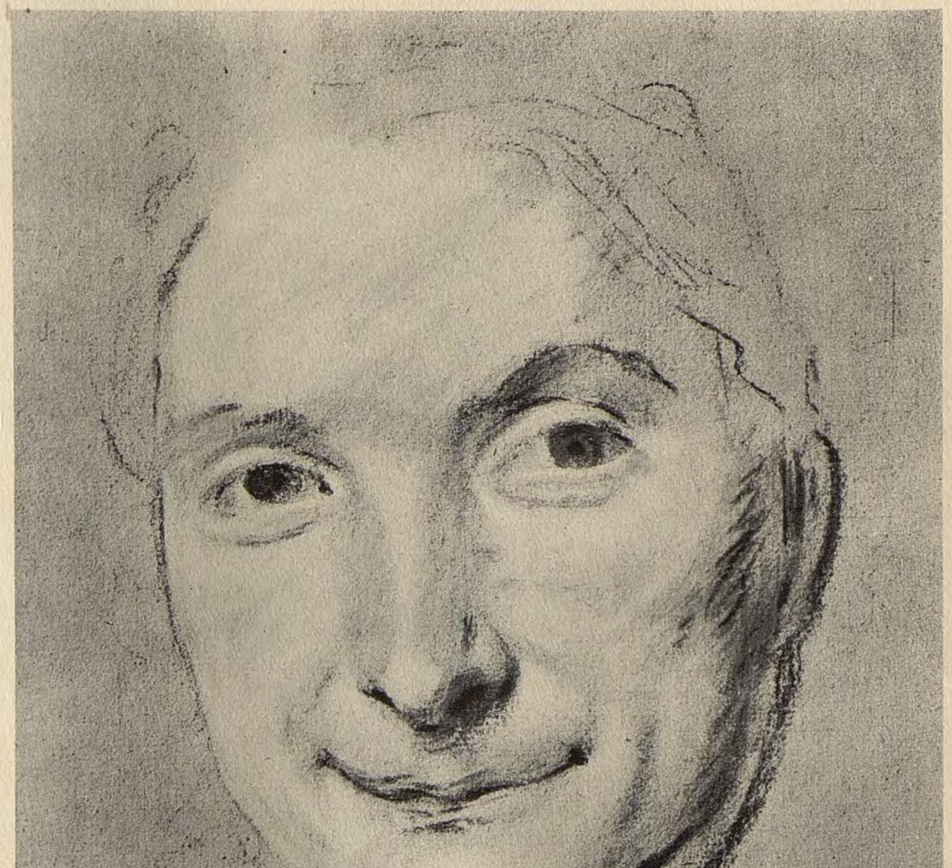


Photo de l'éditeur

159 INCONNUE

A M. Jean Verdé-Delisle, à Paris

649



160 Mlle SILVIA
Gravé par Surugue fils
491



161 RESTOUT
Gravé par Moitte
420

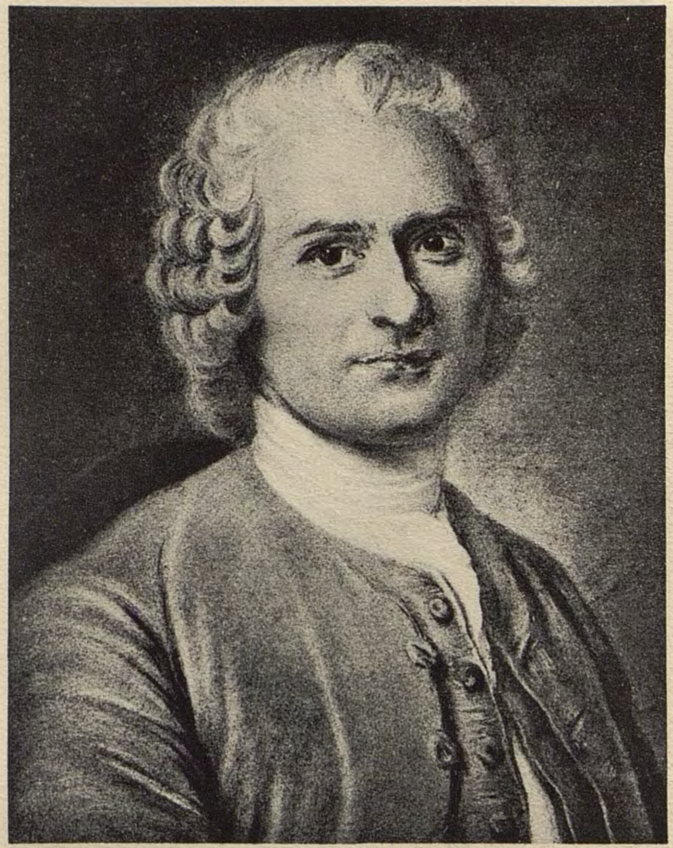


Photo de l'éditeur

162 INCONNUE
A M. Pol Neveux, à Paris
652



163 INCONNUE
A M. Marius Paulme, à Paris
654



164 JEAN-JACQUES ROUSSEAU
A M. Hippolyte Buffenoir, à Paris
438



165 THOMASSIN
Gravé par Bertrand
506



Photo Bulloz

166 Mme ROUGEAU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
434



Archives photographiques

167 INCONNUE
Ancienne collection Jacques Doucet
648



Photo Bulloz

168 INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
585

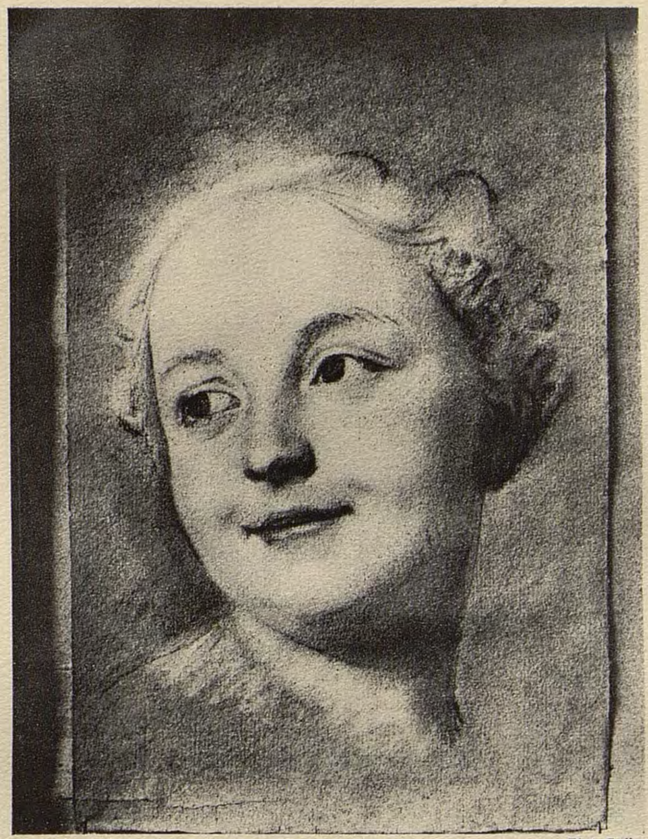


Photo Bulloz

169 INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
573



Photo Bulloz

170 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
577



Photo Bulloz

171 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
591

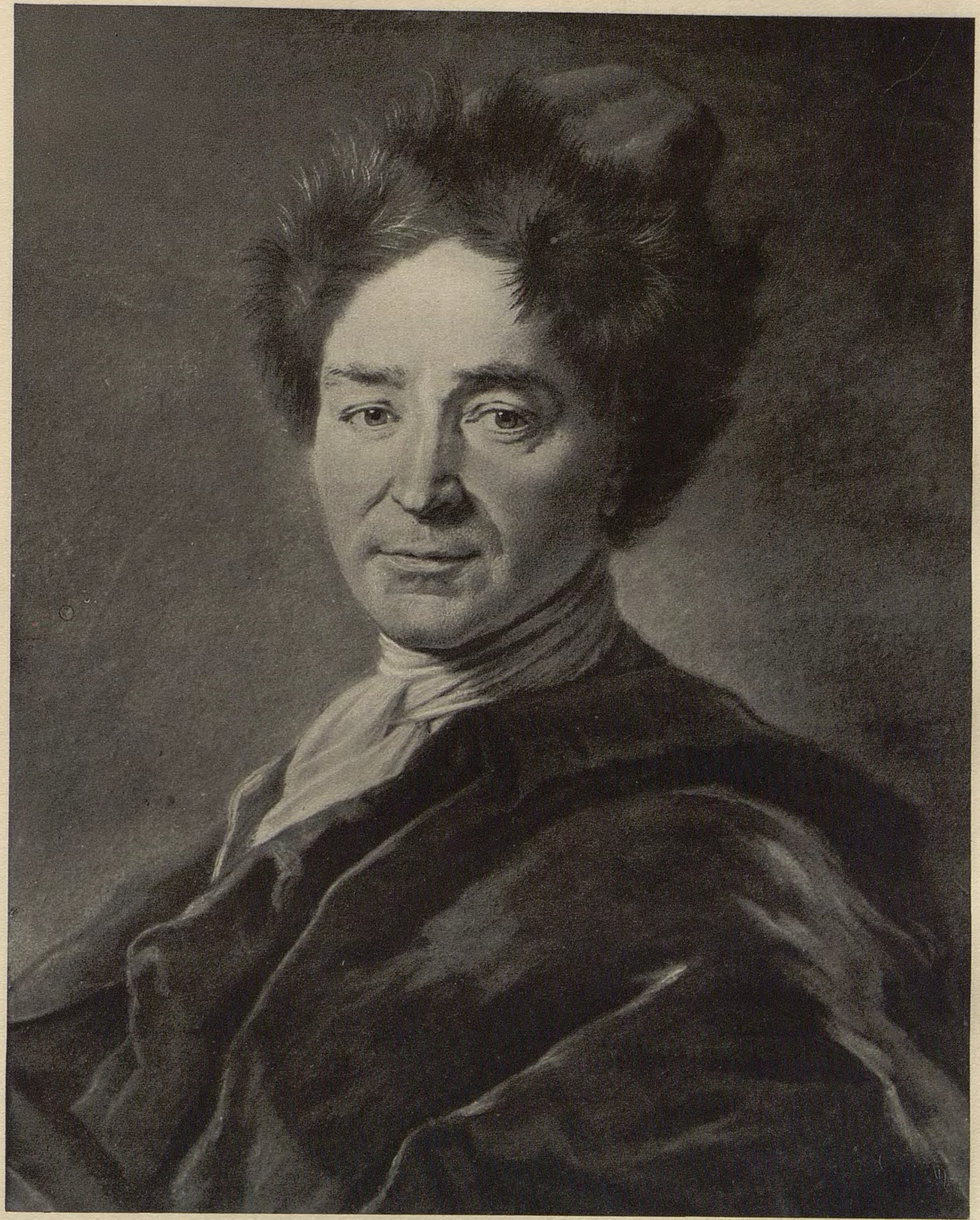


172 Photo de l'éditeur

SCHMIDT

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris

485



173 Photo Bulloz

VERNEZOBRE

Au Musée La Tour, à Saint-Quentin

521



Photo Bulloz

174

CLAUDE DUPOUCH

Au Musée La Tour, à Saint-Quentin

122



Photo Bulloz

175

SILVESTRE

Au Musée La Tour, à Saint-Quentin

487



Photo de l'éditeur

176

Me LAIDEGUIVE
A M. Cambo, à Barcelone
198



Photo Braun

177

Mme MASSE
A M. le marquis de Juigné, à Paris
336



Photo de l'éditeur

178 Mlle DE LA FONTAINE-SOLARE

A M. Arthur Veil-Picard, à Paris

196



179 Mme HIS

A M. Édouard His, à Bâle

179

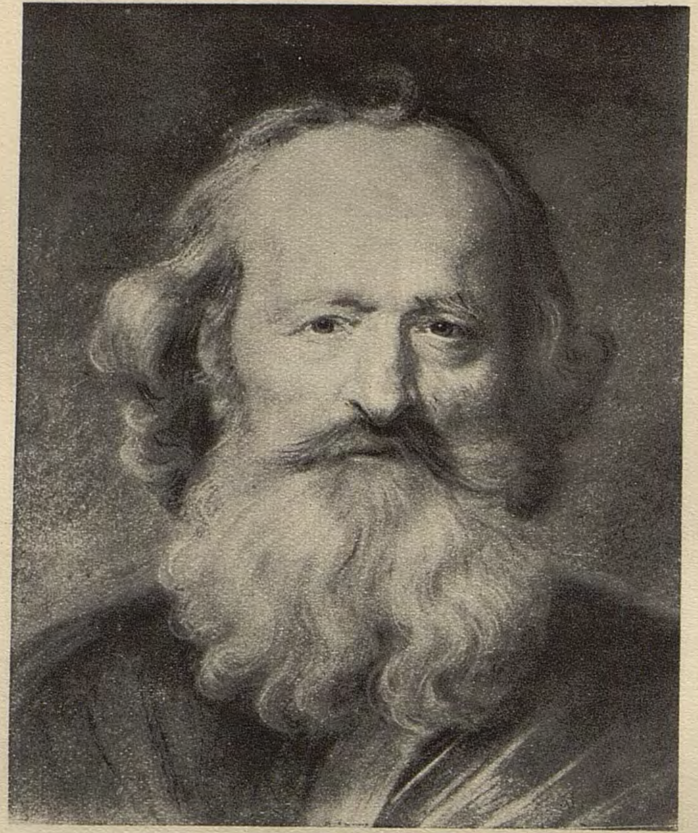


Photo Bulloz

180 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
564



Photo Bulloz

181 Mme CHASTAGNER DE LA GRANGE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
66



Photo Bulloz

182 Mme MASSE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
337

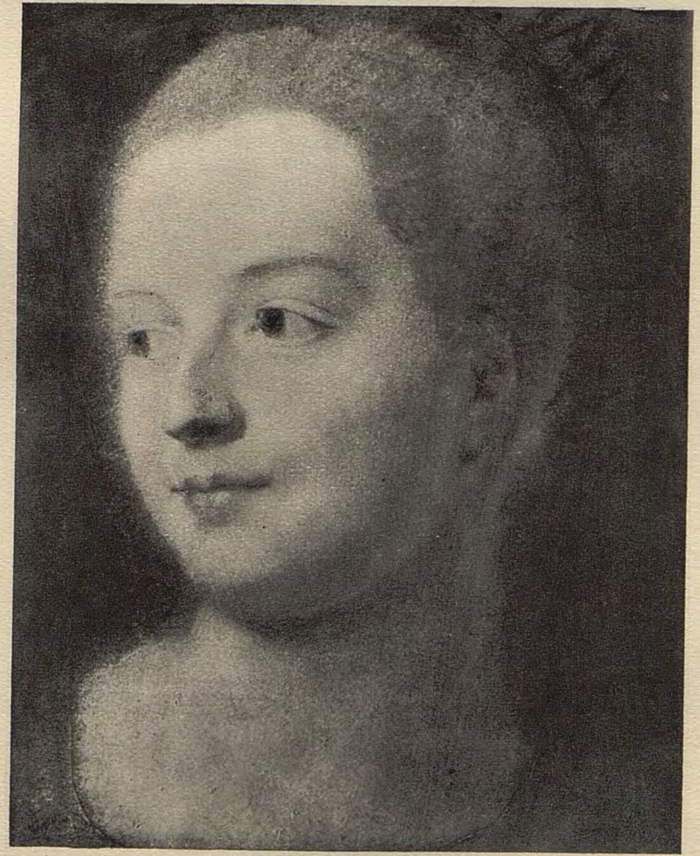


Photo Bulloz

183 Mme DE POMPADOUR
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
389



Photo Bulloz

184 LA MARQUISE DE COURCY
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
456

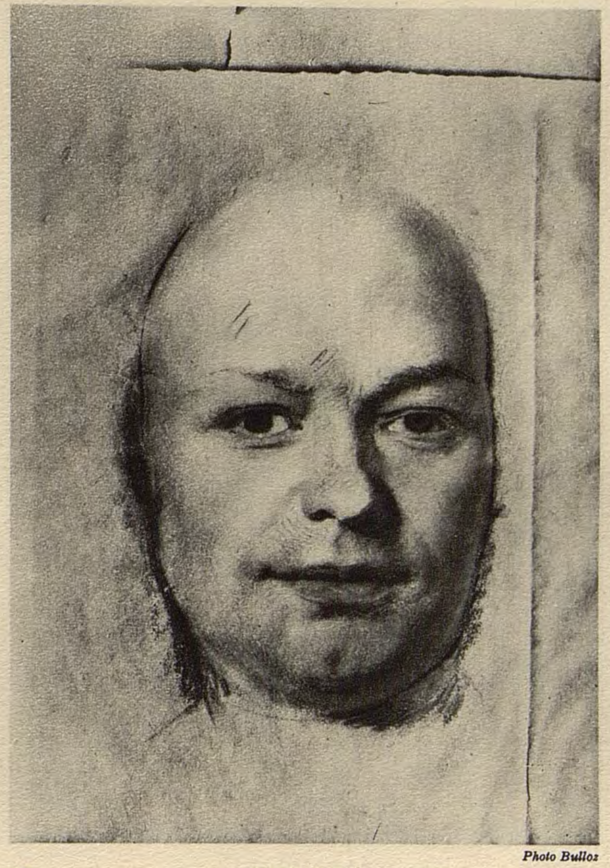


Photo Bulloz

185 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
570



Photo Bulloz

186 INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
582

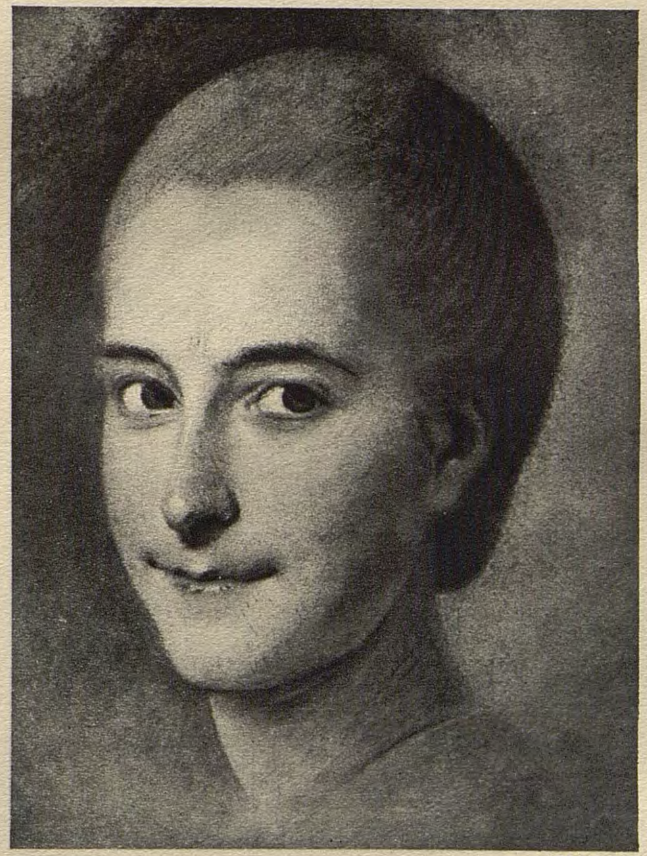


Photo Braun

187 Mme DORIZON
104

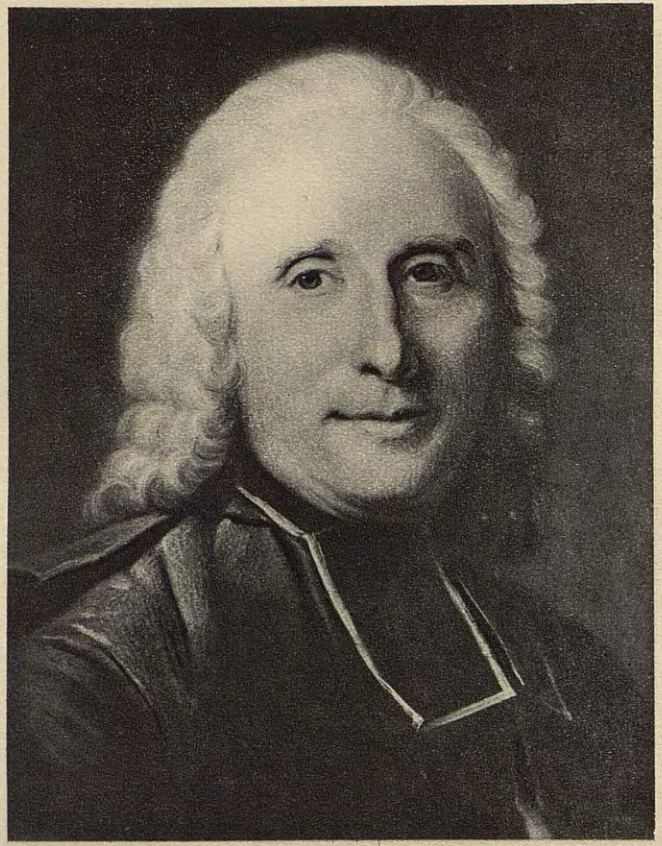
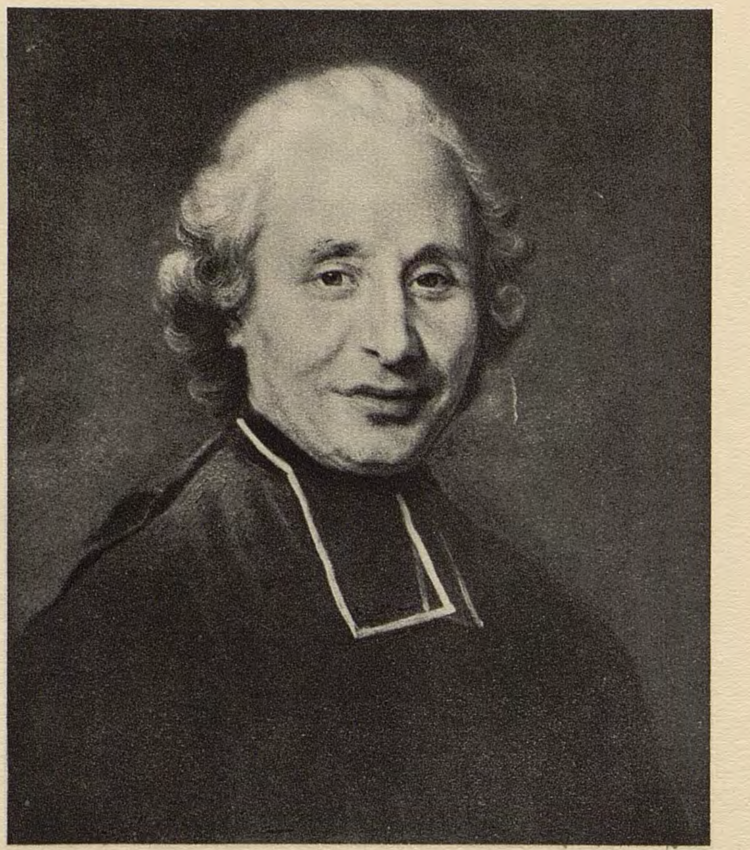


Photo Bulloz

188 UN ABBÉ
Au musée de Dijon
551



189 L'ABBÉ RÉGLET
416

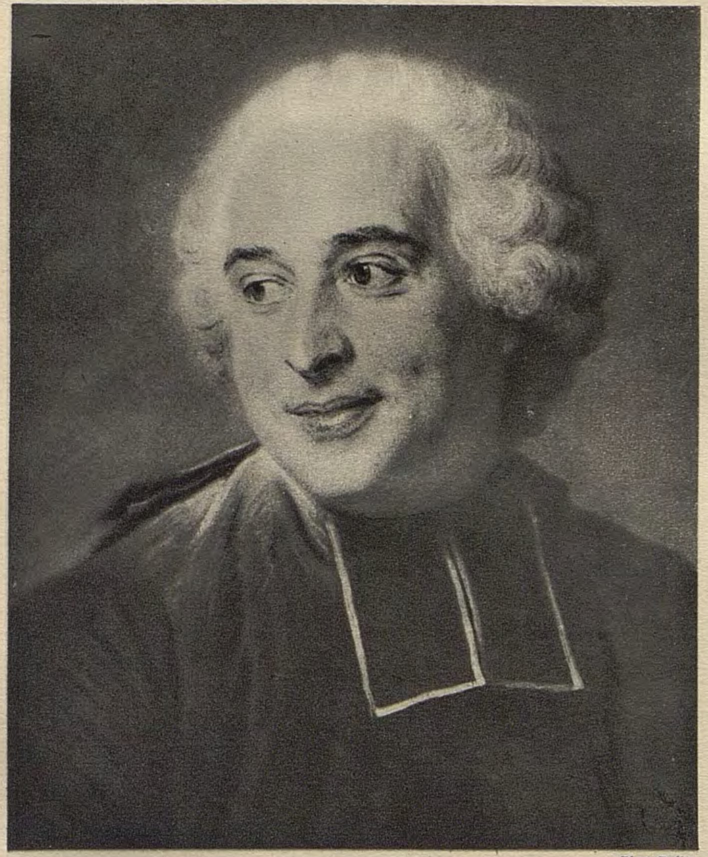


Photo Bulloz

190 L'ABBÉ POMMIER
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
382



Photo de l'éditeur

191 L'ABBÉ POMMIER
A Mme Thalmann, à Paris
384

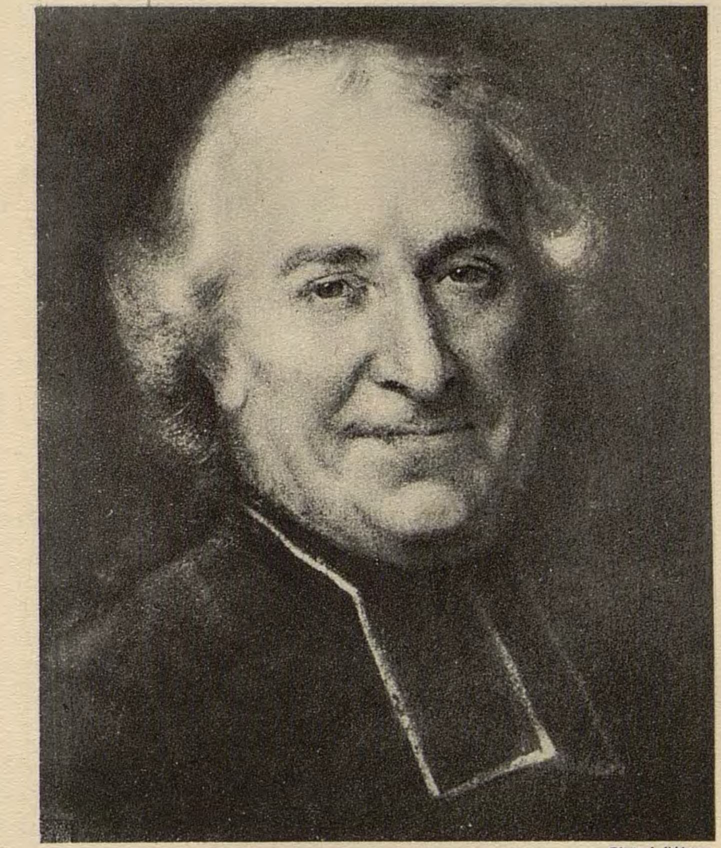


Photo de l'éditeur

192 LE CHANOINE DESCHAMPS
A M. Bernard Wolff, à Paris
98



Photo Bulloz

193 LE R. P. EMMANUEL
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
137

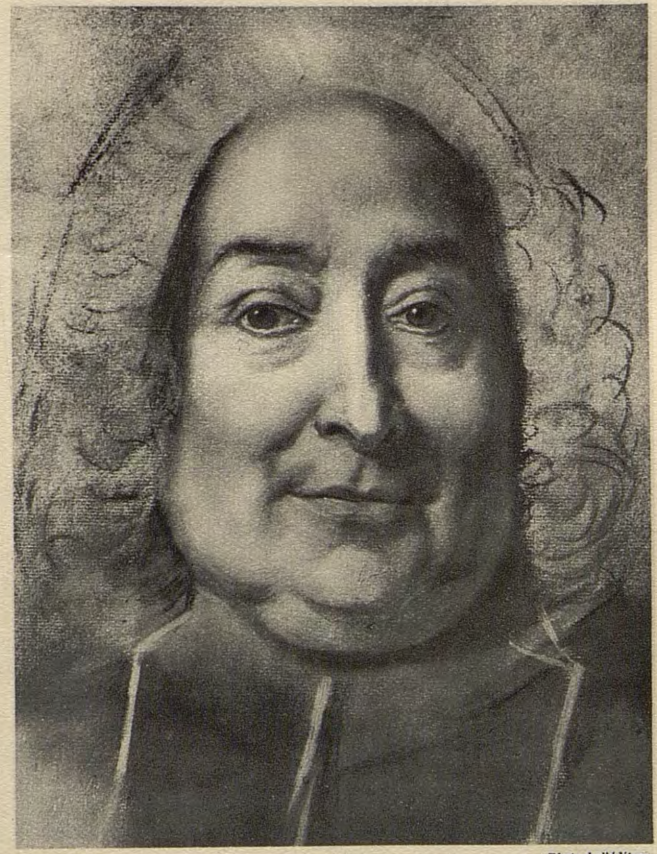


Photo de l'éditeur

194 UN ABBÉ
A M. X..., à Paris
606

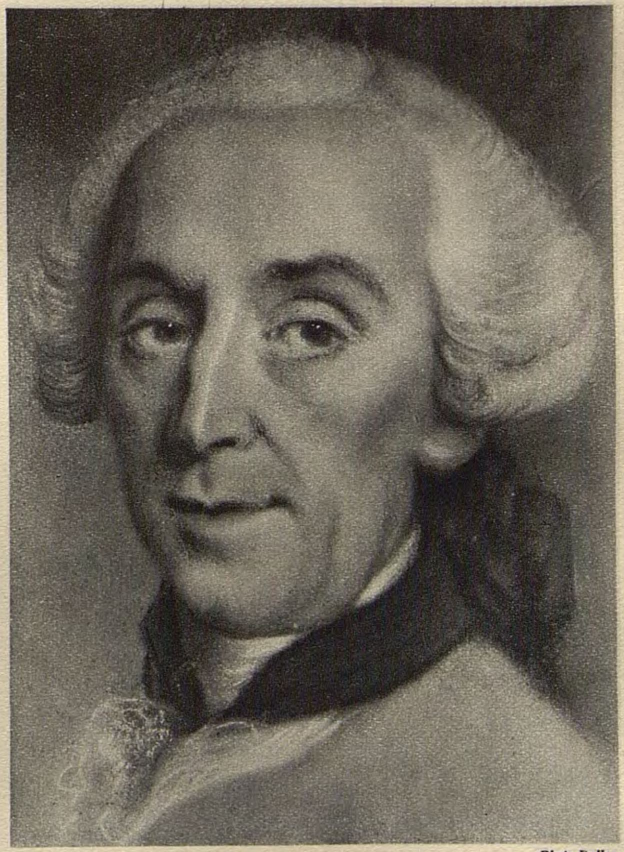


Photo Bulloz

195 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
592

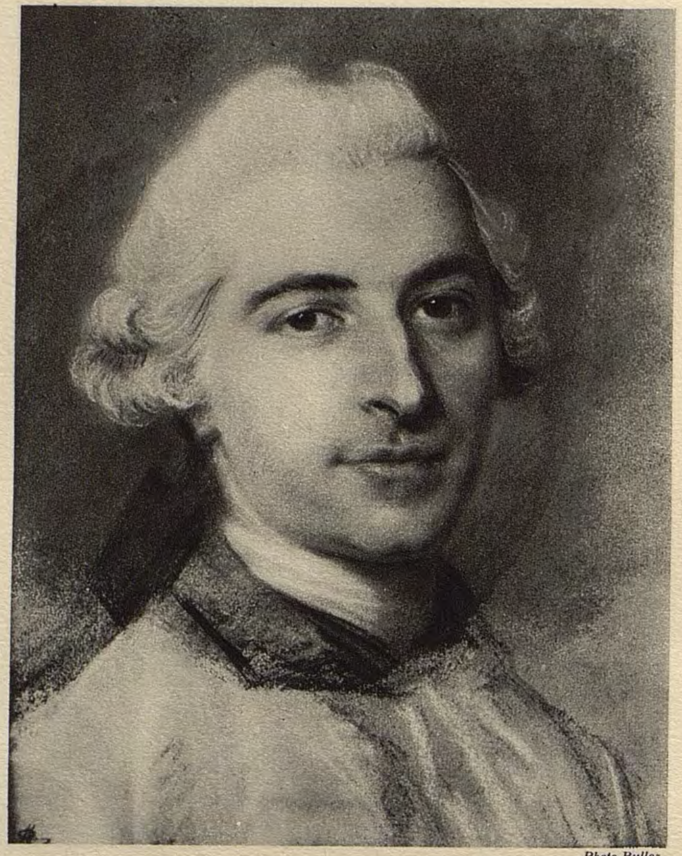


Photo Bulloz

196 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
579

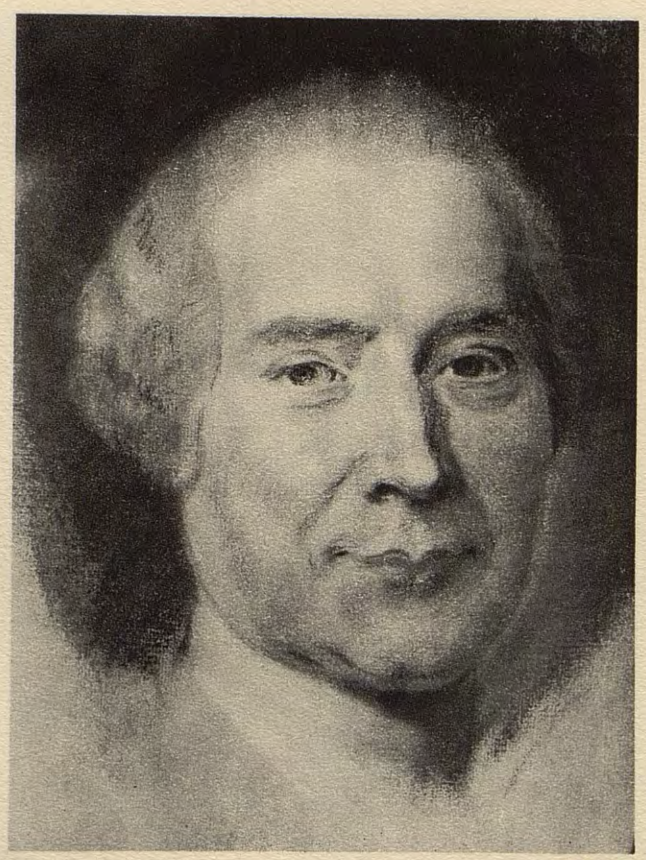


Photo Bulloz

197 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
575



Photo Bulloz

198 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
572

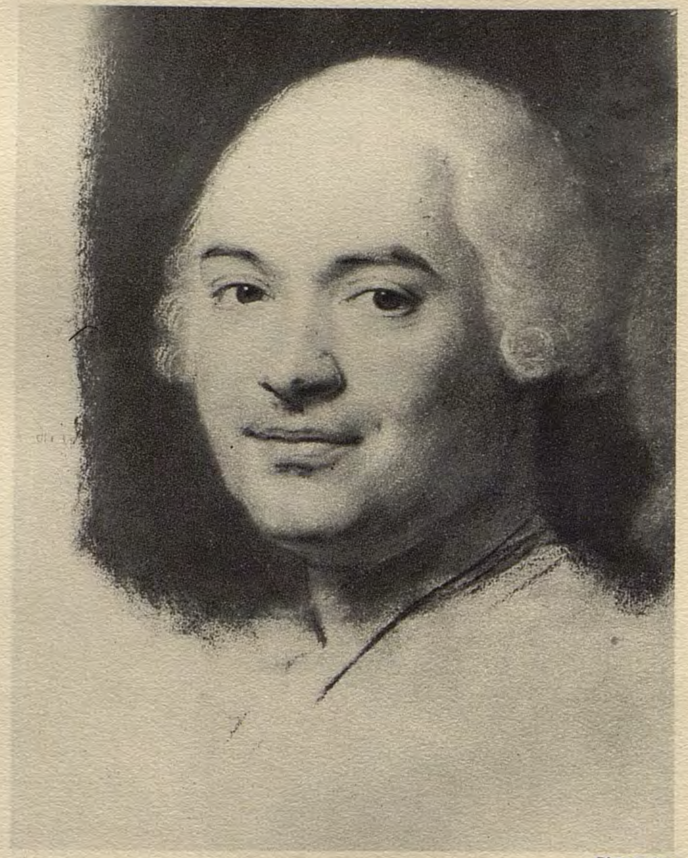


Photo Bulloz

199 LE BAILLI DE BRETEUIL
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
44



Photo Bulloz

200 INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
578



Photo Bulloz

201 LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE DE SAXE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
321



Photo Bulloz

202 M[lle] PUVIGNÉ
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
409

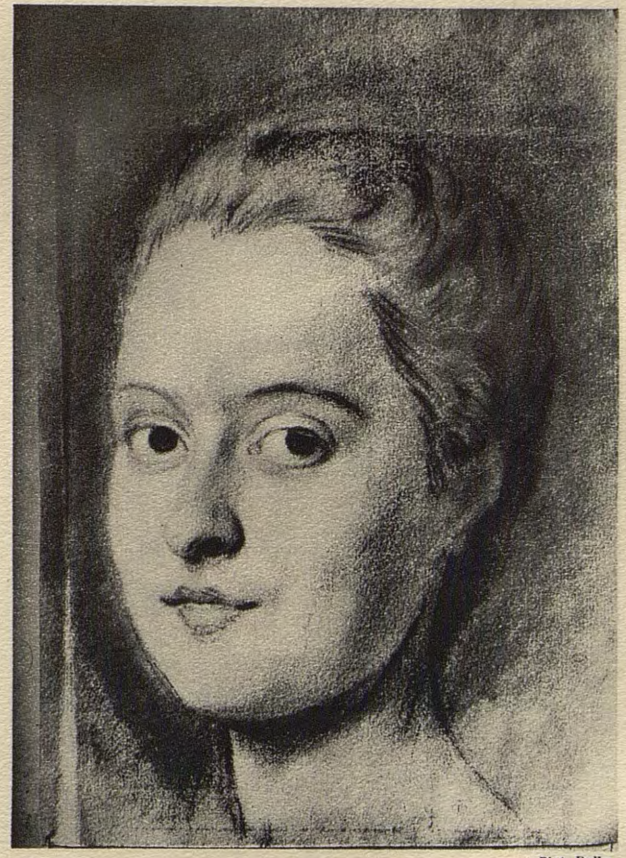


Photo Bulloz

203 LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE DE SAXE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
328



204 Mme PELLERIN
Au musée de Lille
372



Photo Bulloz

205 INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
574



Photo Bulloz

206 MARIE-CHRISTINE DE SAXE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
482

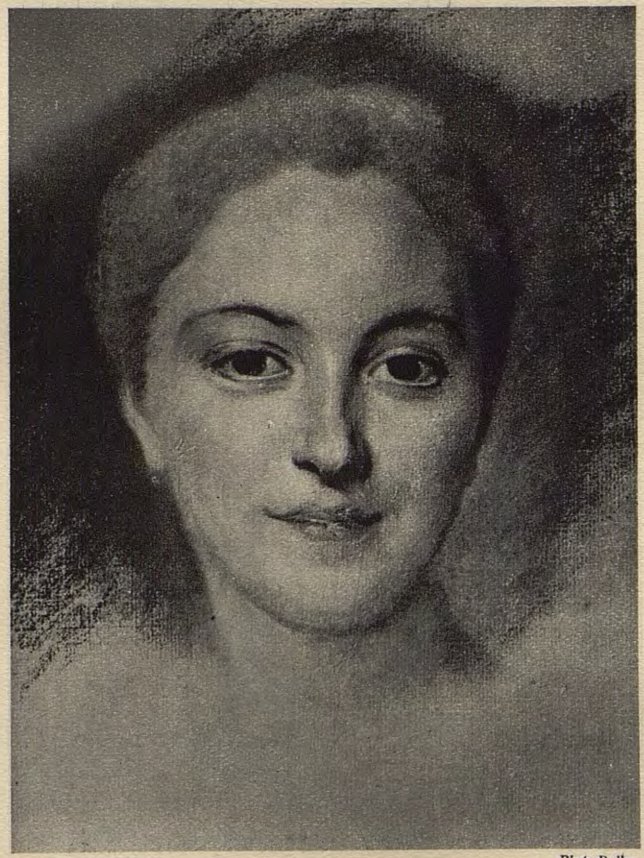


Photo Bulloz

207 INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
588

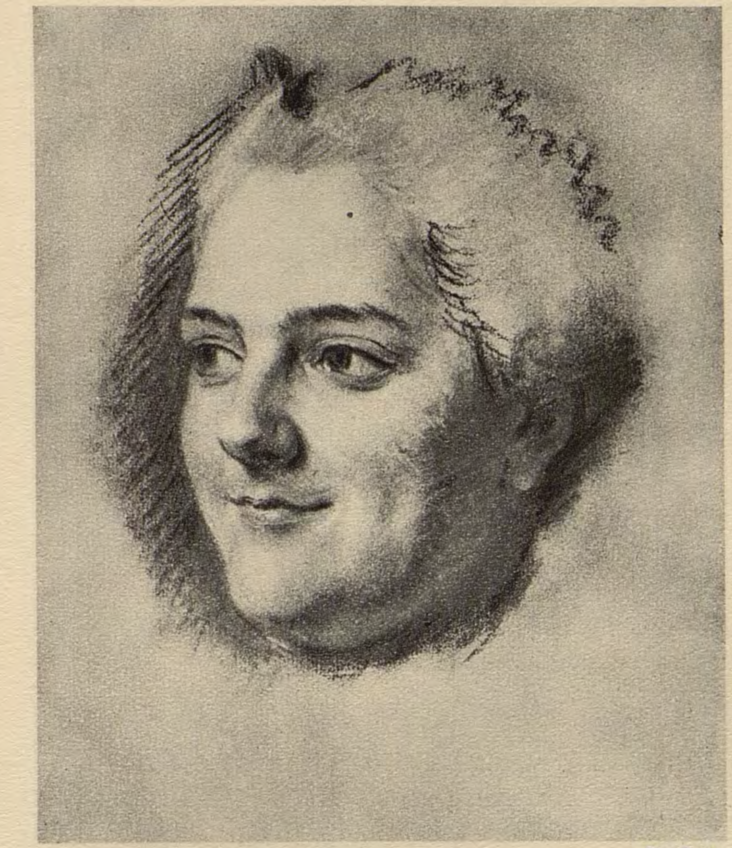


Photo Braun

208 INCONNUE
A M. X., à Paris
633



209 INCONNUE
Ancienne collection Becq de Fouquières
895



210 DUMONT-LE-ROMAIN
Ancienne collection Lebreton, à Paris
119



Photo de l'éditeur

211 INCONNU
A M. Walter Gay, à Paris
656



212 Photo Bulloz

INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
583



213 Photo Bulloz

INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
589



214 Photo Bulloz

INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
584



215 Photo Bulloz

INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
571



216 Archives photographiques

INCONNUE
Collection Cognacq, à Paris
594



217 Photo Bulloz

INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
575



218 Photo Bulloz

Mlle DE ZUYLEN
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
508



219 Photo Bulloz

INCONNUE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
574



Photo Bulloz

220 Mlle CAMARGO
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin

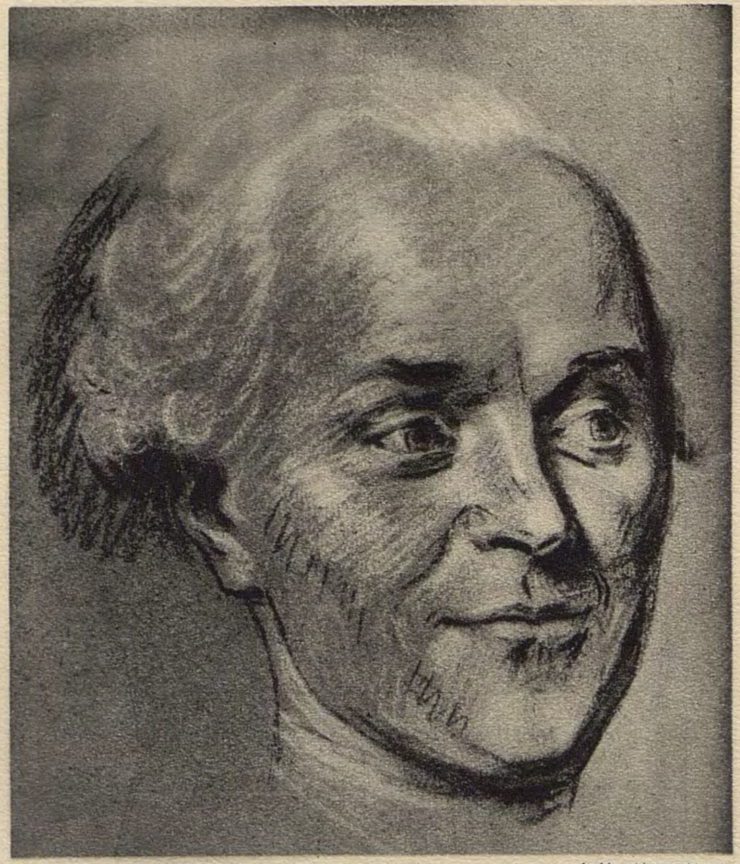
51



Photo de l'éditeur

221 Mlle CAMARGO
A M. X., à Paris

53



Archives photographiques

222 INCONNU
Collection Cognacq, à Paris

600

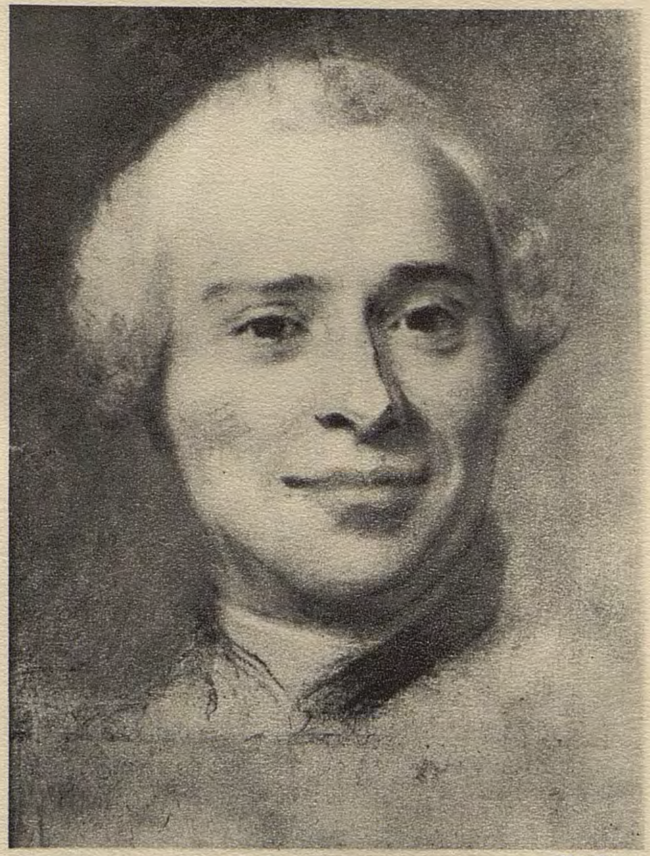
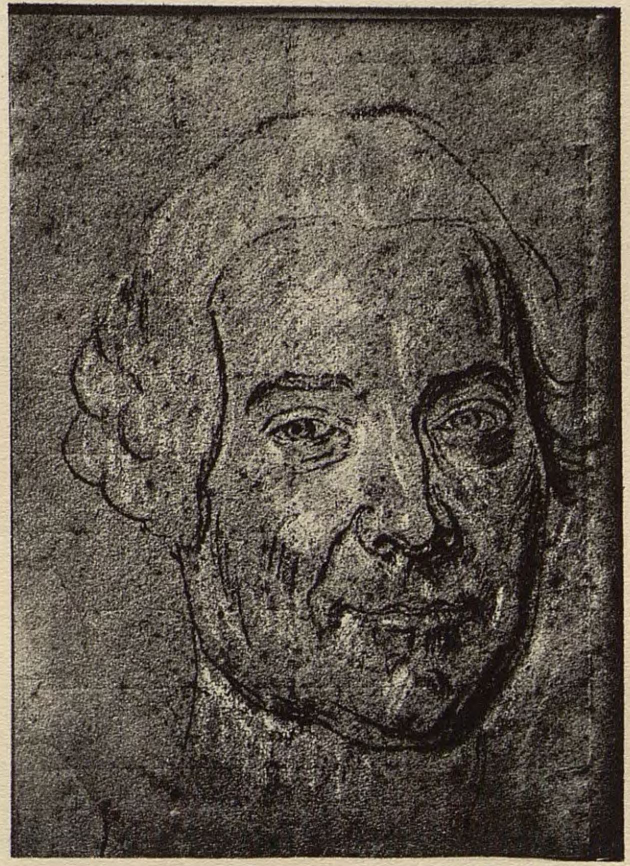


Photo Bulloz

223 D'ALEMBERT
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin

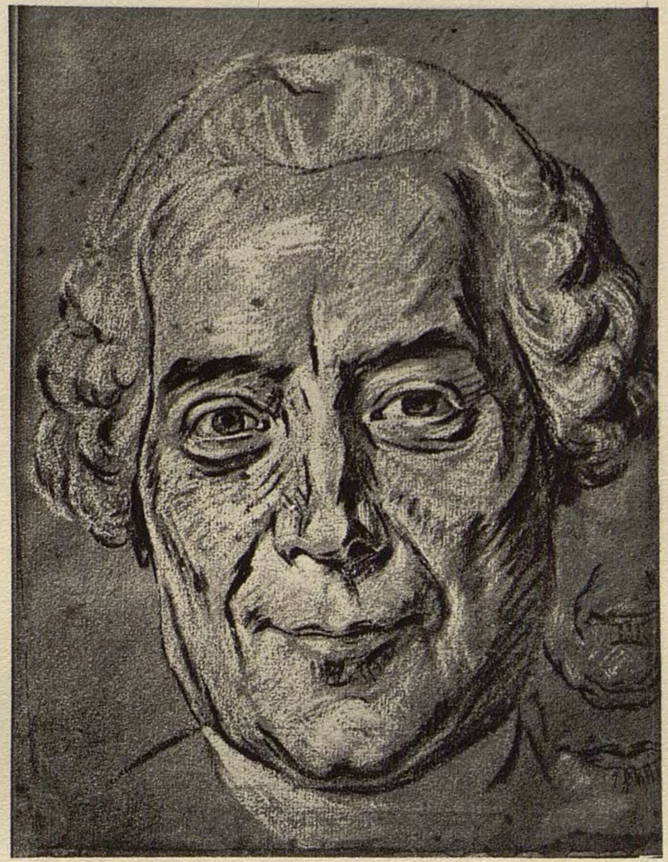
5



Archives photographiques

224 INCONNU
Au Musée du Louvre

554



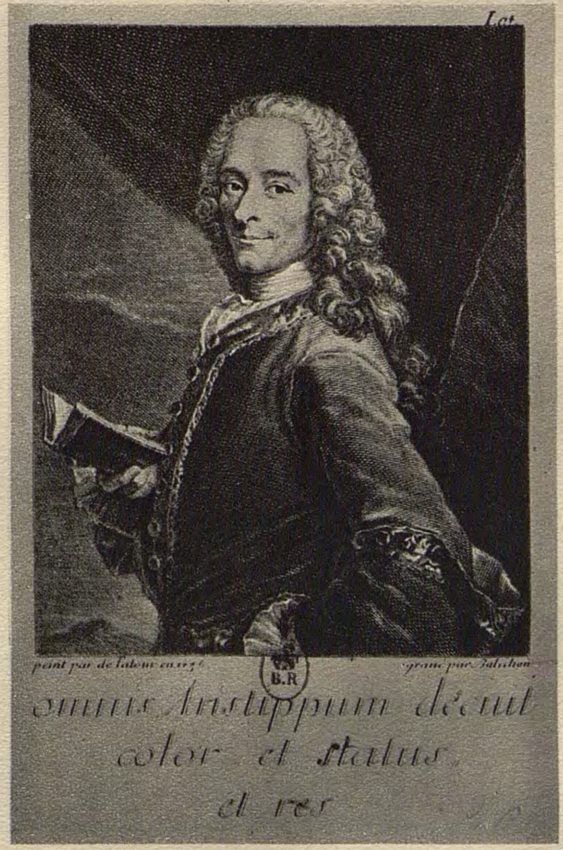
Archives photographiques

225 INCONNU
Au Musée du Louvre

552



226 VOLTAIRE
Gravé par Petit



227 VOLTAIRE
Gravé par Balechou



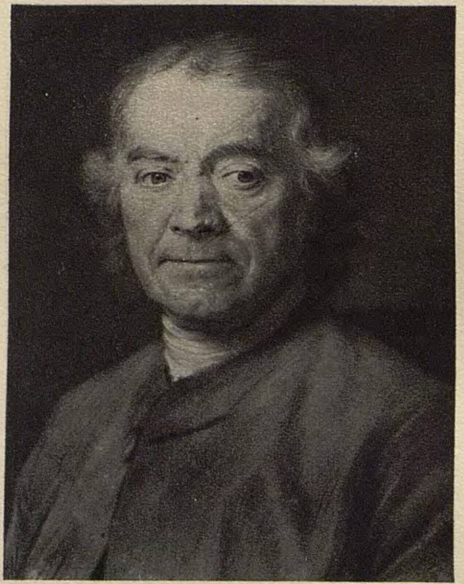
228 UN OFFICIER
Au musée de Bagnères-de-Bigorre
182
Photo Alix



229 Mme GARNIER D'ISLE
Vente Kraemer
157



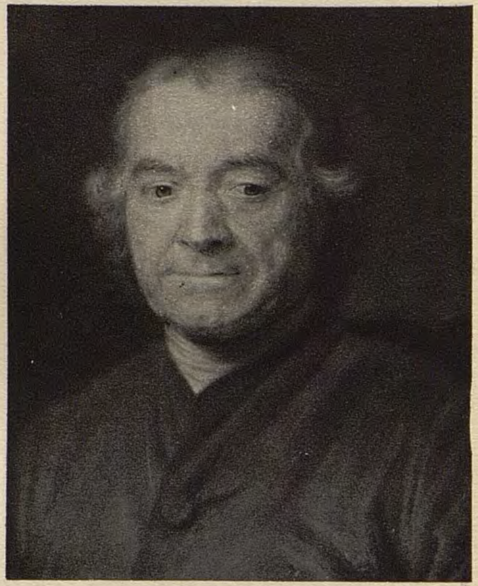
230 LE CHEVALIER DE JARS
A M. Georges Dormeuil, à Paris
187



231 DACHERY
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
87
Photo Bulloz



232 CLAUDE DUPOUCH
A M. Pierre-G. May, à Paris
122
Photo de l'éditeur



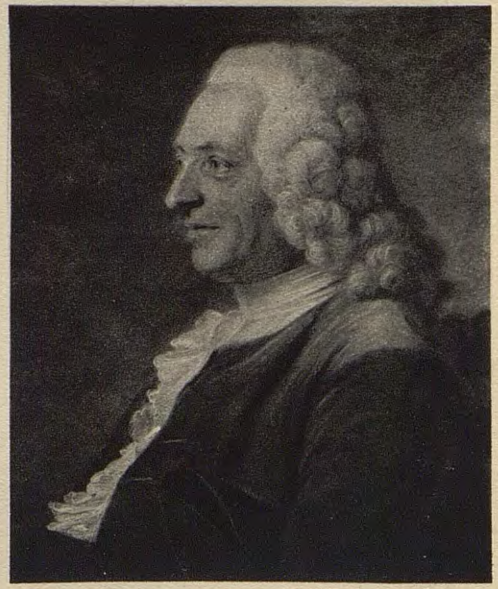
233 DACHERY
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
88
Photo Bulloz



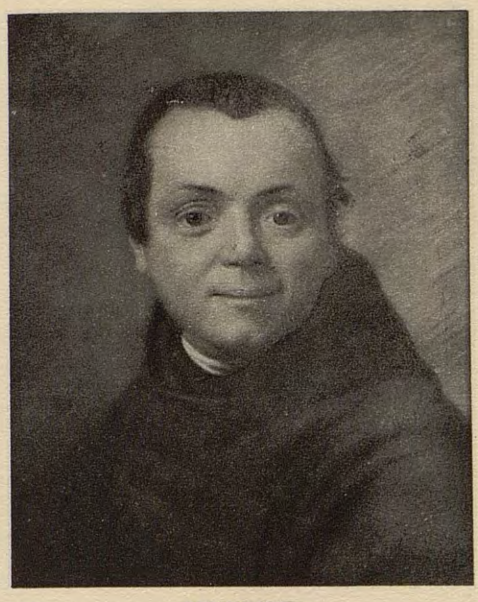
234 INCONNU
Au musée de Bagnères-de-Bigorre
540
Photo Alix



235 NICOLE RICARD
Au Musée du Louvre
417 423
Archives photogr



236 INCONNU
Au musée de Laon
548



237 UN MOINE
Au musée de Chartres
554



238 JOSEPH RENAUDIN
Au musée de Bourges
412



239 HOGGER
Au Musée d'art et d'histoire, à Genève
180



240 CRÉBILLON
Gravé par Ingouf le jeune
78



241 Mme ROSLIN
COPIANT LE PORTRAIT DE LA TOUR
A M. le baron Robert de Rothschild
Voir p. 26
Photo de l'éditeur



242 CRÉBILLON
Gravé par Moitte
78



243 LA DAUPHINE MARIE-JOSÈPHE DE SAXE
Gravé par Petit fils
316



244 DUMONT
Gravé par Flipart
116



245 SOPHIE ARNOULD
Gravé par Bourgeois de la Richardière
9



246 Mme DE GRAFFIGNY
169



247 INCONNUE
Ancienne collection Piogey
653



248 UN MOINE
Ancienne collection P. Mersch
885

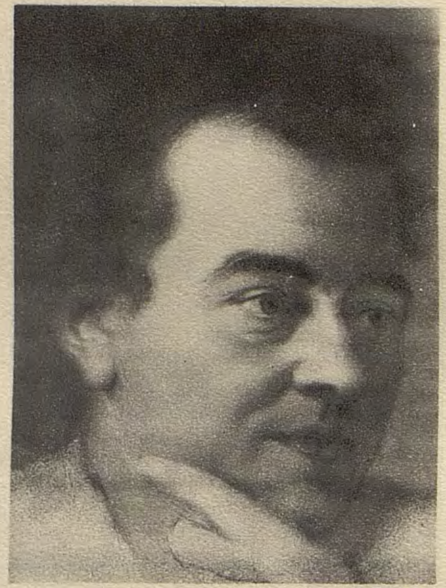
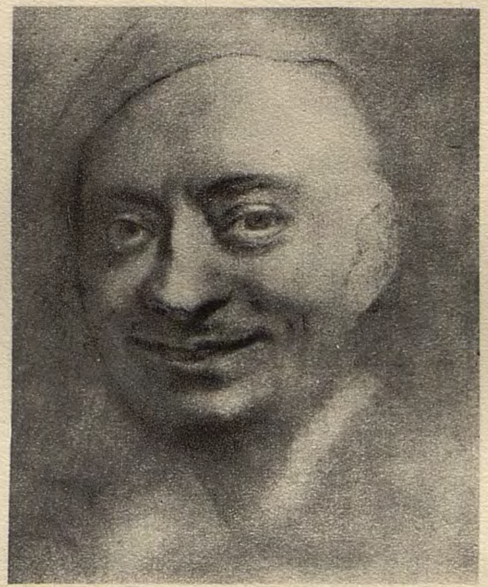


Photo Bulloz
249 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
384



250 LA TOUR
Ancienne collection Flameng
247



Photo Bulloz
251 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
588

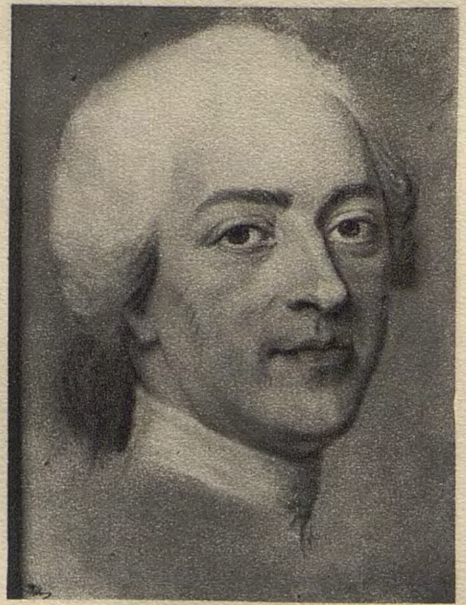


Photo Bulloz
252 LOUIS XV
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
275



Photo Bulloz
253 LE DAUPHIN
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
285

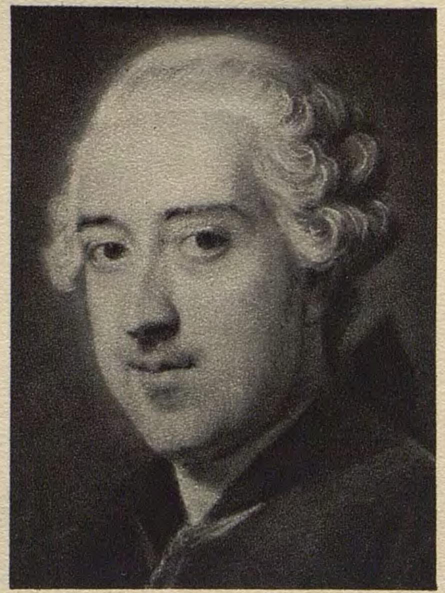
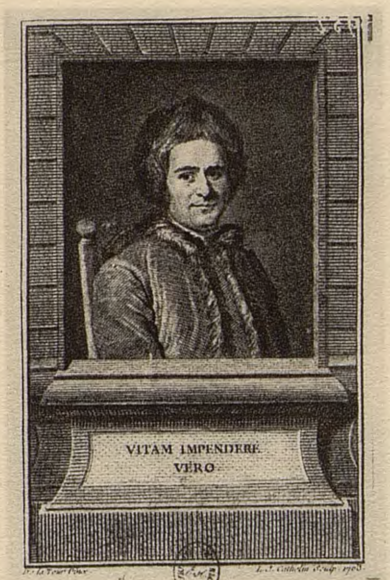
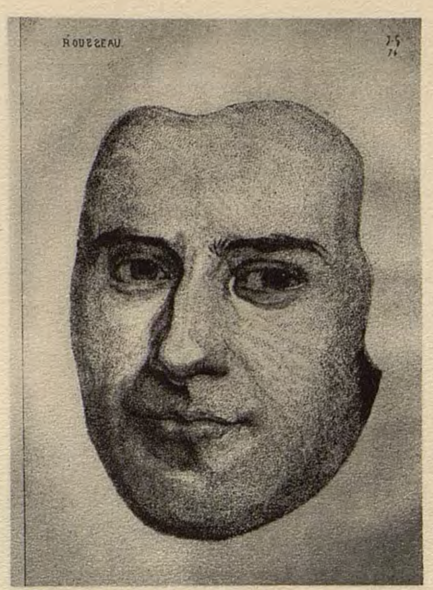


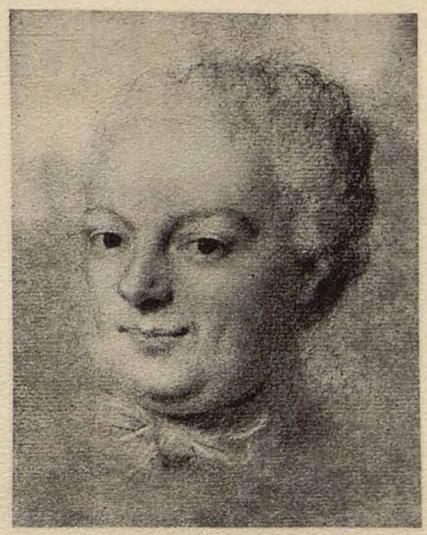
Photo Bulloz
254 CLÉMENT DE SAXE
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
474



255 JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Gravé par Cathelin



256 JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Gravé par J. de Goncourt
A. M. C., à Paris
443



Archives photogr
257 INCONNU
Au musée de Béziers
543

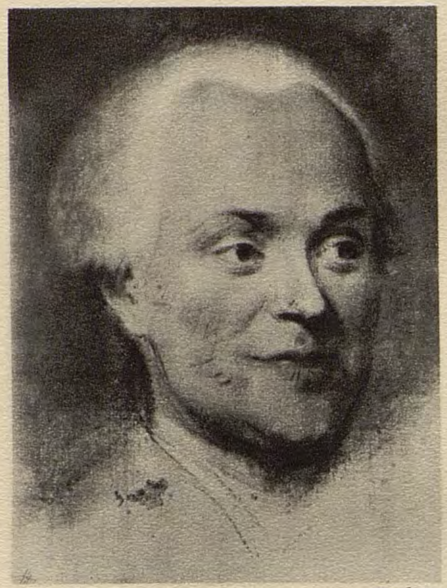
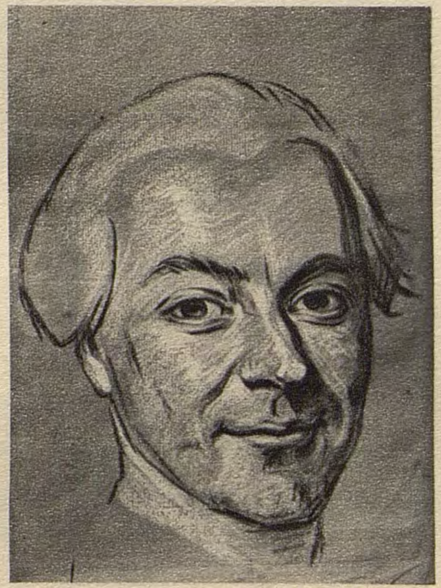


Photo Bulloz
258 INCONNU
Au Musée La Tour, à Saint-Quentin
563



Photo Braun
259 LA TOUR
Au musée de Dresde
244



Archives photographiques
260 INCONNU
Au Musée du Louvre
551



Archives photog
261 INCONNU
Au Musée du Louvre
553



262 JEAN DE MONTMARTEL
Gravé par Cathelin
346



Archives photographiques
263 INCONNU
Au Musée du Louvre
555



264

DESSINS DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN
SUR LE LIVRET DU SALON DE 1761

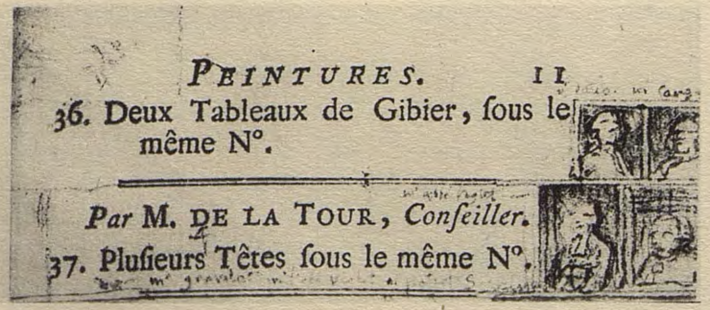
De gauche à droite : le duc de Bourgogne, la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, le comte de Lusace



265

DESSINS DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN
SUR LE LIVRET DU SALON DE 1761

Crébillon, Chardin, Bertin, Philippe, Pauche, le duc de Bourgogne, la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, le comte de Lusace, Laideguive



266

DESSINS DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN
SUR LE LIVRET DU SALON DE 1769

Premier rang, de gauche à droite, Patio, Cars, Deuxième rang, l'abbé Réglet, Gravelot

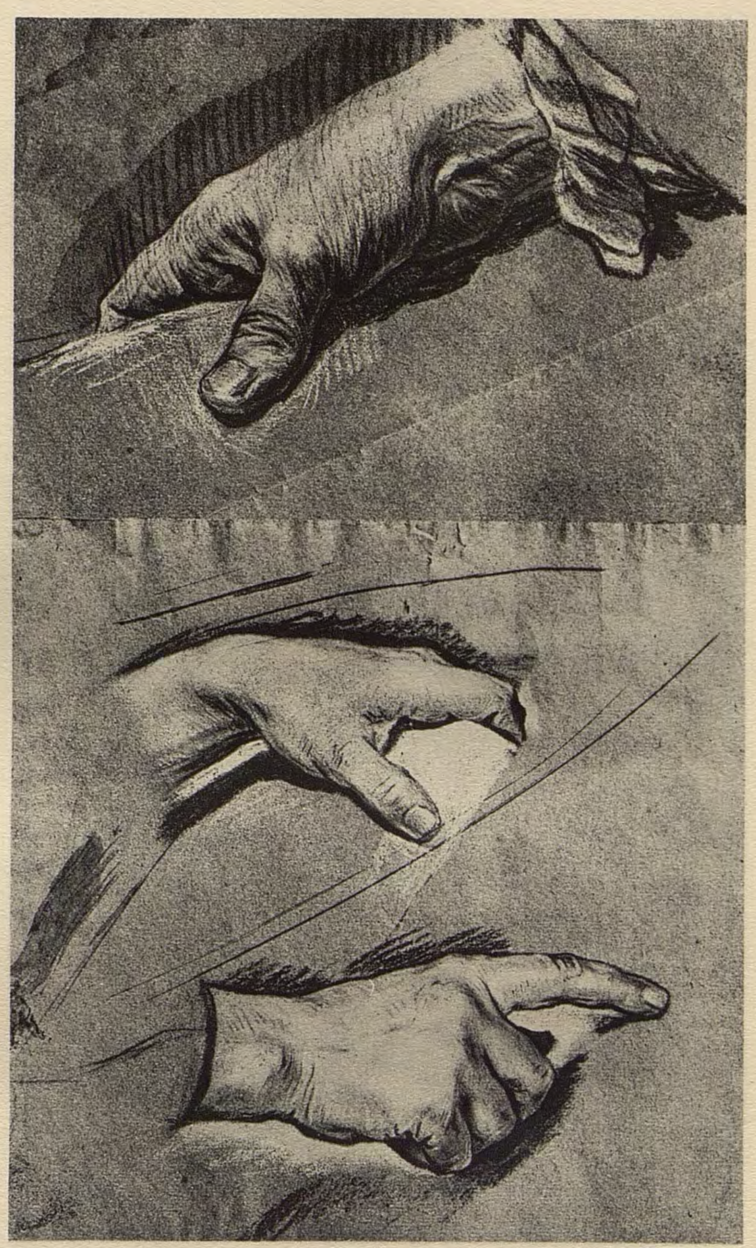


Photo de l'éditeur

267

ÉTUDES DE MAINS
A M. David Weill, à Paris
658

INDEX

L'indication (N° ...) *renvoie aux articles du catalogue.*

Les personnages peints par La Tour étant rangés, dans le catalogue, par ordre alphabétique, on n'a pas fait, dans le présent index, un relevé systématique de leurs noms. Les portraits anonymes y sont au contraire indiqués en italiques avec le titre qu'ils portaient dans le document où on en a trouvé l'indication.

A

B

E

F

G

TABLE

— LE 15 JUIN 1928 —

DAUPELEY-GOUVERNEUR A ACHEVÉ D'IMPRIMER, A NOGENT-LE-ROTROU, LE TEXTE DU PRÉSENT OUVRAGE, LA SOCIÉTÉ DE GRAVURE ET D'IMPRESSION D'ART, RUE DE LA GRANGE-ORY, A CACHAN, AYANT EXÉCUTÉ LA GRAVURE ET LE TIRAGE DE L'ILLUSTRATION.

IL A ÉTÉ TIRÉ DIX EXEMPLAIRES SUR PAPIER DE MADAGASCAR NUMÉROTÉS DE 1 A 10, ET QUATRE-VINGT-DIX EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA, NUMÉROTÉS DE 11 A 100.

L'ART FRANÇAIS

COLLECTION DIRIGÉE PAR GEORGES WILDENSTEIN

LA TOUR

PAR

ALBERT BESNARD

ET

G. WILDENSTEIN

LES BEAUX-ARTS

PARIS